VIE

DE M. OLIER.

Le Mans, Imprimerie de Ch. Richelet.

ET.

Désiré Bernard Sculp.

J. J. OLIER,

Fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice.

Né à Paris le 20 Septembre 1608, mort le 2 Avril 1657



VIE
DE M. OLIER

FONDATEUR

DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE,

EXTRAITE DE SA NOUVELLE VIE.



PARIS,
POUSSIELGUE-RUSAND, LIBRAIRE,
RUE HAUTE-FEUILLE, 9.

LE MANS,
CH. RICHELET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DE LA PAILLE, 10.

—

1843.

VIRGINI

DEVM PARITVRAE

A. TENERIS. IN. TEMPLO. SE. VOVENTI

CLERI

PRAESIDIO. EXEMPLARI. REGINAEQ.

HANC

VOTIVAM. OLERII. VITAM

CLIENS. PATRONAE

SERVVS. DOMINAE

MATRI. FILIVS

DICAT. SACRATQ. SECUNDO.

DIE. XXI. NOVEMB. MDCCCXLII.

Roy a

maire

mercredi le 16

Lettres Patentes et

nous Registrées

arret de rendre

premier enregist

ville 1714 assemb

ordinairement po

ledit le 1er des Pa

accompli les de

ledit jusqu'a present

point affiches, de

ville Roy et de

Rapport ... grace.

Jarret

le 27 Juillet 11 ...

+

Lus a Jesus a Tout

nsieur

rendre la liberte pour la gloire

us Christ et le service de ses membres

us supplier sy votre comodite le

t de vouloir prendre la peine

ir encourager nos Dames de la

é, qui sassembleront aujourdhuy

dinairement pour trouuer expedians

seruir les pauures elles mesmes, et

mplir le reglement de la Compagnie

uel jusqu'a present Illes ne setoient

assujeties, Je vous conjure au nom

tre seigr et de sa mere de ne me point

fuser cette grace. en lamour desquels

je suis

nsieur

Vre tres humble et tres obeissant seruitr Olier

ir ce Jeudy 11 heures

L
avai
de M
vie
form
mou
prop
vrag
de M
nair

C
écri
que
édif
catio
de

AVERTISSEMENT

SUR CETTE ÉDITION.

La *Vie de M. Olier*, publiée en 1841, avait été annoncée d'abord sous le titre de *Mémoires*. L'auteur, en joignant à la vie du serviteur de Dieu l'histoire de la formation des séminaires, et celle du mouvement religieux de l'époque, se proposait en effet, de faire paraître l'ouvrage sous le titre de *Mémoires sur la vie de M. Olier et sur l'établissement des séminaires en France*.

Ce dernier point historique, qu'aucun écrivain n'avait encore traité avec quelque étendue, lui avait paru propre à édifier les Ecclésiastiques voués à l'éducation des clercs, et surtout les disciples de M. Olier, pour lesquels il écrivait

principalement. Ce motif l'avait encore engagé à faire connaître une multitude de personnages qui prirent part à cette œuvre importante, ou qui eurent des rapports particuliers avec le fondateur de Saint-Sulpice. Mais en travaillant pour les directeurs des séminaires, il se proposait néanmoins de donner au public un ouvrage moins considérable, sous le titre de *Vie de M. Olier,* qui put intéresser toutes les classes de lecteurs, et c'est ce qu'il exécute aujourd'hui par la publication de cette nouvelle vie, extraite de la précédente, où l'on verra d'une manière plus sensible et plus rapide, la suite des desseins de Dieu sur M. Olier et l'histoire de ses travaux.

———

PRÉFACE.

M. Olier, instituteur du séminaire et de la Société de Saint-Sulpice, fut l'un des ecclésiastiques du second ordre, que Dieu suscita au XVII[e] siècle pour procurer en France l'établissement des séminaires et la réformation du clergé. Dès que ce digne ouvrier de la vigne du Seigneur connut les desseins de la Providence sur lui, on le vit s'employer, avec un zèle infatigable, à établir partout des séminaires, n'épargnant, pour les multiplier, ni travaux personnels, ni dépenses de ses propres biens, travaillant sans cesse à former Jésus-Christ dans les âmes des jeunes clercs, et à les enfanter à la vie sacerdotale. A peine a-t-il institué son premier séminaire, qu'on y voit accourir, de tous les points du royaume, de nombreux disciples pour se former sous sa conduite aux fonctions et aux vertus de leur saint état, ou pour participer à son esprit de zèle envers les jeunes clercs, en devenant ses imitateurs dans les provinces. Grand

nombre de prélats désirent, comme à l'envi, des sujets formés de sa main, pour commencer leurs séminaires; et enfin, jugeant de l'œuvre par les fruits de bénédiction qu'elle produit de toutes parts, une assemblée générale du clergé loue hautement les desseins de M. Olier, applaudit à son zèle, et lui donne la plus authentique et la plus honorable approbation. Aussi, une multitude d'écrivains, de tous les ordres et de toutes les sociétés, ont-ils célébré unanimement ses vertus et ses travaux (*). Bénédictins, Chanoines réguliers, Dominicains, Franciscains, Minimes, Jésuites, prêtres de l'Oratoire, de la Mission et autres, ne craignent pas de l'appeler l'ornement du clergé, un homme au-dessus de tout éloge, par son zèle pour le rétablissement de la discipline, un prêtre qui a possédé dans le plus haut degré l'esprit de Jésus-Christ, un nouvel Elie, un homme apostolique, éminent en science, en grâce et en sainteté; un personnage si connu, si respecté dans toute l'Eglise; que son nom seul rappelle l'idée d'un des plus dignes prêtres qui aient jamais été (**); et, pour tout dire en un mot, l'assemblée générale des évêques écrivant, en 1730, au pape Clément XII, va même jusqu'à ap-

(*) *Voyez* la note 1. à la fin de cette Vie, p. 408.

(**) Collet, Vie de saint Vincent de Paul; t. 1. liv. III. p. 189.

peler M. Olier, dans le bel éloge qu'elle en fait, ***l'ornement et la gloire insigne du clergé de France.***

Mais, pour préparer l'esprit du lecteur à l'exposition des faits qui feront la matière de cet ouvrage, et lui donner lieu de remarquer plus aisément la convenance des moyens que Dieu ménagea par sa providence, et leur proportion avec la vocation spéciale de M. Olier, il ne sera pas hors de propos de faire entrevoir déjà les dons de grâce et de nature dont ce saint prêtre fut pourvu, et de donner ici une légère esquisse et une vue générale de sa personne.

Il appartint, par sa naissance, à l'une des premières classes de la société, à la haute magistrature du royaume; avantage, il est vrai, qui ne donne pas toujours l'élévation de l'esprit, ni la noblesse des sentiments, mais qui sert à développer ces dispositions dans ceux qui en ont reçu les heureux germes. La pénétration, la fécondité, la vivacité, l'élévation de son esprit, paraissent assez par ses ouvrages; l'on en verra, d'ailleurs, mille preuves dans cette Vie. Les qualités de son cœur sont encore plus remarquables: la noblesse, la générosité, le courage, joints à la bonté et à

une sensibilité pleine de tendresse pour les maux d'autrui, semblent être ses caractères distinctifs. Il est vrai que son naturel impétueux causa, dans son enfance, bien des inquiétudes à la piété de ses parents ; mais la grâce corrigea, et tourna même en autant de précieuses qualités, ce qu'il y avait d'excessif dans ces premières ardeurs de son âme. Dieu le prévint surtout, dans l'ordre surnaturel, des plus précieuses faveurs : il lui donna un grand fonds de religion, avec une tendre et ardente dévotion envers le très-saint Sacrement de l'autel, et envers la très-sainte Vierge : dispositions les plus essentielles dans les prêtres, et dont il sembla remplir abondamment son serviteur, afin qu'il pût un jour verser, en quelque sorte, de sa plénitude dans les âmes des clercs qu'il aurait à former.

La bonté divine fournit en outre à M. Olier les moyens extérieurs les plus efficaces, pour développer en lui les dons de la nature et de la grâce. Toute sa vie, il fut dirigé par les serviteurs de Dieu les plus éminents dans la science des saints. Sans parler des maîtres habiles qui formèrent son enfance, il eut le bonheur, dès ses premières années, d'être fixé dans sa vocation à l'état clérical par le saint évêque de Genève, de rece-

voir ses bénédictions prophétiques, ses douces leçons et ses paternels avis. Plus tard, saint Vincent de Paul, cet homme si éclairé dans la conduite des âmes, ce saint prêtre, le plus consulté peut-être qui fut jamais, devint, au moins pour un temps, le directeur de M. Olier, et pour toujours et jusqu'à sa mort, son conseil, son ami, son père, et même le père de tous les siens. Cependant un autre prêtre, nous ne dirons pas plus saint, ni plus prudent, mais qui paraît avoir été plus spécialement choisi de Dieu pour manifester à M. Olier sa vocation à l'œuvre des séminaires, et pour donner commencement à ce grand dessein, le père Charles de Condren, général de l'Oratoire, achève de développer en son âme les plus pures notions du christianisme et du sacerdoce, et le laisse en mourant l'un des héritiers de son esprit. Enfin Dom Grégoire Tarrisse, général des Bénédictins de Saint-Maur, et le père Bataille, religieux du même ordre, deux hommes tout livrés à l'esprit de Dieu, lui sont donnés pour le confirmer et le soutenir dans les voies de la grâce, et lui servir de providence visible dans l'établissement de son séminaire et de sa société. Ajoutons que la divine bonté lui ménage encore de saintes liaisons avec les âmes les plus éminentes de ce siècle, entre lesquelles nous aurions pu compter, comme

l'un de ses directeurs, la mère Agnès de Jésus, prieure de Sainte-Catherine de Langeac, depuis peu déclarée Vénérable par le saint-siége.

Mais, pour le disposer par des voies encore plus directes et plus immédiates à l'exercice de sa vocation, Dieu veut qu'il acquière par l'expérience une connaissance exacte des difficultés qui se rencontrent dans les diverses fonctions du saint ministère, des moyens à employer pour les surmonter, et surtout des dispositions nécessaires pour les remplir saintement; en un mot, qu'il soit lui-même un modèle de toutes les vertus sacerdotales et la forme d'un véritable prêtre de Jésus-Christ. Aussi verra-t-on, dans M. Olier, un abbé commandataire vraiment digne de ce nom, s'appliquant avec un zèle constant à la réforme de ses religieux; et, quoiqu'il y ait eu peu de succès, tenant ferme contre les obstacles, et épuisant toutes les ressources de la charité, sans jamais se laisser abattre par la malice et l'obstination des cœurs les plus endurcis. On le verra, missionnaire infatigable, parcourir pendant plusieurs années les lieux les plus pauvres et les plus abandonnés, rompre le pain de la parole et des sacrements aux ignorants et aux hommes simples, que tant de prêtres, livrés aux vanités du monde, laissaient

misérablement périr. Devenu curé de la paroisse la plus vaste et la plus déréglée qui fût alors, il donnera l'exemple d'une rare intelligence dans la distribution des secours spirituels à tout son troupeau, d'une vigilance parfaite sur les besoins de toutes ses ouailles, et sur les dangers qui les menacent, d'un désintéressement et d'une générosité toujours disposée à de nouveaux sacrifices, tant qu'il y a des misères à soulager; enfin, d'un zèle sans bornes, qui le porte à faire le vœu singulier de ***servitude envers*** JÉSUS-CHRIST ***et ses membres***, en sorte qu'il est en effet, et à la lettre, le serviteur de chaque âme qui a recours à sa charité.

Ajoutons encore que, pour achever de le perfectionner dans la solide vertu, DIEU le fit passer par des peines étranges, qu'il n'envoie qu'à quelques âmes appelées à recevoir les plus hautes communications de la grâce. Le récit de ces épreuves pourrait étonner les personnes peu versées dans la connaissance des voies intérieures. Il est néanmoins comme le point capital et en quelque sorte la clef de toute la vie de M. Olier. Ce fut en effet par ces terribles épreuves que DIEU détruisit en lui toute attache aux créatures, tout appui sur lui-même, toute recherche de l'estime des hom-

mes, et le délivra ainsi de la corruption de l'amour propre, pour régner seul en lui; et alors l'Esprit divin, ne trouvant plus en quelque sorte d'obstacles dans cette âme, la posséda pleinement, et se communiqua à elle avec une abondance de lumières et de grâces diverses, dont on voit peu d'exemples.

Ceux qui ont lu les histoires des saints, celles surtout des instituteurs d'ordres, ou de sociétés dans l'Eglise, ne seront pas surpris que M. Olier ait reçu, comme la plupart d'entre eux, des grâces et des faveurs extraordinaires. Il y aurait assurément de la faiblesse à admettre aisément toute espèce de révélations; mais ce serait se rapprocher trop de l'impiété et de l'irréligion du siècle, que de ne croire à aucune, par cela seul que ces sortes de faveurs sortent de l'ordre commun. C'est la remarque d'un grave et pieux auteur, le père Saint-Jure, que nous laisserons parler ici. « Il » ne faut point, dit-il, mesurer les bontés de » Dieu à notre raison, ou à notre cœur petit et » retréci. Les pères, quoique sages, sérieux et » âgés, jouent quelquefois et bégayent avec leurs » enfants. L'un d'eux, très-grand personnage, » capitaine renommé, et qui fut Agésilas, roi de » Sparte, ayant été surpris par un de ses amis,

» comme il courait sur un bâton avec un petit en-
» fant qu'il avait, et remarquant que cet ami
» était étonné de lui voir faire une telle action,
» il lui demanda s'il avait des enfants : l'autre
» répondant que non : ***Ne vous étonnez donc pas***
» ***de ce que je fais***, lui dit Agésilas; ***il faut être***
» ***père pour avoir de pareilles tendresses, et ve-***
» ***nir à ces oublis de soi-même.*** On ne doit donc
» pas trouver étrange, conclut cet auteur, si
» Dieu, le vrai père des hommes, a des bontés si
» aimables et des douceurs si charmantes pour
» les saints, qui sont ses plus chers enfants; et,
» pour juger de la vérité des témoignages qu'il
» leur en donne, il faudrait avoir l'amour même
» dont il les prévient. Après les mystères de l'In-
» carnation et de l'Eucharistie, après ce que Dieu
» a fait pour l'homme dans le premier, et ce qu'il
» fait encore tous les jours dans le second, et
» dont nous ne pouvons douter, il n'y a rien d'in-
» croyable en fait de grâce. Dans une seule com-
» munion, Notre-Seigneur témoigne plus d'amour
» à un homme imparfait, et se communique à lui
» avec plus de merveilles, qu'il n'en a fait pa-
» raître à tous les saints, dans toutes les com-
» munications extraordinaires. » A ces réflexions
si judicieuses, nous pourrions ajouter que l'appa-
rition de la mère Agnès de Langeac à M. Olier,

ayant déjà été discutée à Rome, et démontrée indubitable (*), cette faveur, la plus étonnante de celles qu'il a reçues, est un fort préjugé de la vérité des autres. Mais, sans entrer ici dans une discussion qui nous conduirait trop loin, il suffira de rappeler une observation qu'on a déjà faite, au sujet des visions de sainte Thérèse : dans le récit de ces sortes de grâces, il peut s'élever deux doutes, premièrement, si la personne qui les rapporte est sincère, et ensuite si elle n'est point abusée par son imagination. Or, ceux qui examineront sans prévention les écrits de M. Olier, seront d'abord pleinement convaincus de son entière sincérité; et, quant à ce qui regarde la réalité de ces grâces, il leur sera difficile de se persuader que de pures imaginations missent les âmes dans un état aussi saint, et aussi divin que celui où nous le verrons élevé, et surtout que des illusions eussent eu un accomplissement si précis, et des résultats si exactement vérifiés par l'événement : comme il est arrivé de plusieurs visions de M. Olier, que nous rapporterons dans la suite, et qui sont essentiellement liées à sa vocation.

Les matériaux qui nous ont servi à rédiger

(1) *Voyez* à la fin de cet ouvrage la note 5, p. 422.

cette vie, sont principalement les manuscrits mêmes du serviteur de DIEU, à qui le père Bataille, l'un de ses directeurs, ordonna en 1642 de mettre par écrit toutes les grâces qu'il avait reçues jusqu'alors. M. Olier obéit avec la docilité d'un enfant, et raconta en détail, dans ces écrits, avec une grande simplicité, tout le bien que DIEU avait daigné opérer en lui ou par son ministère. C'est ce qui explique pourquoi il parle si souvent de lui-même, et quelquefois dans des termes qu'on pourrait trouver peu conformes à l'humilité chrétienne, si l'on ne savait qu'il n'écrivait que pour son directeur, et si l'on ne trouvait d'ailleurs à côté de ces récits, les expressions les plus fortes et les plus naïves du profond mépris qu'il avait pour lui-même. « Mon courage, dit-il, est parfois tout » abattu, voyant les impertinences qne j'écris. » Elles me semblent être de grandes pertes de » temps pour moi et pour mon cher directeur, » que j'ai crainte d'amuser. Je plains les heures » qu'il doit employer à les lire; et il me semble » qu'il devrait me faire cesser d'écrire ces niaise» ries et ces impertinences tout-à-fait insuppor» tables. »

A mesure que M. Olier avait écrit un cahier, il le mettait entre les mains du père Bataille, et

celui-ci, après la mort de son pénitent, les remit tous aux directeurs du séminaire de Saint-Sulpice. C'est la source principale où nous avons puisé. Nous avons mis aussi à contribution plusieurs recueils historiques composés sur le serviteur de Dieu, par M. de Bretonvilliers, son successeur immédiat, M. Leschassier, M. Baudran, beaucoup de lettres et d'écrits spirituels de M. Olier, la plupart inédits jusqu'ici, comme aussi un grand nombre d'autres manuscrits appartenant aux bibliothèques publiques, ou à diverses archives de Paris, et de plusieurs autres villes; enfin, beaucoup d'ouvrages imprimés, mais presque tous anciens et peu connus. Dans l'emploi de ces divers matériaux, nous ne nous sommes permis d'autres modifications que celles qui ont paru nécessaires pour corriger quelques inexactitudes, surtout de nombreuses négligences dans le style (*).

L'ordre qui nous a paru le plus clair et le moins sujet à des répétitions fatigantes, ç'a été de présenter, dans une première partie, la Vie de M. Olier, depuis sa naissance jusqu'à son entrée

(1) Comme nous n'avançons rien que le lecteur ne pût vérifier au besoin, nous le renvoyons à la grande Vie, où nous avons eu soin d'indiquer toujours les sources de nos récits.

dans la cure de Saint-Sulpice; et ici les faits sont classés dans leur ordre chronologique. Nous exposons dans la seconde partie tout ce qu'il a fait, comme curé, pour la réforme et le bon gouvernement de sa paroisse. Dans la troisième, nous le représentons comme fondateur du séminaire et de la compagnie de Saint-Sulpice. Enfin, dans la quatrième, nous racontons ce que son zèle lui inspira tant pour le salut des infidèles, que pour la conversion des hérétiques, et nous terminons par la narration de sa dernière maladie, de sa mort, et de quelques-unes des guérisons qu'on a attribuées à ses mérites. Les faits de la seconde et de la troisième partie ont eu lieu, pour la plupart, dans le même espace de temps; mais nous avons eu plus d'égard à l'ordre des matières qu'à celui des années, afin d'éviter un mélange de faits disparates, qui aurait pu jeter de l'obscurité dans l'esprit du lecteur.

Si nous donnons à M. Olier, ou à d'autres personnages dont il est parlé dans cette vie, le titre de *Saint*, nous déclarons que c'est uniquement pour nous conformer à l'usage reçu parmi les fidèles, qui donnent quelquefois cette qualification aux personnes d'une piété universellement reconnue; et qu'en cela nous n'avons pas eu dessein de

prévenir le jugement du souverain Pontife, à qui nous soumettrons toujours (comme nous l'espérons de la miséricorde de Dieu) nos sentiments, nos écrits et notre personne.

Il ne nous reste qu'à prier le divin instituteur du sacerdoce, de bénir cet ouvrage, et de donner encore aux paroles et aux exemples de M. Olier, l'efficacité qu'ils ont eue pour former à l'Eglise tant de fervents lévites et tant de saints prêtres.

SOMMAIRES.

PREMIÈRE PARTIE.

La Providence prépare M. Olier à travailler dans la suite à la sanctification de l'ordre sacerdotal.

DEUXIÈME PARTIE.

Conduite de M. Olier dans la réforme de la paroisse de Saint-Sulpice et dans l'exercice du ministère pastoral.

TROISIÈME PARTIE.

Conduite de M. Olier dans l'établissement et la direction des séminaires.

QUATRIÈME PARTIE.

Travaux de M. Olier pour la conversion des hérétiques et celle des infidèles. Sa mort.

NOTES.

VIE
DE M. OLIER.

PREMIÈRE PARTIE.

LA PROVIDENCE PRÉPARE M. OLIER
A TRAVAILLER DANS LA SUITE
A LA SANCTIFICATION DE L'ORDRE SACERDOTAL.

La famille de M. Olier ne fut pas moins illustre par sa noblesse et ses alliances, que par les charges qu'elle exerça dans la magistrature, la diplomatie et la guerre. Il eut pour père Jacques Olier de Verneuil, d'abord conseiller au Parlement de Paris, puis Secrétaire de Henri IV, et Maître des Requêtes ordinaire de son hôtel, et pour mère Marie Dolu, dame d'Ivoi en Berri. Comme ces vertueux époux n'avaient rien plus à cœur que de former leurs enfants à la piété, DIEU donna bénédiction à leur mariage. Les seuls registres de la paroisse Saint-Paul à Paris, sur laquelle ils demeurèrent tant qu'ils habitèrent cette ville, nous font connaître les noms de huit enfants issus de leur union.

Celui dont nous écrivons la vie, naquit à Paris, un samedi, 20 septembre 1608, et fut baptisé le même jour dans l'église de Saint-Paul, où il reçut le nom de *Jean*. C'est le seul que lui attribuent les registres qui font foi de son baptême, quoiqu'il ait porté aussi celui de *Jacques*, qu'il prit peut-être en recevant le sacrement de confirmation, selon la coutume reçue dès lors. Peu après qu'il eut été consacré à DIEU par cette nouvelle naissance, on le porta au faubourg Saint-Germain pour y être nourri, DIEU voulant apparemment, que le lieu de sa première éducation fût la paroisse même de Saint-Sulpice, au renouvellement de laquelle il devait se consacrer tout entier, et qu'il contractât ainsi, dès le berceau, une affection particulière pour ce lieu, où il devait engendrer lui-même un si grand nombre d'enfants à l'Eglise. « De tout » temps, dit-il, DIEU m'a séparé de la famille ; il m'a tenu » éloigné de bonne heure de la maison, n'y ayant point été » nourri, mais au faubourg Saint-Germain, dans la rue Saint-» Sulpice (1), où il semble que DIEU prenait plaisir à me faire » respirer l'air de mon église, et du lieu où il désire que je le » serve. »

Ce fut là que, dès l'âge le plus tendre, il donna les premiers indices de sa vocation au service des autels, et de cette religion profonde qui parut en lui avec tant d'éclat dans la suite. Sa mère, lorsqu'elle le portait dans son sein, eut un songe qui la frappa beaucoup, à cause du rapport qu'il paraissait avoir avec celui que l'on raconte de la mère de saint Dominique. Durant son sommeil, elle crut voir un flambeau ardent qui poussait sa flamme sur un globe et qui l'embrâsait. Si madame Olier n'alla pas jusqu'à se persuader que ce flambeau fût un signe du zèle et de la charité que son enfant devait un jour répandre dans l'Eglise, elle commença du moins à

(1) La rue *Saint-Sulpice*, ainsi appelée, parce qu'elle conduisait à l'église de ce nom, est connue aujourd'hui sous le nom de *rue des Canettes*, qu'elle prit d'une enseigne où trois canettes étaient représentées.

penser que Dieu avait sur lui quelque dessein particulier, lorsqu'elle remarqua en lui une sorte d'instinct religieux, assez surprenant dans un enfant de son âge. Nous lisons de saint Thomas d'Aquin, que l'unique moyen d'arrêter ses larmes, dans son enfance, était de lui mettre quelque livre entre les mains; trait qui a passé pour un présage de la profonde science de cet Ange de l'Ecole. On remarquait, dans le jeune Olier, quelque chose de semblable. Lorsque sa nourrice voulait mettre fin à ses cris et à ses pleurs, elle le portait à l'église de Saint-Sulpice, voisine de sa maison; et la présence du lieu saint faisait aussitôt sur lui ce que ne pouvaient opérer ni les amusements, ni les caresses nécessaires aux faiblesses de l'enfance; car à peine l'y avait-on porté, que la tranquillité la plus parfaite prenait en lui la place des pleurs et des cris.

Une marque plus certaine de sa vocation à l'état ecclésiastique, fut la haute idée que, dès son enfance, il eut du saint sacrifice de la Messe, et de la sainteté des ministres chargés de l'offrir. Il rapporte qu'un jour, à l'âge de sept ans, étant allé à l'église des religieux de Saint-Antoine pour y assister au saint sacrifice, et voyant passer le prêtre qui se rendait à l'autel, il reçut une vive lumière de la pureté et de la sainteté nécessaire aux prêtres, et que cette vue fit sur lui une si profonde impression, qu'elle ne s'effaça jamais de son esprit. « Je » pense, dit-il encore, que les premiers desseins de la bonté » de Dieu ont toujours été de me faire vivre en son Eglise » en qualité de prêtre, vu que, dès l'âge de sept ans, j'avais » une telle idée de la sainteté des prêtres, que, dans mon pauvre esprit d'enfant, les voyant à l'autel, je les croyais ne » pouvoir plus vivre que de la vie de Dieu, et qu'ils étaient si » appliqués et consommés en lui, que je m'étonnais de les » voir cracher. Je souffrais une grande peine de les voir » tourner la tête, croyant qu'ils eussent tout à fait perdu » l'usage de la vie, et qu'ils n'en avaient que pour Dieu, et » pour le divin sacrifice; comme les saints du ciel qui sont

entièrement séparés de tout ce monde, et morts aux choses » d'ici-bas. Enfin je les croyais devoir être tout autres, et tout » changés, depuis qu'ils étaient revêtus de leurs habits sacer- » dotaux, et surtout depuis qu'ils étaient montés au saint » autel.

» Je ne sais qui m'avait imprimé dans l'esprit cette idée » de la sainteté des prêtres ; ce pouvait être mon père ou ma » mère, ou les bonnes personnes qui fréquentaient la maison, » à cause que de tout temps mes parents m'avaient destiné à » l'Eglise. Que Dieu veuille les récompenser par sa divine » miséricorde, des grandes charités qu'ils m'ont faites, » et du soin qu'ils ont toujours pris de mon éduca- » tion à la piété et aux lettres. Ils n'ont rien épargné, » ni biens, ni temps, ni peines, ni prières, ni larmes; » en un mot, toutes les bonnes et saintes instructions, et les » exemples que je pouvais attendre de leur part, je les ai » reçus. Dieu les en bénisse, et les comble de grâce et de » gloire. Je crois donc que, par leur moyen, je pus recevoir » cette haute idée de la sainteté des prêtres. »

Ce fut sans doute aussi par le moyen de ses pieux parents, surtout de son père, qu'il apprit, dès sa plus tendre enfance, à honorer l'auguste mère de Dieu; dévotion qui, avec celle du très-saint sacrement, fut comme le caractère distinctif de son enfance et de toute sa vie. Tout ce qui lui rappelait la très-sainte Vierge, ou avait quelque rapport avec elle, excitait la joie ou la reconnaissance de ce saint enfant. Il s'estimait heureux d'être né d'une mère qui se nommait *Marie*, et dans une rue appelée *Notre-Dame-d'Argent* (1). Quoiqu'il fût doué d'un esprit vif et d'une grande facilité de mémoire, il comptait beaucoup plus, pour le succès de ses études, sur l'assis-

(1) La rue autrefois appelée *Notre-Dame-d'Argent*, est sans doute la même que celle du *Roi de Sicile*, où était situé l'hôtel de la famille Olier. Il est à présumer qu'on l'avait surnommée *Notre-Dame-d'Argent*, depuis que François I[er] eut placé, au coin de cette rue et de celle des Juifs, une statue d'argent de la sainte Vierge, en réparation d'un sacrilége commis par des hérétiques.

tance de la très-sainte Vierge, que sur ses talents naturels. Avant d'apprendre ses leçons, il l'invoquait toujours avec une dévotion extraordinaire ; et, comme si DIEU eût voulu le mettre dans une sorte de nécessité de recourir sans cesse à elle, il ne pouvait jamais rien apprendre qu'à force d'*Ave Maria*, ainsi que lui-même nous l'apprend. Lorsqu'il récitait cette prière, sa confiance en sa protectrice paraissait d'une manière touchante ; et l'on eût dit, en le voyant, que l'Esprit saint lui communiquait alors une portion des lumières et de la charité de l'ange dont il prononçait les paroles avec tant d'effusion de cœur.

Il nous fait connaître, dans ses Mémoires, une autre pratique qui entretenait en lui ce recours habituel à Marie ; c'était de ne rien entreprendre sans aller auparavant la prier de le lui commander, comme un enfant qui veut dépendre en tout des volontés de sa mère, et de lui offrir les prémices de tout ce qu'on lui donnait. « Je remarquerai ici, dit-il, une » chose qui paraît ridicule, ou au moins trop enfantine; mais » pourtant j'ai toujours été obligé de la continuer : c'est que » je n'ai jamais osé me servir d'aucun nouveau vêtement, » comme d'habits, de chapeaux, et du reste, sans lui en » consacrer le premier usage, en m'allant présenter à elle à » Notre-Dame, avec mes nouveaux habits, la priant de ne » pas souffrir que pendant qu'ils seraient à mon usage, j'eusse » le malheur d'offenser jamais son Fils. Il m'est parfois arrivé » de croire que cette pratique était une faiblesse et une niai- » serie, comme aussi une sujétion trop grande, voyant que » pas un de ceux que je connaissais n'en usait, et que j'étais » le seul. Mais, dès que je manquais à ce devoir, j'en étais » aussitôt repris, car le jour même, ou le lendemain, ou » fort peu de temps après, mes hardes se perdaient, ou se » déchiraient, ou bien se brûlaient. Je remarquais ces acci- » dents comme une peine visible, qui m'était envoyée pour » me corriger de ma faute, et m'avertir de n'y plus retom- » ber. »

Lorsqu'il eut atteint environ sa huitième année, ses parents le mirent au collége, et ce fut là surtout qu'il montra ses rares dispositions pour les lettres et la vertu. Tous ses maîtres ont assuré qu'il avait l'esprit extrêmement vif et pénétrant, qu'il saisissait aisément les choses les plus difficiles pour les enfants de son âge, et qu'il les retenait avec une égale facilité. Peu après son entrée au collége, ses parents le consacrèrent à Dieu, dans l'état ecclésiastique, auquel ils l'avaient toujours cru appelé. Mais la vivacité de son naturel augmentant avec l'âge, ils commencèrent à avoir des inquiétudes sur sa vocation, et doutèrent s'il serait propre un jour à des fonctions qui demandent tant de modestie et de retenue. « Au » rapport de ma mère, dit-il, mille et mille fois j'aurais dû » périr sans le secours particulier de Dieu, à cause d'une hu- » meur violente et bouillante qui m'empêchait de regarder où » je marchais, ni où j'allais ; si bien que souvent je roulais du » haut des montées, je me blessais, je me heurtais de toutes » parts et à tous moments. Je me souviens qu'étant tout » jeune, je tombai la tête la première dans une fontaine où » je devais périr ; une autrefois, je tombai sous la roue d'une » charrette, qui devait m'écraser, et qui s'arrêta tout à » coup. Enfin je donnais fréquemment de grandes frayeurs » à toute la maison. »

Vers ce temps, son père ayant été nommé Intendant de Lyon, par Louis XIII, quitta la capitale, et se fixa à Lyon, avec sa famille. Les pères de la compagnie de Jésus dirigeaient alors le collége de cette ville ; ce furent les maîtres qu'il choisit pour former ses enfants aux belles-lettres ; du moins celui dont nous écrivons la vie suivit durant quelque temps leurs leçons. Mais cette nouvelle position n'apporta aucun changement dans les inclinations du jeune Olier. Son caractère devenait toujours plus violent et plus emporté, et il ne cessait de donner, chaque jour, à ses parents et à ses maîtres, les plus justes sujets d'alarmes. Le trait suivant, qu'il rapporte lui-même, peut faire juger si leurs inquiétudes avaient

un légitime fondement. « Etant écolier, je jouais un jour
» avec un oiseau qui s'échappa de mes mains, et s'envola
» sur les toits. Aussitôt, ayant récité mon *Angele Dei*, et fait
» le signe de la croix, je sautai sur le toit voisin avec tant de
» hardiesse, que quand j'y pense, je frémis encore ; car je
» sautai d'une fenêtre qui était au troisième étage, sur un
» toit plus élevé que la fenêtre même. Mon maître, averti
» par le bruit, eut une telle frayeur, qu'il me traita ensuite
» comme je le méritais. Dieu me fasse la grâce d'exposer un
» jour ma vie aussi librement pour son service, que je le fis
» alors pour mon plaisir. Je remercie l'infinie bonté de Dieu
» de tant de soins, de ceux surtout qu'elle m'a prodigués
» dans ce temps où j'étais très-incapable de les reconnaître.
» Mon bon ange qui les sait, et qui en a été témoin, veuille
» bien me faire la grâce de l'en remercier pour moi. »

Désespérant de le voir changer de conduite, et ne craignant rien tant que d'offrir au service de l'autel un enfant qui n'y fût point appelé, ses parents pensaient à lui faire abandonner l'état ecclésiastique, lorsqu'une circonstance, heureusement ménagée par la Providence, fixa leur irrésolution, et dissipa tout à fait leurs craintes. Saint François de Sales, qui venait quelquefois à Lyon, s'était lié avec l'Intendant d'une amitié aussi étroite que sincère, et l'honorait même de sa familiarité. Madame Olier, pleine de confiance aux lumières de ce grand Evêque, et de vénération pour sa sainteté, s'adressa à lui afin de calmer ses inquiétudes sur la vocation de son fils. Après lui avoir ouvert son cœur, et fait connaître le sujet de ses doutes, en lui dépeignant le caractère de l'enfant, elle le supplia très-instamment de sonder lui-même ses dispositions, de consulter Dieu, et de la fixer enfin par une réponse qu'elle regarderait comme un oracle sorti de la bouche de Dieu même.

Le saint Evêque lui promit de recommander la chose à Dieu. Il s'en occupa, en effet, pendant plusieurs jours, et lui fit une réponse que tous les auteurs qui ont eu occasion de par-

ler de ce trait, ont regardée comme l'effet d'une lumière prophétique. Nous ne saurions en faire un récit plus naïf et plus fidèle qu'en laissant parler ici un des amis d'enfance de M. Olier, qui se trouvait avec lui dans cette rencontre, et qui en rendit témoignage long-temps après, dans un écrit signé de sa main.

« Je déclare, dit-il, et atteste à la gloire de Dieu tout-
» puissant, avoir eu la parfaite connaissance de trois illustres
» enfants de feu M. Olier, lorsqu'il était Intendant de la ville
» de Lyon : MM. François, René et Jean-Jacques Olier, sur-
» nommé l'abbé : jusque-là même (j'en suis fort souvenant)
» qu'un jour de jeudi je leur fis compagnie pour aller ouïr
» le saint sacrifice de la Messe, qui fut célébré dans la petite
» chapelle des Filles de la Visitation de Bellecour de Lyon,
» par le révérendissime François de Sales, Evêque de Ge-
» nève, où se rencontra pareillement madame Olier, leur
» mère. Après la sainte Messe, madame Olier alla présenter
» ses enfants à cet illustre prélat, pour qu'ils lui fissent la
» révérence. Il les accueillit avec une tendresse paternelle, les
» embrassa l'un après l'autre, et comme il les louait tous
» également, madame leur mère répondit à ce grand prélat,
» que Jean-Jacques, le plus jeune, n'était point sage, mais
» discole, et tellement déréglé en ses déportements, qu'il
» donnait souvent sujet à son père et à elle-même de pester
» contre lui. Alors le saint, pour consoler cette mère dolente,
» répondit : *Hé, madame, un peu de patience, et ne vous af-*
» *fligez pas, car Dieu prépare en la personne de ce bon enfant,*
» *un grand serviteur en son Eglise :* et, ayant mis les mains
» sur la tête de l'enfant, il l'embrassa fort tendrement et lui
» donna sa bénédiction : qui est tout ce que le soussigné a vu
» et ouï dans cette heureuse rencontre, où la vérité l'oblige
» d'en donner et porter témoignage. Ce 11 du mois d'août
» 1670. Chaillard, docteur en Théologie, curé de Villefran-
» che. »

Le père Hilarion de Nolay, qui pouvait avoir appris le fait

de témoins encore vivants, met dans la bouche de saint François de Sales ces paroles, qui portent comme l'empreinte et le caractère original de son esprit : *Madame, il faut pardonner quelque chose à la jeunesse, les humeurs gaies ne sont pas les plus malignes : je n'ai qu'à vous dire que j'ai consulté Dieu sur la vocation de votre fils. Soyez consolée; le ciel l'a choisi pour la gloire et le bien de son Église.* M. de Bretonvilliers, dans ses Mémoires, le père Giry et d'autres auteurs s'expriment à peu près de la même manière, et s'ils diffèrent quant aux termes, ils s'accordent tous à faire dire à saint François de Sales, que *Dieu lui avait manifesté* la vocation de l'enfant.

Le saint Evêque fit plus encore : après avoir dit à madame Olier qu'elle ne devait plus s'arrêter à ses doutes, et l'avoir engagée à changer ses craintes en actions de grâces, il la pria de lui donner son fils, pour qu'il le formât lui-même aux vertus et à la science ecclésiastiques. Son dessein était, en quittant Lyon, de remettre à son coadjuteur la conduite du diocèse de Genève, et de se retirer dans une espèce d'ermitage situé sur le rivage du lac d'Anneci. Il y avait déjà fait bâtir cinq ou six cellules, et c'était dans cette solitude qu'il se proposait d'avoir le jeune Olier auprès de sa personne, comme autrefois le grand prêtre Héli eut en sa garde la jeunesse de Samuel. Dieu lui donna pour cet enfant toute l'affection et la tendresse d'un père, et il inspira à M. Olier pour le saint prélat la confiance la plus filiale, et l'amour le plus respectueux. Dès ce moment et jusqu'à sa mort, il ne donna plus à saint François de Sales que le nom de père. « Si je le nomme parfois mon père, » dit-il, prêchant un jour le panégyrique de ce saint, que la voix des peuples canonisait déjà, « c'est » que j'ai eu le bien d'avoir reçu... sa bénédiction, et d'avoir » porté la sainte soutane par ses saints avis et son conseil. »

Mais déjà le saint Evêque touchait à la fin de sa vie, il ne devait plus revoir son église d'Anneci; et sa mort, qui arriva peu de jours après, fit succéder les regrets les plus amers à

1*

ces douces espérances. La seule consolation que M. et madame Olier purent goûter, fut de lui présenter encore leur fils qu'il bénit pour la dernière fois. M. Olier père attendait à Lyon les deux cours de France et de Savoie : sachant que saint François de Sales devait accompagner cette dernière, il fut ravi de lui témoigner, dans cette circonstance, la haute estime qu'il faisait de son mérite et de ses vertus, et lui offrit, avec beaucoup d'instances, la moitié de son hôtel situé à la place de Bellecour, lequel étant d'une très-vaste étendue, et proche le monastère de la Visitation, présentait d'ailleurs toutes les commodités désirables. Le saint Evêque arriva le 29 novembre, mais, par amour pour la pauvreté, il refusa de loger dans la maison de l'Intendant. Il répondit à M. Olier et à d'autres personnes de considération qui lui faisaient les mêmes instances, qu'ayant prévu la difficulté qu'il y aurait de se loger (les deux cours étant à Lyon), il s'était déjà assuré d'un logement assez commode pour lui, et qui ne pouvait lui manquer. On le crut ; mais on fut bien surpris lorsqu'on apprit qu'il n'avait pour tout logis que la chambre du jardinier de la Visitation, exposée à tous les vents, et où demeurait de plus le confesseur du monastère. Les instances recommencèrent aussi inutilement ; et, comme on ne cessait de lui représenter qu'il souffrait beaucoup dans un lieu si incommode : « Je ne suis jamais mieux, répondit-il avec douceur, que » quand je ne suis guère bien. » Enfin il parut si résolu à n'en point sortir, qu'on fut contraint de l'y laisser.

Bientôt il tomba dans une grave apoplexie, et le bruit s'en étant répandu dans Lyon, il y eut une affluence extraordinaire à la chambre du jardinier. Madame Olier, sans pouvoir cacher son émotion ni ses larmes, y accourut suivie de ses enfants, pour servir elle-même ce saint malade, qui lui avait procuré tant de consolations. Mais tous les soins devenaient inutiles. Inconsolable de voir ravir sitôt à sa famille cet ange tutélaire, elle désira de recevoir au moins sa bénédiction, et d'entendre de sa bouche une dernière parole. Le saint

Evêque, accablé par le mal, n'en put proférer aucune ; il leva cependant, quoique avec peine, son bras presque défaillant par suite d'une abondante saignée, et il la bénit. Madame Olier désira pour ses enfants la même faveur, et ne pouvant, sans doute à cause de ses sanglots, en exprimer la demande au saint Evêque lui-même, elle pria l'un des assistants, M. l'Evêque de Damas, de la demander pour eux. Saint François de Sales leva de nouveau le bras et les bénit. C'était le jour des saints Innocents. Quoique les historiens du saint Evêque de Genève ne nous aient point transmis les circonstances de cette entrevue, on est fondé à croire que, dans ce moment, le cœur si aimant de saint François de Sales répandit sur le jeune Olier les plus doux sentiments de sa tendresse, et que ce père mourant pria le Seigneur d'achever dans son fils adoptif l'ouvrage qu'il était contraint de laisser imparfait; car l'un de ses historiens remarque que lorsque le saint Evêque bénit les enfants de madame Olier, le mal ne lui avait point ôté la présence d'esprit ; et un autre ajoute que quoiqu'il ne pût les bénir qu'avec peine, il le fit néanmoins *avec une façon assez contente et paisible*. « Je ne doute point, dit M. de » Bretonvilliers, que cette sainte bénédiction n'ait été la » source de plusieurs grâces que M. Olier a reçues depuis, et » ne lui ait obtenu de très-grandes faveurs de Notre-Sei- » gneur. » M. Olier en conserva toujours un précieux souvenir, mêlé d'une tendre et ferme confiance aux mérites de ce saint protecteur. Il ne cessa de l'invoquer, et, dans plusieurs circonstances, il éprouva l'effet de ses puissantes intercessions, comme on le verra dans la suite.

Déjà il avait atteint sa quatorzième année, et était parvenu à cette époque de la vie où l'amour de la dissipation et du plaisir entraînent la plupart des jeunes gens. Son naturel bouillant et son tempérament sanguin devaient l'exposer plus qu'un autre aux surprises de cet âge. Mais son bienheureux père veillait tellement sur tous ses pas, qu'il lui fut comme impossible de contracter jamais l'habitude du vice. Il rap-

porte lui-même que, dès qu'il s'était rendu coupable de quelque infidélité, un nuage épais obscurcissait aussitôt son esprit, jusqu'à le rendre incapable de la moindre application à ses devoirs d'études. « Je remarquerai ici, dit-il, que je » n'ai jamais rien pu apprendre que par grâce et dans le » temps que j'étais en grâce, selon qu'il me semblait. Etant au » collége, dès que j'avais commis un péché, j'avais l'entendement tout bouché et tout aveuglé, et me trouvais comme » impuissant de rien apprendre et retenir, si bien qu'il me » fallait aussitôt aller à confesse. Je me souviens aussi que » voulant entreprendre quelque action publique, il fallait » par nécessité que long-temps auparavant je me tinsse dans » la grâce. Le plus grand étonnement que j'eusse en ces » temps-là, était de voir des gens dans le péché, qui néanmoins étaient savants et apprenaient bien leurs leçons. J'admirais comment cela se pouvait faire, m'imaginant que tout » le monde fût comme moi. »

Par ces châtiments sensibles, et si propres à faire impression sur l'esprit d'un écolier, Dieu voulait lui inspirer un grand amour pour la vertu, qui fait le plus bel ornement de la jeunesse; et, dans une circonstance périlleuse, il daigna récompenser d'une manière comme miraculeuse ses généreux efforts. « A l'âge de quinze ans, un jour que je me baignais, » je traversai, dit-il, un bras de la rivière à la nage; ce qui » me mit hors d'haleine. Au moment d'aborder sur le rivage, » j'y aperçus quelques personnes qui me voyaient, et n'osant » paraître devant elles dans un état qui eût blessé la pudeur, » je voulus repasser à l'autre bord sans prendre haleine; » mais n'étant encore qu'au milieu, et déjà n'en pouvant plus, « je commençais à enfoncer, lorsque miraculeusement je rencontrai un pieu caché dans l'eau et enfoncé dans le sable; » je m'y appuyai d'un pied, en attendant qu'on me vînt secourir, ou que je prisse haleine, ce qui me tira du danger. Je » remercie la divine bonté de m'avoir donné souvent la vie, et » je la prie qu'elle me la conserve pour son service seulement.»

Vers ce temps, il éprouva de vifs désirs d'embrasser la vie religieuse. Son attrait le portait à entrer dans l'ordre des Chartreux, et souvent il visitait la Chartreuse de Lyon, en grande réputation de ferveur. « J'avais eu ce dessein et » éprouvé ce mouvement, dit-il, dès l'âge de quinze ans, ce » qui m'avait fait souvent solliciter ces bons Pères de me re- » cevoir parmi eux, grâce que je ne pus toutefois obtenir, » étant bien vrai que je ne la sollicitais pas si ardemment » comme je l'eusse pu, mes péchés, mes études et mes voya- » ges interrompant successivement ce dessein. Tous ces obs- « tacles cependant ne m'empêchaient pas d'aller toujours » visiter ces saints déserts dans toutes les provinces où j'en » rencontrais. »

Peu après, M. Olier père fut promu de la charge d'Intendant de Lyon, qu'il exerçait depuis huit ans, à celle de Conseiller d'Etat. Il ramena alors ses enfants à Paris; et ce fut dans l'Université de cette grande ville, que celui dont nous écrivons la vie acheva ses études. Il eut pour professeur de philosophie un des plus habiles maîtres qui fussent alors, Pierre Padet, professeur au collége d'Harcourt, sous lequel avait étudié Alain de Solminihac, depuis abbé de Chancellade. Les succès de M. Olier répondirent aux espérances qu'il avait données jusqu'alors; et à la fin de son cours, il soutint avec des applaudissements universels un acte public, en latin et en grec, sur toute la philosophie. Son professeur rendit même ce témoignage à la capacité de son élève, que dans ses thèses comme dans ses réponses aux difficultés, il avait réussi aussi bien qu'il était possible de le faire.

Après être sorti du collége d'Harcourt, il commença à fréquenter les écoles de Sorbonne, où il eut encore les mêmes succès. Il se proposait de parcourir la carrière de la licence, et pour s'y disposer, il suivit pendant plusieurs années de leçons, les plus habiles docteurs. « La bonté divine, écrivait- » il dans la suite, m'a donné pour maîtres des personnages » des plus capables qu'il y eût dans l'Université; feu mon père

» n'ayant jamais rien épargné pour mon avancement dans » les études. » Son père lui donna même pour précepteur particulier un docteur de Sorbonne, également recommandable pour sa piété et pour sa science, et qui fut professeur de théologie dans cette école. M. Olier retira de ces études de grands avantages : la langue grecque, dans laquelle il était fort versé, lui facilita beaucoup l'intelligence des divines Écritures, et en particulier celle des pères grecs qu'il lisait dans leur langue originale; et l'étude de la théologie scholastique lui fut très-utile, pour acquérir non-seulement la connaissance du dogme, mais aussi une certaine intelligence des mystères de Jésus-Christ. Il pensait que la scholastique, étudiée dans des vues pures et simples, était une excellente préparation à cette haute et sublime théologie. « J'estime la » scholastique, disait-il, comme elle le mérite, et j'avoue » que je lui suis beaucoup redevable pour l'intelligence et » l'appui des mystères. »

Les succès qu'il obtint dans ses études, d'autant plus flatteurs pour ses parents, qu'ils étaient plus justement acquis, leur inspirèrent bientot le désir de le produire dans le monde. Naissance, talents, réputation, qualités de l'esprit et du cœur, tout en lui concourait à faire un sujet de grande espérance; et la haute considération dont jouissaient ses proches, semblait, selon les fausses maximes du siècle, lui permettre de prétendre aux premières dignités de l'Eglise ou de l'Etat. C'était la perspective qu'ils lui mettaient souvent devant les yeux, et la piété dont ils faisaient profession n'était point assez pure pour écarter tout ce qui pouvait jeter dans son cœur des sentiments d'ambition et de vaine gloire. On lui parlait tantôt de se produire à la cour, et de se mettre sur les rangs pour parvenir; tantôt des démarches qu'on faisait, et de celles qu'il devait faire lui-même, pour seconder les vues qu'avaient sur lui des personnes puissantes. Son père, qui ne négligeait aucune occasion de lui donner de l'éclat, avait obtenu pour lui, outre le prieuré de la Trinité de Clisson, au

diocèse de Nantes[1], l'abbaye de Notre-Dame de Pébrac, de l'ordre des Chanoines réguliers de saint Augustin, au diocèse de Saint-Flour.

M. Olier n'avait que dix-huit ans lorsqu'il en prit possession; et le 11 octobre de la même année 1626, il fut élu chanoine-comte honoraire de l'illustre chapitre de Saint-Julien de Brioude, titre d'honneur que partageaient les évêques de Mende et du Puy; et les abbés de Saint-Robert de la Chaise-Dieu, et de Notre-Dame de Pébrac. Enfin ses parents obtinrent encore pour lui, le prieuré de Bazainville, au diocèse de Chartres.

Voulant le pousser aux honneurs, ils désirèrent qu'il exerçât déjà son talent pour la prédication. D'après la coutume, sa qualité d'abbé lui permettait de remplir ce ministère, quoiqu'il ne fût point prêtre, ni même dans les saints ordres; et il fut tellement goûté dans ces premiers essais, qu'on voulut bientôt l'entendre dans les meilleures chaires de la capitale. Sa mère était ravie des éloges qu'on donnait de toutes parts à son fils, et fondait sur lui ses plus flatteuses espérances. « Elle m'aimait beaucoup, dit-il, tandis qu'elle me » voyait marcher dans la grandeur et l'applaudissement du » monde, comme, par exemple, quand j'avais du train, » que je prêchais avec gentillesse, que je composais ces beaux » sermons à la mode, tout pleins de vanité, de pointes d'é» loquence et de curiosité; et que je ne disais rien contre les » mœurs du monde, à savoir l'avarice et la superbe. »

Ce fut, en effet, vers ce temps que M. Olier commença à fréquenter les grands, et à s'engager dans les divertissements du monde. Ses parents, pour lui frayer un chemin aux honneurs, lui prodiguèrent tous les moyens de paraître avec éclat. Il avait un grand train, deux carrosses, une livrée nombreuse, et goûtait les agréments de la société avec toute la liberté que prenaient les gentilshommes de son rang. La vivacité de son esprit, ses manières nobles, les agréments de sa personne, la considération dont jouissait sa famille,

alliée à tout ce qu'il y avait de plus élevé dans la magistrature; tous ces avantages le firent rechercher dans les sociétés du monde, dont la fréquentation faillit lui devenir funeste. Enfin ses parents ouvrirent les yeux, et se repentirent d'avoir voulu le sacrifier à leur vanité, en le jetant au milieu de tant de périls.

Sa mère surtout, qui avait une grande horreur du péché, fit, pour la conversion de son fils, des prières ferventes; elle répandait chaque jour beaucoup de larmes devant Dieu, et ne cessa de gémir et de prier jusqu'à son entière conversion. Plusieurs saintes âmes à qui Dieu inspira, vers ce temps, les mêmes sentimens de zèle et de dévouement, offraient pour lui les plus ardentes prières. L'une d'elles, qui fut l'instrument de sa conversion, quoique alors il ne la connût point, priait continuellement pour le renouvellement du clergé, et spécialement pour le faubourg Saint-Germain qu'elle habitait. C'était une âme de grâce, comblée des dons du ciel les plus extraordinaires, et favorisée des communications les plus intimes avec la mère de Dieu. Pour faire éclater davantage les richesses de sa bonté, Dieu était allé la choisir dans la classe la plus obscure, et dans l'une des professions les plus avilissantes aux yeux du monde. C'était Marie de Gournay, veuve de David Rousseau, l'un des vingt-cinq marchands de vin de Paris. Nous aurons occasion d'en parler plusieurs fois dans cette histoire; elle doit d'autant plus justement y trouver place, qu'on lui est redevable, après Dieu, de l'établissement du Séminaire de Saint-Sulpice, comme aussi de presque toutes les œuvres de zèle et de charité auxquelles le serviteur de Dieu se livra jusqu'à la mort. Elle était destinée à obtenir, par ses prières, la première conversion de M. Olier, c'est-à-dire son établissement dans la vie de la grâce, ainsi que celle de plusieurs jeunes abbés de qualité que nous ferons connaître bientôt; et c'est sans doute cette sainte veuve que désigne un historien, en parlant ainsi de ces ecclésiastiques : « Un jour, qu'ils reve-
» naient de la foire Saint-Germain, une pauvre femme les

» aborda dans la rue, et leur dit : Hélas, Messieurs, que
» vous me donnez de peine! Il y a long-temps que je prie
» pour votre conversion. J'espère qu'un jour Dieu m'exau-
» cera. » Les prières de Marie Rousseau ne furent pas inuti-
les. M. Olier, alors âgé de vingt ans et demi, commença à en
ressentir les effets, et éprouva des désirs passagers de rompre
entièrement avec le monde, et de mener une vie parfaite,
quoique pendant dix-huit mois ces désirs fussent toujours
impuissants.« Je reconnais, dit-il, être redevable de ma pre-
» mière conversion à cette sainte âme; et Dieu m'a obligé
» plusieurs fois, devant que de la connaître, de dire tout haut
» à nos Messieurs : Il y a quelque personne qui est la cause
» de ma conversion. La sainte Vierge, sous la protection de
» laquelle j'étais né, travaillait de toutes parts, et mettait en
» prières toutes ses servantes particulières pour ce sujet. Je
» commençai donc de naître alors à Dieu, par désir et par
» affection légère, sans pourtant quitter tout à fait le péché.
» J'avais peine à aimer le monde, et ne pouvais y trouver de
» divertissement véritable; mais toutefois je retombais tou-
» jours, malgré tous les attraits de Dieu, ses sollicitations
» perpétuelles, les punitions journalières que je sentais après
» mes fautes, et la fréquentation des sacrements, jusqu'au
» temps que j'allai à Notre-Dame de Lorette, où je fus en-
» tièrement conçu à la grâce. »

Il était dans ces dispositions, lorsqu'il résolut d'entrepren-
dre le voyage d'Italie, dessein qui vint assurément de Dieu,
comme la suite le fit voir, mais qui ne parut être inspiré à
M. Olier que par le désir d'une gloire mondaine. Passionné
alors pour les sciences, il ambitionnait de s'y faire un nom.
La connaissance de la langue grecque n'était rien à ses yeux,
il aspirait à un genre de mérite qui le distinguât de la foule,
et il conçut le dessein d'apprendre l'hébreu, pour soutenir
en Sorbonne quelqu'une de ses thèses en cette langue. Ce
motif le détermina à aller à Rome, pensant qu'il trouverait
d'habiles maîtres dans cette capitale, et qu'il s'appliquerait

avec plus de liberté à l'étude, en s'éloignant ainsi de ses amis. Ce fut une conduite bien miséricordieuse sur M. Olier, que le dessein qu'il forma de ce voyage : il allait à Rome dans l'intention d'acquérir la science qui enfle, et Dieu l'y conduisit, comme saint Paul à Damas, pour l'abattre, le terrasser, et en faire un vase d'élection. Il ne permit point que dans cette ville M. Olier se procurât des connaissances et des protections parmi les grands, ni qu'il fréquentât les savants et les curieux que le goût des arts y attire de toutes les parties de l'Europe. Il y était venu pour y apprendre la langue hébraïque, et Dieu voulut qu'il éprouvât, en arrivant, un affaiblissement des yeux, qui lui interdit tout à fait cette étude, et qui lui fit même craindre de perdre entièrement l'usage de la vue. Les médecins ne négligèrent rien pour le rétablir ; mais toutes les ressources de leur art furent employées inutilement, Dieu lui en réservant une plus efficace dans la protection de la très-sainte Vierge. Il inspira donc à M. Olier de faire vœu d'aller en pèlerinage à Lorette, lieu où, selon une tradition incontestable, se trouve la maison dans laquelle s'est opéré le mystère de l'incarnation, et qui est célèbre dans tout le monde chrétien par des miracles sans nombre.

Vers la fin du mois de mai 1630, il se mit en chemin, au fort des chaleurs du pays. Il se couvrit d'un habit d'hiver, par esprit de pénitence; et commença son pèlerinage à pied. Un voyage de cinquante lieues pour un homme de sa condition, et déjà affaibli par les remèdes, était plus qu'il n'en fallait pour l'épuiser dès les premières journées ; néanmoins ses entretiens avec Dieu et avec Marie le soutenaient et le soulageaient, jusqu'à lui faire oublier la fatigue du corps. Tantôt il récitait le chapelet; tantôt il se délassait en composant, à la louange de la Reine du Ciel, de touchants et pieux cantiques. Mais lorsqu'il ne lui restait plus qu'une journée de chemin à faire, il fut attaqué d'une violente fièvre, occasionnée par la fatigue, et qui le contraignit de s'arrêter,

comme si DIEU eût voulu d'abord le réduire à cet état, pour lui faire éprouver plus sensiblement le pouvoir de sa sainte mère. Délivré d'un premier accès, il crut retrouver toutes ses forces dans le désir qui le pressait d'arriver au terme de son voyage ; elles ne répondirent point à son ardeur : il ne put s'y rendre qu'en se traînant pour ainsi dire sur la route, tant il se trouva affaibli dès la première lieue. Cependant plus il approchait du saint lieu, plus il go t de consolations intérieures; et ces grâces sensibles, augmentant sa confiance en Marie, lui faisaient croire qu'elle agréait ce pélerinage, et les fatigues qu'il endurait pour lui plaire. Dès qu'il aperçut de loin l'église de Lorette, il éprouva tout à coup les impressions les plus tendres, et tout ce que l'amour peut exciter de plus vives émotions. « Je sentis alors mon cœur, » dit-il, comme blessé d'un coup de flèche, ce qui me remplit tout du saint amour de Marie. »

Aussitôt qu'il fut arrivé à la ville, ceux qui l'accompagnaient s'empressèrent d'appeler un médecin; mais il leur témoigna, de son côté, une si vive impatience d'aller se prosterner devant l'image miraculeuse de la très-sainte Vierge, qu'ils n'osèrent y mettre obstacle. Il s'y transporta donc peu de moments après, et c'était là que DIEU lui avait préparé le remède qui devait opérer la guérison de son corps, et l'entière conversion de son âme.

Dès qu'il eut mis le pied dans la grande église, au milieu de laquelle s'élève la sainte maison, « car je n'osais pas, dit- » il, entrer ce jour-là même dans cette chapelle, n'ayant pas » été à confesse ; » son âme se sentit comme toute inondée de consolations intérieures. « Je fus touché vivement ajoute-t-il, » jusqu'à verser des larmes en abondance. Je fus tellement » attendri par les caresses de la très-sainte Vierge, et je res- » sentis des secours si puissants, qu'il fallut me rendre à mon » Sauveur qui me poursuivait depuis un si long temps. Je me » trouvai si puissamment touché, et je sentis des mouvements » si vifs, que, tout baigné de larmes, je demandai avec

» instance à la très-sainte Vierge, qu'elle m'obtînt la mort,
» quand elle prévoirait que je devrais tomber dans mes pé-
» chés passés, dans lesquels, grâce à DIEU, je ne suis point
» retombé depuis. Mon DIEU ! qu'ils sont utiles aux pécheurs,
» les lieux dédiés à la piété de la très-sainte Vierge. Ce fut
» le coup le plus puissant de ma conversion ; et, comme
» cette admirable princesse fait plus de bien qu'on n'en de-
» mande, au lieu de la guérison des yeux du corps que je lui
» demandais, elle me donna celle des yeux de l'âme, qui m'é-
» tait bien plus nécessaire, sans que je le connusse toutefois.
» Je crois que le corps et l'âme auraient bien à combattre à
» qui reçut davantage. En entrant dans l'église, je fus guéri
» soudainement de la fièvre, en sorte que le médecin étant
» ensuite venu me visiter, me trouva le pouls si remis, qu'il
» crut que j'étais arrivé en carrosse. Outre que je reçus la
» guérison de mes yeux, et que depuis je n'ai pas eu sujet
» d'appréhender pour la vue, je reçus alors un grand désir de
» la prière; car je me souviens que je demandai avec zèle
» de pouvoir passer la nuit en prières dans cette sainte mai-
» son, comme je l'ai fait ailleurs dans des lieux dédiés à la
» très-sainte Vierge. »

Il passa en effet la nuit dans l'église de Lorette, toujours en prières, et versant continuellement des larmes. Les grâces extraordinaires dont il y fut favorisé, firent de M. Olier un homme nouveau ; et, après ce voyage, il n'était plus reconnaissable. « C'est dans ce saint lieu, dit-il, que j'ai été en-
» gendré à la grâce par les prières de la très-sainte Vierge,
» et cette mère de miséricorde m'a fait renaître à DIEU dans
» le lieu même où elle avait engendré JÉSUS-CHRIST dans ses
» chastes entrailles. » Il retourna à Rome, marchant encore à pied, et y arriva sans nul accident, bien consolé du succès de son voyage, s'occupant, dans le chemin, des miséricordes de DIEU, et des grandeurs de son aimable bienfaitrice.

Le désir de rompre tout commerce avec le monde, pour se donner à DIEU sans partage, inspira à M. Olier la

pensée d'embrasser la vie religieuse dans quelque monastère d'Italie. Il alla, pour ce dessein, dans l'île de Capri, au royaume de Naples, et là, sentant un vif attrait pour la solitude, il songea d'abord à se retirer dans quelque chartreuse, afin d'y vivre entièrement inconnu. Mais dans l'incertitude de ce que Dieu demandait de lui, il visita quelques-unes des maisons de ces contrées, qui retraçaient la vie des anciens anachorètes : la vue de ces anges terrestres fit naître en lui des impressions et des désirs qu'il avait peine à ne pas regarder comme des marques de vocation à la vie du cloître ; et son attrait toujours croissant pour la contemplation, joint à la crainte de se perdre dans le monde, s'il y rentrait, le confirmaient tous les jours dans cette persuasion. Cependant ne connaissant pas assez clairement les desseins de Dieu sur lui, il prit le parti de repasser en France, où sa mère, privée de toute consolation, sollicitait instamment son retour. Elle venait de perdre son mari, à la suite d'une maladie longue et douloureuse, pendant laquelle ce dernier avait fait éclater sa patience et sa vertu.

M. Olier, vivement affligé de cette nouvelle, qu'il apprit à Rome, ne put, pendant un jour et une nuit entière, arrêter les larmes que lui faisaient répandre la tendresse filiale, plutôt que la crainte des jugements de Dieu sur une âme si chrétienne. « Il est, comme je l'espère, dans le ciel, écrivait-il, par l'heureuse fin qu'il a faite après de longues et très-fâcheuses maladies, et surtout après la dévotion très-particulière qu'il a toujours eue envers la sainte Vierge. »

Depuis la mort de son mari, madame Olier ne cessait de solliciter son fils de repasser en France. Par un mélange de piété et de vanité mondaine, assez ordinaire à la plupart des parents qui se flattent d'être chrétiens, elle désirait que son fils menât dans le clergé une vie régulière ; mais elle n'ambitionnait pas avec moins d'ardeur, pour lui, les postes de l'Église les plus éminents. Se voyant chargée seule du soin de ses fils, elle les poussait, malgré leur jeunesse, dans la

carrière des honneurs ; elle obtint une charge de Maître des Requêtes pour François Olier de Verneuil, son aîné, qui avait d'abord été Conseiller au Parlement de Paris ; elle pourvut Nicolas-Edouard Olier de Fontenelle, le plus jeune, de celle de grand Audiencier de France, que leur père avait possédée de nouveau avant sa mort ; et, pour celui dont elle demandait le ret ur, elle venait d'obtenir une place d'Aumônier du Roi, qu'elle se flattait de lui faire accepter. « Cette bonne » mère, disait ce dernier, m'attendait avec impatience au re- » tour de Rome et de Notre-Dame de Lorette, où j'avais été » conçu à la piété et à la véritable vie ; elle me demandait » beaucoup, dans l'attente qu'elle avait que je reviendrais et » que je paraîtrais avec éclat en sa maison, que je l'élèverais, » que je me pousserais à la cour. Elle me prit en si grande » affection, me voyant encore dans les vanités du siècle et » tous les trains du monde, qu'elle ne pouvait assez me ca- » resser ni me chérir. Elle me disait même que je tiendrais » la place de mon père, et que je lui servirais de consolation » et d'appui ; ce qui ne dura que fort peu.

» Quoique je n'eusse rien changé dans ma conduite exté- » rieure, je puis bien avouer, néanmoins, que depuis ma vo- » cation à Dieu dans Lorette, je ne pouvais me complaire en » autre chose qu'en l'entretien de Dieu ; le reste m'était à » charge, ce m'était une géhenne ; si bien que mon élément » et mon centre était de parler de Dieu seul. Toutefois, je de- » meurai comme caché l'espace de neuf mois, sans révéler à » personne le dessein que j'avais de servir Dieu, et au de- » hors je ne paraissais quasi point changé. Mais au jour de » Noël, dans lequel je fis ma confession générale, je déclarai » entièrement que j'étais à Dieu en Jésus-Christ, et je mon- » trai au dehors ce que j'avais tenu caché au dedans. » Ce fut donc alors que M. Olier commença à faire profession d'une vie toute apostolique, et à mépriser les faux jugements du monde, pour embrasser la sainte folie de la croix. Ce n'est pas qu'il regardât comme la voie commune des ecclésiastiques le genre

extraordinaire de dévouement envers les malheureux qu'on le vit déployer ; mais il était persuadé qu'il ne pouvait résister aux mouvements de zèle dont il se sentait pressé, sans résister à DIEU même ; et que, de sa fidélité à les suivre, dépendraient la mesure de sa grâce et toute la suite de sa vocation. Ces sollicitations pressantes le portèrent d'abord à imiter la conduite extérieure de JÉSUS-CHRIST, en faisant profession publique de ses conseils et de ses maximes ; et comme la mission du Sauveur avait eu principalement pour objet les pauvres, qu'il était venu évangéliser, M. Olier se sentit fortement attiré à leur service, et en fit dès lors son œuvre de prédilection.

Dès ce moment, il s'éloigna tout à fait de la compagnie des grands, pour se confondre avec les gens du plus bas peuple. Toutes les fois qu'il rencontrait des pauvres dans les rues de Paris, il les abordait avec bonté, et les conduisait dans sa maison pour les instruire. Ceux qui étaient le plus mal vêtus lui semblaient avoir droit à une plus grande tendresse; il les recherchait à dessein, et leur témoignait une vive affection. Les ayant ainsi réunis, il les catéchisait, leur apprenant à chacun ce qu'ils devaient croire et pratiquer pour arriver au salut, et leur faisait des aumônes proportionnées à leurs besoins. Comme il n'était point encore prêtre, ni même engagé dans les ordres sacrés, il préparait tous ces pauvres à faire des confessions générales, et se servait d'un domestique sûr pour les conduire ensuite à un confesseur dévoré du même zèle, avec qui il s'était lié d'une étroite et sainte amitié; M. François Renar, fils d'un Maître des Requêtes, honoré depuis peu du caractère de la prêtrise. Non content d'instruire en secret tous ceux qui voulaient le suivre, il donna bientôt à la capitale un exemple de zèle apostolique inconnu jusqu'alors. S'il en rencontrait qu'il ne pût conduire à la maison de sa mère, il s'arrêtait au milieu des rues, les instruisait en particulier, et leur rendait les mêmes services. Il en était souvent environné ; car ces men-

diants, venant les uns après les autres, et voyant leurs camarades si bien accueillis par l'homme de DIEU, s'en approchaient eux-mêmes volontiers. Une charité si extraordinaire paraissait mal réglée aux yeux des gens du monde, et attirait souvent à M. Olier leurs railleries et leurs mépris. Un jour, comme il catéchisait un pauvre à la porte de Notre-Dame, un homme fort bien vêtu s'approcha d'un domestique qui le suivait, et lui dit : *Tu diras à ton maître qu'il est un fou.* M. Olier qui l'avait entendu sans en rien faire paraître, continua d'instruire ce mendiant avec une douceur et une humilité capables de faire tomber à ses genoux celui qui l'outrageait ainsi, s'il avait su apprécier sa vertu. Lorsqu'il rencontrait dans les rues des pauvres malades, il les conduisait lui-même à l'hôpital, et les y faisait transporter sur le champ, s'ils étaient trop faibles pour s'y rendre eux-mêmes. Il n'était pas rare d'entendre des personnes du monde le traiter d'homme simple, qui avait perdu l'esprit : « A quoi pense-t-il, disait-on, de s'amuser ainsi avec la populace? » Mais ni ces discours, ni beaucoup d'autres, plus injurieux encore, ne purent diminuer sa fidélité à l'attrait intérieur qui le pressait.

Il ne pouvait pratiquer long-temps des œuvres si opposées à la prudence mondaine, sans éprouver des contradictions de la part de ses proches. Quelques-uns le blâmaient hautement, et regardaient sa conduite comme une singularité déshonorante pour un homme de qualité. On n'épargna, pour l'en dégoûter, ni railleries, ni reproches, ni représentations. Plus d'une fois on en vint jusqu'aux injures et aux menaces, et enfin on usa même d'une sorte de violence pour écarter les pauvres de l'appartement où il les rassemblait. Alors il commença à les conduire dans le lieu de la maison qui lui rappelait l'étable de Notre-Seigneur, ayant néanmoins l'attention, par ménagement pour sa famille, de les y introduire par une porte dérobée. Il réunissait aussi de jeunes écoliers, et même plusieurs aspirants à l'état ecclésiastique, pour les former à la vertu et aux lettres ; et c'était aux yeux de ses pa-

rents un nouveau sujet d'humiliation et de déshonneur. « Je » n'ai jamais pu me dispenser de cette occupation, écrit-il, » quelque murmure que cela excitât dans ma famille, qui » était choquée de me voir tenir ainsi de jeunes écoliers au- » près de moi, et faire le pédagogue de la jeunesse. Il est » vrai que la bonté de Notre-Seigneur n'a pas souffert que » j'ai eu de grandes oppositions au point que j'en pouvais » avoir de la part de feu mon père; car il avait un tel pou- » voir sur moi, que, s'il eût vécu dans le commencement » de mon retour de Rome, lorsqu'il fallut parler aux pau- » vres en pleine rue, je ne sais si j'eusse osé en sa présence » l'entreprendre. Il voulait me pousser dans le monde, et » me mettre à la cour, où j'eusse eu mauvaise grâce de pra- » tiquer cet emploi. » Parlant ensuite des missions qu'il en- treprit peu après, il ajoute : « De plus, je ne sais s'il eût pu » souffrir qu'au lieu de paraître en public et dans les meil- » leures chaires de Paris, comme j'avais commencé, je fusse » allé prêcher dans les missions, aux plus pauvres villages, » où je ne trouvais quelquefois qu'une grosse pierre pour » chaire et point de bonnet, en sorte qu'il me fallait prêcher » nu-tête et jusqu'à trois fois par jour; cet homme sage et » prudent n'eût pu le souffrir alors, à cause que la mission » n'était point encore pratiquée par des personnes de condi- » tion. »

Sa mère, qui lui avait témoigné tant d'affection à son retour de Rome, fut la première à ne pouvoir le souffrir dans des occupations qu'elle regardait comme un déshonneur public pour sa famille. Déjà elle avait commencé à ne plus le voir du même œil lorsqu'il eut refusé la charge d'Aumônier du Roi, et qu'il commença à vivre éloigné du monde. Mais ce qui excita les murmures de tous ses proches contre lui, ce fut que, peu après son retour en France, il facilita à mademoiselle de Bussy, sa cousine, les moyens de s'arracher au monde et de se consacrer à Dieu dans l'ordre du Carmel. Cette vertueuse fille en conserva jusqu'à sa mort la plus vive et la

plus sincère reconnaissance pour M. Olier. Avant même de sortir de la maison, « elle demanda, dit-il, la clef de mon » coffre, et elle y laissa mille belles choses, qui étaient des » restes de sa vanité; croyant par là reconnaître les petits ser- » vices que je lui avais rendus malgré ses parents et les » miens, des mains desquels j'étais parvenu à la dégager. » J'aidai encore une dame, attachée à sa personne, à être » reçue Carmélite. Je trouvai donc ces vanités dans mon » coffre, après son départ, et je m'en servis pour faire des » présents à la très-sainte Vierge, comme j'avais commencé » à le faire dès auparavant. J'offris, pour l'ornement de plu- » sieurs églises qui lui sont dédiées, divers présents en dia- » mants, en argenterie et autres, et je fus un de ceux qui » contribuèrent, par quelque somme considérable, à la dé- » coration de l'église de Notre-Dame de Paris. Depuis, je » lui ai fait de temps en temps quelques présents, ayant tou- » jours tâché de témoigner mes affections à cette grande » princesse, en lui sacrifiant les choses qui m'étaient le plus » chères, et bien souvent sans le vouloir; car, dès que j'a- » vais quelque chose de beau, je sentais dans mon cœur » une impulsion involontaire de porter cet objet à Notre- » Dame. » Au milieu de toutes les contradictions que ses pro- ches lui faisaient éprouver, M. Olier montrait la plus inalté- rable patience. Il croyait même que dans les procédés de sa mère, et dans ceux de ses autres parents à son égard, il y avait plus de pureté d'intention et de droiture que dans ses actions les plus saintes, et qu'ils n'agissaient ainsi envers lui, que parce que Dieu voulait, par ce moyen, éprouver sa pa- tience et lui faire expier ses péchés. « Lorsque ma mère » m'avait fait quelque mauvais traitement, dit-il, j'allais » quelquefois à l'église Notre-Dame, et, me prosternant de- » vant la statue de la très-sainte Vierge, je lui disais, le » cœur tout affligé: Je vous prends pour ma mère, puisque la » mienne me rebute; ma sainte Vierge servez-moi de mère » s'il vous plaît. »

M. Olier ne mit cependant point de bornes à sa ferveur, malgré la douceur et les ménagements dont il usait pour ne pas trop aigrir ses proches. Ce même attrait fort et puissant, qui l'avait porté à instruire publiquement les pauvres, l'obligea, comme il s'exprime lui-même, à des actes plus héroïques encore, à baiser leurs pieds et même leurs plaies les plus horribles. Les victoires de ce genre qu'il a remportées sur lui-même sont la preuve la plus décisive de la grandeur de son courage, et l'un des plus beaux triomphes de sa foi. Après que la religion a publié partout les traits semblables d'un père Claver et de l'illustre apôtre des Indes, nous ne pensons pas devoir dérober à l'édification publique les actes de ce genre d'héroïsme que présente la vie de M. Olier, ni que la délicatesse des lecteurs chrétiens se refuse à en entendre le récit. Pressé par cet attrait intérieur, M. Olier, après avoir catéchisé les pauvres dans les rues de Paris, leur baisait ensuite les pieds par respect. S'ils avaient quelque plaie, il leur demandait comme une grâce la permission de la baiser; et, étouffant alors les plus fortes répugnances de la nature, il ne craignait pas de coller ses lèvres sur des ulcères dont la vue seule faisait horreur aux passants. Une personne qui l'accompagnait a compté jusqu'à seize occasions différentes, dit M. de Bretonvilliers, où elle l'a vu baiser ainsi les plaies les plus infectes, et coller sa bouche avec tant de tendresse et de complaisance sur la pourriture même qui en découlait, qu'il en avait ensuite le visage tout couvert. Traversant un jour le pont de l'Hotel-Dieu, il aperçut un pauvre par terre, qui avait une plaie dont les passants ne pouvaient soutenir la vue : il s'approche aussitôt, se jette à ses pieds, et ne voyant que Jésus-Christ dans la personne de son membre souffrant, après l'avoir embrassé, il baise la partie affligée de son corps à plusieurs reprises. Il revenait alors de l'église de Notre-Dame, et, selon la coutume qu'il observa quelque temps, il baisait, en sortant, les pieds de tous les pauvres qu'il rencontrait aux portes, sur le parvis, sur les ponts et dans les

rues, sans jamais résister à l'attrait intérieur qui le portait si puissamment à ces sortes d'actes. « Qu'il est doux, ô mon » DIEU! de vous obéir, écrivait-il, et que vous rendez bien » le centuple à ceux qui font semblant de vous être fidèles; » car je ne puis pas dire vous l'être réellement, sinon que j'ai » toujours tâché de vous obéir depuis le moment que je me » suis converti. Jamais je n'ai pu souffrir de vous rien refu- » ser, en ayant le moyen et la force; et j'ai toujours adhéré » à vos sentiments, pour jeune que j'aie été à votre divin » service. Saint Paul disait : Depuis ma vocation, je n'ai pu » adhérer à mes volontés propres, à mon jugement et aux » inclinations du sang et de la chair; eh! plût à DIEU que » cela fut ainsi de moi, qui ne suis que superbe, comme en » effet j'en suis tout composé! »

M. Olier, non moins docile à la voix du guide de sa conscience, qu'il avait été généreux à suivre l'attrait divin, cessa peu après d'offrir aux yeux de la capitale le spectacle d'une si étonnante humilité. Son confesseur, satisfait du courage héroïque de son pénitent, lui fit observer que ces actes extraordinaires de charité pourraient à la fin lui donner trop d'éclat : il n'en fallut pas davantage pour les interrompre aussitôt. M. Olier s'abstint donc dès ce moment de baiser les plaies des pauvres qu'il rencontrait à Paris et dans les autres villes, mais il ne laissait pas alors de les baiser en esprit. « Dans les villes, écrivait-il, douze ans après, souvent et » quasi toujours, je les baise en esprit, ne pouvant pas le » faire extérieurement. Je sens mon cœur porté par l'esprit » de Notre-Seigneur jusqu'à la plaie, avec grande tendresse. » Cela m'apprend que ce bon maître aime beaucoup ces sortes » d'occupations intérieures; qu'à l'intérieur rien ne doit » nous paraître impossible; et que nous ne devons rien lais- » ser à faire, afin que dans l'occasion où DIEU nous deman- » dera la chose jusqu'à l'extérieur, nous soyons toujours » prêts à obéir. Il faut donc que notre intérieur soit bien plus » grand que notre extérieur, et que ce que nous faisons au

» dehors nous paraisse si petit à l'égard de ce que nous dé» sirons faire pour Dieu à l'intérieur, que l'œuvre extérieure » nous fasse rougir, étant si peu de chose pour une aussi » grande majesté. »

Lorsqu'il marchait par la campagne, et qu'il rencontrait des pauvres, cédant alors à son attrait, il demandait de baiser leurs pieds ou leurs ulcères. Il rapporte lui-même que ces rencontres semblaient souvent être ménagées par une disposition particulière de la Providence, tant pour le soulagement spirituel et corporel de ces malheureux auxquels il faisait toujours l'aumône, que pour sa propre édification. Un jour, il vit venir à lui trois pauvres les uns après les autres, et sous lesquels sa foi vive et ardente lui montrait Jésus, Marie et Joseph. « Le premier qui passa, dit-il, ce fut un » bon vieillard, l'autre une bonne femme, et le troisième un » jeune homme. Je les interrogeais de leur croyance, à quoi » ils me répondaient fort bien; le dernier surtout, qui me » représentait Jésus-Christ, me toucha beaucoup : c'était » un jeune homme qui avait un côté du corps tout brûlé, le » bras tout retiré, tout perdu et même écorché. Je lui de» mandai entre autres choses d'où lui était venu cet accident; » il me répondit que pour avoir voulu sauver ses enfants du » feu, il s'était ainsi brûlé le corps. Il ne pouvait répondre » plus justement à ma pensée; ce rapprochement entre lui et » mon Sauveur couvert de plaies pour avoir voulu sauver ses » enfants, me toucha vivement. Hé! Dieu vous bénisse, lui » disais-je à chacune de ses réponses. Après que je l'eus » consolé et que je lui eus souhaité la bénédiction de Dieu, » il s'en alla content ; je le fus aussi beaucoup moi-même, de » ce qu'il m'avait permis de lui baiser sa plaie. »

L'ardeur avec laquelle M. Olier s'excitait à l'amour divin, et sa générosité à embrasser les pratiques les plus héroïques de la vie parfaite, n'étaient point, comme on pourrait se l'imaginer, l'impulsion aveugle d'une ferveur indiscrète, ou l'excès d'une imagination déréglée. Pour juger de la sagesse

de cette conduite extraordinaire, il est nécessaire de considérer les desseins que la Providence avait formés sur lui, et auxquels ces actes de vertu devaient servir de préparation.

DIEU ne le destinait pas seulement à devenir, selon l'expression de l'Assemblée du clergé de 1730, *l'ornement et la gloire insigne du clergé de France*, à *l'embaumer* encore après sa mort *de l'odeur de sa sainteté*, comme le témoignait Bossuet, et pour nous servir des paroles d'un des historiens de saint Vincent de Paul, à *attacher à son nom l'idée d'un des plus saints prêtres qui aient jamais été dans l'Église.* Il avait encore daigné le choisir comme l'un des hommes apostoliques, suscités alors pour réformer le clergé, par l'établissement des séminaires en France, et pour communiquer cette trop tardive, mais si heureuse impulsion, qui multiplia bientôt ces établissements dans tout le royaume. M. Olier devait laisser après lui, dans le séminaire principal qu'il fonda, *une source de grâces pour tout le clergé*, ainsi que s'exprime Fénélon, et comme *une citadelle pour la religion, une école de toutes les vertus;* donner enfin à l'Eglise de France une compagnie uniquement vouée à la formation de ses ministres, et qui continuât après lui cette œuvre si importante et si désirée.

Cette vocation exigeait la perfection la plus éminente, et comme une nouvelle conversion dans M. Olier. Elle supposait, du côté de DIEU, des secours extraordinaires; et ces grâces excellentes qui forment à la perfection des vertus sacerdotales, les hommes à la sanctification desquels le salut d'un grand nombre d'âmes est comme attaché. En considérant l'étendue et les suites d'une telle vocation, on ne doit pas être surpris que DIEU ait commandé à l'une de ses plus zélées servantes, d'offrir, pour la parfaite sanctification de M. Olier, les prières les plus ardentes et toutes les austérités que pouvait lui inspirer la générosité de son amour. Nous parlons de la mère Agnès de JÉSUS, Prieure du couvent de Sainte-Catherine de Langeac, ordre de saint Dominique, en singulière

vénération dans toute l'Auvergne, le Velay et les provinces voisines, et dont la vie, toute extraordinaire qu'elle a été, ne doit rien avoir de suspect depuis que le saint-siége apostolique, après une longue et sérieuse discussion, a déclaré, par un décret solennel, que cette sainte fille a pratiqué toutes les vertus chrétiennes dans un degré héroïque. Elle ne cessait de prier pour la sanctification du clergé, et pour la conversion des pauvres habitants des campagnes, privés dans ces quartiers de presque tous les secours de la religion. Un jour qu'elle demandait avec larmes de sortir promptement de ce monde, Notre-Seigneur lui dit : *Tu m'es encore nécessaire pour la sanctification d'une âme qui doit servir à ma gloire :* et, peu de temps après, la très-sainte Vierge, pour qui la mère Agnès éprouvait un amour et une dévotion qui trouvent peu d'exemples, même dans l'histoire des Saints, lui apparut toute revêtue de gloire, et lui fit entendre ces paroles, qui furent le développement des précédentes : *Prie mon Fils pour l'abbé de Pébrac.* C'était l'abbaye de M. Olier, à deux lieues de Langeac. La mère Agnès ne le connaissait point alors, elle n'en avait jamais entendu parler, et n'eut de rapport avec lui qu'au bout de trois ans de prières, d'austérités et de larmes. Il faut entendre M. Olier lui-même témoigner à Dieu et à Marie sa reconnaissance pour une si touchante invention de leur amour.

« En l'honneur de la très-sainte Vierge, l'avocate des pé-
» cheurs, dont je suis le premier; protestant à ses pieds, en
» qualité de son indigne esclave, que je suis redevable à son
» intercession de toutes les grâces que j'ai reçues, je dirai,
» couvert de confusion, qu'à peine sorti des abymes du pé-
» ché où je m'étais plongé pendant plusieurs années de ma
» jeunesse, et jusqu'à vingt-deux ans, cette reine du ciel,
» plus ravissante dans sa bonté que dans sa grandeur, prit
» le soin, et, si j'ose le dire, la peine de descendre sur la
» terre, et de visiter une de ses servantes d'admirable sain-
» teté, et à laquelle elle dit : Prie mon Fils pour l'abbé de

» Pébrac, parlant de ce misérable pécheur ; ce que cette sainte
» fille exécuta si soigneusement, qu'à tout moment elle m'a-
» vait présent à son esprit sans m'avoir jamais vu, étant à
» cent lieues d'elle, et qu'elle s'immolait pour moi comme
» une victime à la justice de Dieu. Car, après avoir souffert
» pour mes péchés abominables des peines excessives de la
» part du Fils de Dieu, qui lui faisait souffrir les impressions
» de sa passion et de sa mort, unique source de toute sa-
» tisfaction digne de Dieu, elle employait encore pour moi
» toutes les inventions que l'amour a coutume de fournir aux
» âmes pénitentes, comme cilices, haires, disciplines, cein-
» tures de fer ; et avec tant de générosité, qu'elle ensanglan-
» tait les murs de sa cellule, et que les ardillons de ses dis-
» ciplines se retroussaient contre ses os, qui en demeuraient
» découverts et dépouillés de chair. Tels étaient les excès de
» sa pénitence, à quoi elle joignait encore ce qu'il y a de
» plus précieux, les soupirs de son cœur, et des contritions
» si violentes, qu'elles eussent brisé des rochers ; et enfin
» ses larmes abondantes qu'elle répandait tous les jours une
» heure entière.

» Je remercie l'ineffable bonté de Dieu, qui, non contente
» des caresses qu'elle fait à mon âme, décharge encore sa
» colère sur un autre que moi, et choisit dans le corps de
» son Fils, qui est l'Eglise, une des parties les plus belles
» et les plus délicates, afin de satisfaire pour les crimes de
» la plus sale et de la plus honteuse ; car tout mon sang
» versé goutte à goutte, et tout mon corps tranché en pièces,
» tous les jours de ma vie, n'eussent été suffisants. Si bien
» que la bonté de Dieu chercha ailleurs à contenter sa jus-
» tice ; ne trouvant point en moi ni la pureté de l'amour pour
» lui plaire, ni les forces pour suffire à une juste pénitence,
» et aux emplois laborieux des missions auxquelles elle me
» destinait. Donc, qu'à jamais la divine bonté soit louée, bé-
» nie, adorée. Que tous les anges et les saints publient à
» haute voix sa sainte, adorable et infinie miséricorde pour

» moi. Que je cesse de vivre et d'être, pour publier, par ma
» destruction et mon silence, qu'il est au-dessus de toute
» louange, puisque tout ce qui existe, converti en bouches
» et en langues, ne serait pas capable de raconter la moindre
» de ses gloires, dont la plus grande est celle de sa miséri-
» corde. Qu'en attendant, Seigneur, mon cœur, ma vie,
» mon être soient convertis en mon Jésus, pour être à votre
» gloire une hostie de louange qui magnifie votre bonté et
» chante votre miséricorde. »

M. Olier n'eut connaissance des prières et des austérités de la mère Agnès, qu'au bout de trois ans, lorsqu'il vit pour la première fois cette grande servante de Dieu. Déjà cependant il en éprouva les effets dans la grâce signalée que Dieu lui fit, en le fixant enfin sur sa vocation. Il n'avait point encore de directeur, et ne savait pas même qu'il fût nécessaire d'en avoir un pour avancer dans la vie parfaite. Toujours incertain sur sa vocation, il doutait si Dieu ne voulait pas qu'il entrât dans quelqu'un des ordres religieux les plus réformés, ou s'il était appelé à travailler dans le clergé au salut des âmes. Les faveurs dont il était déjà redevable à l'intercession de la très-sainte Vierge, lui firent espérer qu'en l'invoquant avec confiance, il éprouverait encore les effets de son pouvoir auprès de Dieu, et, pour se disposer à cette grâce qu'il demandait avec tant d'instances, il entreprit divers pèlerinages en son honneur. Il aima toujours beaucoup cette pratique autorisée dans tous les temps par l'Eglise, et toujours louable quand on sait en éloigner les abus d'une fausse piété. Outre les pèlerinages qu'il fit à Notre-Dame de Chartres, à Notre-Dame des Vertus, à Notre-Dame des Anges et ailleurs aux environs de Paris : il eut la dévotion, avant sa promotion à la prêtrise, d'aller deux fois à pied à Notre-Dame de Liesse.

Enfin, au mois de novembre 1632, Dieu le fixa tout à coup, à l'occasion d'un songe, que nous croyons devoir rapporter à cause de la liaison qu'il parut avoir avec toute la suite de

sa vie. DIEU qui peut parler de mille manières aux hommes, leur a quelquefois manifesté ses desseins sous le langage mystérieux des énigmes et des songes, comme on en voit tant d'exemples dans les Livres saints. Pour apprécier les motifs, et pénétrer tout le sens de celui dont nous allons faire le récit, il faut se rappeler que les instituteurs des séminaires, en France, suscités aussi pour être les réformateurs du clergé, ne sortirent ni de l'état religieux, ni de l'épiscopat. DIEU, qui voulait offrir dans leurs personnes un modèle des vertus propres des ecclésiastiques du second ordre, les tira de cet ordre même et les appliqua aux fonctions du ministère pastoral; et, parce que tel était le dessein de DIEU, ces pieux instituteurs ne donnèrent d'autres règles, que les canons de l'Église, aux compagnies qu'ils établirent pour continuer après eux la même œuvre, et exigèrent qu'elles ne fussent point séparées du corps du clergé. Destiné à coopérer à ce grand dessein, M. Olier n'était pas appelé non plus à la vie religieuse, quoique, depuis l'âge de quinze ans, il éprouvât de vifs désirs d'entrer dans l'ordre des Chartreux, ni à l'épiscopat, malgré les sollicitations pressantes qu'on lui fit dans la suite, et jusqu'à sept ou huit fois différentes. Devant servir de modèle aux ecclésiastiques du second ordre, il était appelé à vivre dans le clergé, et à y exercer la charge curiale; et ce fut pour le détourner de l'état religieux qu'il voulait alors embrasser, et pour lui montrer déjà la place qu'il devait occuper un jour dans la hiérarchie de l'Eglise, que DIEU lui envoya le songe dont il fait, en ces termes, le récit:

« Dans le temps où la mère Agnès priait pour moi, sans » que je le susse, j'étais fort en peine de ma vocation. Alors, » n'ayant point de directeur et n'en connaissant pas, n'en » sachant pas même la nécessité, j'avais toujours eu la pen- » sée de me faire Chartreux. Il arriva qu'après que j'avais » entièrement rompu avec le péché, autant que je le connais- » sais, un bon curé, qui avait pris soin de moi pendant » quelque temps, fut malade à l'extrémité, et j'allai le voir

» avant sa mort. Comme je savais que, dans l'ordre de la » charité du prochain, il n'avait rien de plus cher au monde » que mon salut, je le priai que la première chose qu'il de- » mandât à DIEU, en entrant dans le ciel, ce fût la grâce de » me faire connaître clairement l'état où il veut que je le serve. » Deux ou trois jours après (il y a bien neuf ou dix ans), » Notre-Seigneur me fit la grâce de me le manifester par un » songe. Il plut à sa bonté me montrer, deux nuits de suite, » le ciel ouvert, où je voyais saint Grégoire dans un grand » trone, et saint Ambroise dans un autre au-dessous de lui; » plus bas, une place de curé vacante, et beaucoup plus bas, » quantité de Chartreux, pour faire la hiérarchie entière. » Cela voulait peut-être dire que la volonté de notre divin » maître était que je le servisse dans le clergé, où ces deux » grands hommes avaient brillé avec éclat par leurs rares » vertus et leur mérite, et surtout par les grands services » qu'ils avaient rendus à l'ordre sacerdotal : qu'il fallait m'as- » seoir en un lieu au-dessous de saint Ambroise qui était » vacant; c'est-à-dire, remplir cette place de curé, et servir » l'Eglise, en cette qualité, comme saint Ambroise et saint » Grégoire l'avaient servie en leurs dignités éminentes; que » cette occupation était bien plus utile et nécessaire à l'Eglise » que celle d'être simple Chartreux, et qu'un curé, autant » zélé dans sa condition que l'avaient été saint Grégoire et » saint Ambroise dans la leur, prévaudrait à plusieurs Char- » treux tous ensemble. Notre-Seigneur voulait peut-être en- » core m'apprendre qu'il fallait, dans cette place de curé, » avoir à ma droite un ordre plus important et plus néces- » saire que celui des Chartreux, qui devait être au-dessus de » ces religieux pour l'utilité qu'en retirerait l'Eglise, un » ordre de prêtres, de curés et d'autres ecclésiastiques, qui » serviraient au clergé, et le rempliraient de sainteté. »

M. Olier écrivait ce récit peu de temps après son entrée dans la cure de Saint-Sulpice, et lorsqu'il commençait à réu- nir les premiers membres de sa compagnie. N'en voyant

point encore l'entier accomplissement, il était naturel qu'il en parlât d'une manière dubitative. Il avoue même que le sens lui en était tout à fait inconnu avant la proposition qu'on lui fit de la cure de Saint-Sulpice, et c'est ce qui arrive quelquefois dans les songes divins, d'après la remarque de Benoît XIV. Ce savant pape cite à l'appui de son opinion l'exemple de saint Pierre, à qui la signification du voile rempli d'animaux immondes, figure des gentils, ne devint manifeste que lorsqu'il se trouva dans la maison de Corneille. Il fait encore observer, d'après le cardinal Bona, que si DIEU ne donne pas toujours l'intelligence du songe dont il est l'auteur, toujours il en imprime dans l'âme un souvenir ineffaçable, accompagné de la ferme conviction que ce songe vient de lui : deux circonstances qui se rencontrent dans celui dont nous parlons. « Quoique je n'en comprisse point alors le sens, » ajoute M. Olier, et que je n'y fisse nulle attention sur » l'heure, ni pendant plus de six années qui suivirent ; ce » songe m'est toujours demeuré présent à la mémoire, et » aussi distinct que si la chose se passait maintenant ; et pour» tant les effets en furent assez sensibles ; car cela me laissa » au fond du cœur un éloignement entier du désir d'être re» ligieux ; d'où il arriva que, sans y penser, allant ce jour-là » même à Vêpres, à mon ordinaire, dans la maison des Char» treux, je sentis un tel dégoût de cette vocation, que je ne » pus y penser davantage, quoique dans mon cœur j'aie un » très-grand respect pour ces religieux, et que je me sente » heureux de les visiter, ou d'assister à leurs offices, pour » m'unir à leurs prières, et tâcher de participer à leur esprit. »

Les dispositions de M. Olier pour l'état religieux étant donc changées, il ne songea plus qu'à se disposer à recevoir les saints ordres. Les prêtres de la Mission, quoique nouvellement établis, étaient regardés avec raison comme les hommes les plus propres à communiquer l'esprit ecclésiastique; cette considération seule aurait attiré M. Olier auprès d'eux, s'il n'y eût été déterminé d'ailleurs par une ordonnance de l'ar-

chevêque de Paris, rendue l'année précédente, qui obligeait tous les ordinands de son diocèse à faire, sous la conduite de ces prêtres, dix jours de retraite avant l'ordination. S'étant donc rendu au collége des Bons-Enfants, il eut le bonheur de faire l'un des premiers, et sous les yeux de saint Vincent de Paul, ces exercices, avant de recevoir le sous-diaconat; et cette circonstance parut avoir été ménagée par la Providence pour le faire passer sous la conduite du saint instituteur de la Mission, qu'il prit en effet dès ce moment pour son confesseur et son guide.

Dans les entretiens de saint Vincent, dont la conduite lui offrait un si parfait modèle des vertus apostoliques, le zèle de M. Olier prit de nouveaux accroissements. Au lieu de poursuivre ses études de théologie qu'il avait abandonnées depuis son départ pour l'Italie, il éprouvait un désir ardent d'aller travailler dans les campagnes au salut des pauvres, et de prêcher dans les villages et les hameaux; dispositions tout à fait conformes à l'esprit des réformateurs du clergé, et particulièrement à celui du saint instituteur de la Mission. Saint Vincent applaudit au zèle de M. Olier, le dirigea dans ce nouveau genre de ministère, dont il avait acquis lui-même une si grande expérience, et voulut encore l'associer à ses missionnaires, sans être cependant de leur corps. M. Olier, quoiqu'il ne fût encore que sous-diacre, commença donc à travailler sous leur conduite, faisant assidûment le catéchisme, et annonçant avec un zèle infatigable la parole de Dieu. Tout épuisé qu'il était, et, après avoir passé les jours entiers à prêcher ou à faire d'autres bonnes œuvres, s'il rencontrait un pauvre, il s'arrêtait pour l'instruire et lui parler de Dieu. Quand il voyageait dans la campagne, il se détournait de son chemin pour aborder les laboureurs et leur adresser quelques paroles de salut, quoique cet exercice de charité le retardât beaucoup, et lui fit quelquefois souffrir des incommodités considérables. Dans plusieurs de ces occasions, il fut surpris par la nuit et contraint de s'arrêter en chemin; il se

vit même réduit à manquer presque de toute nourriture, et à n'avoir d'autre lieu de repos qu'une écurie. Enfin, il se voua avec tant de zèle au salut des pauvres de la campagne, depuis sa retraite au collége des Bons-Enfants jusqu'à sa promotion à la prêtrise, qu'il procura, à ses dépens, des missions et des retraites non-seulement dans les terres où il possédait du bien ecclésiastique, comme à Bazainville, à Clisson, et du bien patrimonial, comme à Verneuil, mais encore dans plusieurs paroisses des environs de Paris.

Après un an consacré tout entier à ce ministère, M. Olier se retira chez les prêtres de la Mission, pour se préparer prochainement à recevoir le sacerdoce. Ses alarmes sur l'extrême distance qu'il croyait toujours voir entre ce qu'il était et ce que doit être un ministre des saints autels, furent pour saint Vincent de Paul, qui lui tenait la place de Dieu, le rayon de lumière le plus propre à l'éclairer lui-même, et à le diriger sur ce qu'il devait prescrire à son pénitent. A peine saint Vincent lui eut-il fait connaître que Dieu l'appelait au sacerdoce, que montrant toute la docilité d'un enfant, M. Olier ne pensa plus qu'à exécuter les ordres du ciel. Aux frayeurs qui avaient agité longtemps son esprit, succéda un calme parfait, et un désir ardent de recevoir, avec l'onction sacerdotale, un sacrement dont il espérait que la vertu achèverait de former en lui un vrai ministre et une hostie de Jésus-Christ.

Ce fut le 21 mars de l'année 1633 qu'il reçut la prêtrise, dans la chapelle de l'archevêché de Paris, des mains de M. Etienne Puget, évêque de Dardanie. Il s'y était disposé par une retraite ; mais ne croyant pas cette préparation suffisante pour célébrer les saints mystères aussitôt après son ordination, il voulut, selon la coutume des plus saints prêtres de ce siècle, employer encore un temps considérable à orner le sanctuaire intérieur où il devait, pour la première fois, offrir l'agneau sans tache. Il consacra trois mois entiers aux exercices spirituels, et suspendit toutes ses autres œuvres, pour ne s'occuper que du grand ouvrage de sa sanctification.

La fête du saint Précurseur, qui n'avait commencé le ministère de la prédication qu'après avoir vécu caché dans les déserts l'espace de trente ans, fut le jour qu'il choisit pour célébrer sa première messe. C'était aussi le jour où mademoiselle de Bussy, sa cousine, entrée deux ans auparavant chez les Carmélites, devait être admise à la profession. Comme elle était redevable de son bonheur à M. Olier, elle désira d'unir le sacrifice d'elle-même à celui de l'agneau sans tache qu'il se préparait à offrir pour la première fois, et d'être consacrée irrévocablement au service de Dieu par le ministère de celui qui l'avait arrachée au monde. Par un sentiment de sa profonde religion, M. Olier avait désiré de célébrer sa première messe avec l'ornement le plus riche qu'il pourrait se procurer. Dans ce dessein, il avait chargé un ouvrier étranger, fort habile dans son art, et qui se trouvait à Paris, de lui broder une chasuble. Elle coûta plus de douze cents écus, somme alors très-considérable pour un ouvrage de ce genre, et répondit à l'attente de M. Olier (1). Le 24 juin 1633, jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste, il offrit donc pour la première fois l'auguste sacrifice de l'autel, et, selon toutes les apparences dans l'église des Carmélites de Notre-Dame des Champs, aujourd'hui rue d'Enfer, où il prêcha ce jour-là même, le discours d'entrée en religion de mademoiselle de Bussy. La dévotion envers Marie sembla prendre encore de nouveaux accroissements dans le cœur de M. Olier depuis sa promotion au sacerdoce. Convaincu qu'il devait après Dieu, à cette auguste reine, tout ce qu'il était dans l'ordre de la grâce, il ne voulut plus user qu'en son nom de tout ce qu'il

(1) On rapporte, en effet, qu'il n'y avait point à Paris ni à la cour d'ornement blanc comparable pour la beauté et la finesse du travail ; et ce qui peut donner une juste idée de sa richesse, c'est que Louis XIV en ayant entendu parler, désira, en 1679, qu'elle servît pour la cérémonie du mariage de la reine d'Espagne Marie-Louise, avec Charles II, et, dans ce dessein, il la fit transporter à Fontainebleau. On la conserve encore au séminaire de Saint-Sulpice.

possédait. Il lui voua, dans ce dessein, une perpétuelle servitude; et, en signe de cet esclavage, qui, au reste, ne le retenait captif auprès de la reine du ciel, que pour mieux dilater son cœur et l'embrâser du pur amour, il porta dès lors une petite chaîne d'argent attachée à son cou, selon la pieuse pratique autorisée depuis par l'Eglise, et qui a été interdite dans ces derniers temps. Depuis qu'il eut fait ce vœu, il ne refusa rien à ceux qui lui demandaient quelque chose au nom de Marie. « Je souffre une grande peine, dit-il, quand je ne puis » rien donner à un pauvre qui nomme la sainte Vierge, ou » qui en parle en me demandant l'aumône. Si je n'ai point » d'argent, je donne pour l'ordinaire quelque autre chose, » comme un mouchoir, un livre, une médaille; car pour » pouvoir les refuser, il faut absolument que je n'aie rien, » que je ne puisse rien emprunter, ni les conduire à la mai- » son; enfin ce nom m'est si auguste et en si grande véné- » ration, que tout en moi cède à cela. Je ne sais comment on » peut refuser quelque chose à cette sainte maîtresse. Les » personnes qui font profession de l'honorer, ou qui lui ap- » partiennent, ont un si grand pouvoir sur moi, que je n'ai » jamais osé penser de leur rien refuser. Elles sont à la grande » maîtresse, c'est assez. »

M. Olier et quelques ecclésiastiques de qualité, dirigés comme lui par saint Vincent de Paul, désirant conserver les fruits de leur ordination, prièrent leur saint directeur de leur indiquer les moyens de mener une vie vraiment sacerdotale. Saint Vincent goûta ce projet, et, étant allé trouver chacun d'eux en particulier, il les invita à venir en conférer avec lui à Saint-Lazare. Dans cette réunion, il leur déclara que, pour satisfaire jusqu'à la fin de leur vie aux devoirs de leur vocation, ils n'étaient pas obligés de quitter la maison de leurs parents, mais qu'il leur suffirait d'observer fidèlement un réglement de vie qu'ils se traceraient; et chacun applaudit avec joie à cette proposition. S'étant réunis le 9 juillet suivant, ils déterminèrent le mardi de chaque semaine pour

le jour de leur assemblée, et telle fut l'occasion de la conférence des mardi ou de Saint-Lazare, peu nombreuse au commencement, et qui s'accrut et se multiplia avec tant de bénédictions, dans la suite. M. Olier, que les historiens de saint Vincent de Paul nomment le premier de ceux qui y entrèrent d'abord, contribua encore à son progrès en y attirant de nouveaux membres, et surtout en formant d'autres réunions sur ce modèle, comme nous le dirons dans la suite.

Depuis sa promotion à la prêtrise, il avait résolu d'aller évangéliser les paroisses d'Auvergne dépendantes de son abbaye de Pébrac. Ne pouvant remplir seul le plan qu'il s'était formé, il s'associa plusieurs de ses amis; de ce nombre furent M. de Perrochel, son cousin, depuis évêque de Boulogne, qui joignait à une haute piété un grand amour pour les pauvres; M. de Barrault, neveu de l'archevêque d'Arles de ce nom; M. Renar, que nous avons déjà nommé, et avec ceux-ci plusieurs autres ecclésiastiques de qualité. Comme la plupart n'avaient point encore travaillé dans les missions, M. Olier pria saint Vincent de Paul de lui donner l'un de ses missionnaires pour diriger les exercices; et, lorsqu'il eut composé sa petite compagnie, il se retira à Saint-Lazare, avant son départ, pour y vaquer de nouveau, sous la conduite de l'homme de Dieu, aux exercices spirituels l'espace de dix jours.

Comme le recueillement des sens est la disposition la plus nécessaire au succès d'une retraite, saint Vincent de Paul désira qu'il gardât le silence le plus profond, et qu'il prît même ses récréations seul et à l'écart. Il n'est pas inutile de remarquer cette circonstance, comme une préparation très-convenable à la grâce que M. Olier allait recevoir; ce parfait recueillement, d'après les maîtres les plus éclairés dans les voies surnaturelles, étant la disposition ordinaire où Dieu met les âmes éminentes, lorsqu'il est sur le point de les favoriser de ses plus hautes communications. Ainsi le pieux et savant cardinal Bona remarque de sainte Thérèse, que c'était

après de longues et ferventes oraisons, et lorsqu'elle était séparée du commerce et de la vue de ses sœurs, qu'elle avait des visions célestes. Etant donc dans cette solitude profonde, et n'ayant de commerce qu'avec Dieu seul, M. Olier fut favorisé d'une grace des plus extraordinaires : la mère Agnès de Langeac, dont nous avons parlé, lui apparut corporellement; et voici comment il rappelle lui-même le fait dans ses *Mémoires*.

« Un jour étant en la retraite où je me disposais à entre-
» prendre le premier voyage de la mission d'Auvergne, j'étais
» dans ma chambre en oraison, lorsque je vis, cette sainte
» âme venir à moi, avec une grande majesté. Elle tenait d'une
» main un crucifix et un chapelet de l'autre. Son ange gardien,
» parfaitement beau, portait l'extrémité de son manteau de
» chœur, et de l'autre main, un mouchoir pour recevoir les lar-
» mes dont elle était baignée. Me montrant un visage pénitent
» et affligé, elle me dit ces paroles: *Je pleure pour toi;* ce qui me
» donna beaucoup au cœur, me remplit d'une douce tristesse.
» Durant ce temps, je me tenais en esprit à genoux devant
» elle, quoique je fusse effectivement assis. Cela passé, je le
» dis aussitôt à mon directeur, qui ne me répondit rien, si-
» non quelles étaient les paroles qu'elle m'avait dites ; je ne
» pus les lui rapporter, n'y ayant point fait réflexion, et néan-
» moins je m'en souviens fort bien. Je crus sur l'heure que
» c'était la sainte Vierge, à cause de la sainte gravité et de la
» douce majesté avec lesquelles elle m'apparut, et à cause de
» l'ange qui lui rendait les mêmes offices qu'un serviteur rend
» à sa dame. D'ailleurs, je ne sentais, en ce temps-là, que la
» dévotion à la très-sainte Vierge. Je crus aussi qu'en me
» présentant le crucifix et le chapelet, elle voulait m'ap-
» prendre que la croix et la dévotion à la très-sainte Vierge
» seraient les instruments de mon salut, et la conduite de ma
» vie. »

Mais, comme si cette faveur n'eût pas fait une assez vive impression sur M. Olier, Dieu voulut la renouveler pres-

que aussitôt. « Après cette apparition, ajoute-t-il, cette sainte » âme revint une autre fois, à peu de temps de là, pour me » confirmer dans ladite vue, et je l'ai aussi présente à l'esprit » que si je la voyais encore. » Cette seconde visite, et probablement le costume sous lequel la mère Agnès lui était apparue, firent comprendre à M. Olier que la personne qu'il avait prise d'abord pour la mère de Dieu, était quelque religieuse de l'ordre de saint Dominique, encore vivante. Il éprouva, dès ce moment, le désir de faire une exacte recherche pour savoir dans quel monastère elle se trouvait, mais comme il lui tardait beaucoup de se mettre en marche pour Pébrac, et que tous ses préparatifs de voyage étaient faits, il ne voulut pas différer davantage. Il partit donc incontinent après sa retraite, avec les compagnons qu'il s'était associés. Le jour du départ fut pour eux un jour de fête, surtout pour M. Olier. « Jusqu'alors, dit-il, on n'avait point vu des per» sonnes de qualité se livrer aux travaux de la mission ; notre » bon maître prit plaisir à me faire commencer, et se servit » de moi pour mettre en branle plusieurs personnes de » condition, que j'amenai avec moi dans les déserts d'Au» vergne, pour les dépayser et les accoutumer à la fati» gue. »

On conçoit aisément à quoi s'occupa et de quoi s'entretint, pendant toute la route, cette compagnie de missionnaires. Quoique M. Olier eût renoncé à faire alors des recherches pour connaître la servante de Dieu, qui lui était apparue, il ne laissait pas de prendre des informations durant le chemin, sans se douter encore que la Providence le conduisait tout auprès de la petite ville où demeurait cette sainte fille ; car Langeac, où était situé le monastère de la mère Agnès, n'est qu'à deux lieues de l'abbaye de Pébrac, qui devait être le centre de la mission. Lorsqu'il arriva à Riom, ville d'Auvergne, éloignée de dix-huit lieues de Langeac, il entendit parler de la mère Agnès, comme d'un prodige de sainteté, et, apprenant qu'elle était de l'ordre de saint Dominique, il commença

à penser que c'était peut-être la personne qui lui était apparue, vêtue, en effet, à la manière des religieuses de cet ordre. Enfin, après de nouveaux témoignages de la haute vertu de la mère Agnès, qui lui furent donnés à quatre lieues de Langeac, dans la ville de Brioude, il résolut d'aller la visiter dès que les travaux de la mission lui en laisseraient le loisir.

Les ouvriers apostoliques arrivèrent à Pébrac, sans que la difficulté des chemins, ni les fatigues du voyage eussent diminué l'ardeur de leur zèle. Ce village, situé dans les gorges d'un torrent appelé la Dége, qui se jette dans l'Allier, est entouré de montagnes escarpées et de rochers affreux, qui en rendent l'accès extrêmement difficile. Dès que les missionnaires y furent arrivés, ils se livrèrent à l'œuvre qui les avait attirés dans ces lieux sauvages. On aurait peine à se figurer tous les travaux qu'ils entreprirent et qu'ils soutinrent, allant de paroisse en paroisse, de bourgade en bourgade, à l'exemple du Sauveur du monde, et de ses premiers disciples, pour y annoncer le royaume de Dieu, et ramener les brebis égarées qui y étaient en grand nombre. M. Olier prêchait tous les jours, et ne descendait de chaire que pour aller achever, au confessionnal, les conversions que la force et l'onction de ses paroles avaient commencées dans ses instructions publiques. On vit encore alors combien il chérissait les pauvres, par les œuvres de miséricorde qu'il exerçait à leur égard. Il les rassemblait, comme un père eût rassemblé ses enfants, les servait de ses propres mains, tête nue, et se nourrissait de leurs restes. Après le repas, il allait visiter tous ceux à qui il pouvait être utile, les consolant, les exhortant, et gagnant ainsi, par sa douceur, ceux qui, au mépris de la grâce de la mission, ne s'étaient point rendus à la force de ses paroles. Enfin, non content d'avoir consacré aux œuvres du zèle toutes les heures du jour, au lieu de réparer ses forces par le sommeil de la nuit, souvent il en passait une partie considérable en prières.

En se livrant ainsi aux travaux de la mission, il ne perdait

pas de vue le dessein qu'il avait formé d'aller à Langeac, pour savoir si la mère Agnès ne serait pas la servante de Dieu qui lui était apparue durant sa retraite. De son côté, Agnès n'ignorait rien de ce qui concernait M. Olier. Au moment où la troupe des missionnaires était partie de Paris, elle avait eu connaissance de son voyage, et, depuis ce jour, elle n'avait cessé de parler à ses sœurs de l'arrivée prochaine de l'abbé de Pébrac, avec les sentiments d'une joie extraordinaire. Ces religieuses ne pouvaient comprendre comment leur mère témoignait tant d'estime pour un ecclésiastique qu'elle n'avait jamais vu, ni eu l'occasion de connaître. Elles soupçonnèrent qu'elle avait eu quelque lumière surnaturelle à son sujet ; et l'arrivée de M. Olier en Auvergne, qu'elles apprirent bientôt, les confirma toutes dans cette persuasion, non moins que sa première visite au monastère.

Dès que les exercices de la mission lui laissèrent quelque loisir, et peu après son arrivée en Auvergne, il prit enfin la route de Langeac. Tout ce qu'il entendit raconter de la sainteté de la mère Agnès, dans cette ville et dans l'hôtellerie même où il s'arrêta, fortifia de plus en plus le pressentiment qui l'avait amené, et lui donna un nouveau désir de voir cette fille extrordinaire. Une autre circonstance l'étonna au-delà de tout ce qu'on peut imaginer, ce fut de recevoir, dans l'hôtellerie même, la visite d'une tourière que la mère Agnès lui envoyait pour le saluer de sa part. Cette attention offrait à M. Olier une occasion toute naturelle de rendre sa visite à la Prieure; mais il fut privé ce jour-là de l'avantage de s'entretenir avec elle. Agnès ne put venir au parloir ; elle témoigna cependant, par une distinction qui étonna beaucoup ses sœurs, l'estime singuulière qu'elle faisait de cet ecclésiastique; car elle leur remit son chapelet, en les chargeant de le lui donner de sa part. Après plusieurs voyages à Langeac, où M. Olier s'était toujours inutilement présenté au parloir, la Prieure vint le trouver. Elle entra, accompagnée d'une de ses religieuses, le voile baissé sur le visage, selon la coutume de

son ordre, et lui parla d'abord comme à un ecclésiastique qu'elle paraissait ne connaître que par le bruit des œuvres de zèle auxquelles il se livrait dans le pays. M. Olier, désirant savoir enfin si la mère Agnès n'était pas la personne qui lui était apparue, la pria de vouloir bien relever son voile ; elle le leva aussitot, et ce moment fut comme une ouverture aux communications les plus secrètes sur tout ce qui se passait dans ces deux grandes âmes. M. Olier, frappé de revoir à Langeac la même personne qu'il avait vue à Paris, lui dit sur le champ : *Ma mère, je vous ai vue ailleurs.* Agnès lui répondit : *Cela est vrai, vous m'avez vue deux fois à Paris, où je vous ai apparu dans votre retraite à Saint-Lazare, parce que j'avais reçu de la sainte Vierge l'ordre de prier pour votre conversion, Dieu vous ayant destiné à jeter les premiers fondements des séminaires du royaume de France* (1).

Il serait difficile de se représenter l'abondance des consolations célestes dont l'un et l'autre furent inondés. M. Olier, apprenant de la bouche de la mère Agnès les destinées qu'il devait remplir dans l'Eglise, en demeura tout confondu ; et, sachant qu'il était depuis trois ans l'objet de tant de larmes et d'austérités, il ne mit aucune borne à sa reconnaissance envers elle. Agnès de son côté, au comble de ses vœux, répandit en actions de grâces les larmes les plus douces, et sentit naître dans son cœur toute l'affection d'une mère pour M. Olier.

Aussi profita-t-elle du court espace de temps qu'elle vécut encore, pour perfectionner, dans le cœur du serviteur de Dieu, l'ouvrage qu'elle avait commencé depuis plusieurs années par ses austérités, et par la ferveur de ses prières. Tantôt

(1) Il n'est pas inutile de faire remarquer ici, que cette apparition est l'objet d'une savante et solide discussion, parmi les procédures concernant la canonisation de la mère Agnès, et que le sous-promoteur de la foi, après avoir répondu à toutes les difficultés, conclut que sa vérité est tout à fait indubitable : *Dubitari nequaquam potest quin vera fuerit apparitio.*

elle le reprenait charitablement, en lui faisant remarquer ses imperfections, tantot elle l'exhortait à mourir entièrement à lui-même; et, en toute occasion, elle lui insinuait la nécessité de cette mort intérieure, ajoutant qu'en cela consistait le fondement de la vie du chrétien. Enfin son langage et le vœu le plus ordinaire de son cœur étaient de lui souhaiter beaucoup de souffrances, de mortifications et de croix. Voulant le mettre en participation de toutes ses grâces, elle s'efforça surtout de faire passer en lui l'amour extraordinaire qu'elle avait de l'humilité, vertu dont elle lui offrait, dans toute sa conduite, des exemples qui peuvent passer pour héroïques. « J'ai remarqué en elle, écrit M. Olier, une humi- » lité si profonde, que je ne crois pas la pouvoir découvrir » ailleurs dans un pareil degré. On ne pouvait l'affliger da- » vantage que de l'estimer ou de la louer, jusque-là qu'un » jour, ayant vu, dans une lettre, qu'on y disait quelques » paroles à son avantage, elle en tomba malade d'affliction » jusqu'à l'extrémité, et demeura longtemps au lit. Le désir » qu'elle avait d'étouffer toute louange, la portait à dire d'elle- » même des choses incroyables, et dans des termes qui ef- » frayaient tous ceux qui l'écoutaient. Les lettres qu'elle m'é- » crivait en étaient toutes pleines : elle disait avec joie ses » défauts, et les découvrait avec des sentiments d'humilité » si profonds, qu'elle fondait en larmes et qu'elle eût voulu » se pouvoir cacher sous terre : je l'eusse prise à ses discours, » et à sa manière d'exagérer ses fautes, pour une pécheresse » publique. Je la voyais parfois pousser des sanglots qui sem- » blaient lui devoir briser la poitrine, et ses larmes se répan- » daient de ses yeux comme des torrents, les heures entières. » Ses pénitences font frémir : après s'être déchiré la chair en » morceaux, et avoir découvert ses os par la violence de ses » disciplines, elle laissait sa chemise de serge se coller sur ses » plaies, et prenait ensuite un plaisir indicible à arracher » cette chemise et à emporter ainsi la peau jusqu'à laisser ses » os découverts. Elle pratiquait toutes ces austérités effrayan-

» tes, pour expier les péchés de quelques âmes dont Dieu
» l'avait chargée, regardant à cause de cela leurs péchés
» comme ses propres fautes ; à l'imitation de Notre-Seigneur
» qui faisait pénitence pour les péchés de tous les hommes,
» comme s'il les eût commis. Ainsi cette sainte âme se voyait
» chargée de la confusion et de la honte qui naissaient de ces
» crimes, et n'osait lever la tête ni les yeux vers le ciel, tant
» elle se voyait abominable. C'est l'expression dont elle usait
» toujours en parlant d'elle-même ; et, dans ses lettres, elle
» ne signait pas autrement qu'*Agnès de Jésus, l'abominable*
» ou *gâte-tout*. Elle me témoignait souvent qu'elle craignait
» de communier pour moi avec ses sœurs, de peur de gâter
» le bien que j'eusse pu attendre de leur ferveur. »

Par ces actes si excellents d'humilité et de pénitence, elle s'efforçait d'attirer les bénédictions du ciel sur les missions de M. Olier ; et, pendant que celui-ci portait aux peuples la parole du salut, Agnès s'offrait à Dieu pour eux comme une victime. Dès leur première entrevue, ils commencèrent à exercer ainsi de concert le zèle apostolique. La mère Agnès lui dit avant de le quitter : « Comme il n'y a aucune réforme
» parmi les religieux de votre abbaye de Pébrac, efforcez-
» vous de la procurer au plus tôt, et, pendant que vous vous
» y emploierez, je ferai oraison pour cela. » Il n'en fallut pas davantage pour déterminer M. Olier à mettre incontinent la main à l'œuvre. Depuis longtemps cette abbaye n'offrait plus en effet les exemples d'édification qu'elle avait donnés autrefois à l'Auvergne ; la discipline monastique y était entièrement déchue, et l'oubli des règles y avait introduit toute espèce de désordres. Pour y faire refleurir les règles primitives, M. Olier avait essayé, en 1633, de la remettre entre les mains d'Alain de Solminihac, qui commençait si heureusement la réforme de l'ordre des Chanoines réguliers de saint Augustin, dans son abbaye de Chancellade, en Guyenne. Mais Alain n'ayant pu l'accepter alors, par défaut de sujets, cette négociation demeura suspendue.

Sans perdre de temps, M. Olier, après sa première entrevue avec la mère Agnès, s'adressa de nouveau à l'abbé de Chancellade, et lui écrivit la lettre suivante : « Monsieur, la grâce » de Notre-Seigneur soit dans votre âme et sa gloire à jamais. » Étant arrivé en ce séjour de Pébrac, dans la compagnie de » deux de vos amis (MM. Barrault et Perrochel), pour tra- » vailler aux missions, nous avons trouvé que les religieux » de l'abbaye avaient autant besoin que l'on pensât à eux, » que les pauvres paysans de ces montagnes. Quoique j'en susse » quelque chose, ce qui fut l'occasion pour laquelle M. Vin- » cent (de Paul) me fit le bien de vous en écrire, il y a près » d'un an, néanmoins je n'en avais pas une connaissance si » grande : elle m'oblige à présent de vous conjurer de vou- » loir bien donner ordre à ce monastère. Monsieur, pros- » terné à vos pieds, le cœur percé des plaies dont ces religieux » déchirent JÉSUS-CHRIST, je redouble mes prières, et j'ose » espérer la grâce pour laquelle j'adresse au ciel de nouveaux » vœux. L'abbaye est chargée de dix-huit religieux, dont » deux petits novices qui étudient au Puy : les bénéfices qui » en dépendent sont nombreux, ils portent jusqu'à quarante » religieux, et cinquante en comptant ceux de l'abbaye ; le » fruit, comme vous pouvez voir, n'est pas petit. Le Fils de » Dieu est venu pour une brebis égarée : ayez pitié, Monsieur, » de cinquante qui se perdent, et, qui plus est, de leur pas- » teur ; mais, que dis-je? de l'ombre de leur pasteur, qui ne » l'est que pour les effrayer et les dissiper. Ce qui peut vous » toucher, Monsieur, c'est qu'il y en a une douzaine qui ont » ce même dessein, et autant que je puis le connaître, la plu- » part s'y porteraient aussi, s'ils avaient quelqu'un qui les y » attirât et qui leur coupât le pain que je consume et dévore » si misérablement. La mission a touché les plus endurcis, » et si vous apportiez à présent le baume dans leurs plaies, » vous les guéririez sûrement. Je crois, Monsieur, que DIEU » vous le demande ; pour son misérable serviteur, il vous en » conjure à mains jointes : il jette à vos pieds un bénéfice,

» prieuré simple, des dépendances..., et si cela ne vous agrée, » il vous fera les conditions telles qu'il vous plaira devant » Notre-Seigneur. Si MM. Barrault et Perrochel ne pou- » vaient mériter la faveur de vous voir, j'espère que vous ne » refuserez pas à mes prières de nous envoyer un de vos reli- » gieux pour nous communiquer vos ordonnances et vos » commandements ; il me fera la faveur de venir au Puy, à » cinq lieues de mon abbaye, et de ménager le tout avec paix. » Je prie Notre-Seigneur de bénir vos soins et vos charités » ordinaires, comme aussi les souhaits et les vœux, Monsieur, » de votre très-humble, très-affectionné et très-obéissant ser- » viteur. »

Cette lettre fit sur l'abbé de Chancellade toute l'impression que M. Olier pouvait s'en promettre. Alain, qui joignait à une grande austérité de vie un zèle aussi actif qu'infatigable, se mit incontinent en chemin, et vint à Pébrac au fort des chaleurs de l'été ; et comme M. Olier ne désirait rien plus ardemment que d'établir la réforme dans son abbaye, il consentit volontiers aux divers articles du concordat qu'ils passèrent ensemble : articles qui furent ratifiés par les religieux de l'abbaye, à qui M. Alain de Solminihac s'obligea de faire des pensions jusqu'à leur mort. Enfin, pour ne pas retarder l'exécution de ce dessein, M. Olier fit réparer aussitôt les bâtiments, afin de les céder en bon état aux religieux de Chancellade.

Après la conclusion du concordat, Alain crut devoir faire part de cet acte au cardinal de la Rochefoucauld, abbé de Sainte-Geneviève, et délégué par le saint-siége pour réformer en France les Chanoines de saint Augustin. Il lui écrivit que dans cette affaire, M. Olier lui avait donné tous les avantages qu'il avait désirés, et tout le revenu, qui s'élevait à sept mille livres, et qui en vaudrait au moins dix après la mort des religieux.

Mais l'esprit de discorde se servit d'un des fermiers de l'abbaye pour faire échouer un dessein si salutaire. Ce fermier,

qui probablement n'eût pas trouvé sous la réforme les avantages dont il jouissait sous M. Olier, prévint l'esprit des religieux contre le traité conclu avec l'abbé de Chancellade, et leur fit envisager comme la ruine totale de l'abbaye.

A peine le traité venait d'être conclu, que ces religieux effrayés à la seule idée de réforme, résolurent de secouer le nouveau joug qu'ils avaient voulu un instant s'imposer. Le père Faure établissait alors, à Paris, une réforme pour les Chanoines réguliers de saint Augustin, plus douce que celle de Chancellade, et que le cardinal de la Rochefoucauld protégeait de toute son autorité. Dans cette extrémité, ils prirent le parti de se jeter entre les bras de ce religieux, et, pour l'obliger de se déclarer leur protecteur, ils demandèrent à grands cris sa réforme. Ils firent aussi la même demande au cardinal de la Rochefoucauld, en protestant contre le concordat, qu'ils dépeignaient comme un acte très-nuisible aux intérêts de leur monastère. La mère de M. Olier vint joindre ses prières aux instances de ces religieux; ne considérant, dans le concordat avec l'abbé de Chancellade, que la perte d'un riche bénéfice qui s'échappait des mains de son fils, elle supplia le cardinal d'empêcher l'exécution de cet acte. Peut-être craignait-elle encore que M. Olier ne prît lui-même l'habit, pour déterminer ses religieux à embrasser la réforme, car il est certain qu'il leur fit dans un temps cette proposition. Quoi qu'il en soit, elle obtint sur ces entrefaites, par l'entremise du cardinal, une lettre de cachet, dont l'effet fut sans doute d'arrêter sur le champ les mesures que son fils venait de prendre. Les religieux de Pébrac avaient dressé leur requête le 1er du mois d'août; et, le 11 du même mois, le cardinal rendit à Paris une ordonnance où il statuait que M. Olier, leur abbé, se transporterait dans cette ville le 1er octobre suivant, pour régler, de concert avec lui, les moyens d'établir cette réforme. Défenses étaient faites de rien entreprendre dans l'abbaye au préjudice de la demande

formée par les religieux, et même d'y recevoir personne à l'habit ou à la profession, sous peine de nullité.

Cette mesure anéantit toutes les espérances de M. Olier, et ne servit qu'à enhardir les religieux de Pébrac dans le mépris de leurs observances. Soit que le père Faure n'eût point alors de sujets capables d'établir sa réforme dans ce monastère, soit que M. Olier fit difficulté de les y recevoir, toutes ces procédures n'apportèrent aucun changement au régime de l'abbaye de Pébrac, et pensèrent détruire de fond en comble la congrégation de Chancellade.

Contraint de renoncer, pour un temps, au dessein de réformer ses religieux, M. Olier se tourna vers les peuples de la campagne, qui recevaient avec une avidité toujours plus insatiable la grâce du salut. Le succès étonnant de toutes ses missions, dans les diocèses de Saint-Flour et du Puy, fut une sorte de consolation pour lui et pour la mère Agnès. Cette sainte fille avait imploré longtemps la divine miséricorde sur ces terres abandonnées, où elle savait que beaucoup d'âmes se perdaient tous les jours, faute de pasteurs zélés qui leur montrassent le chemin; et c'était pour elle le sujet d'une joie incomparable, d'apprendre que cette nuée de missionnaires, pleins de l'esprit de Dieu, en faisait des terres de bénédiction. Chaque jour on venait lui annoncer des conversions que la grâce opérait dans ces provinces : c'étaient les seules nouvelles auxquelles elle prît plaisir.

Mais la satisfaction la plus pure et la plus vive pour la mère Agnès, c'était de voir la fidélité de M. Olier aux grâces qu'elle lui avait obtenues, et son ardeur à s'avancer toujours dans les voies les plus élevées de la perfection : car, à la fin de cette mission, qui dura six mois, il n'était plus reconnaissable. Voyant ainsi le fruit de ses larmes et de ses mortifications, la mère Agnès ne mettait point de bornes aux transports de sa reconnaissance. Combien elle se réjouissait d'avoir reçu de la très-sainte Vierge l'ordre de prier si spécialement pour M. Olier! avec quelle vive effusion de cœur elle offrait

ses actions de grâces à cette divine mère, qu'elle regardait, après DIEU, comme la cause principale de cette parfaite conversion! elle aurait voulu lès faire entendre à toute la terre, et se consumer en louanges durant l'éternité. « Je me souviens, dit M. Olier, des souhaits que je faisais avec sœur » Agnès : je désirais bien être dans le ciel, prosterné aux » pieds de cette grande princesse, pour y chanter ses louanges à satiété, et les faire entendre à tout le paradis. Cette » bonne âme l'aimait uniquement, et m'a bien aidé à l'ai» mer. »

Enfin, la mère Agnès, voyant M. Olier parvenu déjà à un degré de perfection qui ne pouvait être bien connu que de DIEU, se sentit portée à le prendre pour son directeur, et à lui confier tous les secrets de son âme. *Je vous ai autrefois considéré*, lui dit-elle, *comme l'enfant de mes larmes, en priant pour votre conversion : dès aujourd'hui je vous regarde comme mon guide et mon père.* C'était le dernier moyen que la Providence lui offrait pour mettre le comble à sa perfection. Sous la conduite de M. Olier, elle sembla entrer dans une voie nouvelle : elle retrouva les lumières, la joie et les consolations dont elle avait été privée depuis son entrée dans la vie religieuse, et déclara que, jusqu'à sa mort, elle n'aurait plus d'autre guide que lui.

Mais elle ne put jouir longtemps dés avantages qu'elle retirait de sa direction. M. Olier, attaqué par les religieux de son abbaye, avait, comme on l'a vu, reçu ordre de se trouver à Paris, le premier jour d'octobre, pour aviser, de concert avec le cardinal de la Rochefoucauld, au moyen de les réformer. Sur ces entrefaites, le père de Condren, supérieur général de l'Oratoire, lui écrivit, de son côté, que son retour dans cette ville était nécessaire, pour traiter une autre affaire importante, dont le succès contribuerait beaucoup à la gloire de DIEU. Quelque pénible que dût être à M. Olier une séparation si prompte et si inattendue, dès le premier mot, le sacrifice fut fait. La mère Agnès y parut d'abord très-sensible;

mais ayant bientôt demandé à Dieu la grâce de le lui offrir avec générosité, elle pressa elle-même M. Olier de partir. Au moment de prendre congé l'un de l'autre, elle lui donna son crucifix, et lui dit : « Depuis votre arrivée, j'avais cessé de » demander à Dieu d'aller à lui, mais maintenant je puis bien » dire adieu aux parloirs et au monde. » En se retirant, elle dit tout haut : « Adieu, parloirs, je ne vous verrai plus, » et alla aussitôt se prosterner devant le très-saint Sacrement. Là, fondant en larmes, elle adressa à Notre-Seigneur les paroles suivantes, qui firent connaître à ses sœurs la proximité de sa mort. « Hé, mon Dieu ! que m'avez-vous fait? Vous » m'aviez donné un homme selon mon cœur, et vous me » l'avez ôté. Hé bien, mon tout! que votre sainte volonté soit » faite ! Mon cher époux et ami (c'est ainsi qu'elle appelait » Notre-Seigneur), j'ai accompli, par votre grâce, l'œuvre » que vous et votre sainte mère m'aviez confiée, et pour laquelle vous avez voulu que je demeurasse encore sur la » terre. Vous savez le désir que vous avez mis dans mon cœur, » de vous aimer de toute son étendue, uniquement et sans » réserve ; ce que ne pouvant pas faire sur la terre, j'ai toujours désiré d'aller à vous, pour être dans le parfait amour. » Mon cher ami, ne retardez pas mon bonheur : tirez-moi à » vous, et donnez-moi place parmi ceux qui vous bénissent » et vous adorent sans cesse ; car, si vous ne le faites, je crois » que je mourrai de langueur à chaque moment. Je vous remercie d'avoir écouté mes prières, et de m'avoir donné et » fait voir celui que vous désiriez que je procurasse à votre » Eglise par mes soins : l'ayant vu et le sachant à vous, laissez aller mon esprit en paix. Je ne vous demande pas que » vous le tiriez avec moi de ce monde, m'ayant fait voir qu'il » vous devait rendre de grands services dans votre Eglise. » Préservez-le du mal, ayez-le sous votre protection ; » faites-lui la grâce de n'aimer que vous, de n'être possédé que de votre esprit, et de ne vivre que de votre vie. » Ce sont les prières que vous fait votre pauvre servante.

» résolue de ne bouger d'ici, jusqu'à ce que vous l'ayez » exaucée. »

Au sortir du lieu saint, la mère Agnès tomba malade, le 12 octobre 1634; et, profitant du peu de temps qui lui restait encore, elle écrivit au père de Condren, général de l'Oratoire, pour le prier de se charger de la conduite spirituelle de M. Olier, qu'elle-même ne pouvait plus diriger visiblement. C'était, pour ce père, comme un ordre du ciel, à cause de l'estime singulière qu'il faisait de cette sainte fille.

Agnès écrivit aussi à M. Olier, pour lui déclarer qu'elle ne tarderait pas d'aller se réunir à Dieu; l'événement justifia cette prédiction d'une manière frappante, car elle mourut le 19 du même mois, âgée seulement de trente-deux ans. M. Olier reçut la lettre qui lui apprit la nouvelle de sa mort le jour de la Toussaint, lorsqu'il était au confessionnal, dans l'église de Saint-Paul, à Paris. « Aussitôt, tout touché, dit-il, je m'en » allai devant le saint Sacrement faire mes plaintes à Notre- » Seigneur de ce qu'il m'avait ôté ce secours pour mon salut, » à l'imitation de la pratique de cette bonne sainte en pareille » rencontre. Étant donc beaucoup affligé de sa mort, et » m'adressant à cette sainte âme, qui avait grande compas- » sion de la moindre de mes peines...., aussitôt je fus remis » de ma douleur, mes larmes furent essuyées, et même, » contre mon gré, je me sentis dans l'impuissance de pleurer » et de m'affliger davantage; car, en ce temps, j'étais en- » core dans cette niaiserie, de croire qu'il fallait s'affliger » après de telles pertes, qu'il fallait même donner ce témoi- » gnage à l'amitié d'une si sainte personne; ce qui est une des » manies du monde, comme si les saints ne gagnaient pas au » départ de cette vie. »

La privation d'un tel appui, au lieu de ralentir la ferveur de M. Olier, sembla l'animer au contraire d'un nouveau zèle pour pratiquer les conseils de perfection qu'il avait reçus de cette grande servante de Dieu, surtout la pauvreté évangélique qu'elle lui avait si souvent et si fortement inculquée.

Jusqu'alors il avait retenu malgré lui et par l'ordre de saint Vincent de Paul, son carrosse et ses chevaux. « Depuis que » je m'étais donné entièrement à DIEU, dit-il, j'éprouvais » mille peines et mille souffrances, lorsque j'entrais dans le » carrosse que j'avais conservé jusqu'à ces derniers temps; » et les fréquents accidents qui m'arrivaient ensuite, me » confirmaient de plus en plus dans la pensée où j'étais que » DIEU voulait me voir débarrassé de tous ces dehors mon- » dains. Je ne puis porter les livrées du monde, ni ses façons » de faire; je ne puis m'accommoder à ses suites, à ses la- » quais, à ses équipages; enfin, à tout ce qu'il estime; et il » me semble que je souffre les peines du purgatoire, quand » je pense à un train et à un laquais qui me suit. » Étant donc de retour à Paris, il obtint enfin la permission de vendre, au profit des pauvres et des missions qu'il projetait, son carrosse et tous ses chevaux, et ne se réserva qu'un seul domestique, par l'ordre exprès de saint Vincent de Paul.

Deux motifs l'avaient déterminé à quitter si promptement l'Auvergne : la réforme de son abbaye, qui n'eut alors aucune suite, et, comme nous l'avons dit, un ordre du père de Condren. Ce père lui avait mandé de se rendre sans délai à Paris pour une affaire qui exigeait sa présence; et, comme elle eut de grandes conséquences pour la vocation de M. Olier, il est nécessaire d'en exposer toutes les circonstances en détail. Depuis plusieurs années, M. Olier avait eu un songe que nous avons déjà rapporté : il lui avait semblé voir saint Grégoire-le-Grand et saint Ambroise assis dans deux trônes, et au-dessous la place vacante d'un curé. Quoiqu'il eût l'esprit encore frappé de ce songe, il n'en comprenait et n'en soupçonnait pas même le sens; seulement il en avait conçu une dévotion particulière pour saint Ambroise; il pensait souvent à lui dans ses oraisons, et il en méditait les vertus et les exemples, afin de le prendre pour modèle, si DIEU l'appelait un jour à l'épiscopat. C'était précisément pour une proposition de ce genre que son retour à Paris était désiré; l'opinion

qu'on avait conçue de son zèle et de sa piété ayant fait naître à un prélat la pensée de le demander au Roi pour son successeur. Ce prélat, *homme de grande oraison*, et qui priait depuis plusieurs années pour obtenir un sujet digne de cette haute charge, crut, dès la première entrevue, avoir enfin trouvé dans M. Olier celui qu'il demandait à Dieu si instamment, et, de son côté, M. Olier se sentit pénétré de vénération pour la personne de cet évêque. « Il me fit beaucoup » d'honneur, dit-il, en me témoignant cette bonne volonté, » préférablement à plusieurs autres, mille fois plus capables » que moi. Ses saints entretiens me touchèrent extrêmement, » surtout le premier, lorsque, me parlant de saint Ambroise, » de la vie duquel j'avais l'esprit tout rempli, il me fit fon- » dre tout en larmes. J'estimais beaucoup ce saint docteur, » tant parce qu'il était le protecteur de notre sœur Agnès, » que parce qu'il m'avait apparu en songe avec saint Gré- » goire. »

Dans les dispositions où M. Olier était alors à l'égard de l'épiscopat, un mot de saint Vincent de Paul, son directeur, qui l'y croyait appelé, eût suffi pour lui persuader qu'il était lui-même ce successeur demandé à Dieu avec tant d'instance, et que saint Ambroise lui servirait en effet de modèle dans cette nouvelle dignité. Mais, par un dessein particulier de la Providence, il passa, dans ces circonstances mêmes, sous la conduite du père de Condren; et ce changement fit échouer tout à fait les desseins du prélat.

Quoique la mère Agnès eût écrit à ce père de le prendre sous sa conduite, M. Olier s'adressa néanmoins encore à saint Vincent de Paul le reste de l'année 1634, et pendant une partie de l'année suivante. Peut-être ignorait-il le sujet de cette lettre, ou s'il en était instruit, attendait-il, pour se priver de celui qui avait été jusque-là son conseil et sa lumière, un signe manifeste et un ordre exprès du ciel. Quoiqu'il en soit, étant alors tourmenté de peines intérieures les plus accablantes qu'il eût jamais éprouvées, et ne trouvant aucun

soulagement dans les avis de saint Vincent de Paul, il prit le parti de vaquer aux exercices d'une retraite spirituelle, et ce fut durant cette retraite qu'il connut enfin le dessein de la Providence, par une parole intérieure si forte et si puissante, qu'il ne put s'empêcher de la regarder comme un ordre de Dieu. Cette parole fit sur lui une impression extraordinaire; et, après même la mort du père de Condren, il n'en parlait qu'avec la plus vive émotion. « O mon tout, dit-il, le » tairai-je ce mot, qui me saisit et me perce le cœur de re- » connaissance, même à présent? Pourrai-je le taire, source » inépuisable de bonté, miséricorde sans pareille? Lorsqu'en » cette retraite, où j'étais encore affligé d'une faute que je » croyais m'avoir perdu, tout d'un coup une voix, comme » celle d'un maître puissant, me dit : *Le père de Condren te* » *mettra en paix :* ce qui eut tant d'efficace, que sur le champ » je ressentis une paix et un calme indicibles. La tempête qui » semblait me devoir abîmer s'appaisa, et je n'en ai plus rien » éprouvé depuis. »

Cette lumière surnaturelle ne doit point paraître étrange dans la vie de M. Olier, puisqu'il est hors de doute que Dieu, comme l'enseigne Benoît XIV, parle familièrement à ses amis, et qu'il a coutume de combler de ces sortes de faveurs ceux sur qui il a de grands desseins pour le bien de son Eglise. Le changement de directeur, qui en fut la suite immédiate, porte d'ailleurs une si vive empreinte de la sagesse divine, qu'il suffirait seul pour éloigner tout soupçon d'illusion. Il n'eut point en effet pour motif la sanctification personnelle de M. Olier : saint Vincent de Paul aurait pu sans doute le former aux vertus les plus sublimes; mais ce conseil de Dieu était ordonné pour de plus hauts desseins, pour lui manifester sa vocation relativement à l'établissement des séminaires, et le disposer à en remplir toute l'étendue. Ce fut ce que M. de Maupas parut insinuer en signalant ce trait dans l'oraison funèbre de saint Vincent de Paul. « Il fallait sans doute, dit cet » orateur, deux grands maîtres de la vie spirituelle, M. Vin-

» cent et le père de Condren, pour former ce grand sujet et
» le rendre capable des plus hautes maximes de la perfection;
» puisque la providence de Dieu s'en voulait servir pour éta-
» blir ce beau séminaire de Saint-Sulpice, et pour le rendre
» lui-même tel qu'il a paru depuis dans la suite des temps, un
» père et un maître de tant de vertueux ecclésiastiques, qui
» maintenant, à l'heure que je parle, travaillent dans nos
» diocèses avec abondance de grâces et de bénédictions. » Dieu voulut en effet que, pour exécuter ce dessein, M. Olier vint puiser la grâce de sa vocation à la source même où saint Vincent de Paul avait reçu les prémices de la sienne, et que, par conséquent, il passât sous la conduite du général de l'Oratoire, qui était alors le père Charles de Condren.

On sait que le vénérable fondateur de cet institut, Pierre de Bérulle, avait été suscité de Dieu le premier, pour commencer, dans le clergé de France, la réforme que saint Philippe de Néri et saint Charles Borromée établirent avec tant de succès à Rome et à Milan. Ce saint personnage avait été destiné, non-seulement à fonder cette congrégation, dont le but principal était la formation des jeunes clercs aux vertus ecclésiastiques, mais encore à communiquer l'esprit de ce renouvellement à d'autres sujets, appelés à coopérer au même dessein et à fonder des sociétés sur le modèle de la sienne. Ce fut de l'école du père de Bérulle que sortit M Bourdoise, instituteur de la communauté de Saint-Nicolas, et qui forma de sa main un grand nombre d'ecclésiastiques, employés dans la suite à la conduite des séminaires. Saint Vincent de Paul, appelé pareillement à travailler à la réforme du clergé, passa environ deux ans dans la retraite sous la discipline du père de Bérulle, qui lui prédit même, dit-on, qu'il donnerait naissance à une congrégation de saints prêtres. Le père Eudes, instituteur d'une autre congrégation, vouée au même objet que la précédente, fut également formé par le père de Bérulle, qui prévit aussi combien il serait un jour utile à l'Eglise de Dieu. Ces ecclesiastiques et quelques autres, que la grande

piété de ce saint prêtre avait réunis sous sa direction, recevaient dès lors dans leurs âmes la semence précieuse qui donna dans la suite des fruits si abondants. Mais ces fruits devaient être lents à paraître, et les desseins de DIEU sur les instituteurs des séminaires demeurèrent longtemps cachés.

La congrégation de l'Oratoire elle-même, quoique née pour répandre ces établissements dans le royaume, ne s'occupa guère que des missions, de la conduite des paroisses, et surtout de la direction d'une multitude de colléges, comme l'avait craint son instituteur : jusqu'à ce qu'enfin le père de Condren, qui lui succéda, exécuta le dessein de la divine Providence ; non pas, toutefois, en établissant lui-même des séminaires, mais en préparant les sujets que DIEU appelait à en jeter les premiers fondements. Ce grand personnage, dont le père de Bérulle disait avec étonnement, qu'*il avait reçu l'esprit de l'Oratoire dès le berceau*, était bien digne d'une mission si importante. Il jouissait partout d'une réputation de sainteté vraiment extraordinaire, et l'on aurait peine à croire jusqu'où allait la vénération pour sa personne, si nous n'en trouvions les témoignages les plus authentiques dans tous les écrits de ce temps, et dans les sentiments que professaient pour lui les hommes d'ailleurs les plus recommandables. Le cardinal de Bérulle, doué lui-même de tant de dons de la grâce, et si éclairé dans la science des saints, se prosternait quelquefois à terre en passant devant la chambre du père de Condren, pour baiser les vestiges de ses pas ; et il écrivait à genoux et tête nue ce qu'il lui avait entendu dire. Saint Vincent de Paul n'en avait pas une moindre estime : « Il m'en a » parlé souvent en des termes qui paraîtraient incroyables, » dit M. Olier ; et je me souviens qu'il me dit à son sujet : Il » ne s'est point trouvé un homme semblable à lui : *non est* » *inventus similis illi*, et mille autres choses semblables ; » jusque-là, que lorsqu'il apprit sa mort, se jetant à genoux » et se frappant la poitrine, il s'accusait, les larmes aux yeux, » de n'avoir point honoré ce saint homme autant qu'il mé-

» ritait de l'être. » Enfin sainte Chantal, après quelques entretiens qu'elle eut avec le père de Condren, fit de lui cet éloge, le plus beau qu'on puisse faire d'un homme mortel : *Si* DIEU *a donné à l'Eglise notre bienheureux fondateur pour instruire les hommes, il me semble qu'il a rendu le père de Condren capable d'instruire les anges.*

Tel fut le digne successeur du père de Bérulle, l'héritier de son esprit. Non moins éclairé sur la vocation de M. Olier, que ne l'avait été la mère Agnès de Langeac, il reconnut en lui l'un des instruments choisis de DIEU pour réaliser, en France, les vœux de l'Eglise touchant l'établissement des séminaires, et prit un soin tout particulier de sa sanctification et de celle de quelques ecclésiastiques de qualité, appelés à concourir, de concert, au même dessein. « Ce bon père, dit » M. Olier, connut ma façon de vivre, sans que je lui en eusse » rien dit, pour l'avoir crue trop commune ; et il regardait » comme sa principale vocation notre naissante société, qui » devait réveiller, disait-il, le zèle du clergé et celui de la » congrégation de l'Oratoire. »

Ce fut peut-être pour seconder plus aisément ce dessein, que le père de Condren se déchargea de la conduite des colléges sur l'un de ses prêtres, puis du gouvernement même de la congrégation sur un vicaire-général, et se livra tout entier à la direction des ecclésiastiques. Avant le départ de M. Olier pour l'Auvergne, il avait déjà sous sa conduite ceux dont nous parlons, et les instruisait assidûment dans des conférences particulières. Ils ne furent d'abord qu'au nombre de six : M. de Caulet, appelé l'abbé de Foix, M. du Ferrier, les deux frères Brandon, M. Olier et M. Amelote ; et, comme presque tous, eurent beaucoup de part à l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice, il est convenable de les faire connaître en peu de mots. M. de Caulet, abbé de Saint-Volusien de Foix, fils d'un Président au Parlement de Toulouse, et l'un des premiers qui se mirent sous la conduite du père de Condren, se faisait remarquer dès lors par un désintéressement et une

mortification qui trouvaient peu d'exemples dans les hommes de sa condition. Sa rare vertu et sa piété touchèrent si vivement M. du Ferrier, jeune ecclésiastique, arrivé à Paris en 1634, qu'ils l'attirèrent aussi sous la conduite du général de l'Oratoire. « Il me procura cet avantage, dit M. du Ferrier » lui-même, aussi bien que l'amitié de M. l'abbé Olier, qui a » fini ses jours en réputation de sainteté. » M. du Ferrier, fils d'un Lieutenant-Général, et neveu du Grand-Maître de Malte et d'un des agents du clergé, n'était venu à Paris que dans l'espérance de s'élever aux honneurs par le crédit de ses proches. Il trouva au sein même de cette petite société de grands exemples de détachement dans la personne de MM. Brandon. L'aîné, qui était veuf, avait quitté la charge de Conseiller d'Etat ordinaire pour se consacrer au service de l'Eglise; et le second, appelé de Bassancourt, celle de Maître des Comptes pour embrasser d'abord l'état religieux. Ce dernier joignait à une grande fortune l'humilité et la simplicité dans un degré peu commun, et il était d'une humeur si douce et si agréable, que sa personne et ses discours faisaient tout à la fois l'édification et les délices de ses amis. Enfin le sixième était M. Amelote, jeune docteur, recommandable pour ses talents, et que le père de Condren avait placé auprès de MM. Brandon et de Bassancourt pour leur enseigner la théologie.

Éclairé de Dieu sur leur vocation, et sachant que les instituteurs des séminaines devaient demeurer dans le simple état de la prêtrise, le père de Condren les détourna constamment de l'épiscopat. Un jour qu'il fut prié par le cardinal de Richelieu de lui faire connaître les sujets qu'il croirait le plus propres à cette dignité, si importante à l'Eglise et au royaume, il lui en nomma quelques-uns, et ajouta qu'il en connaissait d'autres très-capables, mais qu'il ne les nommait pas à son Eminence, Notre-Seigneur ayant résolu de se servir d'eux pour un grand dessein. Aussi dès qu'il eut appris qu'on parlait de faire M. Olier évêque, il lui écrivit, comme on a vu, d'interrompre ses missions d'Auvergne et de partir sans délai

pour Paris ; et jamais la conduite de DIEU ne parut plus sensiblement sur M. Olier, que dans l'ordre qu'il reçut alors de se mettre sous la direction du général de l'Oratoire : car s'il eût continué de s'adresser à saint Vincent de Paul, il eût, selon toutes les apparences, accepté l'épiscopat sans balancer.

Quoique ce grand saint fût rempli de tant de grâces et de dons divers pour l'utilité des âmes, il ne connaissait point encore la vocation de M. Olier touchant l'établissement des séminaires ; et ce qui est bien remarquable ; il ne savait pas que lui-même ni sa société dussent un jour avoir part à leur formation. Aussi, dans le projet de bulle d'institution de sa compagnie, qu'il envoya à Rome, il ne fit aucune mention des séminaires, cette bulle, donnée en 1632, n'en fait point mention non plus ; et même lorsqu'il commença dans la suite à réunir des enfants, dans l'espérance de les former à l'état ecclésiastique, ce fut sur les exhortations réitérées du père de Condren, et par manière de simple essai. Ne soupçonnant donc point que M. Olier dût un jour avoir part à cette œuvre, qui, d'ailleurs, semblait être désespérée et sans ressource, il ne négligea rien pour l'engager à prendre la conduite du diocèse qu'on lui offrait. Il le pressa vivement, au nom du prélat dont nous avons parlé, et il continua de le solliciter pendant dix-huit mois, jusqu'à ce qu'il eût perdu tout espoir sur cette affaire, c'est-à-dire jusqu'au mois de mars 1636. S'il eût connu les motifs qui faisaient agir le père de Condren d'une manière tout opposée, sans doute il n'aurait pas fait tant d'instances ; mais ce père ne les manifestait à personne. Non moins fidèle à tenir cachés les ordres secrets de DIEU, qu'à les découvrir dans le temps marqué par la Providence, il n'en parlait qu'en termes couverts à ceux mêmes qui devaient en être un jour les exécuteurs. On vient de voir avec quelle réserve il en avait dit quelque chose au cardinal de Richelieu ; il s'exprima toujours à cet égard d'une manière également obscure pour ses disciples, quoiqu'il leur parlât souvent *d'une*

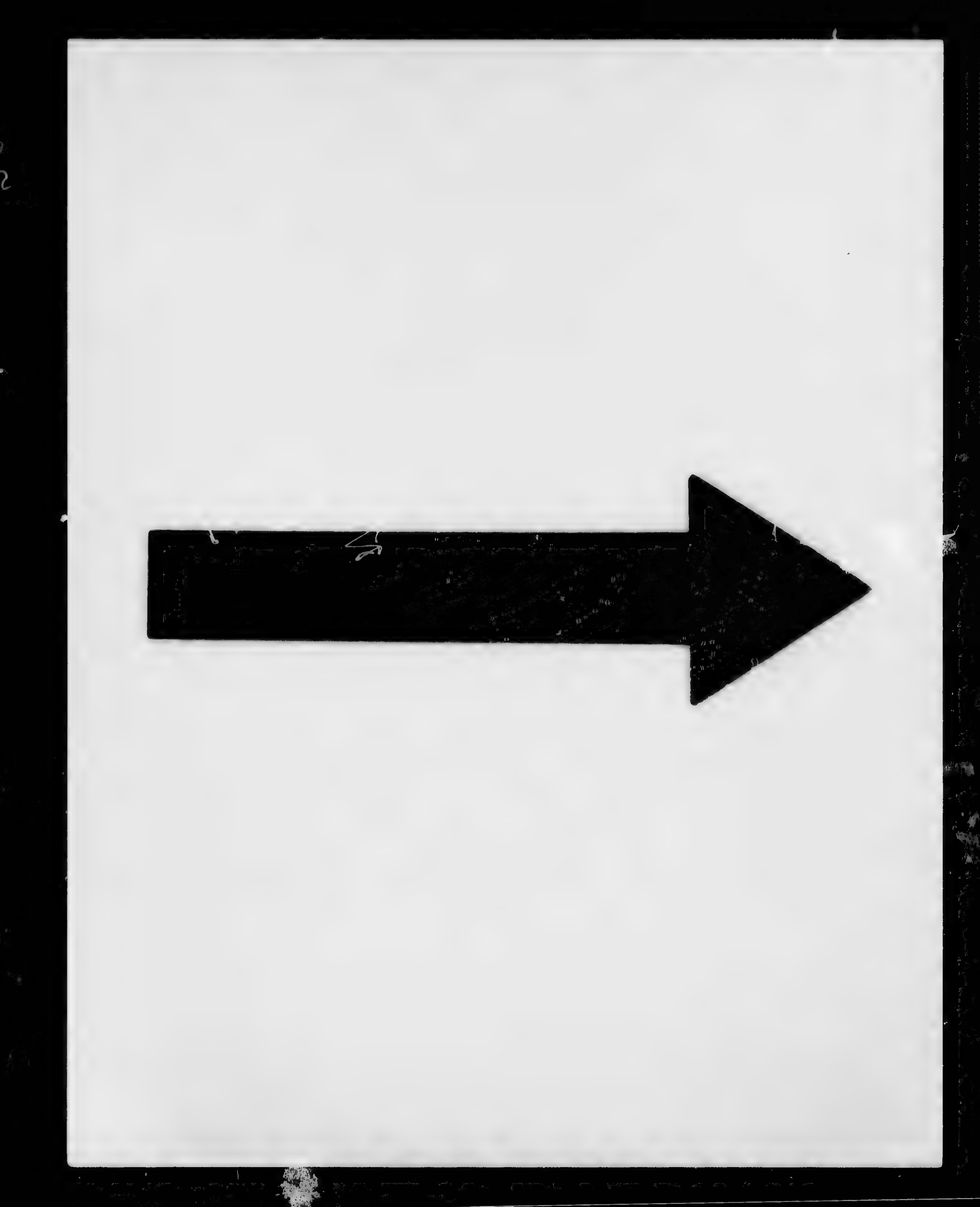
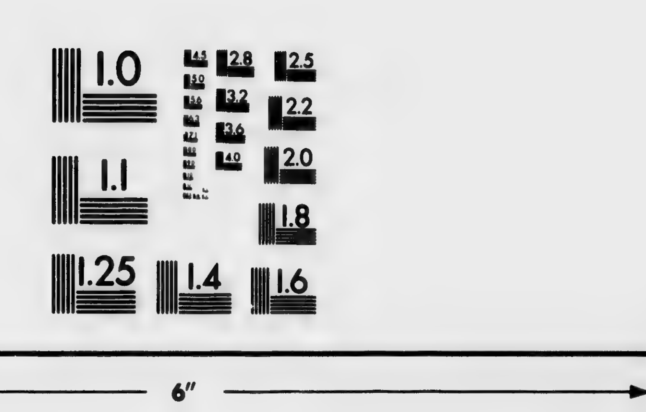




IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0
2.8

œuvre très-utile à l'Eglise pour laquelle DIEU *les avait destinés.*

Obligé néanmoins de répondre à M. Olier, qu'on pressait toujours d'accepter l'épiscopat, il se contentait de lui dire: « Je vois en vous de grands empêchements à être évêque, et » pour pouvoir prononcer affirmativement, je désirerais avoir » des preuves plus manifestes de la volonté de DIEU. » M. Olier, sans pénétrer plus avant dans la pensée de son nouveau directeur, croyait que ces empêchements venaient de son indignité; et il attribuait le jugement contraire de saint Vincent de Paul à la trop bonne opinion que, par esprit de charité, celui-ci avait conçue pour sa personne « Le père de » Condren, dit-il, avec sa candeur et son humilité ordinai- » res, me faisait faire de fréquentes visites à Notre-Dame, » pour me mettre en état de connaître la volonté de DIEU, » qui devait être exprimée avec un peu plus de lumière qu'à » l'ordinaire, à cause, comme je le pense, des grands défauts » que ce second directeur remarquait en moi. Il était éclairé » comme un ange, et il jugeait que la vocation n'était pas as- » sez expresse pour passer par-dessus les empêchements qu'il » reconnaissait en moi, comme défaut de jugement, de con- » duite, de piété, de véritable zèle, de science, d'expérience; » enfin, de toutes les qualités nécessaires à cette condition: » comme aussi parce que Notre-Seigneur me donnait béné- » diction dans les emplois des missions, auxquelles il m'avait » appliqué jusqu'à cette heure. Ce qui me porte à croire qu'il » désirait quelques signes particuliers ou intérieurs ou exté- » rieurs, et pour lesquels il me faisait tant prier. »

M. Olier aurait pu cependant conclure que son nouveau directeur avait quelque autre motif en vue. DIEU *a d'autres desseins sur vous*, lui disait quelquefois le père de Condren; *ils ne sont pas si éclatants, ni si honorables que l'épiscopat, mais ils seront plus utiles à l'Eglise.* Aussi saint Vincent de Paul, qui connaissait mieux que personne les dispositions intérieures et le mérite de M. Olier, l'ayant dirigé pendant

quatre ans, ne laissait pas d'agir, autant pour seconder les pieuses intentions du prélat, que pour procurer à l'Eglise un évêque dont il concevait les plus hautes espérances; et de son coté; le prélat dont nous parlons continua longtemps ses poursuites; ce qui retint M. Olier à Paris, et l'empêcha malgré lui d'aller reprendre plus tôt ses missions.

Mais, plus on le sollicitait, plus il se croyait indigne de l'épiscopat, sentiment qui se fortifiait de jour en jour, à mesure que, selon l'avis du père de Condren, il continuait de consulter Dieu dans la prière. « Le jour de la Purification, » ajoute-t-il, après avoir prié à l'oraison du matin en grande » sécheresse, et sans occupation quelconque du mystère..., il » me sembla qu'il fallait que je fusse consommé en Dieu pour » répondre au dessein de ce prélat, ce que je n'étais pas, et par » conséquent qu'il n'était pas temps d'y penser : d'où vient que » je dis à mon père directeur, que je ne croyais pas que cette » affaire se fît encore, mais que, dans un an, elle se ferait, es- » pérant que, dans un an, Dieu me ferait la grâce de me con- » sommer en lui, ce qui n'est pas encore, quoiqu'il y ait » beaucoup d'années. » Enfin M. Olier fut confirmé de nouveau dans la conviction de son indignité, au moment même où l'affaire fut rompue, malgré le zèle de saint Vincent de Paul, qui s'efforçait toujours de la faire réussir. « Je me sou- » viens, ajoute-t-il, que comme mon premier directeur, qui » avait bien meilleure opinion et espérance de moi que le der- » nier, s'entremêlait de cette affaire, un jour qui devait être » celui de la conclusion, je me retirai pendant ce temps dans » l'église de Saint-Germain-des-Prés, pour prier notre bon » Dieu qu'il fît en cela sa sainte volonté; et il me sembla en- » core, que pour tenir cette sainte et divine condition de » l'épiscopat, je devais être dans un état de pure et par- » faite union avec Dieu, si éloigné de mon état grossier et sen- » sible. » Enfin M. Olier fut délivré, ce jour-là même, de cette affaire, et à la satisfaction du père de Condren, sans qu'on sache les circonstances particulières de son dénouement.

Il se contente de dire, dans ses Mémoires, *qu'il en fut délivré par la rupture qu'il plut à* DIEU *d'en faire.*

Telle fut l'occasion qui fit passer M. Olier de la conduite de Saint Vincent de Paul sous celle du général de l'Oratoire. En s'adressant à ce dernier, il ne diminua rien de la vénération singulière qu'il avait eue jusqu'alors pour son premier guide; et quoiqu'il se crût obligé d'obéir au père de Condren, il ne cessa pas d'avoir aussi saint Vincent de Paul pour directeur, et de se conserver toujours dans son union et dans sa société. Cette union était même si publique et si connue, que l'illustre archevêque de Cambrai, écrivant en 1706 à Clément XI, pour solliciter la canonisation de saint Vincent de Paul, témoigne que M. Olier, qu'il appelle *un homme abandonné à la grâce de* DIEU, *et tout à fait apostolique*, demeura attaché à saint Vincent, autant par une intime amitié que par la vénération qu'il portait à sa personne. M. Olier l'honora en effet comme son père, et, durant tout le reste de sa vie, il continua à lui donner ce nom. Nous verrons même qu'après la mort du père de Condren, quoiqu'il n'eût plus saint Vincent pour directeur particulier, il ne prit jamais de résolution importante sans l'avoir consulté auparavant. C'est ce qu'il témoigne lui-même dans une lettre écrite en l'année 1649, à M. de Quaylus, l'un de ses ecclésiastiques : « *Pour les affaires extraordinai-* » *res,* dit-il, *nous ne manquons de voir M. Vincent, et, pour* » *les ordinaires, tous nos frères assemblés.* » La suite de sa vie nous en offrira d'ailleurs une multitude d'exemples. De son côté saint Vincent de Paul, cet homme si vil à ses propres yeux, et qui s'estimait le plus grand des pécheurs, fut ravi de voir M. Olier passer de ses mains entre celles d'un guide si consommé dans la conduite des âmes, que l'était le père de Condren. Il continua d'avoir pour M. Olier la tendresse et l'amitié la plus sincère, il l'aida de ses conseils, prit hautement sa défense dans ses persécutions, et avec bien plus d'ardeur qu'il n'aurait pris celle de sa propre compagnie. Non-seulement il l'aima comme son ami, il l'honora encore comme

un très-saint prêtre, s'estima heureux de l'assister à la mort; et, ce qui est le plus haut témoignage de vénération, et en même temps le plus magnifique éloge de M. Olier, il porta le respect pour lui jusqu'à l'invoquer, le peu d'années qu'il lui survécut : preuve incontestable de la pureté des motifs qui animaient ces deux âmes célestes, uniquement jalouses de la gloire de DIEU. Aussi M. de Maupas, célèbre orateur de ce siècle, ne craignit pas de rendre à l'un et à l'autre ce beau témoignage : « J'ai bien connu de saints personnages; mais » jamais je n'ai rien vu de pareil à ces deux grands servi- » teurs de DIEU, feu M. l'abbé Olier, et feu M. Vincent, que » l'éminence de leurs vertus avait parfaitement unis par les » liens sacrés d'une sainte et parfaite amitié...... l'un était le » fils spirituel, et l'autre était le père. » Ces paroles furent le début du parallèle remarquable que ce prélat établit entre eux, dans l'oraison funèbre de saint Vincent de Paul, déjà citée, et qu'il prononça à Paris, l'année 1660, dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, en présence d'un nombre considérable de prélats, des ecclésiastiques de la conférence de Saint-Lazare, et d'une grande affluence de peuple.

Les dix-huit mois que M. Olier passa à Paris en attendant la conclusion de l'affaire dont nous avons parlé, furent une occasion ménagée par la Providence, pour qu'il se pénétrât de l'esprit et des maximes du père de Condren. Ce grand homme, à qui DIEU avait manifesté ses desseins sur M. Olier, s'appliqua uniquement à le former aux fonctions ecclésiastiques, et à lui communiquer toutes les hautes connaissances et les sublimes lumières qu'il avait du sacerdoce de JÉSUS-CHRIST. Jamais disciple ne fut plus heureusement disposé à recevoir les impressions de son maître, parce qu'il n'était pas possible d'ajouter à la vénération dont M. Olier se sentait pénétré pour la personne du père de Condren. Nous le laisserons parler lui-même dans le bel éloge qu'il en a tracé : « Il n'était qu'une apparence » et une écorce de ce qu'il paraissait être, dit-il, étant au » dedans tout un autre lui-même, étant vraiment l'intérieur de

» Jésus-Christ, et sa vie cachée ; en sorte que c'était plutôt
» Jésus-Christ vivant, dans le père de Condren, que le père
» de Condren vivant en lui-même. Il était comme une hos-
» tie de nos autels : au dehors, on voit les accidents et les
» apparences du pain, mais, au dedans, c'est Jésus-Christ.
» De même, en était-il de ce grand serviteur de Notre-Sei-
» gneur, singulièrement aimé de Dieu. Notre-Seigneur
» qui résidait en sa personne, le préparait à prêcher
» le christianisme, à renouveler la première pureté et piété
» de l'Eglise ; et c'est ce que ce grand personnage a voulu
» faire dans le cœur de ses disciples pendant son séjour sur la
» terre, qui a été inconnu comme le séjour de Notre-Sei-
» gneur dans le monde. Je lui fus donné de Dieu, comme les
» apôtres l'avaient été à Notre-Seigneur, selon ces paroles:
» *Pater, quos dedisti mihi, non perdidi ex eis quemquam;* et,
» pendant sa vie, il tâcha de nous traiter comme Notre-Sei-
» gneur avait traité ses apôtres. Ce bon père me dit même
» que je serais un de ses héritiers, non pas de biens périssa-
» bles, grâce à Dieu, mais d'esprit et de grâces. Hé ! plût à
» Dieu que je pusse avoir une petite étincelle de son pur
» amour, qui fut si violent qu'il avait pensé en être dévoré,
» et que son cœur en fut si enflé, qu'il éleva deux ou trois de
» ses côtes, ce qui a paru jusqu'à sa mort.

» C'était une chose merveilleuse que la sublimité de ses lu-
» mières. Elles surpassaient si fort la portée ordinaire des es-
» prits, qu'il était impossible de coucher par écrit toutes les
» vérités qu'il disait, tant elles étaient saintes et dégagées des
» voies grossières de concevoir et d'apprendre les choses,
» les ayant toutes par infusion. Et comme on remarque, dans
» la théologie, que la lumière des anges est de telle nature...,
» que les anges inférieurs ne pourraient point porter sans
» miracle l'étendue de la lumière des anges supérieurs: ainsi
» en était-il de sa lumière au regard du reste des esprits.....
» On disait seulement, en quittant ce grand homme: Oh!
» que cela est admirable! que bienheureux sont ceux qui re-

» cueillent les miettes qui tombent de cette table céleste !
» C'était l'image de Salomon. Bienheureux étaient ceux qui
» le servaient ; et pour cela, je disais même à son frère ser-
vant, que je portais bien envie à sa condition.

» Un jour, lui proposant de vouloir écrire pour l'édifica-
» tion de l'Eglise, je lui disais que tant de personnes l'en
» pressaient, et priaient Dieu pour cela; et que j'avais lu dans
» saint Jérome, qu'autrefois toute l'Eglise avait jeûné et pleuré
» fort longtemps, pour obtenir de Dieu la grâce que saint
» Jean voulût écrire l'Evangile; après quoi, ce grand saint
» se laissa vaincre, et donna à l'Eglise cette grande lumière
» qui l'éclaire maintenant, cet Evangile qui seul parle plus et
» donne plus de connaissance de la divinité de Jésus-Christ,
» que tous les autres Evangiles, et tous les autres livres de
» l'Ecriture sainte. Je le priai donc, qu'à l'imitation de ce
» grand saint, il voulût écrire pour l'instruction de l'Eglise,
» surtout après tant de prières et de désirs des âmes saintes
» qui l'en avaient sollicité.

» Alors il me répondit ces belles paroles de Notre-Seigneur
» Jésus-Christ ; qu'il rendrait au centuple à ceux qui se se-
» raient mortifiés de quelque chose pour lui ; et que d'ordi-
» naire ceux qui s'abstenaient d'écrire pour l'amour de lui,
» recevaient en récompense le don d'illuminer les âmes, don
» beaucoup plus avantageux à l'Eglise que celui de l'écriture.
» Car les Livres saints sont exposés à tout le monde; les fai-
» bles se scandalisent des plus belles lumières, et n'en font
» point l'usage qu'ils pourraient. Ces vérités saintes sont
» proprement les pierres précieuses que Jésus-Christ défend
» de donner aux pourceaux, et le pain saint qu'il ne faut pas je-
» ter aux chiens. Or, c'est le grand inconvénient de l'écri-
» ture, et il ne se rencontre pas dans le don d'illuminer ; car
» l'esprit de discernement qui l'accompagne, fait que les lumiè-
» res divines ne se donnent qu'à ceux qui sont disposés à en
» faire un bon usage. Cependant, comme il était dans une grande
» dépendance de Dieu, et dans une grande condescendance

» aux hommes, il voulut un jour se disposer à écrire. Il se » retira pour cela avec son frère (servant) quinze jours entiers, » pour tenter s'il pourrait satisfaire au désir de sa compagnie. » Tous les matins il se mettait en état de commencer; son frère » prenait la plume pour écrire, mais, après avoir prié, il di- » sait : *Mon frère, attendons encore à demain*; Notre-Sei- » gneur ne lui en donnant point l'ouverture ni la facilité. » Quelquefois même il disait en riant à ceux qui le sollicitaient » d'écrire: Voyez-vous, les apôtres n'ont écrit que fort peu » de lettres en leur vie : j'en ai déjà écrit plus de cent.

» Mais la raison la plus forte pour laquelle il n'a point écrit » se doit prendre dans l'ordre de la divine providence. Elle » avait suscité ce grand homme, et l'avait donné à l'Eglise » dans le temps de ce renouvellement, pour qu'il fut un mo- » dèle parfait de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la conduite » de sa vie; aussi, comme ce divin maître, a-t-il éclairé ses » disciples par ses entretiens. Son grand don était celui de la » conversation, et il l'avait reçu de Dieu avec une si grande » abondance, qu'il était quelquefois des quatorze heures en- » tières à converser, mais si utilement que fort peu de per- » sonnes lui échappaient. Il en a retiré un grand nombre de » l'hérésie. Il a converti quantité d'âmes, il en a éclairé une » infinité; et celles qu'il n'a pas achevé d'instruire pendant » l'infirmité de la chair, il les perfectionne maintenant qu'il » est dans le ciel, agissant dans la vertu, la splendeur et l'ef- » ficace des saints.... Je dis ceci avec reconnaissance à la di- » vine majesté, de m'avoir mis entre les mains de ce grand » homme, d'un homme si divin, d'un homme tout apostoli- » que, d'un homme qui était vraiment en son intérieur un » autre Jésus-Christ. »

Le père de Condren, pour préparer M. Olier à exé- cuter un jour l'œuvre de Dieu, lorsque le temps en serait venu, voulut, que de concert avec les ecclésiastiques qu'il lui avait associés, il se livrât à l'œuvre des missions. L'une des fins qu'il se proposait était de les convaincre par

là du besoin extrême que les peuples avaient de bons prêtres; aussi les envoyait-il de préférence dans les lieux les plus abandonnés, et surtout dans les paroisses de la campagne où il était arrivé quelque grand scandale. Il désirait d'ailleurs qu'ils s'exerçassent eux-mêmes aux fonctions du saint ministère avant d'y former les autres, et qu'ils méritassent l'estime universelle des peuples et du clergé par le succès de leurs travaux ; afin que lorsque le temps de la formation des séminaires serait venu, on prît plus aisément confiance au succès de cette institution nouvelle. Nous verrons, en effet, que M. Olier fut sollicité de faire ses premiers établissements dans les provinces mêmes où il était plus connu par ses missions, le Vivarais, le Velay, l'Auvergne, la Bretagne. En agissant de la sorte, le père de Condren ne leur découvrait point cependant ses intentions; et, lorsqu'après leurs missions ils venaient lui rendre compte de ce qui s'y était passé, afin de reconnaître les fautes qu'ils pouvaient avoir commises, et de s'instruire pour l'avenir, il leur disait souvent : *Il faut encore continuer les missions, et puis nous ferons quelque chose qui vaudra mieux*. « Chacun écoutait cela, dit M. du Ferrier, » et personne n'osa jamais l'interroger là-dessus. »

Mais, pour ne pas anticiper sur l'ordre des événements, nous parlerons ici de la retraite que fit M. Olier sous la conduite du père de Condren, afin de se disposer prochainement à reprendre ses missions d'Auvergne, et qui fut pour lui une source des plus abondantes bénédictions. Il fit cette retraite dans une maison de campagne aux environs de Paris, et y reçut des faveurs intérieures qu'il n'avait point encore éprouvées, surtout les impressions vives et puissantes de diverses maximes, qui, comme un aiguillon toujours pressant, l'excitèrent, le contraignirent en quelque sorte, tout le reste de sa vie, à marcher sans relâche dans la voie de la plus éminente perfection. « Mon second directeur, dit-il, commen- » çant à m'abandonner davantage à l'Esprit de DIEU, que le » premier, me laissa faire ma retraite tout seul, sans m'in-

» diquer des sujets pour les quatre oraisons d'une heure cha-
» cune que je faisais par jour, et ne me donna qu'une seule
» visite, à cause que sa charge ne lui permettait pas de venir
» souvent à la campagne. Or, je commençai à éprouver ma-
» nifestement la conduite de ce divin Esprit et le grand soin
» qu'il a eu de moi par la suite. Je me souviens que j'appris
» alors, pour la première fois et à mon grand étonnement,
» que JÉSUS-CHRIST *est réellement présent aux âmes*. Je fus
» bien aise, voyant mon directeur dans la visite qu'il me
» fit, d'être éclairci et instruit de cette vérité. Cela est vrai,
» me dit-il; Notre-Seigneur est présent réellement aux âmes:
» CHRISTUM *habitare per fidem in cordibus vestris. Per fidem*,
» c'est-à-dire la foi est le principe de sa demeure, et son di-
» vin Esprit le forme avec ses vertus, *donec formetur* CHRIS-
» TUS *in vobis*. Après quoi il me dit : Puisque cela est ainsi,
» il faudra dorénavant que vous unissiez toutes vos œuvres
» au Fils de DIEU, en l'une de ces trois manières, ou par
» sentiment, ou par disposition, ou seulement par la foi. Si
» vous avez le sentiment de JÉSUS-CHRIST présent, unissez-vous
» à lui par sentiment. Si vous n'avez aucun sentiment, unissez-
» vous par disposition, c'est-à-dire tâchez d'avoir en vous les
» mêmes pensées et les dispositions qu'il avait en faisant les
» mêmes œuvres; et, quand vous ne saurez point ses dispo-
» sitions, ou que vous ne pourrez les former en votre âme,
» unissez-vous par la foi seulement, c'est-à-dire, joignez
» par esprit vos œuvres à celles du Fils de DIEU, que vous
» offrirez ainsi avec les vôtres. »

Cette instruction, dont M. Olier retira les plus grands avantages pour lui-même, fut la maxime fondamentale de perfection qu'il s'efforça d'inspirer dans la suite au séminaire de Saint-Sulpice; et, pour en faciliter la pratique, il laissa à cette communauté une formule de prière que l'on y récite encore matin et soir, à peu près la même qu'il avait reçue pour son propre usage, de la bouche du père de Condren. Elle était conçue en ces termes. *Venez, Seigneur* JÉSUS,

et vivez en votre serviteur dans la plénitude de votre force, dans la perfection de vos voies, dans la sainteté de votre Esprit, et dominez sur toute puissance ennemie dans la vertu de votre Esprit, à la gloire de votre Père.

Lorsqu'il commença cette retraite, il était persuadé que les travaux des missions surpassaient de beaucoup ses forces. « Depuis peu, dit-il, mon médecin m'avait déclaré que je » n'étais nullement propre à cet emploi par ma complexion, » et que j'avais une poitrine si faible, que je ne pourrais faire » autre chose que quelques exhortations à des grilles de re- » ligieuses. Et ce qu'il y a eu de remarquable, c'est que » Notre-Seigneur m'a donné un corps et un tempérament » tout autre que je ne l'avais en ce temps-là, et il n'y a per- » sonne dans notre compagnie qui l'ait si fort que moi ; c'est » un présent du ciel, qui m'oblige bien à servir celui qui » me l'a fait.

» Sur la fin de cette retraite, continue M. Olier, je pris » pour sujet de ma dernière oraison, la dévotion à la très- » sainte Vierge, et je désirai aller faire cette oraison dans » une chapelle qui lui est dédiée, où je reçus beaucoup de » consolations. Je me souviens que, m'en retournant ensuite » à Paris, avec M. de Foix, il nous fallut passer la rivière, » mais avec un danger non pareil, dans un petit bateau sur- » chargé d'hommes et de chevaux, et même avec grande agi- » tation de vent. Dans ce péril, j'aperçus à l'autre bord une » figure de la très-sainte Vierge attachée à une maison ; alors » je dis à mon bon ami : Il n'y a rien à craindre, la sainte » Vierge nous regarde; et je n'eus plus de peur, ce me sem- » ble; c'est la protectrice des corps et des âmes et la tréso- » rière universelle de tous biens. Enfin, apercevant l'église » de Notre-Dame de Paris, je sentis ce que j'avais éprouvé » à l'aspect de la chapelle de Lorette. J'éprouvai des tendres- » ses très-grandes, et je me vis tout rempli de l'amour de ma » bonne maîtresse. »

Après cette retraite, M. Olier chercha, parmi les mem-

bres de la *Conférence* de Saint-Lazare, des coopérateurs pour le seconder dans ses nouvelles missions, et parvint, non sans difficulté, à composer sa petite troupe. Saint Vincent de Paul lui donna encore, pour l'aider, plusieurs de ses ecclésiastiques, dont l'un devait être regardé comme le supérieur de ces missions, à cause de son âge, et de sa longue expérience. Les parents de M. Olier étaient occupés alors du mariage de son frère aîné avec Marie Roger, fille de Nicolas Roger, chambellan de la reine Marie de Médicis. Ils avaient négocié long-temps cette affaire, à la conclusion de laquelle ils mettaient tous une grande importance; et c'était à M. Olier qu'ils en devaient l'heureuse issue, malgré leurs procédés à son égard. Quand il eut pris toutes ses mesures pour son voyage, rien ne put l'arrêter à Paris : on le pressa en vain de retarder un peu son départ, pour assister à la célébration du mariage, qui devait se faire au premier jour. « Je me contentai d'assis» ter aux articles du contrat, dit-il, et je partis la veille » même des noces. » Ses parents et surtout sa mère, déjà si hautement prononcés contre cette vie pauvre et apostolique, lui firent essuyer, dans cette rencontre, tout le ressentiment de leur orgueil humilié; car ils ne pouvaient souffrir qu'il allât prêcher les pauvres de la campagne, ministère qui leur paraissait beaucoup au-dessous de la condition d'un homme qui venait de refuser l'épiscopat. « Le jour que je partis pour » l'Auvergne, ajoute-t-il, ayant été maltraité de ma mère, » à cause de nos emplois, je m'en allai à mon ordinaire à » Notre-Dame pour prendre congé de la sainte Vierge. Dès » que je fus devant son image, je lui dis qu'elle était ma vraie » mère, et qu'il lui plût de me donner sa sainte bénédiction; » et il me semble qu'elle me reçut avec beaucoup de caresses, » et qu'elle me confirma dans cette confiance. Ayant pris sa » bénédiction, je me mis en voyage, accompagnant à cheval » messieurs de la Mission, qui étaient dans le coche, et je fis » dix à onze journées entières sans avoir une heure de pluie » ni même de soleil, en étant toujours défendu par les nua-

» ges. Il est vrai qu'après avoir reçu la bénédiction de cette » bonne mère avant que de sortir de Paris, jamais je ne re» çois de disgrâce, tout va très-heureusement, tout me réussit; » mais je n'avais pas coutume de faire de si longs voyages à » cheval, et pour cela elle me secourut beaucoup dans cette » rencontre. »

Les ouvriers apostoliques étant heureusement arrivés, commencèrent la première mission dans l'Eglise d'un prieuré, dépendant de l'abbaye de Pébrac, appelé Saint-Ilpise, alors diocèse de Clermont; c'était le dimanche dans l'octave de l'Ascension, au mois de mai 1636. « Jour bienheureux, dit » M. Olier, où Notre-Seigneur, selon ce qui est écrit, *fit de* » *grands dons aux hommes*; car il versa de telles bénédictions » sur nos travaux, que nous pouvions bien dire : *Le doigt* » *de Dieu est là*; elles seraient quasi incroyables, s'il n'y avait » encore aujourd'hui beaucoup de paroisses entières qui en » ont été témoins. Les peuples accouraient à la mission de » sept ou huit lieues; ils passaient les nuits dans l'église, » couchaient même sur le seuil de la porte, et attendaient » jusqu'à trois ou quatre jours consécutifs avant de pouvoir » se confesser; c'étaient des foules incroyables. »

M. Olier faisait les prédications les plus importantes, qui étaient toujours suivies d'un grand nombre de conversions. « Je prêchais surtout, dit-il, le respect dû au très-saint Sa» crement, et la dévotion à la très-sainte Vierge, avec abon» dance de vives lumières et beaucoup d'affection, ce qui lais» sait toujours dans les âmes des effets extraordinaires de grâce. » La parole de Dieu prenait tant d'ascendant sur ces bons peu» ples, qu'ils se seraient jetés dans une fournaise ardente à » la parole des missionnaires. Je me souviens que, devant » prêcher, je me préparais en priant; et mon plus grand se» cours était d'aller me présenter au très-saint Sacrement, » pour recevoir la bénédiction de mon maître; car, dans ce » moment, je ressentais une onction qui embaumait mon âme, » et la fortifiait pour annoncer cette sainte parole. Après la

» prédication, je me sentais plus fort et plus robuste qu'au-
» paravant, selon l'assurance que j'avais eue dans ma der-
» nière retraite, que Dieu voulait se servir de moi pour la
» prédication, malgré l'état précédent de ma santé. »

La conduite de M. Olier, durant la mission, était le motif de conversion et de sanctification le plus persuasif et le plus entraînant pour ces bons peuples, et tout à la fois un exemple frappant de zèle apostolique, bien propre à animer celui de ses coopérateurs. L'un d'eux, M. de Béget, qui fut dans la suite doyen de la cathédrale du Puy, et qui avait voulu partager les travaux de cette mission, lui rend ce témoignage dans un écrit signé de sa main : « Ceux qui ont eu le bien de
» connaître particulièrement feu M. l'abbé Olier, d'heureuse
» mémoire, et de converser familièrement avec lui, ont re-
» connu, dans sa personne, un assemblage des plus rares et
» signalées vertus qui perfectionnent une sainte âme ; et
» comme l'humilité est le fondement de toutes les autres, et
» celle qui les attire après elle, on l'a reconnue en lui dans
» une haute perfection. L'ayant accompagné dans la mission
» qu'il fit à Saint-Ilpise, je déclare qu'il choisit pour lui la
» plus mauvaise chambre de la maison où logeaient les mis-
» sionnaires; elle était située immédiatement sous le toît, et
» il n'y en avait point de si mal meublée. Pendant les repas,
» qu'on prenait toujours en commun, il faisait lui-même la
lecture d'un chapitre du nouveau Testament, debout et
» tête nue, se contentant de prendre ensuite quelque chose
» de ce qui restait sur la table. Après la prière d'actions de
» grâces, et lorsque les autres prêtres de la mission se dé-
» lassaient entre eux, il rassemblait les pauvres du lieu, et
» leur faisait à chacun une aumône; ce qui arrivait tous les
» jours immédiatement après le dîner : c'était le moyen qu'il
» employait pour les disposer plus favorablement au caté-
» chisme qni suivait d'ordinaire cette aumône générale. Enfin,
» après avoir récité les vêpres, il entendait les confessions;
» et c'étaient toujours les plus pauvres et les misérables qui

» se jetaient de préférence entre ses bras, comme au port » d'une bien grande charité. »

Non content, en effet, de les accueillir avec une tendresse de père lorsqu'ils venaient se présenter à lui, M. Olier allait au-devant d'eux; et, dans les grandes chaleurs de l'été, on le voyait gravir les plus hautes montagnes pour faire sortir de leur assoupissement ceux qui négligeaient la grâce de la mission, ou pour instruire les malades qui ne pouvaient se rendre à la paroisse. Il les visitait dans les creux des rochers, leur demeure ordinaire, et leur rendait les services les plus dégoûtants pour la nature, sans être jamais rebuté par la malpropreté de ces lieux infects. Il les traitait avec la tendresse d'une mère et d'une nourrice, s'abaissant jusqu'à les peigner de ses propres mains, leur donnant lui-même à manger, et se nourrissant ensuite de leurs restes; et puis, après les avoir ainsi visités, il revenait encore auprès d'eux, pour les assister de nouveau, et leur enseigner la doctrine du salut, qu'ils ignoraient la plupart.

Tout le temps qu'il n'employait pas aux œuvres du zèle, il le consacrait à l'oraison, ne manquant jamais de réciter le saint office à genoux devant le très-saint Sacrement, toutes les fois qu'il était auprès de quelque église où Jésus-Christ résidait. Il aurait voulu y être sans cesse présent; et il fit un jour quatre lieues, durant les plus accablantes chaleurs de l'été, afin de n'être pas privé du bonheur d'offrir le saint sacrifice pour ces peuples, quoiqu'il ne dût trouver qu'un calice d'étain dans l'église champêtre où il se rendait. Le soir, après avoir achevé l'office des Matines, il vaquait à l'oraison jusqu'à ce qu'on vînt l'appeler pour le souper; alors, il allait au réfectoire comme à un supplice, et on l'entendait souvent prononcer ces paroles accompagnées de soupirs : *Amor meus crucifixus est !* paroles qui remplissaient tous ses confrères des mêmes sentiments de pénitence et de componction. Persuadé que, pour attirer sur les peuples des grâces puissantes de conversion, la prière ne suffit pas toujours, il y joignait

des mortifications très-rudes, et affligeait sa chair par de rigoureuses disciplines, des haires et des cercles de fer qu'il portait secrètement parmi ses meubles de voyage.

On conçoit qu'une vie si apostolique était pour ces contrées la plus efficace de toutes les prédications; aussi la mission de Saint-Ilpise eut un succès inouï, qui remplit d'étonnement M. Olier lui-même. Il comprit dès-lors le besoin qu'il avait de nouveaux ouvriers, pour suffire à tous les travaux qu'il se proposait d'entreprendre. Il avait conduit avec lui, en Auvergne, cinq ou six ecclésiastiques que lui avait donnés saint Vincent de Paul, et son exemple avait encore attiré auprès de lui plusieurs prêtres des environs; mais, ne pouvant suffire à tous les besoins avec ce petit nombre, il écrivit à saint Vincent et aux ecclésiastiques de la Conférence, la lettre suivante:

MESSIEURS,

« Je ne puis être plus long-temps absent de votre compa-» gnie sans vous rendre compte de nos travaux. La mission » commença le dimanche après l'Ascension, et elle a duré » jusqu'au 15 de ce mois. Ce jour qui était la fête patronale » du lieu, on voulut que le soir, en présence du très-saint » Sacrement, j'adressasse les adieux au peuple: ce qui se fit » avec toute révérence pour la majesté du DIEU qui prési-» dait, et aussi avec tant de larmes et de soupirs, qu'il fau-» drait, je pense, y avoir été pour le croire. DIEU soit béni! » La même chose était arrivée lorsque nous fîmes la proces-» sion des petits enfants, et au moment de leur communion.

» Au commencement, le peuple venait, selon que nous » pouvions le souhaiter, c'est-à-dire autant que nous pou-» vions suffire à l'entendre en confession; et cela, Messieurs, » avec de tels mouvements de grâce, que, de tous côtés, il » était aisé de savoir dans quels endroits les prêtres confes-» saient les pénitents: les soupirs et les sanglots de ceux-ci » se faisant entendre de toutes parts. Mais, sur la fin, le peu-» ple nous pressait si vivement, et la foule était si grande,

» qu'il nous fallait parfois douze ou treize prêtres pour subvenir à l'ardeur de ce zèle. On voyait ce bon peuple demeurer dans l'église sans boire ni manger, depuis la pointe du jour jusqu'à la dernière prédication, malgré la chaleur, qui était extraordinaire, attendant la commodité de se confesser. Quelquefois, en faveur de ceux qui venaient de loin, nous étions contraints de faire deux heures, et plus, de catéchisme, et tous en sortaient aussi affamés qu'en y entrant : cela nous laissait tout confus. Il fallait faire le catéchisme de la chaire du prédicateur, n'y ayant point de place dans l'église, et même les environs du cimetière, les portes et les fenêtres étant chargées de peuple ; la même chose se voyait au sermon du matin et à celui du soir, qu'on nomme le grand catéchisme ; sur quoi je ne puis rien dire, sinon ces paroles : *Benedictus Deus! Benedictus Deus!* Béni soit Dieu, qui se communique si libéralement à ses créatures, et surtout aux pauvres ! Car, Messieurs, nous avons remarqué que c'est particulièrement en eux qu'il réside, et pour eux qu'il demande le secours de ses serviteurs, afin d'achever par leur ministère ce qu'il n'a pas accoutumé de faire seul, je veux dire l'instruction et la conversion totale de ses peuples. Messieurs, ne refusez pas ce secours à Jésus ; il y a trop de gloire à travailler sous lui, et à contribuer au salut des âmes, et à la gloire qu'il doit en retirer pendant toute l'éternité. Vous avez heureusement commencé, et vos premiers exemples m'ont fait quitter Paris ; continuez dans ces divins emplois, puisqu'il est vrai que, sur la terre, il n'y a rien de semblable. Paris, ô Paris ! tu amuses des hommes qui convertiraient plusieurs mondes. Hélas ! dans cette grande ville, combien de bonnes œuvres sans fruits, de conversions fausses, de saints discours perdus, faute de dispositions que Dieu communique aux simples ! Ici, un mot est une prédication ; les pauvres de ces contrées n'ont point méprisé la parole des prophètes, comme on le fait dans les villes ; et, à cause de cela, Messieurs; avec fort peu

» d'instruction, ils se voient remplis de bénédictions et de » grâces; c'est ce que je puis vous souhaiter, dans le Seigneur, puisque, en son amour, je suis, Messieurs, votre » très-humble, très-obéissant et très-obligé confrère. »

Saint Vincent de Paul, après avoir reçu cette lettre, résolut de faire partir pour Pébrac quatre ou cinq prêtres de sa compagnie, comme il l'écrivit à M. Olier. Mais, sur ces entrefaites, les armées ennemies ayant fait une irruption du côté de la Picardie, et Louis XIII demandant à saint Vincent des aumôniers pour suivre ses troupes à la guerre, les ecclésiastiques, qui devaient aller en Auvergne, reçurent une autre destination. Plusieurs des amis de M. Olier s'empressèrent néanmoins de venir partager ses travaux, entre autres M. l'abbé de Foix, ainsi que M. Meyster, que le père de Condren lui envoya. M. Meyster trouva même, dans ces missions, l'occasion qui développa le don extraordinaire qu'il avait reçu de Dieu pour annoncer la parole sainte. Le genre de ses discours, son accent, son regard seul, tout en lui concourait à produire les impressions les plus fortes et les plus vives. Il avait connu M. Olier à Paris, en 1636, et, comme il allait exercer son zèle en Provence, il eut le désir de lui offrir ses services en passant. « Quoique j'aie peu vu M. Meyster, écri» vait le père de Condren à M. Olier, j'ai reconnu en lui un » grand zèle, et beaucoup d'application au salut du prochain: » il pourra servir pour ce qui vous reste à faire dans votre » mission présente, si vous le jugez ainsi. Il me semble être » de ceux qu'il faut laisser conduire à l'esprit de Notre-Sei» gneur, qu'il ne faut pas captiver en lui, comme aussi il ne » faut pas qu'il serve de règle aux autres. Nous avons à le vé» nérer, et à nous humilier de ce que nous ne sommes pas di» gnes de la grâce que Dieu lui fait. Nous devons servir ce» pendant à fournir matière à son zèle, en lui donnant » l'occasion de travailler. J'estime certainement heureux les » peuples auxquels Dieu l'envoie, et qui peuvent cueillir les » fruits de son esprit. Je reconnais, ce me semble, et honore

» en lui quelque chose de la grâce apostolique à laquelle je » supplie Notre-Seigneur de nous donner quelque part. »

Il parut, en effet, que le dessein de Dieu, en envoyant M. Meyster travailler aux missions d'Auvergne, fut de faire éclater en lui les richesses de sa grâce. « C'est » en ces quartiers-là, dit M. Olier, que notre bon Sei- » gneur a commencé à verser ses extraordinaires bénédic- » tions sur ce grand serviteur, M. Meyster, homme vraiment » apostolique. C'est là où M. Perrochel, qui a produit tant » de bien à Paris, a fait son premier apprentissage ; de même » que M. l'abbé de Foix, à qui Dieu a donné depuis tant de » bénédictions, et beaucoup d'autres aussi ; enfin, c'est en » ces pays que quelques-uns de ces messieurs, qui ont paru » ensuite avec tant d'éclat dans Paris, ont commencé à goû- » ter la douceur de ce ministère. »

Pour éviter la répétition des mêmes choses, qui se renouvelèrent dans chaque mission, nous nous contenterons de rapporter ici les principaux traits répandus dans les divers mémoires que nous avons sous les yeux. A peine cette compagnie d'hommes apostoliques avait-elle passé dans un canton, que, de toutes parts, on voyait accourir les pauvres habitants, non-seulement des campagnes voisines, mais des bourgs et des villages même les plus éloignés. Ils s'estimaient assez récompensés de leurs longues fatigues, par la paix de la conscience qu'ils remportaient, après être rentrés en grâce avec Dieu. Restitutions, ennemis réconciliés, procès terminés au gré des parties (1), hérétiques ramenés à l'Eglise, pécheurs scandaleux, qui avaient vieilli dans le libertinage, devenus des exemples de ferveur ; familles entières, divisées depuis long-temps, vivant enfin dans la concorde et l'union la plus parfaite ; une infinité de sacriléges réparés par des confessions générales, accompagnées des marques les moins équivoques d'un sincère retour, tels étaient les effets ordinaires que produisait

(1) M. Olier avait avec lui, dans ses missions, un homme spécialement chargé d'accommoder les différends à l'amiable.

chaque mission; en sorte que, parmi les curés qui avaient pour leurs troupeaux la charité que doit un pasteur à ses ouailles, c'était à qui attirerait les missionnaires dans sa paroisse, pour en bannir les désordres, et y faire fleurir la piété. Riches et pauvres, prêtres et peuples, tous profitaient tellement de la mission, que la face de chaque paroisse, qui recevait cette grâce, n'était plus reconnaissable.

« La quatrième de nos missions, écrivait M. Olier à saint » Vincent de Paul et aux ecclésiastiques de la Conférence de » Saint-Lazare, a été terminée il y a quinze jours, et il s'y est » fait plus de deux mille confessions générales, quoique nous » ne fussions que six ouvriers, et sur la fin, huit. Nous étions » tous accablés par l'affluence du peuple qui y abordait de » sept ou huit lieues de pays, nonobstant la rigueur du froid » et l'incommodité du lieu, qui est un vrai désert. Ces bonnes » gens apportaient leurs provisions pour trois ou quatre » jours, et se retiraient dans les granges, et là on les entendait conférer ensemble de ce qu'ils avaient ouï à la prédica» tion et au catéchisme; et à présent l'on voit ici les paysans » et leurs femmes faire la mission eux-mêmes dans leurs fa» milles, les bergers et les laboureurs chanter les commande» ments de DIEU dans les champs, et s'interroger les uns les » autres de ce qu'ils ont appris pendant la mission. Enfin, » la noblesse, pour laquelle il semblait que nous ne parlions » pas, nous servant d'un langage aussi grossier que nous le » faisions, après s'être acquittée chrétiennement et exemplai» rement de son devoir, ne nous a pu laisser partir qu'en fon» dant en larmes. Cinq Huguenots ont abjuré leur hérésie en » cette dernière mission, quatre desquels, qui nous fuyaient » auparavant, sont venus eux-mêmes nous y chercher: » cela, Messieurs, pour nous apprendre, comme vous nous » l'avez souvent enseigné, que la conversion des âmes est » l'ouvrage de la grâce, que nous y mettons souvent empêche» ment par notre propre esprit, et que DIEU veut toujours » opérer, ou dans le néant, ou par le néant; c'est-à-dire en

» ceux et par ceux qui reconnaissent et confessent leur inuti-
» lité et leur impuissance. »

Une des fonctions de la mission, à laquelle M. Olier s'attachait de préférence, était l'instruction des enfants. On ne se lassait pas d'admirer la charité ingénieuse avec laquelle il savait captiver leur attention, en leur expliquant les éléments de la doctrine chrétienne, ou en leur faisant goûter le lait de la piété. Pour leur rendre la mission utile, ainsi qu'aux autres fidèles, il les préparait, par des catéchismes et des exercices journaliers, à une communion générale, cérémonie touchante qui tirait des larmes de tous les assistants. Elle était précédée d'une autre non moins attendrissante; les enfants interpellés promettaient à haute voix d'observer le quatrième commandement : *Tes père et mère honoreras, afin que tu vives longuement,* et allaient ensuite en procession dans la paroisse.

Non content de se livrer à l'instruction des petits enfants, M. Olier sut communiquer encore ce même esprit de zèle aux ecclésiastiques de ces provinces. Jamais on n'y avait vu les curés plus assidus à catéchiser la jeunesse, et à prêcher la doctrine chrétienne à leurs paroissiens. Un grand nombre de chanoines et de prieurs, se livrèrent, comme à l'envi, à cette fonction, prêchant et catéchisant dans les villes et les campagnes; en sorte que les ouvriers apostoliques, en petit nombre dans la plupart des cantons avant l'arrivée de M. Olier, s'y trouvèrent dès-lors en abondance, toujours prêts à partir au premier signal. « Je ne puis m'empêcher de penser, dit-il lui-même, que ce
» changement admirable ne soit l'effet des prières de sœur
» Agnès, cette sainte âme, qui a tant prié Dieu pour apaiser
» sa colère, et convertir les peuples de ces contrées. La pensée
» du père de Condren était que bien souvent tout le fruit d'une
» prédication avait été obtenu par les prières de la plus pauvre
» petite femme qui soit dans l'église ; au lieu que le prédica-
» teur, simple canal de la grâce, n'a pour lui, dans son par-
» tage, que la pure vanité. Dieu m'en préserve à tout jamais,
» et me pardonne toute celle du passé ! »

Pour fournir un aliment à la ferveur qu'il avait allumée dans les cœurs de ces ecclésiastiques, M. Olier porta les chanoines de l'église cathédrale et les ecclésiastiques du Puy à former une compagnie semblable à celle qui se réunissait à Saint-Lazare, et leur donna les mêmes réglements, avec quelques légères modifications. Il ne se sépara d'eux qu'après les avoir accoutumés à s'assembler toutes les semaines, pour conférer ensemble sur les devoirs de leur vocation, et se renouveler dans la piété sacerdotale ; et, comme il ne faisait rien sans en rendre compte à saint Vincent de Paul et aux ecclésiastiques de la Conférence de Saint-Lazare, il leur écrivit la lettre suivante : « Vous êtes établis, par Notre-Seigneur, dans la ville de Paris, comme des lumières posées sur un grand chandelier pour éclairer tous les ecclésiastiques de la France ; à » quoi vous devez être particulièrement encouragés par les » grands fruits que fait dans la ville du Puy la compagnie de » messieurs les ecclésiastiques qui ont heureusement parti- » cipé à votre esprit. Ils donnent des exemples de vertu qui » ravissent toute la province ; les catéchismes se font par eux » en plusieurs endroits de la ville ; la visite des prisons et des » hôpitaux y est fréquente ; et, à présent, ils se disposent » pour aller faire la mission dans tous les lieux qui dépendent » du chapitre. Je demeure confus, voyant leur zèle, et de ce » qu'ils désirent que j'aille faire l'ouverture de leur mission, » en étant si peu capable. »

Pendant que M. Olier semait avec tant de fruit dans le champ du père de famille, l'homme ennemi n'épargna rien pour anéantir ses travaux. Dieu permit que plusieurs habitants des environs de Pébrac lui suscitassent de grands obstacles ; et que, pour récompense de son zèle, il ne reçût que des injustices et des vexations de la part même de ceux qui auraient dû montrer plus d'empressement à le seconder. Entre les habitants les plus riches et les plus recommandables du pays, il s'en trouva qui se firent un mérite de le persécuter, et qui, non contents d'avoir usurpé une partie des biens de son

abbaye, soulevèrent contre lui tous les libertins du canton, qui ne voulaient pas entendre parler de mission et de réforme. Enfin, les mieux disposés n'osaient prendre parti pour lui, voyant qu'il avait à lutter contre des ennemis que leur force et leur audace rendaient redoutables. « Je me voyais environné, » dit-il, de la noblesse de France la plus violente et la plus » animée contre moi, tant à cause de mon bien d'église, au- » quel ils portaient envie, qu'à cause des emplois que je venais » de remplir. Je n'avais donc que Dieu seul pour moi, et, » sans doute, il était assez fort pour me défendre. Il y avait » dans les environs, une douzaine de gentilshommes qui ve- » naient pour intimider les paysans, lorsque je voulais donner » les fermes au plus offrant, et qui les empêchaient, par leurs » menaces, d'enchérir sur le prix, afin qu'à leur défaut je me » visse obligé de remettre entre leurs mains les terres de mes » bénéfices... J'avais affaire moi seul à l'homme du monde le » plus dangereux, qui me suscitait toutes ces traverses; il » s'était rendu redoutable à tout le pays par ses actes de vio- » lence, surtout depuis un attentat audacieux qu'il avait » commis, en poignardant, dans son lit, un M. de » Montmorency, oncle ou cousin du duc de ce nom qui a été » décapité. »

Dans le temps même où l'orage formé contre M. Olier, par les gentilshommes des environs de Pébrac, grondait le plus contre lui, il éprouva combien Dieu se plaît à adoucir, en faveur des siens, les hommes les plus féroces, et à changer pour eux les loups en agneaux. « Par une conduite admirable de la » protection de Dieu, qui favorise ses moindres petits servi- » teurs, dit-il, sur la fin d'une grande maladie que j'eus après » nos missions, le gentilhomme le plus intraitable et le plus » dangereux dont j'ai parlé, vint me visiter dans mon lit, me » témoignant par là son déplaisir pour toutes les peines qu'il » m'avait causées; il était accompagné de sa femme et de » trois de ses filles, les seules qu'il eût alors dans le pays. » Ce trait me fit singulièrement admirer et adorer la provi-

» dence de DIEU, qui humilie, comme il lui plaît, et exalte les
» siens selon son bon plaisir. »

La maladie dont parle ici M. Olier, fut une nouvelle occasion qui lui donna lieu d'admirer la providence de DIEU à son égard. Il en fait lui-même le récit en ces termes : « Après
» avoir travaillé dix-huit mois dans les emplois des missions,
» je disais à l'un de mes amis : Il ne me manque que quinze
» jours de maladie pour avoir un témoignage bien assuré que
» Notre-Seigneur a agréé nos travaux. Or, il arriva que pré-
» cisément le dernier jour de notre dernière mission, celle
» de la Motte-Canillac, petite ville d'Auvergne, m'en re-
» tournant à mon abbaye, je me sentis dans un certain état de
» paix que je n'avais jamais éprouvé en pareille circonstance;
» car je n'avais aucune peine, et jusque-là cependant j'en avais
» été environné. Il me semblait même que les croix étaient un
» appui et une force non pareille pour mon âme ; sans elles,
» j'étais tout débile : en sorte que, me voyant pendant quel-
» ques instants sans peines et sans tribulation, je me trouvai
» si chancelant que je n'en pouvais plus, et qu'il me semblait
» que tout allait se perdre. Mais mon désir eut aussitôt son
» accomplissement ; car arrivant à Langeac, petite ville à une
» lieue de mon abbaye, et entrant dans l'église du monastère
» où avait vécu et où était enterrée la bienheureuse sœur
» Agnès, qui m'avait prédit tant de croix, je fus saisi d'un
» mal de tête excessif, qui fut le commencement d'une grande
» maladie. Dès que je fus frappé de ce mal, je me sentis
» porté à faire un vœu à Monseigneur de Genève, pour le
» recouvrement de ma santé, et aussitôt il me sembla que
» j'en étais assuré. Il me souvient que, tout d'un coup,
» très-assoupi, ayant aperçu, comme au dedans de moi,
» quelqu'un qui m'avait béni et donné assurance que je ne
» mourrais pas de cette maladie, j'appelai promptement mon
» bon ami M. de Foix, que quelques mois auparavant j'avais
» fait venir de Paris, et je lui dis : Je ne mourrai pas... ; allez
» chercher le saint Sacrement à l'église du monastère. Nous

» étions dans la chambre de l'aumônier, et, comme il était
» deux heures du matin, il n'aurait pu, sur l'heure, me pro-
» curer ce bienfait s'il était allé ailleurs. Cependant le mal de-
» vint si violent, que les médecins me condamnèrent ; et, ne
» trouvant plus de remède dans leur art, l'un d'eux en essaya
» un qui réussit si mal, qu'il me fit tomber en apoplexie ;
» pendant ce temps, on tâcha de me confesser, mais je ne ré-
» pondais qu'à demi, et enfin je perdis tout-à-fait la parole.
» On enfonçait des lancettes très-avant dans mes épaules, sans
» que je parusse en ressentir la moindre impression ; et,
» comme on croyait que je touchais à ma dernière heure, on
» m'administra les saintes huiles. Je me souviens que, dans
» cet état, ayant perdu la parole et l'ouïe, je répondais cepen-
» dant quand on prononçait le nom de JÉSUS, comme aussi au
» nom de la très-sainte Vierge que j'appelais ma *maman*,
» comme un enfant ; car je n'avais pas l'usage de la raison.
» C'était mon bon ami M. de Foix qui usait de ce stratagème,
» sachant bien que rien ne pouvait me réveiller de cette lé-
» thargie que ces noms ; et même, en ce temps-là, le nom de
» la très-sainte Vierge plus particulièrement que tout autre.
» On était fort étonné de ne m'entendre rien répondre à tout
» le reste, mais seulement à ces belles paroles, qui me péné-
» traient le cœur, et faisaient ce que mille glaives perçants
» n'eussent pu faire. Cette parole touchait la partie de
» l'âme qui n'était point engagée dans le mal, et qui ne se
» sentait point de l'assoupissement du corps. Je pense que
» notre maître veut que la sainte Vierge ait part à tous les
» biens du corps et de l'esprit, qu'il fait dans le monde,
» comme le dit saint Chrysologue. »

» J'éprouvai bien, dans cette maladie, la vérité de cette pa-
» role, où Notre-Seigneur promet de rendre au centuple ce
» qu'on aura quitté et sacrifié pour lui. Étant réduit à l'ex-
» trémité, dans les lieux les plus déserts et les plus éloignés de
» ma famille, DIEU voulut m'assister du secours de sa provi-
» dence, en récompense de mes travaux pour lui, et me pro-

» curer des soulagements si admirables, qu'il n'y a rien de
» pareil dans le secours humain. Le jour même, ou la veille
» de mon arrivée à Langeac, il vint, dans cette ville, deux
» excellents médecins comme tout exprès pour moi; l'un,
» de deux cents lieues, sans y avoir été appelé; l'autre
» avait été mandé pour assister la petite fille du seigneur de
» la ville. Ce fut une nouvelle marque de la providence de
» mon maître à mon égard, que l'impossibilité où elle me mit
» de passer outre pour aller à mon abbaye. Sans doute je ne
» pouvais y être humainement secouru, à cause de la violence
» extrême de mon mal, qui, en deux ou trois jours, pensa
» m'ôter la vie : or, ces habiles médecins, en servant la fille
» du seigneur, m'assistaient aussi moi-même très-soigneuse-
» ment; le monastère étant fort proche de la maison seigneu-
» riale. Pour une mère, une sœur et deux frères que j'a-
» vais quittés, je trouvai des personnes sans nombre qui
» avaient pour moi une charité plus que de sœur, de frère et
» de mère; les services que je recevais étaient accompagnés
» d'une charité si désintéressée et si pure, qu'il n'y avait que
» Dieu tout seul autour de moi. Je n'avais que faire de ma
» famille; j'avais celle de Dieu, mon père, qui pourvoyait à
» mes besoins avec abondance et profusion, tellement que
» non-seulement le Fils de Dieu accomplit en ma faveur cette
» prophétie, qu'on recevra cent pour un en quittant pour lui
» la chair et ce qui lui appartient; mais il me rendit, pour
» les personnes que j'avais quittées, d'autres personnes in-
» comparablement plus saintes, plus utiles à mes besoins, et
» plus grandes devant sa majesté; surtout mes amis qui me
» secoururent constamment, et me furent plus frères que tous
» mes frères. Comme aussi ces bonnes religieuses de Lan-
» geac, héritières des sentiments de sœur Agnès, qui n'épar-
» gnèrent rien pour mon soulagement; les prières, les lar-
» mes, les disciplines, et toutes les inventions dont l'amour
» se sert pour obtenir de Dieu quelques grâces; ce furent les
» moyens qu'elles employèrent pour obtenir ma guérison.

» Pendant ce temps, ma sœur, alors à Paris, et qui n'ap-
» prouvait pas plus mes travaux que les autres de mes pa-
» rents, et qui, bien au contraire, les avait en aversion, vint à
» mourir au milieu de ses connaissances, sans être secourue
» par aucun de ses proches, sans assistance aucune, et délais-
» sée de tous les siens. Cette mort aurait pu montrer claire-
» ment à toute ma famille, que servir le monde n'est pas un
» avantage, parce qu'il nous délaisse même à l'extrémité, et
» qu'au contraire on a tous les biens en servant Dieu, puis-
» qu'il oblige le monde, même malgré lui, à assister ceux
» qu'il protége. En effet, j'étais parti pour ces déserts contre
» le gré de mes parents : et Dieu, pour montrer combien il
» prenait plaisir à notre dessein, m'envoya ma mère elle-
» même, avec mon plus jeune frère, pour me visiter. Sur la
» nouvelle de ma maladie, ma mère avait entrepris ce voyage
» de cent lieues, non-seulement pour m'assister, mais pour
» me ramener à Paris en carrosse : ma faiblesse extrême
» avait besoin de ce soulagement, je n'eusse pu supporter la
» fatigue du cheval. Enfin Dieu voulut que ma mère, arri-
» vant pour savoir l'état de ma santé, me trouvât déjà guéri.
» Pour lui montrer qui était celui qui me gardait et me pro-
» tégeait dans son service, je menai au-devant d'elle trois ou
» quatre cents pauvres, qui me suivirent au dehors de la ville ;
» elle vit alors quel amour les pauvres me portaient, et que
» leurs prières et leurs vœux avaient obtenu ma guérison.
» Ces pauvres gens disaient tous de moi, dans leur étonne-
» ment : *Il était allé en paradis, mais il est retourné.* Je leur
» suis redevable de la grâce de ma guérison, que je ne méri-
» tais pas, et que toute ma famille ensemble n'aurait pu me
» procurer par son argent, son industrie et son crédit. Je bé-
» nis Dieu, qui prend toujours soin de conserver les siens,
» quoique très-chétifs et très-misérables ; non, on ne perd
» rien en le servant. »

Lorsque la santé de M. Olier fut suffisamment rétablie, il re-
prit le chemin de la capitale ; et, dans le cours de son voyage,

il éprouva encore d'une manière sensible, combien la Providence veillait sur tous ses pas. « Étant, dit-il, dans la compagnie de ma mère, son carrosse versa dans un fond où les » chevaux et le cocher devaient périr ou être estropiés ; aussitôt et sans préméditation, je m'écriai : Ah, Jésus, mon » amour! Ah, Jésus, mon amour ! et par la bonté et la miséricorde de mon maître, nous ne souffrîmes aucun mal : » les chevaux ne furent pas même blessés. Il faut que la grandeur de Dieu soit incompréhensible, puisqu'il prend de si » grands soins d'une âme vile et méprisable, pour cela seulement qu'elle doit l'aimer, et lui rendre quelque hommage. » O, que grandes et adorables sont les bontés de cette divine » Providence ! Je dirai bien à ce sujet, ce que saint Augustin » disait de soi-même : Dieu a tant de soin de moi, qu'il oublie tout le monde ; ou plutôt, ses soins à mon égard sont » si attentifs et si constants, qu'il semble n'avoir que moi » seul à gouverner. »

M. Olier arriva heureusement à Paris, où l'avait déjà devancé le bruit des conversions sans nombre qu'il venait d'opérer en Auvergne. Son nom seul imprimait la vénération, et personne ne l'approchait sans lui témoigner l'estime religieuse qu'on porte aux hommes apostoliques. Ce fut à cette occasion que saint Vincent, instruit déjà par ses missionnaires des succès étonnants de ses missions, lui dit en l'embrassant : « Je ne sais comment vous faites, mais la bénédiction » de Dieu vous suit partout où vous allez. Cela est vrai, ajouta » M. Olier, et je puis bien le dire à la seule gloire de mon » maître : dans ces missions d'Auvergne, où nous étions de » pauvres petits ouvriers de paille, qui n'avions aucune vertu, » il y avait des bénédictions admirables, et tout autres que » celles que Dieu a répandues depuis sur nos travaux, quoique nous eussions avec nous, dans ceux-ci, des hommes » de savoir et de grande piété. » S'il eût suivi son attrait, M. Olier serait promptement retourné dans ces contrées, où Dieu faisait fructifier si abondamment sa parole. « J'ai tou-

» jours eu ce déplaisir de m'en voir éloigné, écrivait-il dans » la suite. Le père de Condren, mon directeur, a eu seul le » pouvoir de m'empêcher d'y retourner, désirant m'associer » à cette sainte assemblée avec laquelle je vis maintenant. » Dieu sait l'état de mon cœur, et le désir perpétuel dont je » brûle pour le service de ses pauvres âmes. J'attends l'ordre » du maître qui me délie ou m'attache pour le suivre fidèle- » ment. »

M. Olier étant revenu à Paris, vaqua de nouveau aux exercices de la retraite spirituelle pour se préparer à de nouvelles missions; et, après sa retraite, il partit pour la Bretagne, et se rendit à son prieuré de Clisson. Il se proposait d'aller joindre de là M. Meyster, qui prêchait en Saintonge, lorsqu'un fort rhume l'obligea de s'arrêter quelque temps à son prieuré. Pendant qu'il y rétablissait sa santé, il apprit que, à deux lieues de là, il y avait un monastère de religieuses de l'ordre de Fontevrault, appelé la Régrippière, où le relâchement et l'esprit du monde avaient introduit, outre des divisions étranges, tous les abus qu'entraîne dans une communauté la perte de l'esprit intérieur. Il s'y rendit, poussé par un mouvement de zèle; et, sans se faire connaître, il y demanda l'hospitalité pour lui et pour un missionnaire qui l'accompagnait; c'était le 20 juillet 1638. Une espèce de maladie épidémique faisait alors beaucoup de ravages dans plusieurs cantons de la province; les religieuses, le prenant pour un homme qui fuyait la contagion, et craignant elles-mêmes de la contracter, lui refusèrent une retraite. Loin de se plaindre de ce traitement, l'humble disciple de Jésus-Christ ayant remarqué, en regagnant la porte du monastère, un appentis de bois qui servait de poulailler, demanda instamment qu'on lui permît au moins de passer la nuit sous ce couvert, et après qu'il eut reçu par charité, d'un des habitants du village, un peu de pain et d'eau, il revint au couvent et se retira dans ce triste réduit. Les sœurs portières, par respect sans doute pour l'habit et la personne d'un prêtre, n'osèrent le

contraindre d'en sortir, et il y demeura en paix attendant les moments du Seigneur.

La tranquillité avec laquelle il venait de supporter le refus qu'on lui avait fait essuyer, la charité qu'on admira dans tous ses discours, la modestie et la religion qu'il faisait paraître dans ses prières, ne tardèrent pas à lui concilier beaucoup de respect de la part des personnes qui occupaient les dehors de la maison. L'opinion que l'on conçut de sa grande piété ayant pénétré dans l'intérieur du monastère, on l'invita à recevoir, dans le bâtiment des étrangers, un logement plus convenable; mais quelque instance qu'on lui fît, sa réponse fut toujours que sa petite loge était tout ce qu'il lui fallait. Un magistrat, président de la justice d'une ville voisine, qui se trouvait sur les lieux, ayant entendu parler de cet hôte inconnu, fut curieux de le voir. C'était une circonstance ménagée par la bonté de Dieu, pour préparer le succès de la démarche qu'il avait inspirée à son serviteur : le président, particulièrement lié avec la famille de M. Olier, dès qu'il l'eut vu, n'eut rien de plus pressé que de le faire connaître aux religieuses qui l'avaient d'abord si mal accueilli; et, plus il leur témoignait combien il était recommandable par sa naissance, par sa vertu et ses autres qualités personnelles, plus elles parurent affligées de ce qui s'était passé. Inconsolables de leur mépris, elles se hâtèrent de la réparer, en lui donnant aussitôt toutes sortes de marques d'honneur et d'estime; et, après lui avoir fait porter des excuses proportionnées à la faute qu'elles se reprochaient, elles le pressèrent d'entrer dans l'hospice pour y occuper le plus honnête appartement.

M. Olier les remercia avec son affabilité ordinaire, et répondit bien autrement qu'on ne s'y attendait. « Après que » Jésus-Christ, mon maître, leur dit-il, a voulu naître dans » une étable, et demeurer si long-temps dans une crèche, » il ne serait pas raisonnable que je sortisse si promptement » d'un lieu où je me trouve si bien. » De nouvelles instances ayant été employées en vain, les religieuses, aussi confuses

que surprises de sa persévérance, ordonnèrent qu'au moins on eût soin de tenir les animaux de la basse-cour éloignés du misérable asile qu'il voulait de préférence occuper jusqu'à la fin. « Non, repondit-il agréablement, ces pauvres bêtes qui » m'ont si bien reçu ne méritent pas d'être chassées; et si la » voix du coq a pu convertir le prince des Apotres, je ne » désespère pas que DIEU ne se serve du même moyen pour » opérer enfin ma conversion. » Il fallut se rendre à sa prière.

Une humilité si profonde ne tarda pas à porter son fruit. Dès le lendemain du jour qui suivit ce combat d'honnêteté, quelques-unes des religieuses désirèrent de s'entretenir avec M. Olier. « La plus vaine de la maison, dit-il lui-même, » voulut me voir par curiosité. C'était une âme qui mar- » chandait avec DIEU, et lui demandait trois ans de terme » pour sa conversion; assez jeune, et très-bien faite de corps » et d'esprit, elle était visitée sans cesse par la noblesse du » pays; c'était le coq de la vanité de la maison et de toute la » province. En venant me parler, elle passa par l'église du » monastère, où elle sentit dès-lors que l'heure de sa conver- » sion était venue; et, en me voyant, il lui sembla voir Mon- » seigneur de Genève, comme elle me l'avoua, durant la re- » traite qu'elle fit ensuite. Elle fut en effet si fortement tou- » chée, qu'elle résolut à l'instant de se convertir; elle alla » même trouver la supérieure, et lui dit : *Voici mon apôtre, » il faut que je me rende, je ne tarderai plus.* Notre bon » maître voulut que, après cela, on me priât de prêcher pour » le lendemain 22 juillet. Je le fis, et ce divin Sauveur donna » tant de bénédiction et de force à mes paroles, que non- » seulement cette religieuse, mais plusieurs autres se réso- » lurent à faire leur confession générale et la retraite de dix » jours : ce dont elles n'avaient jamais eu la pensée. J'étais » encore tout pénétré du sentiment qui, peu auparavant, avait » fait une si vive impression sur moi, c'est-à-dire que je de- » vais plaire à DIEU dans mes actions; et, prêchant à ces re- » ligieuses, je prononçai deux ou trois fois ces paroles :

» *Plaire à* Dieu. Cela toucha si vivement les cœurs, que, dans » cette maison, où auparavant l'on n'entendait que des chansons du monde et des nouvelles de gazettes, on n'entendait » plus répéter que ces mots : *Plaire à* Dieu. »

De quarante qu'elles étaient, M. Olier en gagna quatorze, qui formèrent ensemble et dans un concert parfait le dessein de vivre en véritables religieuses. Il n'eut pas de peine à les ramener à la vie commune, jusqu'alors bannie de cette maison, et à les dépouiller de tout esprit de propriété, vice qui, une fois introduit dans un monastère, en fait toujours une maison de dissipation, souvent même de désordre. Un changement si inespéré produisit une grande sensation dans tout le pays; et autant les gens de bien avaient été alarmés des scandales que donnaient depuis long-temps ces religieuses, autant furent-ils consolés de ce commencement de réforme. M. Olier en écrivit en ces termes au père de Condren, le 26 août suivant : « Mon très-honoré père, après avoir été long-» temps sans vous parler des succès de l'Evangile, je vous » dirai que j'ai reconnu plus que jamais la puissance de Dieu » sur les cœurs. Nous avons vu, ces jours passés, des conver-» sions éclatantes s'opérer par les exhortations de ce chétif » prédicateur, qui ne sait monter en chaire que pour faire » rougir l'Evangile ; c'est pourtant avec un tel instrument » que Dieu a opéré les merveilles que je vous raconterai à » loisir. Nous nous trouvâmes appelés au village nommé la » Régrippière, où il y a un prieuré de Fontevrault. Après » quelques rebuts ordinaires à notre condition, nos exhorta-» tions furent reçues si heureusement des religieuses et du » peuple, que chacun était forcé de dire : *Je suis vaincu, je* » *me rends :* nous vîmes des effets prodigieux de la puissance » de Dieu sur les âmes. De la Régrippière nous sommes ve-» nus à Nantes, où nous attendons M. Vialar et M. Basseline » pour les mettre un peu en train et leur faire voir ce que » c'est que la mission. »

M. Olier se proposait d'aller aider M. Meyster en Saintonge,

et de retourner ensuite à Paris ; mais sa présence étant encore nécessaire aux religieuses qui avaient été dociles à la grâce, Dieu, pour lui donner le moyen d'affermir leur conversion, permit qu'il fût alors atteint de la maladie qui régnait dans le pays, et dont les suites l'obligèrent de prolonger son séjour en Bretagne jusqu'au mois de janvier suivant. « Après ce petit travail, je tombai malade, dit-il, le jour de » la Nativité de la très-sainte Vierge, pour récompense de » mes pauvres petits services ; c'est la plus précieuse que » puisse recevoir un chrétien. Cette maladie me prit dans ce » saint jour par lequel je commence toutes mes années, » comme je les finis par la fête de l'Assomption. Notre-Sei- » gneur m'a toujours fait cette grâce, de me donner, en ce » jour, des témoignages du bien qu'il voulait opérer en mon » âme. Désirant donc m'obliger, par ce retardement dans le » pays, à fortifier l'ouvrage qu'il m'avait fait commencer, » il me retint au lit par sa miséricorde le jour de la Nati- » vité de notre sainte maîtresse ; ce qui continua assez long- » temps. »

M. Olier, retiré alors à son prieuré de Clisson, avait dessein d'y demeurer jusqu'à son entier rétablissement, lorsque la mère Marie-Constance de Bressand, assistante du monastère de la Visitation de Nantes, lui envoya un exprès pour l'inviter à venir se rétablir dans cette ville, en l'assurant qu'il y trouverait, pour sa santé, toute sorte de secours. Cette religieuse avait eu le bonheur, avant son entrée en religion, de se mettre sous la conduite de saint François de Sales, et d'apprendre de sa bouche le genre de vie auquel Dieu l'appelait. Le respect de M. Olier pour la mémoire du bienheureux évêque de Genève, et la consolation qu'il goûtait à s'entretenir avec les personnes qui l'avaient particulièrement connu, lui firent accepter avec joie la proposition dont nous parlons ; et, dès qu'il put faire le voyage, il se rendit à Nantes. La mère de Bressand, en l'invitant de la sorte, ne pouvait cependant lui donner d'autre logement que la petite maison du jardi-

nier ; mais elle savait que c'était le servir selon son goût ; et il se félicita d'occuper alors un logement tout semblable à celui que saint François de Sales avait eu à Lyon, pendant sa dernière maladie. Comme sa convalescence fut longue, il eut tout le temps de s'édifier, en entendant raconter à cette sainte fille toutes les particularités de la vie du bienheureux évêque, dont elle avait été témoin pendant plusieurs années ; et il y prenait une satisfaction incomparable, disant qu'il souhaitait former sa conduite sur celle de ce saint prélat.

Il profita de son séjour à Nantes pour affermir la réforme qu'il avait si heureusement commencée à la Régrippière. Il visita plusieurs fois ces religieuses, et leur écrivit fréquemment des lettres pleines de ferveur, qui ne leur furent pas moins utiles que ne l'avaient été ses discours et sa présence. Ces lettres contribuèrent à l'affermissement de leur conversion, surtout en fortifiant le généreux courage de l'une d'elles, la sœur de Vauldray, que M. Olier appelle la marque et le sceau de son apostolat, et qui paraît avoir été cette même religieuse dont les exemples trop funestes avaient entraîné toutes ses sœurs dans le mépris des règles et l'amour du monde. Sa conversion fut aussi durable qu'elle avait été sincère; et, la sœur de Vauldray conserva depuis la plus profonde vénération pour M. Olier, qu'elle regarda toujours comme l'instrument de sa sanctification. Enfin, avant de se séparer de cette communauté, il donna encore des avis de vive voix à toutes celles qui avaient profité de la grâce du salut, et leur laissa par écrit des maximes propres à conserver parmi elles la vigueur de la discipline.

Au commencement du mois de janvier 1639, il crut être assez rétabli pour reprendre le chemin de la capitale. Depuis qu'il avait vendu son équipage, il faisait ses voyages à cheval, mais l'état de convalescence où il se trouvait, joint à la rigueur de la saison, ne lui permettait pas alors de voyager de la sorte. « Je faisais demander à mon Dieu quelque ouverture, » dit-il, pour sortir du pays, ne voyant pas que je pusse me

» hasarder à faire ce voyage à cheval dans cette saison, et à » l'issue d'une si longue maladie. Alors, par une providence » manifeste de Dieu, un homme de condition, sachant mon » embarras, me fit offrir de me ramener avec lui dans un » carrosse à six chevaux, en me priant seulement de consen- » tir qu'il s'arrêtât à une abbaye un peu écartée du chemin, » ayant à traiter avec l'abbesse. Jamais circonstance n'avait » été plus favorable; car cette abbaye était celle de Fonte- » vrault, et j'avais grand besoin d'y aller aussi moi-même » pour revoir l'abbesse, afin de consolider la réforme de la » maison où j'avais travaillé, et qui dépendait de cette ab- » baye. » Ce n'est pas que toutes les religieuses de la Régrip- pière eussent été dociles à la grâce; Dieu permit que, pen- dant trois ans, plusieurs demeurassent attachées à leur vie mondaine et dissipée, et se prêtassent mutuellement la main pour repousser le joug de la réforme. Celles qui avaient pro- fité des exhortations du serviteur de Dieu, persévérèrent constamment dans la pratique de leurs observances; tandis que les autres, livrées à l'esprit d'indépendance et de schisme, faisaient souffrir toute la partie sainte du corps. Ce fut pour M. Olier le sujet d'une continuelle sollicitude : il priait pres- que sans cesse pour cette communauté; et il pria avec tant d'instances, qu'il mérita enfin, dans un second voyage qu'il fit en 1641, de renverser le mur de division, et de faire telle- ment régner la concorde dans cette communauté, que toutes n'eurent plus qu'un cœur et qu'une âme.

Durant le séjour que M. Olier fit cette année à Paris, après son retour de Bretagne, il se lia d'une étroite amitié avec un grand serviteur de Dieu, Adrien Bourdoise, instituteur de la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris. Cet homme, qu'on a comparé à Elie pour l'ardeur de son zèle, et à Jean-Baptiste pour sa sainte liberté à reprendre les petits et les grands, se consumait de douleur en voyant les scandales de son temps, et surtout le dépérissement de la discipline ec- clésiastique. La Providence semblait l'avoir suscité, dans ces

temps malheureux, afin que par l'âpreté, la rudesse et les clameurs souvent importunes de son zèle, il réveillât, comme malgré elles, tant de sentinelles endormies de la maison du Seigneur ; et c'est avec beaucoup de raison que M. Maillard, l'un des disciples de M. Olier, mort supérieur du séminaire de Saint-Irénée à Lyon, et qui avait connu particulièrement M. Bourdoise, en a tracé ce portrait, qui le peint au naturel. « On pouvait lui appliquer, dit-il, les paroles que les Scribes » et les Pharisiens adressèrent à Notre-Seigneur, dans un esprit de malice : Nous savons que vous êtes véridique, et » que vous enseignez en vérité la voie de Dieu, sans avoir » égard à qui que ce soit; *et non est tibi cura de aliquo.* Il » était sans respect humain, disant à chacun la vérité sans » crainte, sans déguisement, quoique d'une manière assez » singulière. Il est vrai que cette manière paraissait choquer » la prudence humaine, mais elle était pleine de la prudence » des saints; et tout en excitant quelquefois à rire, elle ne » laissait pas d'avoir de très-bons effets. »

Le trait dont nous allons parler en est lui-même une preuve. M. Olier, accompagné de M. de Foix et de M. du Ferrier, alla un jour à Saint-Nicolas pour visiter M. Bourdoise, et célébrer ensuite la sainte Messe dans cette église, le modèle des paroisses de Paris. M. Bourdoise, qui connaissait le zèle la piété de ces ecclésiastiques, désirait se lier particulièrement avec eux. Ravi d'une conjoncture si favorable, il chercha quelque prétexte pour les entretenir de la vie des clercs; et son esprit, si fécond en expédients, lui en fournit un tout à propos : car, après leur visite qu'il reçut fort honnêtement, lorsqu'ils en vinrent à lui demander la permission de célébrer la sainte Messe dans l'église de la paroisse, « alors, dit son his» torien, pour avoir lieu de leur parler, il refusa net la faveur » de célébrer, » alléguant qu'il y avait dans leur extérieur quelque chose qui n'était pas entièrement conforme à la modestie ecclésiastique. On aurait peine à comprendre comment l'extérieur si pauvre et si exemplaire de M. Olier put donner

quelque lieu à une correction de ce genre, si l'on ne savait que le zèle de M. Bourdoise alla jusqu'à reprocher un jour à saint Vincent de Paul de n'être qu'un homme timide et pusillanime, et même, en se servant d'une de ces expressions qui lui furent toujours familières, de l'appeler une *poule mouillée*. On peut bien croire que M. Olier, pénétré de si bas sentiments de lui-même, témoigna une humilité semblable à celle que saint Vincent de Paul fit paraître en cette occasion ; qu'il se confondit et s'accusa de n'être qu'un misérable pécheur, indigne de monter à l'autel ; et ce qui montre que tels furent ses sentiments : dès ce jour, il commença à fréquenter M. Bourdoise, comme l'un des hommes les plus capables de le perfectionner dans les vertus ecclésiastiques. L'historien de celui-ci, qui nous autorise à regarder cette correction comme un prétexte imaginé pour se mettre en rapport avec M. Olier, ajoute en effet : « Ce refus ayant donné lieu à M. l'abbé Olier et à ses compagnons de s'entretenir avec M. Bourdoise, comme c'était » le dessein de ce dernier, ils se sentirent si échauffés de son » discours, qu'ils le vinrent voir diverses fois, pour se faire » instruire par lui, et se remplir de l'esprit ecclésiastique : » en sorte qu'ayant M. Bourdoise pour maître dans la cléricature, et le père de Condren pour directeur, ils firent des » progrès étonnants dans la vertu et la science des saints, par » les lumières qu'ils recevaient, tant de celui-ci pour la vie » intérieure, que de celui-là pour la discipline de l'Église ; et » qu'en honorant le père de Condren comme leur père spirituel, ils reconnurent toujours M. Bourdoise, depuis cette » première entrevue, comme leur maître dans la vie cléricale. »

Pendant que M. Olier se livrait dans l'exercice des missions à toute la ferveur de son zèle, un illustre prélat le demanda pour coadjuteur. Henri Clausse de Marchaumont, évêque de Châlons-sur-Marne, gémissait depuis long-temps sur l'état affreux où le dépérissement de la discipline avait réduit son diocèse. Pour apporter un remède efficace au mal, il avait conçu, depuis long-temps, le projet d'établir un séminaire dans son

diocèse, et s'était même adressé à M. Bourdoise, mais inutilement. La réputation extraordinaire dont jouissait M. Olier, lui fit penser qu'il trouverait en lui un homme capable d'exécuter ce dessein, et d'opérer la réforme de son diocèse, que son grand âge ne lui permettait plus d'entreprendre : en conséquence, il le demanda au cardinal de Richelieu pour coadjuteur. Ce ministre fut ravi de la proposition, et promit de l'appuyer de toute son autorité. Il lui eût été difficile en effet d'y joindre une recommandation plus forte : « Sire, dit-il à
» Louis XIII, en lui proposant M. Olier, c'est l'ecclésiastique
» qui me paraît le plus propre à remplir dignement ce siége
» important, et j'ose même assurer Votre Majesté, que,
» dans tout le royaume, je n'en connais pas de plus capable
» d'honorer l'épiscopat par ses lumières, sa piété et
» sa prudence. » Louis XIII ratifia sur le champ le choix de son ministre, et nomma M. Olier à la coadjutorerie de Châlons.

Celui-ci était en mission lorsqu'il en reçut le brevet; ce coup imprévu l'obligea de se rendre auprès du père de Condren pour prendre une décision. La réponse de ce père fut toujours la même. « DIEU a d'autres desseins sur vous, lui
» dit-il; ils ne sont pas si éclatants ni si honorables, mais
» l'église en retirera plus de fruits. » M. Olier renvoya donc le brevet au cardinal, en lui témoignant sa reconnaissance pour l'honneur que le Roi avait daigné lui faire à sa recommandation. Cette négociation traîna néanmoins en longueur:
« Je suis de retour à Paris, où me retient l'affaire de Châ-
» lons, écrivait-il ; je tâche de la terminer auprès du R. père
» de Condren : quand je parle de terminer, c'est me débar-
» rasser que j'entends. » Il paraît que le cardinal refusait d'accepter la démission de M. Olier, et que ce fut le motif du séjour de celui-ci dans la capitale. « Plus j'ai obligation à
» Votre Eminence, lui écrivait-il, plus je suis obligé de ne
» la pas laisser surprendre dans l'opinion qu'on pourrait lui
» avoir donnée de moi. Il est vrai, Monseigneur, que je dois

» me soumettre à la lumière que Dieu vous a donnée pour la » conduite de ce royaume ; mais je ne puis m'abandonner au » jugement de ceux qui, sans beaucoup de connaissance de » cause, ont cru me rendre un bon office auprès de Votre » Éminence. » Il suppliait enfin le cardinal de ne pas l'obliger d'accepter cette charge, avant qu'il lui eût exposé de vive voix les motifs qu'il avait de la refuser. Le principal de ces motifs était sans doute l'opposition formelle du père de Condren; dont il savait que le cardinal respectait singulièrement les sentiments, surtout dans cette matière. Aussi ne doutait-il pas que son directeur ne le dégageât tout-à-fait, malgré les instances contraires de sa famille et celles du chancelier Séguier. « Ne craignez rien pour Châlons, écrivait-il ; je ne crois pas » que l'on y fasse rien, puisque l'inclination du R. P. géné- » ral n'est pas que j'accepte : il me défendra très-puissam- » ment de cette affaire. »

Enfin, étant allé trouver le cardinal, il lui exposa tous les motifs de son refus. Surpris d'un si rare désintéressement, car on ne savait guère, en ce temps-là, ce que c'était que refuser un évêché, surtout lorsque la dignité de pair de France y était jointe : le cardinal lui en donna publiquement des éloges, et lui promit sa protection. Tout porte à croire que, cette fois encore, M. Olier vit, dans l'opposition du père de Condren, une preuve de son indignité, car ce fut ce qu'il écrivit aux ecclésiastiques de l'assemblée du Puy, qui s'étaient empressés de le féliciter après sa nomination à ce siége. Autant son refus avait donné d'admiration à tout Paris, autant excita-t-il contre lui les ressentiments et les murmures de sa famille. Ceux de ses parents qui désiraient le plus son avancement dans la carrière des honneurs, lui en firent des reproches très-vifs, et surtout sa mère; jusque-là que ne pouvant goûter un refus qui lui paraissait si contraire à ce qui se pratiquait universellement, elle ne fut point assez maîtresse d'elle-même pour étouffer dans le silence les mouvements d'humeur et de dépit qu'elle éprouvait. Enfin elle ne

garda plus de bornes, lorsque peu après l'évêque de Châlons vint à mourir.

Mais, sans attendre ce moment, M. Olier était déjà sorti de la maison de sa mère, et demeurait à Saint-Maur les-Fossés, près Paris, avec ses amis que le père de Condren avait enfin réunis en société. Ils y occupaient une maison qui apparenait à l'un d'eux, M. Brandon ; et c'était là qu'ils avaient coutume de se retirer dans l'intervalle de leurs travaux apostoliques. Le père de Condren, toujours occupé de l'établissement des séminaires, avait eu pour fin, en les réunissant de la sorte, de les préparer déjà à l'exécution de ce grand dessein, et ce fut aussi pour ce motif qu'il empêcha M. Olier, comme on l'a vu, d'aller reprendre ses missions d'Auvergne. Sans leur découvrir cependant le fond de sa pensée, il leur avait proposé simplement de s'associer entre eux, et de se donner un chef pour continuer ainsi leurs missions jusqu'à ce que Dieu les appelât à une autre œuvre. Tous avaient applaudi à ce dessein, et choisi pour supérieur M. Amelote, qui, malgré sa jeunesse, car il n'était âgé que d'environ trente-un ans, avait déjà acquis sur leur esprit beaucoup d'ascendant, par son savoir, sa maturité et son expérience ; et ce fut sous sa conduite qu'ils continuèrent les exercices des missions. Dieu fit alors passer M. Olier par des peines extraordinaires et des humiliatious accablantes, qui lui firent comme toucher au doigt la vérité de la doctrine que le père de Condren s'efforçait de leur inculquer. « Dans ses conférences, il s'appliquait surtout, dit M. du Ferrier, à nous » donner les principes de l'esprit chrétien, et à nous expliquer » selon saint Paul la nécessité de mourir à nous-mêmes, pour » ne plus vivre que de la vie de Jésus-Christ. » Il ajoute que dans les commencements il ne comprenait rien à cette doctrine ; M. Olier fait de son côté le même aveu, et ce fut pour lui en donner une connaissance parfaite, et le mettre réellement dans cet état de mort à soi-même et de vie nouvelle, état propre des vrais chrétiens, et surtout des

prêtres, que Dieu l'éprouva par les peines dont nous parlons.

Lorsque le père de Condren réunit ces ecclésiastiques en société, M. Olier était entouré de l'estime et de la vénération universelle. Le bruit de ses travaux apostoliques, la sainteté de sa vie, le refus qu'il venait de faire de la coadjutorerie de Chalons, sa naissance même, qui semblait donner un nouveau lustre à ses vertus, lui avaient attiré une estime si grande, qu'elle était pour lui une sorte de martyre. Sans cesse il avait à combattre la vanité et toutes les saillies de l'orgueil dont Dieu permettait qu'il sentît plus vivement alors les atteintes. « C'était là, ajoute-t-il, la plus grande de » mes afflictions, de me voir au milieu de mille filets, dont » l'amour-propre et les respects humains m'environnaient » de toutes parts. Je me souviens que, dans mes confessions, » lorsque j'en venais là, j'étais tout désolé. Me promenant » quelquefois seul dans le jardin après nos repas, cette même » idée me revenait à l'esprit, tellement que les yeux élevés » au ciel, et tout baignés de larmes, je disais : *Vie divine,* » *vie divine, quand sera-ce donc que je ne vivrai que de* » Dieu? Je trouvais cet état si beau, si admirable, que je » n'eusse craint de souffrir quoi que ce pût être pour y par- » venir. M'en voyant éloigné par mes défauts et mes vices, » j'avais souvent demandé à Dieu de me faire enfin pratiquer » les vertus solides : Mon Dieu, lui disais-je, faites-moi la » grâce d'entrer pour un an ou deux dans quelque noviciat, » où je puisse être bien exercé dans la pratique des vertus. » Au mois de juillet 1638, dans la retraite que je fis avant » d'aller en Bretagne, je demandai à Dieu, avec confiance, » deux choses assez peu préméditées, qui me venaient comme » d'elles-mêmes à l'esprit : la première, qu'il m'ôtât, par sa » bonté, les peines extérieures que je souffrais, comme les » procès et la persécution de diverses personnes. Car ces » peines du dehors étaient pour moi un sujet continuel de dé- » plaisir et d'amertume, tant à cause de ma profession, qui

» doit m'éloigner des affaires, que de mon peu d'intelligence » pour les démêler, comme aussi de la perte de temps qu'elles » occasionnent, et de la paix de l'âme qu'elles interrompent, » surtout dans les commencements ; et je demandai à Dieu de » changer ces peines extérieures en des peines intérieures qui » me purifieraient davantage. La seconde demande que je lui » fis, fut d'ôter de l'esprit des hommes la bonne estime qu'ils » avaient conçue de moi sans fondement, et de la leur don- » ner aussi mauvaise qu'elle avait été bonne jusqu'alors. Peu » de temps après, il plut à Dieu de m'accorder l'une et l'autre, » par son infinie miséricorde : je ne puis assez l'en remercier » pour les grands biens que mon âme en a ressentis (1).

» Voulant donc me purifier des motifs de superbe dont » j'étais attaqué, il commença par me montrer au doigt que » notre corps n'était point en notre disposition, que nous ne » pouvions vivre, subsister, ni nous mouvoir que par lui et » par son assistance, et laissa mon âme dans des langueurs, » des stupidités et des hébétements, qui ne peuvent se com- » prendre que par ceux qui les ont éprouvés. Mon bon maître » m'a fait cette grâce fort long-temps : mon esprit était alors » enveloppé d'une telle obscurité, que je ne me ressouvenais » de rien ; je ne pouvais rien apprendre, et il y avait tant de » confusion et de ténèbres dans mon intelligence, que je ne » voyais absolument rien ; je ne savais même ce que je di- » sais ; j'entendais parler le monde, comme ferait un sourd,

(1) Ceux qui n'ont jamais considéré la conduite de Dieu, à l'égard de quelques âmes choisies qu'il a voulu élever à une grande perfection, auront lieu d'être surpris, peut-être même scandalisés du genre d'épreuves extraordinaires que nous allons décrire. Les autres n'y verront rien qu'ils n'aient déjà lu dans plusieurs bons auteurs, entre autres dans le père Surin, que Bossuet appelle *un homme consommé dans la spiritualité*, et dont il a approuvé le *Catéchisme*. Ce recit, fait par M. Olier, et étroitement lié à toute la suite de sa vie, mettra d'ailleurs la vérité de ces sortes d'épreuves dans un plus grand jour, et en sera lui-même une nouvelle preuve contre *l'excès de ceux qui se persuadent qu'elles sont imaginaires, ou en tout cas purement humaines*, comme l'observe l'évêque de Meaux.

» sans rien retenir ni rien comprendre; je ne pouvais exprimer aucune pensée, même des choses que j'avais comprises » autrefois; je cherchais dans mon esprit, et je ne trouvais » rien : souvent la pensée se présentait, et puis se retirait » aussitôt, en sorte que, commençant à l'exprimer, je ne » savais plus où j'en étais. Cet embarras et cette impuissance » n'avaient pas seulement pour objet les sciences et l'étude, » mais encore les choses les plus indifférentes et les plus aisées, comme d'entendre parler d'affaires, de converser avec » mes amis. J'étais tellement entrepris que je ne pouvais dire » un mot, je demeurais tout interdit et l'esprit suspendu, à » peu près comme l'on voit des insensés en compagnie, qui, » entendant parler, ne conçoivent ni ne répondent rien, et » demeurent hébétés en regardant le monde. Je me souviens » encore que j'étais réduit à une telle extrémité, que de ne » pouvoir écrire; m'efforçant parfois de le faire, je demeurais des heures entières à écrire deux ou trois lignes, et » encore était-ce tout de travers. J'étais privé, pour ma conduite, de toute lumière intérieure, et presque de tout conseil extérieur; car je ne pouvais exposer les matières sur » lesquelles j'aurais voulu consulter, ne retenant rien, et ne » comprenant pas davantage. Si je faisais visite pour moi ou » pour la compagnie que nous formions avec mes amis, je » manquais les personnes que j'allais voir, ou bien je réussissais si mal, que chacun avait sujet de croire que Notre-Seigneur n'était pas avec moi, et que son divin Esprit » m'avait délaissé. J'étais surtout alors obligé de me faire » conduire par mon domestique dans les rues, ayant toujours » le malheur d'oublier mon chemin, à cause de cet affaiblissement d'esprit qui accompagnait mes peines.

» Notre bon maître ne fit pas seulement ces soustractions » de son secours relativement aux facultés naturelles de mon » âme, il le fit encore par rapport à ses dons surnaturels. » Jusqu'alors je les avais regardés comme attachés à ma personne; et la soustraction que Dieu m'en fit me laissa dans

» les ténèbres et dans des sécheresses étranges; toujours vide » de Dieu, au moins selon le sentiment, tout rempli de » mouvements de superbe et d'amour-propre, toujours en- » vironné de respects humains, toujours saisi de craintes, » je cherchais sans cesse quels étaient les jugements du monde » sur moi : si je ne passais pas pour un ignorant, un idiot, » un homme sans piété, sans charité, sans patience. Je ne » pouvais sentir autre chose, ni m'ôter ces pensées de l'es- » prit. Ces sentiments d'orgueil et de respect humain, qui » me poursuivaient partout, me crucifiaient perpétuelle- » ment, parce qu'il me semblait que j'y adhérais. Je souhai- » tais au fond de l'âme ne rien faire que pour Dieu, et mon » plus grand tourment était de lui avoir été infidèle dans la » moindre circonstance, et d'être convaincu que toujours, » dans mes actions, je prenais quelque chose pour moi.

» J'avais cru aussi que les bénédictions qui avaient accom- » pagné mon ministère étaient attachées à ma personne; et » il plut à la bonté de Dieu de me les retirer, pour me faire » sentir ce que j'étais sans ces aides, et à qui appartenaient » ces dons, que je croyais être miens. Ainsi, lorsque j'avais » à parler à la compagnie sur quelque passage de l'Ecriture, » sur quelque parabole que je devais expliquer, je le faisais » avec tant de confusion et de si mauvaise grâce, avec des » termes et un sens si impertinent, qu'il n'y avait en moi » ombre quelconque de la sagesse de Dieu.

» Entendant les pénitents en confession, je n'avais rien à » leur dire : j'étais là délaissé comme un pauvre réprouvé de » Dieu. J'estimais les personnes qui s'adressaient à moi si » malheureuses, que je ne pouvais m'empêcher de dire en » moi-même : Eh, pauvre âme! où viens-tu? que puis-je faire » pour toi? tu ne sais à qui tu t'adresses; le plus grand mal- » heur qui puisse t'arriver, c'est celui-ci. Durant ce temps, » je ne pouvais point monter en chaire; et si nos Messieurs » m'ordonnaient de prêcher, je ne savais que dire, je n'avais » ni paroles ni pensées. Quoique je fusse plus assidu à l'orai-

» son, je n'y recevais rien, pas un sentiment, pas le moin-
» dre rayon de lumière. Je ne sentais que ténèbres, obscu-
» rités, sécheresses, qu'impuissance de m'élever à Dieu.
» Aussi je pensais que toutes les choses qui s'étaient passées
» auparavant n'étaient que des illusions, n'ayant aucune es-
» pèce de consolation, ni aucun signe qui me fît présumer
» que j'étais aimé de Dieu ; c'était là mon grand martyre. Un
» jour, le père de Condren me disait que ce n'étaient que
» des peines et des tentations. Plût à Dieu, lui disais-je,
» que ce ne fussent que des peines, et qu'elles pussent même
» durer toute l'éternité, pourvu que je ne fusse point haï de
» Dieu, je ne m'en inquiéterais pas. En disant cela, je jetais
» de grosses larmes, qui témoignaient bien ma désolation.
» Mon tempérament en fut étrangement altéré ; j'avais le
» visage tout jaune, et le père de Condren craignait que je
» n'en fisse quelque grande maladie.

» En effet, ce qui me faisait le plus de peine était de voir
» intérieurement mon Dieu, qui me rebutait et me dédai-
» gnait, moi, aussi bien que toutes mes œuvres ; cette vue
» du dédain de Dieu se présentait à moi sous l'image d'une
» personne qui dirait avec mépris à un homme de néant, en
» remuant la main, et rejetant ainsi sa personne et ses ser-
» vices : *Allez, allez*. Cette vue était pour moi plus cruelle
» que la mort, ayant été accoutumé depuis long-temps à être
» caressé, ou au moins souffert par la bonté divine. O mon
» grand maître ! tout m'était supportable dans ces épreuves,
» excepté les rebuts et les dédains qui venaient de votre part.
» L'enfer et toutes ses peines ne sont point si affligeants. Il
» n'y a rien de beau et de doux sur la terre à une âme qui sait
» que vous ne l'aimez pas ; comme aussi une âme qui sait
» que vous l'aimez, peut-elle souffrir quelque chose ? A la fin,
» je n'avais point la hardiesse de me tenir en la présence de
» Notre-Seigneur, j'allais me cacher dans une chapelle de
» Notre-Dame où je n'avais pas ces rebuts, mais aussi je
» n'éprouvais aucune consolation, en sorte que tout sem-

» blait être perdu pour moi. Sans cesse dédaigné, lorsque je
» voulais m'élever à Dieu, je ne pouvais avoir de paix qu'en
» me couchant la face contre terre, et me prosternant inté-
» rieurement devant lui. Le malin semblait avoir alors toute
» sorte de pouvoir pour s'approcher de moi, et se transfor-
» mer en ange de lumière. Ce malheureux ne m'a jamais
» tenté alors de faire le mal, mais il s'efforçait de me jeter
» dans des excès de bien, par exemple dans des humilia-
» tions de sa façon, parce qu'il voyait que tout de bon j'y
» travaillais.

» A toutes ces peines intérieures, se joignaient encore le
» rebut des gens de bien, le mépris universel de tout le
» monde, parents, amis, serviteurs, grands et petits. Ce fut
» surtout vers la fin des fêtes de Noël 1640, que je reçus plus
» d'affronts; je fus alors la fable de tout Paris : le Roi, le car-
» dinal de Richelieu, messeigneurs les évêques, surtout M. le
» Chancelier, tous mes parents, toutes les personnes de ma
» condition, commencèrent à faire, sur mon refus de la coad-
» jutorerie de Châlons, des plaisanteries étranges : car un
» autre ecclésiastique l'ayant acceptée, et l'évêque étant venu
» alors à mourir, celui-là en fut pourvu par le Roi et fut fait
» évêque de cette église. La compagnie à laquelle j'étais at-
» taché, prévenue alors contre moi, augmenta encore cette
» tempête; et je vis s'accomplir pleinement la promesse que
» mon bon maître m'avait faite, sur ma prière, deux ans au-
» paravant, de changer en mépris et en humiliations l'estime
» qu'on faisait de ma personne, et les louanges qu'on me don-
» nait partout. Il ôta de l'esprit de nos messieurs toute l'es-
» time qu'ils avaient conçue de moi. Quoiqu'ils m'eussent vu
» dans une mission travailler avec ma liberté première, et
» qu'ils eussent été témoins du succès que Dieu m'avait donné
» en touchant les cœurs par sa miséricorde, ils prirent la ré-
» solution de m'interdire tous les emplois extérieurs, prédi-
» cations, conférences et autres, et ne me permirent de con-
» fesser qu'en cas de nécessité absolue, jugeant que l'esprit de

» DIEU ne pouvait résider en moi, ni se plaire à opérer par
» mon ministère.

» D'ailleurs ils croyaient que mes grandes tristesses venaient de ce que je n'étais plus dans les grandeurs du monde ni dans le faste. Ils attribuaient mon abattement à ce que je n'avais pas été porté par mon directeur à prendre la coadjutorerie de Châlons, et s'imaginaient que mon affliction venait de ce que j'étais encore comme l'un d'eux. Le supérieur de notre compagnie, M. Amelote, qui avait droit de me juger ainsi, me demandait, de temps en temps, si je n'avais point la pensée de prendre un carrosse et une suite dans Paris. Il voulait savoir si je n'avais point cédé à la tentation. Ne sachant pas pourquoi mon supérieur me faisait ces questions, et formait sur moi de pareils doutes, si éloignés de mes pensées et des dispositions de pénitence et d'humiliation où la bonté divine me tenait : Hélas ! mon père, lui répondais-je, j'en suis bien loin ; je ne songe qu'à trouver un trou pour y faire pénitence, voyant que mes misères sont insupportables à tout le monde. Je croyais, en effet, qu'on voulait me chasser de la compagnie, et cette pensée était toujours dans mon esprit.

» Notre-Seigneur m'ayant comme retiré son secours ordinaire, le démon se jouait souvent de ma faiblesse, pour me faire paraître impertinent au service de DIEU, et ridicule devant le supérieur. Je me souviens, en passant, d'un petit mot qui me fut dit par ce dernier : *Pour vous, allez-vous-en où vous voudrez ; nous n'avons que faire de vous.* Déjà, une autre fois, il m'avait dit quasi la même chose : que je n'étais bon à rien, qu'il me conseillait de quitter mes bénéfices et de m'en aller cacher dans un trou ; et encore : qu'il craignait bien pour moi, tant j'étais faible. Je me souviens que je ne pouvais m'offenser de cela, ni le trouver mauvais ; au contraire, voyant que j'étais la confusion et le déshonneur de toute la compagnie, et ayant toujours ce sentiment dans mon cœur, je trouvais toutes ces paroles très-vérita-

» bles. Aussi j'avais le cœur si net et si plein de sentiments » de charité pour mon supérieur, au moins par la bonté de » Notre-Seigneur, que tous les jours je priais DIEU pour lui, » et disais la Messe à son intention, non pas comme pour un » ennemi et un persécuteur ; car je ne pensais pas à cela, mais » comme pour le plus intime de mes amis, m'intéressant à » tous les biens que DIEU lui faisait comme aux miens propres, » et plus mille fois. J'admirais ses lumières et ses dons ; j'en » rendais grâces à DIEU de tout mon cœur, et le priais de les » lui continuer.

» Je me souviens qu'en ces temps, tout le monde m'aban- » donnant, je cherchais quelqu'un qui me servît d'appui : » malheureux que j'étais, de ne pas voir que DIEU m'ôtait » tout secours humain, pour m'obliger de ne m'appuyer que » sur lui, et de m'abandonner à lui seul ! Car telle est la con- » viction qu'ont produit depuis en moi tous ces délaisse- » ments. Un homme de talent se présentant pour me servir » dans mes affaires, je m'estimai heureux de ce secours, dans » l'état où j'étais. Je me jetai entre ses bras, et m'appuyai sur » lui pour trouver quelque soulagement ; mais, ne cherchant » pas DIEU en lui, et n'ayant en lui qu'un appui temporel et » grossier, j'en fus aussitôt payé comme je méritais de l'être : » car, se servant de la faiblesse de mon esprit, et de l'état pi- » toyable où j'étais, il se joua de moi, et brouilla davan- » tage mes affaires. Ce fut encore là une des marques les plus » visibles de la miséricorde de DIEU, qui voulait que je fusse » tout à lui, et n'usasse de ses créatures que dans une dépen- » dance entière de sa bonté, ayant plus de confiance en lui » que dans tout le reste. »

Tel est en substance le tableau que M. Olier nous a tracé de ses peines. Quelque rigoureuse que puisse paraître en apparence la conduite de DIEU sur son serviteur, l'on ne saurait s'empêcher d'y admirer l'ouvrage de sa bonté et de sa providence ; puisque ces épreuves devaient servir, non-seulement à la sanctification personnelle de M. Olier, mais encore à pré-

parer les voies à l'établissement du séminaire et de la société de Saint-Sulpice, comme la suite le montrera. On a vu que les ecclésiastiques formés par le père de Condren avaient nommé pour chef de la société M. Amelote; et ce choix, à le considérer selon la raison et la prudence humaine, était sage et éclairé. Doué dès son enfance d'une facilité d'esprit et d'une pénétration peu commune, M. Amelote, déjà docteur en théologie depuis l'âge de vingt-deux ans, possédait plus qu'aucun de ses confrères la doctrine du père de Condren, et comme chacun l'estimait avec raison pour sa vertu et pour sa science, il semblait réunir toutes les qualités qu'on pouvait désirer dans un supérieur. Mais ce n'était pas celui dont la divine Providence avait fait choix, elle destinait M. Olier, pour servir de pierre fondamentale à l'édifice; et, toutefois, elle ne permit pas que ces ecclésiastiques le nommassent supérieur de peur, sans doute, que l'œuvre du séminaire, réservée à M. Olier, semblât être un dessein concerté par les hommes. Bien plus, afin que ce choix parût manifestement l'ouvrage de sa sagesse, lorsque le moment en serait venu, il tint son serviteur durant deux années dans cet état d'humiliation profonde et voulut que celui qui devait être, incontinent après, le chef des autres, semblât être devenu alors le rebut et l'opprobre de tous.

Mais pour qu'il ne manquât à M. Olier aucun genre d'épreuves, Dieu, par une conduite qu'il tient assez ordinairement sur les grandes âmes, voulut qu'il fût entièrement privé des consolations qu'il avait jusqu'alors reçues de son directeur. Il permit donc que le père de Condren entrât lui-même dans les desseins secrets de sa providence, et se conduisit à l'extérieur, comme s'il n'eût plus fait aucune estime de M. Olier, quoique dans le fond, cet homme si éclairé regardât son état d'épreuves comme une faveur privilégiée, et une préparation aux grâces les plus insignes. « La bonté de Notre-
» Seigneur, dit M. Olier, voyant que j'avais une très-grande
» confiance dans le père de Condren, et que je m'appuyais

» beaucoup sur lui, peut-être trop, voulut me sévrer encore » de cette consolation. Comme je savais que je devais être » détaché de tout appui des créatures, je me souviens que je » lui dis un jour : Mon père, vous me quitterez. Ce ne sera » qu'à la mort, me répondit-il. Et pourtant les rapports qu'on » lui faisait de mes déportements l'obligèrent à me délaisser, » et à ne plus faire compte de moi. » Ce délaissement apparent, l'une des plus grandes peines qu'une âme puisse souffrir dura deux mois, c'est-à-dire jusqu'à la mort du père de Condren, arrivée, comme nous le dirons bientôt, le 7 janvier de l'année suivante.

Pendant tout ce temps, M. Olier, alors retiré à Saint-Maur avec ses compagnons, ne laissait pas, quoiqu'il n'en reçût aucun soulagement, de venir toujours le visiter selon sa coutume. Mais dans une visite qu'il lui fit à la fin du mois de décembre, et qui fut la dernière, il aurait pu comprendre aisément, que, malgré cette froideur apparente, son sage directeur regardait ses peines comme une épreuve, uniquement ménagée pour le rendre capable de travailler un jour au rétablissement de la piété, et au renouvellement de l'esprit sacerdotal. Dans cette visite, le père de Condren l'entretint fort de cet ange de l'Apocalypse auquel il l'avait exhorté autrefois d'avoir grande dévotion, et qui viendra sur la fin de l'Eglise, jetant du haut du ciel en terre le feu de l'autel, qu'il aura mis dans son encensoir. Il lui fit remarquer que la dévotion envers le très-saint Sacrement, l'hostie de notre autel, est la dévotion propre des prêtres, et qu'il devait s'appliquer à la répandre partout. Ce qu'il ajouta ne fut pas moins remarquable, et montrait que Dieu, par toutes ces épreuves, avait voulu faire mourir M. Olier au vieil homme, pour le remplir ensuite de l'esprit de la vie de Jésus-Christ, l'homme nouveau. « Or donc, con» tinue M. Olier, après m'avoir fort exhorté à faire honorer » le très-saint Sacrement, il me dit ces paroles qui me furent » bien chères et bien utiles: *Prenez l'enfant* Jésus *pour votre » directeur*. Et il me dit cela sans que je lui eusse fait con-

» naître qu'en effet je m'abandonnais déjà à l'enfant Jésus » pour me conduire. » C'était la pratique habituelle de M. Olier, depuis qu'il s'était vu comme privé de tout appui : dans les moments où ses peines lui donnaient quelque relâche, il s'adressait à l'enfant Jésus, qu'il avait pris pour modèle, et même au défaut de tout autre, pour son unique conducteur.

Cependant le père de Condren touchait à la fin de sa vie, sans avoir encore déclaré à aucun de ses disciples le dessein de l'établissement des séminaires qu'il méditait, et dont il ne leur avait parlé jusqu'alors que d'une manière couverte. Cette année, M. Amelote, un peu dégoûté des travaux des missions, lui ayant écrit qu'il doutait s'il était dans l'état pour lequel la Providence l'avait destiné : « Je ne pense pas, lui » avait répondu le père de Condren, que l'occupation des » missions soit votre vocation pour toujours ; mais elle doit » fonder ou faire naître quelque autre emploi, que Dieu vous » donnera. » Sans expliquer davantage sa pensée, il se contentait de leur dire depuis long-temps, qu'il mettrait par écrit le projet de l'œuvre qu'il avait en vue, afin que cet écrit pût leur servir d'instruction, s'il n'était plus au monde lorsque le moment de l'exécution serait venu. « Quand je » serai sorti de l'accablement des affaires présentes, écri- » vait-il à M. de Donnadieu, évêque de Comminges, je tra- » vaillerai à dresser les Mémoires de cette institution, et à en » jeter les fondements dans l'esprit de ceux qui doivent y » consentir. »

Néanmoins le père de Condren n'avait point encore écrit ces Mémoires, lorsqu'il fût atteint de la maladie dont il mourut. Quelques jours avant qu'elle se déclarât, il désira voir Marie Rousseau, dont il faisait une estime singulière. Cette sainte veuve étant venue le visiter, lui dit qu'il aurait dû écrire ce qu'il méditait depuis si long-temps, et comme il témoignait qu'il voulait y mettre la main, elle l'assura qu'il n'en était plus temps. Ce fut peut-être ce qui détermina le père de Condren à exposer alors, de vive voix, son dessein à

M. du Ferrier, l'un de ses disciples, en le chargeant de le communiquer aux autres, la veille même du jour où se manifesta la maladie qui le conduisit si promptement au tombeau. « Il arriva, rapporte M. du Ferrier, que j'allai voir le » père de Condren, et comme il venait de dire la sainte » Messe, je lui proposai ce que j'avais à lui demander pour » mon instruction. Dans les réponses qu'il me fit, il redit » encore qu'il fallait faire quelque chose de mieux que ce que » nous avions fait jusqu'alors. Mais, lui dis-je, mon père, » que peut-on faire de meilleur que les missions, où l'on » voit tant de pécheurs se convertir? — Je vais vous le dire, » me répondit-il. — Aussitôt je me ravisai, lui demandant » pardon de ma curiosité indiscrète, et le priai de ne pas me » faire connaître ce que c'était. — Non, me dit-il, ne vous » troublez pas : ce n'est pas curiosité ; c'est un effet de la pro- » vidence de Dieu, qui veut que je vous déclare enfin ce » qu'il demande de vous ; le temps en est venu. Mais puisqu'il » est tard, remettons à demain matin : je vous attendrai à » huit heures. Je le quittai, et me retirai.

» Le lendemain, après avoir dit la sainte Messe, je me » rendis, à huit heures du matin, à la chambre du père de » Condren, où je trouvai M. de Renty, qui se retira, lors- » qu'il lui entendit dire que j'étais fidèle à l'heure du rendez- » vous. Etant donc seuls, il commença à me parler ; et après » m'avoir montré que le fruit des missions, quoique excel- » lent, se perd, s'il n'est conservé par de bons ecclésiasti- » ques, parce qu'il n'est que passager, il conclut qu'il fallait » nécessairement travailler à en former dans l'Eglise, sans » compter sur ceux qui sont déjà avancés en âge, et promus » aux ordres sans préparation, parce qu'il n'arrivait presque » jamais qu'un mauvais prêtre se convertît. C'est donc, » ajouta-t-il, une raison qui doit nous convaincre de la né- » cessité d'élever les jeunes gens dans l'esprit clérical : ce qui » ne peut se faire que dans des séminaires, comme le Con- » cile de Trente nous l'a saintement montré. Sur cela, je lui

» exposai des difficultés qu'on croyait alors insurmontables,
» et lui rappelai la persuasion où chacun était qu'inutilement
» on travaillerait à établir des séminaires, après qu'on avait
» vu depuis plus de soixante ans que ceux de Toulouse, de
» Bordeaux, de Rouen, n'avaient pu réussir, nonobstant les
» soins des cardinaux de Joyeuse et de Sourdis. Il me fit voir
» qu'on se trompait; qu'il n'y avait rien de plus aisé que d'en
» établir utilement, pourvu qu'on n'y reçût que des jeunes
» gens avancés en âge, et dont le jugement, déjà formé, pût
» faire juger, après les avoir éprouvés quelque temps, s'ils
» étaient appelés au service de l'autel. Il s'étendit beaucoup
» là-dessus, me donnant courage pour attendre le secours
» que Dieu donnerait indubitablement à cette œuvre. Il
» ajouta même qu'il ne fallait point perdre de temps pour
» commencer, parce que l'esprit malin ne manquerait pas
» de faire naître des divisions et des troubles pour empêcher
» de former de bons ecclésiastiques. Nous étions alors dans
» une grande tranquillité, et on ne parlait point encore de
» ces opinions qui ont jeté depuis la division, avec un dom-
» mage extrême, dans l'Eglise. Il m'avertit enfin de ne pren-
» dre aucun parti que celui du Pape, et d'éviter les combats
» de paroles et les contentions, selon la recommandation de
» saint Paul.

» Dix heures sonnèrent, et frère Martin, qui était son as-
» sistant, vint l'avertir de dire la sainte Messe; il lui dit
» d'attendre encore. Le frère revint à onze heures, et le
» pressa un peu : alors je fus surpris d'entendre le père de
» Condren, cet homme si sage et si circonspect, lui faire
» cette réponse : *Mon Frère, si vous saviez ce que je fais,*
» *vous ne me presseriez pas; car ce que je fais vaut mieux*
» *que ce que vous voulez que je fasse.* Enfin, après avoir con-
» tinué à me parler, jusqu'à midi, il me dit alors : Frère
» Martin se fâcherait : remettons la suite à demain matin.
» Il alla donc dire la sainte Messe; je me retirai, et ne l'ai
» jamais plus revu. Car, y étant retourné le lendemain,

» je trouvai qu'il était malade d'une inflammation de poi-
» trine ; et comme les médecins avaient défendu qu'on le
» fît parler, il ne me fut pas possible de pénétrer jusqu'à
» lui.

» Pendant sa maladie, qui ne dura que huit jours, je ra-
» contai à mes amis ce qu'il m'avait dit, et où il avait ter-
» miné son entretien. Ils furent bien aises de cette déclara-
» tion que je leur faisais de sa part ; seulement M. Amelote
» témoigna quelque surprise de ce que le père de Condren
» ne lui en avait jamais parlé. Comme la maladie devenait
» périlleuse, et que je craignais qu'il ne mourût sans ache-
» ver de m'instruire, je m'avisai, le soir des Rois, d'envoyer
» au père Bouchart, qui était toujours auprès de lui, un
» billet par lequel je le priai de conjurer le père de Condren,
» si Dieu l'appelait à lui, de laisser son esprit et sa lumière
» à quelqu'un, sur le sujet dont il avait commencé de m'en-
» tretenir. »

M. du Ferrier envoya ce billet la veille même de la mort du père de Condren, et nous verrons bientôt l'effet dont il fut suivi. Avant de mourir, ce grand homme parut affligé des maux que l'hérésie du Jansénisme devait causer à l'Église : « Ce qui me fait gémir, dit-il à ses pères réunis, c'est » le schisme que je prévois, et qui paraîtra dans deux ans, » prédiction que l'événement justifia à la lettre ; et comme s'il eût voulu éloigner ce fléau de sa congrégation, il la bénit en faisant à Jésus-Christ cette prière : « Venez, Seigneur » Jésus, et vivez dans vos serviteurs dans la plénitude de » votre force, et dominez sur la puissance ennemie, vous qui » vivez et régnez dans les siècles des siècles. » Sa vie avait été une image très-parfaite de celle du Fils de Dieu ; sa mort eut encore avec la sienne des caractères de ressemblance. Il parut participer à l'agonie du Sauveur par la tristesse mortelle, et presque incroyable, dans laquelle son âme fut alors plongée, et par un sentiment si vif de la pureté de Dieu, qu'il craignait de ne pouvoir le soutenir davantage. Dans cet

état, se regardant comme le plus grand pécheur de la terre, et croyant que tout l'univers eût dû s'armer contre lui, pour venger l'honneur de Dieu, il aurait désiré qu'après sa mort, on attachât son cadavre aux fourches patibulaires, ou qu'on l'étendît sur la roue, afin qu'il servît au moins alors à inspirer de la terreur aux méchants. Il se sentit aussi comme brûlé d'un feu inconnu, qui le fit souffrir cruellement, et qui lui semblait être le feu de la justice divine; et néanmoins il donnait de la joie à tous ceux qui l'approchaient; il parlait et traitait de toutes choses avec une liberté non pareille. On croyait voir en lui, comme en la personne du Rédempteur, une âme bienheureuse dans un corps souffrant, et, avec cette liberté, cette joie, cette paix, élevant les yeux au ciel, et prononçant d'une voix nette, avec un courage extraordinaire, ces paroles : *Mon* Dieu, *je remets mon âme entre vos mains*, il rendit l'esprit.

Sa mort ressembla encore à celle du Sauveur par la gloire qui la suivit. « Le séjour du père de Condren sur la terre, » dit M. Olier, a été inconnu comme celui de Notre-Seigneur. » Pendant sa vie, il n'a jamais passé pour rien; souvent » M. Vincent en a parlé en des termes incroyables, et, toutefois, on ne l'a pas ouï. Mais, à sa mort, il est devenu » tout-à-coup célèbre. Son nom était dans toutes les bouches; » et l'on disait de lui, comme de Notre-Seigneur après qu'il » eut expiré : Vraiment cet homme était un homme de Dieu; » jusque-là que M. Vincent, se jetant à genoux et se frappant la poitrine, s'accusait, les larmes aux yeux, de ne » l'avoir pas autant honoré qu'il méritait de l'être. » Louis XIII, sans égard aux dernières intentions du défunt, ordonna qu'on lui rendît les honneurs dûs à ses vertus éminentes; et la Reine, pénétrée des mêmes sentiments, chargea M. de Virazel, évêque de Saint-Brieuc, de prononcer son oraison funèbre. A ses obsèques, le concours fut prodigieux, et on témoigna pour lui la vénération la plus extraordinaire. « Qui ne sait que dans le moment de son trépas, dit

» M. de Virazel, tout le monde accourut? Que de respects, » que d'estime, que d'acclamations, que d'honneurs, que » d'admiration, que de louanges! Il fallait que sa gloire fût » très-grande, comme ses grâces ont été extraordinaires. » Enfin, lorsqu'il était exposé dans l'église de l'Oratoire, l'éclat dont brilla tout-à-coup son visage, plus vermeil qu'il ne l'avait jamais été, excita l'admiration universelle, au point qu'on douta s'il était mort; et que le père Bernard, dit le *pauvre prêtre*, avec quelques autres, ayant levé ses paupières et vu son œil plein de vie, s'écrièrent qu'il était encore vivant.

Parmi la foule des spectateurs se trouvaient M. Olier et ses amis; ils assistèrent aussi à l'inhumation, retardée jusqu'à l'entrée de la nuit à cause de l'affluence du peuple. En considérant ce saint corps, M. Olier, malgré l'accablement où le mettaient ses peines, se sentit extraordinairement touché. « Notre bienheureux père, dit-il, nous donnait part, le plus » qu'il pouvait, à ses dévotions; et nous étions deux ou trois » qu'il espérait laisser les héritiers de son esprit. Je ressentis » les effets de cette bonne espérance après sa mort; car, pen- » dant le temps que son corps fut exposé, plus je le considé- » rais et plus aussi il me tenait pénétré de son esprit d'anéan- » tissement : tellement que je ne pouvais avoir d'autre » occupation intérieure, étant entièrement rempli de celle-là. » C'était ce grand anéantissement et ce vide total de lui-même » qui excellait en lui, et le rendait si capable d'être possédé » de DIEU, et si rempli de JÉSUS-CHRIST : en sorte que c'était » plutôt JÉSUS-CHRIST vivant dans le père de Condren, que » le père de Condren vivant en lui-même. Maintenant encore, » le souvenir de ce saint homme, la vue de cet intérieur ad- » mirable, de cette vertu si pure et si éminente, me confond » au point que je ne puis l'exprimer. Rien ne me fournit une » idée plus sainte, plus élevée de Notre-Seigneur, le pontife » saint par excellence, innocent, sans tache, séparé de toutes » les créatures, régnant dans les cieux; en un mot, rien ne

» me fait autant comprendre sa sainteté incomparable, que la » pensée du père de Condren. »

Cette haute opinion n'était pas particulière à ses disciples : l'évêque de Saint-Brieuc, dans l'oraison funèbre qu'il prononça, ne craignit point de le montrer à ses auditeurs comme triomphant déjà dans la gloire. « Le ciel l'ayant reçu, dit-il, » il faut que la terre le loue. Ne dois-je pas dire : *Mortuus » est ad osculum Domini?* Le Fils de Dieu ne lui a pas dit » comme à Moïse : *Ascende, et morere;* mais, *Morere, et as- » cende.* Si vous me demandez en quel état il est dans le ciel, » je vous répondrai : Sa gloire n'est pas concevable, et je dirai » avec l'Apôtre : *Nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in » cor hominis ascendit quæ præparavit* Deus *diligentibus se.* » Sa gloire le fait être parfaitement à Dieu ; et sa charité, qui » est très-accomplie, l'oblige, heureusenent pour nous, d'être » toujours dans les pensées, les soins, les désirs du salut, du » bonheur, du progrès, de tous ceux qu'il servait sur la terre.»

Les disciples du père de Condren reçurent les premiers des témoignages de sa gloire, et tout à la fois des marques de cette parfaite charité. Nous avons vu que M. du Ferrier lui avait fait demander que, si Dieu l'appelait à lui, il éclairât quelqu'un d'eux sur le sujet dont il avait commencé à lui parler touchant les séminaires. « Il le fit en effet, dit M. du Ferrier » lui-même ; car le lendemain de son enterrement, où nous as- » sistâmes, M. Meyster (qui était venu à Paris, sur la nouvelle » de sa mort), me fit le récit d'une vision qu'il avait eue cette » nuit. Le père de Condren, revêtu de ses habits sacerdotaux » et environné de gloire, lui apparut, et le délivra d'une » peine d'esprit qu'il m'avait déjà communiquée, ainsi que » de la pensée qu'il avait de se séparer de nos Messieurs. Il lui » dit de n'y point songer, et de se donner patience, parce » que, dans peu de temps, Dieu ferait lui-même cette sépa- » ration ; voulant qu'ils cessassent les missions, pour s'appli- » quer à former des ecclésiastiques dans un séminaire ; que » cette maison produirait un grand bien pour l'Eglise, et

» serait remplie de benédiction ; qu'enfin ils vivraient sans » vœux et sans priviléges (c'est-à-dire soumis aux évêques), » et selon les règles des ecclésiastiques.

» Ma joie ne fut pas petite, entendant M. Meyster me dire » ce que je désirais savoir. Car, sans qu'il eût aucune con- » naissance de ce que le défunt m'avait dit, il commença à » m'exposer toutes ces choses par l'endroit où le père de » Condren avait fini avec moi la veille de sa maladie. L'heu- » reux effet que cette vue avait causé dans son esprit, devenu » calme et paisible, me confirma qu'elle venait de Dieu ; et » je le priai d'en faire le récit à nos Messieurs, qui l'agréèrent » beaucoup. » M. Olier en rapporte effectivement une autre circonstance, qu'il avait sans doute apprise de la propre bouche de M. Meyster : « Il lui apparut, dit-il, tout éclatant » de lumière ; et, à la fin de son apparition, en remontant » au ciel, il disait ces paroles, avec l'accent de l'admiration et » d'un ravissement céleste : *Sanctus, Sanctus; Sanctus.* » Le serviteur de Dieu parle, dans ses *Mémoires*, d'une semblable apparition dont il avait été lui-même favorisé. « La » nuit qui suivit sa mort, dit-il, à mon réveil, il daigna » m'apparaître : nous ayant traité, pendant sa vie, comme » Notre-Seigneur avait traité ses Apôtres, il me dit ces pa- » roles du Sauveur aux siens : Ayez confiance, j'ai vaincu le » monde : *confidite, ego vici mundum.* Ce n'est pas le seul » témoignage qu'il m'ait donné après sa mort, pour me faire » participant et héritier de son esprit. » Quoique nous ne connaissions pas, en détail, ces faveurs dont veut ici parler M. Olier, nous savons cependant que le père de Condren, lui apparaissant dans une gloire et dans une lumière immense, lui dit qu'il l'avait, en effet, laissé héritier de son esprit, avec deux autres qu'il lui nomma, et dont l'un était M. Amelote ; et ce fut pour attirer de plus en plus sur lui cette faveur, que tous les jours, pendant plusieurs années, il envoya un de ses prêtres dire la sainte Messe sur le tombeau du père de Condren, dans l'église de l'Oratoire.

On aura lieu sans doute de s'étonner, qu'étant chef d'une société nombreuse, née pour travailler à l'éducation du clergé, le père de Condren se soit déchargé, comme il le fit, du gouvernement extérieur de sa compagnie, et ait formé avec tant de soins un petit nombre d'ecclésiastiques pour établir des séminaires en France : œuvre dont il ne s'occupa presque point lui-même, et à laquelle il ne porta jamais sa propre congrégation, quoiqu'il ne connût rien de plus nécessaire à l'Eglise. Il est encore très-remarquable que jusqu'alors, et contre les premiers desseins de son fondateur, cette congrégation se fût employée presque exclusivement aux missions, à la conduite des paroisses, et surtout à la direction des colléges (1); car les séminaires qu'elle avait essayé d'établir n'eurent aucun résultat. S'il était permis de rechercher les motifs de cette conduite de Dieu, on pourrait peut-être penser que sa providence avait en vue de procurer, par ce moyen, la conservation de la foi dans l'Eglise de France. Personne n'ignore, en effet, qu'après la mort du père de Condren, le Jansénisme corrompit la plus grande partie de cette société, dans le sein de laquelle il ne cessa de trouver des défenseurs ; et si elle eût été alors en possession de l'éducation du clergé, il est aisé de juger des maux qui en seraient résultés pour toute l'Eglise Gallicane.

Il semble même que, dès l'origine de la congrégation de l'Oratoire, la Providence ait voulu l'éloigner de l'éducation du clergé, contre les vues de son fondateur. Le père de Bérulle craignant, en effet, que le goût des lettres profanes, ne détournât ses prêtres de la fin principale de son institut, pria

(1) L'Oratoire était si éloigné de travailler à l'établissement des séminaires, que, peu après la mort du père de Condren, cette congrégation aima mieux laisser sortir de son sein le père Eudes, que de lui fournir les moyens de réaliser enfin les vues du fondateur, en se livrant à cette œuvre ; et ce fut à cette occasion que le cardinal de Richelieu appliqua au père Eudes les paroles du roi de Tyr aux ambassadeurs de Salomon : « Béni soit le Seigneur Dieu, qui a donné à David un fils si sage. »

le pape Paul V de leur défendre expressément, dans sa bulle d'institution, la direction des colléges ; et l'on fut assez surpris de voir que néanmoins cette clause n'y eût pas été insérée. Mais une omission, dont les suites furent si considérables, n'était point sans un dessein particulier de Dieu, qui assiste de ses lumières les souverains pontifes dans l'institution des Ordres. Elle fut cause que l'Oratoire, au lieu de s'occuper des séminaires, moyen si influent sur la foi du clergé et des peuples, se chargea aussitot, comme l'avait craint le père de Bérulle, d'une multitude de colléges, quoique cette œuvre se trouvât entièrement étrangère au dessein du fondateur : et, ce qui n'est pas moins digne de remarque, le père de Bérulle, en faisant lui-même tant de petits établissements qui épuisaient sa compagnie, et en changeant le but, témoignait n'agir en cela que conformément à la volonté divine (1).

Cependant les peines intérieures de M. Olier persévéraient toujours; il était même au plus fort de ces cruelles épreuves, lorsqu'il perdit le père de Condren. Dans un pareil état, cette perte aurait dû être pour lui un nouveau sujet de désolation : il l'accepta néanmoins avec une résignation extraordinaire, fruit incontestable des épreuves par où Dieu l'avait fait passer. Il en écrivait ainsi à la sœur de Vauldray, pour la consoler d'une privation bien moins considérable. « Hé bien, ma » chère fille, s'il fallait se troubler pour les accidents, nous » n'aurions jamais de paix en ce monde. Je vous ferai part de » celui qui m'est arrivé : c'est que mon père maître m'est ôté

(1) « *Ainsi l'institution, non de la jeunesse, comme aux RR. PP.* » *Jésuites*, dit le père de Bérulle, *mais des prêtres seulement, serait* » *une des fonctions de cette congrégation.* » Par délibération de la VIIe assemblée générale, deux pères de l'Oratoire, chargés de rédiger le recueil des sept assemblées, voulurent concilier ensemble les vues du fondateur avec les emplois de la congrégation, appliquée principalement à la direction des colléges et aux hautes études. Ils n'y parvinrent qu'en modifiant comme il suit les paroles du père de Bérulle : « *Ainsi, l'institution des prêtres ecclésiastiques et jeunes clercs destinés à l'Eglise, serait une des principales fonctions de cette congrégation.* »

» d'entre les mains, par l'ordre de la volonté divine, qui est
» notre chère maîtresse, tant dans la soustraction que dans
» l'abondance, dans les sécheresses que dans les plus douces
» communications. C'était un homme qui m'aidait beaucoup
» pour me porter à Dieu, ce que je chéris et désire le plus.
» C'est lui qui m'a tant encouragé à vous servir, vous en par-
» ticulier ; et qui m'a recommandé la maison de la Régrip-
» pière. Enfin, c'est lui qui m'a tant dit de bonnes et saintes
» choses. Hé bien, ma sœur, la volonté de Dieu ne vaut-elle
» pas ce saint homme, qui n'a rien eu que par la sainteté de
» cette divine volonté ? Ne saura-t-elle pas suppléer à ce
» qu'elle nous ôte ? Ne fera-t-elle pas bien par elle-même,
» ce qu'elle faisait par autrui ? Très-chère fille, adorons
» la volonté de Jésus, adorons ce cher maître ; il permet
» les rencontres les plus épineuses pour notre sanctifica-
» tion. »

Après la mort du père de Condren, la petite compagnie connaissant enfin les desseins de Dieu sur elle, résolut d'abandonner les missions, dès que la Providence lui offrirait la facilité d'entreprendre l'établissement d'un séminaire. Mais ne voyant point alors d'ouverture à l'exécution de ce dessein, elle alla exercer son zèle dans le diocèse de Chartres. Ce fut alors que M. Olier eut un peu de relâche dans ses peines, dont il ne fut néanmoins délivré que vers la fin de la même année, et encore ce changement ne s'opéra-t-il que peu à peu. « Après
» dix-huit mois ou davantage, dit-il, Dieu commença à me
» laisser la liberté de m'élever de temps en temps à lui : ce qui,
» jusqu'alors, m'avait été interdit. Je ne recevais aucun ra-
» fraîchissement dans mes peines, sinon lorsque je pouvais ré-
» citer mon chapelet, ou faire quelque pèlerinage en l'honneur
» de la très-sainte Vierge. » Aussi l'église cathédrale de Chartres fut-elle le lieu où, selon ses expressions, *il commença à respirer intérieurement, et à reprendre au dehors la gaieté qu'il faisait paraître avant ses peines.*

A la suite d'une mission qu'ils prêchèrent dans cette

ville, ces ecclésiastiques essayèrent enfin d'exécuter le projet du père de Condren en y formant un séminaire. Ils firent eux-mêmes disposer la maison à leurs dépens, la fournirent des meubles nécessaires, et défrayèrent tous les ordinands qu'on avait invités à venir y faire les exercices de dix jours, comme saint Vincent de Paul le pratiquait à Saint-Lazare. Personne, dit M. du Ferrier, n'avait encore songé à quelque chose de plus que l'ordination; mais on espérait qu'après la clôture de ces exercices, plusieurs retraitants accepteraient avec empressement l'invitation de prolonger leur séjour dans la maison pour s'y former aux vertus et aux fonctions ecclésiastiques. Tout le contraire arriva. Malgré le zèle des missionnaires, leur générosité, leur vie édifiante, personne ne se joignit à eux durant l'espace de huit mois qu'ils demeurèrent à Chartres. Plusieurs de ces messieurs conclurent de là que cette ville n'était pas le lieu où devait être établi le séminaire, ou que le temps des bénédictions annoncées par le père de Condren n'était point encore venu.

Se trouvant donc sans occupation, ils se bornèrent à édifier la ville par leurs vertus, ou à se rendre utile aux diverses paroisses, en attendant qu'il plût à DIEU de leur donner matière d'exercer leur zèle envers le clergé. M. Olier fut chargé de faire le catéchisme aux enfants, et plusieurs de ses compagnons, entre autres M. de Foix et M. du Ferrier, profitèrent de cette circonstance pour aller à Paris, où diverses affaires les appelaient. Comme les deux derniers se disposaient à retourner à Chartres, M. Meyster, qui abandonna sur ces entrefaites leur société, vint dîner chez eux, et, pendant le repas, il leur dit fort sérieusement : *« Je vous plains, Messieurs, » car vous perdez votre temps, et ne faites pas ce que Dieu de- » mande de vous.* » J'admire, reprit M. du Ferrier, comment vous nous condamnez, lorsque nous faisons du mieux que nous savons. *Je ne vous condamne point,* répliqua-t-il; *mais c'est Dieu qui désapprouve ce que vous faites à Chartres, et j'ai ordre de vous le dire de sa part.* Hélas ! dit alors M. du

Ferrier, serons-nous assez misérables pour nous écarter de ses voies? et le discours finit ainsi.

Après le dîner, M. de Foix et M. du Ferrier, touchés des paroles de M. Meyster, résolurent d'aller avec lui, chez les pères de l'Oratoire, pour les consulter. Les pères Bouchard et de Monchi furent d'avis qu'ils s'adressassent à DIEU dans la prière, afin d'obtenir sa lumière et la grâce de la suivre fidèlement; et, en conséquence, ces Messieurs résolurent d'aller en pélerinage à Notre-Dame-des-Ardilliers à Saumur, en convenant toutefois que, durant leur voyage, ils ne parleraient entre eux en aucune manière du sujet qui le leur faisait entreprendre. M. Olier prit aussi la route de Saumur, afin de se joindre à ses amis.

A leur retour à Chartres, il ne fut pas difficile à M. Olier de remarquer la diversité d'opinion et de desseins qui commençait déjà à diviser ses confrères, et exposait toute la société à une entière dissolution. « J'ai trouvé bien de la besogne dans notre petite troupe, écrivait-il; car ou DIEU ou le diable semble vouloir en éloigner un sujet qui paraît devoir être ou très-utile ou très-nuisible, selon les diverses faces sous lesquelles on le voit. Priez beaucoup pour ce sujet, et en silence; recommandez instamment cette affaire à Notre-Seigneur, puisqu'elle est la sienne. » Peut-être, M. Olier a-t-il voulu indiquer ici M. de Foix; car celui-ci, à son retour à Chartres, ayant témoigné à M. Amelote et aux autres l'inutilité de leur séjour dans cette ville, avis que M. Olier partagea bientôt, la compagnie improuva ce discours, et il parut dès-lors qu'elle ne tarderait pas à se dissoudre, comme en effet la chose arriva bientôt. Pendant qu'ils prenaient leurs mesures pour se retirer enfin, M. Picoté vint à Vaugirard, village aux portes de Paris, pour y aider Marie Luillier, dame de Villeneuve, dans l'établissement qu'elle y avait fait, d'après les conseils de saint François de Sales, son ancien directeur, d'une communauté de filles pour diriger les écoles dans les campagnes et les hameaux. Cette

pieuse veuve, animée d'un zèle extraordinaire pour la réforme du clergé, priait Notre-Seigneur, depuis longues années, de donner enfin des séminaires à l'église de France; entendant M. Picoté, dont elle était la pénitente, lui faire le récit de ce qui se passait à Chartres, tout-à-coup elle lui dit: *Peut-être Notre-Seigneur demande-t-il que vous veniez vous établir à Vaugirard.* M. Picoté, surpris d'une telle proposition, la rejeta d'abord. Madame de Villeneuve fait instance; elle lui représente la facilité, les avantages de cet établissement, et les moyens qu'on pourrait prendre pour le faire réussir. Elle lui témoigne que le curé de Vaugirard, M. Copin, en serait ravi, qu'il leur donnerait son église pour y faire leurs fonctions, que pour elle, elle s'engageait à les aider, à les nourrir même s'il était nécessaire. Elle lui fit connaître depuis combien de temps elle priait pour ce dessein, l'attrait qui la portait à en procurer l'exécution; enfin, elle fit tant que M. Picoté, après avoir recommandé cette affaire à Dieu, en écrivit à ceux de ses amis qui étaient encore à Chartres, et particulièrement à M. de Foix.

A l'ouverture de sa lettre, ils prirent cette proposition pour une pieuse rêverie, persuadés que de s'établir dans un village tel que Vaugirard, afin d'y jeter les fondements de la réforme du clergé de France, c'était un dessein contraire à la raison et au bon sens. Ils s'en expliquèrent ainsi dans leur réponse. Néanmoins M. de Foix s'étant retiré à Paris, M. Picoté lui représenta de vive voix le dessein de Madame de Villeneuve, d'une manière plus forte et plus étendue qu'il n'avait fait par lettres, et vint à bout d'obtenir qu'il allât en conférer avec elle. Frappé de tout ce qu'elle lui dit, M. de Foix crut y reconnaître à son tour des signes de la volonté de Dieu; et sachant que M. du Ferrier serait assez porté à suivre son sentiment, il le pria de se rendre auprès de lui pour en conférer ensemble. M. Amelote regardait aussi ce dessein comme une pensée extravagante; considérant toutefois que ces Messieurs avaient alors besoin de repos, il fut d'avis qu'ils demeurassent

à Vaugirard, pour rétablir leur santé. On y faisait durant ce temps les exercices du jubilé, et comme l'on y manquait de confesseurs, M. Picoté pria M. du Ferrier de venir travailler avec lui dans cette paroisse. Il s'y rendit. Madame de Villeneuve, déjà assurée de M. de Foix, et espérant déterminer bientôt M. Olier, n'oublia rien pour le persuader aussi lui-même. « M. Picoté et M. l'abbé de Pormorant, qu'elle poussait à cela, m'en pressèrent beaucoup, dit M. du Ferrier; » mais j'avoue que ma dureté ne céda qu'à la Messe qu'on » me fit chanter : car à la communion je fus entièrement » convaincu qu'il fallait venir dans ce lieu, s'y abandonner » à Dieu, et le laisser agir. »

Réunis tous trois au même avis, ils résolurent d'en écrire à M. Olier. M. Picoté, son confesseur, se chargea volontiers de la commission; il lui exposa fort au long leurs vues sur l'établissement projeté, et le conjura de s'y rendre favorable, ou du moins de partir sans délai pour Paris, afin de traiter l'affaire de vive voix. Mais Dieu, en choisissant M. Olier pour la pierre fondamentale de l'édifice, voulait être reconnu lui seul auteur de tout ce dessein, et sa providence en ménagea une preuve sensible. Elle permit que M. Olier y trouvât plus de difficultés encore que les autres, et les marquât à M. Picoté dans sa réponse; néanmoins, pour satisfaire au désir de ses amis, il partit peu de jours après. Arrivé à Paris, il se trouva toujours, quoi qu'on pût lui dire, aussi opposé au dessein de Madame de Villeneuve; et tout ce qu'on gagna sur lui, ce fut qu'il recommanderait cette affaire à Notre-Seigneur. Dans le dessein de connaître plus sûrement la volonté divine, il se retira au commencement du mois de décembre, de l'année 1641, dans une maison de campagne, à Notre-Dame-des-Vertus, près Paris, où M. Picoté alla le visiter quelquefois, soit pour l'assister spirituellement, soit pour connaître les sentiments que Dieu pouvait lui inspirer sur cette affaire. Le Seigneur, dans cette retraite, daigna *lui parler en vision*, mais d'une manière tout opposée à ce que lui avait suggéré

jusqu'alors sa propre sagesse. « Le 5 ou le 6 du mois de dé-
» cembre, dit M. Olier, dans la retraite que je faisais, pour
» savoir si c'était le bon plaisir de DIEU que nous assemblas-
» sions quelques ecclésiastiques, afin de former un séminaire;
» étant encore tout ignorant de ce dessein et des succès qu'il
» devait avoir; ne sachant non plus quelles seraient les per-
» sonnes ni les membres de ce corps qui devaient commencer,
» un jour il plut à DIEU de se présenter à moi en esprit; et,
» pour m'encourager, il me paraissait porter dans ses bras
» une compagnie de personnes, et m'exprimer par-là le grand
» soin qu'il prendrait de nous; j'éprouvai en même temps
» une confiance extraordinaire que cela serait de la sorte.
» Dans cette vue, il me faisait répéter ces paroles, dont il
» me montrait le sens, auquel je n'avais jamais fait attention :
» *Qui regis Israël, intende; qui deducis velut ovem Joseph:*
» veillez sur nous, Seigneur, qui conduisez le peuple d'Israël,
» qui conduisez Joseph et sa famille comme une brebis. Je
» prononçais ces paroles avec un cœur tout pénétré de con-
» fiance et d'amour, et le sens m'en paraissait alors tout nou-
» veau.

» Voulant ensuite monter à cheval pour aller trouver nos
» Messieurs, qui me mandaient de sortir de ma solitude, je
» me prosternai par terre, demandant à mon DIEU abondance
» d'amour pour nos Messieurs et pour ceux qui devaient ser-
» vir à son dessein : ce qui me fut promis, et fut même
» comme accompli sur l'heure; car il me semblait les voir
» nager dans la grâce et dans l'amour. Alors ce bon et ado-
» rable maître me découvrit le sens de ces paroles de saint
» Jean : *Tout ce que j'ai est à vous, et tout ce que vous avez*
» *est à moi;* comme s'il eût voulu me dire, que maintenant
» je pouvais être assuré qu'il regarderait tous mes intérêts
» comme les siens, puisque je n'éprouvais de désir que pour
» procurer sa gloire. Il me marquait encore par-là l'union de
» cœur et la liaison qui devait être entre nous. Car lorsque
» je lui demandais abondance d'amour pour ceux qui servi-

» raient à son dessein; et que je le priais pour tous nos Messieurs qui avaient commencé le séminaire à Chartres; sur l'heure, il me fit connaître qu'il y en avait plusieurs parmi eux qui n'étaient pas appelés à ce nouvel emploi, et que la Providence voulait s'en servir ailleurs. Il me fut même dit : Pour un tel, je veux m'en servir à autre chose. C'est celui à qui Dieu faisait connaître mes misères, à qui moi-même je les découvrais, et qui, pour lors, avec raison me jugeait inutile. Or, il est à remarquer que celui-là, qui est sage admirablement, ne laissait pas d'empêcher la simplicité, l'union et l'ouverture de cœur que nous devions pratiquer ensemble, et que depuis nous avons pratiquée. Et cela s'est trouvé si vrai, que de lui-même il s'est retiré, pour aller ailleurs où il fait de grands fruits. » M. Olier parle ici de M. Amelote, que Dieu appelait en effet à une autre œuvre, comme nous dirons dans la suite.

Cependant la petite troupe avait déjà quitté Chartres, et presque tous s'étaient retirés à Paris, où chacun vivait séparément. Découragés par le mauvais succès de la première tentative, et ne voyant pas d'apparence qu'une seconde hasardée dans un village fût plus heureuse, ils revenaient à l'avis de préférer l'œuvre des missions dont le fruit leur paraissait certain. Lorsque M. Olier fut sorti de la retraite, ils s'efforcèrent de l'attirer à leur sentiment; mais les assurances que Dieu venait de lui donner, assurances qu'il voyait si conformes aux pressantes sollicitations de M. Picoté, son confesseur, et aux prédictions que lui avait faites autrefois la mère Agnès et d'autres grandes âmes, ne lui permirent pas de douter que le moment de travailler enfin à l'œuvre des séminaires ne fût arrivé. Marie Rousseau, cette sainte veuve dont nous avons parlé plusieurs fois, vint encore le confirmer dans cette persuasion, en l'assurant que l'établissement projeté serait le berceau d'une multitude de saints prêtres, et que Dieu le bénirait de la manière la plus inattendue. Au lieu de se laisser ébranler par les discours de ses confrères, il essaya de relever leur

courage, par tous les motifs que sa confiance en DIEU pouvait lui fournir, sans leur découvrir toutefois les faveurs dont il venait de le combler. « Étant sorti de ma retraite, dit-il, et étant » venu joindre nos Messieurs, tous découragés d'avoir vu » échouer l'entreprise du séminaire de Chartres, je ne pus » m'empêcher de les exhorter puissamment à ce nouveau des» sein, et de leur dire que nous n'avions qu'à commencer avec » confiance, et que DIEU, par sa bonté, nous porterait entre ses » bras comme de petits enfants. » Mais les associés de M. Olier n'étant point encore entièrement revenus de l'opinion si désavantageuse qu'ils avaient conçue de lui pendant ses épreuves, ne purent prendre confiance en ses discours. Tous, à l'exception de M. de Foix et de M. du Ferrier, se retirèrent, et renoncèrent à former entre eux une société comme auparavant. M. Amelote regardant aussi cette conjoncture comme une occasion naturelle pour effectuer la séparation qu'il méditait déjà à Chartres, se retira de son coté, et alla avec quelques-uns de ces Messieurs et d'autres ecclésiastiques à Caen, pour y prêcher une grande mission.

Sans différer davantage, M. Olier disposa toutes choses pour commencer au plus tôt l'établissement de Vaugirard, et y mit tant de diligence, que la maison se trouva prête dès les premiers jours de janvier 1642. Elle était située près de l'église, était peut-être la plus pauvre du village, et la plus incommode. Pour pouvoir y loger tous les ecclésiastiques qu'on espérait y recevoir, il fallut pratiquer de petites cellules, et celui de tous qui était le mieux partagé, occupait une chambre qui en méritait à peine le nom.

Leur société ne se composa d'abord que de trois membres, M. du Ferrier, M. Olier et M. de Foix, qui en fut d'abord le supérieur; car M. Picoté, occupé de l'établissement de madame de Villeneuve, ne put alors se joindre à eux. Comme ils avaient épuisé leurs ressources, et s'étaient réduits à manquer même du nécessaire pour fournir aux missions et aux frais du séminaire de Chartres, ils ne vivaient presque que des au-

mônes que cette pieuse veuve leur envoyait. « Nous allâmes » tous trois à Vaugirard, sans domestique, dit M. du Ferrier, » et nous y vivions fort petitement. Madame de Villeneuve, » qui faisait l'office de Marthe et pourvoyait à tout, nous en- » voyait pour notre dîner, dans un petit chaudron, du potage » et du bouilli, et le soir un peu de mouton rôti. Nous étions » dans une satisfaction singulière. » Les occupations de ces pieux solitaires étaient la prière, la lecture de l'Écriture sainte, l'étude; ils récitaient l'oraison du très-saint Sacrement, avant leurs conférences, et leur dévotion pour Jésus-Christ, résidant dans cet adorable mystère, les portait même à passer à ses pieds une partie du temps de leurs récréations.

« Nous ne comprenions encore rien à ce que Dieu voulait » de nous, dit M. du Ferrier; le père de Condren avait tou- » jours dit qu'il le mettrait par écrit, et il était mort sans » l'avoir fait; mais nous étions persuadés que Dieu agréait » notre séjour à Vaugirard, par les témoignages sensibles » qu'il nous donnait de son assistance, et doucement nous » attendions qu'il nous manifestât ce qu'il désirait de nous. » Dieu ne tarda pas à le leur faire connaître. Depuis la mort du père de Condren, ils n'avaient pas de directeur, à proprement parler; peu de jours après leur arrivée à Vaugirard, ils s'adressèrent de concert à Dom Grégoire Tarrisse, supérieur général des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, dont le père de Condren leur avait parlé autrefois, comme d'un saint personnage, et qui passait, en effet, pour l'un des hommes de ce temps les plus recommandables pour sa haute vertu et la sagesse de ses conseils. Il n'eut pas plus tôt connu les nouveaux solitaires de Vaugirard, et le motif de leur réunion, qu'il les confirma dans leur dessein, les assurant, avec toute la confiance et la fermeté que donne l'Esprit de Dieu, qu'ils étaient appelés à former des ministres à l'Église.

« Je ne puis assez admirer la conduite de Dieu sur moi, dit » M. Olier, voyant le soin particulier qu'il en a pris. Lorsqu'il » a voulu m'appliquer au dehors, dans l'emploi extérieur des

» missions, alors il m'a tenu et m'a conduit par les mains de
» M. Vincent, supérieur des Missionnaires ; quand après il a
» voulu m'éclairer par sa bonté et me donner quelque lumière
» particulière, il m'a conduit par la voie du défunt père de
» Condren, l'homme peut-être de l'Eglise le plus éclairé dans
» la sagesse divine, et qui était aussi grandement expéri-
» menté dans la vie intérieure ; en sorte que j'ai reçu, par son
» moyen, mille ouvertures et mille facilités pour comprendre
» les choses que la bonté de Dieu a voulu me faire entendre
» depuis. Enfin, maintenant qu'il semble me vouloir près de
» lui, et m'appeler à une vie plus retirée, il me met entre les
» mains de ce grand personnage, tout-à-fait retiré et séparé
» du monde, de l'esprit duquel je prie la bonté divine de vou-
» loir me faire participant. Il a pris soin de nous venir visi-
» ter, et nous a donné tous les témoignages possibles de son
» affection paternelle, et peut-être plus grands qu'il n'en a ja-
» mais donné à personne... C'est une chose inexplicable que
» le bien qu'on reçoit de l'abandon à Dieu. Car, après m'avoir
» retiré le père de Condren, Notre-Seigneur m'a rendu le ré-
» vérend père Tarrisse, qui prend le soin de toute la compa-
» gnie ; il m'a donné de plus, en mon pauvre petit particu-
» lier, le révérend père Bataille, procureur général de l'ordre
» de saint Benoît, qui, par sa grande charité, a bien voulu
» souffrir mon importunité, et se charger de ma fâcheuse et
» très-ennuyeuse conduite. »

Ces deux saints religieux étaient destinés, le premier, à aider M. Olier de ses conseils dans l'établissement du séminaire et dans la réforme de la paroisse de Saint-Sulpice, comme aussi à l'appuyer de son autorité ; et le père Bataille, à lui donner l'impulsion qu'il devait ensuite communiquer lui-même à la société naissante. M. Olier consulta encore saint Vincent de Paul, ainsi que deux Jésuites remplis de l'esprit de saint Ignace, le père Hayneuve et le père Saint-Jure, alors recteur du noviciat, rue Pot-de-Fer à Paris, et quelques autres grands serviteurs de Dieu qui tous l'encouragèrent à persévérer.

Le changement extraordinaire qui s'était opéré dans lui, pouvait passer d'ailleurs pour une nouvelle marque de l'approbation que Dieu donnait à cette entreprise. Car dès son arrivée à Vaugirard, non-seulement il fut délivré tout-à-fait de ses peines, mais encore il se vit comblé des plus singulières faveurs. La principale, dont ses grandes épreuves n'avaient été que le prélude, fut cette sorte d'union extraordinaire avec Jésus-Christ, où il semble que l'homme extérieur, aussi bien que l'homme intérieur, n'ait plus d'autre vie que celle de ce divin chef, sans que l'âme puisse reconnaître en soi d'autre principe de ses actions et de ses sentiments, que Jésus-Christ vivant et agissant en elle ; faveur insigne, réservée seulement à quelques âmes, qui s'y sont disposées, par une totale abnégation. « Depuis mes grandes désolations, dit M. Olier, je ne » puis douter que l'esprit de mon maître n'habite en moi. » Pour des ténèbres si épaisses, j'ai maintenant tant de lu- » mières ; pour la confusion de mon esprit, tant de netteté » dans mes pensées ; pour mes bégaiements précédents, tant » de liberté de parler ; pour les sécheresses désolantes que j'é- » prouvais et que je causais aux autres, tant de bons effets de » la parole ; pour cette maudite et malheureuse occupation sur » moi-même, tant de sentiments d'amour et d'élévation vers » Dieu ! Je suis contraint de le confesser : c'est le divin Es- » prit qui me remplit ainsi et me possède. Je me souviens que » c'était là le sujet de ma consolation dans mes peines ; dans » l'impuissance totale où je me voyais, je me disais à moi- » même : Si jamais le bon Dieu voulait se servir de moi (ce » que je ne pouvais pas croire), au moins on connaîtrait visi- » blement alors celui qui agirait en moi. Mes délaissements » passés m'ont appris que ces biens sont de Dieu seul, et que » leur privation est mon fond propre. Ce que je possède main- » tenant n'est point un bien personnel, et qui soit attaché à » mon âme : c'est une grâce, une miséricorde que je n'atten- » dais pas, dont j'étais entièrement indigne ; j'étais alors dé- » laissé de tout conseil intérieur et presque extérieur, pour ma

» conduite : maintenant la bonté de DIEU me donne, avec une » bénédiction non pareille, tous les conseils que je puis souhaiter. Si deux choses se présentaient à faire, je ne savais pas » prendre la moindre résolution, je n'avais aucun mouve- » ment pour me déterminer : maintenant je ne suis presque » jamais en peine. Intérieurement je suis guidé comme un en- » fant qui en tout serait conduit par un père très-sage et » d'une bonté parfaite. Cela se fait dans le fond de l'âme par » une opération divine extrêmement délicate et que le démon » ne peut contrefaire. Quelquefois, c'est un mouvement, » d'autres fois un sentiment sans parole, qui se fait entendre » bien plus distinctement que la parole. Car DIEU qui *est parole,* se rend bien plus sensible à nos âmes que les hommes » par la parole articulée. Divine substance, qui êtes parole, » lumière, puissance, amour; être divin, soyez loué, exalté » et béni pour jamais ! » Par ces effets sensibles que M. Olier éprouvait, DIEU voulait lui rendre comme palpable la vérité de la doctrine du père de Condren, ou plutôt de saint Paul lui-même, sur la résidence et les opérations de JÉSUS-CHRIST dans les âmes; afin qu'ayant à former une multitude de prêtres, il les portât à tendre, chacun selon la mesure de sa grâce, quoique d'une manière plus simple et plus commune, à l'union avec le Sauveur.

Les trois solitaires de Vaugirard ne doutant pas que DIEU lui-même ne les eût conduits dans le lieu de leur retraite, résolurent de se lier de concert à son service et de se former en compagnie. Comme la fin qu'ils se proposaient était de procurer la gloire de la très-sainte Trinité, par le moyen des prêtres, ils voulurent prendre pour modèle de leur société celle des trois divines Personnes, et convinrent qu'elle n'aurait d'autre lieu que le nœud sacré et indissoluble de ces Personnes adorables, l'amour divin, qui forme entre elles une si parfaite unité. C'était l'ordre que le père de Condren leur avait donné, leur recommandant, comme on a vu, de ne se lier ensemble par aucun vœu. Pour exécuter ce dessein, ils

résolurent d'aller tous les trois en pèlerinage à Montmartre, et de s'y consacrer à la très-sainte Trinité, avec promesse de demeurer unis de la sorte et de travailler à l'instruction et à la sanctification du clergé. Voici les termes dans lesquels ils firent cette consécration, que le père Bataille approuva : « Trois prêtres se trouvant appelés dans l'unité d'esprit au » service de DIEU et de la sainte Eglise, pour lui former des » ministres qui servent dignement sa grandeur, qui hono- « rent son fils JÉSUS-CHRIST notre Seigneur, et qui aiment » ses membres ; ont cru qu'en l'honneur de la société divine » des trois Personnes, inséparables par l'unité de leur es- » sence et de leur saint amour, ils devaient s'unir par une » sainte promesse de ne se quitter jamais, ni de se départir » du dessein qu'il a plu à DIEU de leur manifester, et même » leur confirmer par quantité de témoignages. Si quelqu'un » d'eux se croyait appelé par la bonté de DIEU à le servir sé- » parément des autres, il ne pourra le faire qu'avec leur » agrément et leur consentement mutuel. C'est ce qu'ils dési- » rent promettre au premier jour, en la présence des trois » martyrs saint Denis, saint Rustique et saint Eleuthère, pour » se vouer et se consacrer à leur imitation, comme des hos- » ties vivantes, à l'honneur de la très-sainte Trinité, à la » gloire de JÉSUS-CHRIST, et à l'honneur de son Église ».

On eût dit que, pour confirmer ce pieux dessein, la Providence eût voulu que la compagnie, à sa naissance, ne se composât que de trois membres : et ce rapprochement fut pour M. Olier le sujet d'une douce consolation. « Nous » ne fûmes d'abord que trois personnes dans l'établissement » du séminaire, dit-il ; elles avaient été demandées à DIEU » par un de ses plus fidèles serviteurs, à l'honneur des » trois Personnes divines : si bien que, quand nous fûmes » ainsi unis, je leur offrais cette petite compagnie en l'hon- » neur de leur société adorable, et nos petites conversations » en hommages des doux et ineffables entretiens qu'elles » ont ensemble dans l'éternité. »

Ce fidèle serviteur, dont parle ici M. Olier, et qui avait demandé à DIEU trois prêtres pour faire honorer la très-sainte Trinité, était apparemment M. Bourdoise, toujours dévoré de zèle pour la réformation de l'ordre sacerdotal. A peine ce grand serviteur de DIEU eut-il appris la retraite de ces messieurs, à Vaugirard, qu'il leur écrivit la lettre suivante : « O ! si DIEU donnait trois hommes fidèles qui » ne se proposassent que son service et à sa façon, comme » il est bien raisonnable ! que ce serait une grande bé- » nédiction ! quel fruit ne feraient-ils pas ? O ! que ce serait » une chose très-excellente, s'il se trouvait trois prêtres » assez remplis de l'amour de l'Église, pour vouloir la croire » dans les réglements que le Saint-Esprit lui a dictés, » et se déclarer pour elle contre le monde et contre ses cou- » tumes ; trois prêtres qui, lorsqu'on leur fera voir ce » qu'elle a ordonné, ne disent pas : Ce n'est pas la coutume : » nous faisons autrement ; que dirait-on ? Cela n'est pas » aussi commode que nos usages ; le monde se rebutera ; » on se moquera de nous ; cela ne durera pas ; laissons » les choses comme nous les trouvons, et comme nous » les avons trouvées ; nous ne sommes pas plus sages que » ceux qui nous ont précédés. »

Les solitaires lui répondirent par cette lettre que M. du Ferrier nous a conservée : « Vous trouverez trois prêtres » comme vous les cherchez, si vous venez ici ; pourvu que » vous leur fassiez connaître les choses que la sainte Église » a réglées. L'usage, ni tout le reste n'empêchera point » qu'elle ne soit fidèlement obéie avec le secours de la grâce » de Notre-Seigneur, que nous vous conjurons de lui de- » mander pour nous. — Il vint nous trouver au mois de fé- » vrier 1642, ajoute M. du Ferrier, et nous restâmes les » plus grands amis du monde, parce qu'il nous vit disposés » à suivre toutes les règles de la discipline. Son zèle nous ins- » truisit et nous échauffa à l'égard de choses auxquelles nous » n'avions pas même fait réflexion. Sa fermeté surtout nous

» donna des sentiments qui nous fortifièrent pour observer » les règles ecclésiastiques. Nous admirions la conduite de » DIEU sur lui, dans cette rudesse qui lui était naturelle ; » mais nous tâchions d'en user avec un peu plus de civi- » lité. »

La personne du monde qui contribua le plus à l'établissement de leur société, fut sans contredit Marie de Gournay, veuve David Rousseau, la même que nous avons déjà nommée, et qu'il est convenable de faire connaître ici. « Quoi- » que cette pauvre femme, dit M. Olier, soit d'une basse » naissance, et d'une condition qu'on a presque honte de » nommer, elle est toutefois le conseil et la lumière des per- » sonnes de Paris les plus illustres par leur extraction, et des » âmes les plus élevées en vertus et en grâce. Les princesses » elles-mêmes ont recours à ses conseils, et recommandent à » ses prières leurs affaires les plus importantes, Madame la » duchesse d'Orléans, madame la princesse de Condé, les » duchesses d'Aiguillon, et d'Elbeuf, la maréchale de la » Châtre et plusieurs autres dames se tiennent heureuses de » la voir ; j'ai vu une dame de pareille condition, qui n'o- » sait même s'approcher d'elle. Je ne connais point d'âmes » saintes, qui ne s'estiment heureuses d'apprendre de sa bou- » che les voies qu'elles doivent suivre pour aller à DIEU ; il » n'y a point d'hommes apostoliques, de missionnaires, qui » n'aillent s'instruire auprès d'elle ; et je n'en vois pas un » qui n'en sorte extrêmement édifié. Le père Eudes, ce » grand, prédicateur, la merveille de notre siècle, est venu » la consulter souvent ; le père de Condren, général de l'O- » ratoire, l'avait vue et consultée pour lui-même. Made- » moiselle Mance, que DIEU a suscitée pour aller aider à la » fondation de l'église du Canada, n'a entrepris ce dessein, » qu'après avoir reçu l'approbation de cette sainte femme, et » ne l'a exécuté que par ses conseils, et par déférence à ses » lumières. C'est elle qui conseille et qui dirige M. du Cou- » dray, suscité visiblement de DIEU pour les missions du Le-

» vant, et pour la défense de l'Eglise contre les Turcs ; elle » l'avertit de tout ce qu'il doit faire, et tout s'avance par ses » avis avec un succès merveilleux. C'est elle encore qui sert » de guide à l'homme que DIEU a choisi pour l'établissement » de l'église du Canada, M. le Royer de la Dauversière ; quoi- » que ce grand serviteur de DIEU soit très-éclairé dans les » choses qui concernent sa mission, il regarde comme une » grâce signalée de conserver avec elle, et de recevoir ses » conseils sur les affaires les plus importantes de ce pays. » Ainsi en est-il de dom Jacques, Chartreux, comparable » par son zèle à Elie, et qui ose bien attaquer les plus puis- « sants du siècle, pour leur reprocher en face leurs vices et » leur orgueil ; il se tient heureux de lui exposer ses des- » seins, et les poursuit avec une nouvelle ardeur, que cette » sainte femme a le pouvoir d'exciter ou de modérer par ses » paroles. Un conseiller d'Etat suit en tout ses conseils pour » la cause de DIEU, et par ses avis il a procuré de grands » biens à l'Eglise. C'est à la persuasion de cette sainte » femme, que M. le Chancelier travaille avec tant de zèle à » l'extirpation de l'hérésie, au soutien de l'Eglise, et la » gloire de la religion. Je passe sous silence non-seulement » beaucoup d'ecclésiastiques de la condition du père de Con- » dren, et du père Eudes, mais des personnes de tout état ; » je parle des plus considérables de Paris : je les connais » et je les vois, mais leur réputation m'empêche de les » nommer. Quand on voit ces serviteurs de DIEU et ces » hommes apostoliques, que DIEU donne maintenant à l'E- » glise de France, venir consulter cette sainte âme et se » faire comme un devoir de suivre ses avis, on croirait voir » la très-sainte Vierge qui gouvernait autrefois l'Eglise, et » conduisait tous les apôtres après l'Ascension du Sau- » veur. »

Cette sainte veuve, qui depuis long-temps demandait à DIEU la réforme du clergé de France, et le renouvellement du faubourg Saint-Germain, était aussi destinée, par la Providence,

à concourir à la formation de la compagnie et du séminaire de Saint-Sulpice. « Lorsque durant mes peines, dit M. Olier, » j'étais abandonné, délaissé et baffoué de tout le monde; » lorsque chacun me regardait comme un homme qui avait » perdu l'esprit et un réprouvé, elle seule soutenait que je » n'étais point ce qu'on prétendait; elle et M. Picoté croyaient » que j'appartenais à Dieu. » Mais après la retraite de M. Olier à Vaugirard, et lorsqu'elle vit que Dieu avait rendu à son serviteur ses anciens dons, et lui en avait même communiqué de nouveaux, elle n'eut pas de repos, qu'elle n'eût enfin détrompé, à son sujet, les anciens compagnons de ses missions. Elle alla trouver ces messieurs, les pria chacun de venir à Vaugirard pour conférer avec lui, les assurant qu'ils seraient eux-mêmes frappés de le voir et de l'entendre. « Et » ce fut elle, dit M. Olier, qui acheva de les désabuser et de les » délivrer de leurs préventions contre moi. Cette sainte âme » travailla par ses prières, ses veilles, ses mortifications et une » multitude de soins et d'autres peines, à nous rassembler » enfin à Vaugirard, nous qui étions de pauvres errants, de » pauvres aveugles, de pauvres brebis sans pasteur : et, éclai- » rée du dessein de Dieu sur nous, elle nous déclara sa vo- » lonté sainte dans les ouvertures que la Providence nous » offrait. »

Pressés, en effet, par cette grande servante de Dieu, et désirant connaître la vérité par eux-mêmes, plusieurs de ces ecclésiastiques, qui avaient été témoins des humiliations de M. Olier, se rendirent à Vaugirard. En le voyant, en l'entendant parler, ils ne pouvaient revenir de leur surprise, ni croire à un tel changement. Souvent ils l'avaient vu demeurer comme muet, lorsqu'il voulait exhorter les peuples : et depuis quelques jours sa langue était tellement déliée, il expliquait les mystères de la foi avec un langage si sublime, il traitait les vérités de l'Evangile avec tant de dignité, d'onction et de force, qu'ils ne le reconnaissaient plus. Au rapport du père de Saint-Vincent, Dominicain, ils se disaient les uns aux

autres : « O quel changement est celui-ci ! le doigt de DIEU est » manifeste ; jamais homme n'a mieux parlé de nos saints » mystères ; » et ils demeuraient convaincus que l'esprit de DIEU leur parlait par sa bouche, comme autrefois par celle du père de Condren. Ceux surtout qui avaient joui plus longtemps des entretiens de ce saint personnage, étaient étrangement étonnés, croyant retrouver dans M. Olier ses lumières, ses maximes, sa sagesse, ses vertus, enfin un autre lui-même. « Un de nos messieurs, qui avait été neuf ou dix ans avec le » défunt père de Condren et avec M. Amelote son disciple, » dit M. Olier, fut vivement touché, ainsi que toute la com- » pagnie, en m'entendant parler ; jusque-là qu'il ne put s'em- » pêcher de me dire à moi-même, comme l'avait prédit cette » sainte veuve, qu'il avait été étonné et extrêmement touché » de la beauté, de la grandeur et de la sainteté des choses que » j'avais dites, et qui étaient tout-à-fait les mêmes que celles » que disait le père de Condren. Cela me confond quand j'y » pense ; car je suis un pauvre aveugle si misérable, un ver » de terre si chétif, que je m'étonne d'oser paraître devant le » monde, moi plongé si long-temps dans l'aveuglement le » plus ténébreux, et l'objet de la risée et des mépris de tous » ceux qui maintenant m'écoutent avec étonnement, et ad- » mirent mes paroles. Ils peuvent bien le faire ; car moi- » même j'en suis tout étonné, sachant bien mon ignorance » et ma stupidité, et ayant été convaincu tant d'années, par la » miséricorde de DIEU, de mon propre aveuglement et de ma » nullité entière. Je n'ai plus de difficultés sur rien ; je reçois, » au contraire, de nouvelles lumières sur des vérités dont je » n'avais jamais entendu parler. Elles sont si fondées et ap- » puyées si solidement, que les grands théologiens qui sont » auprès de nous, en sont eux-mêmes étonnés, et ne peuvent » s'empêcher d'admirer comment ils ont pu les ignorer jus- » qu'alors, malgré toute leur science. Je vois maintenant s'ac- » complir la promesse que m'avait faite le défunt père géné- » ral que je serais un jour un des héritiers de son esprit ; je

» ne puis pas en douter : toutes les choses que je lui ai ouï » dire autrefois, et qu'alors je ne pouvais concevoir, me sont » expliquées maintenant avec une netteté qui surpasse la » clarté du soleil.

» Depuis la mort de ce grand homme que j'ai tant honoré, » on entend mieux sa doctrine que de son vivant ; et la raison en est, qu'il a maintenant reçu dans le ciel le don d'é» clairer les esprits, ce qu'il n'avait pas avec tant de pléni» tude durant sa vie. Notre-Seigneur, après sa mort et sa » résurrection, fit dans l'esprit de ses disciples ce qu'il n'a» vait pas fait dans le temps de l'infirmité de la chair, lors» qu'il n'usait pas de sa toute-puissance : de même en est-il » de ce grand serviteur de Dieu. »

Le succès inespéré du nouvel établissement pouvait passer encore pour une marque manifeste de l'approbation divine. C'était l'impression qu'éprouvaient tous ceux qui allaient visiter les solitaires de Vaugirard. « Voyant avec quel succès » admirable, écrivait M. Olier, les démarches de conséquence » pour la compagnie réussissent par mon ministère ; voyant » même que celui de nos messieurs qui portait autrefois la » parole, pendant que je demeurais muet, ne veut plus par» ler maintenant, partout où je me trouve, et que Dieu me » met en bouche la force et la grâce pour persuader tout ce » qu'on désire, ils sont tout étonnés, et comme forcés de con» fesser que Dieu *est ici*. Je vois s'accomplir chaque jour la » promesse que Notre-Seigneur m'a faite dans ma retraite. » Tous mes intérêts sont les tiens, et tous tes intérêts sont les » miens : *Omnia mea tua sunt, et tua mea sunt*. Sitot que » nous avons le désir d'une chose, elle nous arrive. Il y a » trois semaines qu'étant assemblés pour conférer des besoins » de la communauté, au moment même où je parlais de la » nécessité que j'avais d'un homme d'affaires, on frappe à la » porte : c'était un homme très-intelligent dans les affaires, » et grand serviteur de Dieu, qui venait s'offrir à moi pour » me servir en tout ce que je pourrais désirer. Et il est à re-

» marquer, qu'encore que depuis long-temps j'eusse besoin » de cet homme, il ne m'était pourtant jamais arrivé que ce » jour-là d'en parler. J'avoue que jamais, en ma vie, je ne fus » ni plus confus, ni plus surpris de la bonté de DIEU que » dans ce moment : ce qui me fit verser des larmes, et me » porta à m'anéantir devant cette divine bonté. Il me suffit de » souhaiter quelque chose, et elle nous arrive aussitot, sans » que je le demande. Je vois bien maintenant se réaliser la vue » dont je fus favorisé dans ma retraite : lorsque DIEU le Père » m'apparut, nous portant dans ses bras comme de petits en» fants, et qu'il me faisait prononcer ces paroles de l'Ecri» ture : *Qui regis Israël, intende, qui deducis velut ovem Jo» seph ;* paroles qu'il a en effet justifiées avec tant de bonté, » que jamais père au monde, quel qu'il puisse être, ne sau» rait secourir ses enfants, ni leur prêter la main avec une » plus tendre sollicitude. Il supplée à nos besoins avec d'au» tant plus d'abondance, que sa sagesse, sa puissance et son » amour surpassent toutes nos industries. Depuis qu'il m'a » enseigné ce divin abandon, tout a travaillé pour moi ; et il » semble qu'il craigne même que quelque chose ne me man» que, tant il est prévenant à mon égard ! Les services que » les hommes me rendent maintenant, ne leur sont jamais à » charge. Toujours ils sont accompagnés d'une grande cha» rité, et ils me sont prodigués avec la satisfaction de tous. » Ceux qui autrefois paraissaient être plus retenus à mon égard, » m'offrent d'eux-mêmes toutes les commodités qui me sont » nécessaires. La bonté de DIEU me préparait d'une manière » cachée à cette conduite, lorsqu'elle retirait de moi tout le » monde, et me soustrayait tout appui, voulant m'obliger par» là à ne me confier qu'en lui seul. »

Cinq ou six jours après l'arrivée de ces Messieurs à Vaugirard, M. Copin, curé du lieu et docteur de Navarre, les pria de prendre le soin de sa cure, jusqu'à son retour de Paris, où il croyait ne demeurer que quinze jours : ils l'acceptèrent ; mais il resta neuf mois sans revenir. Cette circons-

tance leur donna bientot sujet d'adorer la bonté de DIEU, qui voulut les faire passer par cet emploi, pour les instruire des devoirs des curés et des vicaires, et leur donner le moyen d'exercer les ecclésiastiques qu'ils ne tardèrent pas à recevoir. Ils n'admirèrent pas moins les attentions de cette paternelle providence à leur procurer aussi le logement nécessaire à leur communauté. Il y avait tout près de l'église une assez grande maison, avec un jardin spacieux, entouré de murailles nouvellement construites. Ayant appris que celui qui la tenait à louage n'y venait jamais, ils lui proposèrent de les subroger à sa place. Il s'en défendit, et les obligea de l'habiter toute meublée, les priant seulement de permettre qu'il y vînt quelquefois pour dire son chapelet dans les allées du jardin. Cette maison appartenait à M. de Rochefort, homme de grande piété, et qui demeurait dans le diocèse d'Auch. Comme elle elle était très-propre au dessein des nouveaux solitaires, ils lui firent proposer de la leur vendre. Il répondit d'abord qu'il n'y consentirait pas, et qu'il les priait de l'accepter en don. Mais voyant que ces Messieurs refusaient absolument son présent, il voulut alors la leur vendre, uniquement pour les en faire jouir. Car il leur céda, pour la somme de deux mille écus, cette maison, en y joignant encore une métairie dont les dépendances seules valaient autant; enfin lorsqu'ils en comptèrent le prix, il refusa de le prendre; et comme son intention était de leur donner cette somme en mourant, il les pria de la garder sans intérêt.

Le cardinal de Richelieu eut bientot appris le but du nouvel établissement, et les noms de ces ecclésiastiques, dont il connaissait le mérite et la naissance. Dans les entretiens qu'il avait eus avec le père de Condren, quelques années auparavant, pour savoir de lui quels étaient les sujets les plus dignes de l'épiscopat, cet homme de DIEU, comme on l'a déjà vu, lui en avait nommé quelques-uns, en ajoutant qu'il en connaissait d'autres très-capables, dont il n'osait lui faire mention, Notre-Seigneur voulant se servir d'eux pour un grand dessein.

Dès que la nouvelle de l'établissement formé à Vaugirard parvint aux oreilles de ce ministre, il jugea aussitôt, par sa grande pénétration, que ces ecclésiastiques étaient ceux dont le père de Condren lui avait parlé, sans vouloir les désigner personnellement ; et comme il méditait alors l'établissement d'un séminaire d'évêques, il résolut de les avoir auprès de lui, afin de s'en servir pour former cette maison, et les placer dans la suite selon ses vues. Dans ce dessein, il donna ordre à la duchesse d'Aiguillon, sa nièce, d'aller les trouver de sa part ; de leur témoigner l'estime qu'il faisait de leur mérite, d'ajouter qu'il était extrêmement édifié de leur retraite, mais qu'il voulait être pour quelque chose dans leur établissement, et que sachant combien ils étaient mal logés, il leur offrait son château de Ruel pour y faire leurs exercices, dans la solitude, et avec une entière liberté, promettant d'appuyer leurs desseins de tout son crédit, et même de l'autorité du Roi, qui leur était assurée. Une proposition aussi généreuse était digne de la religion du cardinal et de sa grandeur d'âme. Elle fut reçue de M. Olier et de ses compagnons avec autant de reconnaissance que de respect. Mais ne voulant reconnaître que Dieu pour appui et pour fondateur, ils prièrent la duchesse d'Aiguillon de représenter au cardinal qu'ils étaient venus se fixer à Vaugirard pour y vivre dans la solitude, qu'il leur serait bien difficile de suivre leur attrait dans la maison et dans la compagnie d'un premier ministre, et qu'ils suppliaient très-humblement Son Eminence, avec toutes les instances dont ils étaient capables, de les laisser dans le lieu qu'ils occupaient, précisément parce qu'il était pauvre et caché.

Cette réponse, loin d'offenser le cardinal ne fit qu'augmenter son estime et sa vénération pour ces ecclésiastiques, et surtout pour M. Olier. Elle leur attira même l'admiration de toute la cour, et engagea plusieurs jeunes ecclésiastiques de mérite à se joindre à eux, pour se former aux vertus apostoliques. M. Louis-Henri de Pardaillan de Gondrin, alors âgé de vingt-deux ans, et qui fut nommé, deux ans après, à la

coadjutorerie de Sens, et M. Gabriel de Thubières de Quaylus, abbé du Loc-Dieu, furent les premiers séminaristes reçus à Vaugirard. L'exemple de M. de Gondrin y attira bientôt un sujet du plus haut mérite, M. Antoine Raguier de Poussé. Il connaissait particulièrement M. de Gondrin, qui, de Vaugirard, allait le visiter à Paris. Tout ce qu'il entendit raconter à M. de Gondrin, des lumières et de la sainteté de M. Olier, lui inspira le désir de le connaître; il vint en effet à Vaugirard, et dès qu'il eut parlé à l'homme de Dieu, il lui demanda instamment d'être reçu au nombre de ses disciples. M. Hurtevent, mort supérieur du séminaire de Saint-Irénée de Lyon, M. de Cambiac, frère de M. du Ferrier, et plusieurs autres, vinrent peu après grossir la communauté naissante.

« Nous désirions, dit M. Olier, une personne qui devait » être utile, et était même nécessaire à la compagnie, d'après le » bon plaisir et l'ordre du grand Dieu, qui m'avaient été » manifestés. C'était un très-habile théologien. Il arriva que, » retournant de Paris avec M. de Foix, nous le rencontrâmes » qui revenait de la maison, où il était allé pour nous voir. » Alors je m'éloignai un peu, pour laisser la parole à M. de » Foix, mon supérieur, ne me jugeant pas digne de parler » avec ce théologien, dont la capacité et la science me sur» passent extrêmement. Mais M. de Foix me pressa, et me » força de m'approcher et de lui parler. Alors, par obéissance » et contre mon gré, je commence à parler petit à petit, ou » plutôt je m'abandonne à l'esprit de mon maître, pour qu'il » me fasse parler selon son bon plaisir. Il me mit dans l'es» prit des choses si bonnes, si saintes et si fortes, que cet » homme en fut extraordinairement touché. Et c'est ainsi » qu'il a attiré dans notre compagnie ce docteur qui enseigne » la philosophie et la théologie depuis nombre d'années, et » que, pour suivre l'ordre que Dieu nous avait donné, nous » désirions beaucoup d'y recevoir. »

Vers le même temps, la bonté de Dieu attira par les mêmes moyens un ecclésiastique qui ne fut pas moins utile à la com-

pagnie, M. de Bassancourt; dont nous avons déjà parlé. Après avoir abandonné l'établissement de Chartres, il avait suivi M. Amelote dans la mission de Normandie, et, de retour à Paris, il s'empressa d'aller visiter ses amis à Vaugirard. Comme il était d'une humeur fort enjouée, il leur demanda avec sa gaieté ordinaire, ce qu'ils se proposaient donc d'entreprendre sur ce nouveau théâtre, et si c'était à Vaugirard qu'ils prétendaient réformer le clergé de France. Cet entretien sembla n'être d'abord qu'une agréable et innocente récréation. Mais dès qu'il eut entendu parler M. Olier, ne doutant plus que leur réunion ne fût l'ouvrage de DIEU, il se sentit pressé de se joindre lui-même à eux, pour concourir de concert au même dessein. « Nous avions besoin de lui, dit » M. Olier, ou au moins nous le souhaitions fort : car nous » n'avons besoin que de DIEU, qui fera plutôt de nouvelles » créatures, que de laisser manquer son œuvre. Il nous sem» blait néanmoins impossible de le voir se réunir à nous, à » cause de ses liaisons avec un autre, que nous ne devions » pas recevoir dans notre compagnie, et dont il semblait qu'il » ne pût se séparer jamais. Lors donc qu'il fut venu pour » nous voir, notre maître me fit parler avec tant d'efficace, » qu'il fut contraint d'avouer *que* DIEU *était avec nous*, et » qu'il se résolut de devenir l'un des nôtres. » M. de Bassancourt quittant en effet l'air d'enjouement qu'il avait pris d'abord : « Messieurs, leur dit-il, je suis convaincu que je trou» verai plus sûrement Notre-Seigneur dans votre maison, » que dans celle de ma mère ; non, ce n'est pas au milieu de » leurs proches que les ecclésiastiques peuvent recevoir son » esprit. Mon parti est donc pris de vous demander une cel» lule, et de vivre avec vous. » Comme il apercevait un colombier à l'extrémité de la maison, où il savait que tout était rempli, il pria qu'on le laissât le maître d'en faire son appartement. « Vous le prendrez comme il vous plaira, ajouta-t-il, » mais je vous déclare que je ne retourne plus chez ma mère, » et, dès ce soir, je prétends que vous me donniez un lit dans

» votre maison. » Une déclaration si franche et si ingénue plut extrêmement aux nouveaux solitaires. Ils s'assemblèrent pour un moment afin d'en conférer entre eux ; et la conclusion fut qu'il était leur ami, leur frère, et qu'il demandait les choses de trop bonne grâce pour être refusé.

L'entrée de M. de Bassancourt dans la communauté eut beaucoup d'éclat à Paris, où sa famille jouissait d'une grande considération, et ne fit guère moins de bruit que les longues instances de M. Amelote pour y être reçu lui-même. Après la mission de Normandie, M. Amelote voulut visiter à son tour les solitaires de Vaugirard ; et, convaincu que leur société était l'ouvrage de Dieu, il les supplia de le recevoir, non plus comme leur supérieur, mais comme leur simple confrère. Sa réception devait offrir des difficultés. L'année précédente, d'après un entretien avec la sœur du père de Condren, religieuse Carmélite à Chartres, M. du Ferrier demeura convaincu que M. Amelote, à qui le père de Condren n'avait jamais parlé de l'œuvre du séminaire, n'etait point appelé de Dieu à y travailler ; et M. Meyster avait déclaré la même chose à ses amis et aux Oratoriens de la maison de Saint-Magloire. Quoiqu'il dût leur en coûter pour exclure de leur compagnie un ami si vertueux, ils ne purent se déterminer à l'y admettre, et répondirent à M. Amelote qu'ils ne le croyaient point appelé à concourir avec eux au même dessein. Loin d'être arrêté par ce refus, il revint une multitude de fois à la charge, et pressa instamment M. Olier, que la compagnie nomma bientôt supérieur. Personne n'était plus cher au serviteur de Dieu, que ce digne ecclésiastique, dont il connaissait l'érudition, la sagesse et la vertu ; et ce qui l'attachait à lui plus fortement, était l'opinion qu'il en avait conçue depuis l'apparition du père de Condren que nous avons rapportée, et dans laquelle ce saint homme lui avait dit qu'il le laissait héritier de son esprit ainsi que deux autres, dont l'un était M. Amelote. Dès ce moment, M. Olier avait regardé cet ami comme destiné par la Providence à être l'une

des pierres fondamentales du nouvel édifice, et il avait persévéré dans cette opinion, jusqu'à ce que, pendant sa retraite, avant l'établissement de Vaugirard, il connut que Dieu avait sur lui d'autres desseins : car comme il offrait à Notre-Seigneur les sujets qui pourraient composer la nouvelle société, et qu'entre autres il lui présentait celui-ci ; une voix intérieure lui fit entendre ces paroles : *Il me servira dans un autre lieu pour ma gloire.* Quelque étroite que fût sa liaison avec M. Amelote, ces paroles devinrent pour lui une loi inviolable ; et, malgré les sollicitations pressantes qu'on employa long-temps, il demeura toujours ferme à l'exclure de la compagnie. M. de Bassancourt usa de toute sorte de moyens pour l'y faire recevoir. Il offrit même dans la suite quatre mille livres de rente perpétuelle au séminaire. Madame de Brienne, femme du ministre d'Etat, et pénitente de M. Amelote, sollicita la même grâce pendant trois ans, jusqu'à employer dans sa cause le crédit et l'autorité de la Reine régente. Tout fut inutile : M. Olier aima mieux s'exposer à toute sorte de reproches et de disgrâces, que d'être infidèle à la voix de Dieu. En éloignant un sujet d'un si rare mérite, il devait s'attendre à passer pour le plus bizarre des hommes ; ce qui ne tarda point à arriver. On l'accusa même de vouloir écarter son ancien ami, pour n'avoir point en lui, disait-on, un rival qui eût pu lui disputer la supériorité du nouveau séminaire. L'homme de Dieu laissa dire, et regarda tous ces propos comme une récompense du sacrifice qu'il avait fait au Seigneur en se privant d'un tel ami. Ce qui est plus admirable encore, au mérite de ce généreux dépouillement, il ajouta celui du secret le plus impénétrable sur le motif de sa conduite ; car jamais il ne voulut le découvrir qu'à son directeur, parce qu'il aurait été contraint de découvrir aussi les communications dont Notre-Seigneur l'avait favorisé dans cette circonstance. On ne le connut qu'après sa mort, par la lecture de ses écrits, où il rendait compte de son intérieur au père Bataille, son directeur. Les paroles de Notre-Seigneur, qui dirigèrent sa

conduite dans tout le cours de cette affaire, se sont parfaitement vérifiées. L'œuvre à laquelle DIEU appelait M. Amelote, pour servir à sa gloire, était la congrégation de l'Oratoire, où il entra huit ans après; et où, par ses talents, son zèle et sa patience, il contribua plus que personne à maintenir la foi de l'Eglise, contre la contagion des nouvelles erreurs qui avait gagné la plus grande partie de ce corps.

La petite communauté, composée d'abord de trois membres, dont M. de Foix avait été jusqu'alors le supérieur, en compta bientôt jusqu'à vingt. Quelques-uns demeuraient au presbytère pour le service de la paroisse, dont le curé était toujours absent; les autres étaient réunis dans la maison de M. de Rochefort, où ils pratiquaient en commun, et au son de la cloche, les divers exercices de la journée. L'après-midi on faisait une conférence sur l'Ecriture sainte, et c'était ordinairement M. Olier qui y avait la parole; aucun de ces messieurs n'osant plus parler lorsqu'il se trouvait présent. Les lumières que DIEU lui donnait, dans cet exercice, ravissaient de plus en plus la compagnie; à la fin, M. de Foix ne put souffrir de se voir revêtu de la charge de supérieur, dont il se réputait indigne; et il n'y eut qu'une voix pour la déférer à M. Olier. « Avant hier, à la conférence de l'Ecriture » sainte, écrit ce dernier, il fallut expliquer un chapitre très- » difficile de saint Jean, où il est parlé de la Samaritaine. Je » recevais tant de lumières en l'expliquant, que tous ceux » qui m'écoutaient donnaient des témoignages de leur satis- » faction et de leur surprise; les messieurs de notre compa- » gnie surtout, ne pouvaient s'imaginer que ce fût moi- » même qui leur parlât de la sorte, vu qu'autrefois ils me » faisaient tous la leçon, et paraissaient plus entendus que » moi en toutes choses. C'est ce qui me réjouit; car ma plus » grande joie est de voir que chacun est convaincu que ce » que je puis dire n'est pas de moi, mais de DIEU seul, et » qu'on y ait croyance; et que chacun vive selon les maximes » chrétiennes qu'il plaît à DIEU de m'enseigner tous les jours.

» Je me suis réjoui, et je me réjouis encore, en voyant que
» ce qui se fait journellement dans la petite compagnie, n'est
» point attribué à personne de nous, et qu'il est évident que
» DIEU seul fait ici toutes choses; car il n'est pas un de nous
» qui puisse donner sujet au monde de dire : Un tel a fait
» cette œuvre. O! que DIEU soit béni, qui veut seul se glo-
» rifier dans son ouvrage! »

M. Olier était d'autant plus convaincu de la nécessité du secours de DIEU, pour affermir l'œuvre naissante, qu'il la voyait traversée et combattue par des personnes du plus grand poids. D'après la persuasion commune, l'établissement des séminaires était alors regardé comme une entreprise impossible; et, à en juger par l'expérience du passé, cette persuasion n'était pas sans fondement. Depuis quatre-vingts ans que le concile de Trente en avait ordonné l'érection, on n'avait point encore vu en France les fruits d'une institution si ardemment désirée, malgré les nombreuses ordonnances rendues sur ce sujet par divers conciles. Dans quelques diocèses, ces ordonnances avaient été rejetées par les chapitres; ailleurs, elles étaient restées sans exécution, ou n'avaient pas été long-temps en vigueur. A force d'instances et de sollicitations, M. Bourdoise, le docteur Duval et quelques autres étaient parvenus à engager l'assemblée du clergé de France, de 1629, à délibérer de nouveau sur cette matière, et ce fut alors que parut le projet d'établir, pour tout le royaume, quatre séminaires généraux, auxquels se rapporteraient tous les autres. Mais ce projet, reçu d'abord avec applaudissement, parut ensuite si difficile à exécuter, que l'assemblée jugea plus à propos de laisser à chaque évêque le soin de faire le mieux qu'il pourrait dans son diocèse. La difficulté était de savoir quelle forme l'on devait donner aux séminaires, et à qui il convenait d'en confier le gouvernement. Selon le vœu du concile de Trente, selon les décrets de nos conciles provinciaux et les ordonnances de nos rois, les séminaires devaient être destinés pour des enfants; mais, soit qu'on y eût reçu des sujets inhabiles à l'état

ecclésiastique, ou que ceux à qui on en confia la direction manquassent des qualités nécessaires pour en assurer le succès, ces séminaires s'éteignirent d'eux-mêmes ; et si quelques-uns subsistaient encore, ils avaient dégénéré en colléges. Saint Vincent de Paul, vers l'an 1636, avait établi un séminaire de ce genre au collége des Bons-Enfants ; et il reconnut bientot qu'en formant des sujets trop jeunes encore pour pouvoir connaître leur vocation, on ne procurerait qu'un faible avantage à l'Église. Il écrivait, le 6 février 1641, que les séminaires de cette espèce, n'avaient pas réussi ; que ceux de Bordeaux et d'Agen étaient déserts, et que l'archevèque de Rouen, dans l'espace de plus de vingt années, n'avait pas tiré six prêtres de ce grand nombre de jeunes gens qu'il avait fait élever avec tout le soin possible. On peut encore alléguer l'exemple du séminaire fondé par MM. de Ventadour, au diocèse de Limoges, qui n'avait pas produit un seul prêtre depuis près de vingt ans qu'il était établi.

Les essais impuissants des Pères de l'Oratoire contribuaient aussi à faire regarder l'établissement des séminaires comme une œuvre impraticable. Leur maison de Saint-Magloire, à Paris, fondée depuis vingt-deux ans comme séminaire diocésain, n'avait pu encore commencer ses exercices. Ces pères se bornaient à enseigner, dans quelques-uns de leurs colléges, le théologie à ceux de leurs écoliers qui se destinaient à l'état ecclésiastique, et leur faisaient faire seulement la retraite de dix jours avant les ordinations. Saint Vincent de Paul avait établi aussi l'usage de ces retraites à Paris, à Anneci, à Saintes, à Alet, à Richelieu, à Troyes, à Créci, et après qu'on avait vu saint François de Sales et M. Alain de Solminihac, évêque de Cahors, ne pouvoir réussir à fonder un séminaire dans leurs diocèses, ces exercices étaient alors tout ce qu'on attendait des prélats les plus zélés et les plus pieux. Il n'était donc pas étonnant que lorsque M. Olier et ses coopérateurs commencèrent l'établissement d'un séminaire à Vaugirard, chacun regardât cette entreprise comme impossible.

M. Bourdoise lui-même, qui l'encourageait si hautement, partageait néanmoins l'opinion commune, et avec d'autant plus de raison, qu'ayant essayé en vain, pendant plus de trente ans, d'établir un séminaire, il n'avait pu faire autre chose que de former une communauté de prêtres de paroisse à Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Aussi M. du Ferrier appelle-t-il l'établissement de Vaugirard *le premier séminaire qui ait été formé en France.* Les consuls de Langeac, dans leurs lettres au souverain pontife, attestaient pareillement que M. Olier fut le premier qui établit des séminaires dans ce royaume. Le père Hilarion de Nolay dit encore que cette œuvre avait été réservée au serviteur de Dieu, et que les séminaires commencèrent en France sous ses auspices. Nous faisons cette observation pour montrer l'accomplissement de la prédiction de la mère Agnès, lorsque cette grande servante de Dieu dit à M. Olier, dans leur première entrevue à Langeac: J'avais reçu de la sainte Vierge l'ordre de prier pour votre conversion; Dieu *vous ayant destiné pour jeter les premiers fondements des séminaires du royaume de France.* Mais si M. Olier commença le premier cette œuvre, saint Vincent de Paul le suivit de près. Voyant les succès si incertains du séminaire des jeunes enfants qu'il avait commencé en 1636, et la nécessité d'établir d'autres séminaires pour les ecclésiastiques déjà promus aux saints ordres, ou dans la disposition prochaine de les recevoir, saint Vincent demandait à Dieu de pourvoir à cette nécessité pressante de l'Eglise. Il s'en ouvrit un jour au cardinal de Richelieu, qui goûta ce dessein, l'exhorta à entreprendre lui-même un tel séminaire, et lui donna mille écus pour commencer. Saint Vincent, qui avait encouragé M. Olier, ne balança pas à entreprendre lui-même la bonne œuvre, quoiqu'il ne la regardât que comme accessoire au but de sa compagnie. Mais, selon sa coutume, il se proposa de faire un simple essai, et seulement pour douze séminaristes, en les réunissant aux plus jeunes du collége des Bons-Enfants. Enfin le cardinal de

Richelieu donna aussi au père Bourgoing, général de l'Oratoire, une somme qui fut destinée à commencer trois séminaires du même genre, l'un à Toulouse, le second à Rouen, le troisième à Paris. Mais le premier n'alla pas au-delà d'un an; le second, où l'on enseigna aussi les humanités aux jeunes clercs, ne fut pas non plus de longue durée; et le troisième, celui de Saint-Magloire, que l'on ouvrit enfin cette année 1642, n'eut que de faibles commencements, le cardinal étant mort peu après, sans avoir assigné des fonds pour sa subsistance.

Ainsi, contre toutes les apparences humaines, l'on vit s'accomplir à la lettre la prédiction du père de Condren, lorsqu'il assurait que le séminaire formé par ses disciples inspirerait une sainte émulation à l'Oratoire et même au clergé de France, pour former de semblables établissements : « Ce » bon père, dit M. Olier, regardait la formation de notre nais» sante société comme sa principale vocation, et comme de» vant réveiller le zèle de la congrégation de l'Oratoire et du » clergé. Le propre des diverses sociétés, dans l'Eglise, est de » s'exciter mutuellement au service de Dieu, comme les an» ges dont parle Daniel, qui battaient des ailes les uns au» dessus des autres. A l'exemple de la petite société de Vau» girard, l'Oratoire et la congrégation de la Mission ont » travaillé avec ferveur à l'œuvre des séminaires. » Si M. Olier parle de la sorte, ce n'est pas qu'il ait jamais eu la pensée de comparer sa petite troupe à ces illustres congrégations, ou qu'il ait porté envie aux grâces que Dieu versait sur elles. Bien au contraire, il souhaite à l'une et à l'autre mille bénédictions, et confesse avec une humble gratitude que sa compagnie, la petite servante du clergé, *ancillula cleri*, et la moindre portion de l'Eglise, leur doit tout ce qu'elle est dans l'ordre de sa vocation : les membres qui la composent n'étant que comme de petits rejetons de ces deux grands arbres.

Lorsqu'on vit le succès si inattendu de l'établissement de Vaugirard, il n'y eut qu'une voix pour confesser que c'était

l'œuvre de Dieu. M. Bourdoise ne douta point que M. Olier ne fût destiné à jeter les fondements de quelque nouvel institut, et que la Providence ne l'y eût préparé par ces rudes et humiliantes épreuves, dont il avait été lui-même témoin. La confiance de M. Olier fut surtout fortifiée par les pères Tarrisse et Bataille. Le premier ayant déclaré, de la manière la plus formelle, aux solitaires de Vaugirard, que cette œuvre était l'œuvre de Dieu, et qu'ils devaient tout souffrir plutôt que de l'abandonner : à peine eurent-ils entendu sa réponse, qu'ils se sentirent remplis d'une nouvelle ardeur pour la poursuivre. Ils ne se possédaient plus eux-mêmes, en retournant à Vaugirard ; ils tressaillaient de joie, et, dans les transports de leur allégresse, ils ne pouvaient s'empêcher de dire tout haut, dans le chemin : *Nous faisons la volonté de* Dieu, *nous faisons la volonté de* Dieu : tant leur cœur était comme pressé par la force et la vivacité de ce sentiment. Le père Bataille ne leur parlait pas avec moins d'assurance. « Il regarde notre petit institut, écrivait M. Olier, comme l'instrument d'un renouvellement de l'Eglise dans ces contrées. Il ne peut, dit-il, ôter de son esprit la vue d'une maison régulière dans laquelle grand nombre d'ecclésiastiques fort assidus à la prière, recevront mille bénédictions que Dieu versera sur eux, et d'où sortiront de très-pieux personnages, qui, par leur zèle tout de feu, produiront dans l'Eglise des effets aussi puissants qu'admirables ; il assure avoir vu en Dieu tout ce qu'il nous prédit touchant notre dessein. J'ai sujet de croire ce qu'il me dit, et cela pour deux raisons : la première, c'est que je vois déjà ce zèle ardent brûler dans le cœur de ceux qui vivent parmi nous. Ils ne parlent que de faire ce qu'ils appellent des *folies pour* Dieu, de se faire pendre pour son service, et d'aller souffrir le martyre en Canada ; ce sont des commencements bien fervents et qui me donnent de bons augures ; la seconde, c'est que Dieu semble m'avoir préparé à ce que mon directeur me promet de sa part, en m'assurant que Dieu veut se servir de moi pour

» former nombre de bons sujets que notre compagnie doit
» fournir pour le bien de l'Eglise. Jusqu'à présent DIEU a
» fait paraître son dessein sur moi, par l'abondance des lu-
» mières qu'il m'a données pour les leur communiquer ; ce
» qui a surpris étrangement tous ces messieurs, ceux surtout
» qui avaient été témoins de mes désolations, de mes obscu-
» rités, et de l'aveuglement où il avait plu à la bonté divine de
» me tenir deux ans entiers. Je me souviens que je souffris
» ces peines sans nombre, dès que je me joignis à eux, qui ne
» voyaient plus en moi qu'un pauvre réprouvé, et me trai-
» taient comme tel. Béni soit DIEU, qui fait toujours ses œu-
» vres par le plus pauvre, qu'il élève de terre et du fumier où
» il était étendu : *Suscitans à terra inopem, et de stercore ele-*
» *vans pauperem.*

» Quand je fus associé à cette compagnie) et que je tombai
» dans cet état de désolation, je ne pensais pas alors que ja-
» mais Notre-Seigneur voulût se servir de moi pour procu-
» rer sa gloire. C'est renverser toute la sagesse humaine, et
» montrer qu'il n'a besoin de rien pour faire ce qu'il lui
» plaît. Si quelqu'un me l'eût dit à moi-même, je m'en se-
» rais moqué : tant les œuvres que DIEU fait par moi sont
» éloignées de mon insuffisance et de ma stupidité. DIEU soit
» béni de tout ; il veut seul paraître l'auteur de son ouvrage ;
» personne ne pourra partager avec lui l'honneur qu'il en
» attend.

» Je prie Notre-Seigneur de continuer ses grâces à ces
» messieurs et à moi-même ; mais s'ils continuent, comme
» ils ont commencé depuis quelques mois, je ne puis me
» persuader qu'ils ne deviennent pas des saints. Je n'ai point
» de peine à croire que DIEU considère toute la compagnie
« avec plaisir, à cause de la pureté dans laquelle elle mar-
» che, et du zèle avec lequel elle profite à son service. Il ne
» se parle non plus ici des choses du siècle, ni de quoi que
» ce soit qui puisse contenter la chair, que si nous vivions
» de la vie des saints après la résurrection.

» O amour ! que ce soit pour jamais que je vous aime et » que je vous serve, sinon en moi, au moins dans les servi- » teurs que je vous laisserai après moi dans l'Eglise. O amour ! » vous savez bien quelle joie vous me donniez dernièrement, » quand vous me faisiez souvenir que vous aviez une si grande » puissance et une si grande force pour vous former tant de » serviteurs et de sujets. O mon DIEU ! combien je désirerais » participer à cette force ! Soyez vous-même dans moi cette » vertu toute-puissante, pour opérer les biens que je souhaite » pour votre gloire. Faites donc maintenant, ô Sauveur ! que » nous puissions bien commencer. O mon tout ! je vous rends » mille actions de grâces pour les bons messieurs que vous » nous adressez. Je vous rends grâces de tout mon cœur, » des biens et des grands dons qu'il vous plaît leur distribuer » tous les jours, et des dispositions dans lesquelles vous les » mettez pour vous servir partout. Ils sont tout disposés d'al- » ler en Canada, et jusqu'aux pays les plus lointains de la » terre. Donnez-leur le courage d'accomplir leur désir, et la » force de vous aimer et servir uniquement.

» O Seigneur, que vous êtes suave et que votre souvenir » seul embaume divinement les cœurs ! Maintenant, ô DIEU, » nous vous suivrons à l'odeur de vos parfums ; et qu'insen- » sible et malheureux est celui qui ne le voudrait pas, après » avoir expérimenté la douceur et la puissance de ce baume » gracieux ! Ah ! Seigneur, répandez-le dans le cœur de vos » fidèles. On dit qu'il n'y a qu'à parfumer les ailes des co- » lombes pour attirer les pigeons au colombier, ou qu'à par- » fumer le colombier, afin d'appeler ces innocentes créatures. » Répandez, Seigneur, ce parfum sur plusieurs de ceux qui » sont ici, afin qu'en parlant suavement aux autres, toute la » troupe accourre fortement à vous. Que ces saintes colom- » bes volent par tout le monde comme un saint Paul, qui » était la bonne odeur de JÉSUS-CHRIST ; que, partout où nous » allons, nous portions les parfums de notre maître ; que » partout nous publiions ses grâces, ses douceurs et ses joies.

» Nous soupirons de répandre et d'épancher au dehors l'a-
» bondance de ces douceurs; car nous ne pouvons en parler
» distinctement, à cause de notre plénitude. »

L'établissement du séminaire, formé à Vaugirard avec tant de bénédictions, devait cependant être consommé ailleurs. La Providence avait résolu de le fixer dans la capitale même, et de mettre M. Olier à la tête de la paroisse de Paris, la plus nombreuse et la plus déréglée, afin d'offrir, en sa personne, à tous les prêtres qu'il devait former, le modèle d'un vrai pasteur des âmes. La paroisse de Saint-Sulpice, alors d'une étendue immense et soumise à la juridiction civile et ecclésiastique de l'abbé de Saint-Germain, était devenue la sentine de la capitale, ou plutôt de toute la France. L'hérésie, l'impiété et le libertinage y régnaient impunément; et l'ignorance des vérités de la religion y était à son comble. Une paroissienne, connue par son noble dévouement, la duchesse d'Aiguillon, affligée de tant de désordres qu'elle avait sans cesse sous les yeux, conjura saint Vincent de Paul de venir au secours de cette paroisse, et en obtint, quoique avec peine, une mission, qui eut lieu l'année 1641, et fut prêchée par les ecclésiastiques de la conférence de Saint-Lazare, ayant à leur tête M. de Perrochel.

Mais cette mission, malgré les sentiments de pénitence qu'elle inspira à un grand nombre de pécheurs, sembla n'avoir servi qu'à montrer la grandeur du mal, et, en quelque sorte, l'impossibilité d'y appliquer un remède efficace. Aussi, depuis ce temps, M. Julien de Fiesque, curé de Saint-Sulpice, désespérant de réformer ses paroissiens, avait pris la résolution de se retirer.

Il avait souvent entendu parler des ecclésiastiques réunis avec M. Olier, à Vaugirard, et qui avaient déjà donné tant de preuves de leur zèle pour le salut des âmes. Il connaissait même personnellement M. Olier; il avait pour lui une estime et une affection particulières, et désira de l'avoir pour successeur. Une procession, que sa paroisse faisait tous les ans



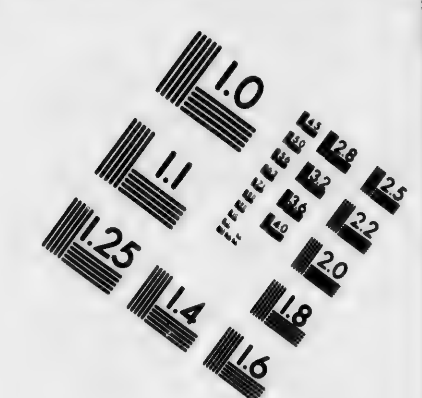
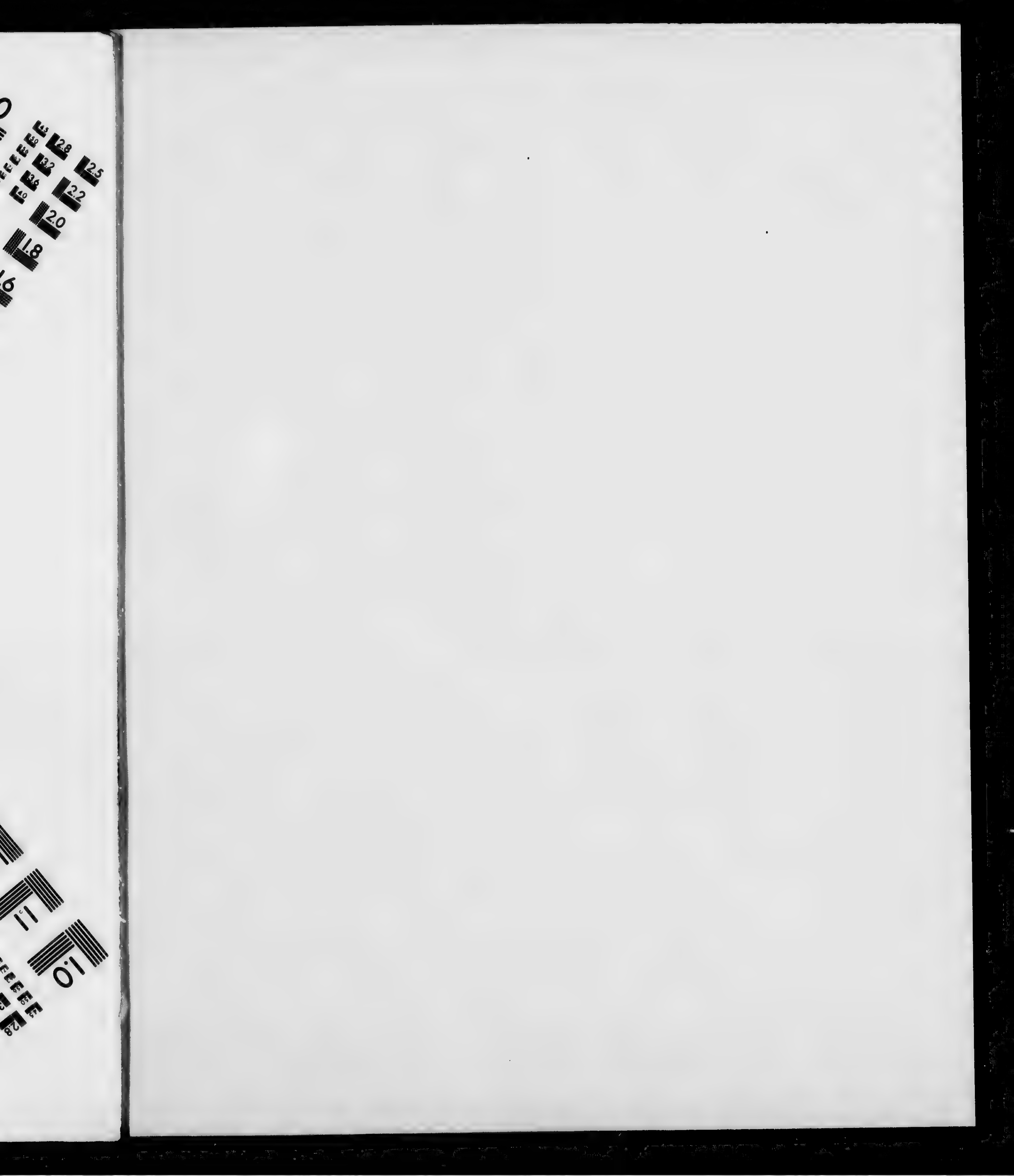


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



à Vaugirard, selon l'usage, le jour de saint Marc, 25 du mois d'avril, fut l'occasion naturelle dont il profita pour lui en faire la première ouverture; car ces ecclésiastiques, remplaçant le curé de Vaugirard, toujours absent, devaient recevoir eux-mêmes, dans cette église, le curé et la procession de Saint-Sulpice. Après la cérémonie, il entra donc en conversation avec ces messieurs; mais il trouva en eux plus d'éloignement pour cette charge, qu'il ne se l'était sans doute figuré. Non-seulement M. Olier la refusa pour lui-même, mais tous ses confrères imitèrent son exemple, chacun redoutant trop un fardeau si pesant. M. de Fiesque ne se rebuta point : il pressa beaucoup M. Olier de s'en occuper devant DIEU, et fit agir encore plusieurs personnes de considération, qui employèrent les plus vives instances, et parvinrent enfin à l'ébranler. De ce nombre fut vraisemblablement saint Vincent de Paul : on lit du moins, dans les procédures de sa canonisation, qu'il s'entremit avec succès pour lui faire conférer la cure de Saint-Sulpice.

Mais peu après, les circonstances firent naître une nouvelle négociation. Comme Vaugirard est aux portes de Paris, et qu'il y venait souvent des paroissiens de Saint-Sulpice, pour se confesser à ces ecclésiastiques, M. du Ferrier alla demander à M. de Fiesque s'il approuvait que ses paroissiens s'adressassent à eux. Celui-ci, après en avoir témoigné sa satisfaction, prit de là occasion de renouveler ses instances. « Mais, que faites-vous là, messieurs, dit-il ? Si vous avez » dessein de travailler au salut des âmes, et d'assembler des » ecclésiastiques, ne leur donnez donc pas l'incommodité » d'aller vous trouver si loin ; venez ici, je vous donnerai » ma cure, où vous aurez tout ce qui vous manque à Vaugi» rard, et vos amis seront auprès de vous. » M. du Ferrier rejeta de nouveau sa proposition, sans vouloir l'écouter : le curé insista néanmoins, et le pria sérieusement d'y penser. « Vous pouvez, dit-il, m'accommoder : je demande mille » écus de revenus : M. Olier possède le prieuré de Clisson en

» Bretagne, d'où je suis ; ce bénéfice rapporte seize cents » livres ; joignez-y quatorze cents livres de pension, et nous » voilà d'accord. » M. du Ferrier ne voulut jamais l'écouter paisiblement, et ils se séparèrent ; M. de Fiesque le conjurant d'y penser, et l'autre rejetant sa proposition, par la considération d'un si pesant fardeau ; car la paroisse de Saint-Sulpice la plus grande qui fût alors, surpassait, en étendue et en nombre d'habitants, les plus grandes villes du royaume.

Nonobstant ce refus, M. du Ferrier, de retour à Vaugirard, ne laissa pas de rappeler à M. Olier et à M. de Foix, les instances de M. de Fiesque. Ils examinèrent la chose entre eux, et pendant leur conversation, M. de Foix marquait avec un crayon, sur le dos d'une lettre, les raisons pour et contre, afin d'aller les communiquer au père Tarrisse, leur directeur. Il fut arrêté entre eux, que le lendemain, dès le grand matin, M. du Ferrier partirait pour aller le trouver à Vendôme, où il tenait le chapitre de sa congrégation, et savoir quel serait son sentiment là-dessus. M. du Ferrier sortit en effet au point du jour, vers deux heures, et se rendit à Paris, où il voulait dire la sainte Messe, et prendre ensuite la poste. Dans le chemin, il aperçut un météore, qui, descendant du ciel, sembla fondre sur Saint-Sulpice, et lui rappela ce que dit Notre-Seigneur dans l'Evangile : *Videbam satanam tanquam fulgur de cœlo cadentem ;* et quoiqu'il sût que c'était un effet naturel, il ne laissa pas d'adorer DIEU sur le sujet de son voyage, qui pouvait réjouir l'Eglise et confondre le démon. Il arriva le soir même à Vendôme : aussitôt que le père Tarrisse eut appris le motif de son voyage, il ne fit aucune difficulté de lui dire que c'était un ouvrage de la main de DIEU, pour l'établissement du séminaire, et qu'il fallait l'exécuter sans délai. Il lui offrit, pour le faire réussir, tout ce qui pourrait dépendre de leur congrégation ; ce qui n'était pas peu de chose : la paroisse de Saint-Sulpice, immédiatement dépendante de Rome, étant sous leur juridiction et tout-à-fait exempte de celle de l'archevêque de Paris. Cette circonstance,

dit M. du Ferrier, a fait paraître visiblement la sagesse de Dieu et sa providence, aplanissant ainsi toutes les difficultés qu'on aurait trouvées auprès du conseil de l'archevêque, en se fixant dans une autre paroisse de la ville. Car il aurait fallu non-seulement convaincre et persuader le conseil de la possibilité de l'entreprise du séminaire, ce qui alors eût été bien difficile; mais encore lui faire goûter ses pratiques, ses exercices; et lui faire agréer le choix des personnes pour le conduire. Enfin on aurait eu de plus à surmonter tout ce que la jalousie et la prévention auraient suscité chaque jour d'obstacles contre cette œuvre. La Providence choisit donc, pour commencer les séminaires, une paroisse livrée à tous les désordres, et à laquelle on n'eût jamais voulu penser, à cause des difficultés qui semblaient s'opposer à ce dessein, et qui, néanmoins, furent toutes changées en moyens pour le faire réussir. A son retour de Vendôme, M. du Ferrier, sans perdre de temps, alla voir M. de Fiesque, qui, dès qu'il le vit, lui demanda quelle réponse il venait lui faire. « J'ai communiqué votre proposition à mes amis, lui dit M. du Ferrier, » ils n'en sont point éloignés, et ils m'ont chargé de savoir » de vous votre dernière conclusion, et les conditions que » vous y mettez. » M. de Fiesque répéta ce qu'il avait dit, et, sans autre discours, lui donna sa parole.

Cependant on fut étonné à Paris de cette entreprise. Chacun était persuadé que la réforme d'une paroisse aussi vaste et aussi dépravée que l'était le faubourg Saint-Germain, surpassait de beaucoup les forces de M. Olier, et de ses coopérateurs. M. Renar, dont on a déjà parlé, vint à Vaugirard leur faire une vive réprimande sur la témérité qu'ils avaient eue, disait-il, d'entreprendre de bâtir cette tour, qu'ils n'étaient pas capables d'achever, n'ayant aucune des qualités nécessaires, et avec tant d'imprudence; qu'ils exposeraient toutes les personnes de piété au mépris et à la moquerie de ceux qui verraient ce dessein tomber dès sa naissance. Lorsqu'il leur eut parlé sur ce ton, ils le remercièrent de ses avis,

lui dirent qu'ils n'avaient pas agi sans consulter la volonté divine, ajoutant qu'ils méritaient la confusion qu'il prévoyait devoir tomber sur eux, et qu'ils le conjuraient de demander pour eux la grâce d'en faire un bon usage; il se récria là-dessus en disant : *Voilà justement ce que nous avions dit : quand on les avertira de leur conduite imprudente, ils croiront en être quittes en faisant un acte d'humiliation; et cependant la piété sera décriée, et les gens de bien méprisés, parce qu'il plaît à ces messieurs de tout entrepremdre, sans avoir de quoi soutenir.* Ils le prièrent, néanmoins, de leur pardonner, et de les secourir de ses conseils, afin que l'œuvre de DIEU n'échouât pas.

Marie Rousseau, suscitée par le succès de ce dessein, leur avait inspiré à tous ces sentiments de confiance, en les assurant que DIEU serait leur soutien et leur force. « La veille de » l'Ascension, dit M. Olier, lui proposant les difficultés qu'on » m'objectait à moi-même, elle me dit : Faites ce qu'il vous » plaira; mais, malgré l'avis contraire de tant de personnes, » vous serez curé; que d'autres vous disent ce qu'ils voudront: » toutefois, vous serez curé de Saint-Sulpice, DIEU le veut. » Elle me témoigna encore que je devais m'abandonner cou- » rageusement à DIEU pour le servir dans la conduite de cette » paroisse : qu'à la vérité je devais m'estimer heureux d'avoir » été associé, par Notre-Seigneur, à une compagnie aussi ca- » pable de me secourir que la nôtre, mais sans m'appuyer » pourtant sur elle; et que je demeurasse ferme quand même » tous ces messieurs viendraient à m'abandonner, et se sépa- » reraient pour aller servir DIEU ailleurs. »

Saint Vincent de Paul, comme on a dit, M. Bourdoise et le père Bataille, conseillaient à M. Olier de prendre la cure; et, à la fin, ce dernier lui fit un commandement de l'accepter. Ne doutant plus alors de la volonté divine, il alla s'offrir à la très-sainte Vierge, pour la prier de l'aider à porter ce fardeau. « Prosterné à ses pieds, dit-il, je me suis trouvé en es- » prit comme une pauvre victime, abandonné à sa conduite,

» pour devenir ce qu'il lui plairait ; car il me semble que
» c'est dans cet esprit que DIEU veut que je le serve, c'est-à-
» dire d'hostie dédiée à sa gloire, toute prête d'être égorgée
» et immolée pour son amour. » Lorsqu'on lui objectait qu'avec le petit nombre de prêtres qui s'étaient joints à lui, il était impossible de convertir un peuple aussi nombreux que celui qui habitait le faubourg Saint-Germain : « DIEU, répondait-il,
» qui m'a inspiré ce désir par sa bonté infinie, ne peut-il pas
» l'inspirer à d'autres, et leur donner la pensée de venir se
» joindre à nous ? Au reste, quand il nous laisserait seuls,
» celui qui a su gagner tout le monde avec douze apotres, ne
» pourra-t-il pas attirer à soi cette paroisse avec ce que nous
» sommes. »

Il était d'ailleurs convaincu qu'il ne pouvait renoncer à la cure de Saint-Sulpice sans anéantir les desseins de la Providence sur lui : desseins que DIEU lui avait montrés autrefois d'une manière cachée, et dont il lui donnait alors la parfaite intelligence.. « La cure de Saint-Sulpice que je vais occuper,
» écrivait-il, me montre bien clairement ma vocation, et l'é-
» tat où Notre-Seigneur désire que je le serve dans le clergé ;
» car, maintenant je me rappelle le songe que j'eus, il y a
» neuf ou dix ans, dans lequel je vis saint Grégoire dans un
» grand trône, saint Ambroise dans un autre au-dessous de
» lui, plus bas la place d'un curé qui était vacante, et bien
» au-dessous un grand nombre de Chartreux. Ce songe me
» montrait peut-être que je devais remplir cette place de
» curé, et servir l'Eglise, comme saint Ambroise et saint
» Grégoire l'avaient servie dans leurs dignités éminentes ; et
» que le ministère curial était bien plus utile et plus néces-
» saire à l'Eglise que les occupations des simples Chartreux.
» Dès qu'on m'eût fait la proposition de la paroisse de Saint-
» Sulpice, la plus déréglée de Paris, DIEU me montra qu'elle
» serait tellement renouvelée par sa miséricorde et le zèle
» apostolique de nos messieurs, que les paroisses de la capi-
» tale se réformeraient sur la nôtre, et qu'elle pourrait servir

» de modèle, non-seulement à Paris, mais encore à toute la » France. Que DIEU soit béni de nous donner ces grandes » ouvertures, et qu'il nous fasse la grâce de correspondre et » d'être fidèles à des desseins d'une miséricorde si privi- » légiée. » Cette prédiction, vérifiée depuis de la manière la plus incontestable, est d'autant plus remarquable, qu'au temps où M. Olier l'écrivait, c'est-à-dire avant d'avoir quitté Vaugirard, elle ne pouvait passer aux yeux de la prudence humaine que pour le comble de l'extravagance. Ce qu'il ajoute n'est pas moins digne d'attention.

« Maintenant que nous allons prendre la cure de Saint- » Sulpice, DIEU, ce me semble, me manifeste ma vocation, » qui est de ranimer par trois moyens la piété chrétienne ; » le premier sera l'instruction et la sanctification du peuple ; » le second, la sanctification des docteurs et des prêtres ; et le » troisième, la formation des jeunes clercs. Il nous montre » qu'il veut former dans ce lieu un séminaire ouvert à toutes » les provinces, ou au moins un modèle de séminaire pour » les autres diocèses et royaumes. Voilà pourquoi DIEU veut » l'établir dans un lieu qui n'est ni borné ni rétréci par au- » cune juridiction particulière, car cette paroisse n'est d'au- » cun diocèse : elle ne relève immédiatement que du Pape, et » ceux qu'il commet pour la servir sont comme ses substituts » et ses membres, qui suppléent à ce qu'il ne peut faire par » lui-même. Ce séminaire etant destiné pour le service de » l'Eglise universelle, il était convenable qu'il fût fixé dans » un lieu qui n'eût d'autres bornes ni d'autre dépendance que » celle du saint siége, à l'honneur duquel il se consacre en- » tièrement.

» Je sens de si grands désirs de sauver tout le monde, de » répandre le zèle de l'amour et de la gloire de DIEU dans » tous les cœurs ; je pense tant à avoir mille sujets pour les » envoyer porter partout l'amour de JÉSUS-CHRIST et l'hon- » neur du très-saint Sacrement ! et quand je considère que » la cure qu'on me présente pourra servir à cela, et à com-

» muniquer ce zèle à Paris et à toute la France, je suis ravi
» de joie et je ne désire plus autre chose que de faire glorifier
» mon maître, surtout dans ce mystère où il a été si mé-
» prisé ».

Instruit des desseins de Dieu sur lui et sur sa société, M. Olier conclut enfin avec M. de Fiesque, le 25 juin, durant l'octave de la Fête-Dieu, le traité de permutation de la cure de Saint-Sulpice, dont il ne devait néanmoins prendre possession qu'après avoir reçu ses provisions de Rome, selon l'usage de ses prédécesseurs. Cependant les parents de M. Olier jugeant des dignités ecclésiastiques par l'éclat qui les environne, se crurent beaucoup humiliés de l'acceptation qu'il venait de faire d'une cure d'un faubourg de Paris, qu'on regardait alors, malgré son étendue, comme une cure de village, et ne lui dissimulèrent point, dans cette occasion, leur mécontentement et leur chagrin. Sa mère, encore plus blessée que les autres de le voir curé, après qu'il avait refusé l'évêché de Châlons et la pairie, vint à Vaugirard, et lui fit à lui-même et à ses amis des plaintes vives et amères, bien propres à l'ébranler, s'il eût été moins invariablement résolu à n'écouter que la voix de Dieu. « J'ai beaucoup de peine,
» écrivait-il à son directeur, à dire ici ce que Dieu a permis
» à mon égard, de la part de ma mère et de mon frère aîné.
» Ce que je dirai n'est point à leur condamnation, parce
» qu'ils ne font que ce qu'ils croient avoir raison de faire. Il
» y a plus d'innocence dans leurs procédés, que dans la plu-
» part des actions que je fais à chaque instant. Je les crois
» très-innocents en cela. Ma bonne mère voyant que j'ai ac-
» cepté cette cure, qui leur paraît indigne d'un homme de
» naissance, ne peut plus me voir chez elle. Notre-Seigneur
» permet qu'elle éprouve toute sorte d'agitations au milieu
» des applaudissements et des sentiments d'honneur et d'es-
» time que les paroissiens me donnent. Elle est maintenant
» comme dans le deuil, le chagrin, et ne sachant que deve-
» nir. Un grand serviteur de Dieu me disait ces jours der-

» niers : Votre mère parle selon les maximes de la chair ;
» c'est le monde qui parle en sa personne.

» Mon frère aîné, qui avait d'abord goûté l'affaire de
» Saint-Sulpice, dans l'espérance que je prendrais du train,
» et paraîtrais dans Paris avec éclat, ne peut plus me souf-
» frir, depuis qu'il a considéré la chose comme une cure, et
» sous le titre de curé, qui semble être si méprisable aujour-
» d'hui. Il a su, d'ailleurs, que je ne changerais pas de ma-
» nière de vivre, et qu'au contraire je retrancherais toute ap-
» parence et tout extérieur du monde ; car un prêtre doit
» détacher son cœur des vanités du monde, au moins autant
» qu'un religieux, qui serait ridicule, s'il voulait prendre du
» train : de là vient que, n'attendant de moi rien qui res-
» sente l'éclat et les honneurs du siècle, il ne peut me souf-
» frir, ni moi, ni ma charge. Mon second frère sait que je
» fais profession de servir Notre-Seigneur en vérité, il n'en
» est pas choqué ; il estime cette folie, que par la miséricorde
» de Dieu il reconnaît maintenant être la vérité : ce que je
» pense avoir surtout été opéré par les prières de Marie
» Rousseau. »

Sans différer davantage, M. Olier commença, sous la conduite du père Bataille, une retraite pour se disposer prochainement à son entrée dans le ministère pastoral. Dieu lui donna alors un amour extraordinaire pour les croix, et lui fit connaître qu'il en aurait un grand nombre à porter dans la cure de Saint-Sulpice. Pendant que M. Olier faisait cette retraite, M. de Fiesque, pour n'être pas obligé de donner à ses paroissiens et à ses amis des éclaircissements sur sa démission, prit la résolution de disparaître, sans attendre que la permutation eût passé en cour de Rome, et fit savoir à M. Olier qu'il quitterait la paroisse avant la fête de l'Assomption. Par suite de cette mesure, le père Bataille voulut que M. Olier avançât le temps de sa prise de possession de la paroisse, et qu'elle fût fixée au lendemain, 10 du même mois.
« La veille de cette cérémonie, dit M. Olier, le matin, me

» présentant à la très-sainte Vierge pour lui rendre ma pre-
» mière visite, avant d'aller saluer les dames de la paroisse,
» je lui en demandai la permission; et il me semblait qu'elle
» voulait que j'allasse les voir, comme si c'était elle-même,
» la regardant dans leur personne. Ce fut ce que j'éprouvai
» sensiblement dans ses visites : car je ne pensais nullement
» aux créatures, et la sainte Vierge m'occupait l'esprit d'elle
» seule en leur parlant. Madame la duchesse d'Aiguillon,
» qui se propose de faire de grands biens à notre paroisse,
» vint d'elle-même s'offrir à moi, pour aller avec madame la
» princesse de Condé, et les dames de la paroisse, adoucir
» l'esprit de ma mère, et lui rendre autant d'honneur qu'elle
» croit en avoir perdu par le ravalement prétendu de son fils
» dans la charge de curé. C'est une nouvelle preuve de la
» bonté avec laquelle DIEU conduit cette affaire. »

Enfin le jour de l'Assomption, commença l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice et celui de la communauté des prêtres, qui devaient partager avec M. Olier les fonctions pastorales. La plupart de ces ecclésiastiques partirent ce jour-là, de grand matin, de Vaugirard, et vinrent occuper les bâtiments que M. Olier avait fait disposer pour leur usage. Selon les désirs du père Bataille, il présida lui-même, au milieu de son clergé, à l'office et à la procession solennelle; et chacun admira le profond recueillement et la modestie angélique du nouveau pasteur.

« Notre-Seigneur, dit M. Olier, prit plaisir, dans cette
» solennité, à réparer les abaissements prétendus dans les-
» quels j'étais entré pour son service : comme si notre sainte
» maîtresse eût voulu rendre toute sa maison participante de
» sa gloire et de son honneur. Je ne sais comment il se fait
» que tous les grands s'humilient devant nous. M. de Cha-
» vigny (ministre d'Etat), qui se trouva ce jour-là à mon
» sermon, vint me faire offre de ses services. Comme il est
» maintenant beaucoup dans la piété, et qu'il est un des plus
» considérables de notre famille, il témoigne partout que je

» lui appartiens, et approuve lui seul ma conduite; ce qui » est plus avantageux à nos desseins, que l'approbation de » tous mes proches, et pourra servir à les autoriser parmi » messieurs de la paroisse, qui ne s'y opposeront peut-être » pas si aisément. Je vois que ce dessein ira à donner à l'É- » glise beaucoup de bons sujets, que le Roi et monseigneur » le cardinal (de Richelieu), imbus de nos procédés et de » notre façon de vivre, tireront de notre maison. Je pense » qu'à l'avenir on viendra les choisir chez nous, et que, pour » cela, Dieu prend plaisir à inspirer dès ce commencement » de l'estime pour le séminaire. Ce qui surprend ma famille, » c'est de voir que je fuis l'honneur de tout mon cœur, et » que, néanmoins, les grands, entre autres madame la prin- » cesse de Condé, madame la duchesse d'Aiguillon, me té- » moignent une affection singulière, et s'emploient à me ser- » vir en tout ce qu'ils croient m'obliger. Hier, comme je » désirais, pour un petit service, le concours de quelqu'un » de mes parents, toujours fort en colère contre moi, j'ap- » pris, au moment même où j'en avais besoin, que le prin- » cipal d'entre eux était tout changé et converti de sa mau- » vaise humeur, allant jusqu'à pleurer de tendresse en en- » tendant parler de moi et du succès que la bonté de Dieu » donnait à nos entreprises. Notre bon maître nous donne » tous les jours des marques de son amour si évidentes, que » j'ai aussitôt tout ce que je désire. Hier encore, j'avais be- » soin d'une personne pour faire une charité, et aussitot elle » arriva et fit ce que je désirais. Cet après-midi, étant obligé » de rendre visite aux plus grands du royaume, j'en ai reçu » toute sorte de caresses et de témoignages d'estime, surtout » de la part d'un des principaux de l'Etat, qui, depuis plu- » sieurs années, où Dieu prenait plaisir à me tenir dans le » mépris et le rebut de tout le monde, était le premier à me » dédaigner et à se railler de moi. Ce qui me surprend le » plus, c'est que ce même seigneur, qui, pour la conduite » de sa conscience, avait une parfaite confiance dans un ec-

» clésiastique, lequel, par la permission de Dieu, prévenait
» contre moi tout le monde, ce seigneur, dis-je, a quitté
» l'ecclésiastique dont je parle, et semble avoir tourné maintenant toute son affection vers nous. Je ne puis assez admirer la providence de Dieu, qui humilie et qui élève, qui
» mortifie et qui vivifie, quand il lui plaît.

» Le jour de la translation de saint Sulpice, 27 août, il
» plut à la bonté de mon maître d'inspirer la même estime à
» quantité de docteurs de Sorbonne, et d'autres ecclésiastiques qui se trouvaient dans l'église, attirés par la solennité
» du jour. Considérant que, par ma condition de curé, j'étais
» devenu l'époux de toutes les âmes de la paroisse, et que je
» devais porter, comme mes propres maux, leurs infirmités
» et leurs misères : je voulus me préparer pour prêcher ce
» jour-là ; j'étais accablé par toutes ces pensées, et je parlai sur
» la grandeur des fonctions sacerdotales et de la charge que Dieu
» imposait aux pasteurs. Tous ces docteurs, et ce nombre extraordinaire d'ecclésiastiques qui m'écoutaient, témoignaient
» être extrêmement satisfaits de ma prédication. Je ne sais
» pas pourtant d'où venait le contentement qu'ils faisaient
» paraître. Il me semble que je n'ai point encore prêché dans
» la pleine lumière de Dieu, et dans la vigueur de sa pure
» parole, comme par la miséricorde de Dieu, je l'ai fait autrefois. J'espère que Jésus-Christ, mon maître, me fera
» un jour cette grâce; j'en ai la confiance. »

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

CONDUITE DE M. OLIER

DANS

LA RÉFORME DE LA PAROISSE DE SAINT-SULPICE,

ET DANS L'EXERCICE DU MINISTÈRE PASTORAL.

Ceux qui comprennent combien le ministère pastoral est difficile à allier avec la direction des séminaires, pourront être surpris de voir M. Olier appelé par la Providence à gouverner la paroisse la plus populeuse et la plus dépravée de la capitale, et, en même temps, à instituer et à diriger le premier de ces noviciats du sacerdoce établi dans le royaume, pour donner, comme l'avait prédit le père de Condren, l'impulsion à tout le clergé. L'expérience montra néanmoins, que, loin de préjudicier à l'œuvre des séminaires, l'exercice des fonctions curiales devait au contraire fournir à M. Olier le moyen d'en procurer enfin l'établissement. Après tant d'essais sans résultat, il fallait persuader aux évêques la possibilité et les avantages de ces maisons cléricales ; et ce fut pour ce motif que la divine providence chargea M. Olier de ces deux œuvres simultanément. Par la réforme de la paroisse de Saint-Sulpice, elle voulut montrer l'excellence de l'œuvre du séminaire qui l'avait produite ; du moins, chacun considéra comme un effet du zèle et de la grâce de cette maison le renouvellement du faubourg Saint-Germain : car, dans ces commencements, le séminaire et la communauté des prêtres qui desservaient la paroisse ne formaient qu'un même corps ; et M. Olier n'eut guère que les ecclésiastiques venus

avec lui de Vaugirard, pour premiers coopérateurs de son zèle.

Un autre dessein de la providence divine en le plaçant à la tête de cette vaste paroisse, était de donner, en sa personne, à tous les disciples qu'il devait former, et généralement à tous les prêtres, le modèle d'un pasteur accompli dans l'exercice dans sa charge, et qui enseignât, d'après l'expérience, les moyens de ramener à une vie chrétienne la paroisse la plus dépravée. Celle de Saint-Sulpice devint en effet, dans l'espace de dix ans, la plus régulière des paroisses de la capitale, et leur servit à toutes de modèle. Pour commencer ce grand ouvrage M. Olier s'efforça d'abord de réunir en communauté les ecclésiastiques qui devaient le seconder, afin que, affranchis de toute sollicitude temporelle, et uniquement appliqués au salut des âmes, ils pussent donner l'exemple d'une vie vraiment évangélique; et DIEU bénit ce moyen. Abelly, ancien évêque de Rodez, et auparavant curé de Saint-Josse, à Paris, frappé de l'influence du ministère pastoral de M. Olier, a même écrit qu'il n'avait pris cet emploi, que dans le dessein de travailler à la réformation du clergé de France. « Pour y parvenir, dit-il, il prit la cure de Saint-Sulpice, afin d'y donner un modèle d'une bonne conduite de paroisse, tant pour la personne du curé, que pour les prêtres qui sont appliqués par lui à la desservir. Pour cet effet, il y établit une grande communauté de prêtres, et, par ce moyen, il y a produit de très-grands fruits, tels que chacun sait, avec l'admiration et l'applaudissement de tout Paris. » Ce moyen contribua, en effet, au renouvellement des mœurs, partout où il fut adopté. Ce n'est pas qu'il n'y eût déjà dans Paris de semblables communautés; mais l'esprit apostolique, dont on faisait profession dans celle de M. Olier, porta les autres à imiter son exemple, à adopter ses réglements et fut même l'occasion d'une sainte émulation pour la formation de plusieurs communautés paroissiales. « Les autres grandes paroisses de Paris, écrivait en 1660 M. Godeau évêque de Vence,

» ont suivi l'exemple de la communauté de Saint-Sulpice, et » la plupart des prêtres qu'on nomme habitués, y vivent » ensemble avec beaucoup d'édification. »

Ce fut donc par là que M. Olier voulut commencer la réforme de la sienne. Mais l'exécution d'un pareil dessein ne fut pas sans difficulté : car la plupart des ecclésiastiques que M. de Fiesque avait laissés dans sa paroisse refusèrent de pratiquer la vie commune. Se voyant par leur refus dans l'impuissance de suffire à une moisson si abondante, M. Olier s'adressa à la très-sainte Vierge, son recours ordinaire. Il la pria de lui obtenir des prêtres remplis de désintéressement, et qui, nullement occupés de leur fortune, regardassent cette communauté, non comme une voie pour s'avancer et parvenir à quelque dignité de l'Eglise, mais comme une école de science et de vertus sacerdotales, où chacun ne cherchât que la gloire de DIEU. Le ciel l'exauça très-promptement, de la manière la plus sensible. La communauté, qui n'était d'abord composée que des ecclésiastiques venus de Vaugirard, de sept ou huit autres, qui s'étaient joints à ceux-ci, et de quatre prêtres, appartenant à l'ancien clergé de Saint-Sulpice, compta bientôt cinquante membres, tous remplis de zèle et de ferveur.

Pour ôter aux libertins toute occasion de décrier la maison, et la rendre inaccessible à la calomnie, M. Olier défendit qu'on y laissât entrer les femmes, sous quelque prétexte, et pour quelque raison que ce fût. Mais sachant que le moyen le plus assuré pour mériter l'estime des peuples, était de leur offrir l'exemple d'une vie volontairement pauvre et désintéressée, il régla que toutes les rétributions offertes par les fidèles aux ecclésiastiques de sa communauté seraient mises en commun, et que chacun se contenterait du vêtement et de la nourriture ; et afin de leur faciliter la pratique de ce détachement, il leur en donna constamment lui-même l'exemple. « Dans la » place que j'occupe, écrivait-il, je dois recevoir les offrandes » d'une main, et les donner de l'autre ; fournir aux riches ma» tières de donner à Notre-Seigneur, et donner à Notre-Sei-

» gneur en entretenant ses membres ; ne rien m'approprier » enfin de ce qui viendra de la cure, mais en appliquer une » partie aux pauvres, une partie à l'entretien des anciens prê- » tres, et l'autre à la communauté. » DIEU bénit cette associa- tion naissante, et inspira à tous ses membres l'amour et la pratique du désintéressement, qui fut le caractère particulier de la maison. Ils avaient tout en commun, et se contentaient de la nourriture et du vêtement ; encore était-ce ce qu'on pouvait imaginer de plus simple. On nous permettra de rapporter ici le détail qu'en fait M. du Ferrier. « On tâcha, dit-il, d'ac- » coutumer ces prêtres à une vie simple et frugale : chacun » avait à dîner une écuelle de potage, et une petite portion de » chair de boucherie bouillie, sans dessert ; et le soir de même, » un peu de mouton rôti. Encore M. Bourdoise ne laissa point » de se moquer de nous, qui prétendions former des vicaires » pour les villages, après les avoir accoutumés, durant plu- » sieurs années, à une nourriture qu'ils ne sauraient avoir » dans les pauvres lieux de la campagne. Néanmoins il avoua » que nous ne pouvions faire autrement. » Le vêtement ne ressentait pas moins la pauvreté apostolique. Leurs soutanes étaient décentes, mais d'une étoffe très simple : M. Olier n'en portait que de serge commune ; ses habits de dessous étaient d'une étoffe plus grossière encore. Il voulut même que ses surplis fussent sans dentelles, pratique que tous ses ecclésiastiques s'empressèrent d'adopter, et qui persévère encore aujourd'hui.

« L'exactitude à tous les exercices était fort grande, dit » M. du Ferrier, et on veillait soigneusement pour l'entrete- » nir ; en sorte qu'on ne manquait jamais, sans nécessité, » d'assister à l'oraison le matin, aux heures canoniales, et à » tout le reste porté dans les réglements. » Ceux qui, durant ce temps, étaient appelés auprès des malades, ou ailleurs, avaient soin de suppléer à leurs exercices dès qu'ils en trouvaient la liberté : cette fidélité, comme les en assurait M. Olier, étant le moyen le plus sûr pour conserver l'esprit de recueille-

ment et l'union avec Dieu, au milieu des occupations les plus multipliées et les plus dissipantes.

Regardant cette paroisse comme un champ que Dieu lui donnait à cultiver, le serviteur de Dieu la partagea en huit quartiers, qu'il consacra chacun à la très-sainte Vierge, sous le titre de l'une de ses fêtes. Le premier, appelé du Luxembourg, sous le titre de l'immaculée Conception ; le second, dit de Vaugirard, sous le titre de la Nativité ; le quartier de la rue du Four, sous celui de la Présentation ; le quartier de Bussy, sous le titre de l'Annonciation ; celui de Grenelle, sous le titre de la Visitation ; le sixième dit de Sèves, sous le titre de l'Enfantement de la sainte Vierge ; le quartier de Saint-Benoît, sous le titre de la Purification ; et enfin le quartier de Saint-Dominique, sous le titre de l'Assomption. Lorsqu'il eut ainsi partagé sa paroisse, il nomma, pour chacun des huit quartiers, un prêtre qui devait veiller spécialement sur les paroissiens renfermés dans cette circonscription : et, afin que ces huit prêtres pussent s'acquitter plus aisément de leur charge, il leur en associa d'autres, au nombre de dix ou douze, pour les aider dans le besoin. Il enjoignit aux prêtres des quartiers de prendre des informations sur les nécessités spirituelles et temporelles des habitants ; et, pour cet effet, de dresser un état nominatif de toutes les personnes, au moins de tous les chefs de famille, et de le renouveler tous les trois mois. Il désigna encore, pour chaque rue en particulier, une personne de piété, chargée de faire connaître les désordres qui pourraient se trouver dans les ménages, ainsi que le nom et la demeure des personnes de mauvaise vie, qui auraient leur domicile dans cette rue. Le prêtre de quartier devait rechercher surtout les causes de la corruption des mœurs, pour y apporter un remède efficace ; et enfin tenir un mémoire exact des pauvres, des ignorants, comme aussi de tous ceux qui vivaient dans l'éloignement des Sacrements, et dont la conduite scandaleuse pouvait être, pour plusieurs autres, une occasion de péché.

D'après l'état particulier de chaque quartier, il fit composer

un état général de toute sa paroisse, afin de ressembler au bon pasteur, qui connaît toutes ses brebis, et les appelle chacune par son nom. « Il est indigne d'un curé de ne pas savoir le » nombre de ses communiants, » dit M. du Ferrier, chargé par M. Olier de la rédaction de ce livre, « puisqu'il n'y a point » de berger qui ne sache au juste combien il y a de béliers, » de brebis et d'agneaux sous sa garde. Jacob le savait si bien » qu'il payait à Laban chaque bête que le loup lui enlevait. » Cet *état général* n'est au reste que le livre *de statu animarum*, que Paul V, dans son Rituel, recommande à tous les curés, et dont saint Charles leur a tracé un formulaire, qui se trouve dans les *Actes de l'église de Milan.* « On n'omettait rien, ajoute » M. du Ferrier, pour convaincre les séminaristes de la né- » cessité de ce livre. »

Les prêtres des quartiers devaient visiter assidument leurs malades, et proportionner le nombre de leurs visites à la griè- veté de la maladie ; en sorte que ceux qui approchaient de leur fin fussent visités tous les jours, et que ceux qui étaient en danger ne demeurassent jamais deux jours sans être vus de leur confesseur, pour recevoir de sa bouche quelque parole de salut. Outre ces prêtres, chargés des divers quartiers de la paroisse, M. Olier en désigna d'autres pour porter aux malades les sacrements d'Eucharistie et d'Extrême-Onction ; d'autres pour les baptêmes et les mariages ; quelques-uns pour faire les petites sépultures ; plusieurs pour donner conseil aux paroissiens ; d'autres pour recevoir leurs confessions à quelque heure du jour que ce fût. Les récréations, que tous ces ecclésiastiques prenaient en commun, étaient pour eux aussi instructives qu'édifiantes. Après le dîner, on proposait au supérieur les cas et les difficultés extraordinaires qui se présentaient dans la paroisse, soit pour la morale, soit pour la controverse avec les hérétiques, ou pour la direction des âmes. Quand le supérieur ne savait pas y répondre, il chargeait quelque docteur de la compagnie d'aller en Sorbonne en demander la solution, et le soir il en faisait le rapport après le souper. Chaque

jour, il se présentait un grand nombre de questions, les plus difficiles qu'on pût imaginer ; et il est certain, ajoute M. du Ferrier, que cette conversation se faisait avec un grand profit des assistants, et valait une grande étude. Un autre avantage précieux de ces conférences, c'est qu'elles tendaient à introduire, parmi les membres de la communauté, les mêmes maximes pour la conduite des âmes. Afin qu'ils n'eussent tous, en effet, qu'un même esprit, M. Olier arrêta, de concert avec eux, un certain nombre de principes généraux, qui devaient servir de base à leurs décisions, et auxquelles tous promirent de se conformer. Il voulut, d'après le vœu du père de Condren, qu'ils suivissent pour règle les *Instructions de saint Charles Borromée aux confesseurs de son diocèse ;* et afin de ramener tous les esprits aux sages principes de ce grand cardinal, il fit imprimer, pour la première fois en France, les *Actes de l'église de Milan.*

M. Olier comprit que le moyen d'attirer tous ces ecclésiastiques à une vie fervente et apostolique, était de se conduire lui-même si parfaitement qu'il pût servir de modèle à tous. Il se fit donc une loi de vivre en commun avec eux, et de suivre les mêmes exercices. « Notre-Seigneur m'a montré, » écrivait-il, qu'il ne fallait pas gouverner en commandant, » mais en donnant l'exemple surtout de la douceur et de l'hu- » milité; et que c'était le moyen pour faire profiter les âmes.» Il n'ignorait pas non plus qu'un véritable pasteur, et un digne chef de communauté, doit être toujours prêt à sacrifier ses biens, sa santé et sa vie pour ceux dont il a la conduite ; aussi voulut-il commencer l'exercice de sa nouvelle charge en faisant vœu de servitude à tous les chrétiens. Il s'obligeait, par ce vœu, à les considérer comme les maîtres de son temps, de ses biens et de sa personne, dont ils avaient tous droit d'user selon leurs besoins ; et quelque difficile que paraisse un tel engagement dans la pratique, il ne lui causa jamais la moindre inquiétude : preuve incontestable qu'il avait DIEU pour auteur. Convaincu enfin que, en sa qualité de pasteur de sa pa-

roisse et de chef de sa communauté, il ne pouvait donner des exemples d'une perfection trop sublime, il fit encore le vœu de pratiquer, le reste de ses jours, tout ce qu'il croirait être le plus parfait.

Le dessein de M. Olier, en donnant tous ses soins à la formation de cette communauté, n'était pas seulement de procurer par là le renouvellement de sa paroisse : il avait surtout en vue de montrer à tous les pasteurs les moyens de réformer leurs troupeaux, en se réformant eux-mêmes. Le rétablissement de l'ordre sacerdotal était, en effet, le désir le plus ardent, et le vœu continuel de son cœur : et nous rapporterons ici quelque chose des beaux sentiments qu'il a laissés par écrit sur cette matière. « Seigneur, si nous voyons maintenant re-
» fleurir les Ordres de vos saints, si nous voyons l'oraison
» régner parmi les Carmes ; le zèle du prochain, parmi les
» Jacobins ; chez les Augustins, l'amour de Dieu ; parmi les
» Bénédictins, la retraite du siècle et la mort entière au
» monde ; enfin si nous voyons réformer tous les Ordres, le
» vôtre, Seigneur, sera-t-il donc seul délaissé ? Ne voulez-
» vous pas relever votre maison tombée en ruine ? Seigneur,
» vous en êtes le chef, vous en êtes le fondateur : les autres
» Ordres ont des hommes pour patrons, et ils sont tous re-
» nouvelés ; laisserez-vous à jamais périr le vôtre ?

» Seigneur Jésus, vrai pasteur de l'Eglise universelle, ap-
» portez un prompt remède à ses besoins ; suscitez quelques
» personnes qui renouvellent l'ordre divin des pasteurs avec
» autant d'amour et de zèle que saint Dominique a établi le
» sien dans votre Eglise. Embrâsez du feu de votre amour et
» de votre religion des hommes qui le portent ensuite et le
» répandent partout le monde ; si je n'étais si misérable, si
» superbe, si je n'étais le cloaque de toute ordure et de toute
» infection, que je me présenterais volontiers à vous, pour
» servir à tout ce qu'il vous plairait dans votre Eglise ; que
» je m'offrirais de bon cœur, et m'abandonnerais comme je le
» fais dès à présent, comme un vase perdu ! Je vous ai voué

» une entière servitude, c'est irrévocablement que je l'ai fait;
» je suis à vous sans partage : je me livre maintenant tout de
» nouveau pour jamais, sans me réserver aucun droit de
» pouvoir révoquer le don que je vous fais de moi-même.
» Vous disposerez de moi selon votre bon plaisir, comme un
» maître et un seigneur dispose d'un serviteur ou d'un es-
» clave. »

DIEU inspirait à M. Olier un zèle si ardent, parce qu'il le destinait à travailler lui-même à cette grande œuvre, et comme il voulait se servir de lui pour donner l'impulsion au clergé des autres paroisses de la capitale, il lui concilia d'abord, d'une manière assez étonnante, l'estime et même le respect de tous les curés. Il n'y avait que quinze jours que M. Olier était établi dans sa paroisse, lorsque ceux-ci, dans une assemblée qu'ils tenaient le premier lundi de chaque mois, lui députèrent l'un d'entre eux pour lui donner mille témoignages de la confiance la plus particulière, et le prier de vouloir bien prendre place dans leurs réunions. « J'ai vu par-
» là, ajoute M. Olier, la grande ouverture que la bonté de
» DIEU nous donne pour le servir. Car messieurs les curés
» m'ont déjà prié de leur communiquer nos réglements, pour
» les établir en leurs paroisses. Ceci m'a confirmé dans la
» première vue, qui me fut donnée dès qu'on me proposa la
» cure de Saint-Sulpice : je voyais que, par la bénédiction
» de DIEU, les paroisses de Paris se formeraient sur la nôtre,
» et qu'elle pourrait servir de modèle, non-seulement à la
» capitale, mais à toute la France. Que DIEU soit béni de
» nous donner ces grandes facilités, et qu'il nous fasse la
» grâce d'être fidèles à ses miséricordes sur nous! J'ai vu
» dans le cœur de messieurs les curés une si grande satis-
» faction et une inclination si particulière, qu'on ne saurait
» rien y ajouter. Ils sont, par la grâce de DIEU, tous charmés
» de nos propositions, et j'espère que sa miséricorde achè-
» vera le reste. Pour moi, je me tiendrai toujours dans ma
» petitesse, j'ai connu clairement que c'était là ce qui m'avait

» entièrement gagné leurs cœurs. Mon Dieu, que votre Es-
» prit est puissant, qu'il produit de grands effets sur les
» âmes! car, en leur parlant, je sentais d'une manière pal-
» pable que c'était votre Esprit en moi qui leur parlait; et je
» me voyais, parmi ces grands docteurs, comme un enfant
» dont vous vouliez vous servir pour leur communiquer vos
» lumières. »

M. Olier n'avait, en effet, que trente-quatre ans, et il était manifeste que Dieu ne disposait ainsi tous les esprits en sa faveur que pour lui donner plus de facilité de travailler à la sanctification du clergé, et à l'établissement des séminaires dans le royaume. On n'imaginerait pas jusqu'où l'on portait pour lui l'estime, le respect et la confiance. Il était lui-même surpris et confondu, de voir que, malgré son âge peu avancé, des personnes du premier mérite, dont plusieurs étaient des plus considérables de l'Etat, ne laissaient pas de le consulter sur des affaires très-importantes : jusque-là que, cette même année 1643, nombre d'évêques de l'assemblée générale vinrent à l'envi lui demander avis sur la manière d'établir et de composer leur séminaire, et que la Reine, après la mort de Louis XIII, résolut de n'élever aucun sujet à l'épiscopat, qui n'eût passé quelques années dans le séminaire de saint Vincent de Paul, ou dans celui de Saint-Sulpice. Mais ce qui devait contribuer surtout à établir la réputation de M. Olier, dans la direction de ces établissements, c'était la réforme du faubourg Saint-Germain.

Jamais pasteur ne vit peut-être autour de soi plus de scandales à arracher, ni plus de vices à combattre : ce faubourg, qui comprenait la plus grande partie de la paroisse de Saint-Sulpice, était alors le rendez-vous de tous ceux qui voulaient vivre dans le désordre, comme si c'eût été un lieu destiné à servir de théâtre aux plus grands excès. C'est un fait avéré, qu'il n'y avait point de quartier dans la capitale, où il y eût autant d'hérétiques, d'athées et de libertins. Cette paroisse fut la première en France où les Huguenots commencèrent à

établir une église ; et, depuis ce moment, elle devint un lieu de refuge pour les ministres ; et, pour le parti, un lieu de ralliement, où il lui était permis de tout oser. Ceux qui venaient de Genève ou d'Allemagne à Paris, y trouvaient un asile ; enfin les Huguenots y avaient un cimetière particulier, ils y étaient en si grand nombre, et y vivaient avec tant de liberté, que le faubourg Saint-Germain était communément appelé *la petite Genève*.

L'esprit de prosélytisme, dont ces hérétiques faisaient alors profession, leurs discours, et les écrits qu'ils répandaient, avaient affaibli considérablement la foi dans un grand nombre de catholiques, avaient inspiré à ceux-ci de la haine pour les ecclésiastiques, du mépris pour tous les religieux, et en avaient précipité même plusieurs dans le gouffre affreux de l'athéisme. Ces athées affectaient en France le nom de *Politiques*, comme les impies du siècle dernier, se cachaient sous celui de *Philosophes ;* et ce qu'il y a de bien surprenant, c'est la parfaite identité de langage des uns et des autres : en sorte que nos impies modernes semblent n'avoir été que les simples échos de ces athées ou *politiques* dont nous parlons. Nulle part, dans Paris, cette exécrable secte n'était aussi répandue que dans la paroisse de Saint-Sulpice. « Elle était, dit Abelly, » la sentine non-seulement de Paris, mais presque de toute » la France, et servait de retraite à tous les libertins, athées, » et autres personnes qui vivaient dans le désordre et l'im- » piété. » Comme il n'y a pas ordinairement de peuple plus superstitieux qu'un peuple devenu impie, il n'y avait point aussi de paroisse à Paris où la magie et la superstition fussent plus accréditées. « La dépravation y était si horrible, que, » selon le témoignage d'une personne qui vit encore, écrivait » en 1687 le père Giry, on vendait impunément, à une des » portes de Saint-Sulpice, des caractères de magie, et d'au- » tres inventions superstitieuses et diaboliques. »

Mais les athées et les personnes abandonnées à la pratique de ces superstitions révoltantes, étaient en bien petit nombre,

comparés aux libertins. La dépravation des mœurs s'était, en effet, beaucoup accrue dans Paris, à l'occasion des guerres civiles, et des scandales de la cour, s les règnes précédents. L'imperfection de la police donnait lieu à une multitude de désordres, jusque-là que des bandes de voleurs désolèrent cette ville, sans que les magistrats eussent en main des moyens suffisants pour prévenir ou pour arrêter ce fléau. Ces malfaiteurs se réfugiaient la plupart dans le faubourg Saint-Germain ; et ce qui les y attirait de préférence, c'était l'assurance de l'impunité. Depuis un temps immémorial, ce faubourg formait une ville à part, et était soumis, non aux magistrats de Paris, mais à la justice de l'abbé ; et cette justice était trop mal administrée et trop peu redoutable pour arrêter tant de désordres. La foire de Saint-Germain, qui durait environ deux mois, contribuait aussi beaucoup à les augmenter. Comme cette foire était franche, et qu'il était permis à toutes sortes de personnes d'y étaler et d'y vendre des marchandises, il y avait durant ce temps un concours extraordinaire, et beaucoup de scandales, principalement le soir, où l'affluence était toujours plus grande. La réunion de tant de personnes dans un faubourg si étendu, avait rendu jusqu'alors comme impossible la recherche de ceux qui y entretenaient la corruption. « La difficulté d'y apporter remède, » dit Abelly, laquelle passait, dans l'esprit de plusieurs, pour » une impossibilité morale, leur donnait occasion de se licen- » cier en toutes sortes de débauches et de vices, avec une » entière impunité. » Enfin la fureur des duels y était portée à un tel excès, que, même sous le ministère pastoral de M. Olier, dix-sept personnes y périrent en une semaine. Aussi M. Olier nous apprend-il dans ses Mémoires, que, d'après le dire commun, cette paroisse était la plus dépravée, non pas seulement de Paris, mais du monde entier ; et écrivant sur ce sujet à un évêque, il lui disait : *Vous nommer le faubourg Saint-Germain, c'est vous dire tout d'un coup tous les monstres des vices à dévorer à la fois.* Il avoue même que la vue

de tant de scandales l'aurait jeté dans l'abattement, si la bonté divine n'eût elle-même relevé son courage.

L'ignorance des choses du salut où vivaient la plupart des enfants, parut être, au serviteur de Dieu, celui des maux de sa paroisse qu'il fallait guérir le premier. Depuis long-temps le ministère de l'instruction y était si négligé, que même les pères et les mères, la plupart aussi peu instruits que leurs enfants, ignoraient jusqu'aux premiers éléments de la doctrine chrétienne ; on eût dit qu'ils n'avaient jamais entendu parler des vérités de la foi. Il fallait donc annoncer et expliquer tout de nouveau l'Evangile aux petits et aux grands ; et pour réussir dans une entreprise si difficile, M. Olier établit divers catéchismes. Lui-même voulut exercer ce ministère dans son église paroissiale, à l'égard des plus jeunes enfants, et il s'en acquittait, disent les Mémoires du temps, *avec un amour et une humilité admirables*. Mais de peur que la distance où plusieurs étaient de l'église ne les privât de cette instruction, il établit, dans l'étendue du faubourg, douze autres catéchismes, qu'il distribua suivant la population des quartiers, et dont il donna la conduite aux ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice. Enfin d'autres ecclésiastiques se répandaient dans toutes les écoles, afin que personne ne restât sans instruction. « Je » commence, écrivait M. Olier, à comprendre le dessein de » Dieu, qui va réformer cette église : il veut que d'abord on » secoure la jeunesse, en lui donnant les principes chrétiens, » et en lui inculquant les maximes fondamentales du salut, » par le moyen des jeunes clercs du séminaire, qui iront por- » ter cette instruction dans le faubourg. » Sa confiance ne fut pas vaine, et chacun vit avec étonnement les fruits que les catéchismes produisirent partout, non-seulement dans les enfants, pour qui on les faisait principalement, mais encore dans les personnes plus avancées en âge, qui y venaient en grand nombre. Comme on n'était point accoutumé à voir les ecclésiastiques se répandre ainsi, parcourir les rues, et visiter les maisons pour appeler les enfants à l'instruction chrétienne, ce

spectacle tout nouveau attirait au catéchisme grand nombre de parents. Rien n'était plus édifiant que la charité et le zèle de tous ces catéchistes, la plupart distingués par leur naissance; rien aussi ne consolait tant le zélé pasteur, que le changement qu'opéra bientot cette dispensation si bien ordonnée du pain de la parole, à laquelle quatre mille enfants participaient à la fois. Outre ces catéchismes, il en établit de particuliers pour disposer plus prochainement les enfants à leur première communion, et qui sont connus sous le nom de *Catéchismes de semaine*.

Il désigna des prêtres pour recevoir leurs confessions générales; et, se croyant redevable à toutes ses ouailles, il ne refusait pas, malgré ses nombreuses occupations, de confesser lui-même les enfants qui voulaient s'adresser à lui. Il les accueillait avec une bonté et une tendresse de mère et de nourrice; et, convaincu que ces jeunes cœurs, semblables à une cire molle, reçoivent avec une égale facilité toutes sortes d'impressions, il s'efforçait d'y graver les premiers traits de l'homme nouveau, dont il leur offrait le modèle dans l'Enfant-Jésus, soumis et obéissant à ses parents, et croissant chaque jour en grâce et en sagesse. Une personne, qui, par un effet de sa vénération pour M. Olier, se crut obligée après la mort de l'homme de Dieu, de mettre par écrit ce qui l'avait le plus touchée dans sa conduite, insiste particulièrement sur ce point. Elle rappelle avec admiration l'humilité et la charité qu'il faisait paraître en accueillant et même en prévenant les petits enfants qui venaient s'adresser à lui. « Quand je me » rappelle ces souvenirs si touchants, ajoute-t-elle, je ne puis » m'empêcher d'en être encore tout émue et attendrie. »

M. Olier s'efforça aussi de subvenir à l'indigence spirituelle des domestiques et des pauvres. Outre les secours qui leur étaient communs avec les autres paroissiens, et qu'ils trouvaient dans les fréquentes exhortations qui se faisaient à l'église, il établit pour eux des instructions et des catéchismes particuliers. Trois fois chaque semaine, durant le carême, il

faisait rassembler les pages et les laquais, extrêmement nombreux dans la paroisse de Saint-Sulpice. Non content de faire annoncer ce catéchisme dans toutes les chaires du faubourg, par chaque prédicateur de carême, il remettait, aux prêtres des quartiers, des billets d'invitation, que ceux-ci devaient distribuer et remettre eux-mêmes aux maîtres, en les suppliant de veiller à ce que leurs domestiques se rendissent assidus à ces instructions. Trois autres jours de la semaine, il réunissait les mendiants, pour leur apprendre les mystères de la foi, la manière de sanctifier leur condition, et les moyens de recevoir avec fruit les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Chaque exercice, pour les mendiants, était suivi d'une distribution générale d'aumônes, proportionnées au mérite des réponses qu'ils avaient données aux interrogations. C'était ordinairement trois ou quatre cents pauvres à instruire et à soulager, et quelquefois ils excédaient ce nombre. L'expérience avait appris à M. Olier, que, parmi les fidèles arrivés à un grand âge, plusieurs avaient besoin d'être instruits, comme de nouveau, des vérités du salut, qu'on leur avait enseignées dans leur enfance. Il établit, dans cette intention, pour les vieillards, un catéchisme qui se faisait le vendredi de chaque semaine, et pour les engager plus efficacement à en profiter, il leur faisait distribuer des secours, qui se mesuraient aussi sur la manière dont ils satisfaisaient tour-à-tour aux demandes qui leur étaient faites.

Outre ces différents catéchismes, il en établit un autre dans l'église, pour toutes sortes de personnes ; mais de peur que la honte n'en éloignât les plus âgées, qui avaient cependant besoin d'être instruites, il crut à propos de le faire dans un langage plus relevé, sans rien dire, toutefois, qui ne fût à la portée des esprits les plus simples. Enfin il envoyait de temps en temps plusieurs ecclésiastiques dans les familles, où il savait qu'on vivait dans l'ignorance des vérités du salut, sans oser venir aux instructions publiques. Il y faisait distribuer des feuilles imprimées, ornées de pieuses vignettes, et où étaient exposés les

mystères de la religion, les principaux actes du chrétien, les prières du matin et du soir, l'offrande que tout fidèle doit faire à Dieu des actions de la journée, la manière de sanctifier les plus communes, comme le travail, le boire, le manger. « Il » faut faire imprimer les actes à côté d'une image qui leur en » facilitera l'intelligence, écrivait-il ; les sentiments intérieurs » qu'ils témoigneront à Dieu, en lisant ces feuilles, leur de- » viendront plus aisés et plus faciles par la vue de quelque » objet extérieur qui les soulagera. » Il recommandait aux pères et aux mères d'attacher ces feuilles dans un endroit apparent de leur maison, et d'en faire usage tous les jours pour eux et pour leurs familles. Enfin il établit, surtout en faveur des gens de travail, une prédication familière, qui avait lieu dès le grand matin, et, pour la fin du jour, une lecture glosée : usage qui fut bientôt adopté dans toutes les paroisses de la capitale.

Dès son entrée dans le ministère pastoral, il s'occupa aussi, d'une manière spéciale, des maîtres et des maîtresses d'école, et les assembla plusieurs fois pour les instruire de ce qu'ils devaient enseigner eux-mêmes aux enfants. En vertu du droit que lui donnaient les lois du royaume, il réunit également les sages-femmes, pour s'assurer si elles connaissaient suffisamment les rits et la forme du baptême, et leur donna de sages et salutaires instructions, sur la manière de se conduire envers les personnes auprès desquelles elles seraient appelées.

La conversion des Protestants fut aussi l'un des premiers objets de sa sollicitude. Pour les préparer à la grâce qu'il désirait si ardemment leur procurer, il établit des conférences publiques et particulières ; et la bénédiction de Dieu surpassa toutes ses espérances, sans doute pour récompenser sa rare et profonde humilité. « Je voudrais vous supplier en » Notre-Seigneur, écrivait-il à saint Vincent de Paul, de » permettre à M. Lucas de venir ici aujourd'hui, à cause » d'un hérétique qui doit s'y trouver, et qui m'interroge sur » des points dont je ne suis pas bien instruit. J'espère de

» vous cette grâce, pour l'amour de Notre-Seigneur. Elle
» servira autant à l'édification du pauvre huguenot, qu'à ma
» propre instruction, car je suis très-ignorant ; je désirerais,
» par votre moyen, me rendre moins indigne et moins in-
» capable de la charge que je porte. Dernièrement, j'avais
» prié M. Lucas de vous représenter que j'aurais grand be-
» soin de converser avec lui pendant quinze jours sur les ma-
» tières de controverse : peu de personnes les connaissent
» aussi bien que lui, au rapport du défunt père de Condren.
» Il l'estimait beaucoup, et lui avait donné des instructions
» qui me seraient très-utiles à moi-même. »

Dieu exauça les vœux de M. Olier, en lui associant, dans l'exercice de son ministère, des controversistes d'un mérite et d'une habileté incontestables. Le premier fut le célèbre père Véron, à qui l'âge n'avait rien ôté de son ardeur et de sa facilité à disputer contre les hérétiques. Il passait, avec raison, pour la terreur et le fléau des ministres de France, étant accoutumé à les confondre, autant par la parfaite connaissance qu'il avait des matières, que par sa méthode, et les réduisant à ne pouvoir prouver aucun article de leur doctrine par le seul secours de l'Ecriture sainte, qu'ils assignaient cependant comme l'unique règle de foi. Pour lui donner un champ de mission plus fixe, on l'avait établi curé de Charenton, à la porte du plus fameux temple des Huguenots ; et M. Olier obtint que, sans quitter sa paroisse, il vînt faire des conférences dans l'église de Saint-Sulpice, sur les matières du temps. Il s'y rendait chaque semaine, à des jours fixes. Il continua long-temps de la sorte ; et comme sa méthode pouvait être d'un grand secours à tous les ecclésiastiques, et que d'ailleurs le père Véron ne faisait pas difficulté de la communiquer, M. Olier le pria d'en donner des leçons à ceux du séminaire de Saint-Sulpice. Mais, quoique excellente en elle-même, cette méthode n'atteignait pas le but que se proposait M. Olier. Le père Véron était naturellement vif et ardent ; la sagacité de son esprit, son humeur caustique et

mordante lui fournissaient les à-propos les plus piquants, et les réparties les plus humiliantes pour les ministres. Aussi M. du Ferrier rapporte-t-il : « qu'à Saint-Sulpice, le père » Véron confondait admirablement les Huguenots, sans tou- » tefois les convertir. »

Pour toucher leurs cœurs, Dieu donna à M. Olier deux autres controversistes, hommes simples et sans lettres, mais remplis l'un et l'autre d'une science toute divine, et qui pouvaient se flatter, avec l'Apôtre, d'avoir reçu ce don de Dieu seul. Le premier, Jean Clément, exerçait à Paris l'état de coutelier; l'autre, nommé Beaumais, celui de mercier; sans étude et sans aucun usage de la dialectique, ces deux hommes ramenèrent eux seuls plus d'hérétiques à la vraie foi, que n'en convertirent ensemble tous les docteurs de Sorbonne de ce siècle. En suscitant ces hommes extraordinaires, Dieu voulut sans doute donner une grande et solide instruction au clergé, et lui faire toucher au doigt l'inutilité de la science, quand elle n'est pas rehaussée par les vertus. C'était la réflexion de M. Bourdoise. « Ce siècle est fort malade, disait-il, » mais le clergé ne l'est pas moins... La plupart des prêtres » demeurent les bras croisés : et il faut que Dieu suscite des » laïques, des couteliers et des merciers, pour faire l'ouvrage » des prêtres fainéants. Être de maison, être docte et être à » Dieu, cela est assez rare en nos jours ; car d'où vient que » Dieu se sert aujourd'hui de Beaumais, mercier, et de » Clément, coutelier de profession, l'un et l'autre laïques, » pour la conversion de tant d'hérétiques et de mauvais ca- » tholiques, dans Paris, sinon parce qu'il ne trouve pas de » bacheliers, de licenciés et de docteurs, qui soient pleins de » son esprit, pour les y employer? Et c'est le plus grand re- » proche, et l'affront le plus sensible que Dieu puisse faire » au clergé de ce siècle, qui a si peu d'humilité. Vivent le » coutelier et le mercier ! »

M. du Ferrier, présent aux controverses de Clément, en parle ainsi dans ses Mémoires : «Après que le père Véron était

» descendu de chaire, cet excellent coutelier répondait dans » le parterre, ou dans les charniers de l'église, à ceux qui » proposaient des doutes; et il le faisait avec une telle béné- » diction, qu'il y avait peu d'hérétiques qui, après l'avoir » entendu, ne restassent persuadés. Sa douceur et son hu- » milité gagnaient ceux que la méthode dure, mais solide du » père Véron avait émus; et on peut dire que jamais homme » n'a eu plus de bénédictions que lui pour cet emploi. La » méthode de ce dernier confondait très-bien l'orgueil des » ministres, mais elle les mettait en colère; le bonhomme » Clément, au contraire, expliquait leurs passages, leur » faisait voir par ceux qu'il leur apportait qu'ils n'en com- » prenaient pas le vrai sens, et leur proposait notre doctrine, » par des textes clairs et solides, en sorte qu'il n'y avait » presque jamais personne qui ne se rendît. Il convertissait » en si grand nombre les hérétiques, qu'ayant voulu savoir » de lui, au mois d'octobre, combien il en avait ramené cette » année, car il en tenait une note, je vis que, un jour por- » tant l'autre, il n'y en avait pas moins de six par jour. La » main de Dieu était avec lui, et il m'a raconté plusieurs » conversions miraculeuses, où la grâce avait opéré, quand » les paroles semblaient n'être pas suffisantes à prouver nos » vérités à des ignorants. »

M. Olier était surtout attentif à pourvoir aux besoins de ceux qui, après leur abjuration, n'avaient plus, pour subsister, d'autres ressources que les aumônes des fidèles. Il fournissait à tous avec une charité inépuisable; il faisait plus encore : lorsqu'il savait que quelque nouveau converti avait succombé à la séduction et était retourné à sa secte, il adressait à Dieu des prières si ardentes, il conjurait la très-sainte Vierge d'une manière si pressante, si vive, qu'il obtenait quelquefois, pour l'apostat, la grâce d'une sincère et solide conversion. Un jour de la Présentation de Marie au temple, on vint lui donner avis qu'un de ses paroissiens, nouveau catholique, n'avait fait aucun acte de religion depuis l'abjura-

tion de son hérésie; qu'il vivait encore dans le sein de sa famille toute composée d'hérétiques, et, ce qui enflamma davantage son zèle, qu'il était au lit, malade à l'extrémité. Il accourut aussitôt, et se présenta pour lui parler, mais en vain: le malade, intimidé par la présence de ses parents, déclarait qu'il ne voulait voir que des ministres de la secte. « Ce me fut une douleur et un déplaisir très-sensibles, dit » M. Olier; et je n'eus de consolation qu'en recourant à la » prière, et au secours de la très-sainte Vierge. Etant à ses » pieds, dans la dernière désolation, je la priai d'user de sa » toute-puissance, pour lui conserver la vie, nous le mettre » entre les mains, et le gagner à Jésus-Christ : comme je » la priais de vouloir le préparer à cette grâce, il me parut » qu'elle se rendit (à mes désirs); aussi, après cela, attendai-» je son changement avec confiance. Elle ne tarda pas à lui » envoyer le secours que je sollicitais; car, pendant un accès » de fièvre violent, elle imprima, dans la volonté de cet » homme, un désir si pressant de se convertir, qu'il demanda » à ses parents un prêtre; et que, sans crainte d'être refusé » ou d'être abandonné de ses proches, il déclara qu'il le vou-» lait absolument. Toute la famille s'y oppose; la mère pleure, » les frères se désespèrent, les serviteurs eux-mêmes éclatent » de colère et de dépit, quatre ministres viennent les uns » après les autres pour le faire renoncer à son dessein. Il leur » dit à tous qu'il aura assez de force pour se traîner à la fe-» nêtre, d'où il criera jusqu'à extinction de voix qu'il veut » avoir un confesseur; et que, s'il ne peut obtenir autrement » ce qu'il demande, il se jetera plutôt dans la rue, que de » mourir sans confession. Enfin, ses frères se voyant obligés » de se rendre, de peur qu'il n'exécutât sa résolution, en-» voyèrent eux-mêmes chercher un prêtre, qui, après avoir » fait transporter le malade hors de la maison, lui procura, » avec un lieu de sûreté, les secours de l'Eglise. »

Les catholiques qui composaient la plus grande partie de la paroisse eurent aussi la principale part à la sollicitude de

M. Olier, et l'on vit bientôt que si un pasteur sans zèle, est, pour le troupeau qu'il est chargé de conduire, un terrible châtiment de la justice de Dieu, un pasteur plein de sagesse et de vigilance, est, au contraire, le plus riche présent de sa miséricorde. Comme les protestants, les libertins et les athées répandaient dans le public une multitude de mauvais livres, M. Olier établit une librairie pour ses paroissiens, afin de leur donner la facilité de s'en procurer de bons. Il la plaça aux portes de l'église, voulant que là, où quelques années auparavant on vendait des instruments et des livres de superstition et de magie, chacun trouvât des remèdes contre ces sortes de poisons, et des préservatifs assurés contre tous les vices; il en examinait lui-même tous les livres, ou les faisait examiner par quelqu'un de ses prêtres, afin de s'assurer qu'ils ne contenaient rien de contraire à la foi ou aux mœurs (1).

Mais le moyen qu'il employa surtout, pour ranimer la piété presque éteinte dans sa paroisse, fut d'y rétablir la dévotion au très-saint Sacrement de l'autel, et celle envers la très-sainte Vierge, comme nous dirons dans la suite. Dès son entrée, il s'efforça d'en jeter comme les fondements dans les cœurs : tout annonçait dans son église, le dépérissement de la religion : il commença par en relever l'éclat et la pompe. Les autels étaient nus et sans décoration, plusieurs mêmes étaient mutilés, à demi-brisés, ou trop incommodes pour y célébrer dignement l'adorable sacrifice : du consentement des marguilliers, il les fit démolir tous, et reconstruire avec la décence convenable. Le pavé de l'église était inégal, il le fit remplacer par un autre, uniforme et régulier; la sacristie se trouvait dépourvue d'ornements, bientôt elle en fut richement fournie. Les vases sacrés y étaient en si petit nombre, que, pour le clergé nécessaire au service de cette vaste paroisse, et pour les messes qui devaient y être célébrées à toute heure, elle ne

(1) Le libraire qui continue cette bonne œuvre, a seul le droit d'étaler ses livres le long des murs de l'église, et y occupe gratuitement un magasin.

possédait que trois calices : il n'épargna ni ses propres revenus, ni les sollicitations et les démarches auprès des grands de la paroisse, pour en augmenter le nombre; et, en peu d'années, son église fut une des plus riches en mobilier de toutes celles de Paris. Il établit, pour les messes basses, une sacristie spéciale où tous les prêtres allaient prendre leurs ornements, et voulut qu'ils n'allassent jamais à l'église qu'en surplis, ou au moins en manteau long. Il régla qu'on ne laisserait jamais entrer de laïques dans le chœur, pour quelque raison que ce fût, exceptant seulement les princes et les princesses du sang, lorsqu'ils viendraient pour quelque cérémonie extraordinaire. Il régla aussi que le sacristain et le clerc de l'œuvre seraient ecclésiastiques, et qu'on ne laisserait point porter le surplis aux chantres qui ne seraient pas tonsurés.

La majesté des offices divins se ressentait de la décadence de tout le reste : pour lui rendre son éclat, M. Olier rétablit, dans son église, l'office canonial, et assigna des revenus pour cet objet. Une de ses plus douces pensées était que la plupart des prêtres de sa communauté se répandaient dans la paroisse pour le salut du prochain, pendant que les autres, rassemblés dans le chœur de son église, offraient à Dieu, au nom de tout son clergé et de son peuple, le sacrifice de louanges qui est dû sans cesse à sa souveraine majesté. Comme personne ne prenait un plus vif intérêt que M. Bourdoise, aux heureuses réformes de la paroisse de Saint-Sulpice, M. de Bassancourt lui en écrivait en ces termes, le 4 février 1643. « On vous » a déjà mandé quelque chose de nos affaires ; mais voici ce » qui est tout-à-fait assuré : l'office et toutes nos cérémonies » sont réglées et pratiquées assez exactement, excepté que le » peuple nous accable, et que nous sommes contraints de lui » donner entrée partout, à cause de la petitesse du lieu. Notre sacristie est propre, nette et assez bien accommodée, » garnie de sa piscine, et de tout ce qui est nécessaire ; tous » les prêtres s'y habillent, et nous l'avons rendue commune. » On a ôté toutes les cloches des chapelles, au lieu desquelles

» il n'y en a qu'une à l'entrée de la sacristie, que l'on sonne
» à la sortie de chaque prêtre qui va célébrer : de façon que,
» depuis six heures du matin jusqu'à midi, de quart d'heure
» en quart d'heure, il part un prêtre de la sacristie. On a
» même supprimé un honnête cabaret, qui était dans les
» charniers, où, après avoir communié, chacun allait boire
» un petit coup, et mangeait un petit morceau de pain béni,
» par grande dévotion. Il y a tout plein de petits réglements
» établis, et beaucoup de mauvaises coutumes abolies ; on
» travaille à clore le cimetière qui a été pis jusqu'ici que
» les marchés publics et les lieux de passe-temps. Nous avons
» aussi beaucoup gagné sur six confréries qui nous char-
» geaient d'offices ; nous les avons retranchés ; mais ce que
» je trouve de meilleur, c'est que la piété prend racine dans
» les cœurs ; et je vois que chacun s'excite à bien faire. »

En effet, le zèle que déployaient les prêtres de M. Olier, occasionna bientôt un ébranlement général dans tout le faubourg. Les moyens de sanctification y étaient si abondants et si multipliés, qu'ils ressemblaient aux exercices d'une mission continuelle : ce qui était cause que plusieurs personnes prenaient ces ecclésiastiques pour des prêtres de la congrégation de la Mission. M. Olier, instrument principal des miséricordes de Dieu sur cette paroisse, prêchait fréquemment et toujours avec un succès extraordinaire. Sa pratique était de n'apporter d'autre préparation à ses discours, qu'une oraison humble et fervente, qu'il faisait à genoux en présence du très-saint Sacrement ; et de s'unir durant la prédication à Jésus-Christ, la vraie lumière du monde, pour recevoir de lui ce qu'il devait donner à ses auditeurs. La vue de tant de désordres dont il était environné, l'indifférence de tant de lâches chrétiens, l'obstination d'une multitude d'autres, pénétraient son âme de la plus vive douleur. Il aurait voulu, dans les élans de son zèle, ouvrir les yeux à tous ces aveugles, les désabuser de leurs illusions, briser les chaînes dans lesquelles le démon les tenait captifs : c'était le sujet continuel

de ses gémissements devant Dieu. Lorsqu'il prêchait, il n'était pas rare de voir ses auditeurs fondre en larmes, ou même tomber spontanément à genoux, pour demander à Dieu miséricorde. Après l'avoir entendu, plusieurs étaient si fortement convaincus et si vivement touchés, qu'ils allaient se jeter aux pieds des confesseurs, avec des démonstrations extraordinaires de pénitence, pénétrés du désir de se convertir entièrement, et de consacrer à Dieu le reste de leur vie.

Un jour que ce zélé pasteur visitait sa paroisse, il rencontra sur une place publique une grande multitude autour d'un baladin, qui la divertissait par des bouffonneries indécentes. Affligé de voir tant d'empressement à entendre le langage obscène d'un histrion, et sentant son cœur agité par ces violents élancements du zèle que l'Apôtre éprouvait à la vue d'Athènes idolâtre, il se porta à une action, qui, toute inusitée qu'elle parut, ne pouvait être blâmée dans un pasteur établi de Dieu pour arracher tant de scandales du milieu de son peuple. Il s'arrête à quelque distance de cet homme; là, après avoir appelé auprès de lui plusieurs de ceux qui l'environnaient, il leur adresse de son côté la parole, les prêche avec force, et, par le nombre de ceux qu'il captive auprès de lui, pique tellement la curiosité des autres, que tout le peuple attroupé autour du bouffon l'abandonne bientôt. Ce ne fut pas sans beaucoup de confusion et de dépit que le ministre de Satan vit tous ses admirateurs le déserter et le laisser seul; mais sa confusion lui devint salutaire par la pénitence où elle le conduisit; à la scène scandaleuse qui venait d'être interrompue par l'homme de Dieu, succède un prodige de la grâce: le baladin lui-même s'approche de M. Olier, l'écoute et se convertit.

Outre les moyens généraux de salut offerts à tous les habitants de sa paroisse, M. Olier eut la pensée d'en procurer aussi à toutes les confréries qni étaient en grand nombre dans le faubourg Saint-Germain. Elles semblaient ne se perpétuer, que pour autoriser publiquement une multitude de supersti-

tions et de désordres ; surtout à l'occasion de leurs fêtes patronales, qui étaient moins de pieuses solennités que des jours de débauche et de dissolution. Le moyen de réforme que Dieu inspira à son serviteur, fut de rassembler les différentes confréries avant la fête du patron, de les instruire sur la manière de la sanctifier, et surtout de les préparer à s'approcher des Sacrements. Il réunit aussi les notaires, et sut leur inspirer un si grand désir de leur perfection, qu'ils prirent tous un engagement par écrit, signé de chacun d'eux, de ne jamais passer d'acte sans nécessité les dimanches ou les fêtes. Mais de tous les moyens que M. Olier employa pour réformer sa paroisse, et lui communiquer l'esprit de piété, les principaux furent la dévotion au très-saint Sacrement de l'autel, et le culte envers l'auguste Mère de Dieu.

Quand il prit possession de la cure de Saint-Sulpice, tout annonçait dans sa paroisse, le dépérissement de la piété chrétienne, qui trouve son plus délicieux aliment à la table sainte, et ses plus douces consolations au pied des autels. La communion n'était point fréquentée, et l'on ne connaissait presque plus la pratique si salutaire de l'adoration de Jésus-Christ, présent dans nos saints tabernacles. Il rétablit l'un et l'autre par ses exhortations, qui n'étaient jamais si pathétiques que lorsqu'il traitait cette matière. L'assiduité du clergé au pied des saints autels, lui parut le moyen le plus efficace pour accréditer bientôt cette dévotion parmi les fidèles. Ce fut peut-être dans ce dessein, qu'il ne sollicita jamais des supérieurs ecclésiastiques, la faculté de conserver le très-saint Sacrement dans la chapelle du séminaire, faveur dont on ne commença à jouir qu'après plus de cinquante ans. Tous ses ecclésiastiques allaient chacun à son rang, l'adorer à l'église de la paroisse; et ils continuèrent encore cette pratique lorsqu'ils eurent obtenu la faculté de le posséder dans leur maison. Pour apprendre aux fidèles à honorer Dieu en visitant ainsi Jésus-Christ, et leur rendre cet exercice familier, il fit gra-

ver, par le célèbre Melland, une estampe très-propre à éclairer et à nourrir leur piété envers la très-sainte Eucharistie, et la répandit dans tout le faubourg.

Un autre fruit de son zèle fut l'établissement ou plutôt l'accroissement d'une confrérie qui subsiste encore, et dont l'objet est de rendre assidûment à Notre-Seigneur, réellement présent sur nos autels, les hommages de l'esprit et du cœur; qui sont dus à son immense charité envers les hommes. Par les soins de M. Olier, cette confrérie prit un nouveau lustre. Grand nombre de paroissiens se firent un devoir d'y entrer, même les plus considérables, qui ne dédaignaient pas de se confondre avec le menu peuple, et de venir à leur tour, chaque semaine, adorer le très-saint Sacrement, au temps de l'après-midi, qui leur avait été assigné. Pour alimenter cette ferveur naissante, M. Olier réunissait les membres de la confrérie, le jeudi, dans l'église de Saint-Sulpice, et leur adressait une vive et touchante exhortation. Ayant une fois remarqué que plusieurs personnes, surtout parmi les grands, n'étaient point fidèles à venir visiter Jésus-Christ, il se plaignit publiquement de cette négligence, montrant combien il était indécent que ce souverain Seigneur ne fût point environné de ses vassaux aux jours et aux heures où il voulait bien les admettre en sa présence. La princesse de Condé, Charlotte-Marguerite, fille du Connétable Henri de Montmorenci, et mère du grand Condé, qui était dans l'auditoire, avait elle-même donné tout récemment l'exemple de cette omission. Voulant sans doute en prévenir les suites, qui pouvaient être considérables à cause de son rang, elle se leva, et dit tout haut avec une simplicité et une humilité bien touchante : *Monsieur, j'y ai manqué samedi, étant allée faire ma cour à la Reine.* M. Olier, qui n'avait jamais égard ni au rang, ni à la naissance dans l'exercice de ses fonctions, reprit incontinent : Vous en seriez plus louable, madame, si vous fussiez venue ici faire votre cour au Roi des rois. La princesse avait néanmoins une excuse bien légitime : Louis XIII était

mort depuis peu, et la Reine, obligée pendant les quarante premiers jours de son deuil de demeurer renfermée dans ses appartements, continuellement éclairés aux flambeaux, avait désiré qu'elle la conduisît *incognito* à la promenade. A peine la princesse de Condé eût-elle fait connaître ce motif, que M. Olier voulant lui offrir une sorte de réparation en présence de toute sa paroisse, changea en compliment la correction qu'il avait voulu lui faire : il loua la piété et l'humilité avec lesquelles une si grande princesse voulait paraître sans aucune distinction dans cette nombreuse assemblée, se plaçant, dit-il, sur une petite chaise de paille, comme les personnes du commun. Une humilité si rare était sans doute le fruit des conseils que cette princesse recevait de M. Olier, son directeur, à qui elle avait, en effet, donné toute sa confiance, et qui, de son côté, ne négligeait rien pour la sanctifier dans sa condition. Il se servit de ses heureuses dispositions et de ses exemples, pour mettre la piété en honneur parmi les dames de la paroisse, et, en particulier, pour leur faire embrasser la dévotion envers le très-saint Sacrement. Une autre dame des plus illustres de la cour, la duchesse d'Aiguillon n'y contribua pas moins par ses pieuses largesses. Ce fut elle qui assigna des fonds pour perpétuer les premiers saluts, déjà établis par M. Olier depuis son entrée dans la cure de Saint-Sulpice. Ce zélé pasteur, voulant arrêter les désordres qui se commettaient chaque année aux fêtes de l'Epiphanie, et de saint Martin, institua, pour ces deux jours, l'exposition du très-saint Sacrement, qui fut bientôt suivie de diverses fondations, entre autres de celle des quarante Heures, pendant les trois jours qui précèdent le Carême. Pour inspirer à tous ses paroissiens plus de respect envers la divine Eucharistie, il ordonna que ce fût toujours un prêtre qui portât la clochette lorsqu'on irait administrer le saint Viatique aux malades. L'office de ce prêtre l'obligeait à faire honorer Jésus-Christ sur son passage; et si quelques-uns ne s'arrêtaient pas, ou négligeaient de fléchir le genou, il devait les en avertir : règle

qui fut depuis constamment observée, jusqu'au commencement de la révolution.

Il voulut que les catéchistes, chargés de disposer les enfants à leur première communion, apportassent à un ministère si important tout le soin et le zèle dont ils étaient capables; et, afin de faire contracter aux enfants la sainte pratique de la communion fréquente, il établit pour eux des communions générales, connues encore aujourd'hui sous le nom de *Communions du mois*, et qui furent, pour toute la paroisse, une source très-abondante de grâces. Le soin avec lequel on a préparé, depuis ce temps, les enfants à la première communion, et aux communions de chaque mois, a été effectivement regardé comme une des principales sources des bénédictions répandues sur la paroisse de Saint-Sulpice; et c'est, en y joignant la dévotion très-particulière envers la sainte Vierge, la raison qu'on aime à donner ordinairement de la piété qui s'y est toujours soutenue depuis que M. Olier l'a gouvernée. Le culte envers le très-saint Sacrement de l'autel, et la piété envers Marie, les deux dévotions que l'hérésie de Jansénius a le plus attaquées, quoique d'une manière indirecte, furent celles que M. Olier s'efforça jusqu'à sa mort d'étendre et de propager; et elles sont le plus précieux héritage qu'il pût laisser à ses successeurs, soit pour leurs troupeaux, soit pour eux-mêmes. Aussi l'illustre archevêque de Cambrai, qui les avait puisées au séminaire de Saint-Sulpice, écrivait à M. Leschassier, troisième successeur de M. Olier : « La solide piété pour le saint Sacrement et pour la sainte » Vierge, qui s'affaiblit et qui se dessèche tous les jours par » la critique des novateurs, doit être le véritable héritage de » votre maison. »

Pour inspirer aux enfants cette piété solide envers l'auguste Mère de Dieu, M. Olier les accoutumait de bonne heure à recourir à elle avec confiance, à la considérer comme leur tendre mère, et à se conduire à son égard comme des enfants pleins de respect et d'amour. Lorsqu'il prit possession de sa

paroisse, il la consacra solennellement à Marie; et il fut alors réglé que, à l'avenir, on porterait aux processions la bannière de la sainte Vierge avec celle de saint Sulpice. Il voulut de plus que, chaque mois, les enfants se consacrassent à elle; et, dans ce dessein, il fonda une Messe et une procession, qui avaient lieu le premier samedi du mois, et auxquelles assistaient tous les enfants qu'on instruisait sur la paroisse. Mais c'était le jour de leur première communion, qu'il aimait surtout à les consacrer à Marie. Depuis long-temps, dès qu'il avait quelque chose de beau ou de rare, il éprouvait une sorte de besoin de lui en faire hommage, comme à sa souveraine; et, dans ce jour heureux, il s'empressait de lui consacrer ces jeunes cœurs que Jésus-Christ avait daigné remplir de son esprit et de sa grâce, persuadé qu'il n'y avait pas d'instant dans la vie, où ils fussent plus dignes de lui être offerts.

Après le très-saint Sacrement de l'autel, où Jésus-Christ réside réellement, M. Olier ne trouvait pas d'objet plus digne de son amour que les pauvres, sous l'extérieur desquels il aime aussi à se cacher. Nous avons vu qu'il s'était engagé par vœu à leur soulagement; et jusqu'à la fin de ses jours, il leur rendit, comme aux enfants les plus chéris de son maître, tous les bons offices qu'ils pouvaient attendre de sa charité. On voyait de ces pauvres se rendre en foule à son presbytère, les uns traînant avec peine un corps à demi-brisé; les autres presque sans vêtement, exhalant la mauvaise odeur qui s'attache à l'indigence. Non content de les recevoir avec la douceur et l'affabilité d'un père qui fait accueil à ses enfants, il les invitait, il allait au-devant d'eux et les cherchait même, pour leur prodiguer toute sorte de secours. A peine eut-il été mis en possession de la cure de Saint-Sulpice, qu'il fit dresser un rôle des pauvres honteux, dont le nombre s'éleva à quinze cents, sans compter les pauvres ordinaires. Mais un pasteur, accablé par tant de sollicitudes diverses, ne pouvait guère s'occuper lui-même des détails

qu'exigeait le soulagement de plusieurs milliers d'indigents; il avait besoin d'un homme attentif et expérimenté, sur qui il pût se reposer de cette obligation si importante de la charge pastorale, et il sembla que la Providence eût préparé de longue main un homme doué de toutes les qualités nécessaires pour remplir sagement cet emploi. Ce fut un pieux laïque, nommé Jean Blondeau, plus connu sous le nom de frère Jean de la Croix. Il avait été domestique du père Bernard dit le *pauvre Prêtre*, qui l'avait pris parmi les mendiants, ayant remarqué en lui un très-bon sens et une parfaite intégrité. Le frère Jean accompagnait toujours M. Olier dans les visites générales des pauvres.

Ce charitable pasteur savait se faire tout à tous; il écoutait avec intérêt le détail de la position de chacun, de peur de laisser un seul de ses paroissiens dans le besoin, faute de bien connaître son état; et, dans chaque visite générale, il distribuait pour le moins quinze cents livres. Aimant les pauvres comme une mère aime ses enfants, il payait encore les mois de nourrice, plaçait les orphelins, procurait du travail aux filles qui manquaient de pain, et, à la fin de chaque semaine, il leur faisait donner une somme réglée, par de charitables paroissiennes, chargées de veiller sur leur conduite et sur leurs nécessités. Deux jours de la semaine, il faisait donner la nourriture à un grand nombre de mendiants, qu'on a vus quelquefois jusqu'à neuf cents; et souvent, pour les vêtir, il faisait acheter de la toile et des étoffes. Toutes ces aumônes l'obligeaient à mettre des sommes considérables entre les mains du frère Jean, à qui il ne refusa jamais rien de ce qu'il demandait : tant il se confiait en la divine Providence. Quelquefois, à la vérité, il se voyait sans argent; mais la foi vive avec laquelle il recourait alors à l'assistance de la très-sainte Vierge, faisait bientôt arriver les secours. « La bourse du » Père des pauvres, disait-il, est inépuisable pour ceux qui » se reposent sur lui. » Il avait attaché aux sacs destinés à renfermer les sommes pour ses pauvres, une image de la

sainte Vierge, qu'il avait établie leur avocate et la gardienne de leur trésor, et l'on a plus d'une fois admiré comment ces sacs, qu'il vidait si souvent, semblaient cependant être inépuisables. Car lorsqu'on y songeait le moins, on apportait au presbytère de quoi les remplir de nouveau.

M. Olier, dès la première année qu'il fut curé de Saint-Sulpice, rétablit et perfectionna la confrérie de la Charité pour le soulagement des malades. Cette pieuse institution, formée depuis plus de dix ans sur cette paroisse, par saint Vincent de Paul, n'existait déjà plus, ou était presque éteinte. Pour la ranimer, M. Olier réunit les dames de sa paroisse les plus zélées et les plus dévouées au soulagement des pauvres, et leur donna des réglements que saint Vincent de Paul lui avait communiqués. Les ayant ensuite déterminées à aller servir elles-mêmes les malades, il crut devoir prier saint Vincent de venir les y animer encore lui-même dans une de leurs assemblées, et lui écrivit la lettre suivante : « J'ose » prendre la liberté, pour la gloire de Jésus-Christ et le » service de ses membres, de vous supplier, si votre com- » modité le permet, de vouloir prendre la peine de venir en- » courager nos dames de la Charité. Elles s'assemblent au- » jourd'hui, pour trouver moyen d'aller servir les pauvres » elles-mêmes, et d'accomplir le réglement de la compagnie, » auquel, jusqu'à présent, elles ne s'étaient point assujéties. » Je vous conjure, au nom de Notre-Seigneur, et de sa sainte » Mère, de ne me point refuser cette grâce. »

C'était le premier jeudi de chaque mois qu'elles s'assemblaient, ordinairement l'après-midi, dans la salle du presbytère, où M. Olier présidait leur réunion. Ce même jour elles assistaient à la messe du très-saint Sacrement, pour obtenir *la grâce de se comporter courageusement dans l'exercice de la charité qu'elles avaient embrassé*, demande qui devait être d'autant plus agréable à Notre-Seigneur, qu'elle lui était adressée par des personnes nourries et élevées dans le luxe et la délicatesse, presque inséparables de l'opulence. Car la

confrérie se composait des dames du faubourg Saint-Germain, du rang le plus distingué. Enfin M. Olier établit sur sa paroisse les filles de la Charité qu'il chargea du soin des petits enfants et de la visite des malades.

Quelque sensible que fût ce bon pasteur au sort des indigents, il était encore plus touché des désordres que la corruption des mœurs causait dans sa paroisse. Celui qui l'affecta le plus fut la multitude des maisons qui servaient de retraite aux femmes de mauvaise vie, et de rendez-vous aux libertins; parce qu'il n'en connaissait point de plus désastreux, ni qui perdît un plus grand nombre d'âmes. Il serait impossible de rapporter ici tout ce qu'il entreprit pour délivrer son troupeau de cette contagion. Tantôt il exhortait ses paroissiens à ne pas louer leurs maisons aux personnes vendues au libertinage, et lorsque les conseils ne suffisaient pas, il le leur défendait au nom du souverain juge, défense qu'il accompagnait des menaces les plus terribles, et qu'il appuyait des exemples les plus effrayants. Tantôt pour proscrire les lieux de prostitution, aussi funestes à l'honneur et à la prospérité des familles qu'au salut des âmes, il réclamait l'appui que lui devaient les magistrats; leur représentant avec toute la vigueur que donne le zèle apostolique, qu'à titre de protecteurs des lois, ils répondraient, au tribunal de Dieu, des scandales publics qu'ils entretiendraient par leur négligence, ou qu'ils autoriseraient par l'impunité; et ses avis eurent souvent tout l'effet qu'il avait lieu d'en attendre.

Mais un moyen plus conforme à la douceur de M. Olier, et qu'il employait de préférence, en faveur de ces malheureuses victimes de l'incontinence, était d'essayer de les gagner, pour assurer ensuite leur salut. On le trouvait toujours prêt à fournir de quoi lever le plus grand obstacle à leur conversion, en leur procurant quelque moyen de subsister. Tantôt il appelait à son secours les personnes les plus vertueuses des différents quartiers de la paroisse, et les engageait à prendre toutes les voies de la persuasion et de la douceur, pour reti-

rer ces pauvres pécheresses du gouffre où la misère les avait précipitées. Tantôt il les confiait à des personnes charitables, à qui il payait leur pension, afin de les mettre à portée de recevoir des instructions capables d'assurer leur retour à Dieu. Cette œuvre ne lui coûtait pas moins de dépenses, que de travaux et de soins. Mais, disait-il, si le fils de Dieu a donné, pour cette âme que je veux retirer du vice, sa vie et son sang; et si pour la sauver il n'exige pas que je me sacrifie moi-même, n'est-il pas raisonnable que j'y contribue au moins de mon argent?

Après sept années de travaux toujours soutenus, c'est-à-dire avant les troubles de la première guerre de Paris, ce zélé pasteur eut la consolation de voir sa paroisse presque entièrement délivrée du fléau de la débauche publique. Il est vrai qu'il employait des moyens rarement infructueux, la prière et la pénitence. A la vue de tant de crimes et de désordres, il éprouvait une douleur si vive et si sensible, que souvent on le voyait répandre des larmes sur sa paroisse, comme autrefois Jésus-Christ sur Jérusalem. Il était vivement touché en songeant non-seulement à ceux de ses paroissiens qui méprisaient les invitations de la miséricorde divine, mais généralement à tous les pécheurs; et il disait quelquefois : « Je ne comprends point comment l'on peut aimer Dieu, » et n'être pas très-sensible à la perte de ses créatures. » Souvent il s'enfermait le soir dans l'église de Saint-Sulpice, et y passait toute la nuit en prières derrière le maître autel, demandant miséricorde pour son peuple; quelquefois il se couchait sur le carreau de sa chambre, et souvent on l'entendait pousser des soupirs et des gémissements vers Dieu, durant la nuit; d'autres fois, il se relevait après deux ou trois heures de sommeil, et demeurait en oraison jusqu'au lendemain. Il ajoutait à cela de rigoureuses macérations, ne laissant pas, quoiqu'il fût obligé de marcher et d'agir beaucoup pendant le jour, de porter des ceintures de fer très-meurtrières. Ses disciplines étaient aussi rudes que fréquentes, et l'on a

trouvé quelquefois tout arrosés de son sang, les lieux où il les prenait.

Il ne déployait pas moins de zèle, pour préserver des dangers de la corruption les âmes qui étaient encore innocentes. Il se faisait informer des piéges auxquels se trouvaient exposées celles qui avaient le plus à craindre; et dès qu'il y avait du risque à courir, si elles étaient pauvres, leurs parents recevaient aussitôt de sa part les secours nécessaires pour mettre leur salut et leur honneur en sûreté. On aurait peine à croire le nombre de jeunes personnes qui seraient devenues la proie de l'enfer, sans les soins de ce pasteur charitable. Ayant appris un jour qu'une mère devait vendre sa fille pour une somme très-considérable, et que, dans un lieu marqué de sa paroisse, elle devait la livrer à un homme gagé pour exécuter le complot, aussitôt de concert avec Madame de Pollalion, fort connue par sa charité généreuse, il prit ses mesures pour le faire échouer. D'abord il demanda et obtint quelques gardes, qu'il envoya au lieu où devait se faire l'enlèvement, munis du pouvoir et des instructions nécessaires pour seconder ses vues. Madame de Pollalion s'y transporta de son côté. Tous s'étant trouvés à propos au moment et au lieu du rendez-vous, cette innocente fille, moins coupable que malheureuse d'appartenir à une marâtre, fut au comble de la joie de rencontrer une mère dans celle qui venait la délivrer; et, se jetant avec transport entre ses bras, après avoir échappé des mains de ses ravisseurs, elle alla mettre son âme et ses mœurs en sûreté auprès de sa libératrice. Dans ces circonstances, M. Olier savait montrer un courage et une intrépidité à toute épreuve, sans être même arrêté par la crainte de la mort. Il était un jour dans sa chambre, au cœur de l'hiver; lorsque, entre sept et huit heures du soir, ayant entendu du tumulte dans la rue, on lui apprit que des soldats enlevaient une fille; sur le champ, ne consultant que son zèle, sans se mettre en peine du danger, il descend précipitamment, court après ces soldats, les atteint, et, avec un courage magnanime

qui déconcerte les ravisseurs, retire de leurs mains la jeune personne. Dans une autre circonstance tout-à-fait semblable, il poursuivit des soldats jusqu'à Montrouge, sans être arrêté par aucune considération. Ce ne sont là que quelques exemples, entre beaucoup d'autres qu'on pourrait citer.

Il s'efforça encore de bannir, du sein des familles, de graves désordres qui y régnaient. Ayant trouvé grand nombre de mariages nuls, il les valida, en usant de tous les moyens que la prudence pouvait lui fournir pour ne point donner connaissance au public de la nullité de ces mariages. Il fit aussi un réglement pour prévenir les abus en cette matière, et le distribua dans sa paroisse, sous le titre d'*Avertissement aux paroissiens de Saint-Sulpice qui désirent se marier*. Il soumit les futurs époux à un examen sur les principaux points de la foi catholique; et il faisait en sorte que, quelques jours avant leur mariage, ils s'approchassent des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Il recommandait aux pères et aux mères, de veiller soigneusement sur les mœurs de leurs enfants, surtout de les faire coucher chacun séparément; et, afin de prévenir des maux irréparables que l'expérience lui avait fait connaître, il donnait des lits à tous les pauvres qui en manquaient.

Comme il ne pouvait ignorer les désordres qui se commettaient à la foire de Saint-Germain, et que partout où le démon exerçait son empire, il se croyait obligé d'opposer toute la force de son zèle; il y allait souvent en personne. Sa vertu lui donnait assez d'autorité pour en faire disparaître les tableaux, les sculptures et toutes les images qui blessaient l'honnêteté. Lorsqu'il ne pouvait s'y transporter lui-même, il se faisait suppléer par d'autres ecclésiastiques capables d'imposer; et si les premiers avis étaient inutiles, il réclamait le ministère des officiers de justice. Dieu se plut à bénir le zèle de ce saint pasteur, et l'on eût dit qu'il versait sa grâce par torrents sur la paroisse de Saint-Sulpice. Jamais peut-être on ne vit un si grand empressement à assister aux offices, au-

tant d'ardeur pour entendre la parole de Dieu, une foule aussi nombreuse autour des tribunaux de la pénitence. Enfin pour répondre au saint empressement de ses paroissiens, M. Olier se vit contraint d'augmenter le nombre des ouvriers évangéliques, et d'inviter plusieurs ecclésiastiques des provinces, à venir prendre part à ses travaux. Ses vœux furent promptement exaucés : il reçut dans sa communauté d'excellents prêtres, pleins de zèle, de désintéressement et de ferveur ; et, avec leur secours, il étendit et perfectionna le bien qu'il avait si heureusement commencé dans sa paroisse.

Bientôt l'église ne put contenir la foule du peuple ; depuis son entrée dans la cure de Saint-Sulpice, M. Olier avait formé le dessein de construire un vaisseau proportionné à l'immense population du faubourg, et qui répondît mieux au bel ordre qu'il avait mis dans les cérémonies, ainsi qu'au nombre de ses ecclésiastiques. Après diverses assemblées qu'il tint à ce sujet, il résolut de concert avec ses fabriciens, le jour de l'Assomption 1645, de reconstruire son église paroissiale, et chargea de l'exécution Chrystophe Gamard, célèbre architecte de ce temps. Lorsque tous les préparatifs eurent été disposés, il invita la Reine régente à poser la première pierre du nouvel édifice : cérémonie qui fut fixée au mardi 20 février 1646. La Reine vint à l'église, accompagnée de la princesse de Condé, de la duchesse d'Aiguillon, et d'un grand nombre d'autres personnes de marque. Elle y fut reçue par M. Alain de Solminihac, alors évêque de Cahors, et par M. Olier, à la tête du nombreux clergé de sa paroisse. Après que la Reine eût été conduite dans le chœur, et qu'elle eût prié Dieu quelque temps, devant le maître autel, elle fut conduite processionnellement à l'endroit désigné pour l'autel principal de l'édifice projeté. L'Evêque bénit la première pierre, et la princesse la posa et la maçonna. M. Olier lui présenta le plan de l'église ; elle désira que l'une des chapelles les plus voisines de celle de la sainte Vierge, fût dédiée sous l'invocation de sainte Anne, sa patronne, et l'autre sous celle de saint Louis,

patron du jeune Roi, et elle promit une somme considérable.

Après que M. Olier eût jeté les fondements du chœur, il voulut commencer les constructions par la chapelle de la sainte Vierge, comme pour en offrir les prémices à cette auguste Reine, et mettre ces immenses travaux sous sa protection. On ne rapportera pas ici tout ce que son zèle lui inspira pour accélérer ce grand ouvrage. Il aurait eu sans doute la consolation d'en élever une partie considérable avant sa mort, sans les troubles politiques dont la capitale fut le théâtre, et qui réduisirent le peuple à la plus affreuse extrémité. Malgré ses soins et son zèle, il ne put qu'achever les murs de la chapelle de la sainte Vierge, qui, l'année de sa mort, étaient élevés à la hauteur qu'ils ont maintenant.

Lorsqu'il en jetait les fondements, son âme fut noyée dans la plus amère douleur, à l'occasion d'un événement qui lui fit verser des torrents de larmes et qui donna lieu d'admirer combien la piété avait déjà jeté de profondes racines dans les cœurs de ses paroissiens. Dans la nuit du 28 juillet 1648, vers deux heures du matin, des voleurs entrèrent par une fenêtre dans l'église de Saint-Sulpice, enfoncèrent le tabernacle de l'autel de la sainte Vierge, et prirent le saint ciboire, dont ils vidèrent les sacrées hosties sur l'accoudoir du confessionnal.

Dès que les paroissiens apprirent la nouvelle de cet horrible attentat, ils en furent consternés ; les divertissements cessèrent aussitôt dans le faubourg, et chacun se mit en devoir d'appaiser la justice divine. On ne vit que prières, qu'œuvres de piété et de mortification, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, tous s'efforçant, autant qu'il leur était possible, d'effacer par leur pénitence ce crime dont ils attribuaient la cause à leurs propres péchés. La baronne de Neuvillette se condamna à ne manger plus que du pain bis, et à ne boire que de l'eau, et plusieurs, prenant pour un signe de la colère de Dieu, la patience avec laquelle il voulait souffrir des impiétés si horribles, s'attendaient aux derniers mal-

heurs. Aussi, lorsque le dimanche suivant, M. Joly, prêtre de la communauté, voulut exposer au peuple les circonstances de ce sacrilége, des larmes d'attendrissement et de douleur coulèrent de tous les yeux.

Personne n'en conçut une douleur si profonde que M. Olier. Ce zélé pasteur, toujours brûlant pour la gloire de son Dieu, et le salut de ses ouailles, après avoir gémi amèrement au pied de l'autel où le crime venait d'être commis, résolut de le réparer par une cérémonie éclatante. Du consentement de l'abbé de Saint-Germain, il publia au prône l'ordre qu'on suivrait, et annonça que pendant trois jours on ferait abstinence dans la paroisse avec jeûne : ce qui fut rigoureusement observé. Le lundi, 3 du mois d'août, dès que le son lugubre des cloches se fit entendre, le peuple, en habit de deuil, se porta en foule à l'église, sans que la pluie, qui tombait continuellement, arrêtât personne, pas même les dames de la plus haute condition ; et de là on se rendit en chantant des psaumes, dans l'église de l'abbaye Saint-Germain, où on célébra une messe haute *pro remissione peccatorum*, les ministres de l'autel étant revêtus d'ornements violets.

Les jeudi, vendredi et samedi suivants, le saint Sacrement fut exposé dans la paroisse, avec une magnificence sans exemple. Toute la cour voulut y contribuer, en faisant servir à cette cérémonie ce que chacun avait de plus rare en tapisseries, tableaux, cristaux, chandeliers, lustres d'or et d'argent. La marquise de Palaiseau, sachant qu'on avait dessein de mettre au-dessus du saint Sacrement un lit à la romaine, pour y former une espèce de dôme, offrit le sien qui avait coûté vingt mille livres; et comme on le refusait, parce qu'il devait recevoir la vapeur de plus de trois cents cierges, elle demanda avec prières, que ce lit fait par vanité, fût sacrifié à la gloire de Jésus-Christ. On se rendit à ses pieuses instances, et quand la cérémonie fut achevée, il ne se trouva gâté ni terni en aucune façon. M. Olier avait fait tendre la nef d'une tapisserie brodée d'or ; et le chœur, d'une autre de

velours incarnat ; sur laquelle paraissaient des portiques en relief, des colonnes avec leurs chapitaux brodés, les uns en or, les autres en argent, et disposés avec tant d'art, qu'on les aurait pris pour des ouvrages d'orfèvrerie. Enfin, sur un trône élevé en forme de pyramide, tout couvert de vases d'or et d'argent, paraissait le très-saint Sacrement, surmonté d'une couronne étincelante de pierreries ; et tous ces objets rehaussés par l'éclat d'une multitude innombrable de flambeaux, qui brûlèrent durant trois jours, donnaient à ce temple l'aspect le plus majestueux et le plus imposant.

Le premier et le second jour de cette cérémonie, les plus célèbres prédicateurs y prêchèrent en présence de la Reine régente, que M. Olier avait invitée à venir contribuer à l'édification publique; et la foule fut si grande qu'elle remplissait même toutes les rues d'alentour. Le troisième jour, les boutiques étant fermées, et toute œuvre servile interrompue dans la paroisse, on fit une procession composée de tout le clergé séculier et régulier du faubourg, et où le très-saint Sacrement fut porté par le Nonce du Pape. La duchesse d'Orléans signala sa piété par un magnifique reposoir qu'elle fit dresser à l'entrée du Luxembourg. La Reine régente suivit le dais, accompagnée des princes, des princesses, et d'une grande partie de sa cour, en habit de deuil, ainsi que d'une multitude innombrable d'autres personnes. Enfin, la cérémonie se termina par une amende honorable, que M. Olier prononça avec tant de ferveur et des mouvements si tendres, qu'il répandit beaucoup de larmes, et en fit verser en abondance à tous les assistants. Depuis le jour où le crime avait été commis, on avait cessé de dire des messes à la chapelle de la sainte Vierge; elle était restée sans aucun ornement, avec son tabernacle brisé; et elle demeura dans le même état jusqu'à ce que M. Olier y eût porté le très-saint Sacrement. Il le renferma dans un nouveau tabernacle magnifiquement orné; et, pour perpétuer à jamais, dans sa paroisse, la mémoire de cette réparation, il fit entourer d'un balustre le lieu même où les

saintes hosties avaient été répandues, et écrire en lettres d'or, sur une table de marbre, les principales circonstances du sacrilége et de l'expiation. Enfin, devant ce monument, il plaça une lampe d'argent qu'il donna lui-même, et qui devait y brûler jour et nuit. Mais désirant offrir à Jésus-Christ un hommage plus digne encore de l'amour qu'il nous témoigne dans ce mystère, il régla que, chaque année, le premier dimanche d'août serait consacré, par une solennité particulière et par l'exposition du très-saint Sacrement, à renouveler cette amende honorable, sous le nom de Réparation des injures faites à Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie. Il fit plus encore : voulant rendre au Sauveur, s'il l'eût pu, mille fois plus d'honneurs que ce sacrilége ne lui en avait ravi, il établit pour la nuit l'adoration perpétuelle du très-saint Sacrement qui avait déjà lieu le jour dans sa paroisse.

Cette réparation si magnifique eut un autre avantage : ce fut d'inspirer dans les provinces, le même zèle pour venger les outrages faits à Jésus-Christ, au très-saint Sacrement de l'autel. Elle fit, en effet, une trop vive sensation à Paris, pour pouvoir être ignorée de personne dans le royaume ; on eut soin d'ailleurs d'en envoyer partout des relations imprimées, qui entraient dans les moindres détails ; et il arriva que sept ans plus tard, en 1655, un pareil sacrilége ayant été commis à Grenoble, dans l'église paroissiale de Saint-Laurent, on suivit autant qu'on put, pour le réparer, l'ordre observé à Saint-Sulpice.

Les obstacles qui retardèrent la construction de l'église de Saint-Sulpice ne ralentirent point l'ardeur de M. Olier à édifier les temples vivants. Après plusieurs années d'un ministère rempli d'une sollicitude si infatigable, il voulut encore procurer à sa paroisse le bienfait d'une mission ; et ne croyant pas pouvoir y suffire avec ce qu'il avait de coopérateurs, il appela, pour la diriger, en chef, le père Eudes, son ami, instituteur de la congrégation des Eudistes. Il ne connaissait personne qui eût mieux le don d'annoncer la parole de Dieu, et

d'opérer de grandes conversions que cet homme extraordinaire, qu'il appelait la *merveille de son siècle*, et aux travaux duquel Dieu avait donné jusqu'alors les fruits le plus abondants. Cette mission, qui dura tout le Carême, eut le succès que M. Olier s'en était promis.

L'effet le plus durable qui la suivit, fut l'établissement d'une compagnie de Charité, que M. Olier méditait depuis long-temps, et qui, toute dévouée au soulagement des pauvres honteux, perpétuât, dans la paroisse de Saint-Sulpice, les secours que jusqu'alors il leur avait lui-même procurés. Après avoir long-temps recommandé son dessein à Notre-Seigneur, et l'avoir conjuré d'inspirer aux personnes opulentes de la paroisse, le désir d'y coopérer, il le communiqua enfin à quelques-unes, et, dès cette première ouverture, il comprit que le succès en était certain. Non-seulement celles-ci entrèrent avec joie dans ses vues, mais d'autres, qui s'y étaient montrées d'abord indifférentes, s'empressèrent d'y concourir à l'envi, et de l'appuyer de tout leur pouvoir. Ravi de ces heureux commencements, et après en avoir rendu grâces à Dieu, M. Olier convoqua une nombreuse assemblée de personnes de toutes conditions, dans la salle du presbytère. Il exhorta les uns à retrancher leurs dépenses superflues; les autres, à se priver de ce qui ne leur était pas absolument nécessaire. Enfin, faisant un appel général à la charité de tous, il entra dans le détail des nécessités des pauvres, que chacun pouvait soulager selon sa condition, et demanda à ceux qui n'avaient rien autre chose à offrir, de consacrer leur temps à cette charitable entreprise, ajoutant que les conseils qu'on peut donner aux indigents, et les soins que l'on en prend, sont souvent, pour eux l'aumône la plus profitable. Dieu bénit les paroles de son serviteur. Elles firent tant d'impression sur l'assemblée, que plusieurs donnèrent sur-le-champ des sommes considérables, la plupart s'engagèrent pour une certaine somme chaque mois, et tous offrirent encore leur temps, leurs soins et leurs peines.

Dans le dessein de rendre stable cette association, M. Olier lui donna des réglements, qui furent imprimés. Il prescrivit, pour le dernier dimanche du mois, une assemblée de tous les membres, à laquelle chacun était d'ailleurs admis. Au commencement de l'hiver, on devait faire une visite générale de tous les pauvres, et au moins une autre à la fin, sans compter d'autres visites particulières qui avaient lieu tous les mois. Lorsque M. Olier eut consommé cette œuvre, la première de ce genre que l'on ait vue à Paris, et qui devint florissante dès son origine, il ne douta pas qu'elle ne fût la source ou l'occasion de beaucoup de biens. « J'espére, » dit-il à M. de Bretonvilliers, que DIEU se servira de cette » compagnie, pour donner, à d'autres paroisses, la pensée » d'en former de semblables. » L'événement justifia bientôt cette espèce de prédiction; car on vit naître successivement, dans les différentes paroisses de la capitale, plusieurs sociétés formées sur ce modèle, et dirigées par les mêmes réglements. Telle est, pour la ville de Paris, l'origine de ces confréries si glorieuses à la charité chrétienne, et qui contribuent, encore aujourd'hui, au soulagement de tant de malheureux.

Il voulut subvenir à un autre besoin de ses pauvres; la plupart ne pouvant fournir aux frais des affaires litigieuses, ni même s'occuper de les poursuivre, étaient exposés à devenir les victimes de ceux avec qui ils avaient procès, ou même à se consumer en dépens les uns les autres, par défaut de personnes insinuantes, qui apaisassent leurs différends: il établit pour cela l'assemblée dite du *Conseil charitable*. Elle était composée de plusieurs personnes versées dans la conduite des affaires, qui sollicitaient celles des pauvres, quand leurs demandes étaient justes; et d'un procureur, auquel il assigna des honoraires pour poursuivre leurs procès, selon que la nécessité le réquerrait. Il fut ravi de recevoir, dans sa communauté, un prêtre d'une insigne piété et d'une mortification extraordinaire, qui l'aida beaucoup à rétablir l'union et la paix dans les familles. Ce fut Antoine Jacmé de Gaches,

du diocèse de Rodez, ancien président du siége d'Aurillac. Il parut que la divine Providence l'avait mis dans le barreau, et formé à la science des lois, pour le préparer au ministère que lui confia M. Olier. La connaissance qu'il avait des affaires, son intelligence dans les causes les plus épineuses, et le don de persuader les esprits, lui servirent beaucoup à terminer les procès au gré de toutes les parties, comme sa charité et son zèle, à réconcilier les cœurs.

M. Olier voulut encore que l'association pour le soulagement des pauvres honteux, étendît sa charité à leurs enfants, soit en habillant les plus pauvres, ou en plaçant chez des maîtres ou dans des hôpitaux, ceux qui pouvaient y être reçus, soit en établissant des écoles gratuites pour les instruire; enfin qu'elle se chargeât de tous les enfants de la paroisse, orphelins de père et de mère, et les entretînt dans la maison qu'il avait déjà établie pour eux. Touché de compassion sur le sort de ces enfants infortunés, que la mort de leurs parents laissait sans secours, et sans autre ressource que la charité chrétienne, il avait commencé par recueillir les garçons; et, désirant leur procurer, avec une éducation chrétienne, d'utiles états qui pussent fournir, dans la suite, à leur honnête existence, il les plaçait, chacun selon ses goûts et ses inclinations, chez différents maîtres, dont il connaissait la religion et la probité. Il étendit aux filles orphelines les mêmes avantages, et deux de ses paroissiens, désirant contribuer à une œuvre si utile au bien public, donnèrent une maison, « afin » qu'elle servît, porte le contrat de donation, pour loger les » pauvres filles orphelines, abandonnées de leurs parents, et » nées à Saint-Germain, (c'est-à-dire dans le faubourg de ce » nom) surtout celles qui sont orphelines de père et de mère, » sous la conduite de charitables maîtresses, qui logeraient » avec elles, et les instruiraient gratuitement. » M. Olier ne fixa pas le nombre des enfants ainsi secourus, qui s'élevait quelquefois jusqu'à soixante. Ils étaient reçus dès le berceau, et élevés avec beaucoup de soin jusqu'à ce qu'ils fussent en

état d'être mis en apprentissage, ou placés d'une manière convenable.

On aurait peine à croire qu'au milieu de tant d'occupations diverses, M. Olier ait pu avoir l'œil ouvert sur tous les besoins de ses paroissiens, si l'on ne savait les sages précautions qu'il avait prises, pour qu'aucun n'échappât à sa sollicitude pastorale. On peut ajouter, à ce que nous en avons déjà fait connaître, l'ordre des assemblées de charité, qu'il tenait chaque mois. Les assemblées des premiers et des troisièmes dimanches, avaient pour objet le soin des nouveaux convertis ; celles des deuxièmes et quatrièmes dimanches, le soulagement des pauvres honteux ; celles du premier samedi et du vingt-cinquième jour de chaque mois, le soin de faire élever les enfants pauvres dans les écoles de charité. Les premiers et troisièmes dimanches, on tenait encore les assemblés du *Conseil charitable* pour l'accommodement des procès. On en tenait d'autres les premiers jeudis de chaque mois pour l'assistance des malades indigents ; les premiers samedis, pour le soin des pauvres estropiés, aveugles, paralytiques et autres, les deuxièmes jeudis, pour assigner en faveur des petits enfants, des distributions de lait et de farine, et donner des nourrices à ceux que leurs mères ne pouvaient pas élever. Enfin des ecclésiastiques étaient chargés, à certains jours, de la délivrance des prisonniers; et de vertueuses dames, du soin de placer les filles sans ouvrage.

Jamais pasteur ne montra plus de zèle et de vrai dévouement dans l'exercice de sa charge. Considérant comme ses maîtres tous ceux qui avaient recours à sa charité, il quittait tout pour les écouter, les recevait avec un respect mêlé d'humilité et de religion ; et, quelle que fût leur condition, il les servait avec une cordialité parfaite. Il était quelquefois accablé du grand nombre de personnes qui venaient le visiter ou le consulter ; et lorsqu'à la fin du jour, ses confrères, le voyant tout épuisé de fatigue, lui proposaient d'en renvoyer quelques-unes au lendemain : « Le temps n'est pas à nous,

» répondait-il, il appartient à JÉSUS-CHRIST. Il faut en em-
» ployer tous les moments selon ses ordres, et puisque sa di-
» vine providence permet que ces personnes viennent main-
» tenant à nous, bien loin de les refuser, nous devons, par
» hommage et par soumission à cette providence adorable, les
» recevoir avec joie et avec amour. »

Cet empressement à servir le prochain était, dans M. Olier, la marque d'une charité si éminente, que M. de Maupas a cru devoir en faire mention dans l'oraison funèbre de saint Vincent de Paul, et rendre à l'un et à l'autre ce beau témoignage : « Je n'ai jamais rien vu de pareil à feu M. l'abbé
» Olier et feu M. Vincent... Étant surchargés d'affaires, et
» toutes affaires importantes à la gloire de DIEU, sitôt que
» l'on demandait leur secours, vous eussiez dit que toutes les
» affaires cessaient, et qu'ils n'avaient plus rien à faire, si-
» non de consoler votre cœur affligé. Avez-vous quelque
» peine extraordinaire ou d'esprit ou de corps? Adressez-
» vous à M. Vincent, ou à M. l'abbé Olier, et je dirai de l'un
» et de l'autre, ce que saint Anselme et Théophylacte di-
» saient de saint Paul : *Patitur suas, et simul aliorum in-*
» *firmitates tolerat et solatur : tolerat infirmitates singulo-*
» *rum, et simul de communi salute et de toto orbe sollicitus*
» *est*. Il souffre ses peines, et en même temps il a soin de
» soulager celles de tout le monde. Combien de fois a-t-on
» dit, en sortant de leur conversation : *Nonne cor nostrum*
» *ardens erat in nobis, dum loqueretur in via?* Combien de
» fois a-t-on dit, en adorant l'infinie bonté de notre DIEU!
» O, que le cœur de DIEU est bon! ô, que le cœur de
» DIEU est aimable, puisqu'il a formé de si bons courages,
» puisqu'il a logé de si bons cœurs dans la poitrine des
» hommes. »

Ce fut cette charité vraiment pastorale qui attira sur le ministère de M. Olier les plus abondantes bénédictions. On vit des magistrats, des seigneurs, des dames de la plus haute qualité, s'appliquer tous les jours à l'oraison mentale, à la lecture

spirituelle, et adopter l'usage des exercices les plus édifiants, sans toutefois que les devoirs propres de chaque condition en souffrissent le moindre préjudice, et qu'une dévotion mal entendue donnât lieu de décrier la piété. Entre une multitude d'exemples, nous citerons le trait que rapporte M. du Ferrier au sujet de la duchesse d'Aiguillon. « Cette seule action, dit-» il, fera juger du fond de sa piété. Une nuit, j'allais dans l'é-» glise de Saint-Sulpice, devant le saint Sacrement, et j'en-» tendis qu'on ouvrit la porte de l'église : je ne m'en mis pas » en peine, sachant que, dans cette paroisse, on est souvent » obligé d'administrer les sacrements aux malades la nuit. » Un peu après, quelqu'un vint se mettre à genoux derrière » moi fort doucement. Lorsque j'eus achevé mes prières, je » me levai, et trouvai que c'était madame d'Aiguillon toute » seule. Je lui témoignai mon étonnement de la voir là, à une » heure après minuit, et lui en demandai la raison. Elle me » dit qu'après avoir été toute la journée dans les affaires, re-» venant du Palais-Royal (où était alors la cour), elle avait » voulu faire son oraison, n'ayant su trouver du temps du-» rant le jour ; et que, pour être plus recueillie que chez elle, » en s'en retournant, elle avait prié le sonneur de lui ouvrir » l'église. J'honorai sa piété, et m'en allai pendant qu'elle » continua. »

M. Olier était fort opposé à la maxime, si universellement autorisée dans le monde, que la perfection n'est que pour les ecclésiastiques, ou pour les personnes consacrées à Dieu par les vœux de religion; et, pensant qu'une erreur si pernicieuse ne pouvait avoir que l'esprit de ténèbres pour auteur, il ne cessa, pendant tout son ministère, ou plutôt jusqu'à son dernier soupir, de la combattre et de la détruire. Il engageait les personnes qui n'éprouvaient pas d'attrait particulier pour le mariage, ou pour la vie de communauté, à pratiquer néanmoins la vie parfaite au milieu du monde. Il exhorta, avec succès, un grand nombre de ses paroissiens à suivre un réglement de vie, qu'il traça pour eux, et leur assigna certaines

heures, soit pour de pieuses lectures, soit pour visiter le très-saint Sacrement, soit pour aller assister les pauvres, les malades et les prisonniers. Il recommandait à tous les maîtres de veiller fidèlement sur la conduite et sur les mœurs de leurs domestiques, de respecter et de faire respecter, par leur exemple, les lois de l'Église, en particulier, celles du jeûne, de l'abstinence, de la sanctification des dimanches et des fêtes; menaçant des plus grands malheurs ceux qui, non contents de les transgresser, les faisaient ou les laissaient transgresser par les autres. Il exhortait les pères de famille, surtout les riches et les grands, à régler leur maison, leur table, leur ameublement, toute leur dépense, en un mot, selon les lois de la modestie chrétienne, et de la sobriété évangélique; à pacifier les différends; à racheter leurs péchés par des aumônes proportionnées à leurs facultés; à remplir fidèlement et les devoirs communs à tous les chrétiens, et ceux qui étaient propres à leur état; à sanctifier enfin toutes leurs journées par le bon usage d'un temps dont ils devaient rendre un jour à Dieu un compte sévère. Par respect pour la présence et les avis de ce digne pasteur, il n'y avait presque personne qui ne vînt à l'église dans une mise tout-à-fait conforme aux règles de la plus sévère modestie; et l'on voyait même des dames de la première condition se dépouiller auparavant de certains ornements que les personnes chrétiennes, de leur rang, ne faisaient pas difficulté de porter. Il est vrai que, comme un pasteur vigilant, il ne négligeait jamais de donner des avis particuliers toutes les fois qu'il en avait l'occasion favorable, de peur qu'au tribunal de Dieu, on ne lui reprochât, de n'avoir pas fait, pour une seule de ses ouailles, ce à quoi sa charge l'obligeait. Mais, à moins d'un scandale public, ses avertissements étaient accompagnés de tant de charité et de douceur, qu'ils n'offensaient jamais personne.

M. du Ferrier rapporte quelques traits dignes de remarque, qui montrent la liberté tout apostolique avec laquelle M. Olier traitait les grands aussi bien que le peuple, dans les

choses qui concernent le salut. « Nous établîmes, dit-il, un
» réglement inviolable, ce fut de ne marier personne, que les
» contractants ne fussent venus trouver M. Olier, afin d'ap-
» prendre leurs obligations, et de répéter leur catéchisme. La
» mère conduisait sa fille, et le fiancé y venait seul. Ils réci-
» taient les commandements de DIEU, et les points nécessai-
» res de la doctrine chrétienne. Les grands seigneurs le fai-
» saient avec beaucoup de civilité et de respect. On
» recommandait aux ecclésiastiques de la communauté d'in-
» terroger leurs pénitents sur les articles de la foi, que plu-
» sieurs ignorent. Je puis dire que je trouvai un des premiers
» seigneurs de la cour, que j'interrogeai sur son catéchisme,
» et qui confessa ne l'avoir jamais appris. Je lui en donnai
» un, que j'allai lui faire répéter, comme à un petit enfant :
» ce qu'il faisait avec humilité. »

Persuadé, avec tous les saints personnages des derniers temps, que les exercices de la retraite étaient un des moyens les plus efficaces pour établir les âmes dans la solide piété, M. Olier avait eu dessein, dès la première proposition qu'on lui fit de la cure de Saint-Sulpice, d'établir une maison où les personnes du sexe pussent méditer dans le silence les grandes vérités du salut. « J'ai pensé, dit-il, que par-là nous leur
» fournirions l'occasion de se désabuser l'espace de dix jours
» de toutes leurs vanités. Leurs plaintes ordinaires sont que
» les hommes peuvent faire des retraites dans des maisons reli-
» gieuses, et qu'elles ne trouvent point de lieu où elles puissent
» se retirer pour cela. » Lorsqu'il fut établi dans la paroisse, il réalisa ce dessein, d'abord pour les personnes du commun, et plus tard pour les dames de qualité. Ce fut Marie Rousseau qui commença la première de ces œuvres, et la continua jusqu'à sa mort avec beaucoup de bénédiction. « Cette sainte
» âme, dit M. Olier, après avoir travaillé en DIEU seul par
» beaucoup de soins et de peines, beaucoup de veilles et de
» souffrances à nous assembler et à nous faire connaître la
» volonté de DIEU, va s'appliquer à l'œuvre où DIEU l'appelle

» maintenant, qui est de former des assemblées de filles et
» de veuves, pour le soulagement des églises et des paroisses,
» comme faisaient autrefois, dans l'Eglise de Dieu, des veuves
» nommées diaconesses. » Elle s'associa en effet plusieurs personnes animées du même zèle, qui furent d'abord appelées *Filles de la très-sainte Vierge*, et ensuite plus communément, *Sœurs de l'Instruction chrétienne.*

Mais pour accréditer hautement la piété, M. Olier conçut le projet d'une association composée de gentilshommes, qui, en travaillant à leur propre sanctification, se proposassent de contribuer à celle de toute la noblesse, selon les moyens que Dieu leur en donnerait, comme aussi d'empêcher le mal et de procurer tout le bien qu'ils pourraient, toutes les fois qu'ils en auraient l'occasion. Ce zélé pasteur avait reçu de Dieu le don d'inspirer le goût de la vertu, et de faire embrasser les pratiques de la vie chrétienne aux personnes du monde les plus engagées dans le siècle, ou les plus exposées à en prendre l'esprit. Aussi parvint-il à réaliser ce projet, si difficile en apparence; et, ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'il composa cette société d'environ cent gentilshommes de la première distinction, la plupart connus par des exploits militaires, et encore engagés dans l'armée ou à la cour. Il est vrai que Dieu, voulant se servir de lui pour attirer les grands à son service, ne l'avait pas seulement pourvu des dons surnaturels nécessaires pour éclairer et toucher les âmes; il lui avait donné, comme pour préparer les voies à la grâce, les qualités extérieures les plus propres à gagner les cœurs. M. Baudrand, son quatrième successeur dans la cure de Saint-Sulpice, nous a tracé son portrait en ces termes : « Il était d'une taille mé-
» diocre, avait le port libre, dégagé, avantageux ; sa com-
» plexion était sanguine, délicate, quoique forte et robuste,
» s'il ne l'eût altérée par ses jeûnes, ses longues veilles, et
» ses rigoureuses pénitences. Son teint était blanc, mêlé de
» vermeil, son visage plein, son nez aquilin, son front large
» et serein. Il avait les yeux vifs, remplis d'un feu doux et en-

» gageant, la physionomie fine, la bouche d'une grandeur » médiocre, les lèvres vermeilles, la voix belle, argentine, » flexible; la prononciation libre, insinuante; le geste natu- » rel et dévot, soutenu d'une éloquence mâle, élevée, et si » heureuse, que, sur-le-champ, sans étude, il ravissait les es- » prits et enlevait les cœurs. Enfin, il avait le visage beau, » agréable et bien proportionné, accompagné d'un air rempli » de tant de grâce, de majesté et de modestie, qu'il était im- » possible de l'approcher, sans en concevoir de l'estime et du » respect, et sans en être élevé à Dieu. »

M. Olier se servit de l'ascendant que lui donnaient ces heureux avantages, pour exécuter un dessein plus étonnant encore que celui dont nous venons de parler. Jusqu'alors, on avait essayé de réprimer la fureur des duels par de grands exemples de sévérité; et, néanmoins, cette espèce de démence sanguinaire se montrait toujours avec la même frénésie. Pensant à y apporter quelque autre remède, M. Olier imagina de suppléer à l'insuffisance des lois, en opposant l'honneur à l'honneur même. Il conçut le projet hardi de former une association de gentilshommes éprouvés par leur valeur, et de les engager, sous la religion du serment, et par un écrit signé de leur main, à ne jamais donner ni accepter aucun appel, et à ne point servir de seconds dans les duels qu'on leur proposerait. Le maréchal de Fabert et le marquis de Fénélon furent ceux sur qui il jeta les yeux pour les mettre à la tête de cette association d'un genre si extraordinaire. La réputation de bravoure et d'intrépidité dont l'un et l'autre jouissaient, n'était pas le seul motif qui inspirait ce choix à M. Olier : le marquis de Fénélon, aussi bien que le maréchal de Fabert, avaient eu le tort de se rendre trop célèbres par leur empressement à montrer leur valeur dans les combats singuliers. On affecta même de n'admettre, dans cette association, que des militaires connus par des actions brillantes à l'armée; et M. Olier les persuada si parfaitement, par la bénédiction que Dieu donna à ses paroles, qu'ils résolurent de donner le plus grand

appareil à cet engagement. Ils choisirent, pour le prononcer, le jour de la Pentecote, afin que l'Esprit saint, qui, à pareil jour, avait rempli les Apôtres d'un courage invincible, pour détruire le règne de Satan dans le monde, leur donnât à eux-mêmes la force d'être fidèles jusqu'au dernier soupir à ce serment. Dans ces dispositions, et au milieu d'un grand concours de témoins distingués, ils firent cette promesse, dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, entre les mains de M. Olier, par un acte qu'il leur en avait dressé lui-même, et qu'ils signèrent chacun. Il était conçu en ces termes :

« Les soussignés font, par le présent écrit, déclaration » publique et protestation solennelle de refuser toute sorte » d'appels, et de ne se battre jamais en duel, pour quelque » cause que ce puisse être, et de rendre toute sorte de témoi- » gnages de la détestation qu'ils font du duel, comme d'une » chose tout-à-fait contraire à la raison, au bien et aux lois » de l'Etat, et incompatible avec le salut et la religion chré- » tienne ; sans pourtant renoncer au droit de repousser, par » toutes voies légitimes, les injures qui leur seront faites, » autant que leur profession et leur naissance les y obligent ; » étant aussi toujours prêts, de leur part, d'éclairer de bonne » foi ceux qui croiraient avoir lieu de ressentiment contre » eux, et de n'en donner sujet à personne. »

Cette protestation fit un éclat extraordinaire. Les maréchaux de France ne l'approuvèrent pas seulement, ils exhortèrent encore tous les gentilshommes du royaume à la souscrire et à l'observer dans tous ses points, comme aussi à conférer ensemble sur les moyens de satisfaction qu'on pourrait tirer raisonnablement, sans recourir au duel, et d'en dresser des mémoires, « afin, disent-ils, que, les ayant lus » et examinés, nous puissions en faire rapport à Sa Majesté, » pour être, si elle le juge à propos, confirmés par un nou- » vel Edit à l'avantage de la religion et de l'Etat. » Ce jugement est signé par les maréchaux d'Estrées, Schomberg, Plessis-Praslin et Villeroy. Des personnages illustres par leur

naissance, leurs charges et leur réputation, s'empressèrent de faire, à leur tour, cette protestation ouverte et publique ; et le prince de Condé, les ayant appuyés de ses éloges, le souverain Pontife lui en écrivit un bref de félicitation. Le prince de Conti mit le plus grand zèle à faire adopter le même engagement par la noblesse de Languedoc : exemple qui fut bientôt suivi dans plusieurs autres provinces, en particulier dans le Querci, par le zèle d'Alain de Solminihac. Les Etats de Bretagne, à l'imitation de ceux de Languedoc, privèrent même du droit de séance, dans leurs assemblées, tous les gentilshommes qui se battraient en duel. Les évêques de l'assemblée du clergé joignirent leurs suffrages à cette déclaration ; de leur côté, les docteurs de Sorbonne l'approuvèrent ; enfin le Roi la fit adopter à sa maison, et voulut que le marquis de Fénélon reçût lui-même les signatures de la cour.

Mais pour rendre plus ferme encore et plus stable le bien si heureusement commencé, M. Olier désirait que l'autorité royale rendît un nouvel édit contre les duels, sa religion vive et ardente lui faisait désirer aussi de voir réprimer les blasphèmes, qui demeuraient impunis, malgré les ordonnances de nos Rois. Il en écrivit à la Reine, et cette princesse entrant volontiers dans les sentiments du serviteur de Dieu : deux mémorables Edits furent rendus avec un appareil extraordinaire, l'un contre les blasphèmes, l'autre contre les duels. Les dispositions principales de l'Edit contre les duels furent proposées par l'association des gentilshommes dont nous avons parlé ; et il est à présumer que le zèle de M. Olier n'eut pas une médiocre part à des délibérations si chrétiennes. « Les avis de ce saint prêtre, et l'éclat que fit alors l'association formée par lui, dit le cardinal de Bausset, laissèrent » une impression si profonde dans l'esprit de Louis XIV, » que, pendant tout le cours de son long règne, aucune considération de naissance ou de faveur ne put le fléchir, ni » le faire consentir à accorder des grâces en matière de » duels. »

Ce fut ainsi que la divine Providence se servit du zèle de M. Olier pour donner naissance à un changement si utile à la religion et à l'Etat. « Nous pouvons assurer, dit M. de » Bretonvilliers, parlant du duel, que M. Olier a donné au- » tant d'âmes à Dieu, et ravi autant de proies au démon, » qu'il a retiré de personnes de ce fâcheux désastre. Il est » vrai qu'il ne les en a pas retirés par lui-même. Nous pou- » vons toutefois assurer qu'il en a la récompense, et qu'ils lui » en sont obligés, puisqu'il a été le premier qui a eu ce des- » sein et a contribué à le mettre en vigueur. »

Les princes et les personnes du plus haut rang éprouvèrent aussi le zèle et la charité de ce pasteur infatigable. La haute opinion de sa sainteté les porta souvent à recourir à ses conseils; et, dans toutes ces occasions, il s'efforça de leur inspirer les vrais sentiments que le christianisme exige des grands du monde. Dans les cérémonies ecclésiastiques, telles que l'adoration de la croix, la distribution des cierges bénits ou des rameaux, il régla que tous les membres du clergé auraient le pas sur les paroissiens, de quelque rang qu'ils fussent, même sur les princes du sang : tous applaudirent à ce réglement, et les princes eux-mêmes furent les premiers à l'appuyer de leur suffrage. On aurait peine à concevoir le grand ascendant que sa vertu lui donnait sur eux. Un jour que le duc d'Orléans assistait aux vêpres, M. Olier, par un motif que nous ignorons, n'alla point l'encenser, contre la pratique commune, qui déférait cet honneur aux princes. Il se rendit néanmoins chez le duc pour lui porter des excuses; mais celui-ci, le voyant entrer, lui dit avec l'expression de la bienveillance la plus respectueuse : « Je n'ai point de satisfaction à rece- » voir, puisque c'est vous, Monsieur, qui en avez usé de la » sorte; » et, en même temps, il commanda qu'on lui remit une somme d'argent, en le priant de l'accepter pour les pauvres de sa paroisse.

Enfin les travaux de M. Olier, pour la sanctification des diverses classes dont se composait sa paroisse, fructifièrent

d'une manière si étonnante, qu'en peu d'années elle offrit comme une image de la société des premiers chrétiens. « Je
» voudrais qu'il me fût permis, dit un auteur qui écrivait
» un peu après cette époque, de représenter la paroisse de
» Saint-Sulpice dans l'état où elle se trouvait au moment de
» l'établissement du séminaire. C'était alors comme le cloaque
» de tous les désordres et de toutes les abominations qu'on
» peut imaginer. Ce faubourg ressemblait à cette fameuse
» ville, que le prophète Isaïe dépeint sous le nom d'une adul-
» tère ou d'une femme prostituée : tant les crimes les plus
» abominables s'y commettaient en grand nombre. Cette
» nouvelle Sodome était le refuge de tous les libertins, des
» athées et des hérétiques qui y vivaient impunément au gré
» de toutes leurs passions. Ce ne fut pas sans une providence
» particulière sur ce faubourg, que Dieu suscita M. Olier et
» ses zélés coopérateurs, qui, brûlant du désir de procurer
» sa gloire, défrichèrent cette terre ingrate, remplie comme
» celle de Chanaan, avant l'entrée des Israélites, de toutes
» sortes d'abominations. Par les travaux infatigables de ces
» ouvriers évangéliques, elle devint une terre de promission,
» où chacun apprit à son voisin à connaître et à glorifier
» Dieu. Il fut aisé de remarquer ce changement par les con-
» fessions fréquentes, les restitutions nombreuses, la sou-
» mission aux lois de l'Eglise, l'empressement à assister aux
» offices divins, la faim insatiable d'entendre la parole de
» Dieu, la douleur et le repentir d'une multitude d'enfants
» prodigues, qui venaient, dans l'amertume de leurs cons-
» ciences, détester les déréglements de leur vie passée ; et,
» pour tout dire en un mot, dans cette paroisse où la sainte
» Table était autrefois déserte, l'ardeur de se nourrir de la
» divine Eucharistie devint si universelle, que chaque année
» on comptait jusqu'à deux cent mille communions faites
» dans la seule église paroissiale, quoiqu'il y eût sur la pa-
» roisse environ trente églises de communautés ouvertes au
» public. » Un trait bien honorable pour les fidèles de Saint-

Sulpice, est la rencontre que fit un prêtre de la communauté d'une pauvre jardinière de cette paroisse, qui exprimait à DIEU les affections de son cœur par la belle et touchante paraphrase du *Pater*, connue depuis sous le nom de *Pater de la jardinière*, et que cet ecclésiastique s'empressa de mettre par écrit.

Les troubles de la Fronde qui désolèrent la capitale, fournirent à M. Olier une nouvelle occasion de faire éclater son ardente charité pour ses paroissiens, et montrèrent combien ceux-ci avaient su profiter des instructions de leur pasteur, qui, en public et en particulier, ne cessait de leur recommander l'obéissance à l'autorité légitime. Car dans toute l'étendue de la paroisse de Saint-Sulpice, on ne vit point de barricades, et la tranquillité ne cessa d'y régner pendant que tout était en désordre dans les autres quartiers de Paris. Dès qu'il eut connu les préparatifs de cette guerre civile, se prosternant les genoux en terre, il s'offrit à la justice de DIEU, et livra son âme à une si vive douleur, que M. de Bretonvilliers l'ayant vu dans cet état, en fut, dit-il, plus vivement touché, que des plus fortes prédications qu'il eût jamais entendues de sa vie. En sa qualité de pasteur, M. Olier se regarda comme chargé des péchés de tous, et se condamna à faire chaque jour des austérités extraordinaires. Il exhorta puissamment son peuple à la pénitence, s'efforça de lui faire comprendre que DIEU ne châtiait le pécheur dans ce monde, que pour le convertir ; et qu'au lieu de s'accuser les uns les autres des maux extrêmes où l'on se voyait réduit, chacun devait confesser qu'il méritait, pour ses péchés, des châtiments encore plus sévères. Il les conjura tous de se réconcilier sans délai avec DIEU, dans le tribunal de la pénitence, afin d'en être ensuite écoutés plus favorablement, ou du moins afin que leurs souffrances pussent leur mériter une récompense éternelle ; et il eut la consolation d'en voir un grand nombre mettre à profit un si salutaire conseil. Lorsque la Reine régente, par une résolution contraire à sa douceur,

eut ordonné le siége de Paris, pour réduire les mécontents, et que la disette commença à se faire sentir dans cette capitale, M. Olier assembla les notables du faubourg, et prit des mesures pour pourvoir au soulagement des pauvres. Ensuite, il fit la visite générale de tous ces indigents, dont il trouva quatorze ou quinze cents ménages tous réduits à la dernière nécessité. Quelque grand que fût leur nombre, sa charité inépuisable entreprit de les assister tous ; et, dans ce dessein, il associa au frère Jean de la Croix, M. Gibily, prêtre de la communauté, plus connu sous le nom de *Confesseur des pauvres*. Ces deux hommes, qui consumèrent leur vie dans les œuvres de la charité, allaient porter les secours spirituels et temporels partout où M. Olier ne pouvait se transporter lui-même. Frère Jean leur distribuait les aumônes ; et M. Gibily, les engageant à souffrir patiemment la misère où la Providence permettait qu'ils fussent réduits, les disposait à s'approcher avec fruit des sacrements.

Outre ces visites, M. Olier faisait rechercher toutes les familles indigentes, dont le nombre augmentait de jour en jour; et, à chaque tournée, la somme qui se trouvait distribuée par ses ordres montait ordinairement à deux mille livres. Il ouvrait son cœur et ses mains avec tant de générosité, que, plus d'une fois, on l'accusa de ne savoir pas mettre à ses aumônes les bornes qu'exigeait la prudence. Lorsqu'on lui demandait quelque secours, s'il arrivait qu'il se trouvât sans argent, il donnait sur-le-champ ce qu'il avait sur lui, comme un livre, un mouchoir, ou autre chose qu'on pouvait vendre pour avoir du pain. Une personne étant venue recommander à sa charité une famille malheureuse, et lui demandant une certaine somme pour l'assister : « Ce n'est pas assez, dit M. Olier, il » faut lui en donner trois fois autant ; » et sur-le-champ il lui fit porter cette somme. Frère Jean, le principal dépositaire de ses aumônes, disait pour exprimer sa générosité : « Il » ne refusait jamais rien de ce que je lui proposais, et il don- » nait à toute main. » Il n'y avait en effet aucune espèce de

besoin qu'il ne voulût soulager ; pain, viande, potage, habits, linge, instruments de travail pour les artisans : tout était fourni à ceux que la disette avait mis dans l'impuissance de subsister, autrement que par les soins et les efforts de la charité chrétienne. Enfin, la rigueur excessive du froid s'étant jointe à la disette universelle, il fit faire de grands amas de bois et de charbon, qu'on distribuait selon les besoins de chaque famille indigente, surtout aux pauvres honteux.

On a peine à comprendre qu'il ait pu trouver assez de ressources pour fournir à tant de besoins divers, quand on considère surtout que les vivres étaient alors d'une cherté excessive, et qu'il donnait sans mesure. « Frère Jean m'a assuré, » dit M. de Bretonvilliers, que si, dans les autres temps, » M. Olier était libéral, dans l'hiver de 1649, qui fut très-ri- » goureux, on pouvait en quelque sorte lui reprocher d'être » prodigue. »

Les aumônes ordinaires de ses paroissiens ne pouvaient cependant suffire à tant de familles, réduites à manquer de tout ; car, d'un côté, le nombre des nécessiteux devenait toujours plus considérable, et de l'autre, les secours, loin de croître à proportion, diminuaient de jour en jour. Il se voyait d'ailleurs privé des aumônes des personnes les plus opulentes de sa paroisse, qui avaient quitté Paris pour suivre la cour, ou pour se mettre en sûreté. Dans cette nécessité, il vendit tout ce qu'il possédait en biens de patrimoine, et en distribua le prix à ses paroissiens. Et, à la fin, ne trouvant plus aucune ressource dans la ville, il résolut d'en chercher hors de Paris.

Par suite des arrêts que le Parlement avait rendus, il était difficile et périlleux d'en sortir ; les soldats Polonais et Allemands, répandus tout autour, exerçaient d'ailleurs sur les transfuges les dernières violences. Mais, pressé par les mouvements de son zèle, et comptant pour rien sa propre vie, s'il peut à ce prix conserver celle de ses ouailles, ce généreux pasteur forme le dessein d'aller faire une quête à Saint-Germain-en-Laye, où la cour était alors. La prudence ne lui permit pas de faire

connait [illegible] résolution, qui l'aurait rendu suspect; et, pour l'exécuter, sa charité lui inspira ce stratagème. Il pria l'un de ses amis de le conduire, dans son carrosse, sur les limites du faubourg Saint-Germain, du côté de la campagne. Là, n'étant vu de personne, il descend du carrosse, se coule dans la neige qui couvrait les chemins, et, accompagné seulement d'un pieux laïque, il s'éloigne de la ville et se dirige du côté de Saint-Germain. Le froid était extrême, la neige très-abondante, et la Seine extraordinairement débordée. Malgré la difficulté des chemins dont souvent il lui était impossible de reconnaître la trace, et malgré la multitude de soldats qui dépouillaient tous les passants, il traverse les ponts, les corps de troupes, sans être arrêté par personne, et arrive enfin à Saint-Germain, après des fatigues excessives, ayant de la neige jusqu'aux genoux, et quelquefois jusqu'aux reins.

Dieu bénit une démarche si héroïque. Quoique la cour eût ordonné le siége de Paris, M. Olier la trouva sensible aux misères de ses habitants; surtout personne ne fut plus touché de ce récit que la princesse de Condé, la propre mère du prince qui en commandait le siége. Il lui exposa l'état affreux où étaient réduites tant de familles désolées; et cette princesse, toujours pleine de pitié et de charité envers les malheureux, sembla se surpasser elle-même dans cette rencontre. Il en reçut une somme très-considérable; et, ce qu'on ne peut attribuer qu'à une protection visible de Dieu, il revint à Paris avec son compagnon, chargés l'un et l'autre grosses de aumônes, sans être dépouillés. Cette action, qui ne tarda pas à être connue, bien loin de le rendre suspect aux magistrats, les plus animés contre la cour, leur inspira, au contraire, une nouvelle estime pour sa personne, et chacun en parlait avec admiration. Quelqu'un étant venu le visiter après son retour, lui demanda comment il avait pu traverser les ponts, malgré les soldats qui les gardaient « Je n'en sais rien, lui dit M. Olier; » tout ce que je sais, c'est que la charité donne beaucoup de » force. » Les aumônes qu'il avait apportées de Saint-Ger-

main, et d'autres que la Providence lui envoya, le mirent en état de continuer à assister tous ses pauvres, jusqu'à l'entière cessation du fléau.

Pendant ces troubles politiques, la Reine, comme on sait, fut contrainte de renvoyer, malgré elle, le cardinal Mazarin, son premier ministre, et de donner la conduite des affaires à des personnes qui ne possédaient pas sa confiance au même degré. Considérant d'ailleurs l'opposition déclarée et presque générale des Parlements, l'exaspération universelle du peuple, les mouvements de la noblesse contre le cardinal, elle se vit accablée d'inquiétudes et de chagrins sur la fin de sa régence. Dans cette extrémité, elle fit appeler M. Olier auprès d'elle, pour trouver dans ses paroles quelque motif de consolation, et apprendre à porter avec soumission ses disgrâces. Car cette princesse témoigna toujours pour le serviteur de Dieu une estime et une confiance singulières. Elle assistait fréquemment à ses discours, et pendant long-temps elle le pressa avec de vives instances d'accepter la direction de l'abbaye du Val-de-Grâces, où elle allait souvent, afin de se ménager par ce moyen la facilité de l'avoir auprès d'elle pour sa propre édification. Quoique M. Olier ne crut pas devoir accepter cet emploi, il ne laissa pas néanmoins de donner à la Reine régente des avis spirituels, toutes les fois qu'elle eut recours à son ministère. Nous ne connaissons pas en détail ceux qu'il lui donna dans les circonstances malheureuses dont nous parlons ; on peut cependant en avoir quelque idée par une lettre qu'il lui écrivit alors, et qui est un des plus beaux monuments de son zèle apostolique. Elle montre que si personne ne rend plus de respect aux rois de la terre que les saints prêtres, personne aussi n'use d'une plus généreuse liberté pour leur découvrir les obligations de leur état, qu'un si petit nombre de leurs sujets osent leur faire entrevoir. Sous le ministère du cardinal Mazarin, M. Olier n'avait pu s'empêcher de gémir en secret sur les malheurs de l'Eglise, en voyant les bénéfices, surtout les évêchés, accordés à la

faveur, ou donnés comme une sorte de récompense pour les services rendus à l'Etat. Ce ministre, quoique clerc tonsuré, était beaucoup plus versé dans les maximes du siècle, que dans la science des canons; et se voyant gêné dans ses vues politiques, par l'assistance de saint Vincent de Paul, au conseil de conscience, il avait imaginé un expédient pour l'en écarter, et pouvoir par-là disposer à son gré des bénéfices. Ce moyen fut de n'avoir point de jour fixe pour le conseil, sous prétexte de la multitude de ses autres affaires : en sorte qu'il disposait lui seul, comme sous le bon plaisir de la Reine, des abbayes et des évêchés. Le renvoi du cardinal offrant donc à M. Olier une occasion si favorable pour éclairer la religion de cette princesse, il lui écrivit la lettre suivante :

« Madame,

» La confiance avec laquelle Votre Majesté me témoigna » ces jours derniers, qu'elle ne faisait pas tout l'usage qu'elle » devait des adversités que Dieu lui envoie, m'a donné la » pensée de lui écrire. En prenant cette liberté, je compte » sur la bonté qui l'a portée, jusqu'à ce jour, à recevoir » avec plaisir les choses que je lui ai dites dans la sincérité » de mon cœur, pour le bien de sa personne, et surtout de » son âme dont j'ai toujours désiré le salut, avec des senti» ments tout extraordinaires. Voici les dispositions où doit » s'établir Votre Majesté dans ces temps si précieux et si im» portants pour sa sanctification, quoique pénibles au vieil » homme, et quel saint usage elle doit faire de ces fâcheuses » rencontres.

» C'est de lever les yeux vers Dieu avec humilité et révé» rence, et d'adorer sa conduite sur Votre Majesté, vous » soumettant à sa justice, qui veut punir, sur la fin de votre » régence, les fautes que vous y avez commises. Elles ne » sauraient être petites, à cause des devoirs de votre état, » dont les moindres omissions ont des suites immenses; car,

» au témoignage de l'Ecriture, *les puissants seront puissamment tourmentés.* Dans vos tribulations, reconnaissez la bonté de Dieu, qui ne remet pas à la vie future à punir sévèrement vos fautes : le privilége de celle-ci étant de pouvoir expier les plus grands maux par de légères satisfactions. C'est maintenant le règne de la clémence et de la miséricorde ; et les moments si rapides de cette vie, sanctifiés par la patience et la résignation, égalent les satisfactions des siècles entiers de l'autre. Mais si nous n'acceptons pas ces châtiments, quoique légers, Dieu remet à l'autre vie à nous punir, et alors nous serons forcés d'en porter de bien plus cruels et de bien plus sévères.

» Soumettez-vous donc, Madame, à la justice de Dieu, en vous voyant ôter d'entre les mains la personne qu'il vous avait donnée, et en qui vous mettiez votre confiance. La Providence, qui a permis son éloignement, a eu en cela des motifs et des raisons inconnus aux hommes. Il faut les adorer dans la foi, au milieu des troubles et des obscurités de la vie. C'est là le repos et le port assuré des chrétiens dans les tempêtes et les orages de ce monde : que ce soit aussi le vôtre, Madame, et le fonds assuré sur lequel votre esprit puisse s'arrêter.

» La miséricorde de Dieu sur vous éclate dans cet arrêt même de sa justice. Il veut purifier de plus en plus votre âme ; afin qu'en la renouvelant dans la ferveur première de son amour, elle puisse porter plus de fruits. Considérez les paroles que, dans l'Ecriture, Notre-Seigneur adresse à un évêque, comme à un roi spirituel dans le royaume de son Eglise. Voulant lui reprocher la tiédeur de son cœur, et le refroidissement de sa première charité : Je m'en vais, lui dit-il, renverser ton royaume, si tu ne t'humilies ; songes à te repentir, et à reprendre les œuvres que tu faisais en entrant dans ta régence. Ce reproche si sévère, et toutefois plein de miséricorde, le raffermit dans son devoir, et le maintint dans sa royauté. Madame, donnez-vous de

» nouveau à l'esprit de royauté de Notre-Seigneur, qui doit
» vivre en vous, pour faire régner Dieu sur votre royaume
» en tout ce qui dépendra de vous. Reprenez donc la ferveur
» première avec laquelle vous aviez commencé votre sainte
» régence. Car vous y étiez entrée avec un zèle et un désir
» ardent de faire régner Dieu dans son Eglise, et de défen-
» dre tous ses intérêts avec un merveilleux courage; vous
» aviez pris des mesures excellentes pour la collation des bé-
» néfices et surtout pour la nomination aux évêchés, afin de
» les donner aux plus dignes de votre royaume, comme vous
» y êtes obligée en conscience. Dieu a vu, Madame, que cela
» ne se faisait plus, parce que vous en laissiez disposer à
» cette personne, qui n'avait ni le zèle, ni la force néces-
» saires pour résister aux demandes et aux importunités:
» abus qui a causé au royaume de Dieu un dommage, dont
» vous ne connaîtrez la grandeur qu'au jour du jugement,
» et qui fait périr quantités d'âmes, dont la moindre vaut
» mieux que tout un royaume et tout un monde matériel;
» dommage auquel il vous est peut-être impossible de porter
» remède. Madame, c'est une simonie que de donner des
» bénéfices, pour récompenser, dans les enfants, les servi-
» ces que leurs pères ont rendus au royaume. La fin que Dieu
» se propose en appelant des hommes à ces dignités, c'est
» d'être honoré et servi dans son Eglise, par des ministres
» fidèles, zélés pour sa gloire et le salut des âmes; et en les
» conférant de sa part, vous ne devez point en avoir d'autre.
» Reconnaissez, Madame, la miséricorde de Dieu sur vous:
» vous aviez pris confiance dans votre ministre, pour vous
» décharger des soins pénibles de l'Etat, et de la conduite
» des affaires importantes; mais, comme la cause de Dieu et
» de l'Eglise en souffrait, et que votre âme demeurait char-
» gée de cette collation indigne des abbayes et des évêchés,
» Dieu vous a ôté l'appui sur lequel vous vous reposiez, la
» personne qui les dispensait en votre nom, afin que vous
» ouvriez de nouveau les yeux sur une obligation aussi ca-

» pitale. Il a voulu ôter cet empêchement à votre salut, et
» vous donner de nouveau le moyen de commencer à le
» servir, en procurant le bien et la sanctification de votre
» royaume, par des nominations qui soient selon sa vo-
» lonté.

» Souffrez donc, Madame, avec amour et avec joie l'éloi-
» gnement de votre ministre. Remerciez DIEU de n'avoir pas
» voulu que votre âme s'engageât davantage, comme elle le
» faisait tous les jours, dans de nouvelles omissions, dont
» elle demeurait étrangement chargée, quoique par la faute
» d'autrui. Souffrez cette adversité, premièrement pour sa-
» tisfaire à votre obligation, et, ensuite, pour réparer autant
» que vous pourrez tant de nominations qui n'ont pas été
» pesées au poids du sanctuaire. C'est de là que dépend tou-
» tefois l'honneur de DIEU dans son Eglise, le salut de tant
» d'âmes, et, en particulier, Madame, le bonheur ou le
» malheur éternel de la vôtre. Ne vous fiez donc plus à une
» personne qui puisse mettre votre salut en danger. Ne vous
» déchargez pas du soin capital de conférer les bénéfices sur
» d'autres que vous-même; examinez les sujets, en vous en-
» tourant des lumières des serviteurs de DIEU; prenez de
» leurs mains de bons mémoires sur les plus dignes ecclé-
» siastiques de votre royaume; destinez à ceux-ci les béné-
» fices; et ainsi prévenant la mort des évêques, vous pré-
» viendrez les importunités des courtisans. Vous ne devez
» jamais y céder, puisqu'il ne vous est pas permis d'exposer
» votre salut, celui de tant d'âmes, et surtout la gloire de
» DIEU. Soyez inflexible en cela, et ne vous en relâchez pour
» quelque considération humaine que ce puisse être, et qui
» est toujours nulle devant DIEU. Au reste, il saura bien
» réparer, en vue de votre fidélité à son service, les suites
» que pourrait avoir votre juste refus. Si vous êtes fidèle à
» maintenir son royaume, qui est l'Eglise, et à ne point le
» laisser déchoir de sa splendeur, il sera vigilant à vous
» maintenir dans le vôtre.

» Comme ma profession ne me permet pas de m'appliquer » à la considération des choses du monde, je ne vous parle » que des omissions considérables, relatives au clergé. L'af- » fliction et la douleur que nous en éprouvons, nous font » languir tous les jours jusqu'à mourir; et c'est ce qui me » fait prendre la liberté de vous parler en toute sincérité, » comme je crois que votre cœur le désire. J'ai la confiance » que vous permettrez à votre serviteur et sujet, de vous » faire ses plaintes et de gémir à vos pieds, pour demander » que Dieu soit glorifié dans tout le royaume, et surtout dans » le cœur de la Reine, puisqu'il veut régner en elle et par » elle sur tous ses sujets. »

Ces remontrances produisirent leur effet sur l'esprit d'Anne d'Autriche. Elle ouvrit les yeux sur une obligation si importante, reconnut qu'elle avait suivi trop aveuglément les avis de son ministre, et, dans la suite, ne disposa guère des évêchés, sans avoir tenu un conseil particulier avec saint Vincent de Paul.

Quoique M. Olier ne crut pas devoir donner à la Reine des conseils sur la conduite des affaires politiques, néanmoins dans la seconde guerre de Paris, son zèle pour la religion le détermina à lui adresser d'humbles, mais de généreuses remontrances que nous croyons devoir rapporter ici. La Reine avait rappelé en France le cardinal Mazarin, et ce rappel fut le signal d'une nouvelle guerre civile. Outre la misère publique où Paris se vit alors replongé, les Calvinistes du royaume, abattus autrefois par le cardinal de Richelieu, profitèrent pour remuer, de ces divisions intestines. La situation des affaires ne pouvait être plus alarmante, et les hommes sages s'attendaient aux derniers malheurs. Dans ces circonstances, M. Olier, considérant que la présence du cardinal mettait la religion et l'Etat dans un péril si imminent, osa bien demander à la Reine l'éloignement de ce ministre. Usant donc d'une sainte et courageuse liberté, sans s'écarter pourtant du respect que les sujets doivent aux souverains, il

adressa à cette princesse de graves considérations sur les malheurs de l'Etat; et lui donna aussi, sur l'exercice du pouvoir, de sages et d'utiles conseils, qui sont comme une expression de cet heureux mélange de force et de douceur dont la divine Providence use tour-à-tour elle-même dans le gouvernement des hommes. Après avoir témoigné ses remercîments à la Reine, pour les aumômes qu'elle lui avait envoyées, il lui parle en ces termes :

« Madame, la providence de Dieu me donnant l'ouverture » d'écrire à Votre Majesté, je dois lui dire, par la fidélité particulière que je lui ai vouée, que ses fidèles serviteurs sont » dans l'abattement et la dernière affliction, voyant l'état de » son royaume et celui de la religion, que le Ciel menace depuis long-temps, et qui est à la veille de sa dernière désolation. Madame, la douleur qui presse le cœur des vôtres, » c'est de voir que ce soit sous votre régence, que ces malheurs » doivent nous accabler, quoique vous ayez dans les mains de » quoi détourner cet orage. Peut-être que Dieu étant irrité » au point ou il l'est maintenant, quelque remède que vous y » puissiez apporter, le fléau de sa colère ne laissera pas de » tomber sur nous, et d'accabler toute la France. Mais, Madame, qu'il ne soit pas dit que ce malheur nous soit arrivé » par vous; et que, pour suivre le conseil de quelques flatteurs intéressés, vous ayez méprisé le reste des conseils importants de l'État, et provoqué la révolte universelle de tous » vos peuples irrités et mutinés contre un ministre, qui ne » pourra jamais procurer tant de bien à votre royaume, qu'il » lui fait de maux, et en attire sur votre personne sacrée.

» Il est vrai, Madame, que c'est une extrémité fâcheuse à » une Reine comme vous, qui a eu tant de bontés et de tendresse pour son État, et qui a tant souffert pour le régir, » de se voir obligée, par la mutinerie et l'insolence de ses » peuples, à chasser son ministre. Mais, Madame, cela n'est » pas sans exemple dans l'État : les plus grands rois, vos prédécesseurs, en ont usé de la sorte; et par leur prudence, ils

» ont cru que ce leur était assez s'ils régnaient sur leurs peu-
» ples, et s'ils avaient leurs cœurs, faisant peu de cas si c'é-
» tait d'une manière ou d'une autre qu'ils avaient les esprits
» assujétis à leur autorité. Il faut abandonner les circons-
» tances pour posséder le fond, et laisser l'accessoire pour
» avoir le principal. Les pères en font de même dans leurs fa-
» milles : souvent ils cèdent au dépit de leurs enfants, de peur
» de leur donner occasion de perdre le dernier respect et de
» se soustraire à leur obéissance. Il faut, dans ces rencon-
» tres, user de condescendance envers les inférieurs, et de
» soumission parfaite aux ordres de la divine Providence, qui
» vous témoigne son opposition à vos désirs, par celle qui
» éclate dans tout votre royaume.

» Que pouvez-vous, Madame, espérer de consolation et de
» joie d'une soumission forcée qui vous coûte tant à obtenir,
» et que vous ne posséderez jamais qu'avec l'aversion de vos
» peuples ? Si Dieu ne fait les choses, on n'en peut espérer de
» succès : or, ce n'est point l'ordre de Dieu de vouloir y arri-
» ver malgré les oppositions et la contradiction universelle,
» surtout dans une chose qui doit se faire par l'amour et le
» concours volontaire d'une communauté. Car un ministre ne
» gouverne pas comme un roi : les peuples obéissent à celui-
» ci par nécessité, à raison de sa naissance ; et ils se soumet-
» tent à l'autre par amour, et reçoivent ses ordres par un
» agrément volontaire, et une persuasion d'estime et de res-
» pect pour sa capacité. Les personnes publiques sont mises
» des mains de Dieu (à la tête des peuples). Dieu lui-même
» leur donne des talents admirables pour exécuter ses des-
» seins ; et comme il règle et conduit tout avec suavité et
» puissance, il imprime pour leurs talents et leurs qualités
» l'estime et le respect dans leurs inférieurs. Quoique vous
» soyez persuadée, Madame, de la fidélité de votre ministre
» envers votre personne, ce n'est pas tout ce qui est néces-
» saire. Il faut à vos peuples une vue de beaucoup d'autres
» qualités, et une persuasion qu'il n'est pas en la puissance

» des rois d'imprimer dans les esprits et dans les cœurs. C'est » être demi-roi que de régir l'Etat par son conseil et sa sa- » gesse. Il faut donc qu'un tel homme soit établi par la main » de DIEU pour la direction et la conduite de l'État ; il faut au » Roi enfant le supplément de la sagesse divine. Par consé- » quent, Madame, si la providence de DIEU n'agrée pas celui » dont vous faites le choix, et que vous croyez vous être utile, » soumettez votre jugement ; renoncez à votre sens particu- » lier, demandez à DIEU qu'il use de la personne qu'il a choi- » sie pour vous aider à la conduite du royaume. Celui qu'il » vous donnera aura l'approbation et l'estime des peuples ; au » moins n'aura-t-il pas la contradiction ouverte et manifeste, » et ne donnera-t-il pas lieu au péril évident du renverse- » ment de l'État et de la religion.

» Quel malheur ne serait-ce pas, si à la faveur de ces trou- » bles, les ennemis de la foi entraient dans le royaume, eux » qui, autrefois, y ont fait tant de ravages, et qui, aujour- » d'hui, enflent le cœur et le courage aux hérétiques de l'État. » Il ne faut pas, Madame, que vous preniez aucune confiance » aux paroles de ceux-ci : car, n'ayant point de fidélité pour » DIEU, ils en auront bien moins pour vous. Jusquà présent, » comme ils ont eu par ruse et par finesse tout ce qu'ils ont » voulu, ils n'ont pas osé recommencer leur révolte et leur » rébellion, n'ayant pas encore les forces qu'ils désiraient. » Mais présentement qu'ils fortifient leurs places, comme à » Montauban et ailleurs, sous prétexte de se défendre de » M. le Prince ; aussitôt, Madame, qu'ils se verront en état » de se soulever, ils le feront ; n'en doutez aucunement.

» Madame, dans cette agitation générale, vous pouvez don- » ner la paix et apaiser tous les troubles, en éloignant le sujet » qui donne lieu à vos peuples de se soulever. En vous pri- » vant pour DIEU des services de cette personne, vous ferez » un sacrifice qui lui sera très-agréable, et qui attirera sur » Votre Majesté l'amour et les respects de tous vos peuples, » que vous devez gagner par-dessus toutes choses. Ce sont

» les sentiments de celui dont vous avez toujours souffert la » liberté de vous parler et de vous écrire, connaissant le fond » de son cœur et ses intentions pour votre service. »

M. Olier écrivit cette lettre vers la mi-janvier 1652. Si la Reine eût mis aussitôt à exécution des avis si sages, elle eût épargné bien des maux à l'État. Mais elle temporisa, et ne se détermina enfin à renvoyer son ministre, que lorsqu'elle s'y vit contrainte par la force des événements. Il n'est pas de notre objet d'exposer, dans un plus grand détail, les troubles de cette seconde guerre. Nous ne dirons rien non plus des moyens que M. Olier sut employer pour nourrir alors ses paroissiens, afin de ne pas répéter ici ce qu'on a déjà dit ailleurs. Mais nous ne saurions omettre deux actions qui signalèrent sa charité dans ces nouveaux désastres. Faisant un jour la visite de ses malades indigents, il rencontra, près de la Croix-Rouge, une fille qui lui demanda l'aumône. Elle était venue d'un village voisin, se réfugier dans Paris, pour éviter la fureur du soldat, et chercher le moyen de conserver sa vie. En la voyant, ce charitable pasteur se sentit touché de compassion, tant à cause de l'extrême indigence à laquelle elle était réduite, que du péril imminent que courait sa vertu; et l'émotion qu'il éprouva lui inspira un dessein bien extraordinaire dans ce temps de calamité publique : ce fut d'ouvrir un asile à toutes les filles de la campagne qui seraient exposées aux mêmes dangers. Une telle entreprise étonna plusieurs personnes : on s'empressa de lui représenter la difficulté de l'exécution, et surtout la grandeur de la dépense. Mais toujours ferme dans son dessein, il répondait : « La bourse de » Jésus-Christ est inépuisable pour ceux qui mettent en lui » leur confiance : il n'y a qu'à commencer, il nous assis» tera. » Il ouvrit donc à ce dessein une maison, en chargeant le frère Jean de la Croix de la fournir sans délai de tous les meubles nécessaires; et elle servit d'asile à deux cents pauvres villageoises, auxquelles ce généreux pasteur fournit, tant que durèrent les troubles, la nourriture et le vêtement. S'oc-

cupant avec plus de sollicitude encore de leurs besoins spirituels, il profita de cette occasion pour leur faire connaître l'obligation qu'elles avaient de servir Dieu, et de travailler à leur salut; il leur procura les exercices d'une mission, et des ecclésiastiques pleins de zèle pour les instruire et pour les confesser. Toutes s'approchèrent plusieurs fois du tribunal de pénitence, avec une dévotion et une modestie touchantes, et firent ensuite leur communion. Par ce moyen il ne conserva pas seulement la vie de l'âme à celles qui étaient dans l'occasion inévitable de la perdre, il fit trouver encore une piscine salutaire à celles qui avaient à gémir sur des fautes passées.

Les religieuses des environs, et celles même de plusieurs provinces voisines, n'étant pas moins exposées à périr de faim et à souffrir les derniers outrages, étaient venues se réfugier aussi dans Paris. On en voyait un grand nombre dans les rues recourir pour subsister à la charité des fidèles; et plusieurs ne connaissant personne dans cette ville, s'étaient logées sans le savoir dans des maisons où elles étaient en danger de perdre l'esprit de leur état. Touché de douleur en voyant ces vierges consacrées à Dieu errer çà et là sur sa paroisse, exposées à mille dangers, M. Olier résolut de leur offrir aussi un asile; et ayant trouvé tout à propos une maison commode et spacieuse, accompagnée d'un jardin, il y réunit toutes celles qui désirèrent vivre, autant que les circonstances le permettaient, selon l'esprit de la vie religieuse. On les y mit donc en clôture, et quoique elles fussent de sept ou huit ordres différents, on leur fit pratiquer à toutes une règle commune, sous une supérieure, qui reçut du prieur de Saint-Germain tous les pouvoirs nécessaires pour les régir et les gouverner. M. Olier leur donna des directeurs, des prédicateurs, et un aumônier qui leur disait la sainte Messe; en un mot, il n'y eut aucun moyen propre à les conserver et à les faire avancer dans la perfection qu'il n'employât avec joie, les considérant comme les épouses de Jésus-Christ, qu'il fallait loger, assis-

ter et honorer en leurs personnes. Aussi, pendant quatre mois qu'elles demeurèrent dans cette maison, elles y firent paraître une piété solide et une régularité parfaite ; jusqu'à ce qu'enfin, après la conclusion de la paix, aidées des secours que le serviteur de Dieu leur procura, elles retournèrent chacune dans son monastère.

Au milieu de tant de désastres, la Reine mère ne cessait de recommander la pacification de l'État aux prières de tout ce qu'elle pouvait découvrir de saints personnages. Elle donna même ordre à l'un des ecclésiastiques de M. Olier, qu'elle avait en grande vénération, M. Picoté, de faire vœu, en son nom, de l'œuvre de piété qu'il jugerait le plus propre à fléchir la justice divine. La pensée qui le toucha davantage, fut celle des profanations qui se faisaient tous les jours des églises, des lieux saints, et surtout de l'adorable Sacrement de nos autels. Il voua donc, au nom de la Reine, l'établissement d'une maison religieuse, consacrée spécialement au culte de la très-sainte Eucharistie, et à la réparation des outrages faits à ce divin Sacrement.

Tout porte à croire que la Reine fit à M. Olier une semblable demande : au moins rédigea-t-il alors, pour cette princesse, la formule d'un vœu à l'archange saint Michel, protecteur de la France, à qui il désirait qu'on eût surtout recours dans les troubles de l'Etat. Cet acte est un monument trop honorable à la piété de la Reine et au serviteur de Dieu, pour n'en pas donner ici un extrait.

« Vœu et dévotion (d'Anne d'Autriche), très-humble servante de Jésus-Christ.

» Abîmée dans mon néant et prosternée aux pieds de votre auguste et sacrée majesté, honteuse dans la vue de mes péchés de paraître devant vous, ô mon Dieu, je reconnais la juste vengeance de votre sainte colère, irritée contre moi et contre mon Etat ; et je me présente toutefois devant vous,

» au souvenir des saintes paroles que vous dîtes autrefois à » un prophète, au sujet d'un Roi pécheur, mais pénitent : » *J'aurai pitié de lui, et lui pardonnerai, à cause que je le* » *vois humilié en ma présence*. En cette confiance, ô mon » DIEU, j'ose vous faire vœu d'ériger un autel à votre gloire, » sous le titre de saint Michel et de tous les Anges ; et, sous » leur intercession, y faire célébrer solennellement, tous les » premiers mardis des mois, le très-saint sacrifice de la Messe, » où je me trouverai, s'il plaît à votre divine bonté de m'y » souffrir, quand les affaires importantes du royaume me le » pourront permettre, afin d'obtenir la paix de l'Eglise et de » l'Etat. »

M. Olier, pour imprimer dans le cœur de la Reine-mère une vive confiance à saint Michel, ajouta à la formule du vœu ces sentiments si dignes de la piété des Rois très-chrétiens.

« Glorieux saint Michel, Prince de la milice du Ciel, et » général des armées de DIEU, je vous reconnais tout-puis- » sant par lui sur les royaumes et les États. Je me soumets » à vous avec toute ma cour, mon État et ma famille, afin de » vivre sous votre sainte protection, et je me renouvelle, au- » tant qu'il est en moi, dans la piété de tous mes prédéces- » seurs, qui vous ont toujours regardé comme leur défen- » seur particulier. Donc, par l'amour que vous avez pour » cet État, assujétissez-le tout à DIEU et à ceux qui le repré- » sentent. Grand saint, qui avez réprimé la superbe des im- » pies, les avez bannis du Ciel en y faisant régner une paix » très-profonde, produisez ces mêmes effets dans ce royaume. » Faites qu'il plaise à DIEU, après tous les troubles apaisés, » de voir régner en paix JÉSUS-CHRIST, son cher Fils, dans » l'Eglise : désirant de ma part contribuer à le faire régner, » soit par tous les exemples de piété et de religion que je » pourrai donner en ma propre personne, soit par les autres » voies sur lesquelles vous me ferez la grâce de m'éclairer. »

Comme ce vœu demeura sans doute secret, nous ne con-

naissons pas les circonstances qui purent en accompagner l'accomplissement. Celui qui fut fait par M. Picoté, au nom de la Reine, eut beaucoup d'éclat; on lui a même attribué la cessation des troubles du royaume : au moins il est certain que, presque dès ce moment, on vit changer tout-à-coup la face des affaires. Le même mois, la capitale rentra dans la soumission, et le reste du royaume ne tarda pas à suivre son exemple; en sorte que, dans le cours de l'année suivante, le Roi était aussi tranquille et aussi absolu, dans toute l'étendue de ses États, que s'il n'y eût jamais eu de mécontents. Après l'entrée triomphante du Roi dans Paris, la Reine étant venue au Val-de-Grâces, le 8 décembre 1652, jour de l'Immaculée Conception, M. Picoté profita de cette circonstance pour lui faire connaître le vœu qu'il avait fait par ses ordres; et, pour l'exécuter, il proposa quelques religieuses, réfugiées à Paris, à la tête desquelles était Catherine de Bar connue sous le nom de Mechtilde du Saint-Sacrement. Ces religieuses qui professaient la règle de saint Benoît, prirent alors le nom de Filles du Saint-Sacrement, et se fixèrent près de l'église de Saint-Sulpice. A la cérémonie de leur établissement, où la Reine et toute la cour assistèrent, le très-saint Sacrement ayant été exposé dans la chapelle, la Reine y entra le flambeau à la main, et, la première, y fit réparation publique et amende honorable à Jésus-Christ.

Telle fut l'origine de ce nouvel institut, si glorieux à la religion, et qui contribua à augmenter, dans la paroisse de Saint-Sulpice, la dévotion au très-saint Sacrement, et celle envers la très-sainte Vierge, dont cet institut devait faire une particulière profession. Une autre communauté, n'y répandit pas moins l'édification publique, ce fut celle des religieuses de Notre-Dame-de-Miséricorde, que M. Olier y établit au milieu du feu de la guerre civile, et malgré les obstacles qui semblaient devoir empêcher l'exécution de ce dessein. Non content de les avoir aidées à s'établir, il consentit encore d'après leur vœu unanime et le désir du pére Yvan leur saint

instituteur, à les diriger dans les voies de la perfection religieuse. Ce père, parvenu déjà à un âge avancé, voulut même lui donner le gouvernement de tout l'ordre. « Si DIEU eût » fait un homme tout exprès, écrivait-il à M Olier, il semble qu'il ne l'eût pas fait plus selon mon cœur, à cause de » la pureté d'intention que je vois en vous, et de votre conformité à l'état du Fils de DIEU crucifié. Or, maintenant, » n'ayez pas seulement soin de votre congrégation apostolique, mais encore de l'institut des filles de Notre-Dame-de-» Miséricorde, et soyez autant content de vous en revêtir, » que moi de m'en dépouiller. Je crois que DIEU veut que je » vous en donne la direction, voyant en vous cette vertu » merveilleuse de gagner les âmes et de les remettre d'abord » dans le sein et dans les mains de DIEU. » Il ne paraît pas que, malgré les instances du père Yvan, M. Olier ait pris la conduite de cet ordre, peu compatible avec celle de son séminaire et de sa compagnie. Il se contenta, en qualité de curé, de diriger la maison établie sur sa paroisse, et ne négligea aucun moyen pour exercer ces saintes filles à la plus entière abnégation. C'est le témoignage que lui rend l'auteur des *Annales de l'Institut.*

Nous ne saurions exposer les travaux de M. Olier pour la sanctification de sa paroisse, sans parler des moyens qu'il employa pour la préserver du Jansénisme, qui parut alors. Cette nouvelle hérésie sur la grâce faisait en effet de trop rapides progrès, soit parmi les simples fidèles, soit dans les communautés de la capitale, pour ne pas alarmer le zèle de ce vigilant pasteur. Après la bulle d'Urbain VIII, qui avait condamné la doctrine contenue dans le livre de Jansénius, et surtout après les brefs d'Innocent X, pour presser l'exécution de ce jugement, M. Olier, comme tous les vrais enfants de l'Eglise, tenait ces erreurs pour légitimement condamnees. Mais ses confrères dans le ministère pastoral n'imitèrent pas tous son exemple : la division se mit parmi les curés de Paris, dont plusieurs se tournèrent du côté des novateurs, et en vin-

rent même jusqu'à condamner ceux qui ne suivaient pas ces opinions nouvelles. Après M. Olier, les principaux, que les Jansénistes affectaient de représenter comme fauteurs d'un schisme, étaient Abelly, curé de Saint-Josse, depuis évêque de Rodez, et les curés de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Saint-Jacques-de-la-Boucherie. « Ils en viennent, écrivait » M. Olier, parlant des nouveaux sectaires, jusqu'à regarder » comme des hérésies, si l'on prêche que Jésus-Christ est » mort pour tous; que les commandements sont possibles; » que l'on résiste souvent à la grâce, disant que les proposi- » tions contraires sont de la foi. Ils publient hautement que » je fais schisme dans l'Eglise, n'étant pas avec eux, et prê- » chant une autre doctrine; et ainsi je suis le chef des schis- » matiques, parce que je suis uni au gros de l'Eglise, qui » n'est pas de leur parti, et qui s'élève contre cette nouveauté. » Ils nous accusent même d'être Pélagiens ou Sémi-Péla- » giens, disant que nous donnons tout à la nature et rien à la » grâce, et qu'ainsi nous sommes hérétiques. C'est de la même » sorte que les Huguenots imposent à l'Eglise pour la rendre » méprisable, quand ils disent que nous sommes idolâtres, et » que nous adorons les images et les saints. Nous répondons » à ces messieurs que nous ne donnons rien à la nature de » toutes les choses surnaturelles, que nous reconnaissons que » la grâce en est seule le principe; que *nous ne sommes pas* » *suffisants d'avoir de nous une bonne pensée*, selon saint Paul; » *que c'est à* Dieu *de nous donner de quoi vouloir et parfaire* » *en sa grâce;* car nous ne sommes pas plus capables de nous- » mêmes, de vouloir et d'accomplir les choses surnaturelles, » que de les penser. Il faut grâce en tout et partout, et nous » ne pouvons rien sans la grâce de Dieu; que peut-on donner » davantage à la grâce? Ils nous veulent imposer que nous ne » croyons pas cela, pour avoir droit de nous venir brouiller. »

De tous ces novateurs, le plus animé contre M. Olier était M. du Hamel, curé de Saint-Merri. Henri du Hamel, esprit déguisé, souple et flatteur, parut aux sectaires un homme

propre à servir avantageusement le parti, depuis surtout qu'il eut fait ses preuves, en rétablissant, selon les principes d'Arnauld, la pénitence publique, dans une paroisse du diocèse de Sens, où il était curé On chercha à le produire sur un plus grand théâtre, et on le mit à la tête de la paroisse de Saint-Merri, à Paris. On vit alors cette paroisse affecter une sorte de rivalité avec celle de Saint-Sulpice, et se déclarer en tout son émule. M. du Hamel s'étant mis en communauté avec ses ecclésiastiques, leur fit des conférences réglées, où, sous prétexte de leur exposer les devoirs de leur état, il disputait sur les matières de la grâce; et ces réunions furent bientot toutes composées de laïques, et même de personnes de qualité, qui y venaient fort assiduement et se cachaient dans la foule. On voulut mettre aussi en honneur l'exercice du catéchisme; les personnes âgées y étaient toujours en beaucoup plus grand nombre que les enfants : c'était un empressement incroyable pour y pénétrer. Il faut joindre à cela les prônes de M. du Hamel, qui ne faisaient pas moins de bruit; et, enfin, la vogue extraordinaire de ce nouveau directeur parmi les dames de la paroisse, dont il était continuellement assiégé. Tout cela avait le nom spécieux de réforme. Mais c'était surtout par la pénitence publique qu'on prétendait faire revivre, dans la paroisse de Saint-Merri, la pureté des premiers temps. Les femmes se livrèrent aux nouvelles pratiques de pénitence avec tant d'emportement, que plusieurs en moururent, et que d'autres en devinrent folles. Les plus zélées quittaient les villes pour s'ensévelir dans les déserts. Les exils volontaires à Port-Royal-des-Champs étaient devenus fort à la mode. On y voyait accourir à l'envi des personnes de tout état, et même des plus distinguées du royaume. Les ducs de Luynes et de Liancourt, paroissiens de Saint-Sulpice, y avaient fait construire de vastes et beaux ermitages pour s'y retirer de temps en temps; et de tels exemples devaient accréditer rapidement, dans les classes inférieures, l'amour des nouveautés. Il était aisé, en effet, de remarquer les fâcheux résultats qu'il produisait cha-

que jour dans la paroisse. « Je ne puis sans douleur et sans » la plus profonde désolation, écrivait M. Olier, à cause de la » fidélité que je dois à mon ministère, voir des ouailles que » DIEU m'a données, fréquenter des assemblées que le Roi » même devrait défendre. Plusieurs personnes de ma paroisse, » et dont je dois répondre à DIEU, entrent dans cette tenta- » tion malgré mes conseils, et joignent à la désobéissance » formelle à leur supérieur naturel, le mal d'entrer de cœur » et d'esprit dans toute l'étendue de ces nouvelles opinions, » autant qu'ils en peuvent comprendre, et cela contre leur » état, leur condition et l'humilité chrétienne. » Ce fut pour M. Olier une sorte de nécessité d'élever enfin la voix, et de signaler publiquement le venin de ces perfides pratiques. Comme elles semblaient tirer toute leur force du crédit et de la qualité de ceux qui les propageaient, il voulut les flétrir du haut de la chaire, en présence d'un nombreux et imposant auditoire, espérant en inspirer plus d'horreur par l'approbation tacite que cette assemblée donnerait à son discours. Il choisit, en effet, le jour même de la fête de Saint-Sulpice, et l'auditoire fut des plus augustes qu'on y eût jamais vus; car, outre la Reine et sa cour, on y remarqua des archevêques, des évêques, des généraux d'ordres, et beaucoup d'autres personnes, séculiers et ecclésiastiques de haute distinction. Les erreurs qu'il s'efforça de réfuter dans cette action solennelle, furent la nécessité de la pénitence publique pour tous les pécheurs, et l'inutilité de l'absolution lorsqu'elle n'est point précédée de la satisfaction et de la contrition parfaite. La première, toute déraisonnable qu'elle paraît d'abord, était cependant si accréditée, que la Sorbonne avait eu dessein d'en demander la condamnation au saint siége.

M. Olier en fit voir la fausseté par ces paroles du Sauveur: *Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous* : il montra d'abord que des termes si universels qui embrassent tous les hommes, ne devaient point s'entendre de cette pénitence extérieure qui les aurait condamnés, comme le prétendaient

les novateurs, à se retirer dans les solitudes et les déserts, puisqu'elle romprait presque tous les liens de la société civile, pour laquelle cependant les hommes sont destinés sur la terre. Montrant ensuite que ces mêmes paroles du Sauveur ne peuvent non plus s'entendre de la contrition parfaite, nécessaire pour être justifié hors du sacrement de pénitence, il conclut en ces termes : « Chrétiens, je demande de vous ce » que Notre-Seigneur a voulu rendre plus facile, qui est la » pénitence sacramentelle. Celle-ci n'oblige pas de nécessité à » une disposition si pure. Les âmes qui n'ont pas la parfaite » charité, n'ayant encore que le principe de l'amour, comme » on l'exige des adultes, pour les baptiser, reçoivent par le » sacrement de Pénitence la participation à la parfaite charité » de Jésus-Christ mourant pour nous sur la croix. Car ce » sacrement est une seconde table pour se délivrer du nau- » frage. Il faut donc tenir le milieu, et n'aller ni dans une » extrémité ni dans une autre, si vous ne voulez périr. Il y » a de l'abus dans l'indulgence et la facilité de plusieurs mi- » nistres, et il y a de l'excès dans la rigueur des autres. Le » malin fait semblant de vouloir bannir l'abus de quelques » particuliers, et il veut ou abolir les sacrements dans l'E- » glise, ou les porter à des extrémités excessives, contraires » à l'esprit de Jésus-Christ. »

Ce discours irrita violemment les Jansénistes, et leur donna lieu de se répandre en invectives contre le serviteur de Dieu. Le docteur de Sainte-Beuve en envoya une étrange relation à Rome, à Louis de Saint-Amour, son ami ; et Arnauld, dans un emportement de colère, accusa M. Olier d'avoir déchiré, en pleine chaire, son livre *de la Fréquente communion*, et d'avoir osé faire des déclamations contre la pénitence, au mépris de la doctrine des saints docteurs. Mais personne ne montra moins de modération que le père des Mares, dans un ouvrage anonyme qu'il fit imprimer en cachette, sous le titre de *Remontrance chrétienne et charitable à M. l'abbé Olier*, et dont il inonda tout Paris. Peu de temps après le sermon dont

on a parlé, M. Olier étant tombé dans la paralysie, qui le conduisit lentement au tombeau, quelques Jansénistes en vinrent même jusqu'à regarder cette infirmité comme un châtiment visible de la justice divine. « J'ai appris de M. de Sainte-Beuve, » dit le Janséniste des Lions, que tous ceux qui ont choqué la » vérité, ont perdu l'esprit, le bon sens et l'honneur ; sont » morts imbéciles, sans réputation, et dans l'opprobre : » témoin... M. l'abbé Olier, qui fut quatre ans paralytique » et maléficié depuis ce fameux sermon contre Port-Royal. »

Le serviteur de Dieu laissa répandre toutes ces calomnies, sans y opposer d'autres armes que son silence et sa douceur ; il ne fit non plus aucune réponse à la *Remontrance* du père des Mares, aimant mieux laisser à Dieu le soin de sa défense, et donner en même temps à ses disciples un rare exemple de confiance et d'humilité. Il souffrit même avec joie les affronts dont on le chargeait, sachant qu'ils avaient pour motif principal son attachement à la doctrine et aux sentiments du père de Condren, son ancien maître. « Cette *Remontrance*, écrivait-il à l'un de ses amis, est un effet de la haine qu'ils ont » conçue contre moi, comme héritier des sentiments de ce » saint personnage, dont la mémoire est odieuse aux Arnaul» distes, parce qu'il a été le grand adversaire de leur pa» triarche, M. l'abbé de Saint-Cyran. »

Mais s'il supporta avec tant de patience et de douceur ces outrages et beaucoup d'autres qui n'attaquaient que sa personne, il ne diminua jamais rien de l'ardeur de son zèle à défendre contre les novateurs le dépôt sacré de la foi. Sachant que le duc et la duchesse de Liancourt s'étaient déclarés pour la nouvelle hérésie et l'accréditaient dans sa paroisse, il leur proposa, après avoir essayé en vain de les ramener par les voies de la persuasion, une conférence réglée, qui eut beaucoup d'éclat. Il lui était aisé de prévoir qu'elle produirait peu d'effet sur ces esprits raisonneurs et enclins par système à la dispute ; mais semblable à un médecin qui ne laisse pas de donner toujours des remèdes à un malade quoiqu'avec bien

peu d'espérance de succès, il eut recours à ce moyen pour ne rien omettre des devoirs qu'impose la charge pastorale.

Il fut l'un de ceux qui montrèrent le plus de zèle à procurer la condamnation de cette hérésie. Tout porte à croire qu'au commencement des démêlés qu'elle excita, il était résolu d'aller lui-même à Rome pour en solliciter la condamnation, au nom de la faculté de théologie. Mais les évêques qui se trouvaient à Paris ayant jugé plus expédient, que cette demande fut faite par tout le corps épiscopal ; il signala encore son zèle, en contribuant autant qu'il peut à l'exécution de ce dessein. Les Jansénistes l'ont même accusé d'avoir été du nombre des solliciteurs qui employèrent *jusqu'aux menaces* pour obtenir la signature des évêques absents, et de *mendier par les mêmes moyens* d'autres suffrages dans les monastères. Ne pouvant accompagner alors en personne les docteurs chargés de cette négociation, il fournit, de concert avec saint Vincent de Paul, aux frais de leur voyage et de leur séjour en Italie. Enfin, les Jansénistes après leur condamnation, s'étant emparés des premiers postes d'une pieuse association, qui étendait ses relations dans toute la France, laquelle était connue sous le nom *de Propagation de la Foi ;* et s'y considérant comme dans un retranchement inviolable, où sous prétexte de travailler à la conversion des protestants, unique fin de cette compagnie, ils pourraient répandre librement leurs erreurs ; M. Olier, pour les déjouer, entra lui-même dans cette congrégation, et ayant trouvé l'occasion de mettre leur dessein à découvert, il fut cause que la société fut supprimée par l'ordre de la Reine, malgré M. de Gondy, archevêque de Paris, de qui elle dépendait, et qui favorisait ces nouveaux sectaires.

Après tout ce qu'on vient de dire, et tout ce qu'on lit encore sur le même sujet, dans la grande vie du serviteur de Dieu, on conçoit assez quelle opinion les Jansénistes avaient conçue de lui, et que les écrivains de ce parti, accoutumés à critiquer avec amertume leurs adversaires, n'ont pas dû le

ménager dans leurs productions. Nicole, quoique l'un des plus modérés, attribuant la condamnation des Jansénistes aux intrigues des Jésuites et à celles d'*un certain grand directeur*, qui est M. Olier, et de ses prêtres, compare les premiers aux démons, et appelle ironiquement les seconds des *âmes angéliques ;* puis, citant quelques passages isolés des écrits de M. Olier, pour le taxer de visionnaire, il dit au père Quesnel et à Arnauld, à qui il adresse cette épître fort connue : « Je » vous envoie cet extrait, afin que vous sachiez que les per» sonnes que vous aimez n'ont pas eu seulement pour ad» versaires des âmes achérontiques, mais ces sortes d'âmes » angéliques, et que leur ruine est arrivée par la conspira» tion de ces deux sortes d'anges. » C'est cependant cette lettre de Nicole, ou plutôt cette *fantaisie*, comme il l'appelle lui-même, qui a formé, sur le caractère de M. Olier, l'opinion de presque tous les écrivains du parti.

On ne saurait trop reconnaître le bonheur qu'eut la paroisse de Saint-Sulpice d'être gouvernée, dans ces temps difficiles, par un pasteur si vigilant et si ferme dans la foi. Tandis que la plupart des autres paroisses de Paris se virent infectées de la contagion, celle de M. Olier se conserva pure et sans tache ; et c'est sans doute aux impressions salutaires que ce sage et zélé pasteur laissa dans les cœurs de ses paroissiens et de tous ses ecclésiastiques, qu'il faut attribuer l'attachement constant et inviolable à la foi, dont ils ont toujours fait la profession la plus sincère et la plus ouverte.

Nous avons montré jusqu'ici quelle a été la conduite du serviteur de Dieu dans le gouvernement de sa paroisse. Avant de passer à des récits d'un genre différent, et de le considérer comme supérieur du séminaire et de la société de Saint-Sulpice, il nous reste à parler de la maladie qui le contraignit à se démettre de sa cure ; et ce sera par ce trait que nous terminerons cette seconde partie.

L'année 1652 était la dixième depuis qu'il gouvernait sa paroisse. Un serviteur aussi fidèle ne devait pas, ce semble,

quitter si tôt un ministère dont l'Eglise avait reçu tant de consolation, et les âmes de si grands fruits. Mais sa mission publique était remplie. Il savait depuis long-temps que Dieu, en l'appelant à la cure de Saint-Sulpice, avait borné à dix ans les services qu'il exigeait de lui, comme pasteur ; et lui-même avait fait part de cette circonstance à plusieurs de ses ecclésiastiques. « Etant allés un jour à la campagne prendre » l'air, rapporte M. de Bretonvilliers, un de nous lui dit : » Monsieur, voilà que les dix ans seront bientôt expirés, et » comment pourra-t-il se faire que vous quittiez votre cure, » puisqu'il n'y a nulle apparence que vous le puissiez, et » même que vous deviez le faire, quand vous le pourriez? » — C'est à Dieu, répondit M. Olier, à vérifier ses paroles et » à accomplir ses desseins. Pour nous, nous n'avons qu'à » nous abandonner à lui, sans retour sur nous-mêmes, afin » qu'il dispose à jamais de nous comme il voudra. »

Au mois de mars de cette année, sa santé avait éprouvé déjà un dépérissement considérable, qui l'obligea de recourir à divers remèdes. Le principal était le repos; mais son zèle ardent ne lui permit pas d'en prendre assez pour se rétablir, ni de se dispenser d'aucun des soins attachés à la charge des âmes. Cet infatigable pasteur, toujours prêt à donner sa vie pour ses ouailles, s'employait à les servir comme s'il eût été en pleine santé, sans considérer que la multitude des soins dont il était assiégé continuellement, l'affaiblissaient toujours davantage. Enfin, au mois de juin, il fut attaqué d'une violente fièvre; et le mal fit bientot de si rapides progrès, qu'il ne laissa presque plus d'espoir. Les médecins ayant déclaré qu'il ne passerait pas le lendemain, dès le matin de ce jour, qui fut le 20 du même mois, il remit, par procureur, sa cure entre les mains de l'abbé Saint-Germain, sans prétendre à aucune réserve; et l'après-midi du même jour, il fit de nouveau appeler le notaire, et lui dicta son testament.

Mais, aussitôt après sa démission, il se trouva hors de danger; comme si Dieu ne lui eût envoyé cette maladie, que pour

lui fournir l'occasion de se démettre de sa cure. Il la possédait depuis le 25 juin 1642, et il s'en démit le 20 du même mois 1652; de sorte qu'on vit s'accomplir à la lettre la prédiction qu'il avait faite de ne gouverner cette paroisse que l'espace de dix ans. Une nouvelle circonstance, qui frappa beaucoup les ecclésiastiques du séminaire, ce fut que le choix de l'abbé de Saint-Germain tomba sur M. de Bretonvilliers, ainsi que le serviteur de Dieu l'avait prédit plusieurs fois, depuis ce temps, il lui avait donné la même assurance, quoiqu'il n'y eût aucune apparence à l'accomplissement de cette prédiction, dit M. de Bretonvilliers, et qu'il y eût même des raisons qui le rendaient moralement impossible. M. de Bretonvilliers, fut nommé à la cure, le 27 du même mois, et en prit possession le 29.

Après sa démission, loin de considérer avec quelque complaisance le bien qu'il avait opéré dans cette paroisse, si heureusement renouvelée par ses travaux, M. Olier aimait à se remettre devant les yeux ces paroles du Sauveur, à ses disciples: *Lorsque vous aurez fait tout ce qui vous était commandé, dites: Nous sommes des servitenrs inutiles, nous avons fait ce que nous devions*. Il n'osait même se rendre ce témoignage, croyant n'avoir contribué, pendant les dix années de son ministère, qu'à mettre obstacle à l'œuvre de Dieu. Quelques mois après qu'il eût quitté sa cure, passant à Lyon, lorsqu'on y faisait les exercices du Jubilé, et désirant de participer à cette grâce, il se rendit à l'église des Feuillants. Là, s'adressant au premier religieux qui se rencontra, il se mit, pour se réconcilier, dans un côté du confessionnal, en faisant placer dans l'autre un des ecclésiastiques de sa compagnie, qui voulait obtenir la même faveur; et on tient de celui-ci que M. Olier répandit alors une si grande abondance de larmes, et s'accusa avec des sanglots et des gémissements si extraordinaires, qu'on l'eût pris pour un homme coupable des plus grands forfaits. On l'entendait se lamenter et se confondre tout haut, de ce que pendant dix ans il avait été curé d'une immense paroisse,

sans avoir les vertus et les qualités nécessaires pour remplir dignement de si redoutables fonctions. La crainte qu'il avait de s'être rendu coupable d'une infinité de fautes grièves le rendait inconsolable ; en sorte que le confesseur, qui ne pouvait calmer ses inquiétudes , eut besoin , pour lui rendre la paix , de lui rappeler tout ce que la foi nous enseigne de plus consolant, sur les miséricordes du Seigneur.

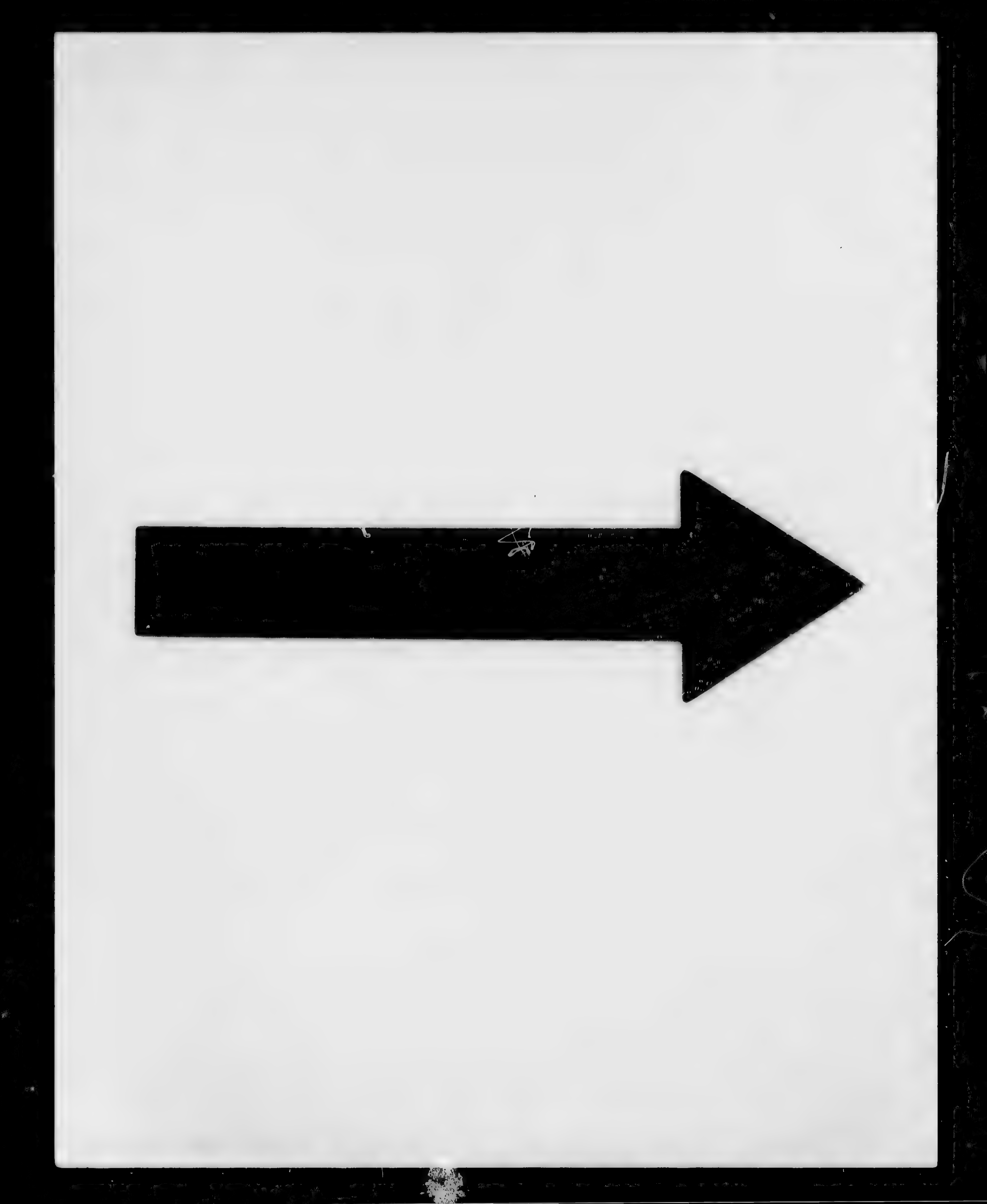
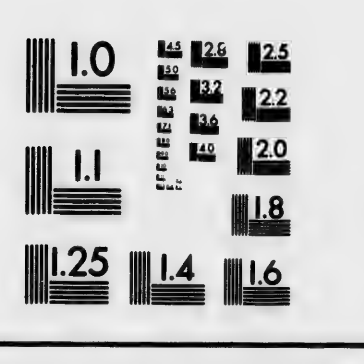
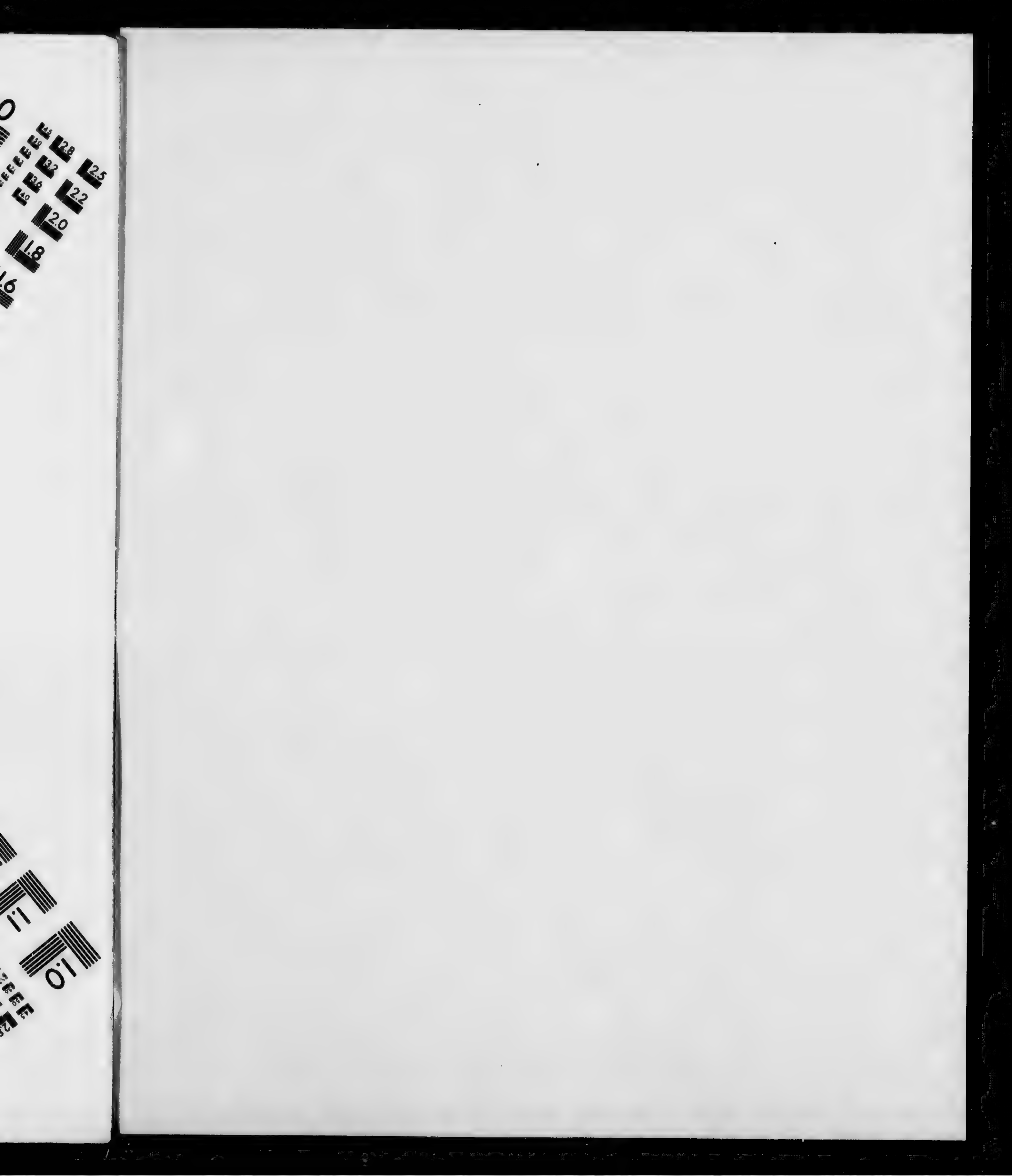


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



TROISIÈME PARTIE.

CONDUITE DE M. OLIER

DANS

L'ÉTABLISSEMENT ET LA DIRECTION DES SÉMINAIRES.

En ordonnant à ses disciples d'établir un séminaire, le père de Condren, comme on a vu, les avait assurés que DIEU ferait réussir cette œuvre ; et on ne tarda point à reconnaître la vérité de ses promesses, quelque invraisemblables qu'elles eussent paru d'abord. Quoique jusqu'alors on eût regardé comme impossible l'établissement d'un séminaire diocésain, et que M. Olier eût tenté une entreprise plus impraticable encore, en établissant le sien pour le clergé en général ; on y vit accourir à l'envi des sujets de divers points du royaume, sans aucune invitation, sans avertissement qui fît connaître le dessein du fondateur : en sorte que dans le cours des deux premières années, on en reçut des diocèses de Troyes, de Saint-Flour, de Montpellier, Verdun, Rouen, Nismes, Nevers, Toulouse, Orléans, Apt, Aix, Tours, Angers, Comminges, Clermont, le Mans, Nantes, et de plusieurs autres ; et qu'enfin, dès les premiers temps le séminaire se composa d'environ cent ecclésiastiques. Il est vrai que M. Olier accueillait avec joie tous ceux qui avaient des intentions pures, et procurait même à plusieurs, sans qu'il leur en coutât rien, outre l'instruction, la nourriture et le vêtement.

Mais une œuvre destinée à procurer un bien si universel à l'église de France, devait comme toutes les œuvres de DIEU, s'établir au milieu des persécutions. M. Olier ne l'ignorait

pas. Dès son entrée dans la cure de Saint-Sulpice, et avant même d'avoir transféré son séminaire de Vaugirard à Paris, il avait eu une vue surnaturelle des contradictions que cette œuvre éprouverait pour s'établir dans la capitale. Il avait connu qu'avant que trois ans se fussent écoulés, tout le monde se soulèverait pour la détruire dans sa naissance; que lui-même et tous les siens seraient chassés honteusement du presbytère de Saint-Sulpice; et que toutefois cette violente persécution, au lieu de mettre obstacle à l'établissement du séminaire, servirait, au contraire à l'affermir davantage et en assurerait la stabilité. Cet orage éclata dès le commencement du ministère pastoral de M. Olier; nous avons différé jusqu'à présent d'en faire le récit, afin de mettre dans un plus grand jour l'heureuse issue qui le suivit, et de montrer avec combien de raison l'établissement du séminaire fut regardé généralement comme l'ouvrage de la sagesse et de la puissance divine. Pour le fonder d'une manière stable, il fallait que l'abbé de Saint-Germain l'érigeât en communauté et que le roi en confirmât ensuite l'érection par des lettres patentes; mais ce prélat s'étant laissé prévenir contre le nouvel établissement, toutes les démarches que M. Olier avait pu faire, depuis l'année 1643, étaient restées infructueuses. Lorsqu'il entreprit d'arracher comme on l'a vu dans la seconde partie de cet ouvrage, tant de scandales que causaient l'hérésie, l'impiété et le débordement des mœurs, ce saint pasteur n'avait épargné ni recommandations, ni sollicitations, ni instantes prières, auprès de ceux qui pouvaient l'aider de leur autorité; et plusieurs au commencement n'entrant pas dans ses vues, et même s'irritant de son zèle, lui suscitèrent souvent des difficultés tantôt cachées et tantôt ouvertes. Les libertins surtout et les sages du monde, furent d'abord si irrités contre lui, qu'ils faisaient retentir leurs plaintes en toute rencontre; et il n'y avait pas jusqu'à ses proches, qui ne censurassent sa conduite, et n'improuvassent hautement ses desseins. « Je me vois dans les traverses de tout genre, dont

» Dieu veut se servir pour m'immoler à sa gloire, écrivait-il
» alors, les peines du dedans, les contradictions du dehors:
» *Foris pugnæ, intus timores.* De plus, ayant laissé entrer dans
» mon esprit quelques pensées de l'avenir, me demandant ce
» que je deviendrais, si les desseins de mes adversaires réus-
» sissaient ; j'eus le bonheur de connaître que ces préoccu-
» pations étaient contraires à la confiance que je devais avoir
» en Dieu. Je vis clairement qu'elles lui déplaisaient beau-
» coup, et que l'âme qui lui est abandonnée doit ne regarder
» que le présent, et vivre daus une confiance entière en lui,
» comme un enfant qui repose dans le sein de son père. Tou-
» tefois, pour dissiper la crainte que j'avais de la ruine du
» séminaire, la bonté divine me disait : *L'œuvre subsistera*
» *en moi.* Je voyais qu'à l'exemple de mon maître, je devais
» souffrir seul, sans être assisté ni soulagé de personne ; et il
» me faisait entendre qu'il établirait son œuvre sur ma confu-
» sion, me montrant par là qu'il fallait désirer d'être détruit
» et anéanti pour l'établissement de la gloire de Dieu, et que
» pourvu que son œuvre se fît, nous devions être contents.

» Durant mon action de grâces, je sentais des désirs ex-
» trêmes de donner mille vies pour le salut de tous ,
» j'acceptais toutes ces peines pour la conversion des prêtres,
» et comme Jésus-Christ les accepta au jardin des Oliviers.
» Me trouvant par hasard devant un tableau qui le repré-
sentait dans la circonstance de sa passion où l'ange lui of-
» frit le calice, il me semblait que Notre-Seigneur me di-
» sait : *Veux-tu boire aussi ce calice?* Et je lui disais alors
» de tout mon cœur : *O mon tout, mille et millions de vies*
» *pour votre amour.* Je comprenais cependant, que quoique
» par un juste jugement, Dieu voulût m'immoler comme
» une victime, ce châtiment n'irait pas jusqu'à la mort... Je
» voyais en esprit mon Dieu me châtier d'une main si douce
» et d'une verge si agréable, que je ne puis rien concevoir
» de plus aimable que cet état. Si j'eusse pu baiser alors mille
» et mille fois cette main et ces verges si douces, je l'eusse

» fait sans balancer ; et comme cette vue était sans mélange
» de figures sensibles, je n'éprouvais au cœur qu'amour pur
» pour la main de mon Dieu, et pour les châtiments qu'il
» me réserve. »

Au milieu de cette opposition générale, M. Olier se voyait contraint de construire un bâtiment assez vaste pour recevoir les nouveaux sujets qui se présentaient à lui chaque jour. Dans la disposition où étaient alors les esprits, tout ce qu'il put obtenir de l'abbé de Saint-Germain et des marguilliers, ce fut la permission pure et simple de bâtir à ses propres frais, dans le jardin du presbytère, trois corps de logis, à condition, toutefois, que le tout appartiendrait à la fabrique ; qu'une partie serait destinée pour le logement des officiers du bas-chœur et de la sacristie, et qu'enfin il veillerait lui-même à l'entretien de ces bâtiments. Lorsqu'il en faisait jeter les fondements, il voulut selon sa coutume, offrir ce dessein à la très-sainte Vierge, dans l'église de Notre-Dame, afin qu'elle voulût bien le bénir ; et il raconte que, dans cette occasion, elle daigna lui apparaître tenant entre ses mains le modèle d'un bâtiment qu'elle lui présentait pour en faire construire un semblable. « Lundi
» 22 mars, dit-il, étant allé à Notre-Dame, pour lui sou-
» mettre l'entreprise de notre bâtiment, et savoir si elle l'au-
» rait agréable, cette divine maîtresse, dans sa bonté ordi-
» naire, me sembla porter un bâtiment sur ses mains, et
» me le présenter. Je n'osais l'accepter, en étant très-indigne,
» et me voyant incapable de l'entreprendre ; je ne laissai pas
» néanmoins de me tenir soumis à ses ordres. » On voit par là que le bâtiment montré à M. Olier était beaucoup plus vaste que celui qu'il allait construire, et il dut en conclure qu'il fallait bâtir sur un plan plus étendu. Au moins est-il certain qu'il renonça à son premier projet, et résolut même dès-lors d'élever ce nouveau bâtiment sur un autre terrain qui lui appartînt en propre. Il fit donc cesser les travaux commencés, et ne songea plus qu'à trouver, proche de l'église paroissiale, un lieu commode pour bâtir. La Providence

voulut qu'il s'en présentât un tel qu'il pouvait le souhaiter, soit pour la proximité de la cure, soit pour son étendue, et qu'il acheta conjointement avec deux de ses ecclésiastiques. MM. de Poussé et Damien, le 27 mai 1645, pour le prix de soixante-quinze mille livres, qu'ils comptèrent de leurs propres deniers.

Comme il pensait que ce nouveau dessein animerait contre lui la haine de ses ennemis, et que d'ailleurs il était impossible de prévoir jusqu'à quelles violences ils pourraient se porter, il désira de renouveler avec deux de ses ecclésiastiques, le même engagement qu'il avait contracté avec les premiers compagnons de sa retraite, à Vaugirard, en 1642, de ne point abandonner l'œuvre du séminaire. En conséquence, le 2 du mois de mai, il les conduisit à Montmartre, où le père Bataille se rendit aussi. « A la gloire de Dieu, écrit M. Olier, le jour de » saint Athanase, étant allé à Montmartre avec deux de nos » messieurs, nous avons fait promesse sur l'Évangile, entre » les mains du révérend père Bataille, de ne nous départir » jamais du dessein qu'il a plu à Dieu de nous inspirer, de » nous lier ensemble pour lui servir d'organes et d'instru» ments, et lui disposer des prêtres qui le servissent en esprit » et en vérité, qui honorassent aussi son Fils sur les autels, et » s'employassent avec charité au service de ses membres. » Par un autre acte bien digne de leur religion, M. Olier et ses deux co-propriétaires se considérant, en qualité de serviteurs de Jésus-Christ et de l'Église, comme incapables de posséder en propre cette maison, s'empressèrent d'en faire hommage à Dieu, comme à son véritable maître. « A l'honneur et à la » gloire de la très-sainte Trinité, renfermée dans le très» auguste Sacrement de l'autel, disaient-ils dans l'acte qu'ils » dressèrent, trois prêtres consacrés à l'honneur des trois per» sonnes adorables, désirant, en la vertu du très-saint sacre» ment, être consommés en un, et n'avoir rien entre eux qui » ne soit commun à tous, abandonnent, dans un même es» prit, à la très-sainte Trinité, une maison qu'ils ont ac-

» quise, destinée à loger les serviteurs qu'elle a choisis pour
» son honneur, et leur donner la facilité d'y prendre l'ins-
» truction nécessaire pour son divin service. C'est au pied de
» ce très-saint et très-auguste Sacrement, votre arche, où
» vous habite parmi nous, que nous déposons tout le droit,
» que, à la mode du monde, on pourrait nous donner sur
» cette maison. Des esclaves, ô divin maître, n'ont point de
» bien à eux ; nous n'avons point, par conséquent, de droit
» sur ces lieux que l'on nous cède, et qu'on dit nous apparte-
» nir ; mais, ô mon Dieu, nous vous cédons et transportons
» cet extérieur et cette apparence de droit que l'on nous
» donne. Que vous soyez donc connu pour l'unique seigneur
» titulaire et propriétaire du tout, et que ce soit par votre
» seule permission que vos pauvres sujets y trouvent leur
» couvert pour s'y instruire et vous servir ; enfin qu'ils y vi-
» vent sans cesse sous vos yeux, et y marchent dans la dépen-
» dance de vos volontés divines. »

Ce que M. Olier avait prévu arriva; dès qu'on sut qu'il avait renoncé au plan arrêté dans l'assemblée des marguilliers, et qu'il s'agissait d'en dresser un nouveau, qui serait incomparablement plus dispendieux, il essuya bien des reproches sur la témérité prétendue d'une entreprise si difficile et si hasardeuse. On ne se lassait pas de lui dire, qu'à peine il aurait jeté les fondements de l'édifice, qu'il serait dans la nécessité de l'abandonner. Aux plaintes et aux murmures, quelques-uns ajoutaient les railleries les plus indécentes ; mais sa réponse était toujours la même : « Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui
» a commencé l'œuvre, disait-il, l'achèvera par sa miséri-
» corde. Il ne faut pas se défier de sa bonté ; ses trésors sont
» toujours pleins, et jamais ils ne s'épuisent ; prenons cou-
» rage, la sainte Vierge nous secourra. » « Le jour de l'As-
» cension, 25 mai, ajoute-t-il, voyant l'opposition que les
» grands et les princes mettaient à l'œuvre de Dieu, j'en
» étais à l'extérieur un peu abattu. La bonté divine, si atten-
» tive à fortifier ma faiblesse, me dit par sa miséricorde in-

» finie : *Ton œuvre se fera*. Ces paroles me remplirent d'une » confusion extrême, surtout celle-ci : *Ton œuvre*. Je lui di- » sais alors : Non, mon Dieu, ce n'est point la mienne, c'est » la vôtre ; et toutefois ces paroles portaient avec elles une » vive lumière dans mon esprit ; elles me faisaient compren- » dre que j'étais, à l'égard de tous ces messieurs, que Dieu » amène dans sa maison, leur pauvre petit serviteur et leur » domestique ; que je devais user de beaucoup de douceur » pour gagner leurs esprits. »

Cependant les trois années à partir depuis la prise de possession de la cure, et au bout desquelles M. Olier savait qu'il en serait chassé, approchaient de leur terme. Déjà, vers le mois de janvier 1645, deux personnes fort intérieures avaient parlé de cette persécution à M. de Bretonvilliers et « de temps » en temps, ajoute celui-ci, M. Olier nous disait lui-même : » *Préparons-nous à ce que* Dieu *nous réserve, et demandons* » *beaucoup son Saint-Esprit, afin de porter saintement la* » *croix qu'il nous a destinée*. Nous en étions tellement cer- » tains, » continue-t-il, parlant de trois ou quatre prêtres avec qui il était plus particulièrement lié, « que nous nous » en entretenions assez souvent, quoique nous ignorassions » la manière dont elle devait arriver. Plusieurs fois nous lui » avons entendu dire : *De bon cœur, mon* Dieu, *de bon* » *cœur ; je ne suis pas digne de cette grâce ; non je ne mérite* » *pas cette miséricorde avec laquelle vous voulez me traiter ;* » *par le grand désir que vous avez de faire du bien au plus* » *ingrat des hommes*. »

On ne saurait méconnaître ici la conduite de la divine providence. Elle daigna manifester cette persécution à M. Olier, long-temps avant qu'elle arrivât, non-seulement afin qu'il se tînt lui-même prêt à la souffrir, mais aussi pour qu'il l'annonçât clairement à ses disciples, comme le Sauveur en avait usé à l'égard des siens. Les ecclésiastiques de M. Olier auraient sans doute été exposés à une tentation bien étrange, si cette persécution eût fondu sur eux sans qu'ils en eussent été

avertis. Le voyant en butte à l'animadversion publique, plusieurs auraient pu douter que la main de DIEU fût encore avec lui ; au lieu que, après cette prédiction, l'événement ne devait servir qu'à affermir leurs cœurs dans la confiance. M. de Poussé, espérant sans doute d'en être la victime, fit même son testament six jours avant que la sédition éclatât, le 2 juin 1645, et *laissa au séminaire que M. Olier fondait*, tous ses biens, et spécialement sa terre de Beaume, qui était d'un revenu considérable.

Contre toutes les apparences, le coup fut porté à M. Olier par celui-là même de qui il devait craindre le moins une persécution. Les premiers qui se liguèrent contre lui furent des amis et des parents de M. de Fiesque, qui lui avait résigné sa cure. Irrités de voir entre ses mains un bénéfice qu'ils désiraient pour un d'entre eux, ils cherchèrent long-temps une occasion d'agir contre lui, et de lui susciter une affaire qui l'obligeât d'abandonner sa paroisse. Mais n'en trouvant point qui secondât leurs vues, ils la firent naître, en persuadant, à force de flatteries et d'importunités, à M. de Fiesque lui-même, quoiqu'il eût tant pressé M. Olier d'accepter sa cure, que le bénéfice qu'on lui avait donné, lors de sa démission, était d'un revenu fort inférieur à ce qu'il avait droit d'attendre ; qu'on l'avait trompé ; et qu'il était de son honneur, autant que de son intérêt, de revenir sur ses pas. Parmi les ecclésiastiques que M. de Fiesque avait laissés après lui, et que M. Olier avait conservés pour servir la paroisse à titre d'habitués, sans qu'ils fussent membres de la communauté, plusieurs, dont la vie ne répondait pas à la sainteté de leur état, osèrent bien se mettre de la partie. Ce n'était parmi eux que plaintes et que murmures contre celui qu'ils auraient dû chérir et respecter comme leur père. Ils étaient venus à bout de persuader à l'ancien curé, que, depuis sa démission, tout était bouleversé dans sa paroisse, et qu'il avait perdu son troupeau en l'abandonnant. Toujours trop crédule et trop peu en garde contre la séduction, M. de Fiesque donna dans le

piége. Pour rentrer en possession de sa cure, il publia contre M. Olier un *factum* des plus sanglants, où il l'accusait d'en être l'injuste détenteur, en vertu d'une permutation nulle, disait-il, et obtenue par surprise. Pendant que les ennemis de M. Olier échauffaient les esprits, et faisaient sonner bien haut, de tous côtés, la prétendue injustice dont ils chargeaient le digne pasteur, il se forma contre lui une autre faction. Les libertins, dont il était le fléau le plus redoutable et le plus inflexible, trouvèrent la circonstance très-favorable pour se venger, et résolurent sa perte. Il avait déjà banni de sa paroisse beaucoup de filles vendues au crime, qui y avaient multiplié les lieux de débauche; mais il n'avait pu guérir tout le mal. Plusieurs de celles qui restaient encore, furieuses de se voir continuellement surveillées et poursuivies par l'homme de Dieu, firent aussi leur complot, et engagèrent dans la sédition, une multitude de laquais et de domestiques, tous disposés aux coups de main. Les émissaires des deux factions, quoique dirigés par des intérêts fort différents, après s'être enhardis mutuellement durant plusieurs jours, en vinrent jusqu'à ameuter la populace, et à faire un seul parti de tous les mécontents. En moins d'une semaine, l'esprit de révolte s'accrut et se communiqua au point de former contre la personne de M. Olier, une conjuration qui mit sa vie dans le plus grand danger, et fut comme le prélude des barricades de la Fronde.

Le jeudi après la Pentecôte, 8 juin 1645, dès le matin, un gentilhomme du duc d'Orléans, vint apprendre à M. Olier, qu'il se tramait une conjuration contre lui; et une autre personne l'assura qu'une troupe de gens armés s'étaient réunis dans une maison voisine, avec dessein de se porter contre sa personne aux dernières violences. Il profita de ces avis, non pour écarter le coup, mais pour s'y préparer. Il se rendit à l'église en surplis, selon sa coutume, et y célébra ensuite le saint sacrifice, s'offrant avec Notre-Seigneur, pour être immolé à la gloire de son père, et se réjouissant de par-

ticiper enfin à ce calice, après lequel il avait si ardemment et si long-temps soupiré. Il était à peine rentré au presbytère, environ vers huit heures du matin, qu'une troupe de factieux fondent en armes sur la maison, avec un bruit et un tumulte qui mettent l'alarme dans le quartier, et en criant qu'on faisait injustice au véritable titulaire de la cure. Aussitôt on ferme les portes de l'église de Saint-Sulpice, pour les empêcher de s'y introduire ; quelques-uns y pénètrent néanmoins; les autres entrent dans le presbytère, qui est bientot investi par la populace. M. de Bretonvilliers, s'étant présenté à une fenêtre, pour essayer de l'apaiser, au même instant on lui lance un pavé, qui, heureusement, ne le frappe que légèrement à la tête. Au milieu de ce tumulte, pendant que les uns pillent la maison, brisent et enfoncent les portes des chambres, les autres, ayant à leur tête l'un des anciens prêtres habitués de la paroisse, montent en furieux à la chambre de M. Olier, se saisissent de lui, le tirent avec violence de son appartement, et, sans nul égard ni pour son caractère et sa qualité de pasteur, ni pour le saint habit dont il était encore revêtu, mettent son surplis en pièces, se jettent sur lui avec emportement, le traînent sur l'escalier; puis, animés par l'exemple du prêtre sacrilége qui s'était déclaré leur chef, et qui, dans l'escalier même, le frappait du pied, ils l'accablent de coups, lui font souffrir les traitements les plus indignes.

Dès qu'il avait vu entrer les factieux, M. Olier s'était mis à genoux, en adressant à Dieu les paroles du Sauveur, dans le jardin des Oliviers : *S'il est possible, faites que ce calice s'éloigne de moi ; néanmoins qu'il en soit comme vous voulez, et non comme je veux moi-même;* et, semblable à une victime prête à être immolée à la gloire de Dieu et pour le salut de son peuple, il se laissa prendre, imitant la conduite de l'agneau de Dieu, lié et garotté par les Juifs, n'ouvrant pas même la bouche pour se plaindre. Les factieux, après l'avoir jeté rudement hors du presbytère, en le frappant et en lui

montrant un pistolet prêt à être tiré sur lui, le donnèrent en spectacle à un peuple nombreux que cette scène tragique venait de rassembler. On le traîna ainsi dans les rues voisines, toujours en l'accablant de coups et d'injures ; en sorte que, de cette grande multitude, il n'y avait personne qui ne proférât contre lui des paroles injurieuses, ou ne lui fît éprouver quelque autre mauvais traitement.

Saint Vincent de Paul, informé du tumulte, survint en toute hâte, résolu de défendre la vie de son ami, au péril même de la sienne propre. Il courut, en effet, le plus grand danger, en se jetant au milieu de ces furieux ; car personne parmi eux ne pouvait ignorer que si M. Olier était à la tête de cette paroisse, dont ils le regardaient comme le tyran, c'était à saint Vincent de Paul qu'on devait s'en prendre. Aussi, dès qu'on le vit dans la foule, on ne se contenta pas de l'accabler de reproches : aux paroles, on joignit bientôt les coups, sans respect pour son caractère et sa vertu, ni sans aucun égard aux immenses services qu'il rendait déjà au peuple de la capitale. A tous leurs mauvais traitements, il opposait la douceur d'un agneau, sans proférer un mot de plainte, se contentant de répéter ces paroles, dignes de sa rare charité : *Frappez hardiment Saint-Lazare, et épargnez Saint-Sulpice.*

Enfin, après avoir traîné quelque temps M. Olier, les séditieux l'abandonnèrent à la populace, pour aller profiter du dégât que les autres faisaient dans la maison. Ce fut alors que quelques amis du serviteur de DIEU, qui étaient accourus à son secours, se mêlant dans la foule, le conduisirent à travers les huées du peuple jusqu'au palais du Luxembourg ; se joignant eux-mêmes aux séditieux qui le traînaient comme un malfaiteur public, quoique leur dessein fût de le mettre en sûreté contre la fureur et la violence. Ceux qui s'étaient saisis de lui étant retournés au presbytère, s'emparent de tout ce qu'ils trouvent, volent l'argent, et même un dépôt confié à un ecclésiastique logé dans la maison ; brisent ou emportent les

meubles, se saisissent des provisions de la communauté ; et, après s'en être rassasiés, abandonnent le reste au peuple. Comme le projet de construire les bâtiments du séminaire était l'un des griefs que l'on reprochait à M. Olier, les factieux, au milieu de ce tumulte, s'empressèrent de murer deux ouvertures, que l'on avait percées pour faciliter l'arrivée des matériaux dans le jardin du presbytère. L'une des deux n'étant fermée que par des ais, ils la bouchèrent avec des pierres, qu'ils trouvèrent auprès ; et n'ayant point sous la main le mortier nécessaire, ils en vinrent à cet excès de fureur que de répandre des pièces entières de vin, et de le mêler avec la terre et le plâtre pour s'en procurer.

L'homme de Dieu fut reçu au palais du Luxembourg avec tout le respect que méritait sa vertu. La maréchale d'Estampes l'accueillit dans son appartement, lui donna à dîner, et se signala en cette occasion par les bons offices qu'elle s'efforça de lui rendre. Ne sachant dans quel état on l'avait laissé, M. de Bretonvilliers courut au Luxembourg, où il le trouva dans un calme aussi parfait, que s'il n'avait eu que des sujets de consolation et de joie. « Il ne me parut nullement ému, dit-il, » et je n'aperçus pas en lui la moindre altération. Ce fut » pour moi une très-forte conviction de la plénitude de l'Es- » prit qui le possédait ; mais ce qui m'étonna singulièrement, » ce fut la manière dont il parla des auteurs de la persécu- » tion. Pendant que chacun les condamnait, et qualifiait leurs » procédés comme ils le méritaient, non-seulement il les » excusait, mais il témoigna tant d'estime et d'affection pour » leurs personnes, que j'en conçus de la peine. Je crus même » devoir lui dire à l'oreille, que les louanges qu'il leur don- » nait, étaient capables de faire retomber sur lui tout le » blâme de cet événement : m'ayant entendu, il se contenta » de sourire à ce que je lui disais, et continua de parler » aussi favorablement. »

La paroisse demeura sans pasteur, depuis le jeudi jusqu'au samedi suivant, le presbytère étant toujours occupé par les

factieux. Pendant ce temps, le service divin fut interrompu à l'église paroissiale, et l'on crut devoir porter le saint viatique aux malades sans aucun appareil, pour prévenir les excès auxquels l'exaspération des esprits aurait pu donner lieu. M. Olier, de concert avec plusieurs des plus notables de la paroisse, présenta requête au Conseil d'Etat, pour être rétabli dans sa cure. Mais le Conseil n'était pas favorable à M. Olier; du moins plusieurs courtisans paraissaient résolus à le traiter avec rigueur, comme étant la cause d'une sédition qui avait mis en mouvement tout un grand faubourg de la capitale; d'autres en rejetaient, par erreur, tout le blâme sur saint Vincent de Paul, qu'ils croyaient être le supérieur des prêtres de Saint-Sulpice : et cette imputation donna lieu d'admirer combien la charité avait jeté de profondes racines dans le cœur de ce saint prêtre. Depuis la mission prêchée au faubourg Saint-Germain, en 1641, par les ecclésiastiques de la *Conférence de Saint-Lazare*, que l'on appelait indistinctement du nom de *Missionnaires*, quoiqu'ils ne fussent point membres de la congrégation de la Mission, on avait continué de donner ce nom aux prêtres de M. Olier, qui, par leurs prédications, leurs catéchismes, leurs conférences, et toutes les œuvres de zèle auxquelles ils se livraient, semblaient faire, dans la paroisse, une mission continuelle. Comme donc saint Vincent de Paul était le chef des conférences de Saint-Lazare et des prêtres de la Mission, plusieurs, à la ville et à la cour, murmuraient hautement contre lui, le regardant comme la cause de ce grand tumulte, quoiqu'il n'y eût eu aucune part; et, dans le conseil de la Reine, on censura vivement sa conduite.

« Il lui eut été facile, dit Abelly, de se mettre à couvert
» de ce blâme, en déclarant que les prêtres de Saint-Sul-
» pice n'étaient point de sa congrégation, et qu'ils n'avaient
» aucune dépendance de lui; comme il était vrai, et comme
» il le déclarait toujours, en d'autres occasions, quand on
» voulait lui attribuer le bien qu'ils faisaient. Néanmoins,

» en cette fâcheuse rencontre, quoiqu'il n'eût aucune part
» dans le différend qui était le sujet du vacarme, il ne voulut
» pourtant jamais dire un seul mot pour désabuser ses accu-
» sateurs et se justifier sur les reproches qu'il en recevait.
» Au contraire, pour pratiquer l'humilité, et tout ensemble,
» faire paraître l'estime qu'il avait de M. Olier, et la part que
» sa charité lui faisait prendre en tous ses intérêts, qu'il es-
» timait très-justes, il prit son parti et celui de ses ecclésias-
» tiques. Il défendit leurs intérêts plus hautement et bien
» mieux qu'il n'eût fait les siens propres. Et lorsqu'on les
» blâmait, et qu'on leur donnait le tort, il leur servait d'apo-
» logiste, et il disait tout le bien qu'il pouvait de leur vertu,
» de la sainteté et de l'utilité de leurs emplois : en sorte que,
» pour conserver leur réputation, il exposa volontiers la
» sienne, et il ne fit point de difficulté de mettre, en quelque
» façon, sa compagnie à la merci de cet orage, pour tâcher
» d'en exempter M. Olier et les siens, et leur procurer la paix
» et la tranquillité. Ce procédé de M. Vincent, qui semblait
» si contraire à la prudence humaine, étonna diverses per-
» sonnes, et quelqu'un de ses amis lui ayant demandé pour-
» quoi il avait agi de la sorte, il lui répondit qu'il pensait
» que tout chrétien y était obligé; et qu'il croyait qu'en se
» comportant comme il avait fait, il avait suivi les maximes de
» l'Evangile. C'était l'estime très-grande qu'il avait de la vertu
» de M. l'abbé Olier, qui lui donnait ces sentiments, et qui
» lui faisait regarder ses saintes entreprises, non comme un
» ouvrage particulier, mais comme un bien public, à la con-
» servation et à la défense duquel un chacun était obligé. »

Cependant le Conseil d'Etat ne voulant point terminer cette affaire, de peur sans doute de compromettre l'autorité de la Régente, si son jugement n'apaisait pas la sédition, la renvoya au Parlement, le lendemain 9 juin, en ordonnant d'informer. Dès que les ennemis de M. Olier surent que le Parlement devait prononcer d'une manière définitive, ils s'efforcèrent de grossir leur parti, et y firent entrer plusieurs

personnes des plus qualifiées du faubourg Saint-Germain, qui mirent tout en œuvre pour prévenir contre lui l'esprit de ses juges : jusque-là que le prince Henri de Condé alla lui-même au Parlement, et sollicita publiquement contre M. Olier, avec une chaleur capable d'ébranler ceux même qui lui auraient été le plus favorables. Au plus fort de l'orage, et lorsque tout semblait être désespéré pour M. Olier, Dieu prit en main sa défense. La princesse de Condé, tandis que son mari poursuivait le serviteur de Dieu, alla elle-même visiter les juges, et prit ses intérêts avec autant de zèle et d'affection, que s'il se fût agi de quelqu'un de ses proches. La duchesse d'Aiguillon et d'autres dames de la plus haute qualité joignirent leurs instances à celles de la princesse. Enfin la Reine elle-même fit solliciter le Parlement en faveur de M. Olier. « Au » milieu de ces excès commis contre nous et nos prêtres, écri- » vait-il, toute créature s'est armée pour nous punir. Dieu » a voulu manifester à l'extérieur sa colère, en la personne » de M. le Prince, qui tenait comme la place du Roi, et qui » alla au Parlement pour solliciter la vengeance des juges. » Mais s'il y a eu quelques personnes qui m'aient soutenu, ce » sont celles qui tenaient pour moi la place de la très-sainte » Vierge, l'avocate des pécheurs, et qu'elle remplissait de sa » charité et de sa miséricorde. Sainte Anne, à qui j'ai tou- » jours confié le temporel de mes affaires, a eu compassion » de moi, en la personne de la Reine, et sans les sollicitations » de ces dames auprès des juges, images de la justice de » Dieu, il n'y eût point eu de paix pour moi. »

Le Parlement chargé de cette affaire ordonna que M. de Fiesque comparaîtrait en personne, et qu'on tâcherait de se saisir des principaux auteurs de la sédition, pour les mettre dans les prisons de la Conciergerie. L'arrêt du Parlement désigne quatre individus, dont le premier était ecclésiastique, et attaché à la paroisse ; il ordonne ensuite que, sans préjudicier aux droits de personne, les choses soient remises dans le même état où elles étaient avant la sédition ; qu'en consé-

quence, M. Olier soit rétabli dans la maison curiale, et qu'on oblige ceux qui s'en étaient emparés, de l'évacuer sur le champ.

A peine cet arrêt eût-il été rendu, que les conseillers Payen et Lenain, accompagnés de l'un des substituts du procureur-général, se transportèrent sur les lieux, et remirent publiquement M. Olier et ses prêtres en possession de la maison curiale et de l'église. Ils exécutèrent cette commission avec une véritable joie, et prirent les mesures qu'ils jugèrent convenables pour procurer la tranquillité publique, et assurer à M. Olier la possession paisible de sa maison. Mais cet acte d'autorité, qui fit renaître l'allégresse parmi les gens de bien, irrita étrangement les factieux, surtout lorsqu'ils apprirent que le Parlement avait ordonné de saisir les coupables, et, s'ils ne paraissaient point dans l'espace de trois jours, de séquestrer leurs biens, jusqu'à ce qu'ils eussent obéi. Aussi M. Olier était à peine rentré au presbytère, que la sédition recommença. Une nouvelle troupe, ramassée de la lie du peuple par les principaux auteurs de la première émeute, vint en armes à la maison curiale, pour chasser de force et destituer de fait celui qu'ils ne voyaient qu'avec une sorte de rage rétabli publiquement par les ministres de la justice. Sans respect pour le jugement des magistrats, ni pour les personnes laissées au presbytère, afin d'en assurer l'exécution, les séditieux investissent de nouveau la maison, dont on ferme aussitot les portes. Ils s'efforcent de les renverser; mais ne pouvant y réussir, à cause de la résistance qu'on faisait du dedans, ils essaient d'y mettre le feu; et ce moyen étant encore rendu inefficace, ils s'efforcent enfin, quoique sans succès, d'escalader le mur du jardin.

On reconnut alors que, dans leur première émeute, Dieu ne leur avait permis de se livrer à toute leur fureur, que pour protéger, par ce moyen, celui dont ils avaient juré la perte. En effet, comme le jeudi précédent ils avaient muré, ainsi qu'on l'a dit, les deux ouvertures que M. Olier avait fait pratiquer à ce mur même, et qu'ils ne pouvaient plus pénétrer

que très-difficilement dans l'intérieur du presbytère : une sorte de combat s'engagea alors entre ceux qui gardaient la maison et les séditieux qui en formaient le siége. Sur le champ, des personnes dévouées à M. Olier vont en toute hâte, informer les magistrats d'une violation si manifeste de leurs ordres. M. Picoté court au Palais-Royal, où résidait la Reine, pour l'avertir du danger; et aussitôt cette princesse envoie quelques compagnies du régiment des gardes, qui arrivent au moment même où ce peuple irrité et transporté de fureur allait mettre le feu à la maison. Le secours ne pouvait venir plus à propos; car ceux qui soutenaient le siége, épuisés par une résistance de trois heures, étaient sur le point de succomber. Pendant tout ce tumulte, M. Olier n'eut d'autre défense, et ne permit pas que ses ecclésiastiques employassent d'autres armes que la prière. Il ne fut pas toutefois nécessaire de répandre le sang pour dissiper l'émeute : à peine commença-t-on à entendre le bruit des tambours, que tous les factieux prirent la fuite. Au plus fort de cette sédition, le lieutenant civil et le lieutenant criminel de la Prévôté de Paris s'étant rendus en grande hâte au Parlement, informèrent la cour de ce qui se passait au faubourg Saint-Germain, au mépris de l'arrêt rendu le jour même. Le Parlement s'assembla extraordinairement, et ordonna aux officiers de la justice de se transporter sur les lieux, pour procéder contre ceux qu'ils trouveraient assemblés et attroupés. Cet arrêt fut lu et publié dans tous les carrefours et faubourgs de Paris, afin que personne n'en pût prétexter ignorance; et enfin, pour assurer la vie de M. Olier et celle de ses ecclésiastiques, on établit, dans le presbytère même, un détachement de soldats.

Au milieu d'un si grand tumulte, M. Olier était aussi paisible que s'il eût joui dans sa paroisse de la plus parfaite tranquillité. Malgré sa vivacité et sa promptitude naturelle, il fut toujours d'une humeur égale, et jamais on ne remarqua en lui la moindre altération, tant il était maître de tous ses mouvements! Le lendemain, qui était le jour de la Trinité,

il monta en chaire et parla à son peuple, avec autant de dignité que d'affection et de zèle. A voir la paix et la présence d'esprit qui se faisaient remarquer dans tout son extérieur, on eût dit qu'il ne lui était rien arrivé; et commentant ces paroles de l'Evangile du jour : *Toute puissance m'a été donnée, dans le ciel et sur la terre ;* il s'exprima avec tant de force et d'éloquence, que, quoiqu'il ravît ses auditeurs dans tous ses prônes, il sembla se surpasser lui-même dans celui-ci.

Cependant les femmes de mauvaise vie, qui restaient encore sur la paroisse, craignant de ne pouvoir y subsister si M. Olier en reprenait la conduite, concertèrent, avec la plupart de celles qu'il en avait chassées, un dernier effort pour demander son éloignement. Elles eurent la hardiesse de s'assembler, au nombre d'environ trois cents, de se parer magnifiquement, et de se rendre ainsi au palais du Luxembourg, occupé par la maison d'Orléans, pour y porter leurs plaintes contre leur pasteur. En se revêtant de ce qu'elles avaient de plus précieux, elles espéraient qu'on les prendrait pour des personnes des plus considérables de la paroisse, et qu'on aurait égard à leurs désirs. Mais, comme la vertu a des caractères distinctifs, qui la font reconnaître, le vice a aussi les siens ; et cette démarche insensée eut tout le résultat qu'on devait en attendre. Cependant, tout mal concertée qu'elle était, elle fit connaître que M. Olier avait grand nombre d'ennemis dans sa paroisse, et que la fermentation y était extrême.

Cette troupe méprisable, quoique repoussée avec indignation, ne fut pas pour cela déconcertée. Elle ne put se porter le jour même au Parlement, qui ne s'assemblait pas le dimanche ; mais le lendemain, 12 juin, il se forma de grand matin, dans la salle du palais, et au mépris de l'arrêt rendu le samedi soir, un rassemblement de femmes et d'autres personnes, qui, ne pouvant obtenir par la ruse l'éloignement de M. Olier, crurent y mieux réussir en employant l'audace. C'était le jour même où tous les membres du Parlement devaient aller à Notre-Dame, avec le Roi et les princes, pour assister

au *Te Deum*, à l'occasion de la prise de Roses, en Espagne, par le comte du Plessis-Praslin. A l'entrée des magistrats, elles remplirent la salle de leurs clameurs et de leurs menaces, se flattant d'intimider ainsi la cour. Ce n'était pas le moyen de se la rendre favorable. Se voyant insultée dans le sanctuaire même de la justice, elle rendit sur le champ un arrêt qui fut publié dans la ville et les faubourgs, et dont la sévérité était capable de contenir dans le devoir les plus audacieux de cette troupe. Il y eut ordre d'informer à l'instant même contre les auteurs de cette nouvelle sédition, et défense, sous peine de la vie, à toutes personnes de s'attrouper, sous quelque prétexte que ce fût : comme aussi, défense aux parties intéressées, et également sous peine de la vie, de venir au Parlement en plus grand nombre que quatre. La cour commanda encore, sous la même peine, à toutes les femmes et autres personnes qui les assistaient, de se retirer à l'heure même dans leurs maisons, déclarant qu'on allait procéder sans aucune forme de justice contre les contrevenants, comme perturbateurs du repos public. Tous les officiers de justice reçurent ordre de procurer l'exécution de cet arrêt, et de saisir tous ceux qui tiendraient des discours tendant à provoquer quelque sédition.

La rigueur de ces arrêts, et la sévérité avec laquelle on devait y tenir la main, intimidèrent les ennemis de M. Olier. Ils n'osaient plus se montrer le jour ; mais plus d'une fois ils tentèrent durant la nuit de se venger sur sa personne, et ce fut alors qu'on prit le parti de laisser nuit et jour les gardes au presbytère, jusqu'à ce qu'il n'y eût plus pour lui et pour les siens aucune apparence de danger.

Par son arrêt du 10 juin, le Parlement avait ordonné de mettre dans les prisons de la Conciergerie tous ceux des perturbateurs que M. Olier désignerait ; mais, loin de poursuivre l'arrestation des coupables, le serviteur de Dieu cherchait au contraire à faire mettre en liberté tous ceux qui étaient déjà détenus à cause de lui. Une personne voulant lui

persuader qu'au lieu de les protéger de la sorte, il devait plutôt user de son crédit pour les faire châtier, il lui répondit ces paroles, bien dignes d'un pasteur des âmes : « Je dois les » aimer, et prier pour eux, à l'exemple de Jésus-Christ, qui » a prié pour ceux qui le mettaient à mort. Ils n'en sont pas » venus si avant, par la miséricorde de Dieu ; ce qu'ils m'ont » fait n'est rien; et puis, quoiqu'ils aient témoigné quelque » mauvaise volonté contre moi, ne sont-ils pas toujours mes » enfants ? Dieu me les a donnés; je tâcherai, avec le secours » de sa grâce, de conserver pour eux un cœur de père. David » ne voulut jamais qu'on fît aucun mal à son fils Absalon, » quoiqu'il cherchât sa vie et son royaume; pourquoi ne » l'imiterai-je pas? Ils n'ont jamais eu la volonté de me faire » un si grand mal. Ah! si leur salut dépendait de ma vie et » de mon sang, et si Dieu me conservait le désir qu'il m'a » donné de leur procurer ce grand bien, ils seraient tous » assurés du paradis. » Ayant appris qu'on avait conduit en prison un homme qui s'était montré l'un des plus ardents pendant l'émeute, ce charitable pasteur s'empressa d'aller le visiter ; et, quoiqu'il en fût reçu avec des paroles insolentes, accompagnées d'injures et de moqueries, il ne laissa pas de lui témoigner une tendresse et une douceur excessives, en sorte qu'à le voir, on eût cru que ce prisonnier était son meilleur ami. Il n'en demeura pas là : il saisit toutes les occasions pour demander sa grâce à la Reine. Cette princesse se montra d'abord inflexible, répondant qu'il était détenu pour des raisons d'Etat. Mais, à la fin, se voyant si importunée par le serviteur de Dieu, et par les personnes puissantes qu'il faisait encore agir, elle accorda la liberté du coupable. Enfin, M. Olier donna constamment, surtout à l'occasion de cette sédition, des marques si éclatantes et si publiques de son amour envers ses ennemis, qu'on disait, dans le faubourg, qu'un moyen d'en recevoir certainement des bienfaits, c'était de lui faire du mal.

Quoique le plus fort de la tempête fût apaisé, plusieurs amis

de M. Olier, effrayés des suites que pouvait avoir la scène affreuse qui venait de se passer, et des mouvements que faisaient encore les partisans de M. de Fiesque, voulurent l'engager à lui remettre sa cure. Ils lui représentaient les difficultés insurmontables qu'il rencontrerait dans l'établissement de son séminaire, soit à cause de l'autorité de ceux qui étaient contraires à ce dessein, soit à cause de l'opposition de plusieurs anciens prêtres, et du grand nombre de personnes qui le combattaient ouvertement. « Jamais nous ne devons abandonner » les œuvres de Dieu pour les oppositions qui s'y rencontrent, » leur répondait-il; au contraire, ces oppositions doivent » augmenter notre courage. Si l'on avait égard aux contra- » dictions, on ne ferait jamais rien pour Dieu. La croix n'est- » elle pas l'apanage des œuvres dont il est l'auteur? Elles ne » se font jamais sans elle. Jésus-Christ n'a pas fondé autre- » ment son Eglise; et il ne faut pas espérer de rien faire par » d'autres voies. Laissons le monde et le diable s'irriter. » Jésus-Christ, qui les a autrefois vaincus, ne peut-il pas en » triompher encore? Je n'ai embrassé cet emploi que pour sa » gloire, je ne le quitterai que lorsque je saurai que c'est sa » volonté. » Cependant la Reine ayant entendu dire que l'on conseillait à M. Olier de renoncer à sa cure, voulut d'abord qu'il la conservât, et donna ordre à saint Vincent de Paul de terminer le différend entre l'ancien et le nouveau curé de Saint-Sulpice. Mais malgré son extrême douceur, saint Vincent ne put rien gagner sur l'esprit de M. de Fiesque.

L'affaire paraissait désespérée, lorsque M. de Corneillan, évêque de Rodez, envoya son neveu, en poste, à Paris, pour proposer à M. Olier d'accepter son siége, dont il envoyait la démission en sa faveur. Il y avait plus d'un an que ce prélat avait résolu de le choisir pour son successeur, et toutes les circonstances semblaient se réunir pour déterminer M. Olier à accepter ses offres : l'opposition générale qu'il rencontrait dans sa paroisse, les instances de plusieurs de ses amis, l'invitation d'un évêque qui n'avait en vue que la gloire de Dieu, enfin

l'approbation et même le désir bien prononcé de la Reine régente. Car cette princesse, dès qu'elle connut le dessein de M. de Corneillan, ne se contenta pas de l'approuver; elle daigna encore témoigner à M. Olier qu'elle désirait beaucoup de le voir accepter ce siége, afin de lui procurer le calme et le repos, dont il ne paraissait pas qu'il pût jamais jouir dans le faubourg Saint-Germain.

Ses amis redoublèrent alors leurs instances. Se voyant pressé de toutes parts, M. Olier crut devoir examiner si Dieu n'aurait pas suggéré lui-même à M. de Corneillan la pensée de quitter son siége en sa faveur; et si ce n'était pas un moyen ménagé par la Providence, pour qu'il renonçât à la cure de Saint-Sulpice. En balançant ainsi sur le parti qu'il avait à prendre, il ne doutait pas d'avoir exécuté les ordres de Dieu dans l'établissement du séminaire déjà commencé. Mais sa règle invariable avait toujours été de soumettre à ses supérieurs les lumières qu'il recevait de Dieu, et d'exécuter ponctuellement leurs ordres, quoiqu'ils pussent être entièrement opposés aux lumières d'en-haut, qui lui paraissent les plus assurées. Il résolut donc, dans ces circonstances, de s'en rapporter à la décision pure et simple de l'abbé de Saint-Germain, son supérieur naturel. Il alla en conséquence lui faire part de ces dispositions, l'assurant que, si ses services lui étaient agréables, il continuerait de les employer pour le salut du troupeau dont il était chargé, et ne penserait nullement à l'évêché de Rodez; que si, au contraire, il ne le jugeait pas propre à gouverner la paroisse de Saint-Sulpice, il s'en retirerait aussitôt, n'ayant plus rien à cœur que de se conformer aux ordres de la Providence, qu'il reconnaîtrait dans les siens. Quoique l'abbé de Saint-Germain eût été opposé jusqu'alors au dessein de l'établissement du séminaire; et eût refusé d'en autoriser l'érection, un langage si désintéressé, lui inspira une très-grande estime pour M. Olier. Il admira son humilité, lui témoigna la plus grande joie de le voir curé du faubourg, le pria de ne point penser à un changement, l'as-

sura de sa protection pour l'établissement du séminaire, et lui promit de la manière la plus expresse de seconder cette œuvre, ajoutant même qu'il lui tardait d'en accélérer l'exécution. Un dénouement si inattendu surprit tout le monde ; et les amis du serviteur de DIEU eurent lieu d'admirer comment cette même persécution, qui paraissait faite pour ruiner le séminaire, était devenue le principe auquel il devrait son existence. « Ce petit corps, disait dans la suite M. Olier, a été engendré » dans la persécution et au milieu des traverses du démon et » du siècle. » De plus, pendant que l'abbé de Saint-Germain s'en déclarait le protecteur, on parvint à apaiser et à satisfaire M. de Fiesque. Il est vrai que ce ne fut pas sans beaucoup de peine : tout le temps que durèrent les négociations, les gardes étaient toujours aux portes du presbytère ; et ce ne fut qu'après quarante jours, que les hostilités de la part des parents et des amis de l'ancien curé cessèrent entièrement, moins toutefois par la voie de l'autorité, que par la générosité avec laquelle M. Olier rendit le bien pour le mal, puisqu'il assura à M. de Fiesque une rente de dix mille livres en dédommagement de la prétendue injustice dont celui-ci se plaignait.

Toutes les difficultés étant ainsi aplanies du côté de M. de Fiesque, et l'abbé de Saint-Germain étant tout disposé à ériger le séminaire en communauté, M. Olier ne s'occupa plus que des moyens de consommer cette œuvre. Pour ne pas s'écarter des formes ordinaires, il jugea nécessaire, avant tout, de passer avec quelques-uns de ses prêtres, un acte d'association qui servît de base à tout le reste, et qui fît connaître la fin de la société. Il choisit pour cela ceux même qui avaient acquis conjointement avec lui la maison Méliand, MM. de Poussé et Damien ; et, le mercredi 6 septembre, ils signèrent cet acte dans le presbytère, en présence de deux notaires publics, selon l'usage de ce temps. En voici les dispositions principales : Ils y déclarèrent que, reconnaissant les effets visibles des bénédictions qu'il a plu à la bonté divine de répandre sur le dessein qu'ils ont déjà conçu de l'établissement

d'un séminaire, et voyant que, de toutes parts, des personnes signalées en doctrine et en vertu se joignent à eux pour concourir à une si bonne œuvre; ils ont jugé que si ce séminaire était érigé en corps de communauté, avec toutes les approbations convenables, il augmenterait de jour en jour, et produirait les fruits que l'Eglise, les conciles, les ordonnances royales, et les assemblées du clergé ont attendu de cette sorte d'établissement : qu'en conséquence, estimant ne devoir pas retarder davantage l'exécution de ce dessein, qui a pour objet la gloire de DIEU et l'honneur de son Eglise, sous la direction et disposition de nosseigneurs les évêques, dans la juridiction desquels se feront de semblables établissements ; après avoir invoqué l'assistance du Saint-Esprit, ils promettent de faire un corps de communauté pour vaquer à toutes les fonctions d'un séminaire, aux termes et selon l'esprit des canons: le tout sous les articles, statuts et réglements qui seront convenus entre eux, et ceux qui s'uniront à eux pour composer tous ensemble le corps du séminaire. Ils entendent n'être aucunement à charge à nosseigneurs les évêques, chapitres, abbés, dans les diocèses ou juridictions desquels ils feront de tels établissements; mais seulement y contribuer de leur chef, et par les libéralités purement volontaires, de ceux qui désireraient concourir à cette bonne œuvre, lorsque le séminaire sera rendu capable d'acquérir. A cette fin, ils chargent M. Olier de se pourvoir par-devant l'évêque de Metz, abbé de Saint-Germain, pour obtenir de lui l'autorisation du présent concordat; auprès du Pape, pour en obtenir une bulle de confirmation, et du Roi Très-Chrétien pour des lettres-patentes.

L'abbé de Saint-Germain autorisa en effet cette association, le 23 octobre 1645, et l'érigea en communauté ecclésiastique. Enfin, la Reine régente, qui avait pris si hautement la défense de M. Olier dans la sédition, s'empressa, pour lui donner une nouvelle marque de son estime, de joindre les lettres-patentes du Roi à l'autorisation de l'abbé de Saint-Germain, et de faire jouir le séminaire de Saint-Sulpice de tous les priviléges que

la protection du monarque accordait aux communautés du royaume. Ces lettres sont un monument trop honorable à la piété du souverain, et à celle de la Régente, pour n'en pas donner ici un aperçu. Le roi y rappelle que M. Olier et ses ecclésiastiques lui ont exposé que la bonté divine leur avait inspiré de se réunir en communauté, et d'employer leurs biens, leurs soins et leurs travaux à l'instruction des jeunes gens qui aspirent aux ordres sacrés, ou qui y sont parvenus, afin de les former au culte divin, au chant et aux cérémonies de l'Église, à l'administration des sacrements, et à la prédication de la parole de Dieu. Il rappelle pareillement les services qu'ils avaient rendus en quelques diocèses, spécialement dans celui de Paris, à Vaugirard, et au faubourg Saint-Germain. « Etant bien informé, dit-il, en quelle recommandation les » rois nos prédécesseurs ont eu ces établissements, qui tendent » à la gloire de Dieu, et à l'avancement de son service; et à » quoi nous oblige le glorieux titre de protecteur de l'Église; » sachant d'ailleurs avec quel zèle, quelle sagesse et quelle af- » fection particulière, la Reine régente, notre dame et mère » très-honorée, a maintenu et favorisé M. Olier et les autres » exposants; voulant aussi, de notre part, contribuer aux » fruits que nous nous promettons d'un si louable établisse- » ment, faisons savoir que nous, de l'avis de la Reine ré- » gente, notre dame et mère, de notre pleine puissance et » autorité royale, confirmons et approuvons l'association des- » dits exposants, pour eux et pour ceux qui, dans la suite, » voudront se joindre à leur compagnie, avec pouvoir d'ac- » cepter legs, fondations et donations, ainsi que les autres » corps et communautés reçus dans notre royaume; aux con- » ditions de prier Dieu pour nous, pour notre dame et mère, » nos successeurs rois, et pour la paix et la tranquillité de » l'Église et de notre État. » C'est ainsi que, contre toutes les apparences humaines, et au milieu des contradictions et des persécutions de tout genre, le séminaire et la compagnie de Saint-Sulpice furent établis. « Ne nous appuyons qu'en Dieu,

» disait M. Olier, après un acte si éclatant de la protection » divine, et ne nous confions qu'en lui seul, pour le succès de » l'œuvre dont il nous a confié l'établissement. Ne regardons » jamais que lui, et il nous conduira sûrement au milieu de » toutes les tempêtes. Plus elles auront été violentes, plus » elles feront éclater sa sagesse, sa puissance et son amour. » Ses aimables perfections ne paraissent jamais davantage, » que lorsque les œuvres qu'il a commencées réussissent mal- » gré la rage de l'enfer, et la persécution de l'homme. Aban- » donnons-lui toutes choses, et demeurons tranquilles dans » l'attente de son secours. Quand nous verrions tout le monde » soulevé contre nous, jamais il ne faudrait quitter l'œuvre » où il nous appelle, puisqu'il peut, en un moment, dissiper » tous ces nuages, et faire de nos plus grands persécuteurs » nos plus fidèles amis. O ! qu'il faut peu se fier aux grands, » et aux enfants des hommes. Il fallait que je visse ce que j'ai » expérimenté, pour être confirmé dans cette vérité, autant » que je dois l'être. Qu'il est doux de faire l'œuvre de Dieu » en son Fils, et par les voies de l'esprit d'humilité, de pau- » vreté et de simplicité. Notre-Seigneur m'a appris une bonne » fois, comment il voulait que je me retirasse des grands, et » que je prisse garde d'établir ma confiance en leur crédit. » La jalousie de Dieu, pour l'œuvre qu'il m'a commise, a paru » en ce qu'il a toujours écarté les grands, et qu'il les a rebu- » tés toutes les fois qu'ils se sont présentés pour y prendre » part ; afin que lui seul fût reconnu pour l'auteur de cet ou- » vrage, qui serait attribué aux hommes, s'ils y avaient » donné leur protection. »

Après que M. Olier eût été ainsi éprouvé par cette persécution, il reprit la conduite de son troupeau avec un nouveau zèle, et on vit alors en sa personne la vérité de la promesse que le Sauveur fait dans l'Évangile, d'exalter celui qui s'humilie. En récompense des humiliations auxquelles il s'était soumis, il fut environné de l'estime et de la vénération universelle de sa paroisse, de ceux même qui avaient paru le plus

envenimés contre lui ; chacun le proclama le père des pauvres, l'ami le plus sincère de ses paroissiens, un saint pasteur tout dévoué au salut de ses ouailles. Le changement qui se fit en sa personne ne fut pas moins admirable que celui qu'on remarqua dans les esprits : Dieu lui ayant donné un accroissement de santé et de force, qui le rendit capable du travail le plus soutenu et le plus pénible ; il en profita pour étendre et pour perfectionner dans sa paroisse le bien qu'il y avait commencé, et pour mettre la dernière main à l'établissement de son séminaire.

Il avait logé d'abord ses séminaristes dans plusieurs maisons voisines du presbytère ; mais bientôt il se vit contraint par leur nombre d'acheter, comme on l'a dit, un terrain, près de son église paroissiale, pour y élever un bâtiment plus approprié aux besoins de cette communauté. La construction en fut néanmoins retardée jusqu'en l'année 1649, à cause de la multitude des occupations du serviteur de Dieu, de ses voyages, du fléau de la guerre qui avait désolé la capitale, et aussi par suite des dépenses qu'entraînaient toutes les bonnes œuvres dont il avait été le soutien. Enfin, dès qu'on fut sorti des troubles de la première guerre civile, voyant d'un côté le besoin urgent de construire ce bâtiment sans délai, et de l'autre l'épuisement de ses ressources après cette calamité publique, il eut la pensée d'aller exposer sa situation à la très-sainte Vierge, dans l'église de Notre-Dame, où M. de Bretonvilliers l'accompagna. Là, pendant qu'il était en prières, il reçut de nouveau de la Mère de Dieu la faveur qu'on a déjà rapportée: « Il lui plut, dit-il, nous apparaître, portant en main le » modèle d'un édifice qu'elle me donnait pour m'en charger; » je n'osais presque l'accepter. N'ayant pas de quoi l'entre- » prendre, je la priai de le mettre dans les mains de celui qui » était auprès de moi ; mais sa bonté me témoigna qu'elle » voulait que ce fût moi-même qui le prît pour l'exécuter. » M. Olier ne doutant point alors que la très-sainte Vierge ne fût en effet le soutien de cette œuvre, se mit en devoir de l'exé-

cuter sans délai, et, d'après le modèle qui lui avait été montré, il fit connaître à un architecte distingué de cette époque la forme et la distribution qu'il voulait donner à l'édifice, et le chargea d'en dresser le plan. C'était Jacques Le Mercier, connu par la continuation du Louvre, la construction du Palais-Royal et par celle de l'église de Sorbonne. En s'adressant à un homme de ce mérite, l'intention de M. Olier n'était point d'élever un monument somptueux : il exigea au contraire que tout y fût simple, mais il voulait joindre à la simplicité une ordonnance noble, aisée, bien entendue, surtout une solidité à toute épreuve. Dès qu'il en eut arrêté le plan avec cet architecte, il fit creuser les fondements sans délai, et voulut qu'on en posât la première pierre dans l'octave de la Nativité de la sainte Vierge..

Tout ayant été disposé pour cette cérémonie, les ecclésiastiques du séminaire et ceux de la communauté se rendirent en procession au lieu où l'édifice devait être bâti ; et pendant qu'ils chantaient des hymnes et des psaumes, pour demander à Notre-Seigneur de fonder cette maison par sa divine Mère, et de répandre sur tous ceux qui devaient l'habiter, l'esprit qu'elle avait apporté au monde dans sa naissance, M. Olier bénit la première pierre, et la posa au nom de cette auguste Reine du clergé. Il mit dans les fondations plusieurs grandes médailles d'or, où elle était représentée au-dessus de ce bâtiment, qu'elle semblait défendre et protéger, comme un bien dont elle avait la propriété et le domaine ; et sur le revers, on lisait cette inscription : *Cum ipsa, et in ipsa, et per ipsam, omnis ædificatio crescit in templum Dei.* Il éprouva aussitôt les effets de cette confiance, par le saint empressement que plusieurs personnes firent paraître pour contribuer de leurs soins à la construction du bâtiment. « La bonté de notre au-
» guste princesse, écrivait-il, a inspiré un zèle et une affec-
» tion extraordinaire, pour y travailler, aux plus fidèles et
» aux plus capables personnes que nous puissions avoir. Il
» s'avance par sa sainte protection et par sa bonté, comme il

» a été commencé en son nom et par son ordre. » On continua les travaux sans relâche, et on les interrompit au commencement de l'hiver, dans l'octave de l'Immaculée Conception. Ils furent repris pendant l'octave de la Purification, l'année suivante, et poussés avec beaucoup d'activité; car comme tout languissait alors dans Paris, où l'on n'osait rien entreprendre, les ouvriers qui manquaient de travail se présentèrent en foule, et furent employés chacun aux diverses parties de ce grand ouvrage. C'était le sujet d'une vive consolation pour M. Olier d'occuper ainsi cette multitude inquiète et turbulente, qui manquait de pain, et qui aurait pu se porter aux derniers excès pour s'en procurer. « Que nous » sommes heureux, disait-il quelquefois, de pouvoir, en » élevant une maison à Notre-Seigneur, donner du pain à » ses membres! » Cette circonstance eut même quelque chose de si frappant, que ceux qui d'abord avaient paru blâmer l'entreprise, ne purent s'empêcher d'y applaudir.

On poussa le bâtiment avec tant de diligence, qu'il fut achevé à l'Assomption de la même année, excepté la toiture qui manquait encore en plusieurs endroits; et toutefois la promptitude de l'exécution n'en fit point négliger la solidité. Comme ce bâtiment devait être consacré à DIEU, on porta si loin les précautions dans le choix de tous les matériaux, qu'on n'y en employa aucun, qui n'eût été trouvé sans défaut, et même qu'on acheta à grand prix une forêt entière, pour avoir un bois neuf et sain à employer aux constructions. Dans ce même dessein M. Olier permit à Le Mercier de construire l'édifice en pierre de taille. Mais pour y conserver la simplicité qui doit paraître dans les bâtiments des communautés, il ne voulut jamais consentir que cet architecte le couvrît en ardoise, ni qu'il en exhaussât les pavillons, ou qu'il le décorât d'ornements superflus. Bien plus, comme l'on avait fait à son insu des denticules dans l'entablement qui couronnait la maison, et qu'on avait commencé à les tailler aussi du côté de la rue: dès qu'il en fut instruit, il fit

cesser sur le champ cet ouvrage, aimant mieux laisser subsister une pareille irrégularité, quelque choquante qu'elle fût, que de souffrir le moindre ornement, qui eût tant soit peu ressenti la magnificence ou le faste. Enfin, il s'opposa encore au dessein de Le Mercier qui voulait décorer l'entrée en y mettant des colonnes, et il n'y souffrit que deux pilastres d'ordre Ionique.

Par esprit de religion, M. Olier désira que la chapelle fût achevée avant aucune autre partie du bâtiment, et qu'on la bénit au plus tôt, afin de sanctifier par là le premier usage qu'on ferait du nouvel édifice; et pour témoigner, dans cette occasion, son respect envers le saint siége apostolique, il voulut que le Nonce du Pape, y célébrât le premier. Lorsque le nouveau bâtiment fut presque entièrement achevé, M. Olier, avant qu'on y logeât, eut la dévotion d'aller à Chartres, pour en offrir les clefs à la patronne de cette ville, comme à la reine de l'établissement. Il célébra la sainte Messe dans cette cathédrale, ayant sur lui les clefs du séminaire, et conjura la très-sainte Vierge de prendre possession d'une maison qui était son ouvrage, et de la bénir à jamais. Ce fut dans cette circonstance, qu'il lui offrit, comme à l'épouse du Père Eternel, une robe précieuse, brodée en or et en soie, qu'on conserve encore dans le trésor de cette église; et pour perpétuer, dans la maison, la dévotion à Notre-Dame de Chartres, il voulut y attacher tout le séminaire par un lien particulier, et obtint à cet effet, des lettres d'association du chapitre de la cathédrale. Enfin désirant de laisser aux siens sa tendre dévotion envers Marie, comme l'héritage le plus précieux, il s'efforça de rappeler partout, dans le séminaire de Saint-Sulpice, le souvenir de cette aimable mère. « J'espère, écrivait-il, que le saint nom de Marie sera béni » à jamais, dans notre pauvre maison; et tout mon désir » c'est de l'imprimer dans l'esprit de nos frères. Elle en est » la conseillère, la présidente, la trésorière, la princesse, la » reine, et toutes choses. » Dans ce dessein il voulut qu'on

plaçât au fond de la cour, et en face de la porte d'entrée, une statue de la très-sainte Vierge, qui fût comme le symbole de la royauté et du domaine que Jésus-Christ lui donnait sur la maison. Cette statue, excellemment exécutée par Buistel, représentait la sainte Vierge assise, tenant, debout sur ses genoux, l'Enfant Jésus, qui lui mettait une couronne sur la tête, et on lisait au bas ces paroles : *Interveni pro clero.* M. Olier avait si fort à cœur de faire honorer Marie comme la reine et la fondatrice de la maison, qu'il refusa toujours la qualité de fondateur ; et quelqu'un le lui ayant donné dans une lettre : « Vous savez, répondit-il, que c'est Jésus en sa » divine mère qui l'est, et qui l'en a établie fondatrice : *Fun-* » *davit eam Altissimus.* » Il fit même graver ces paroles sur une tablette, dans le fronton de l'édifice, et voulut aussi que le monogramme de Marie parût partout dans la maison, sur les portes, sur les meubles, le linge, les ferrures, les vitres.

Mais ce fut surtout dans la décoration de la chapelle, que sa dévotion pour l'auguste Mère de Dieu parut avec éclat. S'il désira que la maison ne se fît remarquer que par sa simplicité, il voulut que la chapelle fût magnifique ; et les artistes de l'époque secondèrent si parfaitement ses religieux desseins, qu'on la comptait au nombre des plus rares curiosités de la capitale, et qu'on lui donnait même le premier rang pour ses tableaux. On y admirait surtout la peinture du plafond, regardée alors comme l'un des plus beaux ouvrages de ce genre; et qui fut exécutée par Le Brun, sur l'idée que lui en fournit M. Olier. Cette magnifique composition représentait le triomphe de la très-sainte Vierge, couronnée dans le ciel de la main de Dieu le Père, aux acclamations de toute l'Eglise triomphante, et proclamée Mère de Dieu par l'Eglise militante, dans le saint concile d'Ephèse. Ce sujet, qui a été gravé plusieurs fois, est trop célèbre dans l'histoire des beaux arts, pour le passer entièrement sous silence : nous en donnerons ici une courte description, que nous lisons dans les Mémoires de M. Baudrand. « Les pères du concile d'Ephèse

» et les patriarches d'Orient, paraissent dans le fond sur la
» partie inférieure ; ensuite le pape saint Célestin, et l'Eglise
» Latine. Ils sont portés sur des nuées ; et dans l'attitude de
» l'humilité et de l'admiration, ils rendent leurs respects
» profonds à la très-sainte Vierge, en la proclamant Mère de
» DIEU. La sainte Vierge paraît au milieu, beaucoup élevée
» au-dessus de ces saints docteurs ; elle est portée sur un
» manteau d'azur, soutenu par une multitude d'anges, dont
» les attitudes sont toutes différentes, mais très-hardies, dé-
» gagées, naturelles et sans confusion, quoiqu'ils soient pres-
» sés et comme entrelacés. D'autres anges s'écartent dans les
» extrémités du tableau, et témoignent par les fleurs qu'ils
» répandent, par les instruments dont ils jouent, et par
» leurs manières pleines de joie, d'admiration et de respect,
» que le ciel s'accorde avec la terre, pour publier de concert
» les grandeurs et le triomphe de l'auguste Mère de DIEU.
» Elle est placée dans une gloire, au milieu de laquelle, le
» visage éclatant de lumière, elle s'élève insensiblement vers
» le Père éternel ; elle le regarde avec des yeux plein d'a-
» mour et de douceur, et lui tend les bras pour lui marquer
» ses empressements. Sa tête est de la main seule de Le Brun,
» et c'est le chef-d'œuvre de ce grand peintre. Une infinité
» d'anges, touchés avec la dernière délicatesse, l'environnent
» de tous côtés. La plupart sont perdus dans la gloire, ce
» qui n'empêche pas néanmoins d'en remarquer tous les
» traits ; de sorte qu'il est difficile de voir sur la terre une
» image du ciel, plus vive et plus belle. M. Olier ne put
» s'empêcher de le témoigner lui-même à Le Brun, en lui
» disant : Que vous êtes heureux, monsieur, de nous pou-
» voir donner, par le moyen de votre pinceau, une si belle
» expression de la gloire du ciel ! »

L'espace renfermé entre le cadre de ce riche tableau et la corniche de la chapelle était rempli par différents médaillons, où l'on voyait représentés, sous divers symboles, les perfections que l'Eglise attribue à la très-sainte Vierge dans les Li-

tanies, et ces médaillons étaient réunis les uns aux autres par des festons et des guirlandes de fleurs, avec des vases, des candélabres et d'autres ornements tout éclatants de dorures.

Le bâtiment du séminaire étant entièrement terminé, M. Olier voulut qu'il fût béni solennellement avant qu'on l'habitât; et il invita encore le Nonce du Pape pour cette cérémonie, qui eut lieu le jour de l'Assomption, 1651. « Me
» trouvant ensuite à la sainte Messe, dit-il, je suppliai le
» Seigneur avec instance qu'il lui plût prendre tellement
» cette maison sous sa protection, qu'il ne souffrît jamais
» que le malin y eût entrée; que, puisque l'eau bénite l'en
» avait banni, les âmes ne lui donnassent jamais entrée par
» le péché; et pour cela même, je croyais qu'il fallait exhorter
» tout le monde à se purifier, avant qu'on y logeât. Comme
» je demandais ensuite avec instance qu'il plût à Dieu d'y ré-
» pandre sa bénédiction, lui protestant que je ne le quitterais
» pas qu'il ne m'en eût donné l'assurance, sa bonté divine
» me parut mettre cette maison sur mes bras et la faire repo-
» ser entre mes mains, comme si l'on mettait le modèle d'un
» grand bâtiment en raccourci sur les mains de quelqu'un.
» Je voyais cela se passer en moi, me trouvant tout anéanti;
» et en même temps Dieu me disait ces paroles : *Je te mets*
» *cette maison entre les mains ; tu m'en répondras :* en sorte
» que je concevais que j'étais chargé de cette œuvre, comme
» aussi de la cure qui y était adjointe, pour rendre visible
» l'esprit du séminaire, et qu'il ne fallait plus penser à d'au-
» tres œuvres, ni à d'autres entreprises, comme le malin en
» présente toujours de fort excellentes en apparence. »

Nous avons dit, dans la première partie de cet ouvrage, que, durant quatre-vingts ans environ, on avait fait en France une multitude d'essais pour réaliser les desseins de l'Eglise, touchant l'établissement des séminaires; et que ces essais étaient restés sans résultats, à cause de l'ignorance où l'on était de la forme propre et de l'esprit qu'il fallait donner à ces maisons. La vue dont M. Olier fut favorisé deux fois à

Notre-Dame, et qui lui servit de règle dans la construction et la distribution de l'édifice matériel du séminaire, avait sans doute un autre motif. Elle devait le confirmer de plus en plus dans la persuasion où il était que le plan de l'édifice spirituel, bien plus important que l'autre, ne serait point un dessein concerté par les hommes, mais un ouvrage venu d'en haut; et que ce plan avait été montré par Notre-Seigneur lui-même au père de Condren, qui avait si souvent annoncé mystérieusement cette grande œuvre à ses disciples. « Ce saint person-» nage que j'ai tant honoré, dit M. Olier, et qui m'avait pro-» mis que je serais l'un des héritiers de son esprit, après être » monté aux cieux et avoir rempli sa course, doit achever » par nous son ouvrage. C'est lui qui comprend l'idée sublime » du dessein que DIEU lui a manifesté. Il nous fait employer » les matériaux à cet ouvrage, en nous découvrant peu à peu » et faiblement ce qu'il sait être utile de nous manifester, afin » que nous travaillions à ce dessein, et sur le plan que DIEU » lui en a tracé lui-même. Mais tout cela se fait petit à » petit. »

Voici d'après M. Olier, et conformément aux lumières communiquées au père de Condren, le fondement de tout l'esprit du séminaire. « DIEU, dit-il, pour renouveler main-» tenant la piété primitive du christianisme, a résolu d'em-» ployer les mêmes moyens dont il se servit au commence-» ment. Ce fut par JÉSUS-CHRIST qu'il se fit connaître aux » hommes; et comme le dessein du Père n'était pas de mon-» trer son Fils visiblement à toute la terre, il le multiplia et » le répandit dans les apôtres, qui, remplis de son esprit, de » ses vertus et de sa puissance, le portèrent partout avec eux » dans le monde, montrant extérieurement dans leurs per-» sonnes sa patience, son humilité, sa douceur, sa charité » et toutes ses vertus. Il faut donc que, pour répondre au » dessein de DIEU, nous inspirions à la jeunesse les senti-» ments et les vertus de JÉSUS-CHRIST, et qu'il vive dans » chacun aussi réellement que dans l'apôtre qui disait : Je

» vis, mais non pas moi; c'est JÉSUS-CHRIST qui vit en moi. » Telle est la dévotion essentielle et fondamentale du séminaire de Saint-Sulpice, dévotion consacrée par l'institution de la fête de *la vie intérieure de Notre-Seigneur*, que l'on y célèbre solennellement tous les ans, et de plus une fois par semaine, pendant une grande partie de l'année. Cette fête a pour objet principal les dispositions intérieures dont Notre-Seigneur a accompagné ses mystères et toutes les actions de sa vie, comme sont ses sentiments de religion envers son Père, de charité envers le prochain, d'anéantissement à l'égard de soi-même, d'horreur pour le monde et le péché; et le fruit qu'on s'en propose, est une participation abondante à ces mêmes dispositions, selon l'avertissement que saint Paul en donne aux fidèles : *Ayez en vous-mêmes les sentiments de* JÉSUS-CHRIST.

Le principal objet des soins de M. Olier fut d'établir dans ses disciples cette vie intérieure; c'est le but où tendent tous ses écrits; et c'était, selon lui, la vocation propre des chrétiens et des prêtres. Il ajoutait qu'ils seraient vraiment dignes de ces titres augustes, si l'on pouvait dire d'eux, par exemple, quand ils parlaient : C'était ainsi que JÉSUS-CHRIST parlait; quand ils agissaient : C'était ainsi que JÉSUS-CHRIST agissait; quand ils souffraient : C'était ainsi qu'il souffrait; et, depuis M. Olier, cette instruction n'a cessé de retentir dans le séminaire de Saint-Sulpice. « Vous me faites un grand bien et un » vrai plaisir, écrivait M. Leschassier à l'un de ses amis, de » me renouveler la mémoire de la plus importante de toutes » les instructions que nous avons reçues dans le séminaire, » et que MM. Olier, de Bretonvilliers et Tronson ont pris, » l'un après l'autre, un soin tout particulier de nous incul- » quer. Nous répétons en tant d'occasions ces paroles de saint » Ambroise : *Omnia* CHRISTUS *est nobis, signaculum in* » *fronte, ut semper confiteamur : signaculum in corde, ut* » *semper diligamus : signaculum in brachio, ut semper ope-* » *remur;* que nous nous éloignerions entièrement de l'esprit

» de nos pères, si nous abandonnions la sainte pratique si-
» gnifiée par ces trois mots : *Per* CHRISTUM, *cum* CHRISTO,
» *in* CHRISTO. »

Après la dévotion à la vie intérieure de JÉSUS, M. Olier donna pour second fondement à la piété du séminaire de Saint-Sulpice, la dévotion a la vie intérieure de Marie, dont on y célèbre la fête tous les ans. Elle a principalement pour objet les dispositions intérieures de cette incomparable créature dans toutes ses actions, et les trésors de grâces dont elle a été enrichie. « JÉSUS-CHRIST qui a promis de vivre dans les
» saintes âmes, dit M. Olier, n'a communiqué sa vie à personne
» avec antant de plénitude qu'à sa très-sainte mère. La com-
» munication qu'il en a faite au corps de l'Eglise, est elle-
» même bien inférieure à celle-là. Marie est comme un sa-
» crement sous lequel il distribue ses biens et ses grâces;
» et c'est à cette source si féconde que les clercs doivent aller
» puiser la vie de JÉSUS-CHRIST. Saint Jean a vu tout cela :
» il représente la très-sainte Vierge comme une femme re-
» vêtue du soleil, portant sur sa tête une couronne de
» douze étoiles, figure des apôtres; et ayant la lune sous ses
» pieds; nous apprenant par là, que toute remplie et pé-
» nétrée de JÉSUS-CHRIST, figuré par le soleil, elle remplit
» à son tour tous les apotres et l'Eglise, et leur donne tout
» ce qu'ils ont de lumière et de splendeur. Elle paraît encore
» avec le dragon sous ses pieds; et c'est pour marquer
» que tous les apotres, les disciples, les prêtres et les
» autres ministres de la hiérarchie de l'Eglise, jusqu'aux
» exorcistes, tiennent et reçoivent de JÉSUS-CHRIST, en elle,
» la puissance de fouler aux pieds et d'écraser la tête du ser-
» pent. Conséquemment à ce dessein, DIEU a voulu que,
» quoique sa sainte mère ne fût point présente à la cène, ne
» devant pas être faite visiblement prêtre, selon l'ordre de
» Melchisédech, elle fût cependant dans le cénacle, pour y
» recevoir l'esprit et la grâce apostolique (c'est-à-dire, l'es-
» prit de zèle pour la gloire de DIEU et pour le salut du genre

» humain); apprenant par là à l'Eglise, que jamais elle ne » serait renouvelée qu'en la société de Marie, et qu'en participant à son esprit. »

Pour rendre sensible cette seconde dévotion fondamentale du séminaire de Saint-Sulpice, M. Olier voulut que le tableau principal de la chapelle représentât l'auguste Reine du clergé, remplie de la grâce de l'ordre ecclésiastique, et établie comme le canal qui la répand sur tous les ministres sacrés. Dans cette grande et sublime composition, l'un des plus beaux ouvrages de Le Brun, la sainte Vierge, élevée sur un lieu éminent avec les saintes femmes séparées des hommes, selon la coutume des Juifs, semble recevoir en effet la plénitude de l'Esprit saint, qui se divise ensuite par portions sur les apôtres et sur le reste de l'assemblée. Le Brun se proposait de peindre encore, pour la chapelle du séminaire, et d'après les idées que M. Olier lui en avait communiquées par écrit, dix autres tableaux, tous destinés à montrer que Marie est l'instrument universel de toutes les grâces dans l'Eglise; mais il n'en exécuta qu'un seul, celui de la Visitation, où, suivant l'expression du serviteur de Dieu, il représenta l'*apostolat* de la très-sainte Vierge en exercice envers saint Jean et sainte Elisabeth, à qui elle porta la connaissance et la grâce du Rédempteur.

La dévotion singulière envers Marie, dont le séminaire de Saint-Sulpice devait faire profession, fut le motif qui porta M. Olier, ou plutôt qui détermina la divine Providence à donner à cet établissement saint Jean l'Évangéliste pour l'un de ses patrons. Quel autre saint pouvait plus justement y être proposé sous ce titre, que celui dans le cœur duquel Jésus mourant fit passer l'amour filial qu'il portait à sa sainte mère? « L'amour de Jésus et de Marie était si saint, disait le père » de Condren, qu'il fallait qu'il en restât quelque chose dans » l'Eglise; et, afin de le conserver, saint Jean fut substitué à » Jésus-Christ, qui dit de lui à sa sainte mère : *Voilà votre* » *fils*, et non pas, un autre fils. Aussi Marie le reçut comme » son propre fils qui se survivait ainsi à soi-même; et saint

» Jean, de son côté, s'oubliant soi-même pour prendre la » place de JÉSUS, continua de rendre à Marie les mêmes de- » voirs, et de la servir avec le même amour filial que JÉSUS » lui témoignait. Je voudrais bien, ajoutait le père de Con- » dren, renouveler dans les esprits cette grâce, cette première » odeur du ciel, cette bénédiction singulière qui fut donnée » au commencement ; mais parce que je n'en suis pas digne, » je supplie Notre-Seigneur de donner abondamment son » esprit à quelques autres pour un si bon effet. » On peut croire avec fondement que M. Olier fut l'un de ceux en qui cette prière du père de Condren a été exaucée. Au moins s'efforça-t-il d'inspirer à tous les chrétiens, surtout aux prêtres, la tendre confiance et l'amour filial de saint Jean pour Marie.

Il rapporte même que le père de Condren, saintement jaloux de le rendre participant de ses dévotions les plus chères, lui donna une image, où saint Jean était représenté communiant la mère de DIEU. C'était pour le faire entrer de plus en plus dans les sentiments intérieurs de ce bienheureux disciple, et le porter, à son imitation, à mettre entre les mains de Marie le fruit du saint sacrifice, pour qu'elle en disposât elle-même à son gré. « Comme la très-sainte Vierge, dit M. Olier, quoi- » que remplie de la plénitude de l'esprit du sacerdoce, n'en » avait point le caractère, et par conséquent ne pouvait en » exercer par elle-même les fonctions, le Sauveur lui donna » saint Jean au Calvaire, non-seulement pour qu'il lui tînt » lieu de fils en sa place, mais encore pour qu'il lui donnât » par les saints mystères, qu'il célébrait pour elle, et selon » ses intentions, le moyen de satisfaire aux désirs ardents de » son cœur pour l'établissement de l'Église ; comme aussi de » se consoler de l'absence de son Fils, par le bonheur qu'elle » avait de s'en nourrir tous les jours. »

Un serviteur de Marie si dévoué ne pouvait séparer de cette Reine des Vierges le chaste époux que le ciel lui avait uni, et ne pas donner aussi pour patron, au séminaire, un saint dont la vocation a eu des rapports si particuliers avec celle des prê-

tres. « C'est aux prêtres surtout, dans lesquels DIEU réside en » sa fécondité pure et vierge, dit-il, à se conduire sur le mo- » dèle du grand saint Joseph, à l'égard des enfants qu'ils en- » gendrent à DIEU. Ce grand saint conduisait et dirigeait » l'ENFANT-JÉSUS dans l'esprit de son Père, dans sa douceur, » sa sagesse, sa prudence. Ainsi en devons-nous faire de tous » les membres de JÉSUS-CHRIST qui nous sont confiés, et qui » sont d'autres Christs, les traitant avec la même révérence » que saint Joseph traitait l'ENFANT-JÉSUS. »

Considérant le séminaire comme un cénacle où l'Esprit de DIEU devait descendre de nouveau, pour y former des hommes apostoliques qui renouvelassent la connaissance et l'amour de JÉSUS-CHRIST, M. Olier voulut que tous ses clercs s'efforçassent d'entrer dans les sentiments et les dispositions des saints apôtres, et qu'ils en étudiassent sans cesse les vertus. Il les fit représenter, comme on a vu, sur le tableau principal de la chapelle, afin que le séminaire eût recours à eux, comme à des canaux très-abondants de la grâce apostolique, dont ils avaient reçu les prémices pour les siècles futurs, et qu'il les honorât d'un culte particulier, comme étant, apres JÉSUS-CHRIST, les fondements de l'Église. Ce fut pour cela qu'il établit l'usage, invariablement observé depuis, de chanter une grand' Messe les jours de leurs fêtes. Plusieurs de ses confrères désirèrent même que l'on plaçât, sur la porte d'entrée de la maison, les statues de saint Pierre et de saint Paul, avec cette inscription : *Collegium apostolicum*, pour montrer qu'on y faisait profession d'étudier les vertus et les maximes des saints apôtres. Ce projet n'eut pas lieu. « Je ne pense pas, » écrivait M. Olier, que, si l'on met une inscription sur le » frontispice, on doive en choisir une autre que celle de *Sé-* » *minaire de Saint-Sulpice*, puisque c'est le nom sous lequel il » est connu. Mon avis serait de ne lui en donner aucun. Il » vaut mieux que l'œuvre se fasse qualifier par ses effets et » sa vérité, que par son nom. Je demande à Notre-Seigneur » que la chose parle d'elle-même, et que les sujets, par leur

» conversation, leurs mœurs, leurs instructions et leurs œu-
» vres, soient ainsi connus de Dieu et de l'Église, et qu'il soit
» dit de la maison : *Nomen habet quod vivat.* »

L'avis de M. Olier, plus conforme à la vie cachée dont le séminaire devait donner l'exemple, fut préféré à l'autre, et l'on ne mit au dehors d'autre inscription que ces paroles, pour servir d'exhortation aux séminaristes et aux directeurs : *Spes messis in semine.* Mais, voulant leur rappeler sans cesse la dévotion envers les saints apôtres, et la nécessité d'imiter chaque jour leurs vertus, il fit graver dans l'intérieur du bâtiment, et tout autour de la cour, l'inscription suivante : *Jam non estis hospites et advenæ ; sed estis cives sanctorum et domestici Dei, superædificati super fundamentum Apostolorum et Prophetarum ipso summo lapide angulari* Christo Jesu. Application heureuse, qui leur rappelait en même temps leur vocation à ce même ministère, exercé successivement par les prophètes, par Jésus-Christ et les apotres, et avec lesquels ils étaient destinés à entrer à leur tour en société de fonctions, comme les pierres d'une maison composent un seul et même édifice, avec les fondements sur lesquels elles reposent. Il voulut encore qu'il y eût dans le séminaire douze personnes appliquées à honorer chacune l'un des douze apôtres, et dont les principales pratiques de dévotion, à cet égard, fussent de respecter en eux l'abondance de la grâce apostolique, de remercier Dieu de les avoir choisis pour annoncer son Évangile au monde, et surtout de lui demander, par de ferventes prières, quelque participation à leur esprit pour toute l'Église de Dieu, et particulièrement pour les ecclésiastiques de la maison. Enfin il désira que les douze premières chambres portassent chacune les noms de quelqu'un des douze apôtres.

En donnant la très-sainte Vierge pour première patronne au séminaire, M. Olier choisit comme fête principale de la maison celle de sa Présentation au temple, à cause des rapports que son grand esprit de foi lui montrait entre la consécration de Marie à Dieu, et celle que les ecclésiastiques font

d'eux-mêmes en entrant dans l'état clérical. Il considérait en effet le mystère de la Présentation comme le modèle le plus accompli de la séparation du siècle et de la consécration à Dieu, qui forment l'essence de la profession cléricale. Pour honorer un mystère si cher à tout le clergé, comme aussi pour porter tous les ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice à entrer dans les dispositions de Marie s'offrant à Dieu dans le temple, il établit une cérémonie assez semblable à celle qui était en usage dans la plupart des maisons religieuses, pour se renouveler dans l'esprit de l'institut; ce fut une rénovation publique des promesses cléricales, que tous devraient faire en ce jour. Il voulut donc que chacun, s'unissant aux dispositions intérieures de la fille bien-aimée du Roi des rois, vînt de nouveau se donner au Seigneur par le dépouillement du cœur le plus sincère, et le renoncement le plus universel, en prononçant de nouveau, aux pieds de quelque évêque, les paroles : *Dominus pars hæreditatis meæ*, etc.

Quelques jours avant la fête de la Présentation, M. Olier, par un mouvement de sa tendre confiance envers la très-sainte Vierge, eut le désir d'aller à Notre-Dame l'inviter à se rendre présente à cette cérémonie. Il voulut que chacun s'y préparât en jeûnant la veille; et c'est un jeûne de règle, qu'on a toujours pratiqué depuis. Enfin, le 21 novembre, jour de cette solennité, le Nonce du Pape célébra pontificalement les saints mystères dans la nouvelle chapelle; et ce fut aux pieds de ce représentant du Vicaire de Jésus-Christ que M. Olier, et après lui tous les ecclésiastiques du séminaire, vinrent renouveler ainsi, pour la première fois, la profession qu'ils avaient faite en recevant la tonsure, et se consacrèrent de nouveau, sur les pas de Marie, au service de Dieu, l'unique partage des clercs. L'assemblée générale du clergé était alors réunie à Paris : charmés des heureux fruits que produisait depuis huit ans le séminaire de Saint-Sulpice, les évêques voulurent, ce jour-là même, lui donner une marque publique de leur approbation, et députèrent Isaac Habert,

évêque de Vabres, l'un des plus savants prélats de ce temps, pour exprimer en leur nom les vœux qu'ils formaient en faveur d'une œuvre si utile à l'Eglise, et lui donner leur solennelle bénédiction. Le soir, après les Vêpres, ce prélat s'acquitta de cette mission honorable, dans un discours qu'il prononça avec autant de dignité que d'édification. La ferveur extraordinaire dont tous les ecclésiastiques se trouvèrent pénétrés, fit comprendre à chacun que cette rénovation serait une nouvelle source de grâces pour le séminaire. « On ne l'a » jamais renouvelée depuis, écrivait dans la suite M. de » Bretonvilliers, sans une bénédiction toute particulière, » comme l'expérience l'a fait voir. »

Peu après la bénédiction de la chapelle, et avant la fin de l'année 1651, M. Olier, voyant la prédiction de la mère Agnès de Langeac, touchant les séminaires, si heureusement accomplie, résolut de satisfaire enfin le mouvement qui le pressait depuis long-temps de s'attacher à l'ordre de saint Dominique. Les Frères-Prêcheurs avaient, dans sa paroisse, une maison qui leur servait de noviciat, et qui, par la vie sainte qu'on y menait, et l'intégrité de la foi dont on y faisait profession, répandait l'édification parmi les fidèles. Il pensa donc à y prendre l'habit, non du premier ordre, sa vocation ne le permettant pas, mais du tiers-ordre dont les règles pouvaient plus aisément se concilier avec ses devoirs : et le père Jean Tarpon, alors sous-prieur en chef de ce couvent, à qui il s'adressa, vint lui en donner lui-même l'habit, dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, malgré les instances de M. Olier, qui aurait voulu le recevoir dans l'église des Dominicains et en public. Cette cérémonie, où se trouvèrent plusieurs ecclésiastiques, que la piété de l'un et de l'autre y avaient attirés, n'en fut pas moins édifiante. On y admira surtout la profonde humilité du serviteur de Dieu : au moment où il reçut le petit scapulaire, on l'entendit confesser, avec un vif sentiment d'émotion et de gratitude, qu'il était redevable à l'ordre de saint Dominique de toutes les

grâces qu'il avait reçues jusqu'alors; et depuis il témoignait, en toute occasion, la joie qu'il ressentait de participer aux bonnes œuvres de cet ordre. « Je suis bien aise et bien con-
» solé, disait-il, de me voir enfant de saint Dominique,
» et, plus étroitement que jamais, frère de la révérende
» mère Agnès de Jésus, à qui j'ai de si grandes obligations. »
Plusieurs prêtres du séminaire, animés des mêmes sentiments, imitèrent son exemple, et furent aussi agrégés à cet institut.

Son amour pour l'humilité avait inspiré à M. Olier, une dévotion particulière pour saint Martin de Tours, et afin d'obtenir pour le séminaire de Saint-Sulpice quelque participation à l'esprit de ce grand évêque, il désira de l'unir avec le célèbre chapître qui l'invoquait tous les jours dans la basilique dédiée sous son nom. Il demanda donc et obtint des lettres d'association à cette compagnie. Depuis on a toujours célébré au séminaire de Saint-Sulpice la Messe solennelle de saint Martin, le jour de sa fête, et l'on n'a cessé de l'invoquer chaque jour, comme patron, à la prière du soir. Enfin, la dévotion dont M. Olier était pénétré pour saint Ambroise et saint Grégoire-le-Grand, depuis le songe qui lui avait montré sa vocation à l'état ecclésiastique, le porta à inspirer au séminaire les mêmes sentiments de respect et de religion pour ces deux illustres docteurs, et à célébrer chaque année leur fête : usage qui persévère encore aujourd'hui.

La satisfaction qn'éprouvait le serviteur de Dieu en voyant le bâtiment du séminaire élevé, n'était pas comparable à la joie que lui donnait l'édifice spirituel qui prenait chaque jour de nouveaux accroissements. Il faut en effet que la ferveur de cette maison ait eu quelque chose de bien remarquable, pour avoir pu mériter ce bel éloge qu'en fit vers ce temps M. Godeau, évêque de Vence : « Le bâtiment extérieur est très-
» magnifique; mais le bâtiment intérieur, je veux dire le gou-
» vernement des ecclésiastiques, est beaucoup plus digne de

» louanges : et au lieu que les apôtres disaient au Fils de Dieu :
» *Vide quales lapides !* on pourrait dire avec raison : *Videte
» quales homines!* Voyez quels hommes se forment dans cette
» maison! » En effet, sous la direction de M. Olier, le séminaire de Saint-Sulpice ne le cédait en rien, pour la régularité, aux plus saintes communautés de la capitale, et chacun des nouveaux membres qui venaient s'y incorporer, croyait y retrouver la société des premiers disciples du Sauveur. L'amour du monde en était tellement banni, que chacun aurait eu de grands remords de conscience d'en parler avec la moindre estime, et eût fait aux autres une peine très-sensible d'en parler ainsi. Par estime pour la pauvreté, on faisait gloire en tout de ce qui était le plus pauvre. On avait un saint empressement pour tous les emplois humiliants ou dans lesquels il y avait de la peine ; et on demandait avec ardeur à les remplir. La charité fraternelle, qui était regardée comme le caractère particulier de la maison, semblait ne faire de tous qu'un cœur et qu'une âme. Personne ne possédait rien qui ne fût à ses confrères : il fallut même donner des bornes à ce grand désir de rendre service au prochain. Quoique le séminaire fût composé d'ecclésiastiques de diverses provinces, chacun, en y entrant, renonçait à toutes les attaches du pays, de la parenté ; et entièrement abandonné à la volonté du supérieur, dans qui on reconnaissait Dieu lui-même, on serait allé au bout du monde sur son simple conseil. Plusieurs poussaient si loin l'obéissance, que le supérieur était obligé d'apporter une particulière attention à toutes ses paroles, afin de ne rien dire qui pût être pris pour un ordre de faire quelque chose de nuisible à leur santé. En toute occasion, on témoignait la dévotion la plus tendre envers la très-sainte Vierge, surtout en ne faisant ou n'entreprenant rien sans lui en demander auparavant la permission. Chacun saluait son image en entrant dans sa chambre ou dans celle de son directeur, et aussi en en sortant ; on parlait souvent de la dévotion envers Marie et de l'union à Notre-Seigneur ; et c'était une pratique générale

de porter toujours sur soi un crucifix et une image de la très-sainte Vierge, afin de s'en rappeler plus fréquemment le souvenir.

D'après le désir de M. Olier, chacun avait un ou deux moniteurs qui l'avertissaient de ses fautes. Au premier son de la cloche, toutes les portes s'ouvraient; on observait un rigoureux silence. Chacun témoignait une singulière affection pour le bon ordre et le bien spirituel de la maison; la plupart même étaient dans de très-grands sentiments de reconnaissance de ce qu'ils y avaient été reçus, et de ce qu'on les y souffrait. Dans les récréations, on s'entretenait avec douceur, honnêteté, et déférence les uns pour les autres: chacun se faisant un plaisir de vaincre les répugnances qu'il pouvait ressentir pour certaines personnes, et de leur témoigner plus d'amitié. Quoiqu'on s'entretînt de matières de piété, les conversations étaient toujours gaies et aimables; et on trouvait dans toutes les personnes de la maison une douceur et une affabilité qui charmaient tous les étrangers. M. de Lantages, pendant le temps que M. Olier éprouva sa vocation avant de l'admettre au séminaire, se rendait fréquemment aux récréations de cette maison, et en revenait toujours singulièrement édifié. « Quoi-
» qu'il y eût fort loin du logis où j'étais, dit-il lui-même,
» la peine ne m'était rien, et il me semblait plutôt voler que
» marcher, tant j'avais de joie d'aller dans cette sainte maison.
» J'y découvrais une perfection si élevée au-dessus de ce que
» nous avions pratiqué jusqu'alors, qu'étant de retour, je di-
» sais à un ami : Vraiment, nous ne sommes dévots qu'en
» peinture; c'est au séminaire que l'on pratique la solide
» dévotion. »

La plupart des séminaristes étaient remplis de crainte aux approches des saints ordres, et il fallait presque employer la violence pour les déterminer à s'y présenter. Ces dispositions étaient trop conformes aux vœux de l'Eglise et à l'exemple des saints, pour que M. Olier ne fût pas charmé de les voir dans tous ses disciples : au moins ne pouvait-il approu-

ver l'empressement inquiet que certains aspirants font quelquefois paraître ; et nous rappellerons ici une occasion assez remarquable, qui lui donna lieu de mettre à découvert ses sentiments à cet égard. M. de Sève, ancien président aux enquêtes du Parlement de Paris, et qui était entré à l'âge de soixante ans au séminaire, voyant que, malgré sa persévérance toujours soutenue, il n'était point invité à se préparer aux ordres sacrés, fut un peu trop sensible à ce retard, et en témoigna sa peine à M. Olier, par une lettre qu'il lui écrivit. M. Olier lui répondit aussi par lettre, et s'efforça de lui faire comprendre que, dans une affaire de cette importance, il ne devait pas prendre conseil des mouvements de la nature, mais s'abandonner à la conduite de ceux à qui Dieu donnait son esprit pour le diriger. « Quand vous étiez président, lui dit-» il, et que, les portes fermées, vous traitiez des affaires de » conséquence en votre cour, vous n'eussiez pas souffert qu'un » valet ou un laquais prît séance ou donnât son avis dans vos » sacrés conseils. La sainte Trinité ne veut pas admettre dans » son conseil une infâme, une harengère insensée, pour y » faire vacarme et pour troubler la paix et le calme qui pré-» side dans le conclave de la grâce. C'est une insensée et une » folle que la nature ; il faut la laisser et l'abandonner aux » portes de notre cœur, et lui laisser faire ses vacarmes parmi » les peuples. Les ministres de Dieu ne font point cas de ses » murmures ; ils n'écoutent que la voix de Jésus, qui parle » avec douceur et avec paix dans l'âme qui est en silence. » Vous savez, par expérience, quelle est la joie de votre » cœur, quand ce grand Tout y préside et y parle : *In pace* » *locus ejus*. Votre âme est alors en paix, et rien ne l'in-» quiète. Mais quand, au contraire, la nature, cette esclave » révoltée et cette libertine insensée vous parle, elle ne porte » dans le cœur qu'inquiétude, qu'ardeur, que chagrin, que » murmure, et elle trouble la paix et la suavité, qui doivent » vous accompagner toujours.

» Mon cher monsieur, l'on connaît la sagesse des servi-

» teurs, quand ils attendent en paix les ordres de leur maître, » qui voit ce qui se passe dans la maison, et ne révèle ses des- » seins que dans le moment qu'il lui plaît. Puisque notre » grand maître voit les besoins de son Église, et veille conti- » nuellement sur les sujets qu'il désire avancer, il faut le » laisser faire. Il enseigne dans l'Évangile la méthode de se » conduire, disant à chacun de prendre la dernière place en » sa maison et à sa table : *Recumbe in novissimo loco;* et il » ajoute qu'il faut se laisser presser pour monter plus haut. » Notre-Seigneur tient toujours une même méthode : comme » il a donné ses conseils à toute son Église, il ne s'en dément » pas, de peur d'infirmer sa conduite, et d'en ôter l'estime, la » force et la créance dans l'esprit de ses disciples. Personne, » dit-il, ne doit se presser, ni se promouvoir soi-même ; il » faut qu'il se laisse appeler, il faut qu'on le presse, qu'on le » sollicite, qu'on lui fasse instance. Et comme c'est Jésus- » Christ seul, qui, pénétrant le fond de nos cœurs, voit la » pureté, la sainteté, la force, la sagesse, le zèle véritable, la » profonde humilité et le reste des vertus évangéliques néces- » saires pour être digne de ses charges : lui-même impose le » silence à son Église, et empêche d'y appeler ceux qu'il ne » voit pas assez fondés pour y être promus.

» Anéantissez-vous devant Dieu, vivez en patience, et at- » tendez en paix la voix de votre maître, qui disait à ses dis- » ciples : *In patientia vestra possidebitis animas vestras.* Il » parlera bientôt ; mais laissez-le parler, et que l'humble sen- » timent de votre cœur, qui se voit si éloigné des parfaites » vertus de l'ordre où vous aspirez, vous fasse trembler, de » peur d'être promu, sans être aussi établi que votre divin » maître le désire, en tout ce qu'il demande de vous. Tra- » vaillez encore avec courage jusqu'aux Quatre-Temps de » septembre, où toute l'Église, par la pénitence et le jeûne, » demandera le supplément des vertus nécessaires aux mi- » nistres qui se présenteront à l'onction. Tout le bien et toute » la bénédiction de vos jours dépendent des saintes disposi-

» tions de votre ordination, et de votre obéissance à la loi du
» divin maître. Il n'agrée jamais les services de celui qui
» entre de force dans sa maison, et qui n'a pas attendu son
» choix et sa vocation avec respect, humilité et patience. »

Cette lettre modéra l'empressement de M. de Sève : il s'abandonna entièrement à la conduite de M. Olier, qui le fit promouvoir enfin aux saints ordres ; et la suite montra que cette longue épreuve n'avait pas été sans fruit pour celui qui eut à la subir, car personne ne respecta plus que lui l'état ecclésiastique, et n'observa plus strictement les saints canons.

Après l'affermissement dans les vertus cléricales, M. Olier ne recommandait rien tant à ses disciples que l'application aux études propres de leur saint état. Il s'efforçait de leur faire comprendre que si l'Église est un corps dont les prêtres sont les yeux, ils doivent l'éclairer ; si elle est un vaisseau dont ils sont les pilotes, ils doivent la conduire au port ; une cité dont les clefs leur sont confiées, ils doivent savoir discerner ceux qu'il y faut admettre, de ceux qu'il en faut chasser ; que si elle est une académie dont ils sont les maîtres, ils doivent instruire ceux qui la fréquentent ; qu'enfin, si c'est une armée dont ils sont les capitaines, ils sont destinés à la conduire et à la protéger, dans un lieu inconnu, et parmi des ennemis qui ne cherchent qu'à la surprendre. « C'est dans le confessionnal, disait-il, qu'il faut rendre promptement, sans secours
» et sans consulte, des arrêts sur les matières les plus impor-
» tantes qui soient jamais tombées entre les mains d'aucuns
» juges, dont il n'y a point d'appel, et sur quoi les hommes
» se fondent pour l'éternité. C'est dans les chaires, que l'on
» est obligé de parler pour les savants et les ignorants, de sou-
» tenir les vérités de l'Évangile, de combattre les vices, de ré-
» sister au torrent de l'opinion, de confondre l'hérésie, et de
» découvrir ses détours, ses impostures et ses fausses consé-
» quences, avec des couleurs si vives et si naturelles, que les
» plus grossiers puissent juger de sa malice selon toute son
» étendue ; ce qui suppose nécessairement une science plus

» élevée, plus profonde et plus étendue que celle du com-
» mun : une science d'une trempe plus forte que ne la donne
» l'étude particulière ; une science enfin, qui ait été éprouvée
» dans les écoles et dans les académies. »

Le dessein de M. Olier, en fondant le séminaire de Saint-Sulpice, n'était pas tant de former à l'esprit ecclésiastique les jeunes gens que la Providence lui envoyait, que d'instituer une compagnie vouée elle-même à l'éducation des clercs, et qui contribuât efficacement à l'établissement des séminaires dans le royaume. Voici ce qu'il en écrivait. « L'intention de
» la sainte Église, manifestée par les conciles, est qu'on tra-
» vaille à la réforme des peuples par la sanctification du
» clergé ; et rien n'est plus conforme à la conduite de Notre-
» Seigneur. Le premier il a assemblé des apôtres et des dis-
» ciples, dont l'instruction et la sainteté ont été la lumière
» et la perfection des peuples ; et qui, ayant reçu ses soins
» principaux et les prémices de son esprit, ont ensuite ré-
» pandu ce même esprit dans le monde. C'est ce qui nous doit
» encourager dans le dessein d'assembler des sujets destinés
» au clergé, et de donner tous nos soins à la culture de ces jeu-
» nes plantes. En suivant donc le plus près que nous pouvions
» cet adorable exemple de Jésus-Christ, et après avoir reconnu
» qu'inutilement on travaillait sur les peuples, si l'on ne son-
» geait auparavant à purifier la source de leur sanctification,
» qui sont les prêtres, nous nous sommes assemblés pour culti-
» ver les nouvelles plantes qui nous sont tombées entre les
» mains, et qui ont paru être destinées à l'utilité du clergé. »
M. Olier désigne ici ceux de ses disciples qu'on a déjà fait connaître, entre autres MM. de Poussé, de Quaylus, de Lantages, de Parlages, Hurtevent, Hudon, comme aussi MM. de Bretonvilliers, Antoine Tronson, Couderc, du Bois, Souart et plusieurs autres, dont il sera parlé dans la suite. Quelque désir qu'il eût de servir le clergé, jamais il ne sollicita personne à entrer dans sa compagnie ; et cet abandon entier à la conduite de la divine providence lui attira, en moins de huit ou dix

ans, trente ou quarante sujets, pleins de zèle, de talents, de piété, et surtout de détachement apostolique. Les uns portaient une partie des travaux de la cure, les autres promettaient déjà, par leur ferveur, tous les fruits qu'on vit naître de leur zèle pour la gloire de DIEU, et pour la réforme du clergé, dans plusieurs grands diocèses du royaume, et pour le salut des infidèles, ainsi que la suite le montrera.

Il réunit ces derniers dans une maison de probation connue depuis sous le nom de Solitude, et ce noviciat était ouvert, non-seulement à ceux qui désiraient devenir membres de la société, mais aussi à tous les ecclésiastiques que les évêques adressaient à M. Olier, pour les former à la conduite des séminaires. La confiance que lui témoignait en cela le corps épiscopal, et les bénédictions de DIEU sur ses premiers travaux pour le clergé, faisant connaître de plus en plus à M. Olier, que la société devait contribuer à l'établissement des séminaires en France, il crut que le moyen le plus prompt, pour arriver à ce but, était de former des sujets de divers diocèses, et de les rendre capables de fonder et de diriger ces maisons, sous l'autorité de leurs évêques respectifs. « Le séminaire de » Saint-Sulpice, écrivait-il à un évêque, ne travaille qu'à » former des disciples à JÉSUS-CHRIST : c'est tout son emploi. » Se voyant établi à Paris, qui est le rendez-vous et le cœur » de toute la France, il se trouve à même d'ouvrir son sein à » tous les sujets des provinces et des différents diocèses, qui » viennent dans cette capitale ; et ces sujets, étant une fois formés eux-mêmes, s'en vont après, pour servir les saints prélats dans les emplois et le service des séminaires, nous leur » joignons parfois de nos sujets, qui vont les aider pour un » temps et travailler avec eux, et qui ensuite reviennent ici, » ou sont envoyés ailleurs; et c'est la voie que j'ai conçu la » plus utile pour le service des diocèses, la plus naturelle, et » celle qui peut le mieux réussir pour la rénovation entière » du clergé. »

Cependant se défiant de ses propres lumières, malgré l'es-

time si générale qu'on faisait de lui partout, M. Olier crut que pour bâtir sur un fondement solide, il devait soumettre aux évêques du royaume la constitution de sa société, ses réglements et tout son esprit, et qu'étant destinée pour le service des prélats, c'était de leur part qu'elle devait recevoir son approbation solennelle. L'assemblée générale du clergé, commencée l'année précédente 1650, étant encore réunie à Paris, il profita de la conjoncture pour faire connaître à ces prélats la fin de sa petite société, toute consacrée à l'œuvre que Notre-Seigneur formait et avançait tous les jours, l'établissement des séminaires dans le royaume; et, pour mettre plus à découvert ses sentiments et ses desseins, il accompagna de la lettre suivante le recueil des réglements qu'il leur présenta.

« Messeigneurs,

» La maison de Saint-Sulpice ne s'est pas sitôt vue tirée » de son néant, que les premières impressions et opérations » de sa vie l'ont portée au respect, à l'amour et à l'obéissance » envers vos personnes sacrées : semblable en cela aux en- » fants qui sont portés à l'amour envers leurs parents, par les » premiers instincts de la vie raisonnable. Si la providence » de Dieu l'a fait naître dans un lieu exempt et de nul diocèse, » ce n'est pas en effet pour la tirer du respect et de la sou- » mission qui sont dus à la puissance épiscopale; mais au » contraire pour lui donner plus de moyens de la servir. Car » cette maison n'étant d'aucun diocèse qui puisse s'en reven- » diquer les sujets, il reste qu'elle soit à tous messeigneurs les » prélats, et qu'ils aient droit d'y venir puiser comme dans » un réservoir commun et propre à tous également. Elle leur » est tellement consacrée, que, hormis une douzaine de per- » sonnes qu'elle se réserve toujours présentes, pour conserver » l'esprit de sa vocation, elle prépare au saint service du » clergé tous les autres qu'elle reçoit; en sorte que messei- » gneurs les prélats y en trouvent toujours de prêts à les ser- » vir dans leurs diocèses. Elle n'en élevera aucuns, quelque

» précieux qu'ils soient, qu'elle ne donne très-volontiers, » sans croire pour cela les avoir perdus, quand même ils se » lieraient pour toujours à des églises, tant elle se voit unie » étroitement au clergé. Comme donc elle ne vit que pour son » service, elle s'estimera bienheureuse, si le clergé la regarde » comme sienne, et s'il veut en user pour la gloire de Dieu : » seulement elle le prie d'avoir égard à sa naissance et à son » bas âge, et de considérer qu'elle croîtra et se rendra plus » utile avec le temps. »

» Se voyant ainsi destinée pour le clergé de France, la » maison est dans l'obligation naturelle de prendre son ap- » probation de cette sainte assemblée, et de recevoir par elle » la bénédiction du ciel. Elle lui demande par grâce, qu'il » lui plaise de voir toute la conduite qu'elle observe pour » l'éducation de ses clercs et de ses prêtres, afin qu'elle con- » naisse s'ils sont élevés dans l'esprit véritable du clergé, » qui réside en plénitude dans la personne de messeigneurs » les prélats. Ainsi elle se présente à vous avec tout le res- » pect des enfants envers leurs pères, toute la dépendance » des serviteurs envers leurs seigneurs, toute la soumission » et la docilité des disciples envers leurs maîtres ; elle se » présente avec ses réglements à la main, qu'elle a tirés des » conciles, du droit canon, des saints Pères et des institu- » tions de saint Charles, pour voir s'ils seront trouvés pro- » pres à ce dessein, et s'ils seront approuvés par vos bouches » sacrées, qu'elle veut attendre comme les oracles du Saint- » Esprit. Cette maison, qui n'a pas de secret ni de mystère » pour vos saintes personnes, vous découvre tout d'un coup, » non-seulement ses réglements, afin que vous connaissiez » les mœurs et la conduite des serviteurs qu'elle vous forme, » mais encore ses fins dans toute leur étendue. Elle vous » montre ses intentions et sa conduite intérieure et exté- » rieure, en un mot, tout ce qu'elle est et ce qu'elle pense, » pour savoir si tout est conforme aux intentions et à la » sainteté du clergé ; si elle peut marcher dans ses voies en

» assurance, et continuer ce que jusqu'à maintenant elle a » observé, comme un essai qu'elle a voulu tenter, en attendant, Messeigneurs, votre approbation générale. La maison se sentant née pour vous servir, elle continuera si elle » peut mériter votre approbation; sinon elle se sent prête à » tout changer, ne croyant pas qu'il y ait rien de sûr pour » elle, que dans la déférence à vos sacrés conseils. Les réglements qu'elle vous présente, lui sont nécessaires comme » au reste des sociétés de l'Eglise, pour pouvoir se maintenir » dans la pureté de l'esprit de sa vocation. Elle vous demande » qu'ils soient insérés, Messeigneurs, dans vos archives, » afin qu'ils nous servent de reproches, quand nous serions » si malheureux que d'y manquer. Elle désire qu'ils soient » entre vos mains, vous regardant comme ses juges naturels, » aussi bien que comme ses tuteurs et ses conservateurs, » pour le bien de l'Eglise et l'utilité de votre service.

» Ses prêtres, Messeigneurs, sont vos enfants, et vous » êtes leurs pères; il sont vos serviteurs et vos disciples, » vous en êtes les maîtres; ils ne peuvent rien faire d'agréable à Dieu, ni d'utile à l'Eglise, que par votre agrément; et quelque service qu'ils projettent de rendre au » clergé, il sera nul et sans bénédiction, s'ils ne l'entreprennent, ne le continuent et ne l'achèvent en votre dépendance. Cette maison n'attend donc sa vie et sa grâce que » de votre sainte bénédiction; et comme dans son commencement, lors de la dédicace de la chapelle, elle lui a été » donnée de votre part, par les mains de monseigneur de » Vabres, elle en demande encore la continuation pour son » accroissement. Elle fait comme cette bonne fille de l'Ecriture, qui demandait à son père un champ où il y eût des » eaux en abondance, *irriguum inferius, irriguum superius;* » elle demande et attend la rosée du ciel, par la bénédiction » de vos mains, afin qu'elle puisse être féconde en la multiplicité de ses sujets, qui servent avec utilité et succès en » vos saintes églises. Ayez agréable, Messeigneurs, de porter

» dans vos cœurs, devant les saints autels, les enfants, les
» sujets et les ministres que Dieu vous donne. Si vous les se-
» courez par vos saintes prières et vos sacrifices, ils espèrent
» toute grâce du ciel, sachant que vous êtes toujours ouïs
» auprès de Dieu, pour la révérence de Jésus-Christ vivant
» en vous, comme le saint pontife de son Eglise, tout-puis-
» sant en son amour pour elle auprès de Dieu. C'est de cette
» grandeur divine en vous, Messeigneurs, qu'ils se disent
» tous, et moi comme le moindre, les très-humbles et très-
» obéissants serviteurs. »

Les évêques avaient paru prendre, la plupart, trop d'intérêt aux premiers travaux des prêtres du séminaire de Saint-Sulpice, pour dissimuler leurs sentiments dans cette occasion. Non contents d'approuver les réglements de cette compagnie, ils l'acceptèrent encore pour le service de leur clergé, comme un bien qui leur était propre, et, en signe de cette acceptation, lui donnèrent le nom de *Compagnie des prêtres du clergé de France*. C'est l'origine du titre de *Prêtres du clergé*, que prirent M. Olier, M. de Lantages, M. Tronson et quelques autres, dans leurs ouvrages. « La compagnie prend ce
» nom, dit M. Olier, parce qu'elle s'est vouée uniquement en
» Jésus-Christ, au service des prêtres et des clercs, qu'elle
» tâche de préparer au culte de Dieu et à l'édification de ses
» peuples, sous la conduite de messeigneurs les prélats. Elle
» fait profession de vivre pour eux, sans aucune distinction
» qui la sépare et la retire de la vie commune du clergé. Et
» parce qu'elle se voit honorée de ce titre de bénédiction et
» de grâce, dont elle se sent très-indigne, elle tâchera de le
» mériter, s'il plaît à Dieu, par la fidélité à son institut et à
» sa vocation, ne désirant d'autres intérêts dans l'Église, que
» celui de la servir en son divin clergé, qu'elle voudrait gros-
» sir d'un nombre immense de sujets propres à magnifier
» Dieu, et à répandre l'esprit chrétien dans les cœurs des fi-
» dèles. »

Tel a été le dessein de Dieu dans la formation du séminaire

de Saint-Sulpice. On l'a toujours regardé comme établi pour le service de tous les diocèses de France, c'est-à-dire, non-seulement pour disposer les ecclésiastiques à la réception des saints ordres, mais encore pour aider, par les sujets qu'il forme ou ceux qu'il donne, à établir et à conduire les séminaires dans le royaume. L'archevêque d'Embrun, M. de Brulart de Genlis, qui pressait beaucoup M. Leschassier de lui donner des directeurs pour le sien, lui alléguait ce motif; « Ayant été encore plus étroitement uni avec MM. les abbés » Olier et de Poussé, par les liens de l'estime et de l'amitié, » que par ceux de la nature, lui écrivait-il, j'ai lieu d'espérer » que leur succédant dans les emplois dont ils se sont si di- » gnement acquittés pour le service de tous les diocèses, vous » leur succéderez aussi dans le zèle qu'ils auraient eu pour » mon église, si j'en avais été en possession de leur vivant. » Cette considération faisait dire à l'illustre archevêque de Cambrai, qui avait en effet dans son séminaire des prêtres de cette compagnie, quoique sans engagement pour eux de s'y fixer : « La maison de Saint-Sulpice est *une source de grâces pour tout le clergé.* » Enfin, l'assemblée générale de 1725 et celle de 1730, dans leurs suppliques à Benoît XIII et à Clément XII, pour solliciter la canonisation de la mère Agnès, s'exprimaient à peu près de la même sorte : « Nous souhaitons avec d'au- » tant plus d'empressement le culte de cette pieuse vierge, di- » saient les évêques en 1730, qu'elle a, si l'on peut s'expri- » mer ainsi, engendré en Notre-Seigneur cet excellent prêtre, » la gloire et l'ornement de notre clergé, et qu'en le portant à » une vie plus parfaite, on ne peut dire quel service elle a » rendu à l'Église. Car, sans parler du reste, que de fruits » abondants ne tire-t-on pas tous les jours de la fondation du » séminaire de Saint-Sulpice, qui doit sa naissance à ce très- » pieux prêtre... C'est de ce séminaire, comme d'une sorte de » citadelle de la religion, et d'une école de toutes les vertus, » que sort une multitude innombrable, soit de prélats, soit » d'ecclésiastiques de tous les rangs, puissants en paroles et

» en exemples, fermes dans la foi, fondés et enracinés dans la » charité, et préparés à toutes sortes de bonnes œuvres. »

Peu de temps après que l'assemblée générale de 1651 eut approuvé la société de Saint-Sulpice, plusieurs évêques de royaumes étrangers demandèrent à M. Olier des sujets, pour établir chez eux des séminaires, ou pour y travailler à la réforme de leur clergé. Pensant alors qu'il était convenable d'obtenir l'approbation du saint siége apostolique, avant de répondre à ces nouvelles invitations, il prit la résolution d'aller lui-même à Rome pour cet effet. Le 23 août 1652, le Roi écrivit à M. de Valençai, son ambassadeur près le saint siége, lui mandant d'appuyer de tout son crédit la confirmation de l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice, et le même jour il écrivit encore une semblable lettre au cardinal d'Est, protecteur de la France à Rome (1). Mais le voyage que

(1) Voici un projet de lettre de M. Olier lui-même au Pape, et où il expose la nature et les motifs de cette confirmation.

« Très-saint Père,

» La providence de Dieu ayant établi le séminaire de Saint-» Sulpice, composé d'un très-grand nombre de prêtres et de » clercs, dans un lieu fort petit, exempt de la juridiction ordinaire, » et dans l'étendue duquel il n'a pas de quoi employer ses sujets, » il est en état d'en fournir aux évêques et à leur clergé dans les » diocèses de la France; et jusqu'à présent il a donné un grand » nombre de curés, de chanoines, de dignités, et même d'évêques » en ce royaume. Ce qui a fait que messeigneurs les évêques de » France, dans une assemblée générale, les ont approuvés et re-» connus comme utiles à leur corps, et leur ont donné avec beau-» coup d'amour et de joie le nom de *Prêtres du Clergé*. Ces ecclé-» siastiques s'en sont estimés très-heureux, trouvant en cette » qualité l'expression de leur amour pour le clergé, et du désir » qu'ils ont eu dans l'établissement de leur compagnie ; et espérant » en même temps recevoir, avec la bénédiction de cette sainte » assemblée, la grâce qui leur était nécessaire pour travailler uti-» lement sur les sujets, qui, de toutes les parties de la France, » viennent se former dans ce séminaire, et y puiser l'esprit de » leur vocation.

» Cette société, qui jusqu'à maintenant n'avait été appelée qu'au » service du clergé de France, se contentait de paraître devant

M. Olier se proposait de faire n'ayant pas eu lieu, sans doute parce qu'il ne jugea pas à propos d'envoyer des sujets hors du royaume, tandis que dans l'intérieur on en demandait de toutes parts : ce projet d'approbation demeura ainsi suspendu jusqu'après la formation du séminaire de Ville-Marie, dans l'île de Montréal. Alors, sur la demande de M. de Bretonvilliers, l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice fut approuvé et confirmé, le 3 août 1664, par lettres-patentes du cardinal Chighi, légat *à latere* pour la France. Toutefois cette approbation n'eut pas pour fin de l'ériger en congrégation ecclésiastique, mais simplement de le conserver tel qu'il avait été établi ; car M. Olier considérant sa compagnie comme la servante du clergé, ne voulut pas qu'elle fût

» messeigneurs les prélats de ce royaume, bien qu'avec honte de » sa bassesse et de son indignité. Elle n'osait pas se présenter aux » pieds de Votre Sainteté, quoiqu'elle y ait toujours été attachée » en esprit, et qu'elle ait pris soigneusement, dans tous ses pro- » grès, la bénédiction de monseigneur le Nonce. Il a fait plusieurs » fois à la maison le bien de l'honorer de sa présence, soit pour y » célébrer particulièrement dans la bénédiction de la chapelle, » soit aussi pour y bénir toute la maison avant qu'elle fût habitée.

» Toutefois, à présent qu'elle se voit appelée par des évêques » d'églises étrangères, pour aller les servir, (quoique fort faible- » ment et très-indignement) elle se sent obligée d'avoir recours à » Sa Sainteté pour recevoir son approbation et sa bénédiction » apostolique, afin d'y trouver la lumière, la ferveur et la force » qui lui sont nécessaires pour rendre utiles ses petits travaux. » Elle n'aurait osé paraître devant les yeux de Sa Sainteté, pauvre » et chétive qu'elle est, si l'obligation et la nécessité ne l'y avaient » contrainte ; et comme votre bonté paternelle ne dédaigne pas le » moindre et le dernier de ses enfants, non plus qu'un autre Jacob » son Bénoni et l'enfant de douleur : ce petit corps, engendré » dans les persécutions et les traverses du siècle, (dont monsei- » gneur le Nonce a été le témoin, et contre lesquelles il a été son » protecteur et son défenseur) espère que Votre Paternité le re- » cevra au nombre de ses enfants. Cette société ne respire que le » respect, l'amour et l'obéissance envers Votre Sainteté, et ne » demande que d'être employée à son service, offrant incessam- » ment ses vœux au ciel, pour son honneur et pour sa gloire, et » s'estimant infiniment heureuse, si elle est tenue pour sa fidèle » et obéissante servante.

» La chétive et très-petite compagnie des Prêtres du Clergé » de France. »

érigée en congrégation, de peur qu'elle ne sortît de cet esprit de servitude, en cherchant quelque chose pour elle-même dans ses travaux, et en aimant son propre corps avant tout autre. « La maison de Saint-Sulpice, dit-il, est née seulement pour former des sujets à messeigneurs les prélats ; et » quelque nombreuse qu'elle puisse être, elle fait profession » de ne se point ériger en congrégation, pour n'avoir d'application et d'amour que pour l'Église de Jésus-Christ, » et surtout pour son saint clergé. Elle ne pense pas, par la » grâce de Dieu, être quelque chose d'étranger au clergé, » ou séparé de ce corps. Quoique très-indigne, elle est mêlée » et perdue dans lui, en sorte que si, pour le bien de l'Église, elle venait à donner tous ses sujets, elle ne se croirait pas vide ou stérile pour cela. Ses sujets seront ainsi » sans maisons dans les diocèses, et sans prétention de faire » des établissements qui soient unis entre eux, pour prétendre faire un corps. La liaison et l'unité seront dans l'esprit » qu'ils porteront partout où ils iront. » Ce n'est pas cependant que M. Olier refusât absolument de faire des établissements de ses prêtres, nous verrons même qu'il en forma plusieurs ; mais ce ne fut que pour obéir aux évêques qui l'en sollicitaient. Aussi ne prit-il aucun moyen pour s'assurer la conduite de ses maisons, ne voulant les conserver qu'autant que les évêques l'auraient agréable, et étant toujours prêt à les céder à d'autres ouvriers. Ce fut l'esprit qu'il s'efforça d'inspirer à sa compagnie. « C'est là notre véritable disposition, écrivait M. Tronson son second successeur, et vous savez » que ça a été toujours la vue de M. Olier et l'esprit de la » maison, qui ne cherche point à se multiplier, mais à servir » messeigneurs les évêques autant qu'ils le souhaitent. »

Non content d'avoir soumis à l'examen des évêques les règles de la société et du séminaire de Saint-Sulpice, M. Olier voulut mettre encore sous leurs yeux celles qui avaient dirigé jusqu'alors ses ecclésiastiques, dans la formation de plusieurs séminaires diocésains. Après tous les essais qu'on avait faits

jusqu'alors, sans pouvoir parvenir à donner à ces établissements une forme convenable, il désira que les évêques, comme juges naturels, prononçassent sur cette matière, et fissent connaître dans leurs réponses les moyens de les asseoir enfin sur un solide fondement. Dans ce dessein, il composa un écrit que nous ferons bientôt connaître; et en l'offrant aux évêques, il leur disait : « Comme par la miséricorde de Dieu,
» la maison de Saint-Sulpice emploie tous ses soins à former
» des ecclésiastiques qui puissent être capables de servir mes-
» seigneurs les prélats, dans le dessein de leurs séminaires,
» et qu'elle a été souvent sollicitée et appelée pour cela en di-
» vers diocèses : elle expose, Messeigneurs, à votre assem-
» blée, ce qu'elle a déjà proposé à plusieurs de messeigneurs
» les prélats qui ont voulu essayer de ses faibles sujets pour
» leur service. Elle vous soumet ces petits projets, non-seu-
» lement afin que vous justifiiez par votre approbation com-
» mune s'ils sont de Dieu et conformes à l'esprit de l'Eglise,
» mais encore afin qu'il vous plaise d'examiner, Messeigneurs,
» dans la plénitude et l'unité de vos conseils, les choses que
» vous croyez devoir être pratiquées par les sujets que vous
» désirez employer en vos saintes maisons. »

Ce Mémoire que M. Olier présenta, d'abord manuscrit, à quelques uns des prélats en particulier, leur parut si propre à assurer le succès de l'établissement des séminaires, qu'ils désirèrent qu'on l'imprimât sans délai, afin que les membres de l'assemblée, sur le point de se séparer, pussent en emporter des exemplaires dans leurs diocèses. M. Olier n'en avait achevé encore que la première partie : il obéit néanmoins, et dans un avertissement au lecteur, il rendit ainsi compte de l'imperfection de cet ouvrage : « L'écrivain s'est soumis sans
» résistance, par le respect et l'obéissance qu'il rend à mes-
» seigneurs les prélats. Il fait profession de les reconnaître
» comme ses vrais supérieurs, et de se soumettre à eux en
» toutes choses, s'étant jusqu'à présent voué et consacré à
» Dieu pour leur service et pour leur préparer des prêtres

» qui puissent les aider utilement, et travailler sous eux avec
» fidélité, vertu, capacité et dépendance. Si ce petit *Projet*
» (c'est le titre de l'ouvrage) pouvait contribuer en quelque
» chose à faciliter ce dessein, et à seconder la ferveur et la
» sainteté du zèle de messeigneurs les prélats (pour l'établis-
» sement des séminaires), il croirait avoir employé heureuse-
» ment ses jours, disant avec l'apôtre : *Libentissimè impen-*
» *dam, et superimpendar :* il donnera sa vie avec plaisir, et
» la consommera avec joie à leur service et à celui de leur
» clergé. »

Lorsque cet écrit eut été imprimé, l'un des prêtres du séminaire de Saint-Sulpice fut introduit, le lundi 13 mars 1651, dans l'assemblée du clergé, par Isaac Habert, évêque de Vabres, et en présenta un exemplaire d'abord au président Georges d'Aubusson, archevêque d'Embrun, ensuite à chacun des prélats et des députés du second ordre. L'archevêque le remercia, et témoigna publiquement « l'estime que la com-
» pagnie faisait de leur zèle. » Ce petit ouvrage est un aperçu des vues sublimes que Dieu avait données à M. Olier, sur l'esprit de ces saintes maisons; nous ne saurions nous dispenser d'en rappeler ici les principaux traits.

« Les séminaires de messeigneurs les évêques, dit-il, sont
» des lieux destinés pour y donner les semences et les prémices
» de l'esprit ecclésiastique à tous les sujets d'un clergé.
» Comme chaque ordre religieux a son esprit particulier, qui
» se répand en abondance dans les novices, ainsi cet ordre
» magnifique du saint clergé, qui seul est chargé de rendre
» à Dieu tous les devoirs intérieurs et extérieurs de la religion
» de Jésus-Christ, a sur soi l'esprit universel de la religion
» de ce souverain prêtre, qui jette les semences de sa vie avec
» abondance dans les maisons sacrées des séminaires, pour y
» former tous les ministres de l'Eglise. C'est ce qui fait con-
» naître la raison de la grâce permanente et de l'abondance
» de lumière et d'esprit que Dieu y verse. Ces maisons de re-
» traite et de bénédiction, remplies de l'esprit et de la grâce

» des saints prélats, attirent avec suavité, par l'odeur de leurs » parfums, les colombes de leurs diocèses. On y voit fondre » les oiseaux de l'Eglise, qui sont les véritables prêtres, avec » vitesse et ardeur non pareilles, priant et attendant, en toute » humilité et confiance, d'être reçus, par la bonté de leurs » prélats, dans ces lieux de grâce.

» Le vrai et unique supérieur du séminaire est monsei- » gneur l'évêque, qui, contenant en soi la plénitude de l'es- » prit et de la grâce destinée à être répandue dans son clergé, » peut seul lui donner son esprit et sa vie. Ce que le chef est » dans un corps naturel, le saint prélat le doit être dans le » corps mystique de son clergé; et c'est travailler en vain, » que de tenter un autre moyen pour sanctifier les colléges » des clercs. Quelque excellente que soit la sainteté de ces » grands personnages d'éminente vertu, qui se trouvent ré- » pandus çà et là dans les diocèses (comme la providence de » Dieu en a suscité partout pour réveiller le zèle du clergé), » n'ayant point en eux cette grâce capitale, cet esprit de chef, » attaché au divin caractère des prélats, on n'en saurait at- » tendre cette plénitude d'esprit et de vie, capable de remplir » et de vivifier le corps du clergé; puisque, selon saint Paul, » elle doit s'écouler du chef dans les membres par ses join- » tures naturelles, par ses ligaments, ses veines, ses nerfs, » préparés à la distribution des esprits et à la communication » de la vie. Ces canaux adaptés et ajustés à l'embouhcure de » la source, ce sont les prêtres liés au saint prélat, selon que » Jésus-Christ l'a réglé dans la première formation du clergé. » Il a donné aux uns de recevoir la vie, aux autres de la dis- » tribuer et de la répandre partout; et cela par un ordre de » parties assorties et liées ensemble dans une structure ad- » mirable, qui ne peut être remplacée par aucune invention, » sans perdre et ruiner toute l'Eglise, à laquelle toutefois » Dieu a promis d'être toujours présent, pour la conduire » et la vivifier par les ordres sacrés de sa divine hiérarchie. » Ce qui viendra d'ailleurs et d'une autre manière, fera le

» même effet dans le clergé, que ferait une chaleur extérieure
» et étrangère qu'on voudrait introduire dans un corps lan-
» guissant.

» Mais comme messeigneurs les évêques sont souvent ap-
» pelés ailleurs, et qu'ils ne peuvent vaquer assidument à
» la direction et à l'instruction de leurs clercs, ils doivent
» avoir entre leurs mains des prêtres qu'ils établissent, à leur
» défaut, pour diriger le séminaire, et auxquels ils donnent
» de leur esprit et de leur grâce, comme fit autrefois Moïse
» aux soixante-dix vieillards, afin de vivifier et de nourrir
» leur clergé. Ils satisfont ainsi à l'obligation la plus impor-
» tante de l'épiscopat, qui est de jeter la semence de la vie
» divine dans les cœurs des principaux sujets de leurs Eglises,
» qui doivent, à leur tour, remplir les chapitres de leur re-
» ligion; les autels, de leur saintnté; les chaires, de leur
» doctrine et de leur piété, les tribunaux, de leur justice; et
» tous les cœurs des peuples, du feu sacré de leur amour.
» Car c'est en cela principalement que consiste l'éminente
» fonction de la dignité hiérarchique, c'est-à-dire, dans la
» communication de l'esprit et de la vie de Dieu. O admi-
» rable commission que celle des bons prêtres qui entrent en
» part de cet esprit, afin de le distribuer aux plus nobles et
» aux plus saintes parties de l'Eglise. Ils doivent être des bas-
» sins très-profonds et très-vastes, pour recevoir l'abon-
» dance de la grâce nécessaire à ce saint emploi. Il faut qu'ils
» aient, par vertu, ce qui est donné au saint prélat par la
» grandeur de son caractère, et que remplis de sa lumière,
» de son esprit et de sa grâce, ils puissent la distribuer à tous
» les membres du clergé, la partageant à chacun selon ses
» besoins. Il faut qu'ils aient un extérieur humain, mais
» qu'ils soient tout divins dans leur fond, et qu'ils n'aient de
» vie humaine, que pour porter la vie de Dieu parmi les
» hommes; qu'ils portent l'intérieur admirable de l'évêque
» sous l'extérieur une vie commune; en s'efforçant de trans-
» former les élèves du sanctuaire en eux-mêmes, comme ils

» seront déjà eux-mêmes transformés en l'intérieur du saint
» prélat.

» Le Fils de Dieu préparant ses apôtres et ses disciples à
» l'esprit de leur vocation, les garda trois ans auprès de soi,
» les portant toujours à l'anéantissement de toute propre vo-
» lonté, et au dépouillement des biens grossiers du monde.
» Ce sont les mêmes préparations que l'Eglise de Jésus-
» Christ, dépositaire de ses secrets, demande de tous les
» prêtres, surtout de ceux que messeigneurs les prélats, vrais
» successeurs des apôtres, appellent à eux pour prendre la
» conduite du séminaire, et le remplir de leur esprit. Il faut
» donc que ces bons prêtres, qui, dans leur vie commune,
» doivent être le modèle du saint troupeau, renouvellent en
» eux tout ce que l'Eglise a jamais désiré de plus pur, de plus
» saint, pour la perfection du sacerdoce, et soient anéantis
» et sacrifiés en leur propre volonté, étant certain que le vide
» d'eux-mêmes sera l'unique disposition pour attirer l'esprit
» de Jésus-Christ, incompatible avec l'esprit propre, et que,
» s'ils ne cèdent entièrement la place à ce divin esprit, ils ne
» lui donneront jamais le moyen de faire éclater en eux, ni
» dans les autres, des effets excellents de la grâce apostolique.
» Je croirais aussi que ces mêmes sujets devraient renouveler,
» entre les mains du saint prélat, le renoncement qu'ils ont
» déjà fait à tous les biens du monde, lorsqu'ils sont entrés
» dans la cléricature, en prenant Dieu pour leur partage, et
» les richesses du ciel pour leur unique bien. Saint Augus-
» tin, et avant lui saint Basile, dont Notre-Seigneur se servit
» pour renouveler la sainteté de l'état clérical, n'eurent pas
» d'autre moyen, que d'y faire revivre le respect, l'amour et
» la fidélité aux conseils de Jésus-Christ et aux lois de l'E-
» glise, uniques voies que la sagesse de Dieu avait pré-
» parées pour sa perfection. Il faudrait même que des sujets
» si importants à tout l'évêché renonçassent aux béné-
» fices, et ne fussent point tirés de leur emploi, qui,
» étant universel et public, est aussi plus étendu et

» plus considérable que tout autre emploi particulier du
» diocèse. »

» Comme il se rencontrera peu de personnes qui veuillent
» entrer dans cette vie d'abandon et de dénuement, et qui
» soient en même temps remplies du zèle, de la prudence et
» de la capacité nécessaires, il faudra les conserver soigneu-
» sement, quand la bonté de DIEU les aura données. On ap-
» portera tout le soin possible pour les décharger de toute oc-
» cupation extérieure. Ils n'y pourraient vaquer, sans divertir
» quelque chose de l'attention qu'ils doivent au-dedans du
» séminaire, et sans étouffer, par là même beaucoup de biens
» spirituels dans l'intérieur de la maison. Il sera donc juste
» qu'il y ait quelques petits fonds destinés pour la nourri-
» ture et le vêtement de ces saintes personnes. Elles se conten-
» teront toujours de peu, et il faut que ce peu là même leur
» soit administré par quelqu'un qui veille à leurs besoins,
» sans qu'ils s'en mêlent et s'en occupent aucunement. Quand
» il plaira à la divine providence d'appeler à soi quelqu'un des
» directeurs du séminaire, ceux qui resteront choisiront deux
» ou trois prêtres, les plus éminents en doctrine et en vertus,
» parmi ceux dont nous allons parler, et les présenteront à
» monseigneur l'évêque, qui, selon sa sagesse et son discerne-
» ment, en prendra un pour le substituer à la place du mort.

» Outre les directeurs, il doit y avoir au séminaire des prê-
» tres entièrement formés, qui, étant toujours prêts à être
» envoyés dans le diocèse, portent au moment que l'occasion
» s'en présentera, et qu'ils en recevront l'ordre de monsei
» gneur l'évêque. Il ne sera pas nécessaire qu'ils renoncent
» aux bénéfices et aux dignités ecclésiastiques, comme les
» premiers, d'autant qu'ils doivent être abandonnés entre les
» mains du saint prélat, pour être appliqués aux églises en la
» manière qu'il voudra.

» Le troisième ordre des sujets qui composent le séminaire
» sera le plus nombreux. Il comprend tous ceux qui viennent
» se former à l'état ecclésiastique. Comme ils seront de con-

» dition inégale, on usera d'une telle simplicité dans la nourriture et le vêtement, que les pauvres n'aient point sujet d'excéder, ni de flatter leur sensualité, et qu'en même temps les riches ne soient pas exposés à se plaindre. Un autre moyen plus important, c'est l'exercice de la mortification de soi-même, sans quoi il n'y a rien de solide dans la religion du clergé, et dans la perfection du sacerdoce, non plus que dans le christianisme. Aussi, la plus grande étude des directeurs du séminaire sera de fonder les sujets dans la mortification de tous les appétits naturels. Jésus-Christ notre Seigneur a donné le premier coup de mort à la vie du péché, par la vie du Baptême, nous laissant à continuer ce qu'il a commencé, c'est-à-dire, à retrancher en nous continuellement les germes du péché, qui est bien mort en soi, mais non pas en ses suites. Le Fils de Dieu s'est contenté d'avoir tué le père de sa main, se réservant d'en étouffer les rejetons par nos mains propres. C'est à quoi l'on doit beaucoup exhorter les sujets du séminaire, leur faisant toujours ouvrir les yeux à la malignité de leurs désirs, pour les mortifier et les tenir ensevelis en esprit de mort, comme leur profession le demande et leur habit le montre; les aidant à s'établir, par la grâce de Notre-Seigneur, dans un parfait dégoût de la vie présente, et dans le désir continuel de la vie future, à laquelle tendent tous les exercices du séminaire. »

Quelque désir qu'éprouvât M. Olier de répondre aux demandes des prélats, qui désiraient des prêtres de sa compagnie pour établir leurs séminaires, il se contenta, les premières années, de former les sujets qu'ils lui envoyaient eux-mêmes, sans vouloir se charger encore de la conduite d'aucun établissement, en étant empêché par les besoins immenses du faubourg Saint-Germain, à la réforme duquel il employait la plupart de ses ecclésiastiques. Ce fut ce motif qu'il allégua, en 1646, à un évêque qui lui avait écrit pour lui demander les services de sa compagnie, en faveur de son clergé. Comme ce prélat doutait qu'il accédât à sa demande, il lui envoya une

autre lettre, adressée à saint Vincent de Paul, en recommandant à M. Olier, s'il ne pouvait entreprendre lui-même la bonne œuvre, de remettre cette lettre, sans faire connaître cependant qu'il se fût d'abord adressé à lui. Mais le serviteur de Dieu n'ayant point reçu la lettre pour saint Vincent, répondit au prélat par la lettre suivante : « Monseigneur, vous » faites trop d'honneur à notre petite maison, en la jugeant » capable de servir votre clergé. C'est une obligation pour » nous de nous préparer à cette grâce, et de nous mettre do- » rénavant en état de vous obéir. Je n'ai point reçu la lettre » pour M. Vincent, dont il vous plaît de me parler, et je la lui » eusse fait tenir dans le silence et le respect que je dois à une » charité telle qu'est la vôtre. Je ne puis y répondre que par » des protestations d'obéissance et de service perpétuel. Vous » aurez, Monseigneur, tendresse et compassion pour une mai- » son naissante, qui ne se défend de vous obéir et de s'aban- » donner à vos désirs, que par les extrêmes besoins du lieu où » elle est établie, et qui se voit quasi étouffée dans sa nais- » sance, par l'accablement des services qu'elle lui doit à tous » moments... Quand il aura plu à Notre-Seigneur nous for- » tifier, vous userez de nous comme de ce qui est vôtre, et, en » particulier, de celui qui se croit trop heureux d'être dans » votre estime, et qui vous demande la permission de se dire, » Monseigneur, votre très-humble et très-obéissant servi- » teur. »

Ce prélat gardait envers saint Vincent de Paul les ménagements que nous venons de dire, dans la crainte de le blesser, s'il venait à connaître qu'il s'adressait à lui au refus de M. Olier. Mais il s'en fallait bien qu'un homme aussi humble et aussi vil à ses propres yeux que l'était saint Vincent, pût prendre quelque ombrage de cette préférence. « Je ne croi- » rais pas être chrétien, écrivait-il dans une circonstance » semblable, si je ne tâchais de participer à l'*utinam omnes* » *prophetent!* » Bien plus, par un sentiment d'humilité très-sincère, il ne cessait de déprécier sa propre communauté ; et, à

l'occasion de divers projets d'établissement qu'on lui proposait, il prenait plaisir à élever la communauté de M. Olier aux dépens même de la sienne. « Messieurs de Saint-Sulpice, écri-
» vait-il, ayant pour fin les séminaires, ne s'établissent, pour
» l'ordinaire, que dans les villes épiscopales; cette commu-
» nauté est plus capable que nous, pour commencer et per-
» fectionner cette bonne œuvre que vous avez tant à cœur. »

Saint Vincent de Paul parle ici des séminaires dont les prêtres de Saint-Sulpice eurent la direction, et qui furent en très-petit nombre. Mais M. Olier procura l'établissement de beaucoup d'autres, en formant, ainsi que nous avons dit, des sujets envoyés par les évêques, ou en cédant, à ce dessein, pour un temps fort court, des prêtres de sa compagnie. Comme il ne contribua qu'en passant à la formation de ces maisons, et tout au plus jusqu'à ce que des sujets du diocèse même fussent en état d'en prendre la conduite, il n'en est resté presque aucun souvenir. Nous ferons néanmoins remarquer ici la part qu'il eut à l'établissement de plusieurs séminaires, dirigés dans la suite par les ecclésiastiques de Saint-Sulpice. Le premier de ce genre est celui de Bordeaux; M. Henri de Sourdis, archevêque de cette ville, s'adressa pour ce dessein à M. Olier, peu de temps après que ce dernier eut pris possession de la cure de Saint-Sulpice. Pour résultat de ses conférences avec le serviteur de Dieu, le prélat forma à Bordeaux, cette même année, une compagnie d'ecclésiastiques, tout-à-fait semblable à celle que M. Olier venait d'instituer à Paris, qui se proposa aussi pour fin l'établissement et la direction des séminaires dans la province, et dont les membres portèrent même le nom de *Prêtres du clergé*.

M. Olier céda pour un temps à l'évêque de Pamiers plusieurs ecclésiastiques, qui l'aidèrent dans l'érection de son séminaire diocésain. En 1647, M. Charles de Noailles lui ayant fait la même demande, pour le diocèse de Rodez, alors d'une vaste étendue, et presque abandonné depuis vingt ans, il lui donna aussi de ses prêtres, en mettant pour condition, selon

sa coutume, de pouvoir les rappeler après un court espace de temps. A Rodez, le succès répondit à ses espérances. Dans l'espace de cinq mois, on érigea le séminaire diocésain, fixé d'abord à Villefranche, et l'on établit des conférences ecclésiastiques, qui avaient lieu, dans tout le diocèse, une fois le mois, et dans lesquelles chacun devait répondre par écrit à douze questions de dogme ou de morale. M. Olier étant allé la même année en pèlerinage à Anneci, passa à son retour par Villefranche et Rodez, et fut extrêmement édifié de l'empressement avec lequel le clergé avait embrassé la réforme; tous les ecclésiastiques s'étant conformés aux saints canons, en ce qui concerne la soutane, la tonsure, et le reste de la vie des clercs. Aussi ne put-il s'empêcher de dire à ses prêtres, qu'il ne tarderait pas à les envoyer ailleurs. Comme ils n'y étaient venus que pour un temps fort court, ils s'étaient sans doute attachés à former des sujets qui pussent, après leur départ, conduire le séminaire; et ce fut, comme à Bordeaux, une compagnie d'ecclésiastiques du pays qui continua cette bonne œuvre, jusqu'à ce qu'en l'année 1723, les prêtres de Saint-Lazare en prirent la direction.

En revenant de Rodez à Paris, M. Olier se rendit à Limoges pour y vénérer les reliques de saint Martial. L'état où il trouva le diocèse de Limoges le pénétra de douleur: c'était alors un champ sans culture, et tout couvert de ronces et d'épines, tant les âmes y étaient négligées. Des gentilshommes y possédaient les cures en propriété, et, par l'abus le plus sacrilége, les affermaient à des vicaires amovibles, et en donnaient les revenus pour dot à leurs enfants. Il serait difficile de se représenter la désolation de M. Olier: l'état de ce diocèse l'affligea si vivement, qu'après avoir dit la sainte Messe au tombeau de saint Martial, dans l'ancienne abbaye de ce nom, il y demeura, l'espace de cinq heures, en oraison, baigné de larmes, suppliant, avec toutes les instances de la plus ardente charité, le Père des miséricordes, d'avoir pitié du pauvre peuple qu'il voyait dans un si affreux délaissement.

L'un de ceux qui l'accompagnaient, entendant ses gémissements et ses sanglots, et le voyant tout en pleurs, s'approcha pour lui en demander la cause. « Hélas! lui répondit-il, ne » savez-vous pas que ce diocèse est dans l'abandon? il faut » prier Notre-Seigneur de le secourir, en suscitant quelques » bonnes âmes qui y travaillent pour sa gloire. » Nous apprenons par la *Vie* de la sœur Anne-Marie du Calvaire, réformatrice du petit couvent de Saint-Claire à Limoges, et par celle de M. de Savignac, connu dans ce pays par sa noble générosité, de quelle manière furent exaucés les vœux si ardents de M. Olier. Dieu lui assura, au tombeau de saint Martial, qu'il serait lui-même l'instrument de la grâce qu'il sollicitait pour ce diocèse, lui promettant un séminaire à Limoges, conduit par sa compagnie, et le siége épiscopal de cette ville pour l'un de ses enfants spirituels. L'événement ne tarda pas à justifier la promesse. Cinq ans après la mort du serviteur de Dieu, M. Michel Bourdon, l'un de ses disciples, fut envoyé pour gouverner, ou plutôt pour établir le séminaire de Limoges, et M. Lascaris d'Urfé, formé aussi à Saint-Sulpice, et singulièrement affectionné à la mémoire de M. Olier, devint évêque de ce diocèse, où l'un et l'autre travaillèrent avec tant de bénédictions qu'ils le renouvelèrent entièrement.

En 1648, le serviteur de Dieu ayant fait un voyage en Bretagne, pour régler des affaires concernant son prieuré de Clisson, que M. de Fiesque l'avait obligé de reprendre, il eut la dévotion d'aller vénérer, à Vannes, les reliques de saint Vincent Ferrier, apôtre de cette province au XVe siècle. Comme il priait sur son tombeau, et qu'il demandait à Dieu, par son intercession, la grâce de prêcher avec la force et l'énergie qui avaient paru dans cet homme apostolique: « Le saint apôtre de la Bretagne, dit-il lui-même, me fit » entendre que mon emploi ne demandant plus maintenant » l'exercice assidu de la prédication, il m'obtiendrait un don » plus analogue à ma vocation : la grâce de former des en-

» fants à Dieu, qui continueraient l'œuvre que nous avons » commencée pour son divin service, et dilateraient le » royaume de Jésus-Christ; ce qui serait d'un fruit plus » stable et plus permanent, que n'était celui de la prédica- » tion, qui passe promptement et n'a pas tant de suite. Que, » pour cela, il désirait que je commençasse à faire un éta- » blissement dans Nantes, et à y envoyer quelques sujets, » m'assurant qu'ils seraient remplis de grâces et de béné- » dictions; pour agir dans ses intentions, et pour continuer » ses travaux en cette province de Bretagne, que Dieu a mise » sous sa protection. Et, ce qui est bien remarquable, ve- » nant après cela à rencontrer le grand-vicaire de monsei- » gneur de Vannes, il me témoigna que, pour le bien de la » province, il serait à souhaiter qu'il y eût quelque établis- » sement à Nantes, sans me parler à l'avantage de son pro- » pre diocèse, qu'il semblait oublier, pour me confirmer » extérieurement les paroles que cet apôtre m'avait fait enten- » dre au fond du cœur. » M. Olier, étant venu de là à Nantes, trouva les principaux membres du clergé de ce diocèse tout disposés à ce dessein. Il retourna cependant à Paris, sans parler à personne de cette faveur, attendant que Dieu lui donnât des signes extérieurs et indubitables de sa volonté : ce qui ne tarda pas. Car l'évêque de Nantes, M. de Beauveau, qui avait déjà fait, en 1642, un essai de séminaire, dans sa ville épiscopale, croyant apparemment que cette œuvre prendrait une forme stable et régulière, et que le succès en serait assuré, si M. Olier en avait la direction, vint peu après à Paris, et le pria avec beaucoup d'instances de l'accepter. M. Olier se rendit à sa prière, et lui donna plusieurs de ses ecclésiastiques, en se réservant néanmoins la liberté de les envoyer ailleurs, lorsqu'ils auraient servi durant quelque temps le diocèse de Nantes.

Chaque voyage de M. Olier, outre qu'il donnait lieu à quelque établissement de ce genre, était encore, pour les ecclésiastiques des villes par où il passait, une espèce de mission

« Nous sommes témoins dans nos voyages, écrivait-il, des
» desseins de notre maître, et de ses volontés sur le clergé,
» en toutes ces provinces. Il faut y contribuer, pendant que
» l'on y est, de tout ce que l'on peut en JÉSUS-CHRIST. Mais
» hélas! c'est une merveille, de voir un bon prêtre dans des
» provinces entières. Je ne puis recevoir de joie dans la déso-
» lation que je souffre partout, sinon à la rencontre de quel-
» ques ecclésiastiques... établis dans la solidité des vertus et
» la prudence d'un zèle fervent. » Dans les villes, M. Olier faisait quelquefois des entretiens de piété au clergé; et ces discours laissaient toujours dans les cœurs les plus salutaires impressions. « O! que vous avez beaucoup gagné dans votre
» mission, lui écrivait le père Yvan, parlant de son voyage
» de Provence; tous les prêtres qui entendirent votre dis-
» cours en ont été vivement touchés; ils sont tous vôtres, ils
» ne peuvent se rassasier d'en parler, avouant qu'ils n'ont
» jamais rien ouï qui les ait plus émus. Ils l'ont écrit, ils en
» font un très-grand état, et ils eussent bien voulu vous en-
» tendre davantage pour se mieux réformer. »

Ce furent apparemment ces dispositions si favorables du clergé de Provence, qui inspirèrent à M. Olier la pensée d'établir un séminaire à Aix, où l'Université attirait grand nombre d'étudiants. Parmi les prêtres de sa communauté, se trouvait un ecclésiastique né dans ce diocèse, M. Philippe, homme docte, judicieux, d'une vertu éprouvée, et qui ayant déjà donné des preuves de sa capacité et de son zèle, lui parut très-propre à l'exécution de ce dessein. M. Philippe cédant à ses pressantes sollicitations, après s'être associé quelques ecclésiastiques, formés comme lui par le serviteur de DIEU, se rendit donc à Aix, et y acheta une maison dans le voisinage du palais archiépiscopal, où il commença le nouveau séminaire « On ne saurait rien ajouter à l'affection et au zèle que
» M. l'abbé Olier a eus pour l'établissement et le soutien de
» cette maison, écrivait-il dans la suite, et on peut dire qu'elle
» est en quelque manière son ouvrage, puisque je n'ai entre-

» pris d'y travailler que par ses ordres. J'ai tâché aussi d'y » établir son esprit et ses sentiments, le mieux qu'il m'a été » possible. »

M. Olier s'étant rendu par ordre des médecins aux eaux de Bourbon, en 1672, ce voyage devint l'occasion de l'établissement de plusieurs séminaires. Il avait eu soin de ne faire aucune visite aux évêques des lieux par où il passait, pour n'être pas obligé de leur refuser des sujets, n'en ayant point alors de disponibles. Mais il reçut, étant à Bourbon, une lettre par laquelle on le suppliait de se rendre dans le comtat Venaissin, pour y donner commencement au séminaire d'Avignon. Après avoir pris l'avis des médecins, il se détermina à entreprendre ce voyage, et se rendit d'abord à Viviers. Là, il apprit que l'établissement projeté pour Avignon n'était que faiblement désiré par l'archevêque de cette ville, quoique beaucoup de personnes considérables le demandassent avec instance. Il y aurait contribué volontiers, y trouvant l'occasion de témoigner son dévouement au saint siége apostolique, à qui Avignon appartenait; mais jugeant, par les dispositions du prélat, que les moments de la Providence n'étaient point encore venus, il rompit aussitôt ce dessein. « Je ne m'exposerai pas, écrivait-il, à entrer dans l'œuvre d'Avignon, » que je n'ai pas vu être assez mûre, ne jugeant pas encore » les moments de la Providence arrivés. Il faut marcher pas » à pas, suivant les ordres majestueux et éternels de Dieu en » toutes choses. » Cette tentative, en apparence sans succès pour Avignon, porta néanmoins son fruit dans la suite, comme M. Olier semblait l'annoncer ici. Ce fut en effet par respect pour ses premières intentions, et afin de réaliser ses désirs, que sous M. Leschassier, ses disciples acceptèrent la direction d'un séminaire dans cette ville.

En s'arrêtant à Viviers, le serviteur de Dieu avait dessein de visiter quelques-uns de ses ecclésiastiques, entre autres M. de Quaylus, qu'il y avait déjà envoyé en 1650, pour seconder M. de Suze, évêque de cette ville, dans l'établisse-

ment de son séminaire diocésain. On eût dit que Dieu l'y conduisait pour allumer, dans tous les cœurs, le zèle de cette œuvre importante. « J'eus le bien, écrivait-il, de me rendre » ici par une conduite particulière de la divine providence, » l'avant veille du synode, où je vis des merveilles de la main » de Dieu, dans le cœur de monseigneur et des bons mes- » sieurs les curés, pour le séminaire, ceux-ci en disant tout » haut beaucoup de bien, et témoignant y vouloir faire leur » retraite. » Ils désirèrent de plus de contribuer aux frais de l'établissement. L'évêque, de son côté, céda, pour ce dessein, les anciens bâtiments de l'évêché, situés dans la partie haute de la ville, appelée le Château, et, au mois de juin suivant, ces bâtiments étant déjà habitables, il publia ses lettres d'établissement, le 18, dans son synode général. « Ayant plu à » Dieu, y dit-il, de faire cesser les obstacles qui avaient em- » ché jusqu'à présent de mettre notre projet à exécution, et » lui ayant plu aussi d'inspirer à des personnes de haute piété » et d'érudition, de s'offrir à nous pour contribuer de leurs » soins et de leurs travaux à ce saint emploi : nous établis- » sons, par ces présentes, un séminaire de clercs dans notre » ville et château de Viviers, et dans notre maison épiscopale, » sous la conduite et direction de notre très-cher cousin, » M. Gabriel de Quaylus, abbé de Loc-Dieu, que nous en » instituons supérieur, pour le régir, gouverner et admi- » nistrer. » D'après sa coutume, M. Olier ne prétendait pas s'établir d'une manière fixe dans ce séminaire, quoique lui et les siens en supportassent en partie les frais. Il est même à remarquer que, pendant plus de cinquante ans, il n'exista aucune espèce d'acte qui en assurât la conduite à la compagnie de Saint-Sulpice ; et les choses persévérèrent de la sorte jusqu'en 1706, où l'évêque et le clergé du diocèse de Viviers, craignant que ce séminaire, où l'on se rendait de plusieurs diocèses voisins, ne vînt à déchoir, si les ecclésiastiques qui l'avaient établi cessaient un jour de le conduire, désirèrent de l'unir à la compagnie de Saint-Sulpice, à perpétuité.

De Viviers, M. Olier se rendit au Puy, sans songer alors à y donner commencement au séminaire, dont l'établissement, projeté depuis dix ans, était toujours retardé et suspendu. L'évêque et le clergé de ce diocèse l'avaient invité plusieurs fois à jeter lui-même les fondements de cette œuvre; mais le manque de sujets dont il pût disposer ne lui avait pas permis de l'entreprendre. Ecrivant à M. de Quaylus, quelques années auparavant, et l'engageant à passer par le Puy : « Vous ferez » espérer à ces messieurs, lui disait-il, que, quand nous » pourrons leur donner quelques sujets pour le séminaire, » nous le ferons de tout notre cœur. Notre état présent ne » nous le permet pas : la moisson par deçà est plus grande » que jamais.» Un autre obstacle était le manque de ressources pécuniaires. Le zèle qui se réveilla dans les ecclésiastiques et dans plusieurs laïques, à la présence de M. Olier, fut apparemment le motif qui le porta à leur proposer de contribuer à ce dessein. On tint une assemblée de personnes considérables; l'évêque Henri de Maupas, qui y présidait, l'ayant prié, au nom de la compagnie, d'exposer lui-même la nécessité de faire quelques sacrifices pour un si utile établissement, M. Olier se recueillit quelques moments, et parla ensuite avec tant de bénédiction, que dès-lors la fondation du séminaire du Puy fut arrêtée d'une manière irrévocable. M. de Maupas, l'un des orateurs de cette époque, et qui avait été plusieurs fois témoin des effets de grâce qui accompagnaient les paroles de M. Olier, fut extrêmement surpris et frappé dans cette rencontre; et il disait long-temps après, parlant de ce même discours, qu'il était plein, non-seulement de noblesse, de force, de lumière, mais surtout de cette chaleur de l'Esprit saint, qui échauffe les cœurs les plus glacés, et remue les âmes les plus insensibles. « La très-sainte Vierge, cette puis- » sante princesse, écrivait M. Olier lui-même, a fait, par le » moyen de son pauvre et inutile serviteur, l'œuvre excellente » de son Fils, en la vertu de sa parole touchante et efficace. » Car, dans cette octave de tous les saints, a été commencé

» l'établissement d'un séminaire qui sera, dans ce lieu de
» bénédiction, comme j'espère, un arsenal en la main de la
» Mère de Dieu, pour la destruction des hérésies, par le
» moyen des ouvriers qui s'y pourront former; étant vrai
» que cette sainte ville fournit à tous les ordres et à toutes
» les communautés des âmes éminentes en sainteté et en fi-
» délité à l'œuvre de Jésus-Christ. J'étais venu dans ces
» quartiers pour me reposer et me remettre, mais notre divin
» Maître et sa très-sainte Mère en ont ordonné autre-
» ment. »

Tous les obstacles étant donc levés, M. de Maupas publia sur-le-champ son mandement de fondation. Après y avoir rappelé les difficultés que cette œuvre avait rencontrées jusqu'alors, il parle en ces termes : « A présent qu'il plait à
» Dieu de susciter des personnes dont la naissance, jointe à
» la piété et à la doctrine, nous invitent à travailler sérieu-
» sement à cette sainte œuvre, et d'ailleurs, pleinement in-
» formés des bénédictions extraordinaires que Notre-Seigneur
» départ à ceux qui ont été élevés sous la direction et dans
» les maisons des grands séminaires de Paris, qui sont comme
» des sources perpétuelles où grand nombre de nosseigneurs
» les prélats ont puisé abondamment, avec grand fruit et bé-
» nédiction, les séminaires qu'ils ont établis dans leurs dio-
» cèses, particulièrement ceux qu'ils ont pris dans cette pieuse
» maison de Saint-Sulpice ; sur la confiance que nous avons
» que la divine miséricorde daignera accompagner nos des-
» seins des mêmes bénédictions :.... nous déclarons, par ces
» présentes, avoir érigé un séminaire, dont nous avons donné
» la direction à M. l'abbé Olier, supérieur du séminaire de
» Saint-Sulpice de Paris, et à ses successeurs en ladite charge,
» et à ceux qui nous seront envoyés de leur part, pour en
» être les supérieurs, gouverneurs et administrateurs sous
» notre autorité. »

M. Olier, depuis ses missions d'Auvergne, avait toujours eu le désir de se consacrer au renouvellement du diocèse de

Clermont, après une faveur dont la très-sainte Vierge l'avait honoré, un jour qu'il était en oraison dans l'église cathédrale de cette ville. Car elle avait daigné lui faire connaître qu'elle désirait de le voir travailler dans ce diocèse, pour la gloire de son Fils. M. Olier ne connaissant point le genre de services qu'il devait y rendre à DIEU, ni les moments marqués par sa providence, se contenta d'attendre ses ordres sans vouloir les prévenir; et quoiqu'il lui fût aisé de prévoir que le moyen le plus sûr de réforme serait l'établissement d'un séminaire, il s'abstint de faire aucune démarche pour procurer de lui-même un établissement de ce genre à Clermont. Enfin, lorsqu'il y pensait le moins, il fut invité, par l'évêque et le clergé, à jeter les fondements de cette œuvre. Ne doutant point alors de la volonté de DIEU, et ravi de contribuer à cet établissement, il envoya, pour en avoir la direction, M. Raguier de Poussé, et, peu après, M. de Quaylus.

Il contribua encore à la réforme de l'Auvergne, en coopérant à l'établissement du séminaire de Saint-Flour. Connaissant depuis long-temps les besoins de cette contrée, où était située son abbaye de Pébrac, il avait d'abord eu dessein d'envoyer M. Couderc à M. de Montrouge, évêque de Saint-Flour. Le zèle de ce prélat méritait en effet qu'on le secourût : dans la disette de bons ouvriers où il se trouvait réduit, il avait toujours quarante ou cinquante jeunes clercs, ou prétendants à la cléricature, dans un appartement de son palais, et il plaçait les autres auprès des curés les plus pieux et les plus instruits, pour les former autant qu'on pouvait le faire alors. Au défaut de M. Couderc, M. Olier lui envoya M. Planat, qui établit, dans le diocèse de Saint-Flour, un séminaire appelé *le séminaire royal de Notre-Dame de l'Hermitage*, et sur lequel DIEU répandit d'abondantes bénédictions.

L'archevêque d'Embrun, Georges d'Aubusson, avait demandé M. Planat à M. Olier, qui le promit d'abord; mais n'ayant pu le refuser à des besoins plus urgents, il écrivit à ce prélat pour en obtenir un délai. « L'amour que vous avez

» pour l'Église, lui dit-il, et votre zèle à la secourir dans ses » plus urgentes nécessités, vous porteront à accorder à » M. Planat dispense pour quelque temps, afin qu'il puisse » être en état de vous obéir, et de vous servir selon les désirs » de votre charité. Il est tout à vous, Monseigneur, ainsi que » le reste des sujets de la maison. Pendant le délai que je vous » demande, ils prendront de nouvelles forces pour servir » l'Église de Dieu, et se mettre en état de rendre leurs de- » voirs parfaits, et leurs obéissances à messeigneurs les pré- » lats. Ils se sont consacrés à eux, et à vous en particulier, » Monseigneur, qui leur témoignez une bienveillance qu'ils » ne méritent pas, dont ils se sentent très-honorés, et qui » m'oblige de vous en remercier en leur nom. »

Rien ne montre mieux cette dépendance entière, et ce respect profond pour l'épiscopat, que la conduite du serviteur de Dieu envers M. du Bosquet, évêque de Lodève, à l'occasion que nous allons rapporter. Le prédécesseur de ce prélat, M. Plantavit de la Pause, homme savant et connu par plusieurs ouvrages, avait engagé M. Olier à former à Clermont-Lodève, dans le prieuré de Saint-Paul, la seule paroisse de cette ville, un établissement pour procurer l'instruction et la réforme de son clergé. Mais M. du Bosquet ne donna point aux prêtres de cette maison, surtout à M. Couderc, leur supérieur, la même confiance que leur avait témoigné M. de la Pause. Il serait difficile d'en assigner le motif, à moins de l'attribuer à l'opposition de ces ecclésiastiques pour le Jansénisme, dont on ne voit pas que M. du Bosquet ait été constamment éloigné. Sur ces entrefaites, le peuple de Clermont, très-affectionné à son curé, s'étant mutiné contre l'autorité de M. du Bosquet, qu'on savait lui être contraire, M. Olier consulta plusieurs évêques, et, d'après leur réponse, écrivit à M. Couderc de remettre sa cure entre les mains du prélat. Il écrivit aussi à l'évêque de Lodève une lettre très-respectueuse, par laquelle il lui faisait connaître ses intentions; n'en ayant point reçu de réponse, il lui écrivit encore la suivante, que nous rapporte-

rons ici, comme un monument de son respect pour la dignité épiscopale et sa profonde humilité.

« Monseigneur,

» Etant entré dans votre diocèse par le commandement de
» monseigneur votre prédécesseur, et M. Couderc, par qui
» j'avais désiré continuer mes obéissances à votre personne,
» ayant été agréé de vous dans les commencements, j'avais
» été ravi, non-seulement de lui conserver votre bienveil-
» lance, mais aussi de le faire subsister avec quelques autres
» sujets, pour votre plus grande satisfaction. Mais mainte-
» nant qu'il n'a pu mériter la continuation de vos grâces, je
» lui ai mandé de se démettre de son bénéfice, en lui faisant
» connaître qu'il n'était pas juste d'être dans la maison d'un
» maître, sans son agrément, et qu'il ne pouvait espérer
» aucune bénédiction que dans l'union de votre charité. C'est
» sur ce fondement et cette maxime qu'est établie la maison
» de Saint-Sulpice. Elle ne se réserve d'autres droits sur les
» sujets qui en sortent par la vocation de messeigneurs les
» prélats, que de leur faire toujours connaître la dépendance
» absolue où ils doivent être à leur égard, et de les repren-
» dre de toute manière, s'ils y avaient manqué. C'est pour-
» quoi, Monseigneur, dans la douleur que je souffre en
» voyant un des sujets de la maison indigne de votre affec-
» tion, je ressens une véritable joie de faire le sacrifice entier
» de ce bénéfice, afin de témoigner par là, dans un de nos
» premiers établissements, que les sujets de la maison n'ont
» point de vie, d'intérêt, ni de conduite, que dans l'obéis-
» sance de messeigneurs les prélats. Ils peuvent nous appeler
» et nous renvoyer quand ils le veulent; et la maison fait pro-
» fession de ne rien être et de ne rien posséder, que dans leur
» pure et simple dépendance. L'œuvre de Dieu ne doit jamais
» causer rien d'incommode ni de contraire à la simplicité et à
» la justice de l'Evangile; et si je savais qu'il dût sortir ja-
» mais de Saint-Sulpice quelque sujet qui choquât les ordres

» de nosseigneurs les prélats, ou appuyât le violement de » leur respect, je demanderais que la maison fût détruite, et » devînt un objet d'anathème à la face de tout l'univers.

» C'est pour ce sujet, Monseigneur, qu'ayant appris qu'il » s'était passé quelque émotion et quelque mutinerie, dans la » ville de Clermont, contre votre obéissance, j'écris à M. Couderc de se démettre de son bénéfice entre vos mains, purement et simplement, pour que vous en disposiez en faveur » de qui il vous plaira. Nous ne devons ni violer le respect » dû aux saints prélats, ni approuver ceux qui le violent, ou » souffrir qu'à notre occasion, il arrive rien de pareil dans » les lieux où nous sommes présents. *Si propter nos exorta est* » *tempestas, dejiciamur in mare :* il vaut bien mieux qu'on » ne nous voie jamais, et qu'on n'entende plus parler de » nous, que s'il était dit qu'à notre occasion, il se soit passé » rien de semblable, ou que même nous ne l'ayons pas désapprouvé, lorsque nous le pouvions. Je suis bien aise qu'on » voie l'horreur que nous avons d'une pareille conduite, et » que, pour cela, nous ne voulons point qu'il reste rien de » nous dans ces lieux, afin d'obliger les violateurs de vos respects à penser à leur faute. Bien loin d'entrer dans leur » parti, nous le détestons, et s'il y avait quelque chose au-delà de l'anathème et de l'exécration, j'en userais pour détester et condamner une si indigne conduite. Du moins, » Monseigneur, devons-nous faire tout ce que nous pouvons, » pour vous témoigner combien nous honorons la dignité » épiscopale, en votre personne et en tous nosseigneurs les » prélats. Il me suffit qu'en la présence de Dieu, et à vos » pieds, je reçoive, avec ceux qui ont déférence à ma voix, » votre sainte bénédiction, et que j'aie la satisfaction de vous » avoir témoigné nos respects et nos obéissances. Si nous eussions eu l'honneur de recevoir vos ordres, et qu'il vous eût » plu, par un mot de lettre, ou par quelqu'un des vôtres, » nous faire savoir ce que vous désiriez de nous, je vous aurais témoigné ponctuellement mon obéissance, qui est telle

» que je puis dire en vérité que vous n'avez pas, Monsei- » gneur, un plus humble, plus fidèle et plus obéissant ser- » viteur. »

En rappelant ses ecclésiastiques de Clermont-Lodève, M. Olier les envoya à Magnac, petite ville de la Marche, voisine de Limoges, pour satisfaire les pieux desseins du marquis de Fénélon, qui voulait y fonder une communauté de missionnaires. « Abandonnons-nous aux ordres de Dieu, » écrivait-il à M. Couderc en lui donnant cette nouvelle mis- » sion; adorons sa divine providence et la pureté de sa con- » duite; ne pensons point à nous, ni aux voies que nous avons » préméditées. Soyons à l'Esprit saint, qui a conduit les » apôtres par sa sagesse, et non par la leur : *Ubi erat impe- » tus spiritùs, illuc gradiebantur; nec revertebantur cùm » incederent*. L'établissement d'une communauté à Magnac » sera un bien fort avantageux à ce grand et vaste diocèse de » Limoges. Il faut suivre l'esprit et la conduite de Jésus- » Christ notre Seigneur, sur ses disciples, qu'il envoyait de » lieu en lieu pour produire des fruits dont la vertu se con- » servait et se répandait dans les âmes. »

Le marquis de Fénélon voulant perpétuer, dans ses terres, les bénédictions que ces ecclésiastiques y répandaient avec abondance, assigna des fonds pour la subsistance de leur communauté, qu'ils cédèrent à d'autres ouvriers, et qui fut l'origine du petit séminaire de Magnac.

Le duc d'Orléans eut le désir de procurer aux diocèses d'Orléans et de Chartres, un établissement commun, qui pût y avancer la réforme du clergé, et écrivit à M. Olier pour le prier de se rendre à Blois, afin d'y jeter les fondements de cette œuvre. Avant de rien entreprendre, le serviteur de Dieu crut qu'il était nécessaire d'avoir l'approbation de l'évêque diocésain. « Pour faire les choses dans l'ordre de Notre-Sei- » gneur et de l'Église, écrivait-il, il serait utile et même né- » cessaire que son Altesse royale voulût parler à M. de Char- » tres (Blois était alors de ce diocèse), ou du moins qu'il lui

» écrivit pour lui ouvrir son dessein et sa pensée. Car nous » ne pouvons, ni ne devons espérer de rien faire, s'il ne l'ap- » prouve et ne nous commet pour cela. Vous savez qu'un » évêque, dans son diocèse, est comme un père dans sa fa- » mille, un chef dans un corps, un supérieur en sa maison; » et que c'est à lui à donner les ordres, à mouvoir tous les » membres, et à commander à ses enfants ce qu'il lui plaît. » Pour moi, qui suis un serviteur étranger, et qui n'ai pas » l'honneur d'être son diocésain, je ne puis m'ingérer à faire » aucune fonction, qu'il ne me fasse l'honneur de m'appeler » pour aider son clergé, tout misérable que je suis. »

M. Olier était d'autant plus disposé à seconder les desseins du duc d'Orléans, qu'il espérait donner par là commencement à un séminaire, pour le diocèse de Chartres. Sa dévotion envers la très-sainte Vierge, et son zèle pour le clergé, le portaient assez à faire tous les sacrifices pour procurer l'éducation ecclésiastique à la jeunesse de ce pays. « Je puis aider à ce » dessein, écrivait-il; car j'ai encore quelque reste du débri » de deux bénéfices, que je consacrerai très-volontiers pour » ce saint œuvre. Je ne crois pas pouvoir mieux employer ce » bien, qu'à cette charité, qui va à soulager les âmes, à sanc- » tifier les peuples, et à honorer en particulier cette sainte » église de Notre-Dame, à laquelle je dois tout, et à laquelle » je serais ravi de sacrifier ma vie, bien loin de ne pas lui don- » ner tout ce que je puis avoir au monde. Enfin je trouverais » en cela le moyen d'accomplir mes désirs, qui sont de me » voir pauvre, pour mourir dénué de tout, comme Notre- » Seigneur sur la croix. »

Mais le dessein dont nous parlons fut traversé apparemment par les Jansénistes, déjà en grand nombre à Orléans ; et quoique le clergé de Chartres, surtout M. Bourdoise, ne laissât pas d'agir pour procurer un séminaire à ce diocèse, il n'y fut établi que plus tard par M. Ferdinand de Neufville, qui, en 1680, y appela les prêtres de la Mission. Parmi les séminaires à la formation desquels M. Olier eut quelque part, on peut

compter encore ceux de Bourges, de Toulouse, de Saint-Irénée de Lyon ; mais, comme ils ne furent établis qu'après sa mort, nous n'en parlerons point ici.

Les diverses demandes que les évêques lui faisaient, pour obtenir de ses prêtres, et les succès dont il voyait couronner ses travaux, loin de lui inspirer quelque sentiment de complaisance, ne servaient qu'à le pénétrer de la vue de son néant et de celui de sa compagnie. Un ecclésiastique s'étant adressé à lui pour une œuvre très-importante au clergé d'un diocèse, M. Olier, dans sa réponse, lui conseilla d'avoir recours à d'autres ouvriers plus capables de faire réussir ce dessein. Ne voulant pas cependant refuser ce service, qu'on était peut-être résolu à ne recevoir que par son ministère, il ajouta avec simplicité : « Tels pourtant que nous soyons (si bas et si vils dans l'Église), nous sommes tout à vous, et prêts à seconder le zèle que Dieu allume dans votre âme. Mais, Monsieur, nous vous prions de vouloir que la chose soit recommandée à Dieu pleinement, afin que nous ne mettions point d'obstacles et d'empêchement à ce grand œuvre. Il y a d'autant plus de charité et de miséricorde de Dieu en vous, que vous faites le choix de la chose du monde la plus pauvre et la plus vile, pour seconder vos intentions. Pourtant ce choix même fait bien espérer, puisque par là Dieu semble vouloir faire la chose entièrement par lui-même, choisissant des instruments de rien, vides de tout ce qui est bon, excepté du désir de le servir lui et son Église : ce qui me fait être à vous, Monsieur, comme à l'un de ses plus chers enfants. »

Une autre occasion où M. Olier fit paraître d'une manière bien touchante les sentiments de cette sincère humilité, ce fut lorsque le Nonce du Pape, M. Bagni, lui demanda quelques prêtres, pour établir un séminaire en Grece. M. Olier, dans une conférence sur ce sujet à ses ecclésiastiques, après qu'il eut loué un si religieux dessein : « Hélas ! ajouta-t-il les larmes aux yeux, monseigneur le Nonce m'a fait l'honneur de

» nous demander des sujets ; qui sommes-nous, Messieurs, » pour que l'on pense à nous ? » et il se répandit en sentiments d'humilité si vifs et si profonds, que ses disciples en demeurèrent aussi édifiés qu'attendris. Aucun monument ne nous apprend les suites de cette affaire. Nous ferons même observer ici, que presque tout ce qu'on vient de rapporter des établissements à la formation desquels M. Olier prit part, ne nous est connu que par quelques-unes de ses lettres, conservées après sa mort, ou par d'autres pièces du temps, où il en est fait mention d'une manière tout-à-fait accidentelle.

M. Olier exerça encore son zèle pour la sanctification des ecclésiastiques, en composant divers écrits en leur faveur. Il était si éloigné de toute attache à ces sortes de productions, qu'il les remettait entre les mains de son directeur, avec la simplicité d'un enfant qui donne ses essais à corriger à son maître. Il lui laissait toute liberté de les déchirer ou de les mettre en cendres, comme la chose du monde la plus vile, tant il en faisait peu de cas; et il les méprisait tellement, qu'un jour il prit la résolution de les brûler. Ce qui l'engageait à faire ce sacrifice (si toutefois c'en était un pour lui), c'était la peine qu'il ressentait à laisser subsister après sa mort quelque chose de ce qu'il avait composé. Mais Dieu permit que son projet fût découvert, au moment où il allait en venir à l'exécution. Il était occupé à rassembler tous ses manuscrits, pour les jeter au feu, lorsque M. de Bretonvilliers entrant dans sa chambre, et devinant son dessein, eut assez d'empire sur son esprit pour l'en détourner ; et c'est aux représentations qu'il lui fit, que nous sommes redevables de plusieurs des livres spirituels qui portent son nom. Comme on ne doutait pas qu'ils ne fussent très-utiles, on le pressa beaucoup de consentir à leur impression. Son humilité, qui jusqu'alors l'avait rendu fort secret sur ses écrits, souffrit d'abord de cette demande; mais le désir de procurer la gloire de Dieu et d'édifier le prochain, comme aussi la déférence qu'il devait à ses directeurs, le firent condescendre aux sollicitations réitérées dont

on usa auprès de lui. Il mit pour condition que ses ouvrages paraîtraient sous le voile de l'anonyme, et on le satisfit en ce point; car ce ne fut qu'après sa mort qu'ils furent réimprimés sous son nom.

Comme, en les composant, il avait spécialement en vue le clergé, appelé à retracer dans ses mœurs toute la perfection du christianisme, il y montre nettement et sans adoucissement la voie de la perfection, fondée sur la pure doctrine de l'Evangile, c'est-à-dire, sur la mortification des passions et la vie de Jésus-Christ dans nos âmes. Voilà à quoi se réduit la spiritualité de M. Olier, que le père Hilarion de Nolay appelle, pour cela, *la moëlle et la quintessence de l'Evangile.* « Il n'y a quasi point de maximes, dit Bossuet, que les saints » docteurs de l'Eglise aient plus souvent inculquées, que » celles qui établissent la nécessité de cette nouvelle vie; et » qui ôterait des écrits de l'Apôtre, ajoute-t-il, les endroits » où il explique cette doctrine, non-seulement il énerverait » ses raisonnements invincibles, mais encore il effacerait la » plus grande partie de ses divines Epîtres. » Aussi les écrits de M. Olier l'ont-ils fait ranger parmi les maîtres de la vie spirituelle les plus éclairés et les plus sûrs, jusque-là que plusieurs graves personnages, entre autres M. de Maupas, évêque du Puy, dans l'*Approbation* qu'il a donnée à l'un de ces ouvrages, ne craignent pas de les comparer à ceux d'A-Kempis, de Blosius et de saint François de Sales. Vers la fin du XVIIe siècle, temps si glorieux à l'Eglise de France, et où elle comptait dans tous les rangs de la société, un si grand nombre de saintes âmes, l'étude de la solide perfection était devenue en quelque sorte commune et populaire. C'est ce qui explique pourquoi les écrits de M. Olier y furent extrêmement goûtés. « Ils sont entre les mains de toutes les personnes » spirituelles, » disait le père Giry; et Hermant, auteur favorable au Jansénisme, par conséquent, non suspect de partialité envers M. Olier, dit aussi que de son temps toutes les personnes dévotes et spirituelles en faisaient une

grande estime. Enfin, dans l'espace d'environ quinze ans, on les réimprima plusieurs fois en diverses villes du royaume, à Paris, Lyon, Rennes, Toulouse, Bordeaux, Grenoble, Avignon, etc.

Ces ouvrages furent moins le fruit de ses réflexions et de ses recherches, que des lumières dont Dieu le remplissait dans l'oraison. Il écrivait pour l'ordinaire après ce saint exercice, et avec une facilité et une rapidité si extraordinaires, qu'on l'a vu écrire à genoux cinq ou six heures de suite, sans être jamais incommodé par cette sorte de composition. « Sa plume, » dit M. Baudrand, suivait l'impétuosité de l'esprit de Dieu » qui l'éclairait, et retraçait sûrement sur le papier ces vé» rités divines, que les dons de sagesse et d'intelligence, qu'il » avait reçus, lui découvraient en foule et tout d'un coup. » C'est pour cela sans doute que, dans cette rapide composition, il s'attachait moins à donner des motifs propres à convaincre et à persuader, qu'à exposer le fond même des choses, comme elles s'offraient à son esprit : ce qui doit le rendre moins aisé à comprendre, comme il est arrivé à la plupart des auteurs qui ont reçu de semblables lumières; et cette assistance de Dieu explique encore comment, au milieu d'occupations si différentes et si multipliées, il a pu tant écrire, ayant vécu si peu de temps. Outre son *Catéchisme chrétien pour la vie intérieure*, sa *Journée chrétienne*, son *Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes*, son *Traité des saints ordres*, ses *Lettres spirituelles*, son *Explication des cérémonies de la grand'messe*, qui furent donnés au public, il composa un grand nombre d'autres ouvrages restés manuscrits, tels qu'un *Traité des attributs de* Dieu, un autre *des saints Anges*, et un *de la création du monde*, le *Maître des exercices*, un écrit sur *l'Oraison dominicale*, un Traité *de la Vie divine* et autres, des *Panégyriques* de plusieurs saints, et neuf ou dix volumes de *Mémoires*, où l'on trouve un grand nombre de mélanges précieux.

Le zèle de M. Olier pour les ecclésiastiques, la charité sin-

cère qu'il leur témoignait, la facilité qu'il leur offrait de se retirer dans sa communauté pour s'y renouveler dans l'esprit de leur vocation (1), y attirèrent un très-grand nombre de

(1) Plusieurs ecclésiastiques, des plus vertueux de la capitale, s'empressèrent, dès qu'ils l'eurent connu, de conférer avec lui sur leurs besoins spirituels. De ce nombre fut M. Jean Poincheval, qui vécut et mourut à Paris, en odeur de sainteté. L'auteur d'une notice sur ce vertueux prêtre rapporte qu'il ne sortait de sa chambre que pour aller à l'autel, au confessionnal, ou pour visiter M. Olier, que son mérite, ajoute-t-il, a fait rechercher des plus saintes âmes, pour se mettre sous sa conduite.

L'affection que M. Olier témoignait à tous ces ecclésiastiques aurait dû, elle seule, lui mériter cette confiance ; car personne ne pouvait être plus dévoué que lui à ses confrères dans le sacerdoce: et nous ne croyons pas devoir passer ici sous silence la charité généreuse qu'il fit paraître dès son entrée dans la cure de Saint-Sulpice au sujet d'un curé de la campagne, injustement opprimé. Cet ecclésiastique, qui paraît avoir été le curé d'Arcueil, fut traité indignement, à la porte de son église et à la vue de ses paroissiens, par le seigneur même du lieu. Le Parlement se saisit de l'affaire, mais la plupart des paroissiens, intimidés par les menaces du seigneur, n'osant faire aucune déposition à sa charge, plusieurs d'entre eux vinrent consulter M. Olier, et le curé lui-même voulut prendre son avis. Le serviteur de DIEU ne se contenta pas de leur répondre que l'honneur du sacerdoce, et le bien général de l'Eglise, demandaient une prompte et sévère justice, et que, en conscience, ils étaient tenus de la solliciter : il prit l'affaire en main, et la poursuivit avec plus de chaleur que ne l'eût fait aucun homme du monde pour défendre ses intérêts propres. Il conjura ceux des évêques dont il avait l'honneur d'être connu, de demander à la Régente la punition d'un attentat aussi inouï; et, pour agir plus efficacement sur l'esprit de cette princesse, de laquelle il n'avait point encore l'honneur d'être connu, il en écrivit en ces termes à saint Vincent de Paul, entré depuis peu au Conseil de conscience :

« Qui a JÉSUS a tout.

» Monsieur,

» Je prie Notre-Seigneur de vivre en vous, pour faire triom- » pher son Eglise de l'impudence du siècle.

» J'oubliai hier de vous parler du principal sujet qui m'a- » menait vers vous. C'était pour vous faire des plaintes du plus

prêtres, et même de laïques, pour y faire, sous sa conduite, les exercices spirituels. Il les accueillait tous avec affabilité; veillait à ce que rien ne leur manquât, et ne souffrit jamais que celui qui était chargé du temporel demandât rien à personne, quelque long séjour que l'on eût fait dans la maison.

» grand scandale qui soit arrivé depuis long-temps dans l'Eglise » de Dieu. Près Paris, un curé a été battu, et meurtri à coups de » bâton, par le seigneur de son village, en présence de ses pa- » roissiens, et à la porte de son église, avec le plus d'ignominie » et de confusion qu'on puisse imaginer pour l'état ecclésiastique. » Ce curé est un homme d'une grande intégrité, très-capable, » et il mérite pour sa personne, aussi bien que pour son caractère, » d'être protégé. Je pense, monsieur, que si en commençant sa » régence, la Reine voulait obliger ce gentilhomme à une satis- » faction publique, elle relèverait l'autorité de l'Eglise, et ré- » primerait beaucoup l'audace et l'insolence que la noblesse a » coutume d'exercer sur les ecclésiastiques, violant ainsi impuné- » ment tous leurs droits, comme dans un temps de libertinage, » et sous un règne d'impiété. Des personnes de très-grand poids, » et de très-haut mérite, m'ont témoigné que ce bon prêtre ne » devait pas en venir à un accommodement ; qu'il y allait de » l'intérêt universel de l'Eglise ; et qu'il était à propos que, dans » le commencement de cette régence, on vengeât d'une manière » exemplaire un sacrilége si odieux ; que cet acte de justice as- » surerait la paix et le repos à l'Eglise pendant tout le reste de la » régence, et délivrerait les ecclésiastiques de la vexation et de » l'oppression où ils vivent, surtout dans les pays éloignés de la » cour. Car les prêtres n'y ont point de bouches pour se plaindre, » et ils semblent n'avoir des épaules que pour souffrir. Tous mes- » seigneurs les évêques ont grand intérêt à cela : ils frémissent » pour leurs curés sans pouvoir remédier à cette oppression ; vous » le savez mieux que personne, vous qui, à la campagne, dans les » travaux des missions, avez été témoin oculaire de tous ces maux. » Souvent Dieu vous a fait gémir de compassion sur leur sort, et » désirer d'y apporter remède ; et maintenant il vous met en main » l'autorité, et vous donne le pouvoir de délivrer le clergé de » l'oppression. C'est, monsieur, ce que l'Eglise, et tout le corps » des curés vous demandent, et moi le premier, qui ai l'honneur » d'être de leurs confrères : je gémis avec eux, ayant, par votre » grâce, parcouru assez de pays pour connaître les peines et les » maux qu'ils endurent loin de la capitale. Je me jette donc à vos » pieds avec ce bon curé, pour vous demander le soulagement de » l'Eglise, la liberté des prêtres, et la très-grande gloire de Dieu. »
Les sollicitations pressantes de M. Olier, ses démarches réitérées auprès des personnes d'autorité et des évêques furent enfin exaucées. Du moins l'assemblée générale du clergé de France fit sur

ce sujet, à la Reine, les remontrances les plus fortes, et les plus pathétiques, et l'on a lieu de croire qu'elles produisirent leur effet, et consolèrent le serviteur de DIEU, si zélé pour l'honneur du sacerdoce.

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE.

QUATRIÈME PARTIE.

TRAVAUX DE M. OLIER

POUR

LA CONVERSION DES HÉRÉTIQUES ET CELLE DES INFIDÈLES. SA DERNIÈRE MALADIE ET SA MORT.

Le zèle de M. Olier ne se bornait pas au clergé : s'il nourrissait continuellement dans son cœur le désir de former de saints prêtres, c'était pour gagner par eux un grand nombre d'âmes à Dieu. « Je me sens comme obligé à prendre un soin » particulier de la jeunesse qui s'adresse à nous, écrivait-il, et » à préparer à Dieu des sujets qui portent son nom dans tout » le monde. J'éprouve de violents transports pour le faire » servir ; et, ne pouvant me répandre partout, je demande » avec instance des sujets pour les envoyer dans tout l'uni- » vers, afin d'y faire connaître Notre-Seigneur au très-saint » Sacrement, et d'opérer ainsi par eux ce que je voudrais » faire par tout moi-même. Dans ce désir excessif, je vou- » drais avoir des bras qui pussent embrasser le monde en- » tier, pour le porter à Dieu, et le remplir d'amour... O mon » Tout ! que vous êtes peu connu, que vous êtes peu aimé! »

Ce zèle apostolique, qui faisait désirer à M. Olier de prendre part à toutes les bonnes œuvres, lui avait inspiré le dessein de quitter sa paroisse et son séminaire, pour aller en Perse, travailler à l'avancement de la religion catholique dans ce pays. Depuis que Babylone eut été prise sur les Perses, par les Turcs, le Pape en transféra le nouveau siége à Ispahan, où

l'évêque alla se fixer. Mais celui-ci étant venu en France, et ne pouvant retourner à son siége, à cause de ses infirmités, le roi de Perse demandait instamment au Pape de lui donner un successeur. Il offrait même d'accorder toute liberté de conscience, et de procurer la réunion à l'Église Romaine de quatre-vingts évêques Arméniens, qui étaient dans ses États. Seulement il désirait qu'on ne lui envoyât ni un Espagnol, ni un Italien, étant alors en guerre avec les rois de Portugal et d'Espagne. Pour le satisfaire, le souverain Pontife désira nommer un Français, et écrivit au Nonce, qui pria M. Olier d'accepter le siége de Babylone. Le serviteur de Dieu se rendit aisément à cette proposition : mais lorsqu'il en fit part à ses confrères, ils s'y montrèrent tous opposés ; et il y renonça dès ce moment. Le Nonce néanmoins le pressait de lui donner quelque ecclésiastique de son séminaire ; et il continua jusqu'à ce qu'enfin l'un d'eux, qui était prêt à partir, étant tombé malade, M. Olier se vit contraint de répondre qu'il n'avait point de sujet propre pour cette mission.

Quelques années après, tout infirme qu'il était alors, il forma le dessein de suivre le père Alexandre de Rhodes, pour aller prêcher la foi dans la Chine. Ce religieux de la compagnie de Jésus, natif d'Avignon, et le plus célèbre missionnaire de son temps, avait, avec le secours de ses compagnons, converti plus de deux cent mille infidèles dans le Tong-King. Voyant que, dans une moisson si abondante, il n'était pas possible de suffire à tout, seulement avec des ouvriers venus d'Europe, il repassa en Italie, et vint exposer au Pape Innocent X la nécessité d'envoyer des évêques dans ces contrées, pour y avoir, par ce moyen, des prêtres naturels du pays. Cette proposition fut bien reçue du Pape. Il chargea le père de Rhodes de la mettre lui-même à exécution ; et celui-ci, n'ayant point trouvé dans Rome de sujets propres à remplir ses vues, vint à Paris dans l'espérance d'y être plus heureux. Dès que M. Olier eut appris le sujet de son voyage, il sentit se rallumer dans son cœur toute l'ardeur de son zèle

pour la conversion des infidèles, et, ne prenant conseil que de sa charité, il voulut lui-même s'offrir. « Ce qui me fait sou-
» pirer, écrivait-il, c'est la disette d'ouvriers dans la Chine,
» le Tong-King et la Cochinchine. Dans un royaume entier, il
» n'y en a que neuf pour trois cent mille personnes, qui n'ont
» pas un prêtre, ni un évêque. On vient chercher en France
» des ouvriers... Mais je n'ai que des larmes de douleur à
» offrir, craignant que l'infidélité à la grâce ne me rende
» indigne de ce bonheur. »

M. Olier ayant reçu la visite du père de Rhodes, s'offrit en effet de grand cœur pour l'accompagner ; mais ce qu'il craignait arriva. Ce religieux, ne doutant pas que Dieu n'eût destiné M. Olier à travailler en France au renouvellement de l'ordre sacerdotal, refusa ses services. Le serviteur de Dieu lui fit néanmoins de nouvelles instances ; et, tout accablé qu'il était d'infirmités, il se jeta à ses genoux, et le conjura de l'agréer, par tous les motifs que pouvait lui inspirer son grand amour pour le salut des âmes. Tout fut inutile, le père de Rhodes demeura inébranlable. Reconnaissant alors la volonté de Dieu dans le refus de ce missionnaire, et dans la réponse uniforme des personnes qu'il voulut encore consulter, il se soumit humblement, se reconnaissant indigne d'une telle grâce. « Il y a huit jours, écrivait-il, que je fis paraître la su-
» perbe de mon cœur, témoignant le désir que j'avais de sui-
» vre ce grand apôtre du Tong-King et de la Cochinchine.
» Mais après lui avoir parlé à fond de ce dessein, ou plutôt de
» ce projet, ce saint homme, ou Notre-Seigneur en lui, m'en
» a jugé indigne. Ainsi je me vois obligé de demeurer ici
» dans mon néant, attaché à l'emploi que la divine majesté
» m'a donné, où, rempli de la vue de ma misère et de mon in-
» dignité, je gémirai et soupirerai toute ma vie, pour m'être
» rendu par mes infidélités si indigne de cet honneur. Je
» vois qu'il faut nous tenir dans notre néant, recevant avec
» amour et avec joie les croix et les souffrances qui se rencon-
» trent dans le service du Seigneur. La charité crucifiée est

» la plus sûre. Il faut gémir en secret, et faire pénitence en » notre cœur, vivant martyr de JÉSUS-CHRIST en l'Eglise. Cette » vie cachée me tient davantage en mon centre, qui est la pe- » titesse d'esprit et le néant. Ces autres emplois ont quelque » chose d'éclatant que j'appréhenderais. Mais celui où Notre- » Seigneur a fait la grâce à ce pauvre pécheur de l'appeler, est » plus caché, plus inconnu. Il a plus de rapport à l'anéantis- » sement de notre Maître, qui n'est pas sorti de la Judée, pour » faire tout le bien qu'il aurait pu par la prédication de » l'Évangile ; mais, laissant à ses disciples à exercer le zèle » caché et inconnu de son âme pour la gloire de DIEU, il » s'est contenté de travailler dans ce petit pays, et parmi le » peuple où il avait été envoyé. »

Le père de Rhodes trouva à Paris quelques ecclésiastiques tels qu'il en souhaitait ; et, sur la demande de ce missionnaire, le Nonce en désigna trois pour être vicaires-apostoliques dans les Indes. Ne pouvant suivre lui-même le père de Rhodes, M. Olier le conjura d'obtenir au moins pour lui, et pour les ecclésiastiques de Saint-Sulpice, la grâce d'être présents en esprit à tous ses travaux, et le supplia encore d'accepter quelques prêtres de son séminaire. Il fut exaucé cette fois, plusieurs partirent pour la Chine, où ils consumèrent leur vie au service de JÉSUS-CHRIST. Mais le projet d'envoyer dans les Indes des vicaires-apostoliques, éprouva de grands obstacles, et ce fut pour M. Olier le sujet d'une continuelle affliction. Il était sans cesse en esprit au milieu de ces nations infortunées ; et, un jour qu'il fut visité par M. Pallu, évêque d'Héliopolis, il ne put s'empêcher de protester qu'il s'estimerait heureux s'il pouvait employer le reste de sa vie à la conversion de ces infidèles. Pour le consoler, DIEU lui donna, ce semble, comme un pressentiment de ce qu'il avait résolu d'opérer en leur faveur. Au sortir de l'oraison, M. Olier écrivait à son directeur : « DIEU, qui m'animait, me faisait dire, étant hors de moi- » même, et voulant répandre la foi par toutes les créatures, si » je pouvais : *O donc, mon Tout, que j'envoie par tout le*

» *monde !* et il me semble que je voyais ici un commence-
» ment de séminaire pour les nations étrangères, auquel
» quelques personnes très-zélées, qui ont vocation pour ces
» peuples, pourront contribuer beaucoup. » Il plut en effet à Dieu de réaliser les espérances de son serviteur. L'année qui suivit sa mort, trois vicaires-apostoliques furent institués pour les Indes-Orientales ; et, peu après, on fonda à Paris, et sur la paroisse même de Saint-Sulpice, le séminaire des Missions Étrangères, si connu depuis dans tout le monde chrétien.

Pour se dédommager du refus que le père de Rhodes avait fait de ses services personnels, M. Olier résolut d'exécuter enfin, malgré l'état d'infirmité où il était réduit, le dessein qu'il méditait depuis long-temps, de travailler à la conversion des hérétiques du Vivarais et des Cévennes. La préférence qu'il donnait à ces contrées, était fondée non-seulement sur la maxime du père de Condren, de s'employer à la sanctification des lieux les plus destitués de secours, mais aussi sur l'ordre que, long-temps auparavant, il croyait avoir reçu de Dieu, de se consacrer au renouvellement du Velay, du Vivarais et de l'Auvergne, et principalement à la conversion des protestants. On sait que, de Genève, l'hérésie de Calvin avait pénétré sourdement dans plusieurs cantons de l'Auvergne et du Velay, et surtout dans les Cévennes, dont elle avait fait comme l'un de ses plus forts boulevards. Aussi Louis XIII et le cardinal de Richelieu, après la prise de La Rochelle, avaient-ils cru devoir s'appliquer à soumettre ce pays à la foi, pour porter comme le dernier coup à l'hérésie. Mais il n'est pas au pouvoir des plus puissants princes de subjuguer les esprits ; il fallait, pour triompher de l'erreur, déclarer aux Cévennes une autre sorte de guerre, il fallait employer les armes de la douceur et de la persuasion, et par-dessus tout l'autorité invincible des vertus apostoliques. C'était ce que M. Olier méditait : depuis long-temps il avait conçu le projet d'une mission générale pour ces contrées ; et, dès qu'il se vit déchargé de sa paroisse, il eut la pensée de se rendre dans le Vivarais,

pour essayer de réaliser ce grand dessein. Jusqu'alors il s'était contenté d'attendre qu'il plût à Dieu de lui ouvrir lui-même les voies ; mais, dans la convalescence qui suivit la démission de sa cure, les médecins l'ayant envoyé d'abord aux eaux de Bourbon, puis lui conseillant de passer l'hiver dans le midi, il profita de cette conjoncture, pour se rendre en ces pays, et y aller offrir à Notre-Seigneur ses services.

A Viviers, il ne put douter que les moments de la Providence ne fussent venus, et que Dieu n'eût disposé tous les esprits en faveur de cette entreprise. Car, étant arrivé dans cette ville l'avant-veille du synode que l'évêque allait y célébrer, à peine eut-il proposé la mission, que tous les curés y applaudirent unanimement, et la demandèrent pour leurs paroisses. Assuré de leurs dispositions, il eut alors la pensée d'aller au Puy pour sonder celles du clergé et de l'évêque de ce diocèse, et, avant de partir, il écrivit à M. de Bretonvilliers la lettre suivante : « Le diocèse de Viviers est sur le point de se rendre à Notre-Seigneur ; je m'en vais demain au Puy, pour » voir si le feu est prêt à s'y mettre, et prendrai mes mesures » pour commencer, à l'extrémité de Viviers, limitrophe du » Puy, la mission que nous y pourrons ouvrir cet hiver, de » laquelle on attend un succès merveilleux. Je pense, mon » cher enfant, que nous ne pouvons pas mieux employer notre bien qu'en ces œuvres divines, où il y va de sauver un » million d'âmes Et ce qui est admirable, c'est que j'ai trouvé » en passant à Lyon, un camp volant d'ecclésiastiques missionnaires, tous remplis d'esprit apostolique ; je pense » que nous les pourrons avoir pour ces missions. Il y a de » quoi employer vingt-cinq ouvriers, et cent si nous les pouvions avoir : tant est ample cette moisson, dont les gerbes » sont prêtes à couper : *Segetes albæ sunt ad messem.* Mon » fils, après avoir vu ce que nous espérons, nous dirons avec » Siméon : *Nunc dimittis.* Aimons, servons, prions, souffrons : c'est tout ce que nous avons à faire.

» S'il se présente de bons sujets pour cette mission, pre-

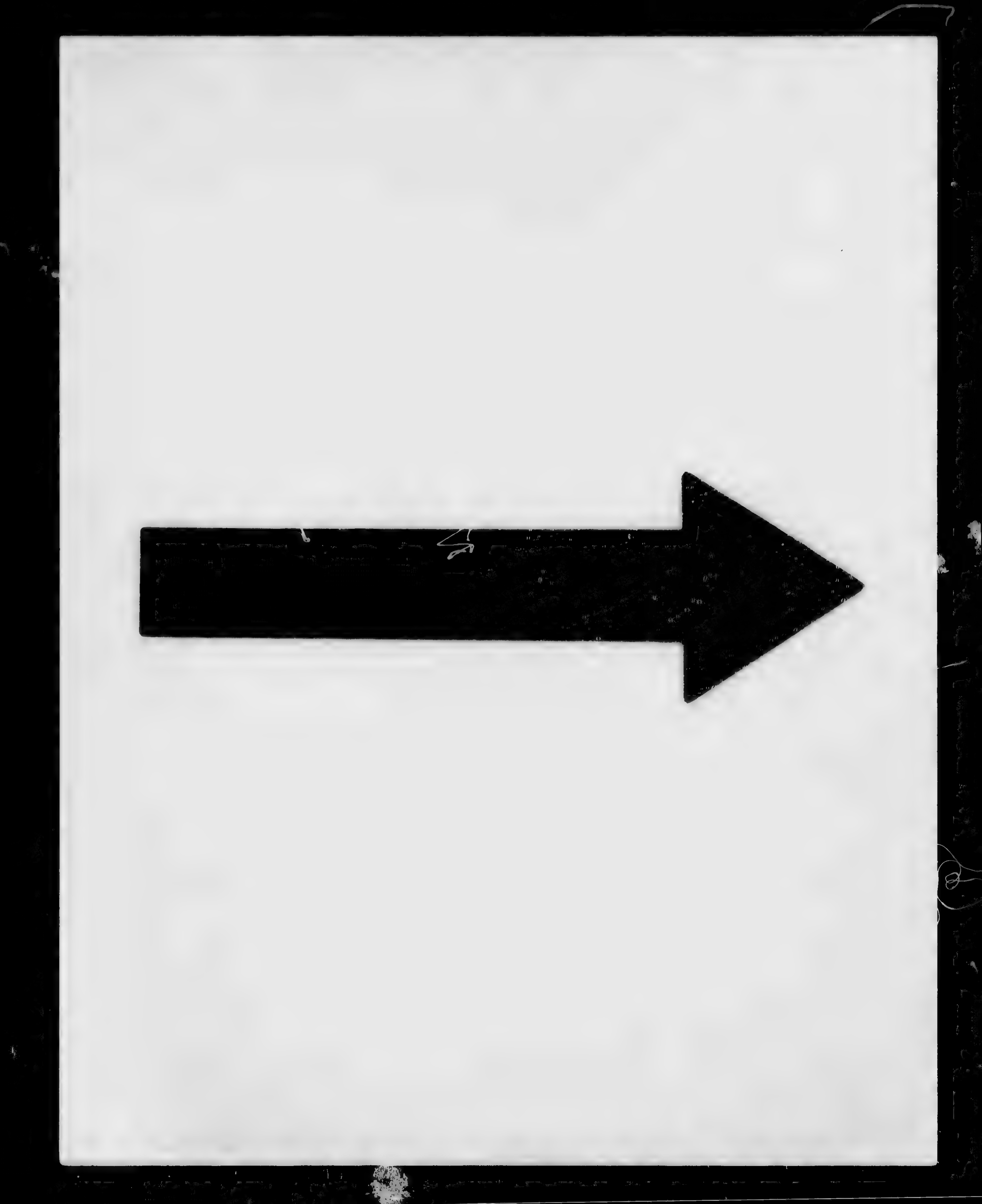
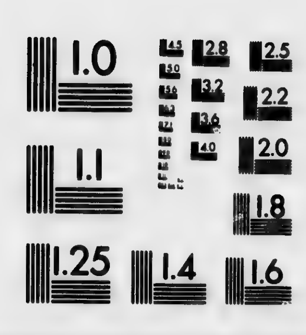


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



» nez-en le plus que vous pourrez, vous ne sauriez faire un
» plus grand œuvre par-delà ; il ne tient qu'à des moisson-
» neurs pour faire des fruits admirables. J'espère que, dans
» ce séjour que la miséricorde de Dieu m'invite à faire en ces
» quartiers, il y aura moyen d'ébranler les Cévennes. Allons
» à Dieu de toute l'étendue de notre cœur ; tout est à lui ; que
» tout aussi se consume pour son service, dans le corps et
» l'esprit, le temporel et le spirituel. Vous avez été toujours
» notre secours dans l'œuvre de Dieu, voici le temps
» où les facilités s'augmentent et s'accroissent, et où le
» bien sera utilement employé pour Dieu et pour son
» Eglise. Mon cher enfant, à présent que les principales dé-
» penses des pierres mortes sont faites, il faut songer à l'ac-
» quisition des pierres vivantes de Jésus-Christ. Au nom de
» Jésus, croyez-moi : *Primùm quod animale, deinde quod*
» *spirituale*; vous avez travaillé à l'un avec générosité, il faut
» travailler à l'autre avec magnificence. Les prêtres sont l'ins-
» trument immédiat du salut des âmes et de la gloire de Jé-
« sus. Envoyez-moi tous ceux qui seront formés, et en état
» de servir ; nous ferons, avec les moindres sujets, des mer-
» veilles pour Dieu. Je ne demande que des cœurs vides
» d'eux-mêmes, des esprits simples et des âmes vertueuses :
» nous en verrons des miracles. Les esprits suffisants et sub-
» tils, qui n'étudient pas leur anéantissement, ou qui n'en
» ont pas reçu la grâce par prévention, ne feront jamais
» grand'chose, si ce n'est que par fois le zèle dans l'emploi et
» le travail ne les change. Dites à notre frère Chénart qu'il
» s'avance vîtement, et qu'il nous faudra le dépayser et le
» mettre dans le service pour le salut des âmes ; et qu'il ne
» pense pas que je le laisse là fainéant, ni tous nos chers en-
» fants du séminaire. Exhortez-les de ma part dans les confé-
» rences des vendredis. C'est trop aimer la chambre et son oi-
» siveté, que de demeurer à Paris. C'est être sans charité,
» que de ne point sortir de là, pour délivrer de l'abîme nos
» frères qui crient au secours. »

Au Puy, M. Olier trouva dans l'évêque, le chapitre et les autres ecclésiastiques, les mêmes dispositions qu'à Viviers. L'évêque surtout, ne doutant pas que Dieu n'eût destiné M. Olier à renouveler la piété dans ces trois provinces, crut sans doute lui en faciliter le moyen en le priant d'accepter son siége, et lui déclara qu'il allait le demander pour successeur à la Reine, dont le consentement lui était assuré. Aussi étonné que confus de cette proposition, M. Olier répondit en homme invariablement décidé à ne jamais accepter l'épiscopat : son refus ne fit qu'augmenter le désir de l'évêque. M. Olier lui fit la même réponse. Enfin, ce prélat en vint jusqu'à se jeter à ses pieds, le conjurant disait-il de ne pas lui refuser cette faveur, qu'il regarderait comme la plus grande qu'il pût recevoir en sa vie. Quelque confus et ému que fût M. Olier d'une scène si touchante, sa réponse fut toujours la même. Il protesta qu'il était indigne d'un ministère qui demande des vertus si éminentes et des lumières si étendues, et s'exprima d'une manière si ferme et si résolue, que l'évêque jugea qu'il serait tout-à-fait inutile de le presser plus longtemps.

Au Puy, M. Olier fit la rencontre d'un des évêques voisins, probablement celui de Saint-Flour, à qui il n'avait point encore proposé son dessein. « J'ai vu les évêques de trois pro-
» vinces, tous pleins de feu pour le service de Dieu et le salut
» des âmes, écrivait-il à M. de Bretonvilliers ; et comme
» j'étais en peine de visiter l'un d'eux, qui est assez écarté,
» de difficile accès à un infirme, Dieu a permis par sa provi-
» dence qu'il soit venu voir Monseigneur du Puy, pendant
» que j'étais avec lui, et j'en ai reçu toute la satisfaction que
» je pouvais espérer dans ma visite particulière. J'ai trouvé
» une ferveur merveilleuse dans MM. les chanoines du Puy,
» pour les missions. Je me suis engagé avec eux pour les re-
» mettre en train et recommencer les premiers services qu'ils
» ont voués à Dieu. Demain nous renouvellerons leurs confé-
» rences des mardis.

» Vous ne sauriez croire combien ce voyage m'a obtenu de » Dieu de jour et de lumière, pour entreprendre ce grand » ouvrage des Cévennes, pour lequel il nous a si long-temps » laissé gémir et soupirer. O mon très-cher frère et enfant! » de quelle importance croyez-vous qu'il soit de donner le » moyen de former des sujets pour le service de Jésus, et de » fonder des places pour recevoir (au séminaire) des personnes » qui dépendent de nous, et que nous pourrons envoyer dans » ces lieux abandonnés? Qu'il ne nous soit pas reproché que, » pour n'avoir pas voulu recevoir quelques sujets, nous ayons » laissé périr des contrées et des provinces entières! Notre-» Seigneur nous demandera compte des moyens temporels, » et surtout des ouvertures spirituelles qu'il nous aura libé-» ralement départies pour le servir. O mon fils! travaillez » pour cela auprès de monsieur votre frère. Si je vais à Paris, » je lui en parlerai; car il faut le sauver, et le sauver magni-» fiquement, en le faisant contribuer au salut d'un millier » d'âmes. Il semble que Notre-Seigneur m'ait délivré de mon » fardeau (de la cure), pour être plus libre et entrer dans » l'étendue de son œuvre. Vous n'avez pas oublié ce que je » vous ai dit autrefois des trois provinces.

» Notre-Seigneur nous laissant dans l'usage des secours » temporels pour aider au salut des âmes, il faut employer » avec amour ce moyen que nous avons entre les mains. Hé-» las! mon fils, si le sang n'a rien coûté à Jésus-Christ pour » nous; le bien, la cendre et la poudre de la terre nous se-» ront-ils quelque chose, lorsqu'il s'agit de les mêler avec ses » trésors divins, afin de coopérer avec lui au salut de tant » d'âmes? Je vous remercie par avance pour elles, pour » Jésus-Christ et pour vous-même, des offres que vous me » faites de sacrifier tout. »

Pour assurer le succès de ces missions, M. Olier crut qu'il fallait faire les premières tentatives dans celle de toutes les villes occupées par les Protestants, qu'il importait le plus de réunir à l'Eglise. Privas, fortifiée par sa situation et par quel-

ques ouvrages faits au besoin, située d'ailleurs dans un pays coupé par de grandes vallées et parsemé de villages populeux, était devenue, soit par la concession de nos rois, soit par une lente usurpation, une place de sûreté pour les Protestants de la France. On sait que Louis XIII et le cardinal de Richelieu avaient été contraints de faire en personne le siége de cette ville, auquel vingt-cinq mille hommes prirent part, et où plusieurs officiers de marque périrent. Mais depuis qu'elle avait été forcée de recevoir le joug du vainqueur, elle n'en était que plus obstinément attachée à l'hérésie, et passait avec raison pour la métropole du parti Huguenot, dans toute cette contrée. Espérant donc que, quand elle serait une fois convertie, les autres villes se rendraient plus facilement, M. Olier désira que M. de Quaylus fût chargé de la cure de Privas, et ce choix fut universellement approuvé. Il laissa à Privas un autre de ses ecclésiastiques, pour sonder les dispositions des habitants, sur le dessein qu'il avait formé d'ouvrir dans cette ville de petites écoles gratuites.

Sa pensée était que si l'on pouvait, par ce moyen, attirer les enfants des Huguenots, et leur inspirer, dès le bas âge, l'amour de la religion catholique, on saperait l'hérésie par ses fondements. Il trouva en effet des hérétiques qui consentirent à envoyer leurs enfants à ces écoles, et même à les donner à ses ecclésiastiques pour en être par là déchargés. Mais les ministres, alarmés à cette nouvelle, firent tant sur l'esprit des habitants, que personne parmi eux ne voulut louer une maison aux missionnaires. Ils furent six mois sans en pouvoir trouver, jusqu'à ce qu'enfin l'un des principaux de la secte consentit à leur louer la sienne, malgré l'anathème que le consistoire avait lancé.

Cette mission occupa M. Olier jusqu'à sa mort, c'est-à-dire, durant cinq années consécutives. Nous en rapporterons de suite les résultats. Sur la demande du serviteur de Dieu, M. de Bretonvilliers fit partir pour le Vivarais quatre ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice, auxquels vinrent se joindre des missionnaires de Lyon et d'autres prédicateurs.

A peine se virent-ils à portée d'exercer leur zèle dans Privas, qu'ils tentèrent tous les moyens de retirer des voies de la perdition leurs frères égarés depuis si long-temps : instructions publiques, conférences particulières, douceur et charité envers tous, l'exemple d'une vie irrépréhensible, et la pratique de toutes les vertus qu'ils prêchaient dans la chaire de vérité, tel fut le genre d'attaque qu'ils livrèrent à l'hérésie et à ceux qui s'étaient rangés sous ses étendards. Avec le secours de la grâce et cette confiance en DIEU qui triomphe du monde et de ses erreurs, ils eurent bientôt soumis un grand nombre d'hérétiques au joug de la foi. On comptait à peine dans Privas quarante catholiques, lorsqu'ils y commencèrent leur mission, et quelque temps après, ils étaient plus de trois cents. Dès-lors Notre-Seigneur, exilé de cette ville depuis tant d'années, fut remis sur son trône, et commença de reposer dans son tabernacle, en faveur de ceux qui croyaient la vérité du mystère de l'autel. Lorsqu'on vit les esprits assez calmes pour n'avoir plus à craindre ni profanations ni scandales, on rendit au très-saint Sacrement les hommages solennels qui lui sont dus; et le jour de la Fête-Dieu on le porta en triomphe dans les rues et dans les places, avec toute la pompe et tout l'appareil que permettaient les conjonctures. Cette pompe frappa beaucoup par sa nouveauté les habitants de Privas; car, de mémoire d'homme, on n'avait vu dans cette ville ni processions ni autres cérémonies publiques. Les catholiques ne purent être témoins d'un si consolant spectacle, sans verser des larmes de joie. Il attira des lieux voisins plus de cinq mille personnes, qui assistèrent religieusement à la solennité; et depuis cette heureuse époque elle se renouvela sans trouble, tous les ans, et sans aucune insulte de la part de ceux qui demeurèrent attachés à l'hérésie des Sacramentaires.

Les prêtres envoyés par M. Olier eurent la joie de voir l'église de Privas fréquentée, l'ignorance de la doctrine catholique bannie de cette ville, les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie devenus aussi chers aux paroissiens nouvelle-

ment ramenés des ténèbres à la lumière, qu'ils leur avaient été en aversion depuis leur enfance ; et le lieu qui auparavant servait de prêche, changé en une église, où le regret d'avoir si long-temps outragé Notre-Seigneur, faisait souvent répandre aux nouveaux convertis des larmes en abondance. Enfin, ces missionnaires et d'autres, envoyés par M. Olier ou par ses successeurs, renouvelèrent tellement la ville de Privas, d'abord presque toute composée de Huguenots, qu'aujourd'hui ses habitants, si l'on en excepte environ la trentième partie, professent tous la religion catholique.

Le serviteur de Dieu entreprit aussi la conversion des autres lieux du diocèse, où les Calvinistes avaient le plus de partisans, et procura à ses dépens un grand nombre de missions, qui, dans l'espace de cinq ans, renouvelèrent entièrement la face du diocèse. Viviers, Montpezat, Meyras, Burzet, Thueyts, le Péage, Jaujac, Valgorge, Largentière, Pradelles, Fay, Saint-Agrève, Villeneuve de Berg, le bourg Saint-Andéol, Chalançon, furent successivement le théâtre du zèle des missionnaires. Partout où ils allèrent prêcher la foi catholique, on vit la grâce opérer des prodiges, qui firent admirer les immenses miséricordes du Seigneur, et le pouvoir de sa parole, lorsqu'elle est annoncée par des hommes remplis de son esprit, car ils n'avaient, pour ainsi dire, qu'à se montrer dans une paroisse peuplée d'enfants des apostats de la foi, pour en faire des troupeaux de fidèles brebis, et de véritables enfants de la sainte Eglise Romaine.

M. Olier, sur l'avis des médecins, avait résolu d'abord de passer l'hiver dans le midi; mais ayant été invité à retourner à Paris, pour travailler à de nouvelles œuvres de la plus haute importance, il voulut consulter Dieu dans la prière, avant de renoncer à son premier dessein. « Nous prenons du temps,
» écrivait-il, pour peser, en la présence de Dieu, la solidité
» d'un très-grand nombre de fortes raisons que l'on me mon-
» tre, pour m'engager à partir : je dois d'autant plus les
» examiner, que je ressens une grande joie de ce projet de

» voyage, et que je ne veux pas qu'en ce qui me regarde, » rien de naturel se mêle avec le saint vouloir de Dieu. Je ne » puis confier au papier les raisons importantes qui m'obli- » gent, pour Dieu, de retourner à Paris; je me réserve à » vous les dire de bouche. Pardonnez à mes yeux, qui ne » peuvent suivre ni ma main ni mon cœur. Je sens mon » âme beaucoup consolée par la pensée d'aller travailler à » Paris, à l'œuvre de Notre-Seigneur, et pour la chose la » plus délicate qu'il m'ait confiée en ma vie, et qui doit être » en même temps le fondement de l'œuvre la plus importante » de l'église de France. »

M. Olier ne fait pas connaître plus clairement l'œuvre qu'il désigne ici; nous n'en trouvons aucun indice certain dans les monuments de sa vie. Peut-être veut-il parler de la conversion de Charles II, roi d'Angleterre, dont il s'occupa dès son retour à Paris. Depuis long-temps il demandait à Dieu la conversion de ce royaume. Il écrivait en 1642, lorsqu'il jetait à Vaugirard les fondements de sa compagnie: « Je me sou- » viens que le 12 mars, jour de saint Grégoire-le-Grand, je » me sentis porté à m'offrir à Dieu comme victime, pour » l'Angleterre, et à donner ma vie pour ce royaume malheu- » reux, dont saint Grégoire a été l'apôtre. A l'issue de l'office, » j'éprouvai le mouvement d'engager notre jeunesse à com- » munier ce jour-là, en l'honneur de ce grand saint, au lieu » du jeudi, jour ordinaire de leur communion; et aussi pour » demander à Dieu la conversion de l'Angleterre, où j'avais » ouï dire, ces jours passés, que quelques prêtres et d'autres » venaient de souffrir le martyre. » Depuis ce temps, M. Olier n'avait cessé de demander à Dieu le retour de ce royaume à l'unité catholique, et il joignait à ses ferventes prières, de rudes macérations. « Je lui ai ouï dire, rapporte M. de Bretonvil- » liers, que s'il n'avait pas été retenu en France par la vo- » lonté de Dieu, il se serait transporté en Angleterre, au » péril même de sa vie, et se serait volontiers sacrifié pour » le salut de cette nation. » Lorsque le père de Rhodes eut

refusé, comme nous l'avons dit, ses services pour la Chine, M. Olier s'offrit pour l'accompagner, au moins en Angleterre, où ce missionnaire avait apparemment quelque dessein d'aller prêcher la foi. « Si j'osais, écrivait-il, aspirer encore » à quelque chose de la solide gloire qu'on trouve dans le ser- » vice du divin maître, en donnant sa vie et en répandant » son sang pour lui, je regarderais l'Angleterre comme mon » espérance. »

Aussi, dès qu'il eut appris que Charles II, roi de la Grande-Bretagne, venait se réfugier à Paris, pendant la tyrannie de Cromwel, il chercha l'occasion d'entamer avec lui des conférences sur la religion. Charles, à ce qu'il paraît, les refusa d'abord. Il ne laissa pas cependant d'accorder son estime à M. Olier, sans doute pour les bons offices qu'en reçurent plusieurs de ses courtisans, tous réduits à un état d'indigence si extrême, que les plus aisés ne savaient comment se procurer la nourriture et les vêtements. Se voyant sans argent et sans crédit, il prit enfin le parti, en 1652, d'écrire de sa propre main au Pape, pour lui demander des secours, afin de conquérir son royaume. Mais comme il ne témoignait point le désir de rentrer dans l'unité catholique, et que, d'ailleurs, il avait refusé de faire son abjuration, même en secret, ce dont le Pape voulait bien se contenter pour le présent, Charles n'en reçut point de réponse. Ce silence l'irrita étrangement, et contribua peut-être à lui inspirer plus d'éloignement que jamais pour la religion catholique.

Malgré ce fâcheux contre-temps, M. Olier ne désespéra pas d'adoucir l'esprit de ce prince, naturellement affable, familier et communicatif, quoique d'un extérieur singulièrement dur et austère. Il parvint en effet à lier avec lui des conférences, et commença à l'instruire sur les matières de la religion. Mais, sachant que Dieu seul peut changer les dispositions des cœurs, il fit beaucoup prier durant ce temps. « Je » demande avec instance à tous nos frères, écrivait-il aux » directeurs du séminaire du Puy, de recommander à Notre-

» Seigneur, en notre divine mère, l'affaire du roi d'Angle-
» terre, dont la Providence m'a encore chargé, lequel présen-
» tement se laisse éclaircir des difficultés de la religion. J'eus
» encore le bien de lui parler hier. Autant que je puis vous
» recommander une chose à tous en général, et à chacun en
» particulier, je le fais de celle-ci. Quelques prières, quel-
» ques vœux et intentions aux divins sacrifices, tous les jours,
» sont absolument nécessaires pour un bien de cette impor-
» tance. Je laisse le tout à l'amour que vous avez pour Jésus
» et pour Marie, qui avait autrefois ce royaume pour douaire.
» Je ne vous dis plus rien après cela. »

Le succès qui accompagna ses premier efforts, fit juger que M. Olier était l'instrument suscité par la Providence, pour opérer cette grande réunion. Car Dieu lui donna entrée dans l'esprit d'un des plus grands seigneurs de ce royaume, auquel il parla plusieurs fois de la beauté et de la vérité de la religion catholique, et avec tant de grâce, de force et d'énergie, que celui-ci fut contraint d'avouer ensuite à l'un de ses amis, que, bien que de grands personnages lui eussent parlé sur ces matières, il n'y en avait aucun qui l'eût éclairé comme M. Olier; que dans ses paroles il avait reconnu et ressenti une vertu extraordinaire; qu'enfin il l'avait satisfait pleinement. Les mémoires du temps ne nomment point ce seigneur. C'était probablement Edouard de Sommerset, marquis de Worcester, avec qui M. Olier eut de fréquents rapports, durant ces conférences (1); ou peut-être le comte de Bristol, autre seigneur Anglais, savant et doué de beaucoup de dons natu-

(1) Édouard de Sommerset, pendant la détresse de Charles II, reçut de M. de Bretonvilliers une somme à titre de prêt, dont il donna une reconnaissance signée de sa main, le 22 avril 1650 : « promettant non-seulement de payer l'argent prêté, mais encore » de fonder l'entretien d'un prêtre, pour travailler au bien de la » religion, s'il pouvait être rétabli dans une partie de ses terres. » Après le recouvrement de ses domaines, il oublia apparemment cet écrit; du moins le séminaire de Saint-Sulpice ne reçut, ni ne réclama jamais cette somme.

rels, qui avait suivi le Roi en France, et se convertit dans son exil.

Mais la conversion que M. Olier avait surtout à cœur, était celle du Roi lui-même, à cause de l'influence qu'elle pouvait avoir sur tous ses Etats. On ne saurait imaginer tout ce que sa foi lui inspira pour le succès d'une si belle entreprise, jusques-là qu'il promit au roi d'Angleterre de mettre à sa disposition dix mille hommes de troupes réglées pour rentrer en possession de son royaume; s'il voulait s'engager à y établir la foi catholique. Une proposition si extraordinaire pourrait être taxée de témérité, et devrait même être regardée comme une pieuse extravagance de zèle, si l'on n'avait vu déjà, à l'occasion des duels, l'ascendant que l'esprit de Dieu donnait à M. Olier sur les plus braves militaires de son temps. Lui qui avait su leur faire fouler aux pieds le préjugé de l'opinion la plus tyrannique, lorsqu'une pareille résolution était encore regardée comme une lâcheté, indigne d'un homme d'honneur; quel courage n'eût-il pas allumé dans ces cœurs généreux, en leur proposant cette fois l'expédition la plus glorieuse, puisqu'elle aurait eu pour fin de soumettre l'Angleterre à Dieu et à son souverain légitime?

Mais Dieu, dont les conseils sont impénétrables, n'accorda pas à son serviteur une conversion qui l'aurait tant consolé. Charles, au milieu des amusements de Paris, se livrait à ses passions avec une ardeur qui devait le rendre sourd aux invitations de la grâce, et même avec une publicité qui désespérait ses courtisans. Il était dans ce triste état, lorsque les catholiques et les presbytériens de son royaume, le pressant tour-à-tour, par leurs lettres et leurs messages, d'embrasser leur culte respectif, ses conseillers l'engagèrent à repousser ces tentatives, et il suivit ponctuellement leurs avis, déclarant qu'il était déterminé à vivre et à mourir dans l'église Anglicane, pour laquelle son père avait souffert. La politique seule lui fit tenir ce langage; et il y a lieu de penser qu'après ses entretiens avec M. Olier, ce prince était déjà catholique

de cœur, et qu'il conserva de ces discours des impressions ineffaçables. Aussi répandit-on le bruit, qu'avant de quitter la France, il avait envoyé secrètement au Pape son abjuration; et le docteur Burnet assure qu'il était déjà catholique. Cependant, après avoir été rétabli sur son trône, sacrifiant toujours sa conscience à sa politique et à ses plaisirs, il se donna, durant vingt-cinq ans, à ses sujets, pour un Protestant orthodoxe, jusqu'à ce qu'il vit que les plaisirs l'abandonnaient, et que la mort allait le mettre à l'abri de tous les revers de fortune. Ayant appris de ses médecins qu'il n'avait plus que peu d'heures à vivre, il eut recours au ministère d'un prêtre catholique, déclarant qu'il désirait mourir dans la communion de l'Eglise Romaine, et qu'il se repentait sincèrement d'avoir renvoyé jusqu'alors sa réconciliation.

L'œuvre que M. Olier eut le plus à cœur, après la sanctification du clergé, fut la conversion des sauvages de la Nouvelle-France. Nous avons différé jusqu'ici d'en parler, afin de présenter, dans un même exposé, tout ce qu'il entreprit pour le succès de ce grand dessein. Il gémissait de voir que la foi n'eût presque point encore pénétré dans ce pays, soumis depuis plus d'un siècle à la France, et qu'à la honte du christianisme, l'ambition eût formé diverses compagnies de commerce, pour dépouiller le Canada de ses richesses, sans que presque personne eût songé à lui porter en échange les richesses bien plus précieuses de la foi. Brûlant du désir de se consacrer à une si noble entreprise, il résolut de former à son tour une compagnie, uniquement dévouée au salut de ces nations abandonnées. Québec, le seul établissement qu'il y eût encore, était trop incommode pour les sauvages du Haut-Canada, qui ne pouvaient alors y descendre facilement pour leur commerce, en sorte que l'œuvre de leur conversion n'avait fait que languir. Il conçut donc le dessein de bâtir, dans l'île de Montréal, une ville qui serait tout à la fois le siége des missions, une barrière aux incursions des sauvages, le centre du commerce pour les peuples voisins, et serait con-

sacrée à la très-sainte Vierge, et appelée pour cela Ville-Marie. « De tous les projets que l'on a faits pour la conversion » de ces barbares, écrivait, vers la fin du même siècle, le » père Le Clercq, Récolet missionnaire, il n'y en a point » eu de plus désintéressé, de plus solide, ni de mieux con- » certé que celui-ci. »

Pendant que M. Olier en méditait l'exécution, il connut, de la manière du monde la plus extraordinaire, un gentilhomme à qui Dieu avait inspiré le même dessein. C'était Jérôme Le Royer de la Dauversière, résidant à la Flèche, en Anjou, qui portait au plus haut degré l'abnégation, le détachement, l'assiduité à l'oraison, et surtout l'amour des austérités, quoique engagé dans l'état du mariage. Il était persuadé qu'il devait donner commencement à une congrégation d'hospitalières, afin d'en former ensuite un établissement dans l'île de Montréal, encore inculte et déseste. Son directeur, à qui il fit part d'un dessein en apparence si extravagant, le rejeta d'abord comme on devait s'y attendre. Néanmoins, après l'avoir examiné mûrement, il finit par y donner son approbation, et permit à M. de la Dauversière d'aller à Paris, pour essayer de se procurer les secours nécessaires à l'établissement d'une colonie dans cette île. Il fallait en effet commencer par là, puisque les hospitalières, qu'il voulait fonder, ne devaient être destinées qu'au soulagement des colons, lorsqu'ils seraient malades. Etant arrivé à Paris, il alla se présenter chez le Garde-des-sceaux, qui était alors à Meudon; dans le même temps, M. Olier s'y rendit pour quelques affaires, et la Providence voulut qu'ils se rencontrassent dans la galerie de l'ancien château. Alors ces deux hommes, qui ne se connaissaient pas, qui ne s'étaient jamais vus, et n'avaient eu aucune sorte de rapports ensemble, poussés par une sorte d'inspiration, coururent s'embrasser comme deux amis qui se retrouveraient après une longue séparation. « Ils » se jetèrent au cou l'un de l'autre, dit M. de Bretonvilliers, » avec des tendresses et une cordialité si grandes, qu'il leur

» semblait qu'ils n'étaient qu'un même cœur. » Ils se saluèrent mutuellement par leur nom, ainsi que nous le lisons de saint Paul et de saint Antoine ; M. Olier félicita M. de la Dauversière du sujet de son voyage ; et, lui mettant entre les mains un rouleau d'environ cent louis d'or, lui dit ces paroles : *Monsieur, je veux être de la partie*. Il célébra ensuite la sainte Messe, où communia M. de la Dauversière, et, après leur action de grâces, ils se retirèrent dans le parc du château, où ils s'entretinrent, durant trois heures, des desseins qu'ils avaient formés l'un et l'autre pour procurer la gloire de Dieu dans l'île de Montréal. Tous deux avaient les mêmes vues, et se proposaient d'employer les mêmes moyens. Cette rencontre si extraordinaire, et la conformité non moins frappente de leurs projets, ne leur permettant pas de douter que Dieu ne les eût effectivement choisis pour réaliser de concert cette entreprise, ils se lièrent dès ce moment d'une très-étroite amitié, et entretinrent un commerce de lettres.

M. Olier commença par former une association de personnes zélées et opulentes, connues depuis sous le nom de *Société de Notre-Dame de Montréal*, et que le souverain Pontife daigna encourager par des indulgences plénières. Le serviteur de Dieu la dirigea constamment par ses conseils, et M. de la Dauversière en exécuta presque toutes les résolutions, en qualité de procureur, que sa modestie lui fit prendre. La première fut d'aller demander l'île de Montréal à M. de Lozon, intendant du Dauphiné, qui l'avait reçue en don de la grande compagnie du Canada, à condition d'y établir une colonie. Ce magistrat, cédant aux instances réitérées de M. de la Dauversière, qui fit deux fois à cette fin le voyage de Dauphiné, substitua M. Olier et ses associés à sa place, par contrat passé à Grenoble le 17 août 1640, et approuvé par la grande compagnie au mois de décembre suivant. Voici les principales dispositions des articles que la société de Montréal s'engagea à exécuter, et qui furent vraisemblablement rédigés par M. Olier et M. de la Dauversière. « Le dessein des

» associés est de travailler purement pour la gloire de Dieu
» et salut des sauvages. Pour atteindre ce but, ils ont arrêté
» entre eux d'envoyer, l'an prochain, à Montréal, quarante
» hommes bien conduits, équipés de toutes choses néces-
» saires pour une habitation lointaine, et de fournir deux
» chaloupes pour transporter les vivres de Québec à Montréal.
» Ces quarante hommes étant arrivés dans l'île, se fortifieront
» d'abord contre les sauvages, puis s'occuperont pendant
» quatre ou cinq ans à défricher la terre et la mettre en état
» d'être cultivée. Pour avancer cet ouvrage, les associés aug-
» menteront d'année en année le nombre des ouvriers, selon
» leur pouvoir ; enverront des bœufs et des laboureurs à pro-
» portion de ce qu'il y aura de terres défrichées, et un
» nombre suffisant de bestiaux pour en peupler l'île et en-
» graisser les terres. Les cinq années étant expirées, les asso-
» ciés, sans interrompre le défrichement, feront bâtir un
» séminaire (c'est-à-dire une sorte de collége), pour y ins-
» truire les enfants mâles des sauvages. On tâchera de con-
» server habituellement dans cette maison dix ou douze ec-
» clésiastiques, dont trois ou quatre sauront les langues du
» pays, afin de les enseigner aux missionnaires qui viendront
» de France. Ceux-ci, en arrivant, se reposeront un an au
» séminaire, pour apprendre ces langues, et ensuite être dis-
» persés parmi les nations sauvages, selon qu'il sera jugé à
» propos. S'ils tombent malades, le séminaire leur servira
» de retraite. Les autres ecclésiastiques s'occuperont à l'ins-
» truction des enfants des sauvages et des Français habitants
» de ladite île. Il y faudra encore un séminaire de religieuses
» pour instruire les filles sauvages et les françaises, et un
» hôpital pour y soigner les pauvres sauvages quand ils seront
» malades. Enfin toutes ces choses étant en bon état, on ne
» pensera qu'à bâtir des maisons pour loger quelques fa-
» milles françaises, les ouvriers nécessaires dans le pays, les
» jeunes gens mariés qui auraient été instruits aux sémi-
» naires, et les autres sauvages convertis, qui voudraient s'y

» arrêter. On donnera à ceux-ci quelques terres défrichées, » des grains pour les semer, des outils et des hommes pour » leur apprendre à les cultiver. Au moyen de ces mesures, » les associés espèrent, de la bonté de DIEU, voir en peu de » temps une nouvelle Eglise, qui imitera la pureté et la cha- » rité de la primitive; ils espèrent encore que dans la suite » eux-mêmes et leurs successeurs, étant bien établis dans » l'île de Montréal, pourront s'étendre dans les terres et y » faire de nouvelles habitations, tant pour la commodité du » pays, que pour faciliter la conversion des sauvages. »

M. de la Dauversière et M. Olier avaient déjà envoyé à Québec vingt tonneaux de vivres, et d'autres choses nécessaires à l'établissement de la colonie; et l'année suivante ils assemblèrent environ trente familles, qui, par zèle pour la religion, plutôt que par intérêt, se dévouèrent à cette bonne œuvre. De ce nombre étaient des gentilshommes, des négociants, des artisans, des cultivateurs. Il manquait un homme d'expérience et d'autorité, qu'on pût mettre à la tête de la colonie; M. Olier et son collègue avaient souvent demandé à DIEU d'en susciter quelqu'un, lorsque M. Paul de Chaumedy, de Maisonneuve, exercé dès sa jeunesse au métier des armes, et tout dévoué aux intérêts de la religion, se présenta de lui-même pour conduire ce dessein. Ils demandaient aussi à DIEU d'inspirer un semblable dévouement à quelque femme courageuse, qui pût assister les malades de la colonie; et dans le même temps arriva de Langres à Paris mademoiselle Manse, qui s'offrit en effet pour les servir. Après qu'elle eut fait connaître ses dispositions à M. Olier et à Marie Rousseau, qui la confirmèrent dans son dessein et acceptèrent avec reconnaissance ses services, elle se rendit à La Rochelle, pour l'embarquement.

Enfin la petite troupe s'étant partagée sur deux vaisseaux, mit à la voile vers la fin du mois de juin 1641, et arriva heureusement à Québec, où elle passa l'hiver. Les missionnaires de la compagnie de JÉSUS résidant dans cette ville, et que les

associés de France avaient priés d'assister spirituellement ces pieux colons, en attendant qu'on leur envoyât des ecclésiastiques, admirèrent leur courage et la foi de ceux qui dirigeaient une entreprise si hardie; en sorte que le père Vimont, leur supérieur, en écrivit en ces termes au provincial de France: « Un grand homme de bien, n'ayant jamais vu le Canada » que devant Dieu, se sentit fortement inspiré d'y travailler » pour sa gloire. Ayant fait rencontre d'une personne de » même cœur (il parle de M. de la Dauversière et de M. Olier), » ils envoyèrent, l'an 1640, vingt tonneaux, et l'année der» nière, firent passer quarante hommes pour former les fon» dements de ce généreux dessein. Cette entreprise paraîtrait » autant téméraire qu'elle est sainte et hardie, si elle n'avait » pour base la puissance de celui qui ne manque jamais à » ceux qui n'entreprennent rien qu'au branle de ses volontés; » et qui saurait ce qui se passe pour faire réussir cette grande » entreprise, jugerait aussitôt que Notre-Seigneur en est le » véritable auteur. »

Pendant que les colons attendaient à Québec le retour du printemps, pour passer à Montréal, M. Olier conçut un dessein bien digne de sa religion : ce fut de consacrer cette île à la Sainte Famille, avant que la colonie en prît possession. Au mois de février 1642, il réunit dans l'église de Notre-Dame tous les membres de la compagnie de Montréal, célébra la sainte Messe à l'autel de la sainte Vierge, où il communia tous ceux qui n'étaient point prêtres, tandis que les prêtres célébraient aux autels voisins ; et tous consacrèrent l'île à la Sainte Famille, sous la protection particulière de la très-sainte Vierge, et se consacrèrent eux-mêmes à ce pieux dessein. Au sortir de Notre-Dame, ils se rendirent à l'hôtel de Lozon, pour concerter les moyens de consolider la bonne œuvre. Il fut résolu qu'on ferait un armement considérable ; qu'on frèterait au moins trois navires, pour transporter à Montréal autant d'honnêtes familles de différents états qu'on en pourrait trouver disposées à cette émigration ; qu'on pren-

drait possession de l'île au nom de la très-sainte Vierge, qui en serait toujours regardée comme la première et la véritable maîtresse, et qu'avec la permission du Roi, on y bâtirait une ville sous le nom de *Ville-Marie*. Puis, chacun s'étant fait un devoir de contribuer généreusement aux frais nécesssaires pour l'exécution de ce dessein, on recueillit, sans sortir de l'assemblée, une somme de plus de deux cent mille livres.

Le 17 mai suivant, la petite troupe qui avait passé l'hiver à Québec, arriva enfin à Montréal. En abordant, elle se prosterna sur le rivage, et dans les transports d'un saint enthousiasme, elle entonna plusieurs psaumes, pour témoigner sa reconnaissance à Dieu. Dans le lieu destiné pour la nouvelle ville, on éleva des tentes et des pavillons pour se loger, et l'on dressa un autel, où le lendemain le père Vimont, après le *Veni Creator*, célébra le premier le saint sacrifice, et exposa le saint Sacrement pour obtenir du ciel un heureux commencement à cette sainte œuvre. Une chapelle construite avec des écorces fut d'abord le lieu où l'on déposa le très-saint Sacrement, qui, depuis ce moment, a toujours été conservé à Ville-Marie; et comme le pays ne fournissait ni huile ni cire, on mit devant le tabernacle qu'on avait apporté de France, au lieu de lampe, une fiole de verre où l'on avait renfermé plusieurs mouches à feu, insectes qui, lorsqu'on les multiplie, jettent une lumière semblable à celle de plusieurs bougies réunies.

Tels furent les commencements de Ville-Marie. Il ne manquait aux vœux de M. Olier que de pouvoir passer lui-même dans ce pays lointain. En 1636, l'autorité du père de Condren fut seule capable de l'arrêter; depuis il ne cessa de gémir et de soupirer pour obtenir un jour cette grâce. « Etant instruit, » écrivait-il en 1642, des biens qui se font en Canada, pays » habité par des peuples gentils, et me trouvant lié de société » comme miraculeuse à celui à qui Notre-Seigneur a inspiré » le mouvement et commis l'entreprise de Ville-Marie, je me » suis toujours senti porté d'aller finir mes jours en ces

» quartiers, avec un zèle continuel d'y mourir pour mon
» maître. Qu'il m'en fasse la grâce, s'il lui plait; je conti-
» nuerai toujours à l'en solliciter avec instances. »

Pour se mettre à l'abri des incursions des sauvages, la co-lonie construisit à la hâte quelques fortifications avec des pieux. Bientôt elle s'y vit harcelée par les Iroquois, les plus cruels d'entre ces peuples barbares, et qui avaient coutume de brûler leurs prisonniers, et de se nourrir ensuite de leurs chairs. A ces alarmes journalières, se joignit encore la di-sette; car la terre, pendant plus de dix ou douze ans, ne produisit presque rien, tant par l'inexpérience des colons à l'égard du climat de ce pays, que par les travaux sans nombre dont ils se voyaient accablés. Quoiqu'on eût la consolation de voir plusieurs sauvages embrasser le christianisme, cette île fut néanmoins, dans les premiers temps, le théâtre d'une guerre très-meurtrière, qui, dans une infinité de surprises et de petits combats, fit répandre beaucoup de sang, et donna lieu à des cruautés inouies. « Les Iroquois, écrivait made-
» moiselle Manse, ayant vaincu et presque entièrement dé-
» truit les Hurons, leurs anciens ennemis, se tournèrent
» contre nous avec plus d'orgueil et d'insolence, qu'ils n'a-
» vaient fait jusqu'alors. Ils nous serraient de si près, et
» leurs attaques étaient si brusques et si fréquentes, qu'il n'y
» avait plus de sûreté pour personne. Ils tuèrent plusieurs
» des nôtres, et brûlèrent des maisons de Ville-Marie. Notre
» hôpital même n'était pas en sûreté, et il fallut y mettre
» une forte garnison pour le défendre; enfin tout le monde
» était découragé. » Dans cet état de choses, M. de Maison-neuve prit le parti de repasser en France pour demander des renforts à la compagnie de Montréal; et parvint en effet à ras-sembler plus de cent hommes, tous robustes, exercés au métier des armes, et qui s'embarquèrent avec joie pour une si glorieuse expédition.

Pour en assurer de plus en plus le succès, on désirait d'éta-blir dans le pays une communauté de missionnaires, ainsi

qu'on se l'était proposé au commencement. M. de Maisonneuve, gouverneur de l'île, vint en France pour en représenter de vive voix la nécessité, et pressa M. Olier de se charger lui-même de cette œuvre. Tous les membres de la *Société de Montréal* exprimant aussi le même vœu, M. Olier accepta enfin la conduite de cette mission, conformément à la pensée que DIEU lui avait inspirée depuis long-temps. Il nomma M. de Quaylus pour être supérieur de l'établissement projeté, et il lui associa trois ecclésiastiques, M. Souart, destiné pour la cure de Ville-Marie; M. de Galinée, qui devait former les sauvages chrétiens et les réunir en village; et M. Dallet, pour servir de secrétaire à M. de Quaylus, nommé vicaire-général pour le Canada. Lorsque M. Olier proposa cette mission à ses ecclésiastiques, tous s'offrirent comme de concert. L'un d'eux, M. Le Maître, voulant témoigner son zèle, se mit alors à dire qu'une fois au Canada, il serait prêt à courir de toutes parts pour chercher des sauvages, qu'il irait même dans leur pays. « Vous n'en aurez pas la peine, reprit M. Olier; ils » viendront bien vous chercher eux-mêmes; et vous vous en » trouverez si environné, que vous ne pourrez vous échap- » per de leurs mains. » Cette prédiction fut bientôt justifiée par l'événement. Deux ans après la mort du serviteur de DIEU, on envoya M. Le Maître à Ville-Marie. Le jour de la Décollation de saint Jean-Baptiste, 29 août 1661, après avoir dit la sainte Messe à la campagne, il se mit à faire la garde pendant que les serviteurs de la communauté s'occupaient à la moisson. Alors une troupe d'Iroquois cachés en embuscade fondirent sur lui et lui tranchèrent la tête, qu'ils mirent dans un mouchoir, et qu'ils emportèrent dans leur pays. « Lorsque » ces barbares l'eurent décapité, écrivaient les Hospitalières » de Montréal à leurs sœurs de France, tous les traits de son » visage demeurèrent empreints sur ce mouchoir, en sorte » que plusieurs des nôtres, qui étaient prisonniers dans leur » pays, le reconnurent parfaitement : ce que nous ont dit » plusieurs fois M. de Saint-Michel, M. de Caillères, p...

» sonnes dignes de foi, ainsi qu'un père Jésuite, qui était
» prisonnier d'une nation plus éloignée, et qui nous a
» assuré que les sauvages lui avaient parlé de cette merveille
» comme d'une chose extraordinaire. Ce qu'il y a de parti-
» culier, c'est qu'il n'y avait point de sang au mouchoir, et
» qu'il était très-blanc : il paraissait dessus comme une cire
» blanche très-fine, qui représentait la face du serviteur de
» Dieu. Les sauvages s'entre-disaient les uns aux autre que
» cet homme était un grand démon, ce qui veut dire, parmi
» eux, un homme excellent et tout esprit. Ils en conçurent
» une si grande crainte, qu'ils vendirent ce mouchoir aux
» Anglais. »

La sœur Bourgeois institutrice des sœurs de la Congrégation, vouées à l'instruction des jeunes filles, et qui rapporte les mêmes circonstances ajoute qu'on regardait comme un fait constant, que M. Le Maître avait parlé, après que sa tête eut été séparée de son corps. Sans doute, qu'à l'exemple du premier martyr, saint Etienne, il demanda grâce pour ses meurtriers; car le sauvage qui lui avait tranché la tête, et qui s'appelait Hoandoron, eut le bonheur de se convertir et de mourir à la mission des prêtres de Saint-Sulpice, aussi chrétiennement qu'il avait vécu depuis son baptême.

« Cette perte, continuent les Hospitalières, nous a coûté
» bien des larmes, tant à cause de l'estime et de la vénération
» dont nous étions pénétrées pour ce grand serviteur de Dieu,
» que pour les obligations infinies que nous lui devions.
» Nous nous flattions au moins de posséder pendant long-
» temps M. Vignal, qui nous avait été donné pour supé-
» rieur ; mais le bon Dieu en a disposé bien autrement, et
» lui a fait éprouver le même sort qu'à M. Le Maître. Après
» la mort de ce dernier, il fut mis économe du séminaire, et
» obligé, pour satisfaire à sa charge, d'aller avec quelques
» ouvriers à une habitation nommée l'Ile-la-Pierre, pour en
» faire tirer, afin de bâtir le séminaire : il fut aperçu par les
» sauvages, qui le prirent et le tuèrent. Ces malheureux,

» non contents de cela, firent rôtir sa chair et la mangèrent.
» C'étaient des circonstances bien douloureuses pour ses amis,
» mais particulièrement pour nous qui en sommes vivement
» affligées. »

La compagnie de Montréal avait travaillé jusqu'alors à défricher et à peupler le pays, uniquement pour procurer la conversion des sauvages. Désirant de voir continuer cette œuvre dans le même esprit de désintéressement, elle substitua à sa place les ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice; et, par contrat du 9 mars 1663, leur fit cession et donation de tous les droits seigneuriaux. Ces droits devinrent, pour les nouveaux possesseurs, une charge très-onéreuse : ils furent même obligés à tant de dépenses, pour le soutien de cette colonie, qu'ils auraient été contraints de l'abandonner, sans les libéralités de M. de Bretonvilliers, de M. de Quaylus, de M. du Bois et de quelques autres prêtres du séminaire. Une conduite si désintéressée attira la bénédiction de Dieu sur leurs travaux : ils défrichèrent peu à peu toute l'île, la peuplèrent, la mirent en valeur, établirent des paroisses, bâtirent des églises, et entretinrent, pour les sauvages, diverses missions. « Certainement vingt particuliers, entre lesquels
» on aurait partagé cette île, disait le père Charlevoix, ne
» l'auraient pas mise dans l'état où nous la voyons, et n'y
» rendraient pas les peuples aussi heureux : c'est le fruit du
» travail et de la bonne conduite des seigneurs. On avait eu,
» dès le commencement, une attention particulière à n'y re-
» cevoir que des habitants d'une exemplaire régularité; et
» cette île ressemblait à une communauté réligieuse. » Un autre historien ajoute : « Il a régné long-temps, entre les ha-
» bitants de Montréal, une sorte de communauté de bien,
» qui subsiste encore dans les campagnes : on allait, dans
» les voyages, loger chez les premiers venus; rien n'était
» fermé sous la clef, et il était inoui qn'on eût eu à se repen-
» tir de sa confiance. Enfin les espérances de M. Olier, sur l'accroissement de cette colonie, ont été pleinement réalisées:

la ville de Montréal, ou autrement Ville-Marie, formée d'abord de quelques cabanes, comme on a vu, prit tant d'accroissement, qu'elle comptait quinze ou seize cents habitants, en 1677. Un siècle après, elle était presque aussi considérable que Québec, et aujourd'hui elle se compose d'une population de plus de quarante mille âmes, et vient même enfin d'être honorée d'un siége épiscopal. M. Olier n'eut point la consolation de voir de si heureux résultats, étant mort avant que M. de Quaylus et ses compagnons eussent mis à la voile. Néanmoins, comme il sentait qu'il touchait à sa fin, et craignait qu'après lui on ne renonçât à un dessein qui devait être d'abord si onéreux et si difficile, il recommanda, peu de temps avant de mourir, qu'on ne laissât pas de le poursuivre, déclarant que telle était la volonté de Dieu.

Après que M. Olier eut ainsi travaillé aux œuvres du zèle, Dieu voulut que les dernières années de sa vie ne fussent qu'une suite continuelle de croix, et qu'il trouvât, dans de longues souffrances, de quoi mettre le comble à ses mérites. A peine était-il sorti, en 1652, de la maladie qui l'avait obligé à se démettre de sa cure, qu'il ressentit les douleurs de la pierre. Elles devinrent bientôt si aiguës, qu'à voir les efforts qu'il faisait pour soutenir son courage, on avait peine à comprendre comment il pouvait jouir toujours de la même tranquillité d'esprit. « Il faut avoir éprouvé tout ce qu'il endu» rait, dit M. de Bretonvilliers, pour savoir combien ses » maux étaient insupportables. » Cependant, au lieu de s'inquiéter et de se plaindre, il se contentait d'offrir ses souffrances à Notre-Seigneur, en lui exposant simplement son mal, ou en lui parlant le langage le plus tendre. Au milieu de ses violentes tranchées, on l'entendait répéter quelquefois : *Amour, amour, amour !* et ces paroles semblables à des traits de flamme, produisaient toujours de si vives impressions sur ceux qui étaient présents, qu'ils ne se retiraient point sans avoir pris la résolution de mener une vie nouvelle. Dès qu'il fut délivré des douleurs de la pierre, Dieu voulut l'éprouver

par d'autres infirmités, qu'il endura avec la même résignation et la même patience. Tant de souffrances avaient considérablement affaibli son corps, sans avoir pu néanmoins énerver son âme. Car ce fut pendant sa convalescence même, qu'étant allé dans le midi pour y passer l'hiver, par l'avis des médecins, il entreprit, comme on l'a raconté, la grande mission des Cévennes, forma plusieurs établissements, et revint bientôt à Paris, où d'autres œuvres semblaient demander sa présence.

Mais au retour du printemps, au lieu de regagner le Midi, comme il en avait formé le dessein, il fut obligé, par l'ordre des médecins, d'aller prendre du repos à la campagne, et se retira au château du Péray, près Corbeil, qui appartenait à madame Tronson. Par déférence à l'avis des médecins, il s'éloigna encore davantage de Paris; et, se jugeant assez fort pour entreprendre le voyage de Saumur, il désira aller en pélerinage à Notre-Dame des Ardilliers. Là, il commença à goûter un peu de repos, quoique sa santé ne fût pas rétablie; et, après avoir satisfait sa dévotion, il reprit le chemin de Tours, et s'arrêta près d'Orléans, dans un site très-agréable, où on l'avait prié de se rendre, au château de la Source, qui appartenait alors à M. de Meule, l'un de ses amis. Il espérait que le repos, la fraîcheur de l'air, et surtout les eaux de *la Source*, alors en grande réputation, lui procureraient quelque soulagement. « On m'a conseillé ce petit remède, écri- » vait-il, pour tempérer la grande ardeur de mes entrailles; » je suis dans l'appréhension d'une fièvre tierce, vu que j'ai » toujours les nuits inégales pour le repos, et qu'il a paru » cette nuit de l'émotion et quelque sorte de frisson caché. Je » ne puis pas trouver cependant un lieu semblable à celui-ci, » pour espérer quelque soulagement ailleurs de la situation » du lieu, ou de la qualité de l'air. » Comme sa santé ne se rétablissait pas, il prit le parti de retourner au Péray, là il fut frappé de la maladie qui devait achever l'œuvre de sa sanctification, et terminer sa vie.

Le 26 septembre, pendant qu'il était seul dans sa chambre en oraison, vers huit heures du matin, il fut frappé d'une apoplexie, qui le rendit paralytique de tout le côté gauche. Sa première pensée le porta alors à s'offrir à Dieu en qualité d'hostie, selon le vœu qu'il en avait fait depuis long-temps, et à s'abandonner sans réserve, en union à Jésus-Christ mourant sur le calvaire, pour recevoir le coup de la mort, de la manière et dans le temps qu'il plairait à la justice divine. Cet accident lui avait laissé la liberté de l'esprit, et l'usage de tout le côté droit : M. Olier fit quelque bruit sur le plancher, pour appeler du secours : mais, personne ne se présentant, il demeura couché de la sorte, adorant la justice de Dieu, qui l'ordonnait ainsi pour sa plus grande gloire, et se trouvant content d'être délaissé même jusqu'à la mort, pour honorer celle de Jésus-Christ, abandonné de presque tous les siens. A la fin, quelqu'un étant entré par hasard dans sa chambre, et l'ayant trouvé étendu par terre, incapable de se relever, M. Olier se mit à sourire doucement : tant il conservait le calme et la paix de son âme.

Sa parfaite conformité à la volonté de Dieu ne parut pas seulement dans cette première épreuve. Les suites de l'accident qu'il venait d'essuyer montrèrent jusqu'à quel point l'amour du sacrifice, que respirent ses écrits, était profondément imprimé dans son cœur. Dès qu'on l'eut relevé et mis au lit, et qu'on commença à lui faire les traitements ordinaires, il les supporta tous, non pas seulement avec patience, ce ne serait pas dire assez ; mais avec joie et *exultation*, comme le rapportaient ceux qui s'étaient trouvés auprès de lui. Cette joie n'avait pourtant rien de sensible, elle était un effet de son grand amour pour la très-adorable volonté de Dieu, et de son abandon parfait à sa providence ; car il n'avait pas perdu le sentiment par cette apoplexie, qui n'était qu'à demi-formée, et qui avait dégénéré en paralysie trop imparfaite pour engourdir ses sens ; en sorte qu'il ne souffrait pas moins de ces traitements si douloureux, que s'il les eût

endurés dans la santé la plus entière. Pour rendre le mouvement aux membres paralysés, on usait de ventouses; on lui enfonçait même des lancettes bien avant dans les épaules. Le chirurgien, sans l'avoir averti, lui donnant d'abord des coups de rasoir jusqu'au sang, M. Olier fit paraître quelque sentiment de douleur par un mouvement involontaire, accompagné de ces paroles : « Il aurait fallu m'avertir, on est moins » surpris lorsqu'on s'y attend. » L'un de ses ecclésiastiques lui promit de le prévenir, quand le chirurgien passerait à l'autre épaule. Il l'avertit en effet; et, pendant toute cette seconde opération, M. Olier ne jeta pas un seul soupir, et ne fit pas plus de mouvement que si elle eût été faite sur un corps étranger. Comme on craignait une nouvelle apoplexie, pour peu qu'on le vît s'assoupir hors le temps du sommeil, on le tourmentait tout de nouveau, et on lui faisait prendre presque continuellement des médecines, qui donnèrent un grand exercice à sa patience. Car DIEU permit qu'il éprouvât alors, pour ces breuvages, l'opposition la plus forte, et même que l'usage en devînt très-incommode, par la nécessité où le mettait sa paralysie, de les garder cuillerée par cuillerée dans la bouche, avant de pouvoir les avaler.

Non-seulement il montrait une patience toujours égale dans une si accablante position, mais il souriait agréablement à tous ceux qui lui apportaient quelque chose à prendre, les encourageant à ne le point épargner, et à lui offrir sans crainte tout ce qui répugnait le plus au goût, dès qu'il était prescrit par le médecin. Cette douceur et cette affabilité faisaient l'étonnement de tous ceux qui l'approchaient. Ils ne pouvaient comprendre comment le malade seul était si content et si joyeux, tandis que tous les autres avaient peine à se consoler de ses souffrances. En effet, la paralysie, qui avait frappé toute une moitié de son corps, le rendait tellement immobile, qu'il ne pouvait plus se tourner d'un côté sur l'autre, ni prendre ses aliments. Il fallait le servir comme un enfant à qui l'on met les morceaux dans la bouche; extrémité qui,

loin de l'affliger, quelque humiliante qu'elle fût, était pour lui une source abondante de joies et de mérites, par les pieux sentiments qu'elle lui donnait lieu de former dans son cœur. Il adorait alors notre Seigneur Jésus-Christ enfant, et se conformait aux saintes dispositions dans lesquelles ce modèle parfait d'obéissance, tant qu'il voulut être assujéti aux faiblesses de l'enfance, recevait ce que lui présentait sa très-sainte Mère.

Après quinze jours ou trois semaines, on le transporta de la campagne à Paris, où il devait être visité plus souvent des médecins, et trouver tous les remèdes nécessaires. Il n'y fut pas plus tôt arrivé, que Dieu le remplit de consolation, par une lettre qu'il reçut d'un de ses amis les plus chers. Celui-ci l'assurait que son état, quelque pénible qu'il fût à la nature, était très-saint et infiniment utile à son âme. Il ajoutait que ses infirmités, dès qu'il les supportait en esprit de sacrifice, le rendaient bien plus agréable à Notre-Seigneur, que s'il avait à essuyer pour sa gloire toutes les fatigues du ministère évangélique; enfin, que sa situation actuelle était celle des âmes d'élite et appelées à la plus haute perfection. M. Olier regarda cette lettre comme un présent venu du ciel; elle lui inspira un nouveau courage, et servit beaucoup à le fortifier dans la résolution de tout souffrir en union au Sauveur. « Son » amour pour la croix, où la main de Dieu le retenait, était » si grand, dit M. de Bretonvilliers, que je l'ai vu pleurer » une fois très-amèrement, parce qu'on venait de lui pro- » mettre, avec assurance, une prompte guérison. Comme je » lui demandais le sujet de ses larmes : Ils m'assurent, ré- » pondit-il, que je guérirai; mais ne serais-je pas trop heu- » reux de demeurer sur la croix le reste de mes jours, pour » rendre quelque chose à Notre-Seigneur, qui a tant souf- » fert pour moi? »

Quoiqu'il ne pût presque s'occuper d'une méditation suivie, on était néanmoins fort surpris de le trouver toujours pénétré de ces dispositions intérieures de victimes, dans les-

quelles il s'était efforcé de vivre continuellement. C'était sans doute une récompense que DIEU voulait lui accorder alors; car, pour entrer dans ces dispositions, il n'avait aucun effort à faire; et il lui suffisait de s'abandonner simplement aux opérations de Notre-Seigneur en lui. Il était content de se voir réduit à cet état, y trouvant l'occasion de témoigner son respect amoureux envers la justice divine. On l'a vu mille fois adorer et aimer cette justice, et baiser humblement les verges dont elle se servait pour le châtier. Il était même dans la disposition continuelle d'accepter tout ce que DIEU voudrait lui imposer de croix, pourvu que, sa justice l'affligeant d'une main, sa bonté voulut le soutenir de l'autre; sans quoi, disait-il, je ne serais pas capable de les porter.

La paix de son âme paraissait d'une manière si frappante dans la sérénité de son visage et dans l'expression de ses traits, que saint Vincent de Paul étant venu le visiter dans ces circonstances, ne put s'empêcher d'en témoigner son étonnement. « Je me souviens, dit M. de Bretonvilliers, que, » vers la fin du mois de décembre de la même annnée, feu » M. Vincent, cet excellent serviteur de DIEU, mort en » odeur de sainteté, et qui l'avait toujours aimé particulière- » ment, vint le visiter au plus fort de son mal. Malgré l'ac- » cablement universel où le malade était réduit, il le trouva » avec un esprit si égal, un visage si serein, un repos mêlé » d'une joie si douce, que se tournant vers nous, auprès de » la cheminée, il nous dit : *J'admire cette tranquillité ; j'es-* » *time comme une merveille, de voir un homme rempli de tant de* » *joie, au milieu des accablements que cause une telle maladie.* »

Ces douleurs et les autres incommodités corporelles n'étaient pourtant rien, en comparaison des peines d'esprit dont DIEU voulut qu'elles fussent bientôt accompagnées. Car, peu de jours après que son serviteur eut été ainsi visité par cette affliction extérieure, il le fut par des croix intérieures beaucoup plus difficiles à porter. Sans lumière dans l'esprit, n'ayant plus le moindre sentiment de joie dans le cœur, en

proie à la tristesse, à l'ennui, au trouble même et aux frayeurs d'une âme qui craint d'avoir encouru la disgrâce de son Dieu, il ne pouvait s'empêcher de demander quelquefois à ceux en qui il avait le plus de confiance, s'ils ne croyaient pas que Notre-Seigneur et sa très-sainte Mère se fussent retirés de lui. On remarqua même dans lui une impuissance et une privation de grâces sensibles, si complète, qu'il n'était plus capable de parler de Dieu comme auparavant.

Néanmoins, si l'on avait recours à lui pour le consulter, il recouvrait aussitôt ses premiers dons. C'était ce qu'on avait remarqué dans une autre maladie. Une personne lui témoignant son étonnement de ce qu'elle l'avait vu agir alors avec tant de liberté d'esprit, il répondit en souriant que, pendant sa maladie, il avait deux têtes, l'une qui était la sienne, et qui était réduite dans un fort triste état, l'autre que Dieu lui donnait pour le service du prochain. Ce fut la même conduite de Dieu à son égard pendant sa paralysie. Par une distinction bien honorable au serviteur de Dieu, et qui marque la haute estime que sa vertu lui avait acquise, la Reine Anne d'Autriche mit le comble à tant de marques de confiance qu'elle lui avait données, en venant le visiter elle-même. Lorsqu'elle se fut retirée, un ecclésiastique, craignant que M. Olier n'eût pas eu assez de liberté d'esprit pour répondre à l'attente de cette princesse, demanda au serviteur de Dieu comment il en avait usé dans cette occasion. « Notre-Seigneur, répondit-il, » m'a donné quelque petite chose pour la satisfaire. »

En cet état, contraint de passer une partie de l'année dans sa chambre, et d'employer l'autre aux remèdes, il ne se considérait plus que comme un arbre infructueux, qui devait être arraché, afin qu'on en mît un autre à sa place. Il aimait néanmoins cet état, comme ordonné de Dieu pour sa sanctification. Lorsqu'il s'était vu déchargé de la cure de Saint-Sulpice, il avait éprouvé un grand désir de perfectionner l'œuvre du séminaire ; mais étant tombé ensuite dans sa paralysie, il renonça à ce dessein, disant : « Il faut que tous nos désirs,

» quand Dieu permet que nous en ayons, fassent hommage, » par leur parfait anéantissement, à sa volonté souveraine. » Comme plusieurs lui témoignaient leur regret de ce que cette œuvre était encore imparfaite, et craignaient qu'elle ne fût jamais achevée, s'il venait à mourir auparavant, il répondit que Dieu ne la laisserait manquer d'aucune des choses nécessaires à sa conservation, et qu'il lui donnerait tout de sa main, dans le temps marqué par sa providence. Il portait même si loin l'esprit d'abandon et de sacrifice, que, malgré son grand amour pour le séminaire, qu'il jugeait devoir contribuer à la gloire de Dieu, il aurait été ravi, disait-il, de voir cette œuvre anéantie, pour peu que Dieu eût été plus glorifié par sa destruction.

Ne pouvant s'occuper ni à l'oraison, ni à la lecture, ni à rien qui lui apportât le moindre soulagement, et étant d'ailleurs accablé du délaissement intérieur et des sécheresses qu'il éprouvait, il disait quelquefois : « Notre-Seigneur ne veut » pas que je me réjouisse en rien : il faut en être content, et » se soumettre de bon cœur à ses ordres. » S'il arrivait que, par mégarde, on l'eût laissé seul dans sa chambre, lorsqu'ensuite on lui représentait qu'il aurait dû envoyer chercher quelqu'un : « Non, répondait-il, il faut imiter Jésus-Christ, » qui n'a jamais cherché aucune consolation sur la terre : s'il » m'arrive d'être seul, j'attends que Notre-Seigneur donne à » quelqu'un la pensée de venir me trouver, ne devant point » détourner moi-même personne du service d'un si grand » maître. »

Lorsque le mal lui eut laissé un peu de relâche, on lui apporta quelques petits métiers, avec lesquels on pensa qu'il pourrait se délasser dans sa chambre, par un travail de mains très-facile. Il accepta ce bon office avec reconnaissance ; mais ni cet expédient, ni d'autres moyens de le récréer qu'on imagina, ne purent produire autre chose en lui, qu'un dégoût extrême de tout ce qui ne l'élevait pas à Dieu. Le reste lui paraissait si fade qu'il ne pouvait, sans une sorte de tourment,

y donner la moindre attention. Il disait même à ses plus familiers amis que Dieu avait attaché pour lui la croix à toutes les créatures, en sorte que, dès qu'il voulait s'arrêter à quelqu'une, pour y chercher quelque consolation, tout aussitôt il y trouvait la croix. On remarqua en effet, dans plusieurs occasions, cette conduite de Dieu sur son serviteur. M. Olier avait dans sa chambre un petit oiseau si bien apprivoisé, qu'il venait manger sur sa table pendant que lui-même y prenait ses repas, et qui donnait d'autres marques plus singulières de familiarité. A l'exemple du bien-aimé disciple qui se récréait avec une perdrix, il témoignait quelque sentiment de joie à la vue de cet oiseau. Mais sa joie fut de courte durée ; car, une personne ayant ouvert la croisée, par mégarde, laissa échapper l'oiseau, qui ne revint plus.

Au printemps de cette année 1654, il se trouvait cependant moins souffrant. Les médecins, jugeant qu'il pourrait recevoir du soulagement des eaux de Bourbon, lui conseillèrent d'entreprendre de nouveau ce voyage Il regarda leur invitation comme un ordre de Dieu ; et quoiqu'il fût assuré que son mal ne le quitterait qu'à la mort, il obéit avec la simplicité d'un enfant. Pendant ce voyage, qu'il entreprit au mois de mai, et qu'il fut obligé de faire à petites journées, il ne laissa passer aucun jour sans recevoir la sainte Eucharistie. On crut d'abord qu'il serait difficile, sur les chemins, de lui procurer cette consolation, les hôtelleries où l'on était obligé de s'arrêter, étant quelquefois assez éloignées des églises; et on lui proposa de s'en abstenir pour quelques jours. « Hélas ! répon- » dit-il, ôtez-moi tout, pourvu que vous me laissiez la sainte » communion, la seule consolation qui me reste. » Ces paroles et l'accent avec lequel il les prononça touchèrent si vivement ceux qui l'accompagnaient, que sans s'arrêter davantage aux difficultés, ils trouvèrent les moyens de le satisfaire tous les jours. Dans un autre voyage qu'il fut obligé de faire pendant la même maladie, on le laissa une fois sans communier; et il passa tout ce jour dans l'abattement et la tristesse. Un

ecclésiastique qui en avait été étonné, ne le fut pas moins le lendemain de le voir surabonder de joie; et comme on ne remarquait point en lui de ces sortes d'inégalité, il ne put s'empêcher de lui en témoigner sa surprise. M. Olier avait communié ce jour-là : « Le moyen de n'avoir pas de joie, » répondit-il, lorsqu'on a en soi-même celui qui est *la voie*, » *la vérité et la vie?* » A Bourbon, pour n'être pas privé de cette grâce, il obtint des pères Capucins une chambre dans leur couvent, tout auprès d'une chapelle, où il entendait la sainte Messe et communiait aux heures qui lui étaient le plus commodes.

Les infirmités de M. Olier l'obligèrent jusqu'à sa mort de faire tous les ans le même voyage; il l'entreprit cette année et la suivante, sur l'avis des médecins, quoique toujours avec aussi peu de succès. Après avoir pris les eaux, à la première saison de l'année 1655, sentant que sa fin était proche, il désira faire, une dernière fois, le pélerinage de Notre-Dame du Puy. Il y arriva comblé de joie de revoir une ville où régnait, depuis tant de siècles, la dévotion la plus tendre envers la Mère de Dieu, et où il se souvenait d'avoir reçu, par son intercession, des grâces très-abondantes. Le séjour qu'il y fit fut pour lui une source de bénédictions, et un grand sujet d'édification pour les habitants. On le voyait prier très-assidûment dans l'église de Notre-Dame : c'était même, de tous les lieux de piété qu'il avait visités dans la France, celui pour lequel il témoignait le plus d'attrait. « Je suis dans un lieu, » écrivait-il, où je finirais ma vie avec joie, aux pieds de » Notre-Dame du Puy, à laquelle je suis redevable, par sœur » Agnès, de toutes sortes de grâces. » Ne pouvant demeurer toujours présent de corps dans cette église, et désirant y être au moins en esprit, autant qu'il était en son pouvoir, il laissa, auprès de l'image de Marie, une statue d'argent, où il s'était fait représenter dans la posture d'un suppliant, qui respectueusement incliné devant elle, lui faisait hommage de tous les sentiments que doit un sujet à sa souveraine, et un fils à

sa mère. Non content de cette offrande, il laissa encore une riche médaille d'or, sur laquelle il avait fait graver le séminaire de Saint-Sulpice de Paris, qu'il lui présentait, la conjurant de le prendre sous sa protection spéciale, et de faire, de tous ceux qui l'habitaient, autant d'instruments de la gloire de son Fils.

Ce dernier séjour au Puy fut d'environ un mois et demi. Durant tout ce temps, M. Olier eut la consolation de célébrer la sainte Messe, dans l'église cathédrale, tous les jours, excepté deux, où il fut obligé de garder la chambre, sans être privé néanmoins de la sainte communion; ce qu'il regarda comme l'une des grâces particulières qu'il recevait dans ce lieu de bénédiction; car, depuis sa chute, jamais il n'avait eu l'usage de ses membres assez libre pour célébrer le saint sacrifice aussi souvent.

En quittant la ville du Puy, il reprit la route des eaux, et passa par Langeac, afin d'y vénérer les précieux restes de la mère Agnès. Comme il se présentait pour entrer dans la clôture, et qu'il était obligé de marcher appuyé sur un bâton, il dit agréablement à la mère des Cinq-Plaies, alors prieure, qui vint le recevoir à la porte du couvent: « Vous voyez, ma » mère, comme je suis; c'est la mère Agnès qui m'a fait ce » tour-là; » voulant dire qu'elle était fidèle à lui obtenir les croix qu'elle lui avait promises.

Il serait difficile d'exprimer les sentiments de vénération qu'il fit paraître lorsqu'on eut ouvert le cercueil. Sans la voir des yeux du corps, et sans converser visiblement avec elle, comme il avait fait si souvent durant son premier séjour en Auvergne, il ressentit une joie intérieure, qui surpassait tout ce qu'il avait éprouvé alors dans ses différents entretiens. C'était le fruit de la charité consommée de cette grande âme, qui, vivant dans la société de Jésus-Christ et des saints, avait beaucoup plus de pouvoir pour attirer à Dieu son ancien directeur, et lui obtenir de nouvelles faveurs du ciel, que lorsqu'ils étaient ensemble en oraison au pied des saints ta-

bernacles. Dans ce dernier voyage, voulant reconnaître toutes les grâces qu'il avait reçues par son intercession, il fit de nombreux présents à la chapelle du monastère, et donna, entre autres objets précieux, un soleil et le calice d'argent qu'on y conserve encore. Sa vie ne fut plus, jusqu'à la fin, qu'une suite de souffrances et de peines d'esprit, comparables à un continuel martyre.

A mesure qu'il approchait du terme de sa carrière, on remarquait que Dieu lui donnait de fréquentes pensées de la résurrection. Il avait eu de tout temps un attrait particulier pour ce mystère, et il fit alors acheter et placer dans sa chambre un tableau qui le représentait. Tout accablé qu'il était sous le poids de ses maux, il se leva une fois de son fauteuil, et, se mettant à genoux devant ce tableau, il demeura une heure entière dans cette posture, tout absorbé en Dieu. Celui qui le gardait l'avertit enfin de ne pas se fatiguer plus longtemps, et l'aida à se relever. Par obéissance, il se remit dans sa première situation, en disant : « Hélas! peut-on s'ennuyer » quand on pense à ce mystère? » De temps en temps on l'entendait s'écrier. « Ah! chère éternité, tu n'es pas loin. » Puis prenant sa main, il disait :« Corps de péché, tu pourriras » bientôt. » Comme un jour, pour lui procurer quelques moments de récréation, un ecclésiastique vint l'entretenir de nouvelles; il lui imposa silence, en disant que « cela n'avait » pas le goût de l'éternité. » Rien n'occupait tant son cœur que le désir d'aller jouir de Dieu. Il passa cette année, qui fut la dernière de sa vie, en soupirant presque sans cesse vers l'éternité, et souffrant dans cette vue ses maux, avec un courage et une joie qui donnaient de l'étonnement et de l'admiration à tout le monde. Malgré la joie qu'il éprouvait en pensant à la proximité de sa mort, il s'abstenait d'en parler à ses ecclésiastiques, de peur de les affliger. Enfin, le premier jour du Carême, s'entretenant avec M. de Bretonvilliers, il lui dit : « Préparons-nous; car bientot nous ne nous ver» rons plus, et à Pâques il faudra nous séparer. » Ensuite,

il désigna M. de Bretonvilliers pour son successeur dans la supériorite de la maison, et voulut avoir avec lui tous les jours de longs entretiens, sur la conduite, l'esprit et les réglements des séminaires.

Plus il approchait de sa fin, plus il se sentait attiré à une privation universelle de tout ce qui pouvait le satisfaire, même spirituellement, de la part des hommes. Considérant Notre-Seigneur sur la croix, dénué de toute consolation, il se priva de celle même qui était comme la seule qu'il goûtât depuis long-temps, la conversation d'un ami qu'il chérissait tendrement en Notre-Seigneur. Quelques mois avant sa mort, il cessa de l'inviter à venir s'entretenir avec lui, et eut soin de lui cacher le motif de cette conduite, usant à son égard d'une réserve qui ne répondait pas à son ancienne amitié pour lui. Enfin, la surveille de la dernière rechute de M. Olier, cet ami lui demandant pourquoi il le traitait avec tant de sévérité : « Mon enfant, lui répondit-il, je mourrai bientôt; je » suis donc bien aise de me priver de tout, et de ne plus » prendre aucune consolation dans ce monde. Il faut attendre » celle que j'espère de la divine miséricorde dans la bienheu» reuse éternité. » Quelqu'un le trouvant appliqué à Dieu, lui demanda à quoi il s'occupait; il répondit ces paroles : « *A ne rien désirer de ce qui frappe les yeux.* »

Une personne de condition, qu'il avait dirigée, lui fit une visite; et désirant se confesser, lui dit que pour faire sa confession elle prendrait le temps qui lui conviendrait et qui lui serait le moins incommode : « Il faut donc, lui répondit » M. Olier, que ce soit avant le jour de Pâques. » Une autre, dont il avait aussi la direction, se retirant de sa chambre après avoir conversé avec lui, il se retourna vers elle au moment où elle le quittait, et lui dit adieu, en lui donnant sa bénédiction, sans qu'elle s'en aperçût; ce qu'il n'avait pas coutume de faire à l'égard de ceux qui le visitaient.

Le 26 mars, qui était le lundi de la Semaine-Sainte, lorsqu'il voulut se lever, il fut saisi d'un tremblement qui se

communiqua à tout son corps, et il fut attaqué d'une légère apoplexie, sans perdre néanmoins connaissance. Il était alors à la maison de campagne du séminaire, à Issy, où il s'était fait transporter, afin, disait-il, de se préparer à la mort; mais le médecin jugeant qu'on devait le ramener à Paris, où on pourrait lui procurer plus aisément tous les secours nécessaires, on le transporta au séminaire de Saint-Sulpice. Il y ressentit quelque soulagement, qui fut de peu de durée. Dès-lors on s'aperçut qu'il perdait la mémoire de presque tout, excepté de Dieu. Le jeudi suivant, quelqu'un de la ville étant venu le visiter, il lui parla avec une grande charité, et lui découvrit, sur l'état de sa conscience, des choses qu'il ne pouvait savoir que par révélation. Il s'entretint aussi en secret avec un directeur du séminaire, à qui il donna d'excellentes instructions pour sa propre conduite et pour celle de la maison, l'exhortant surtout à ne jamais agir selon les maximes de la prudence humaine, mais toujours dans la simplicité de la foi. Il lui témoigna qu'il mourait avec la confiance que Dieu soutiendrait le séminaire, parce que c'était son ouvrage, et il ajouta qu'il laissait cette maison entre les mains de la très-sainte Vierge, qui s'en était toujours montrée la protectrice.

Ce fut vraisemblablement alors, qu'annonçant à ses disciples sa mort prochaine, il ajouta que plusieurs parmi eux le suivraient de près. L'événement justifia bientôt cette prédiction, et avec des circonstances si frappantes, qu'on regarda la mort de ces ecclésiastiques, non comme l'effet du cours ordinaire de la nature, mais comme une grâce accordée aux prières de M. Olier, qui voulait offrir ce présent au Seigneur, en quittant la terre. M. Blanlo, entendant son saint maître demander qui d'entre ceux qui étaient présents voulait faire le voyage de l'éternité: « *C'est moi,* » répondit-il avec assurance. « *Faites » donc vos préparatifs,* » reprit M. Olier. Il fut obligé, en effet, de se mettre au lit, le jour même, et mourut avant que le serviteur de Dieu eût été inhumé.

Le samedi saint, quelqu'un le priant de se ressouvenir de lui, quand il serait participant de la gloire des bienheureux, laissa échapper dans le discours quelques mots de louanges. M. Olier ne pouvant alors dissimuler la peine qu'il en ressentait : « Ha ! monsieur, répondit-il, vous me dites des paroles » qui me blessent le cœur. » Ce furent les dernières qu'il prononça lui-même. Car peu après, et environ à neuf heures du matin, il perdit tout-à-coup sa parole, qu'il ne recouvra plus : vers midi, il entra dans un profond assoupissement, et comme il avait déjà reçu le saint Viatique, et qu'on jugeait que sa fin approchait, on lui donna sans différer le sacrement de l'Extrême-Onction, qu'il reçut avec sa parfaite connaissance.

Dans la nuit du samedi au dimanche de Pâques, les fréquentes absences d'esprit qu'il éprouva, donnèrent de nouvelles alarmes. Il revint cependant à lui ; et, voyant près de son lit un de ceux avec qui il avait toujours été lié le plus étroitement, il l'embrassa avec une affection toute particulière, en lui disant adieu. Le bruit du danger extrême où on le voyait s'étant répandu dès le matin dans la paroisse, il fut visité de plusieurs personnes, qu'il salua par signes, avec des regards de douceur et d'honnêteté, qui annonçaient tout à la fois et la plus vive reconnaissance pour les marques de charité qu'on lui donnait, et le calme parfait qui régnait dans son âme.

A trois heures après midi, il perdit toute connaissance, en sorte qu'il ne put répondre en aucune manière à l'honneur qu'il reçut, peu de moments après, de l'archevêque de Bourges, du prince de Conti, et de quelques autres personnes de qualité, qui le visitèrent successivement. Il recouvra néanmoins encore l'usage de la raison, et demeura dans cet état jusqu'au lendemain, mais sans pouvoir rien articuler. Saint Vincent de Paul, qui l'avait visité pendant sa maladie, ayant appris l'extrême défaillance où il était, vint le voir de nouveau le lundi de Pâques, qui devait être son dernier jour ; et

ce fut sous les yeux de cet ange tutélaire, auquel il avait eu recours tant de fois durant sa vie, qu'il rendit son âme à son créateur, vers cinq heures un quart du soir, le second jour d'avril, fête de saint François de Paule. On ne sait pas, dit M. de Bretonvilliers, s'il avait alors sa connaissance. M. Baudrand assure néanmoins que les transports de son amour continuèrent jusqu'à sa mort, et que ce fut dans ces mouvements tendres et extatiques, que son âme se sépara de son corps, pour se perdre dans le sein de Dieu. Il avait vécu quarante-huit ans, six mois et douze jours. Saint Vincent de Paul écrivait le 6 du même mois : » Il a plu à Dieu de disposer de » M. l'abbé Olier, de qui Notre-Seigneur s'est servi pour » beaucoup de bonnes œuvres; j'ai eu le bonheur de me » trouver auprès de lui lorsqu'il a rendu l'esprit. »

L'affection si constante du saint fondateur de la Mission pour les enfants de M. Olier, ne parut jamais plus tendre ni plus vive qu'au moment où il les vit privés de la présence de leur père, et plongés, par cette mort prématurée, dans la plus profonde affliction. « Il fut un de ceux, dit Abelly, qui » regrettèrent davantage la grande perte que l'Eglise avait » faite en la personne de M. Olier, ce grand serviteur de » Dieu; et depuis, il continua toujours de servir avec la » même affection MM. de Saint-Sulpice, qui s'assemblèrent » plusieurs fois avec lui, pour aviser aux moyens de main- » tenir et de perpétuer ce que M. Olier avait commencé si » dignement.» Ce fut en effet saint Vincent de Paul qui présida à l'assemblée qu'ils tinrent le 13 du même mois, pour le choix d'un successeur. Ce choix ne devait pas être la matière d'une longue délibération ; M. de Bretonvilliers, que le défunt avait désigné avant sa mort, fut en effet nommé sur-le-champ et d'une voix unanime. Mais, pour attirer la bénédiction de Dieu sur cette première élection, et y procéder avec plus de confiance, ces ecclésiastique désirèrent que saint Vincent de Paul y fût présent, et qu'il y assistât au nom et de l'autorité de l'abbé de Saint-Germain leur supérieur. Ce pré-

lat lui en écrivit en ces termes : « J'ai été averti de la perte de
» M. Olier, supérieur du séminaire du faubourg Saint-Ger-
» main ; et comme ces messieurs n'ont point voulu procéder
» à une nouvelle élection, sans me le faire savoir, et m'ont
» fait l'ouverture de vous prier de vouloir les assister dans
» cette occasion, et autoriser de votre présence une action
» qui n'a d'autre but que la plus grande gloire de Dieu ; je
» vous conjure, pour l'amour de moi, de ne leur point refu-
» ser ce secours, espérant que Dieu favorisera leur dessein,
» et que vous serez le moyen dont il se servira pour y parve-
» nir. » Saint Vincent présida à l'élection ; et signa le premier
l'acte qui en fut dressé par les notaires, selon la coutume de
ce temps.

Nous ajouterons avec Abelly, l'un de ses historiens, que ce grand serviteur de Dieu avait M. Olier en singulière vénération, qu'il le regardait comme un saint, et publiait partout l'opinion qu'il en avait conçue ; et, avec Collet, qu'il l'invoqua les trois années qu'il vécut encore. « Je ne doute point,
» dit ce dernier, que les enfants de M. Olier n'apprennent
» avec consolation, que notre saint demandait à Dieu des
» grâces par les mérites de leur instituteur. C'est ce qu'il écri-
» vit lui-même, sur la fin du mois de juillet 1660, c'est-à-
» dire, deux mois avant qu'il allât se rejoindre dans le sein
» de la divinité à ce cher et pieux ami. »

La mort de M. Olier fut à peine connue dans Paris, qu'on montra un grand désir de le voir : il fut exposé dans la chapelle du séminaire, où il demeura trois jours, revêtu des habits sacerdotaux. Chacun s'empressait de témoigner la plus grande vénération pour sa personne. L'opinion qu'on avait de sa sainteté, inspirait aux uns de se recommander humblement à lui, en priant à ses pieds ; aux autres, de solliciter et de se procurer quelque chose qui lui eût appartenu ; à plusieurs, de faire toucher à son corps des médailles et des chapelets. Tant qu'il fut exposé, son visage parut si beau et si serein, qu'on l'eût pris pour un homme qui sommeillait ; aussi personne,

en le considérant, n'éprouvait rien de cette horreur secrète qu'on ressent ordinairement aux approches d'un cadavre. Ce qui donna une nouvelle surprise, c'est que, le troisième jour, quoiqu'il fût demeuré si long-temps dans la chapelle, au milieu d'une grande affluence d'assistants qui se succédaient continuellement, et de plusieurs flambeaux dont la chaleur devait accélérer la corruption, son corps n'exhalait néanmoins aucune mauvaise odeur. Deux jours après M. Olier, mourut M. Blanlo, dont nous avons parlé; et, le 20 du même mois, il fut suivi de M. François de Parnuys, prêtre du diocèse de Rouen. M. de Bretonvilliers ajoute que plusieurs autres ecclésiastiques moururent vers le même temps.

Entre les autres choses extraordinaires dont sa mort fut accompagnée, ou suivie, on remarqua sur son front la forme d'une croix, qui depuis plusieurs années y était imprimée en traits fort sensibles. « Elle y demeura (c'est ainsi que s'ex-
» prime M. de Bretonvilliers) presque aussi visible que de son
» vivant, comme je puis l'assurer moi-même pour l'avoir
» vue. Le second ou le troisième jour, après qu'on l'eut ex-
» posé dans la chapelle, je voulus savoir, ajoute-t-il, si ce
» qu'on m'avait dit était vrai, et je vis la croix peinte sur
» son front, comme elle l'avait été durant sa vie : plusieurs
» autres personnes en ont aussi été témoins. » Ce signe fut regardé comme une marque de prédilection du Père des miséricordes, qui depuis tant d'années l'avait fait passer par la voie des croix, et comme un signe particulier de ressemblance avec Jésus crucifié. Un de ses enfants spirituels (M. de la Pérouse) a souvent raconté, que malgré le soin qu'avait eu le serviteur de Dieu de cacher cette faveur, ne découvrant jamais son front, pendant tout le temps que ses dernières infirmités l'avaient retenu dans sa chambre, on s'en était aperçu néanmoins plusieurs fois. Comme il lui parlait lui-même avec beaucoup de familiarité, et qu'il lui tenait souvent compagnie, il remarqua qu'une des branches de cette croix, de couleur rouge, et qui s'élevait du milieu d'un cœur comme enflammé,

n'était presque pas formée. « Mon père, lui dit-il, votre » croix n'a qu'un travers? » « Mon enfant, répondit M. Olier, » c'est que ma croix n'est pas achevée : » voulant dire qu'il avait encore beaucoup à souffrir.

Après que la curiosité des âmes pieuses eut été satisfaite, on l'ouvrit le quatrième jour : il fut embaumé et mis ensuite dans une bierre de plomb, qu'on renferma dans un cercueil de chêne. Plus de deux cents ecclésiastiques se trouvèrent à ses obsèques, et MM. les curés de Paris y assistèrent en surplis et en étole. Le 5 du mois d'avril, après un service fait à la chapelle du séminaire, on porta le corps à la paroisse de Saint-Sulpice, et le 9 du même mois, on fit dans cette église un autre service solennel, où assistèrent le clergé du séminaire, les ecclésiastiques de la communauté, et une multitude de paroissiens; personne ne songeait toutefois à prier pour le défunt, chacun n'étant occupé qu'à l'invoquer pour soi-même. M. de Maupas, évêque du Puy, y prononça l'oraison funèbre. Il paraît qu'il le mit en parallèle avec David, et montra que, pour établir le règne de Jésus-Christ dans sa paroisse, il avait imité ce grand roi, faisant la guerre aux ennemis du peuple de Dieu, et les assujétissant par l'ascendant de ses vertus et par sa prudence, aussi bien que par son courage et sa magnanimité. Cette oraison funèbre n'est pas venue jusqu'à nous ; on croit pourtant en conserver quelques traits, dans une *Approbation* que M. de Maupas donna, dans le même temps, à un des écrits de M. Olier, alors sous presse, et qu'il data du jour même de sa mort. « Ce digne abbé, » dit-il, vrai pasteur des âmes, qui a caché son nom et sa » vertu avec tant de soin, aussi bien que les avantages de sa » naissance, a refusé le sceptre d'un David, mais non pas sa » houlette, ses sueurs, ses peines et ses combats : il a donné » une pâture excellente aux âmes fidèles ; il a fait la guerre » aux ennemis de Dieu ; il a vaincu les Philistins, et terrassé » les ours et les lions. Dieu veuille que la jalousie de quelque » Saül ne s'offense point des louanges que je dois aux victoi-

» res qu'il a remportées plus de dix mille fois, sur le vice et » sur l'ignorance! On peut dire, aujourd'hui qu'il a quitté la » terre, que c'était un homme du ciel, admirable dans la » pureté de sa vie, comme dans celle de sa doctrine : on peut » dire de sa doctrine, qu'elle rend témoignage aux vérités de » l'Évangile; que c'est une lumière qui fait naître dans les » esprits le beau jour de la piété; que c'est un guide assuré » pour la conduite de la vie, et une messagère fidèle qui » porte dans une âme les agréables nouvelles du bonheur de » l'éternité. Il a pratiqué dans une haute perfection tout ce » qu'il a enseigné aux autres, lorsque les enseignements qu'il » donnait au prochain pouvaient être compatibles avec sa » profession. Il a fait de sa sainte vie, la première minute et » le véritable original de tout ce qu'il nous a laissé par écrit : » il a imité son bon maître et le nôtre, il a commencé de » s'expliquer par ses actions, plutôt que par ses paroles : il » a refusé les premières mitres du royaume, que notre grande » Reine lui a offertes, par l'estime qu'elle faisait de sa rare » piété; et, bien que la modestie de ce parfait ecclésiastique, » dont les exemples en ce point ne sont pas tout-à-fait ordi- » naires, l'ait porté à ce constant et généreux refus des plus » éminentes dignités de l'Eglise, bien qu'il n'ait pas voulu » monter sur les trônes du clergé, il a néanmoins conservé » les troupeaux du Fils de DIEU. » L'orateur en louant le désintéressement de M. Olier, n'oublia pas le beau trait auquel il avait lui-même donné occasion, et que nous avons raconté dans cette vie : « Je connais un évêque, dit-il, en » frappant sa poitrine, (c'était de lui-même qu'il parlait) je » connais un évêque, qui s'est mis à genoux devant lui, pour » le prier, les mains jointes, de recevoir son évêché, sans » que jamais il ait pu l'y faire consentir. » Peu de jours après, les membres de la conférence de Saint-Lazare, ayant parlé des vertus du serviteur de DIEU dans une de leurs réunions, saint Vincent de Paul en rendit ainsi compte à ses missionnaires : « Messieurs les ecclésiastiques qui s'assemblent ici,

» prirent pour sujet de leur entretien, mardi dernier, ce » que chacun d'eux avait remarqué des vertus de M. Olier, » qui était de leur compagnie ; et, entre autres choses que » l'on dit, une des plus considérables fut, que ce grand ser- » viteur de Dieu tendait ordinairement à s'avilir dans ses pa- » roles, et qu'entre toutes les vertus, il s'étudiait particu- » lièrement à pratiquer l'humilité. »

Comme on se proposait de faire élever, au défunt, un tombeau en marbre, en attendant, on déposa son corps dans la chapelle supérieure du séminaire, sous une représentation de bois couverte de velours noir. Il demeura de la sorte jusqu'en l'année 1684, où M. Tronson, en exécution du testament de M. de Bretonvilliers, le fit mettre en terre au milieu de la chapelle, qui fut alors pavée tout entière de marbre blanc et noir. Il en usa ainsi de l'avis de l'archevêque de Paris, tant pour obvier à la difficulté de placer un tombeau dans cette chapelle, qui n'était pas grande, que pour ne pas donner occasion aux critiques qu'on aurait pu faire, s'il eût été élevé de terre ; ce qui eût paru peu conforme à la simplicité et à la modestie dont le séminaire devait faire profession. Sur la tombe du défunt, on grava l'inscription suivante :

Pugnent alibi mœrores et gaudia,
huc conspirant,
ubi suo Christus triumphat in milite ;
ubi Sacerdos apostolicus jacet
Joannes-Jacobus Olier,
pastor Sancti Sulpitii, seminarii institutor,
fundator et primus superior ;
quem suspexit Lutetia
in animi simplicitate prudentem,
in cordis humilitate magnanimum,
in operationis suavitate potentem ;
hoc in suburbio
suis Babylonem sudoribus curavit,

clerum suis in Gallia provocavit exemplis,
novi orbis saluti suo zelo providit;
seminariorum tandem erectione,
scriptis, et verbi energiâ;
clericalis ubique splendorem dignitatis
mirificè propagavit;
tum diuturnæ morbo paralysis
Christo confixus cruci,
dum superioris munus obiret,
Parisiis obiit, anno Domini 1657, ætatis 48.

La tristesse et la joie, si opposées ailleurs,
se trouvent réunies ici,
où Jésus-Christ triomphe dans l'un de ses soldats,
où repose ce prêtre apostolique
Jean-Jacques Olier,
Curé de la paroisse
instituteur, fondateur et 1er supérieur du séminaire de S. Sulpice;
Paris en lui admira
la prudence et la simplicité d'esprit,
la magnanimité jointe à l'humilité de cœur,
la force et la douceur des moyens;
Ses travaux guérirent dans ce faubourg,
les maux d'une autre Babylone;
Ses exemples excitèrent la ferveur du clergé;
Son zèle pourvut au salut du nouveau monde;
L'érection des séminaires qu'il procura,
ses écrits et l'énergie de sa parole,
augmentèrent partout, d'une manière admirable,
la splendeur de l'état clérical;
Enfin, frappé d'une longue paralysie,
et attaché à la croix avec Jésus-Christ,
il mourut à Paris, tandis qu'il exerçait la charge de supérieur,
l'année du Seigneur 1657, de son âge la 48e.

Son cœur, qu'on avait séparé de son corps, fut mis dans une boîte en plomb, renfermée ensuite dans une autre en argent doré, sur laquelle sont gravés les monogrammes de JÉSUS, Marie, Joseph, entourés de flammes ; sa langue fut mise aussi dans une boite d'argent, et ces deux portions de son corps sont les seules que possède aujourd'hui le séminaire de Saint-Sulpice. Le cercueil ayant été enlevé dans les troubles de 1795, pour en avoir le plomb, le corps fut porté apparemment dans quelque cimetière, malgré les mesures qu'avait prises M. Emery pour le conserver. La Providence toutefois semble avoir voulu dédommager le séminaire de Saint-Sulpice, en substituant aux restes de son fondateur, ceux du vénérable cardinal Pierre de Bérulle, instituteur de l'Oratoire, et le premier suscité en France pour travailler à l'éducation du clergé. Aujourd'hui que cette société ne subsiste plus, il était, ce semble, convenable que le corps de son saint instituteur passât à une compagnie destinée à continuer l'œuvre qu'il avait eu tant à cœur, et qui d'ailleurs paraissait avoir, par son origine même, des droits particuliers à une succession si précieuse. Le père Edme Cloysault, de l'Oratoire, parlant de l'union qui devait régner entre les membres de ces deux sociétés, rappelle en effet qu'ils ne formaient au fond qu'une même famille, « étant les unes et les autres les fils du même » père, dit-il dans la Vie du père de Condren, les héritiers » du même esprit, et pouvant dire avec vérité : *Filii sanctorum sumus.* »

Nous terminerons cet ouvrage par le récit de diverses grâces surnaturelles que DIEU accorda à M. Olier. L'une d'elles fut le don de lire les secrets des consciences. « Je ne » puis écrire ici, dit M. de Bretonvilliers, toutes les choses » de cette nature qui se sont passées : mais je puis assurer » devant DIEU, et le prendre à témoin, qu'une infinité de » fois, pour ainsi dire, durant l'espace de quatorze ans, » M. Olier m'a découvert à moi-même les pensées les plus » secrètes de mon âme : ce qui ne m'était pas d'une petite

» consolation. Souvent même il m'annonçait ce qui devait » m'arriver, et les choses arrivaient en effet de la manière » qu'il m'avait dite. Un jour que je l'accompagnais, il rencon- » tra une personne qui, se mettant à lui parler, lui cachait » quelque chose. M. Olier en eut aussitôt connaissance, et la » lui découvrit telle qu'elle était. Je lui demandai ensuite » comment il avait donc pu connaître une particularité si ca- » chée, il me répondit : *C'est en* DIEU *qu'on voit toutes ces » choses, et beaucoup plus clairement que si on les voyait en » elles-mêmes.* » M. Leschassier lui rend aussi le même té- moignage : « Il a pénétré, dit-il, le fond des cœurs, et il a » déclaré plusieurs fois à des personnes qui sont encore vi- » vantes, des pensées qu'elles avaient eues, qu'elles n'avaient » communiquées à qui que ce fût, et qui étaient si singu- » lières, qu'on n'en pouvait avoir humainement aucune con- » jecture. »

On doit mettre au nombre des dons extraordinaires de M. Olier, les impressions de grâce qu'éprouvaient plusieurs saintes âmes en conversant lui, ou même seulement lors- qu'elles étaient en sa présence. Outre les exemples de Marie de Valence, du frère Claude, de Marguerite du Saint-Sa- crement, de la mère de Saint-Michel, qui sont rapportés dans la grande Vie du serviteur de DIEU ; on en voit qui ne sont pas moins remarquables, dans ses Mémoires ou dans ceux que d'autres personnes ont composés sur sa vie. La mère de Saint-Gabriel, supérieure des religieuses de la Miséricorde, à Paris, rapporte d'elle-même que, presque toutes les fois qu'elle s'entretenait avec M. Olier, ou qu'elle était seulement en sa présence, elle ressentait une impression de grâce si abondante, qu'elle en était toute pénétrée, et comme embau- mée, non-seulement dans le temps de leur entretien, mais durant des mois entiers, pendant lesquels elle eût désiré d'être séparée de toute créature, pour ne s'occuper que de DIEU seul. Quelquefois cet effet durait jusqu'à ce qu'il revînt; alors la même grâce se renouvelait encore, et avec tant d'abon-

dance, qu'il lui est arrivé de ne pouvoir proférer dans cet état une seule parole. Elle ajoute qu'en lui parlant, elle avait été plusieurs fois délivrée de diverses imperfections habituelles, dont elle ne lui avait rien dit, et sans que de son côté elle eût fait aucun effort pour les détruire.

M. Olier eut aussi le don de calmer les personnes agitées de peines intérieures, et même celui de guérir les malades en les visitant, comme on le vit par un grand nombre d'exemples. La mère de Saint-Gabriel, dont on vient de parler, déclare, dans un écrit signé de sa main, qu'étant atteinte d'un grand crachement de sang, on employa vainement pour l'arrêter, la saignée aux pieds et plusieurs autre remèdes; mais que M. Olier l'étant venu voir, lorsqu'elle était au lit, bien affaiblie par cet accident qui continuait toujours, et lui ayant dit ces paroles : *Ma fille, je vous défends de cracher du sang davantage : non, je ne le veux pas;* l'accident cessa dès ce moment. « Je certifie, dit-elle, que je n'ai jamais plus rendu » de sang, quoiqu'il se soit écoulé environ dix-huit ans depuis; et qu'à l'heure même je fus guérie de ma maladie. » Je déclare que cette relation est véritable, et je suis prête à » l'attester avec serment. »

M. Olier rapporte lui-même la guérison d'un jeune séminariste, M. de Villars, depuis archevêque de Vienne, que les médecins avaient abandonné. « Dans le temps que je lui » donnais l'Extrême-Onction, dit-il, il sentait en soi des effets extraordinaires, à cause des grâces qui se répandaient » en lui par les paroles que Notre-Seigneur me mettait dans » la bouche; tandis que les médecins eux-mêmes le condamnaient, Notre-Seigneur me dit : *Je te le rendrai*, comme » il est arrivé ; ce qu'ensuite les médecins ont jugé être » un miracle. Depuis cet accident, on voit ce jeune homme » avancer à vue d'œil dans la vertu. » On lit d'autres exemples semblables dans les Mémoires de M. Olier. Très-souvent les malades qu'il visitait se trouvaient guéris à mesure qu'il leur parlait, quoiqu'il n'eût aucun dessein de de-

mander à Dieu leur guérison. « Cela me fait voir, ajoute-t-il, » combien les ministres de Jésus-Christ ont peu de part aux » opérations de sa bonté et de sa puissance, puisqu'il pro» duit des effets très-saints par des sujets souvent très-impar» faits et très-impurs, et dont il n'attend point le concours, » ni même les désirs. »

Ces guérisons avaient inspiré aux paroissiens de Saint-Sulpice une si vive confiance aux prières de M. Olier, que plusieurs se regardaient comme sauvés, dès qu'ils s'étaient recommandés à lui. Une personne qui avait éprouvé les effets de ses intercessions auprès de Dieu, dit dans une déclaration signée de sa main : « Lorsque tout le monde me condam» nait, et que les médecins, après avoir usé de tous les re» mèdes imaginables, n'attendaient plus autre chose que ma » mort, mon grand recours fut à M. Olier, aux prières du» quel je me recommandai par mon confesseur ; car M. Olier » vivait encore. J'avais tant de vénération pour lui, qu'il me » semblait qu'avec le secours de ses prières, il n'y avait rien » de fâcheux que je pusse souffrir ; et j'avais tant de con» fiance en sa protection auprès de Dieu, que je fus toute » soulagée après m'être recommandée à lui. » Une autre paroissienne, parlant de cette même confiance aux prières de M. Olier, dit, au sujet de sa sœur : « Comme on craignait » qu'elle ne passât pas la nuit, ma mère voyant le danger où » elle était, et l'alarme du médecin, courut chez M. Olier, » pour le prier de venir la voir, connaissant sa grande dili» gence à visiter les malades, et sa grande charité pour eux. » Il y vint, et dit avec assurance que la malade n'en mourrait » pas. Chacun regarda cette parole comme une assurance cer» taine de guérison : le confesseur de ma sœur vint me l'ap» prendre ; et en effet elle recouvra la plus parfaite santé. »

Tous ces exemples font assez comprendre pourquoi beaucoup de fidèles, après la mort du serviteur de Dieu, ont eu la même confiance en ses prières, et se sont adressés à lui pour obtenir des guérisons. On en rapporte un assez grand

nombre ; nous nous bornerons aux principales, nous contentant ici d'abréger les déclarations authentiques qui en furent données, et dont on conserve les originaux au séminaire de Saint-Sulpice.

Nous commencerons par la guérison de cette même demoiselle Manse, qui était venue s'offrir à M. Olier pour assister les malades de Montréal, en attendant que M. de la Dauversière y eût envoyé des Hospitalières. Celles-ci ayant enfin été établies à La Flèche, en Anjou, mademoiselle Manse, qui ne pouvait plus suffire au service de la colonie, demandait depuis plusieurs années qu'on hâtât leur départ. Mais deux obstacles l'avaient retardé jusqu'alors : l'autorité de personnes puissantes qui voulaient établir à Ville-Marie les Hospitalières de Québec ; et l'absence de toute sorte de secours pour la fondation de celles de M. de la Dauversière. Sur ces entrefaites, mademoiselle Manse s'étant rompu le bras en tombant sur la glace, ayant même perdu tout-à-fait l'usage de ce bras, par la maladresse des chirurgiens du pays, elle repassa en Europe, après environ deux ans de souffrances, pour y consulter des médecins plus expérimentés, et pour essayer d'amener avec elle des Hospitalières de La Flèche, quoiqu'elle n'eût ni les fonds nécessaires à leur établissement à Montréal, ni l'espérance d'en acquérir.

La sœur Bourgeois institutrice de la congrégation de Ville-Marie, voulut suivre sa compagne infirme, incapable alors de voyager seule, et même de s'habiller. Dès qu'elles furent arrivées à Paris, M. d'Olbeau, chanoine de la Sainte-Chapelle et parent de mademoiselle Manse, mit tout en œuvre pour obtenir sa guérison. Il réunit dans ce dessein les médecins et les chirurgiens du Roi, et tous les autres qui avaient le plus de réputation dans Paris. Mais, après avoir examiné le bras de mademoiselle Manse, et l'avoir lavé plusieurs fois avec diverses liqueurs, ils jugèrent tous unanimement qu'il était entièrement mort, et que la malade n'avait point de guérison à attendre. Sachant donc que son mal était incurable, elle ne

songea plus qu'à l'affaire des Hospitalières; et, quoiqu'il n'y eût aucune apparence qu'elle dût trouver, dans la charité des fidèles, des aumônes suffisantes pour cette fondation, elle ne laissa pas d'adresser à Dieu des prières ferventes, et d'engager encore toutes les personnes pieuses qu'elle connaissait à s'unir à ses intentions. Elle implorait aussi l'assistance des saints, spécialement celle de M. Olier, ne doutant pas de son crédit auprès de Dieu, ni de l'intérêt qu'il prenait à cette œuvre, puisque, avant sa mort, il avait signé le contrat qui donnait aux Hospitalières de La Flèche, la conduite de l'hôpital.

Par un effet de cette vive confiance, elle eut la dévotion d'aller l'invoquer sur son tombeau, accompagnée de la sœur Bourgeois; et quolquelle n'eût point la pensée d'obtenir un miracle, elle y fut subitement guérie, ainsi qu'elle nous l'apprend elle-même dans la déclaration suivante qu'elle écrivit et signa de sa main.

« Au nom de la très-sainte Trinité,

» Je, Jeanne Manse, reconnais et confesse en la présence
» de mon Dieu, avoir reçu la grâce de l'usage de ma main
» droite par les mérites de feu M. Olier; ce qui s'est passé en
» cette manière :

» Il y a deux ans que j'étais restée estropiée après une
» chûte, où j'eus le bras rompu, et le poignet démis; car
» les chirurgiens qui me pansèrent, ne s'étant aperçus de
» la dislocation de mon poignet que six mois après, et lors-
» qu'on n'y pouvait plus apporter de remède, je demeurai
» tout-à-fait privée de l'usage de ma main. De plus, j'en
» souffrais beaucoup, et j'étais obligée de porter toujours
» mon bras en écharpe, ne le pouvant soutenir autrement,
» ou sans qu'il fût appuyé. Depuis le moment de ma chûte,
» qui fut le dimanche 28 janvier 1657, à huit heures du
» matin, jusqu'au 2 février 1659, je ne pus m'aider ni me
» servir de ma main en aucune manière; de sorte qu'il fal-

» lait qu'on m'habillât et me servît comme un enfant. Les » chirurgiens et autres personnes habiles en ces matières, » m'assuraient qu'il n'y avait point de remède pour me ren- » dre l'usage de ma main, mais qu'il fallait tâcher seulement » d'empêcher que la chaleur naturelle ne se retirât, et que » mon bras ne vînt à se dessécher et à mourir tout-à-fait. Il » y a dix-huit mois que je n'usais d'aucun remède, n'espé- » rant plus de guérison, et n'ayant pas même la pensée de » demander un miracle. J'étais contente de me soumettre à » l'ordre de Dieu, et de demeurer ainsi, toute ma vie, en » cet état de privation douloureuse et pénible.

» J'avais désiré de voir le cercueil de feu M. Olier, non pas » dans la vue de mon soulagement, mais dans l'intention de » l'honorer, l'estimant un très-grand serviteur de Dieu, » J'eus la permission de le voir, le jour de la Purification de » la sainte Vierge. Je savais qu'il avait, pendant sa vie, » grande dévotion à ce jour. Comme je fus sur le point d'en- » trer dans la chapelle où repose son corps, la pensée me » vint de demander à Dieu, par les mérites de son serviteur, » qu'il lui plût de me donner un peu de force, et quelque » soulagement à mon bras, afin que je m'en pusse servir » dans les choses les plus nécessaires, comme pour m'habil- » ler, et pour accommoder notre autel de Montréal. Je dis : » O mon Dieu, je ne demande point de miracle, car j'en suis » indigne, mais un peu de soulagement, et que je me puisse » aider de mon bras. Comme j'entrais dans la chapelle, il me » prit un saisissement de joie si extraordinaire, que de ma » vie je n'en sentis de semblable. Mon cœur en était si plein, » que je ne le puis exprimer ; mes yeux étaient comme deux » fontaines de larmes qui ne tarissaient point : ce qui venait » si doucement, que je me sentais comme toute fondue, sans » aucun effort ni travail de ma part, pour m'exciter à telle » chose, à quoi je ne suis pas naturellement disposée. Je ne » puis exprimer cela, sinon en disant que c'était un effet de » la grande complaisance que j'éprouvais du bonheur dont

» jouissait ce bienheureux serviteur de DIEU. Je lui parlais
» comme si je l'eusse vu de mes yeux, et avec beaucoup plus
» de confiance, sachant qu'il me connaissait à présent, bien
» mieux que lorsqu'il était au monde ; qu'il voyait mes be-
» soins, et la sincérité de mon cœur, qui ne lui avait rien
» caché.

» J'entendis la sainte Messe, et communiai dans cette dou-
» ceur extraordinaire, ne songeant point à mon bras qu'a-
» près la Messe, lorsque M. de Bretonvilliers s'en allant à la
» paroisse pour assister à la procession, je le priai de me
» donner le cœur de feu M. Olier, pour le faire toucher à mon
» bras, lui disant que je croyais n'avoir plus que faire du
» sang des bœufs et des taureaux pour ma guérison. J'eus
» dès-lors une certaine confiance d'être exaucée. Il me l'ap-
» porta et se retira ; et moi, pensant aux grâces que DIEU
» avait mises dans ce saint cœur, je pris de ma main gauche
» ce précieux dépôt, je le posai sur ma main droite, toute
» enveloppée qu'elle était dans mon écharpe. Au même mo-
» ment, je sentis que ma main était devenue libre, et qu'elle
» soutenait sans appui le poids de la boite de plomb, où le
» cœur est renfermé : ce qui me surprit, m'étonna merveil-
» leusement, et m'obligea de louer et de bénir la divine bonté
» de la grâce qu'elle me daignait faire, de manifester en moi
» la gloire et le mérite de son saint serviteur. Je sentis en
» même temps une chaleur extraordinaire se répandre par
» tout mon bras, jusqu'aux extrémités des doigts, et l'usage
» de ma main me fut rendu dès ce moment ; quoiqu'elle soit
» toujours disloquée, je m'en sers néanmoins sans douleur,
» ce qui est encore plus admirable.

» Je déclare que tout ce que j'ai écrit ci-dessus, en ces
» deux petites feuilles, est véritable et sincère : en foi de
» quoi je l'ai écrit et signé de la même main dont j'ai reçu
» l'usage. A Paris, ce 13 février 1659. Jeanne Manse. »

Au retour de la procession, M. de Bretonvilliers étant en-
tré dans la chapelle, trouva mademoiselle Manse baignée de

larmes, et dans des transports de joie si excessifs, qu'elle ne put prononcer aucune parole. Le bruit de cette guérison se répandit aussitôt dans Paris. On en conçut une vénération singulière pour mademoiselle Manse, jusque-là que, lorsqu'elle passait dans les rues, on coupa plusieurs fois des morceaux de sa robe, et qu'elle se vit obligée de ne plus sortir qu'en voiture, pour se dérober aux empressements du peuple. Des personnes de marque voulurent la voir à leur tour, et s'entretenir avec elle; et c'est probablement de cette guérison que parle l'abbé Fleury, en rapportant ce qu'il avait appris d'un grave magistrat, M. de Gaumont, conseiller au Parlement de Paris, mort en 1665. « Il était persuadé, dit-il, de » la sainteté de M. Olier, fondateur du séminaire de Saint- » Sulpice, et rapportait quelque miracle fait depuis sa mort, » par son intercession. » Il arriva même que des personnes généreuses, sachant dans quel dessein mademoiselle Manse était venue à Paris, s'empressèrent de lui fournir l'argent nécessaire à la fondation qu'elle sollicitait; en sorte qu'après avoir obtenu au-delà de ses espérances, et avoir recouvré le parfait usage de son bras, elle emmena à Montréal des Hospitalières qui y commencèrent en effet cette fondation. Telles furent les circonstances de cette guérison extraordinaire. Parmi les actes autographes que nous avons sous les yeux, on trouve deux témoignages du plus grand poids : ce sont les déclarations authentiques des chirurgiens de Québec et de Montréal, qui, ayant traité mademoiselle Manse avant son voyage en France, certifièrent sa guérison dix-huit mois après qu'elle avait eu lieu. La sœur Bourgeois, qui en avait été elle-même témoin, en fait mention dans ses écrits. Enfin, l'auteur des Mémoires sur M. de Laval, premier évêque de Québec, ajoute que mademoiselle Manse conserva librement jusqu'à la mort l'usage de ce bras, malgré des accidents et des chûtes qui auraient dû le lui faire perdre de nouveau.

Un ecclésiastique, formé autrefois par M. Olier, était affligé depuis trois ans d'une infirmité dont tous les remèdes

humains n'avaient pu le guérir : c'était une surdité qui le réduisait à ne pouvoir entendre les confessions que d'un côté. Le samedi de Pâques 1660, ayant déjà confessé fort longtemps sans pouvoir changer de position, et se trouvant très-fatigué, il sortit pour aller prendre un peu de relâche dans le jardin du séminaire. La pensée lui vint alors d'entrer dans la chapelle, pour exposer avec simplicité à M. Olier, que, puisqu'il était cause qu'il exerçait ce ministère, il voulût bien par ses prières lui obtenir sa guérison, afin qu'il pût le remplir avec moins d'incommodité. Étant ensuite rentré au confessionnal, il se remit à entendre les confessions, et fut fort surpris de reconnaître qu'il avait été pleinement exaucé. M. Tulloue, docteur, régent de la faculté de médecine de Paris, l'un de ceux qui avaient plus particulièrement traité cet ecclésiastique, s'offrit plusieurs fois pour attester qu'une guérison si prompte n'avait pu s'opérer naturellement.

Celle de Pierre Trescartes, soldat dans le vaisseau du Roi, nommé *le Mazarin*, et natif de la Chaise-Dieu, fit beaucoup de bruit, surtout dans la ville du Hâvre où elle eut lieu. Le vaisseau sur lequel il servait ayant été attaqué par les Anglais, le 29 septembre 1666, Trescartes fut blessé d'un éclat de la pompe du navire, qu'un boulet de canon mit en pièces, et en eut le bras gauche fracassé d'une si affreuse manière, que cet éclat laissa dans la plaie un clou chargé de rouille, qui n'en put être retiré qu'après plus de huit jours avec de grands efforts. Comme la main ne tenait presque plus au bras, le chirurgien du vaisseau voulut la couper sur le champ, et faire même l'amputation du bras. Mais, voyant que le soldat y montrait beaucoup d'opposition, il différa ; espérant plus de succès de cette opération, s'il la faisait à terre. Après dix ou douze jours que le vaisseau resta encore en mer, on aborda enfin au Hâvre, et l'on transporta le blessé à l'hôpital. La plaie empirant d'un jour à l'autre, les chirurgiens tirèrent plusieurs ossements du bras, et voulurent en venir enfin à l'emputation. Mais quoi qu'ils pussent dire au malade

pendant quinze jours pour le persuader, ils n'y réussirent point, malgré les douleurs insupportables qu'il souffrait sans relâche jour et nuit. Ses forces diminuèrent sensiblement; et à la fin les médecins craignirent qu'il ne pût soutenir la douleur de l'amputation, et ne mourut dans l'opération même.

Alors une sœur de l'hôpital, appelée Madeleine Mirrhé, qui conservait par religion un morceau de linge trempé dans le sang de M. Olier, pleine de confiance en ses mérites, se sentit fortement portée à appliquer sur la blessure de Trescartes un morceau de ce linge. Elle lui proposa donc ce moyen, en lui parlant de la sainteté et du crédit du serviteur de Dieu, et l'engageant à faire une neuvaine en son honneur. Il y consentit volontiers. Ils voulut même se confesser et communier avant qu'on lui appliquât ce linge, et ce jour même il commença sa neuvaine, récitant chaque jour l'*Ave maris Stella*, le *Salve Regina*, avec quelques autres prières, et ajoutant trois fois une invocation à M. Olier. Touchée de la foi et de la dévotion du malade, la sœur Madeleine, avant d'appliquer ce linge sur la plaie, alla se prosterner devant le très-saint Sacrement, et demanda instamment à Notre-Seigneur, de manifester en cette occasion la sainteté de son serviteur; ensuite elle mit sur la blessure un petit morceau de ce linge, en recommandant au malade de n'en rien dire au chirurgien, et de l'ôter quand il viendrait pour le penser. Pendant qu'elle lui appliquait cet objet, le malade s'endormit, comme s'il n'eût plus ressenti ses douleurs ordinaires. En effet, elles cessèrent entièrement ce jour-là même; il n'eut plus de fièvre, et toute la corruption de sa plaie si infecte disparut; en sorte que le lendemain, 18 novembre, le chirurgien et les médecins, étonnés d'un changement si rapide, furent d'avis d'ajourner l'amputation, et le 22 y renoncèrent tout-à-fait. Ce progrés fut si prompt, que le malade reprit son embonpoint, quitta le lit, se promena dans l'enceinte de l'hôpital, et alla à la chapelle, le

dernier jour de sa neuvaine, pour remercier Notre-Seigneur. Enfin, le 30 du même mois, c'est-à-dire quatre jours après sa neuvaine, il sortit de l'hôpital, et se rendit dans l'église de Notre-Dame du Hâvre, pour y remercier la très-sainte Vierge des grâces qu'elle lui avait obtenues par l'intercession de son serviteur. Le fait a été attesté par la sœur hospitalière dont nous parlons, par deux médecins et un chirurgien de l'hôpital du Hâvre, qui déclarèrent qu'une pareille cure, opérée en si peu de jours, leur paraissait extraordinaire et très-merveilleuse. Ce fut enfin le témoignage que Trescartes lui-même rendit dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, où il vint, en quittant le Hâvre, remercier son bienfaiteur sur son tombeau.

La guérison de ce soldat fit naître, dans l'hôpital du Hâvre, une confiance extraordinaire aux mérites de M. Olier, et fut suivie peu après d'une autre guérison, en la personne d'une des filles hospitalières du même établissement, nommée Marguerite Vieillard. Elle souffrait des douleurs excessives, par l'effet d'un mal violent qui s'était fixé sur ses yeux. Ne recevant aucun soulagement des remèdes, et pressée par un mouvement de dévotion extraordinaire, elle ôta tout l'appareil qui était sur ses yeux, et fit appliquer sur chacun un morceau de linge trempé dans le sang du serviteur de Dieu. Aussitôt le mal cessa, la sœur Marguerite alla entendre la sainte Messe, ayant la vue aussi libre que si jamais elle n'avait eu mal aux yeux, et le lendemain sortit et marcha par la ville. Le médecin, la voyant guérie en moins d'une demi-heure, ne revenait pas de son étonnement. Ces guérisons extérieures furent l'occasion d'autres effets bien plus précieux que le serviteur de Dieu opéra dans les âmes : « Ils sont si » merveilleux, écrivait-on du Hâvre, qu'il n'est pas possible » de les exprimer. »

Dans le recueil des attestations de miracles attribués à M. Olier, on trouve en outre plusieurs guérisons rapportées par Grandet, entre autres celle d'un chanoine de S. Nicolas

de Craon, nommé Boucaut, atteint d'une maladie, qui, au dixième jour, le réduisit à l'extrémité. Une vertueuse demoiselle, Marie-Gabrielle Rousseau, en grande estime à Angers pour son zèle, se sentant pressée d'un mouvement de confiance en M. Olier, demanda à la très-sainte Vierge de manifester, par la guérison de ce prêtre, le crédit dont jouissait auprès d'elle le serviteur de Dieu; et, dans ce dessein, elle envoya au malade un morceau de sa camisole, qu'elle tenait d'un des directeurs du séminaire de Saint-Sulpice. Un chanoine de Saint-Pierre d'Angers, nommé Rigault, fut chargé de le porter au malade à Craon, éloigné de cette ville de douze lieues. Au moment où il arriva, on sonnait son agonie. Entrant alors chez le malade, il apprit que les médecins l'avaient abandonné, et qu'ils avaient dit aux chirurgiens qu'ils pouvaient aiguiser leurs instruments pour ouvrir son corps. On lui donnait à peine une demi-heure de vie, et l'on faisait les prières des agonisants, lorsque M. Rigault s'approchant de son lit : « Je vous apporte, lui dit-il, quelque » chose de M. Olier. Ayez confiance en Dieu, et vous rece» vrez du soulagement, par l'intercession de son serviteur.» A ces mots, M. Boucaut, levant les yeux au ciel, prit dans sa main ce qu'on venait de lui présenter, et demanda à boire, d'une voix si faible qu'on eut peine à l'entendre. Il trempa lui-même le morceau d'étoffe dans un bouillon qu'on lui apporta, et en but. Dès qu'il eut cessé de boire, il sentit des douleurs d'entrailles très-violentes. Sa maladie était une rétention d'urine; il en rendit tout le reste du jour, et durant la nuit, une quantité presque incroyable. Les médecins, qui avaient assuré qu'il ne pouvait guérir sans miracle, furent étrangement surpris de la révolution dont ils étaient les témoins; mais ils n'en prononcèrent pas moins que le malade était sans espoir, parce que tout ce qu'il venait de rendre avait séjourné si long-temps dans son corps, qu'infailliblement la corruption devait avoir gagné les intestins. Cependant sa santé revint tout-à-coup; *et maintenant que j'écris*

ceci, ajoute M. Grandet, (c'était quelques années après) *il est encore vivant.*

On a vu l'estime et la vénération des habitants du Puy pour M. Olier durant sa vie; après sa mort, elle les porta à l'invoquer, et devint l'occasion d'un grand nombre de guérisons, qui passèrent pour miraculeuses. « Nous ressentons » tous les jours, écrivait l'un des directeurs du séminaire du » Puy, les assistances de notre très-cher père. J'ai envoyé à » Paris deux actes de deux personnes qui ont reçu la santé par » ses mérites. Nous souhaiterions bien de conserver tous les » ornements qu'il a portés ici en disant la sainte Messe; » mais notre pauvreté ne nous permet pas d'en faire faire de » neufs, et nous sommes obligés d'user ceux qu'a portés no- » tre bon père. Une personne m'est venue présenter de l'ar- » gent pour faire dire une Messe en l'honneur de M. Olier : » ce que je dis pour faire connaître en quelle estime il est » dans ces quartiers. »

M. Colomb, chanoine de la cathédrale, ayant été atteint d'une fièvre continue avec redoublements violents, le 12 avril 1657, et concevant de grandes inquiétudes le quatrième jour de ce mal, eut tout-à-coup la pensée que, s'il se recommandait aux prières de M. Olier, sa fièvre cesserait d'abord, et qu'il pourrait entendre l'oraison funèbre du serviteur de Dieu, qu'on devait prononcer quelques jours après dans la cathédrale. Il l'invoqua, se trouva sans fièvre, et assista en effet à l'oraison funèbre. C'est ce qu'il a certifié lui-même dans un écrit signé de sa main, le premier du mois suivant.

Un autre chanoine de la même église, M. de Béget, était atteint d'une fausse pleurésie, et d'un mal de côté fort pressant, qui l'empêchait de se retourner d'un côté ni de l'autre. Ayant appris depuis quelques jours la mort de M. Olier, et se souvenant qu'il conservait dans son cabinet une de ses soutanes, il se la fit apporter, n'étant pas en état de se lever pour aller la prendre lui-même; et, à peine l'eut-il appliquée sur

son côté, qu'aussitôt la douleur cessa totalement. La guérison fut même si parfaite, qu'il se leva sur-le-champ, mit sur lui cette soutane, et n'éprouva, durant tout le jour, aucune atteinte de son mal. Mais le soir, après l'avoir quittée, il sentit revenir sa première douleur, aussi aiguë et aussi pressante qu'auparavant. « Incontinent, dit-il dans sa » déclaration, je la repris et la mis sur mon côté, et » tout aussitôt ma douleur cessa, et depuis je ne l'ai » plus ressentie. »

L'opinion que chacun avait de la sainteté de M. Olier fit diviser cette soutane en plusieurs morceaux; et, par leur attouchement, Dieu daigna opérer d'autres guérisons semblables. « J'oubliais de vous mander, écrivait-on du Puy, » que notre très-cher père a encore fait deux miracles dans » le pays, et dont j'ai les procès-verbaux bien signés et en » bonne forme. Monseigneur veut faire informer de tous » ceux qui sont arrivés dans son diocèse. » Le prélat nomma en effet M. Antoine du Fornel, son vicaire forain, prêtre, docteur en droit, et qui certifia quelques guérisons nouvelles. L'une fut opérée en faveur d'Anne Feulha, âgée de trente-un ans, religieuse de Saint-Augustin de la ville de Saint-Didier, et dite, en religion, sœur de la Trinité. Depuis six semaines elle souffrait une grande douleur de tête, et un mal d'estomac si accablant, qu'elle ne pouvait plus se tenir debout. Un samedi, 20 octobre 1657, étant beaucoup plus pressée qu'à l'ordinaire par la violence de ses douleurs, et entendant raconter à sa prieure, la sœur Louise de Salces, quelques miracles opérés par l'intercession de M. Olier, elle se sentit fortement pressée de recourir à lui pour obtenir sa guérison. Dans ce dessein, elle reçut, des mains de la prieure, un petit morceau de la soutane dont on a parlé, et se mit à genoux devant son oratoire pour invoquer le serviteur de Dieu. Un quart-d'heure après, elle sentit son mal beaucoup diminué, et se trouva remplie d'une force et d'une vigueur extraordinaires; en sorte que, s'étant relevée, elle marcha

très-librement, et alla incontinent au chœur rendre à Dieu ses actions de grâces, au grand étonnement de la communauté. Tout ceci a été déposé et attesté avec serment, par la religieuse elle-même, et par son infirmière. La guérison fut aussi constante qu'elle avait été prompte; car, cinq mois après, M. de Maupas, évêque du Puy, écrivait à M. de Bretonvilliers : « Jeudi dernier, étant à Saint-Didier, on m'a » confirmé le miracle que M. l'abbé Olier a fait, en la per- » sonne d'une de mes bonnes religieuses, nommée la sœur » de la Trinité. »

Le bruit de cet événement fut à peine répandu dans la ville de Saint-Didier, qu'un prêtre, âgé de trente-quatre ans, nommé François Néron, qui servait dans la paroisse de la même ville, eut la témérité de se permettre plusieurs railleries sur la sœur de la Trinité, et de la tourner en dérision. A l'en croire, la guérison n'était que dans l'imagination de la malade; et tout ce qu'il y avait de mieux à en dire, c'était que la merveille qu'on débitait partout était un beau rêve, pardonnable à la faiblesse de son cerveau. Il ne tarda pas à avoir besoin lui-même de recourir au médecin qui avait opéré cette guérison. Le vendredi, 26 du même mois, il fut tout-à-coup attaqué d'un violent mal de tête, accompagné d'une fièvre continue, qui le fit changer entièrement de sentiments et de langage. Le repentir dans le cœurs, il s'humilia devant Dieu; et, dans le fort de son mal, il demanda un morceau de la soutane de M. Olier, qu'il mit sur sa tête. Il fit au même instant une fervente prière, et tout aussitôt il éprouva que M. Olier se vengeait après sa mort, comme il l'avait fait pendant sa vie, en rendant le bien pour les injures qu'il avait reçues. Il fut entièrement soulagé, et ne ressentit plus aucun mal. C'est ce qu'il a déposé en personne devant nous, dit le même Antoine du Fornel, commissaire, dans le procès-verbal du dernier jour d'octobre 1657.

Comme on racontait de jour en jour de nouvelles guérisons de ce genre, l'évêque du Puy nomma, le 4 mai 1658, un

nouveau commissaire pour en informer M. Balthasar de Ravissac, prêtre, docteur en théologie, chanoine de la cathédrale et vice-official. La dame Catherine Rousset et le sieur Claude Rousset, son père, lieutenant de Latte et de Sainte-Sigolène, avaient été guéris miraculeusement, au mois de janvier 1660, par l'invocation du serviteur de Dieu. Cette dame étant venue au Puy, et s'étant présentée devant ce commissaire, certifia qu'elle avait été affligée d'une grande perte de sang, l'espace d'un an environ, et si extraordinaire pendant dix jours, que si le mal eût ainsi duré plus long-temps, elle pensait qu'elle n'aurait pu le soutenir sans expirer. Elle ajouta que, dans cette extrémité, elle se souvint tout-à-coup d'avoir reçu d'une religieuse de l'ordre de Saint-Bernard un morceau d'une manchette de M. Olier, et que, se débarrassant de tous les médicaments qu'on lui avait donnés, assurée intérieurement d'avoir un secours plus puissant dans cette relique, elle se mit à invoquer avec ferveur M. Olier, et qu'en moins d'une demi-heure elle se trouva si pleinement soulagée, que le soir même elle se leva de son lit, se trouva en état de reprendre ses fonctions ordinaires. Elle rendit ce témoignage avec serment sur les saints Evangiles.

Une demoiselle de qualité du diocèse de Saint-Flour, demeurant à Auzon, à deux lieues de Brioude, vint aussi attester, devant M. de Ravissac, une guérison opérée en sa personne par le serviteur de Dieu, et qu'elle racontait partout comme un miracle. C'était Françoise de l'Espinasse du Passage, autrefois l'une des personnes les plus mondaines de cette contrée, qui, étant venue au Puy, l'année de la mort de M. Olier, et s'étant confessée par hasard dans l'église du séminaire, y fut si touchée de la grâce et si parfaitement changée, que depuis on ne parlait d'elle qu'avec admiration. Au mois de mai 1661, étant frappée d'une grave maladie, et réduite à une telle extrémité, que les médecins ne lui donnaient pas une heure de vie, on fit pour elle un vœu en invoquant M. Olier et la mère Agnès de Langeac. Une demi-heure après, la mourante s'assoupit

un peu, et crut voir deux personnes qui s'avançaient vers elle, vêtues d'habits d'une blancheur et d'une clarté admirables, dont l'une lui parut être M. Olier et l'autre la mère Agnès ; et, comme elle voulut les regarder avec plus d'attention pour se confirmer davantage dans ce jugement, la vision disparut. Elle fut dès-lors si bien rétablie, qu'après un peu de sommeil fort doux et fort tranquille, on la trouva à son réveil, sans fièvre et sans aucune incommodité, quoiqu'il ne fût survenu aucune crise, qui eût pu déterminer une si prompte guérison. Le frère de mademoiselle du Passage, Claude-Martial du Passage, seigneur de Silloux, et tous les autres qui, à son réveil, la trouvèrent sans indisposition, attribuèrent cette guérison à quelque moyen surnaturel, à cause de sa promptitude et de la grièveté du mal, la malade étant alors à l'agonie, comme chacun en était persuadé. Aussi, depuis ce temps, mademoiselle du Passage regarda M. Olier comme son père ; et se croyant redevable de la vie à son intercession, elle publiait partout son crédit auprès de Dieu. « Elle » sème en ce lieu, parmi les prêtres et les religieuses, écri» vait M. Le Breton, l'esprit et la doctrine de M. Olier, et » leur fait lire ses livres. »

M. du Fornel, de son côté, fit de nouvelles informations dont il nous reste deux actes authentiques. Le premier constate la guérison de Jacques Chapuis, demeurant à Valence en Dauphiné, et qui, atteint d'une fluxion de poitrine que tous les remèdes n'avaient pu guérir, reçut de sa sœur, religieuse à Saint-Didier, un morceau de la soutane de M. Olier. Ayant invoqué le serviteur de Dieu avec grande confiance, il se sentit soulagé, se leva du lit le jour même, sortit de sa maison, et n'éprouva plus aucun mal..

L'autre information certifie que le sieur Claude Chambonnet, habitant de la ville de Monistrol, tomba malade le 25 juillet 1657, au prieuré de Godet, à trois lieues du Puy, sans pouvoir être secouru de personne. Que se voyant accablé par la violence de la douleur, il s'adressa à M. Olier

en ces termes : « Ayant eu l'honneur de vous parler, grand » serviteur de Dieu, et de vous rendre quelque service, » lorsque vous viviez en ce monde, je vous prie à présent » de me guérir : vous le pouvez faire, si vous le voulez ; » et que, cette prière finie, il se sentit entièrement guéri, sans éprouver depuis aucune de ses douleurs. L'acte en fut dressé au mois de juillet de l'année suivante.

Une religieuse du Puy, nommée sœur de Merlière, étant réduite à l'extrémité par une fièvre chaude qui lui avait ôté la libesté de recevoir les sacrements, on alla chercher un portrait de M. Olier, que M. de Maupas avait apporté de Paris ; et dès qu'on eût fait toucher ce tableau à la malade, elle recouvra la connaissance, se confessa, et releva même de cette maladie.

M. Maurice Le Peletier, abbé de Saint-Aubin, affligé d'un flux de sang que rien n'avait pu guérir, eut la pensée de s'adresser à M. Olier sur son tombeau, et lui promit de se donner au séminaire de Saint-Sulpice, s'il voulait lui obtenir sa guérison. L'effet suivit de si près la demande, que le mal cessa tout-à-fait dès ce moment. Ce miracle fut l'occasion qui détermina en effet la vocation de cet ecclésiastique, et lui inspira jusqu'à sa mort la plus tendre dévotion pour M. Olier, dont il devint dans la suite le quatrième successeur.

Nous n'oserions prononcer si les guérisons dont on vient de lire le récit sont du nombre de celles que Notre-Seigneur a donné pouvoir à ses disciples d'opérer sur les corps et sur les âmes, quand il leur a dit : *Guérissez les malades*. Nous n'aurons pas non plus la témérité de dire que les visions et les révélations rapportées dans cette Vie doivent être mises au rang de celles que le Roi-Prophète a exprimées par ces paroles : *Vous avez parlé en vision à vos saints*. Il n'appartient qu'au souverain Pontife de discerner infailliblement le doigt de Dieu dans les opérations extraordinaires; et pour nous conformer aux décrets du saint siége apostolique touchant cette matière, nous soumettons de nouveau à son jugement tout ce

que nous avons écrit des vertus de M. Olier, comme aussi tout ce qui, dans son histoire, paraît être au-dessus des lois de la nature.

FIN DE LA VIE DE M. OLIER.

NOTES.

NOTE 1.

TÉMOIGNAGES DES ÉCRIVAINS DU XVII[e] SIÈCLE EN FAVEUR DE M. OLIER. (Page x de la Préface).

Les Evêques.

Nous rapporterons dans le corps de l'ouvrage les éloges que Bossuet et Fénelon ont donnés à sa mémoire. M. Godeau, évêque de Vence, l'appelle un homme d'une éminente piété, qui avait reçu beaucoup de lumières. Abelly, évêque de Rodez, le nomme un grand serviteur de DIEU, de très-haute vertu, dont la mémoire est en bénédiction dans l'Eglise. Au jugement de M. Pierre Scarron, évêque de Grenoble, écrivant à saint Vincent de Paul, cette grande estime et cette réputation dont jouissait M. Olier étaient encore au-dessous de la vérité. M. de Maupas, évêque du Puy et ensuite d'Evreux, atteste même qu'il n'avait jamais vu d'homme comparable à M. Olier ainsi qu'à saint Vincent. Il est inutile d'accumuler ici les citations, puisqu'on verra plusieurs assemblées générales du clergé de France, lui donner les plus grands éloges.

Bénédictins

Parmi les religieux de la congrégation de Saint-Maur, dom Félibien et dom Lobineau attestent que la mémoire de M. Olier est précieuse à tous les gens de bien ; dom Bouillard l'appelle un homme toujours animé d'un saint zèle pour la gloire de DIEU; dom François Boudier l'a mis dans son recueil d'hommes illustres ; et dom Denis de Sainte-Marthe l'appelle, dans le *Gallia christiana : Cleri decus et ornamentum, vigore sacerdotali clarus, zelo restaurandæ ecclesiasticæ disciplinæ, omnium denique virtutum adgregatione clarissimus.*

Chanoines réguliers.

Les chanoines de la Congrégation de France le qualifient, dans l'Histoire de leur réforme : un saint abbé dont la mémoire est en bénédiction; ceux de la réforme de Chancellade, un homme de sainte mémoire; et leur illustre réformateur, Alain de Solminihac, n'a pas craint de dire que M. Olier serait canonisé un jour pour son zèle à s'acquitter de sa charge pastorale.

Dominicains.

Il serait difficile d'ajouter aux éloges que les écrivains de l'ordre de saint Dominique ont faits de M. Olier. On peut lire la notice que le père Charles de Saint-Vincent en a écrite, et qu'il a insérée dans l'*Année Dominicaine*. Comme aussi ce qu'en a dit le père de Salles. Un religieux du tiers-ordre de saint Dominique, le père de Vienne, a composé même un sujet de méditation sur le zèle apostolique du serviteur de DIEU, et l'a placé, au jour de sa mort, dans son *Année Mystique*, ou ses *Vies des Saints*. D'après le père Thomas Sovège, M. Olier parut dans son siècle comme un homme extraordinaire, rempli de l'esprit ecclésiastique, qu'il communiqua avec une abondante bénédiction. Au jugement du père Antonin Cloche, général de cet ordre : il était très-illustre par sa vertu, *spectabilis meritis, virtute clarissimus*, ainsi qu'il s'exprimait dans une supplique au souverain Pontife. Nous passons sous silence le témoignage du père François Roque, du père Panassière, et ceux de beaucoup d'autres membres du même ordre, qu'on lit dans les procédures pour la canonisation de la mère Agnès de Langeac.

Franciscains.

Le père Jean Marie de Vernon dans les *Annales du tiers-ordre* de saint François d'Assise, le docte Claude Frassen, dans son *Explication de la Règles*, et le père Hilarion de Nolay, dans *La Gloire de ce tiers-ordre*, représentent M. Olier comme l'un des plus grands hommes de leur siècle, et dont la mémoire sera en perpétuelle bénédiction dans l'Eglise Gallicane, pour les éminents services qu'il a rendus. Le père Hélyot, dans son *Histoire des Ordres monastiques*, l'appelle l'un de ces hommes apostoliques que DIEU suscita dans ce siècle pour travailler à la réforme du

clergé. Payel, Suffren, Léonard de Parisen ont aussi fait l'éloge. Les religieux Récollets n'en parlent pas avec moins d'estime, entres autre le père Chrétien Leclercq, gardien des Récollets de Lens.

Minimes.

L'estime que les religieux Minimes faisaient de M. Olier, paraît assez par la *Vie* que le Père Giry, provincial de cet ordre, en a écrite, et qu'il a insérée dans ses *Vies des Saints*; ainsi que par les Annales du tiers-ordre de saint François de Paule, où il est fait mention de lui en ces termes : *Pietas, doctrina et vita Olerii toto mundo ita præluxit, morsque ita pretiosa in conspectu Dei fuit, ut credantur multa ad ipsius tumulum patrata fuisse miracula. At seminarium quod instituit, ac in multis Franciæ civitatibus viros insignes pullulavit, non minùs miraculum est, quàm curatio infirmitatum aut mortuorum suscitatio.*

Jésuites.

Des écrivains de la compagnie de Jésus l'appellent un homme célèbre, dont la vie a fourni toute sorte d'exemples de vertus ; et d'autres historiens de la même société, qui ont écrit au siècle suivant, ajoutent qu'il fut un disciple fidèle du père de Condren, l'héritier de l'esprit de ce grand homme, l'un des plus intérieurs qui aient paru dans l'Eglise ; l'un de ces ouvriers apostoliques qui, au XVII[e] siècle, firent des prodiges de sainteté; enfin un homme d'un mérite reconnu pour former des prêtres fervents, un nouvel Elie,

Prêtres de l'Oratoire et de la Mission.

Les Oratoriens se qualifient, un saint prêtre, l'un des premiers qui sans contredit ont le plus contribué pendant le XVII[e] siècle, à la réforme du clergé. Le père Yvan, qui avait appartenu à cette Congrégation, l'appelle un homme venu de la main forte de DIEU, un prêtre selon le cœur de DIEU. Il serait inutile de citer des témoignages des prêtres de la Mission, après celui de Collet, qu'on a rapporté dans la Préface de cette Vie. et surtout lorsqu'on sait que leur saint instituteur l'appelait un grand serviteur de DIEU, et demandait même des grâces à DIEU par son intercession.

Prêtres, Curés.

Nous nous contenterons d'indiquer seulement quelques témoignages de prêtres séculiers, M. Boudon, grand archidiacre d'Evreux, dit, dans la Vie du père Jean Chrysostôme, que M. Olier a été favorisé des plus précieuses grâces du ciel. L'historien du père Yvan l'appelle un grand homme, l'un des plus pieux et des plus zélés de son siècle, et dont la mémoire est en très-grande vénération. Les Joséphites, dans l'Histoire de leur instituteur, lui rendent un semblable témoignage. L'historien de M. Gilles, Marie, l'appelle un saint ecclésiastique, un grand homme. On trouve le même éloge dans la Vie de M. Le Vachet. Hermant, curé de Maltot, le qualifie un grand homme, dont la mémoire est en bénédiction dans l'Eglise, et qui mourut saintement. Nous ne citerons pas ici les auteurs des Dictionnaires historiques, ni un grand nombre d'autres qui donnent les mêmes éloges à M. Olier.

Diverses Communautés de religieuses.

Les communautés de religieuses qui eurent quelque rapport avec M. Olier, conservèrent aussi la plus profonde vénération pour sa mémoire après sa mort. On verra l'estime que faisaient de sa vertu les religieuses de la Miséricorde. Dans leurs Annales, elles le qualifient un saint directeur, un prêtre d'heureuse mémoire, un saint. Dans les *Annales des Augustines pénitentes*, il est appelé un homme tout de DIEU, un homme dont le mérite l'a fait rechercher par les âmes les plus saintes de son temps. Dans l'histoire de l'institutrice des Bénédictines du saint Sacrement, il est qualifié l'un des plus fidèles ministres du Seigneur, un curé célèbre : dans celle de l'institutrice des filles de l'Union chrétienne, un homme vraiment apostolique, qui a rendu de grands services à l'Eglise. Dans les *Annales des Hospitalières de Saint-Joseph de La Flèche*, on lit l'éloge le plus magnifique de ses vertus et de ses travaux pour le clergé. Les Hospitalières de Montréal professaient le même respect, et l'on verra leur institutrice obtenir sa guérison au tombeau même de M, Olier, et avec des circonstances qui devaient augmenter beaucoup leur confiance en ses mérites. Il faut en dire autant des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, dont l'institutrice

invoqua aussi M. Olier dans cette rencontre, s'estimant heureuse, disait-elle dans la suite, d'avoir pu honorer ce grand serviteur de DIEU sur son tombeau. Les Hospitalières de Québec disent de lui, qu'il fit des biens innombrables, et mourut en odeur de sainteté. Enfin, les religieuses de la Visitation l'appellent, dans les Vies de celles de leurs sœurs qu'il eut occasion de connaître : un personnage d'une piété éminente, un saint prêtre, un grand homme, mort en odeur de sainteté ; un prêtre dont la sainteté est très-connue dans l'Eglise, qu'il a servie très-dignement ; en un mot, un grand et admirable serviteur de DIEU, dont la glorieuse mémoire est chère à toute la France, et dont les lumières descendaient d'en haut.

Nous pourrions compter encore au nombre des témoignages honorables à M. Olier, les reproches et les blâmes, que lui mérita, de la part des principaux sectaires de son temps, son zèle pour la foi de l'Eglise. On doit en effet regarder comme autant d'éloges les indécentes qualifications que lui donnent le docteur Antoine Arnauld, dans plusieurs de ses écrits, Louis de Saint-Amour dans son *Journal*, le père Toussaint des Mares, dans un pamphlet qu'il publia contre lui, Feydeau dans ses *Mémoires*, Nicole dans une lettre fort connue qu'il écrivit à Quesnel (1), sans parler d'autres auteurs qu'on aura occasion de citer dans cet ouvrage.

NOTE 2.

CHAPITRE INÉDIT DE LA VIE DE S. VINCENT DE PAUL, PAR ABELLY.

Ce chapitre, qui est le complément de la Vie de saint Vincent de Paul, a été imprimé pour la première fois dans la *Vie de M. Olier*, in-8, 1841, t. 2, p. 539. Il est très-vraisemblable, dit le docte et judicieux éditeur de la *Solitaire des Rochers*, qu'Abelly le supprima, dans la crainte de froisser la Congrégation de l'Oratoire, qui regardait avec raison M. Olier comme un dis-

(1) Cette lettre de Nicole sur M. Olier a formé l'opinion de presque tous les Jansénistes, et même, ce qui est plus surprenant, celle de quelques écrivains non suspects dans la foi, tels que Feller.

ciple du père de Condren, et Saint-Sulpice comme un rejeton de sa compagnie. En effet, d'après le texte d'Abelly, il semblerait que le tout doive être attribué à saint Vincent de Paul. *Addresse pour utilement procurer le salut des âmes*, par Abelly, in-8, 1843, p. 14, note 2.

LIVRE PREMIER. CHAPITRE XXXII. CE QU'A FAIT M. VINCENT POUR AIDER M. L'ABBÉ OLIER EN QUELQUES DESSEINS ET ENTREPRISES DE PIÉTÉ.

« C'est le propre des grands serviteurs de DIEU, qui sont animés d'un même esprit, d'avoir une grande liaison par ensemble, et de s'entr'aider les uns les autres dans leurs bonnes » œuvres. C'est aussi ce qu'on a remarqué entre M. Vincent et feu » M. l'abbé Olier, grand serviteur de DIEU, dont la mémoire est en » très-grande bénédiction, et que DIEU avait doué d'un esprit » vraiment apostolique. M. Vincent avait une estime et un respect tout particulier pour la personne et la sainteté de M. Olier; » et celui-ci réciproquement regardait M. Vincent comme son » père, et disait assez souvent, en parlant aux ecclésiastiques » de son séminaire : *M. Vincent est notre père*. Il leur témoignait ordinairement la très-particulière estime qu'il faisait de » ses insignes vertus, leur alléguant, dans les occasions, les » saintes maximes qu'il avait apprises de lui, et cela afin qu'ils » s'en servissent pour la pratique des vertus : c'est le témoignage qu'en ont rendu ceux qui ont eu l'honneur d'être sous » la sainte conduite de M. Olier. Il avait été l'un des premiers » qui vint aux exercices des ordinands, pour se préparer à la » réception des saints ordres, en la manière qu'il a été dit; et ce » fut là qu'il puisa abondamment cet esprit ecclésiastique dont » il a été si parfaitement rempli et animé. Il fut aussi l'un des » premiers qui, pour mieux conserver et perfectionner cet esprit, se lia avec plusieurs autres vertueux ecclésiastiques, pour » faire toutes les semaines des conférences spirituelles à Saint-Lazare, sous la conduite de M. Vincent, dont il a été déjà » parlé : et ensuite il fut l'un de ceux d'entre ces bons ecclésiastiques qui commencèrent à s'appliquer à faire des missions, » conjointement avec les prêtres de la congrégation de M. Vincent. Il travailla à la mission de Cressy, au mois de janvier de

» l'année 1635, après laquelle il voulut être employé à celle qui » se fit, pendant le Carême de l'année suivante, au refuge de » l'hôpital de la Pitié, au faubourg de Saint-Victor ; et voyant » les fruits que les missions produisaient pour la conversion et » sanctification des âmes, il en voulut faire part aux paroisses » qui dépendaient de son abbaye de Pébrac, en Auvergne, où il » s'achemina, après le Carême de la même année, en la compa- » gnie de deux prêtres de la congrégation de la Mission, et de » quelques autres vertueux et zélés ecclésiastiques qui se joigni- » rent à lui pour participer à ses saints travaux. Ils firent leur » mission à Saint-Ilpise ; après laquelle M. Olier rendit compte à » la compagnie des ecclésiastiques de la conférence qui se faisait » à Saint-Lazare, de son voyage et de ses emplois, par une lettre » qui est de si grande édification, tant pour le succès de cette » mission, dont il fait un ample récit, que pour les sentiments » dignes de sa piété, qu'il avait conçus de l'excellence des em- » plois des missions. Nous rapporterons cette lettre pour la satis- » faction du lecteur, au second livre.

» Ce très-digne abbé ayant, en suite de ses missions, obtenu » de M. l'évêque de Saint-Flour son agrément pour faire faire la » retraite aux curés du diocèse, dans son abbaye de Pébrac, et » même les exercices d'ordination, comme il se pratiquait à Paris, » il écrivit une autre lettre, au mois d'octobre de la même année, » à MM. les ecclésiastiques de la conférence de Saint-Lazare de » Paris, pour leur demander du secours, en leur représentant » qu'il y allait de la réformation de tout un diocèse, et depuis, » au mois de février 1637, il leur en écrivit encore une autre, » comme il achevait la quatrième mission, et qu'il était sur le » point d'en entreprendre une cinquième, fort importante, à » la Motte, près de la ville de Brioude. Il décrit par cette lettre » tous les biens que faisait la compagnie des ecclésiastiques de » la ville du Puy, qu'il avait associée à celle de la conférence « de Saint-Lazare.

» Environ ce temps-là, M. Olier connaissant par sa propre ex- » périence combien les missions étaient profitables et avanta- » geuses pour le salut des peuples, et considérant d'un autre » côté le grand besoin qu'il y avait de travailler à la perfection » du clergé, il se détermina à cette dernière œuvre, et, pour y

» parvenir, il se résolut de prendre une cure dans Paris, pour » y donner un modèle d'une bonne conduite de paroisse, tant » pour la personne du curé, que pour les prêtres qui sont appliqués par lui pour la desservir. Pour cet effet, il traita de la cure » de Saint-Sulpice avec M. Fiesque qui en était pour lors curé, » en laquelle M. l'abbé Olier a depuis établi une grande communauté de prêtres, et par ce moyen y a produit de très-grands » fruits, tels que chacun sait; en sorte qu'en peu de temps, on » a vu cette grande et nombreuse paroisse toute changée de face, » avec l'admiration et l'applaudissement de tout Paris. Ce qui » n'est pas néanmoins arrivé sans de grandes difficultés et traverses que l'ennemi du genre humain lui suscita, jusqu'à tel » point que, sur un différend arrivé entre l'ancien et le nouveau » curé, quelques habitants du faubourg Saint-Germain prirent » les armes pour en chasser M. Olier et les prêtres de la communauté. Pendant cet orage, M. Vincent, qui prenait très-grande » part à tout ce qui touchait ce sage abbé, faisait tout ce qu'il » pouvait pour le défendre, et pour détourner cette tempête, par » ses prières à DIEU, par ses bons conseils à M. l'abbé Olier, et par » son crédit à la cour. Il est à remarquer qu'on attribuait, en quelque façon, à M. Vincent la cause de ce grand tumulte, tant » parce que le peuple appelait *Missionnaires* les prêtres de la » communauté de Saint-Sulpice, quoiqu'ils ne le fussent pas, et » qu'eux-mêmes n'en prissent pas le nom, qu'à raison de ce que » M. Vincent était estimé être leur chef, à cause de la mission » qui avait été faite un peu auparavant au faubourg Saint-Germain par MM. les ecclésiastiques de la conférence de Saint-Lazare, que M. Vincent y avait employés. Un jour, comme » on parlait de ce tumulte, au Conseil où il était, et qu'on en » rejetait sur lui tout le blâme, M. Vincent, au lieu de se mettre » à couvert de ce reproche, en déclarant que les prêtres de Saint-Sulpice n'étaient point de sa congrégation et n'avaient aucune » dépendance de lui, comme il était vrai, et comme il le déclarait toujours en d'autres occasions, quand on voulait lui attribuer le bien qu'ils faisaient; néanmoins, en ce rencontre fâcheux, quoiqu'il n'eût aucune part dans le différend qui était » le sujet du vacarme, il ne voulut pourtant jamais dire un seul » mot pour désabuser ses accusateurs et se justifier sur les re-

» proches qu'il en recevait. Au contraire, pour pratiquer l'humilité, et tout ensemble faire paraître l'estime qu'il avait de M. Olier, et la part que sa charité lui faisait prendre en tous ses intérêts, qu'il estimait très-justes, il prit le parti dudit sieur Olier et de MM. ses ecclésiastiques. Il défendit leurs intérêts plus chaudement et bien mieux qu'il n'eût fait les siens propres; et, lorsqu'on les blâmait et qu'on leur donnait le tort, il leur servait d'apologiste, et disait tous les biens qu'il pouvait de leur vertu et de la sainteté et utilité de leurs emplois : en sorte que, pour conserver leur réputation, il exposa volontiers la sienne, et ne fit point de difficulté de mettre en quelque façon sa compagnie à la merci de cet orage, pour tâcher d'en exempter M. Olier et les siens, et leur procurer la paix et la tranquillité. Ce procédé de M. Vincent, qui semblait si contraire à la prudence humaine, étonna diverses personnes; et, quelqu'un de ses amis lui ayant demandé pourquoi il avait agi de la sorte, il lui répondit qu'il pensait que tout chrétien y était obligé, et qu'il croyait qu'en se comportant comme il avait fait, il avait suivi les maximes de l'Evangile. C'était l'estime très-grande qu'il avait de la vertu de M. l'abbé Olier, qui lui donnait ces sentiments, et qui lui faisaient regarder ses saintes entreprises, non comme un ouvrage particulier, mais comme un bien public, à la conservation et défense duquel un chacun était obligé.

» Quelque temps après cet accident, M. l'abbé Olier voulant donner une plus ample matière à son zèle, jeta les fondements de ce grand séminaire qui a servi et sert encore tous les jours à former tant de bons ecclésiastiques de toute sorte de conditions, dont plusieurs se répandent dans les provinces pour y communiquer, au grand avantage de l'Eglise, les grâces et les bénédictions qu'ils ont puisées dans ce saint lieu.

» Pour toutes ces grandes œuvres de M. l'abbé Olier, dont nous venons de parler, et pour les rares et excellentes vertus dont Dieu l'avait doué, M. Vincent l'avait en grande vénération, et le regardait comme un saint et le publiait partout comme tel. Quand il plut à Dieu de retirer à soi ce sien grand serviteur, M. Vincent se trouva à l'extrémité de sa maladie et à sa mort, et fut un de ceux qui regretta davantage la grande

» perte que l'Église avait faite en la personne de ce saint abbé; » et depuis il a toujours continué, dans la même affection, de » servir MM. de sa communauté, qui s'assemblèrent plusieurs » fois avec lui et avec d'autres personnes considérables, pour » aviser aux moyens de maintenir et perpétuer ce que M. Olier » avait si dignement commencé. »

NOTE 3.

TRANSLATION DE LA SAINTE MAISON DE LORETTE. (Page 18.)

On sera bien aise de trouver ici un précis de l'histoire de la translation de la sainte Maison de Lorette. Ce fut sous le Pontificat de Célestin V, et lorsque les chrétiens avaient entièrement perdu les saints lieux de la Palestine, que la petite maison où s'est opéré le mystère de l'Incarnation dans le sein de Marie, fut transportée par les Anges, de Nazareth dans la Dalmatie, ou l'Esclavonie, sur un petit mont appelé Tersato. Les miracles qui s'opéraient tous les jours dans cette sainte maison, l'enquête juridique que les députés du pays allèrent faire à Nazareth même, pour constater sa translation en Dalmatie, enfin la persuasion universelle des peuples qui venaient la vénérer de toutes parts, semblaient être des preuves incontestables de la vérité du prodige. DIEU voulut néanmoins en donner une nouvelle, qui eût en quelque sorte l'Italie et la Dalmatie pour témoins. Après trois ans et sept mois, la sainte maison fut transportée à travers la mer Adriatique au territoire de Recanati, dans une forêt appartenant à une dame appelée Lorette ; et cet événement jeta les peuples de la Dalmatie dans une telle désolation, qu'ils semblaient ne pouvoir y survivre. Pour se consoler, ils bâtirent, sur le même terrain, une église consacrée à la Mère de DIEU, qui fut desservie depuis par des Franciscains, et sur la porte de laquelle on mit cette inscription : *Hic est locus in quo fuit sacra Domus Nazarena quæ nunc in Recineti partibus colitur.* Il y eut même beaucoup d'habitants de la Dalmatie qui vinrent en Italie fixer leur demeure auprès de la sainte maison, et qui établirent la compagnie du *Corpus Domini*, appelée, pour cela, des *Esclavons*, jusqu'au pontificat de Paul III.

Cette nouvelle translation fit tant de bruit dans la chrétienté, qu'il vint de presque toute l'Europe une multitude innombrable de pélerins à Recanati, afin d'honorer la maison dite depuis de *Lorette*. Pour constater de plus en plus la vérité de cet événement, les habitants de la province envoyèrent d'abord en Dalmatie, et ensuite à Nazareth, seize personnes des plus qualifiées, qui firent sur les lieux de nouvelles enquêtes. Mais DIEU daigna en montrer lui-même la certitude, en renouvelant deux fois, coup sur coup, dans le territoire même de Recanati le prodige de la translation. Car, au bout de huit mois, la forêt de Lorette se trouvant infestée d'assassins qui arrêtaient les pélerins, la maison fut transportée à un mille plus avant, et se plaça sur une petite hauteur qui appartenait à deux frères de la famille des Antici; et enfin ceux-ci ayant pris les armes l'un contre l'autre pour partager les offrandes des pélerins, la maison de Lorette fut transférée dans un endroit peu éloigné, et au milieu du chemin public, où elle est restée, et où a été bâtie depuis la ville appelée Lorette.

La translation miraculeuse de cette maison étant incontestablement démontrée, les souverains Pontifes ont établi une fête pour en célébrer la mémoire.

On lit dans le Martyrologe Romain, au 10 décembre : *Laureti in Piceno Translatio sacræ domûs Dei genitricis Mariæ, in quâ Verbum caro factum est;* et, dans la sixième leçon de l'Office, ces paroles qui y furent ajoutées sous le pontificat d'Innocent XII : « Ipsius autem Virginis natalis domus, divinis mysteriis consecrata, ab infidelium potestate in Dalmatiam priùs, deindè in agrum Lauretanum Picenæ provinciæ translata fuit, sedente sancto Cœlestino V, tandemque ipsam esse in qua *Verbum caro factum est, et habitavit in nobis*, tum pontificiis diplomatibus et celeberrimâ totius orbis veneratione, tum continuâ miraculorum virtute, et cœlestium beneficiorum gratiâ comprobatur. Quibus permotus Innocentius XII, quò ferventiùs erga Matris amplissimæ cultum fidelium memoria excitaretur, ejusdem sanctæ domûs translationem anniversariâ solemnitate in tota Piceni provincia veneratam, Missa et Officio proprio celebrari præcepit. »

Cette addition ne fut faite qu'après l'examen le plus sévère,

dans la congrégation des Rites, en 1699. La fête, établie d'abord dans toute la Toscane, fut ensuite célébrée, par l'autorité de Benoît XIII, dans l'État de Rome, la république de Venise, et enfin dans tout le royaume d'Espagne et les Etats catholiques qui en dépendaient.

Benoît XIV (*De Festis B. Mariæ Virg.*, cap. XVI. *De Festo Translationis sanctæ domûs Lauretanæ*) fait voir que la vérité de cette histoire est appuyée sur les fondements les plus solides, et prouve invinciblement qu'on ne peut la révoquer en doute. Les preuves principales sont :

1o Les constitutions de Paul II, de Léon X, de Paul III, de Paul IV et de Sixte V.

2o Les miracles presque sans nombre qui se sont opérés et s'opèrent encore tous les jours dans la sainte chapelle de Lorette. « De miraculis autem quæ quotidie in sacra illa domo contingunt, probantque locum illum eumdem esse in quo ineffabile » Incarnationis Verbi mysterium impletum est, ea sunt propè » innumera, ibique continuè succedentia, atque ita nota, ut de » iis dicere hominis sit abutentis otio suo. » *Ibid.* n. 2.

3o Les témoignages des écrivains les plus remarquables, comme Canisiès, Baronius, Rainaldus, Tursellinus, Turrianus, Benzonius, Angelita, etc., et surtout Martorellus, qui rapporte, dans son *Theatrum sanctæ domûs Lauretanæ*, les paroles des témoins qui, dans un examen solennel, attestent tenir de leurs ancêtres qu'ils avaient vu de leurs propres yeux la sainte maison portée dans les airs, et venir se placer au lieu où on la voit actuellement.

4o Le rapport des trois commissaires envoyés par Clément VII, pour comparer les dimensions de la sainte maison de Lorette avec celles des lieux où elle était située auparavant, soit en Dalmatie, soit en Galilée, et qui les trouvèrent parfaitement conformes.

Benoît XIV, après avoir cité et adopté ces autorités différentes, ajoute : « Sed temperare nobis ipsi non possumus, quin nonnihil » dicamus de eo quod quidam, ut eruditi acrisque ingenii sibi » famam parent, semihianti ore mussitant, sapientioribus ma- » gnique nominis criticis hujus non probari veritatem historiæ. » Il oppose à ces faux critiques, Bollandus, Papebrock son conti-

nuateur, le P. Alexandre, Théophile Raynaud, Baillet lui-même, le P. Honoré de Sainte-Marie, Graveson, Guido-Grandus, Calmet, Muratori, etc., qui tous admettent comme incontestable la vérité de cette histoire.

C'est sur le modèle de la sainte maison de Lorette, renfermée dans la magnifique église du même nom, qu'a été construite la chapelle dite de *Lorette*, qu'on voit à Issy, dans la maison de campagne du séminaire de Saint-Sulpice

NOTE 4.

PÉLERINAGE DE NOTRE-DUME-DE-LIESSE. (page 33.)

Le pélerinage de Notre-Dame-de-Liesse, aujourd'hui diocèse de Soissons, a toujours été, depuis son origine, un des lieux de dévotion les plus célèbres de la France ; et c'est peut-être sa grande renommée qui a fait regarder comme inutile à nos anciens historiographes de transmettre à la postérité les circonstances de son établissement. Il est arrivé de là, que nous n'en connaissons plus aujourd'hui le détail avec une entière certitude, quoique le fond en soit assuré. Tel est aussi le sort de plusieurs semblables dévotions, dont l'origine, quoique évidemment miraculeuse, s'est trouvée dans la suite enveloppée d'obscurité par manque de monuments écrits. Mais l'histoire de Notre-Dame-de-Liesse a en sa faveur d'autres monuments non moins décisifs : le concours non interrompu des pélerins de tout rang et de tout état, depuis son origine, qui ne remonte pas au-delà du XIIe siècle, et l'existence même du bourg de Liesse, à qui ce concours a donné lieu ; deux effets qui seraient tout-à-fait inexplicables, s'ils n'avaient eu pour cause, comme la tradition le rapporte, quelque événement merveilleux.

Voici ce qu'elle nous en apprend : Trois frères du pays Laonais, les chevaliers d'Heppes, étant allés à la croisade et combattant pour la délivrance des lieux saints, furent faits captifs par le soudan d'Egypte, qui employa toutes sortes de moyens afin de les faire renoncer à la foi chrétienne. Il se servit même, pour y réussir, d'Ismérie, sa fille, qui alla plusieurs fois les visiter dans leur prison ; mais tout le contraire arriva. Cette

princesse, vivement touchée des récits que les chevaliers lui firent sur la mère de Dieu, désira de voir quelqu'une de ses images. On ajoute que les captifs en trouvèrent une dans la prison le lendemain à leur réveil; et lorsque Ismérie revint les voir, la vue de cette statue fit tant d'impression sur elle qu'elle résolut d'embrasser le christianisme. Dans ce dessein, elle sortit secrètement de la ville durant la nuit, passa le Nil accompagnée des trois chevaliers, et marcha en grande diligence pour éviter les émissaires du soudan, jusqu'à ce qu'enfin, accablée de fatigues, elle s'endormit ainsi que les chevaliers, ayant toujours avec eux l'image miraculeuse. A leur réveil, leur surprise ne fut pas petite, car ils se trouvèrent, non plus sur les bords du Nil, mais transportés miraculeusement en France, auprès de Laon et du château de Marchais, où les chevaliers avaient pris naissance; et les transports de leur joie en devinrent même si excessifs, que ce lieu prit de là le nom de *Liesse*, qui lui est resté depuis. En mémoire de ce prodige, les chevaliers firent construire dans le lieu même une chapelle où ils déposèrent l'image miraculeuse de Marie, qui fut, dès-lors, pour les provinces voisines et pour toute la France, l'objet d'une singulière vénération. Ismérie reçut le baptême des mains de Barthélemy-de-Vir, évêque de Laon, se consacra à Dieu le reste de sa vie, et, après son décès, fut inhumé, dit-on, dans l'église de Saint-Vincent, hors des murs de la ville de Laon, où l'on croit que les trois chevaliers reçurent pareillement la sépulture.

NOTE 5.

CERTITUDE DE L'APPARITION DE LA MÈRE AGNÈS A M. OLIER. (Page 46).

Le fait de cette apparition est certainement un grand miracle; et il est d'autant plus permis de demander les preuves de sa certitude, qu'il est plus étonnant : car, d'après les procédures faites pour la béatification de la mère Agnès, ce fut par une apparition réelle et corporelle, que cette grande servante de DIEU, éloignée de plus de cent lieues de Paris, se rendit deux fois visible à M. Olier, dans la maison de Saint-Lazare.

Ce qui exclut tout doute à cet égard, c'est le témoignage de M. Olier, les dépositions de vingt-quatre témoins auriculaires, au nombre desquels étaient les personnes de Langeac les plus qualifiées et les plus recommandables; et la pleine notoriété du fait par toute la France dans le dernier siècle, notoriété attestée encore par les tableaux de cette illustre vierge, presque toujours représentée dans ce trait, comme le plus connu et le plus extraordinaire de sa vie. On pourrait alléguer aussi les circonstances de l'apparition, où l'on ne voit rien que de digne de DIEU, et de très-conforme aux apparitions divines; enfin l'examen qui en fut fait par la congrégation des Rites, avec l'attention la plus sévère et toute la rigueur accoutumée. Il n'est pas inutile, en effet, de rappeler ici, que cette apparition est l'objet d'une savante et solide discussion, parmi les procédures concernant la canonisation de la mère Agnès, et que le sous-promoteur de la foi, après avoir répondu à toutes les difficultés, conclut que sa vérité est tout-à-fait indubitable : *Dubitari nequaquam potest quin vera fuerit apparitio.* Mais considérons avec plus d'étendue les suites qu'elle a laissées après elle, et que Benoît XIV appelle la pierre de touche pour discerner ces sortes de faveurs.

L'apparition est certainement divine, dit ce grand pape, si celui qui en a été favorisé fait ensuite de grands progrès dans l'humilité, l'obéissance, et s'élève jusqu'au comble des vertus; surtout si l'apparition est encore le principe de grands avantages pour l'édification publique. D'après cette règle, on ne peut contester la vérité de l'apparition de la mère Agnès; car, depuis ce moment, M. Olier fit dans les vertus sacerdotales, des progrès étonnants, comme la suite de sa vie le montrera, et il servit utilement l'Eglise par l'institution des séminaires : deux œuvres qui eurent pour principe cette même apparition.

Aussi le clergé de France, considérant comme le propre ouvrage de la mère Agnès, tant la haute sainteté de M. Olier que ses œuvres pour le bien de l'ordre sacerdotal, a-t-il, plusieurs fois, allégué, comme motif principal de la canonisation de cette grande servante de Dieu, les services qu'elle avait rendus par là à l'Eglise. Nous regrettons de ne pouvoir rapporter ici les témoignages nombreux que nous avons recueillis, mais nous ne

saurions taire les sentiments des ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice, sans violer un devoir sacré de justice et de reconnaissance. Depuis M. Olier, et, à son exemple, ils l'ont toujours vénérée comme leur mère, et l'ont considérée comme une avocate qui intercède sans cesse pour eux auprès de DIEU. « C'est elle, disaient-ils dans une lettre à Clément XI, pour solliciter sa canonisation, c'est elle qui a acquis à l'Eglise » M. Olier, notre instituteur; elle qui, par ses prières, a fait » prospérer ses travaux pour JÉSUS-CHRIST, elle, enfin, qui » autrefois a aidé notre société par ses prières auprès de DIEU, » et qui maintenant encore la protége et l'affermit, par son intercession puissante, partout où elle est répandue. »

Le général de l'ordre de saint Dominique écrivait au Pape au nom de tous les siens : « C'est sur les avis de la mère Agnès, » comme sur des ordres venus du ciel, que M. Olier a fondé » l'institut du séminaire de Saint-Sulpice, qui a donné naissance » à tant d'autres séminaires en France, et dont les évêques tirent de si grands fruits; avantages qu'ils reconnaissent ouvertement être dus, dans le principe, à la mère Agnès. »

« La mémoire de cette servante de Dieu, écrivait le cardinal » de Noailles au souverain pontife, sera toujours en bénédiction, surtout parce qu'on lui doit le dessein qu'exécuta M. Olier » en instituant des maisons cléricales pour le renouvellement » de l'esprit sacerdotal, alors refroidi et presque éteint. » Lorsqu'en 1757 on fit de nouvelles démarches à Rome, elles furent encore fondées sur ce motif. « L'Eglise de France, écrivait l'é» vêque de Saint-Flour au cardinal de la Rochefoucauld, paraît » prendre un intérêt particulier à la béatification de la mère » Agnès, parce qu'on attribue à cette vierge d'avoir communiqué à M. Olier, fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, le » désir de cette haute perfection dans laquelle il a lui-même » fait de si admirables progrès. »

Enfin le même motif, allégué tant de fois, a déterminé le pape Pie VII à déclarer solennellement, le 17 mars 1808, qu'elle avait pratiqué les vertus dans un degré héroïque. « Toutes les bouches publiaient en France, lit-on dans le décret de ce jour, » que la très-éminente vierge Agnès de Jésus, avait, dans une » vie qui ne fut que de trente-deux ans, fourni une longue car-

» rière par l'exercice parfait de toutes les vertus chrétiennes, » mais surtout qu'elle était si embrâsée du feu de la charité, la » plus excellente des vertus, que, quoique cachée dans le mo- » nastère de Langeac, néanmoins, par la vivacité de ces flam- » mes qui s'échappaient au-dehors, elle avait produit des con- » versions admirables hors de son monastère, même dans des » pays éloignés, et jusque dans la ville de Paris, au grand avan- » tage et à l'honneur de la piété, de la religion et du clergé, » surtout de celui de France. On s'est convaincu combien ce » bruit était conforme à la vérité, par les enquêtes qui ont été » faites dans les formes usitées sur chacune de ses actions : les » pièces qui les contenaient ayant été compulsées et soumises à » une discussion sévère... En conséquence, Sa Sainteté a dé- » claré et jugé, que la vénérable Agnès de Jésus a pratiqué les » vertus dans un degré héroïque. » La sanctification de M. Olier et l'établissement des séminaires sont, comme il est aisé de le remarquer, le motif principal de ce jugement; car, dans toute la suite des *pièces qui furent compulsées* auparavant, *et sou- mises à une sévère discussion*, on ne trouve d'autre conver- sion, opérée à Paris, par la mère Agnès, que celle de M. Olier, ni d'autre service important rendu par cette servante de Dieu au clergé, surtout de l'Eglise de France, que l'établissement des séminaires que M. Olier entreprit par son ordre. Au reste, les termes mêmes du décret indiquent assez clairement le fait de cette apparition, quoiqu'avec la réserve usitée dans les juge- ments du saint-siége sur les vertus : en effet, ces flammes ar- dentes de charité, qui, s'échappant de la mère Agnès, allèrent au loin et jusqu'à Paris opérer cette conversion admirable, tandis que cette sainte fille demeurait cachée dans son monas- tère, se rapportent directement au fait de l'apparition, et ne tombent que sur ce fait, comme on le voit par toute la procé- dure.

Cette discussion peut servir de réponse à ce que Nicole a dit en se jouant sur cette matière dans une de ses lettres déjà citée, qu'il écrivait à Quesnel et à Arnauld. « Il est bon, leur di- » sait-il, de connaître les gens; et, sans doute, quoique vous » eussiez souvent entendu parler de ce personnage, M. Olier, » vous ne le connaissiez pas par ces caractères. Cependant voilà

» l'origine d'un des plus grands ouvrages de France (le séminaire de Saint-Sulpice) ; ce qui me confirme dans une pensée » que j'ai souvent eue, que DIEU permet quelquefois que les » plus grandes choses du monde s'exécutent par des visionnaires, et tirent leur origine de visions. » Si l'on ne savait combien la passion inspirée par l'esprit de parti peut troubler la raison, on devrait s'étonner que Nicole, si judicieux d'ailleurs dans plusieurs bons écrits sortis de sa plume, ait osé attribuer aux illusions d'imaginations échauffées, plusieurs des plus grandes œuvres de l'Eglise ; tandis qu'au jugement de la vérité même, *un mauvais arbre ne peut produire de bons fruits*, et qu'il ait supposé encore que DIEU *permet* simplement la formation de *ces grandes œuvres*, comme on doit le dire des crimes les plus inouis.

NOTE 6.

SUR LES APPARITIONS DU PÈRE DE CONDREN .. SES DISCIPLES. (Page 120.)

Une considération importante, au sujet des apparitions du père de Condren, et qui fait bien voir que l'amour pour le merveilleux et la prévention en faveur de ce saint homme n'eurent aucune part à ces récits, c'est que tous ses disciples étaient fort peu disposés à la crédulité en cette matière. Lui-même leur avait inspiré un grand éloignement des grâces extraordinaires, comme nous l'apprend M. du Ferrier. « Il m'avait fait tant de le» çons sur cela, dit-il, que toute ma vie la crainte de l'illusion » est demeurée dans mon esprit, et j'ai fui les gens qui passent » pour extraordinaires et les possédés du démon, comme on » évite les pestiférés.» M. Olier fut aussi toujours dans les mêmes sentiments, et l'un de ses disciples M. de Poussé, lui en a rendu ce témoignage par écrit : « J'ai peu remarqué de choses extraor» dinaires en feu M. Olier, mon très-cher père, parce qu'il avait » un grand soin de les cacher, et parce qu'il ne voulait pas qu'on » suivît cette voie, ni même qu'on en fît cas dans la conduite des » âmes. C'est pourquoi je lui ai ouï dire souvent qu'il s'y glissait » bien des tromperies, et qu'il n'y avait rien de solide ni de sûr

» que ce qui se trouvait entièrement conforme aux maximes de » l'Evangile, et confirmé par la règle extérieure de l'obéissance, » c'est-à-dire par ceux qui doivent nous conduire de la part de » DIEU. » De là M. Olier ne fit connaître qu'à ses directeurs, et tout au plus à quelques personnes d'une très-haute vertu, les faveurs extraordinaires qu'il recevait ; jamais il n'en prit aucune pour la règle de sa conduite. Il ne pouvait même souffrir qu'on assistât sans nécessité aux exorcismes. Et M. Tronson, digne héritier de son esprit, voulant prémunir un ecclésiastique contre cette dangereuse curiosité, lui rappelait les maximes et les exemples du serviteur de DIEU. « Fuyez ces occasions comme la » peste, disait-il, et souvenez-vous toujours du conseil que feu » notre très-honoré père, M. Olier, donna à M. Bretonvilliers » dans une pareille occasion : *Qu'il ne fallait avoir nul commerce » avec le diable, ni en ce monde, ni en l'autre.* » Nous faisons ici ces réflexions, pour prévenir la fausse opinion que bien des personnes pourraient se former peut-être de M. Olier, et pour montrer en même temps que les témoignages des disciples du père de Condren, en faveur de cette double apparition, ne pourraient, sans injustice, être taxés d'aveugle prévention pour leur maître, de précipitation ou de légèreté.

NOTE 7.

SUR L'ÉTABLISSEHENT DES SÉMINAIRES EN FRANCE. (P. 152.)

Plusieurs historiens attribuent l'établissement des séminaires, les uns aux Oratoriens, les autres à M. Bourdoise ; d'autres enfin aux prêtres de la Mission, ou même à divers évêques ; néanmoins, l'étude des monuments de cette époque ne nous laisse pas lieu de douter que le séminaire de Vaugirard n'ait été le premier établi dans le royaume. Pour justifier ici la vérité de cette assertion, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails :

1° Bérault-Bercastel suppose que, dès leur origine, les Oratoriens eurent la direction des séminaires. Il faut cependant remarquer que ces séminaires n'étaient, au fond, que des colléges où l'on enseignait, outre les belles-lettres, la philosophie et la théologie. C'était ce que ces pères pratiquaient encore en 1656,

dans plusieurs de leurs maisons. *Eruditioni incumbunt in collegiis, in quibus, præter humaniores litteras, philosophiam et theologiam profitentur.* De là plusieurs de ces séminaires sont appelés *séminaires-colléges*, tel que celui de Luçon, qui fut uni à l'Oratoire en 1616. Celui de Macon était de même nature, puisque les Oratoriens devaient y entretenir un régent d'humanités, un régent de rhétorique, un professeur de philosophie et un de théologie. En 1624, ils prirent la conduite de celui du Mans, qui est encore appelé *collége-séminaire du Mans*, et s'obligèrent à y entretenir des régents pour les lettres humaines. Or, jamais ces colléges ne furent considérés comme des séminaires proprement dits. Ainsi, par exemple, malgré l'établissement des Oratoriens, connu sous le nom de *collége-séminaire du Mans*, où, en 1651, on enseignait encore les humanités, la philosophie et la théologie, M. Emery Marc-la-Ferté, évêque de cette ville, fonda son séminaire en 1645, et en donna la conduite aux prêtres de la Mission. La même année, M. Séguier, évêque de Meaux, établit aussi son séminaire diocésain, quoiqu'en 1637 on eût donné à l'Oratoire, et pour la même fin, l'abbaye de Juilly, qui ne fut jamais qu'un simple collége.

Le séminaire établi d'abord à Paris par le cardinal François de Joyeuse, pour vingt-deux ou vingt-quatre *jeunes clercs*, sous la conduite des Oratoriens, transféré en 1614 au collége de Dieppe, que ces pères dirigeaient, puis à Rouen, ne produisit aucun résultat, sans doute parce qu'il avait été établi pour des enfants. « *A peine voit-on un seul de ces jeunes clercs qui réus-» sisse*, » écrivait en 1656 saint Vincent de Paul. « Ce pieux » dessein n'ayant pas été tout-à-fait exécuté, dit l'historien des » archevêques de Rouen, la fondation fut destinée pour nourrir » trente pauvres écoliers » qu'on appelait, dans ces derniers temps, *les Joyeuses*, du nom de leur fondateur. Le séminaire de Reims, établi par le cardinal de Lorraine, à son retour du concile de Trente, ne s'était soutenu qu'environ vingt ans, quoiqu'on semble dire le contraire dans la *Gallia Christiana*. L'ancien historien de M. Bourdoise ajoute : « Au bout de vingt » ans, il dégénéra si fort, que les ecclésiastiques qu'on y élevait » ne servaient plus que de laquais à MM. les chanoines, pour » leur porter la queue, lorsqu'ils allaient au chœur, d'où ils

» prirent le nom de *caudataires.* » On avait essayé de rétablir ce séminaire en 1625 ; mais il était entièrement déchu, lorsque, en 1641, M. de Valencé fut transféré de l'évêché de Chartres à l'archevêché de Reims. Celui de Bordeaux, malgré le zèle du cardinal de Sourdis, n'avait pas non plus réussi, n'étant également qu'un *séminaire-collége.* Il faut en dire autant des autres séminaires institués jusqu'alors dans le royaume. Nous ne pouvons entrer dans la discussion des faits, qui serait la matière d'un ouvrage considérable ; mais, pour nous borner à ceux qui concernent l'Oratoire, nous ferons observer que le séminaire que M. Tabaraud suppose avoir été fondé à Lyon, par le cardinal de Marquemont, dans la maison destinée à l'éducation des jeunes Oratoriens, ne fut point un séminaire proprement dit, mais seulement une maison dont les cours de théologie pouvaient être ouverts aux ecclésiastiques du dehors, comme ceux des universités. Il paraît même qu'il n'y avait point encore, à Lyon, de véritable séminaire deux ans après la mort de M. Olier, lorsque M. Hurtevent y établit celui de Saint-Irénée, quoique les *Annales* des Oratoriens fixent à l'année 1653 l'établissement de leur séminaire à Lyon.

2° Nous remarquerons aussi, en passant, que les réunions d'ecclésiastiques, formées par M. Bourdoise à Arles, à Laon, à Châlons-sur-Marne, Senlis, Angoulême, Cahors, Coutances, Séez, Noyon, Nantes, Lyon, Bourges, et que l'auteur de sa *Vie* appelle du nom de *séminaires*, ne furent que des communautés de paroisse, ou des colléges de jeunes écoliers. M. Bourdoise donnait même le nom de *séminaires* aux petites écoles, et nous verrons qu'elles sont en effet désignées sous ce nom dans le projet d'établissement de Montréal. Il paraît que M. Collet a été induit en erreur par cet écrivain : « Saint Vincent de Paul, dit-il, voyant que ces séminaires ne réussissaient pas, y ajouta quelque chose, en établissant avec M. Bourdoise des séminaires sur le même pied où ils sont encore aujourd'hui. » Du moins, il est inexact, s'il veut parler ici de ceux que M. Bourdoise établit avant 1642. Au reste, l'historien de ce dernier rapporte que ce qu'il appelle le *Séminaire de Châlons-sur-Marne*, auquel M. Bourdoise avait essayé de donner commencement en 1624, ne réussit pas, et que ce ne fut qu'en 1642 que M. Félix Vialar forma

le séminaire de son diocèse; on doit en dire autant de toutes les autres réunions d'ecclésiastiques formées par M. Bourdoise.

3° Il est vrai qu'avant cette année les prêtres de la Mission avaient déjà introduit l'usage de la retraite pour les ordinands, dans plusieurs villes où ils étaient établis, comme à Anneci, à Saintes, à Alet, à Richelieu, à Troyes, à Créci; mais sans y avoir formé pour cela des séminaires : car celui d'Anneci ne fut fondé qu'en 1663, par M. d'Aranthon d'Alex; celui de Saintes, en 1644, à condition que les prêtres de la Mission y entretiendraient deux clercs, et y feraient faire les exercices de dix jours à tous ceux du diocèse. Ces exercices avaient été établis à Richelieu, en 1638, en faveur des ecclésiastiques du diocèse de Poitiers; et ce ne fut qu'en 1681 que M. de la Hoguette fonda le séminaire de ce diocèse, dont il donna la conduite aux prêtres de la Mission. Il faut dire la même chose du séminaire de Meaux, établi en 1645, quatre ans après la fondation des exercicee des ordinands à Créci, pour les clercs de ce diocèse. Enfin l'évêque de Troyes, en fondant le sien en 1662, déclare expressément que les exercices des ordinands, établis en 1638 par M de Breslay, son prédécesseur, étaient insuffisants pour former ses ecclésiastiques.

Un écrivain italien dit cependant que le séminaire d'Anneci est le premier qui ait été établi au-delà des Alpes, pour les personnes déjà un peu avancées en âge. *Il me semble*, ajoute avec raison M. Collet, *que ce point souffre difficulté.* Nous lisons, en effet, dans les actes originaux, que le commandeur de Sillery, après avoir fondé les prêtres de la Mission dans cette ville, en 1639, les obligea, l'année suivante, à employer le surplus de leur revenu *à recevoir et à instruire les ordinands du diocèse de Genève*, en tel nombre que la somme le pourrait porter; mais on n'y reçut guère que les retraitants. En 1647, lorsqu'il existait déjà plusieurs séminaires en France, les prêtres de la Mission d'Anneci, au rapport de saint Vincent, n'avaient encore que huit sujets, et M. de Maupas, en 1660, appelait leur établissement : *un séminaire pour l'examen des ordinands*, ce qui semble montrer que ce n'était point alors un séminaire proprement dit; puisque, d'ailleurs, le séminaire d'Anneci ne fut fondé, comme on l'a dit, que trois ans plus tard par M. d'A-

ranthon, qui même *l'établit dans la maison des prêtres de la Mission*, et leur en donna à perpétuité la conduite.

On lit encore que, en 1638, M. Alain de Solminihac, évêque de Cahors, institua, dans son premier synode, un séminaire pour de *jeunes clercs*, conformément au décret du saint concile de Trente. Mais contraint d'abandonner ce dessein, par défaut de prêtres capables de le conduire, il en chargea, en 1643, ceux de la Mission ; et encore ne les obligea-t-il qu'à faire la retraite de dix jours aux aspirants aux ordres sacrés, et à garder avec eux trois séminaristes.

On a écrit aussi que le séminaire de Valence, fondé en 1639, par Jacques de Leberon, évêque de cette ville, fut le premier grand séminaire, proprement dit, établi dans le royaume. Outre que cette assertion d'un auteur beaucoup trop récent est démentie, comme on l'a vu, par des témoignages contemporains, les renseignements qu'on nous a donnés à Valence même, semblent supposer que ce séminaire ne fut d'abord qu'un *séminaire-collége*, comme étaient alors ceux que dirigeaient les Oratoriens; du moins le collége de Valence, ayant été établi en 1643, fut annexé à perpétuité au séminaire, et fixé dans la même maison, par acte consulaire du 14 octobre. Il est encore à remarquer que les directeurs du séminaire étaient appelés du nom de *régents* : ce qui avait lieu dans les *séminaires-colléges*. Ils conservèrent ce titre jusqu'à la révolution.

NOTE 8.

PRÉCIS DE LA RETRAITE QUE FIT M. OLIER POUR SE DISPOSER A ENTRER DANS LA CHARGE CURIALE. (page 165.)

« Le quatre du mois d'août, fête de saint Dominique, mon di-
» recteur me donna pour sujet de ma méditation, l'importance
» de secourir les âmes, et le zèle que je devais avoir pour leur
» salut, conformément à l'exemple que le Fils de DIEU a laissé
» à tous les pasteurs de son Eglise. Entrant donc en oraison, j'ai
» vu que ce grand amour de Notre-Seigneur pour les âmes, procé-
» dait de celui qu'il portait à son Père. Que la gloire de son
» Père est son grand et unique désir, et que voyant des âmes

» qui pourraient le glorifier éternellement, il les a aimées par
» ce motif; il est sorti si volontiers du sein de son Père, il a
» quitté sa propre gloire, et s'est avili jusqu'au point de con-
» verser avec les hommes, sans dédaigner de partager leur pau-
» vreté. Que pour les rendre capable d'honorer et de glorifier
» DIEU, son Père, il a enduré tant de travaux, tant de veilles,
» tant de souffrances, et enfin la mort ignominieuse de la croix.
» Que cette mort devant introduire dans le ciel une multitude
» d'âmes qui rendraient à DIEU une gloire immortelle, il eût
» donné cent mille vies, s'il eût pu, et eût souffert cent mille
» morts. Bien plus, que sa mort ne lui paraissant rien en com-
» paraison de cette gloire, il ne trouvait ni assez de peines ni
» assez de tourments pour satisfaire au désir immense qu'il
» éprouvait de la procurer. »

» Pendant que j'étais occupé de ces pensées, il a plu à la
» bonté de JÉSUS, mon unique maître, de me communiquer
» quelque chose de ces sentiments; en sorte que je sentais mon
» cœur tout en feu, et que j'éprouvais des désirs tout enflam-
» més de donner mille vies à mon DIEU, et cent mille millions
» de vies, si je le pouvais, pour lui procurer quelque gloire.
» Cette communication, qui m'a été faite tout-à-coup, a duré
» environ tout le temps de mon oraison : je n'ai rien vu, dans la
» vie et la mort de mon maître, que je n'aie désiré d'imiter de
» point en point, et que je n'aie résolu de pratiquer avec l'appro-
» bation de mon directeur. Mon Sauveur n'avait pas seulement
» le désir de mourir mille fois pour son Eglise; il voulait encore
» se donner à elle en nourriture, ce qu'il accomplit tous les
» jours au très-saint Sacrement. C'est aussi le sentiment que sa
» bonté m'a fait éprouver. Si je n'ai pas le bonheur de répandre
» mon sang pour l'Eglise, au moins je serai comme son hostie
» vivante, qui servira pour la nourrir; je ne dois rien avoir qui
» ne soit à elle, surtout mon bien, qui servira à la nourriture
» des pauvres de cette grande paroisse. Je désirerais en outre,
» après avoir passé le jour dans le travail, de passer encore les
» nuits en prières devant le très-saint Sacrement. Je conjure
» mon directeur de m'accorder cette faveur, après laquelle je
» soupire depuis si long-temps; au moins de ne pas me la re-
» fuser quelquefois. Je désire d'imiter en cela la religion de mon

» bon maître envers son Père, et d'être comme les lampes dont
» j'ai si souvent envié le sort, afin de consumer ma vie pour la
» gloire de DIEU et de JÉSUS-CHRIST son fils.

» Ce matin, me préparant pour dire la sainte Messe, je sen-
» tais dans mon cœur un désir ardent d'être en autant d'en-
» droits qu'il y a d'hosties dans le monde, afin de glorifier
» DIEU partout : ce qui est encore une disposition de mon JÉ-
» SUS, hostie de Dieu. Comme j'allais célébrer la sainte Messe
» en l'honneur du grand saint Dominique, répandu partout
» dans son ordre, et comme multiplié, depuis tant de siècles,
» autant de fois qu'il y a de bons religieux dans sa famille, qui
» est un vase de feu brûlant et consumant les hérésies, et ral-
» lumant la tiédeur des chrétiens; je demandais à DIEU qu'il
» pût donner à toutes les cures, et à tous les endroits où re-
» pose notre maître, des pasteurs excellents qui veillassent à
» honorer et à conserver ce divin et adorable trésor, et qui
» sussent le dispenser d'une manière digne de sa sainteté infi-
» nie. Seigneur JÉSUS, vrai pasteur de l'Eglise universelle, ap-
» portez un prompt remède à ses besoins, suscitez quelques
» personnes qui renouvellent l'ordre divin de saint Pierre, ce-
» lui des pasteurs, avec autant d'amour et de zèle que saint
» Dominique a établi le sien dans votre Eglise. Embrâsez du feu
» de votre amour et de votre religion des hommes qui le por-
» tent ensuite et le répandent par tout le monde. Si je n'étais si
» misérable, si superbe ; si je n'étais le cloaque de toute ordure
» et de toute infection, que je me présenterais volontiers à vous
» pour servir à tout ce qui vous plairait dans votre Eglise ; que
» je m'offrirais de bon cœur et m'abandonnerais, comme je le
» fais dès à présent, comme un vase perdu pour devenir tout ce
» qu'il vous plairait. Je suis à vous sans réserve. Je suis votre
» esclave, ô mon JÉSUS! Je vous ai voué une entière servitude,
» c'est irrévocablement que je l'ai fait; je me livre maintenant
» tout de nouveau et pour jamais, sans me réserver aucun droit
» de pouvoir révoquer le don que je vous fais de moi-même.
» Vous disposerez de moi selon votre bon plaisir, comme un
» maître et un Seigneur absolu dispose d'un serviteur et d'un
» esclave. Je ne puis rien, Seigneur, vous seul, comme tout-
» puissant, pouvez produire quelque chose de ma misère.

» Le second jour de ma retraite, j'eus pour sujet de ma mé-
» ditation cette vérité : Il faut être un JÉSUS-CHRIST en terre.
» Notre-Seigneur m'a montré que je devais faire du fruit dans
» les âmes par l'exemple ; qu'il ne fallait pas les gouverner en
» commandant, mais en touchant leurs cœurs par toutes les
» vertus apostoliques, et surtout par la douceur et l'humilité ;
» que je devais être le plus humble de toute la paroisse, en
» étant le plus grand pécheur ; étant d'ailleurs chargé des pé-
» chés sans nombre de tout le peuple. Ce bon maître me disposa
» hier, dans la lecture du souper, à cette dernière pensée dont
» je parle : appliquant mon esprit au commandement que DIEU
» fit à saint Pierre, pasteur universel de l'Eglise, de manger
» toutes les bêtes venimeuses qui étaient dans le linceul mys-
» térieux. Il apprit de là, que, participant aux péchés de toute
» l'Eglise, il devait en faire pénitence pour elle, et en pleurer
» les péchés comme les siens propres, en qualité de son époux,
» puisque l'époux entre en communauté des dettes, comme des
» commodités et des biens. Aussi est-il remarqué que ce saint
» apôtre pleurait incessamment, non-seulement pour son pro-
» pre péché, mais encore pour les péchés de son épouse, dont il
» voulait obtenir le pardon, et à laquelle il donnait l'exemple
» de la pénitence, afin qu'elle l'imitât en pleurant elle-même
» ses propres péchés : l'épouse, lorsqu'elle est légitime, entre
» toujours dans les sentiments de son époux.

» J'ai encore appris que Notre-Seigneur, se voyant chargé des
» péchés de tout le monde, avait refusé de prendre des consola-
» tions pendant sa vie voyagère, et n'avait pas même ri, au
» point que les conversions de sa sainte Mère ne pouvaient le
» distraire de cette continuelle affliction. Il marchait sans cesse
» comme accablé par le poids des torrents impétueux de nos
» crimes qui l'environnaient de toutes parts, pleurait conti-
» nuellement dans son cœur, faisait pénitence pour ses peuples,
» et demandait perpétuellement pardon pour eux dans ses orai-
» sons. Car quoiqu'il eût d'autres sentiments, par exemple,
» d'amour et de louange pour son Père ; qu'il fût rempli de re-
» connaissance pour les biens accordés aux hommes, il ne quit-
» tait pourtant jamais la vue de nos péchés : ce qui le tenait
» toujours plongé dans l'affliction. M'entretenant de ces pen-

» sées, il a plu à la bonté de mon maître de me communiquer cette disposition intérieure, et je m'en suis vu tout revêtu, ressentant non-seulement la tristesse, mais encore l'humilité dans laquelle je dois vivre, et les bas sentiments qui doivent l'accompagner; enfin, il m'a paru que je devais être dans la disposition de souffrir avec grande douceur tous les mauvais traitements qu'on pourrait jamais exercer sur moi.

» Le troisième jour de ma retraite, continuant ma méditation sur l'imitation de Notre-Seigneur, dont je dois être une représentation aux yeux des fidèles, j'ai vu que je devais imiter sa modestie : or cette modestie a pour principe le respect dû à DIEU, et procède du Saint-Esprit, qui, lorsqu'il possède le corps aussi bien que l'âme, le compose et le recueille parfaitement, donnant ainsi de la piété à tous les spectateurs, et jetant autant de traits d'amour de DIEU, qu'il y a de cœurs susceptibles d'éprouver les mouvements de la charité. Elle ne doit point être mondaine, ni l'effet de la propre complaisance; c'est la modestie affectée du vieil homme : il faut, au contraire, que ce soit une vertu du nouveau, une composition extérieure, naissant de celle même de JÉSUS-CHRIST, qui, habitant en nous, la répand sur nos membres, et règle notre extérieur sur le sien, dans la démarche, la manière de parler, de prendre nos repas et dans tout le reste; c'est là ce qu'on appelle modestie chrétienne. Son excellence paraît dans les effets puissants qu'elle produit, comme de gagner les cœurs, de les porter à DIEU, en un mot, tous ces effets admirables dont parle saint Paul, lorsqu'il conjure le peuple par la modestie de Notre-Seigneur, si puissante sur les esprits.

» Aujourd'hui j'ai appris que, dans le mystère de la Transfiguration que nous célébrions hier, Notre-Seigneur avait parlé de sa croix, pour montrer qu'il était venu principalement pour la prêcher aux hommes, et que, de plus, comme un maître excellent, il était venu nous en enseigner la pratique. C'est pourquoi il est écrit dans l'évangile du jour de la Transfiguration : *Loquebatur excessum*, voilà l'enseignement de la croix; *quem completurus erat in Jerusalem*, voilà la confirmation de l'enseignement par l'exemple. Dès hier, je voyais, pendant mon oraison, Notre-Seigneur foulé aux pieds,

» frappé, jeté à terre par les Juifs, et je me voyais moi-même
» dans cet état, traité de la même sorte par le monde. En même
» temps, je contemplais les dispositions intérieures de Notre-
» Seigneur, pendant qu'il endurait toutes ces afflictions et ces
» souffrances. C'était une douceur et une patience extrême, di-
» sant en soi-même qu'il méritait bien d'être traité de la sorte,
» puisqu'il s'était chargé des péchés de tous ; je voyais qu'il s'é-
» tait chargé, non-seulement des péchés que les hommes ont
» commis contre Dieu, mais de tous ceux dont ils se sont ren-
» dus coupables envers le prochain, comme le larcin, la trahi-
» son, les infidélités que les larrons, les domestiques, et les
» sujets peuvent exercer contre les hommes, les maîtres et les
» rois. Or, comme un voleur, un domestique infidèle, surpris
» en flagrant délit, est maltraité et chargé d'affronts et d'igno-
» minies, j'apprenais que Notre-Seigneur s'étant chargé de tou-
» tes ces sortes de péchés, voulait en porter la peine et le juste
» châtiment, avec autant de douceur que de patience ; qu'ainsi
» je devais me résoudre à porter moi-même toutes sortes d'igno-
» minies et d'affronts, puisque je voulais me charger des pé-
» chés de tous les peuples de l'Eglise, et m'abandonner, comme
» victime, entre les bras de la justice de Dieu, pour recevoir
» sur moi les châtiments qu'il voudrait exercer sur ces peuples.

» Je ne puis taire l'amour que Notre-Seigneur m'a donné pour
» sa croix pendant mon oraison, et la grande joie qu'il m'a fait
» éprouver en m'assurant que, dans la cure de Saint-Sulpice où
» je vais entrer, j'en aurais un grand nombre. Cette assurance
» me transportait tout hors de moi, et m'obligeait de m'offrir à
» son amour avec des élans et des paroles semblables aux senti-
» ments de saint André : *O bona Crux, diù desiderata!* Pour
» me confirmer dans la promesse de cette grâce, il a plu à Dieu
» me remettre dans l'esprit la vue d'une croix qu'il m'avait
» montrée déjà, et que je porterai quand il lui plaira de la
» mettre sur mes épaules. Je crois qu'elle s'approche, d'après ce
» que j'entends dire d'un certain homme fort irrité contre moi,
» et qui menace de faire imprimer contre nous des libelles, dont
» il semble que notre directeur ait eu déjà quelque connaissance
» anticipée. Ce matin, lorsque j'étais dans la ferveur de l'oraison,
» et que je méditais sur l'abandon aux croix et aux souffrances,

» on est venu m'apprendre que M. le curé de Saint-Sulpice avait » révoqué sa parole touchant le traité de sa cure; alors, sans » éprouver aucun sentiment de déplaisir, j'ai dit à celui qui » m'apportait cette nouvelle : Elle vient à la bonne heure, DIEU » soit béni de tout ; la bonté de mon maître prend ainsi plaisir à » me mettre dans les dispositions les plus convenables pour re- » cevoir ce qui doit m'arriver de fâcheux le jour même. Mais » cette nouvelle était fausse.

» Hélas! Seigneur, maintenant que je me vois chargé des pé- » chés de tout ce peuple, qu'on dit être le plus dépravé du » monde, si vous me faisiez cette miséricorde de me donner les » sentiments d'humilité, de confusion et d'anéantissement, que » je devrais avoir à cause de cette charge, ô mon Sauveur, je » vous imiterais en ce point. Hélas! n'est-ce pas une grande » honte à moi, que de tenir votre place dans l'Eglise et de n'a- » voir rien qui vous représente et retrace vos vertus? Le ven- » dredi 8 août, le matin, dans mon oraison, j'ai vu si distinc- » tement mon néant, et j'en ai été tellement convaincu, que je » disais à mon maître, que si je n'espérais pas qu'il tînt ma » place dans la charge qu'on me présente, je m'enfuirais au » bout du monde, plutôt que de l'accepter, n'ayant en moi que » le néant, l'aveuglement, l'ignorance, l'impuissance, et une » entière incapacité pour le servir. Il m'a semblé que Notre- » Seigneur me donne une grande horreur de l'honneur; je lui » ai demandé de bon cœur la mort plutôt que l'honneur, que je » ne puis accepter en aucune manière; car mon Seigneur a vécu » et est mort dans la confusion et dans le mépris. D'ailleurs, » tout mon désir étant de procurer la gloire de mon maître, je » ne puis éprouver de plus vive douleur que de recevoir de » l'honneur, puisque c'est un bien qui n'appartient qu'à mon » DIEU. Hélas! mon DIEU, poùr vous soit tout honneur et » toute gloire, et pour moi toute confusion. Si je pouvais vous » dérober la honte que vous souffrez, et vous rendre tout » l'honneur qu'on vous dérobe, je serais satisfait; faites-vous » donc honorer par ma propre confusion, puisque vous voulez » vous servir de moi pour votre grande gloire, et que vous dé- » sirez la fonder sur mon anéantissement, sur ma future qualité » de curé, maintenant en ignominie avec le reste des fonctions

» curiales, enfin sur les mépris qui me sont toujours promis » dans cette condition.

» Je ne m'étonne point de l'amour qu'on doit avoir pour » l'Eglise, et pour la moindre créature en tant qu'elle est par- » tie de cet auguste corps. Quoi de plus admirable que l'Eglise? » Je ne comprends pas comment on ne meurt point d'amour » pour les fidèles, puisqu'ils doivent composer un jour, chacun » comme partie, l'Eglise triomphante, qui louera la grandeur » de DIEU éternellement. Lorsque j'étais plein de ces pensées, » on m'a présenté un enfant pour l'assister par quelque au- » mône; je ne sais ce que je n'eusse pas fait pour lui, le consi- » dérant comme un membre de cette Eglise admirable et divine, » ce royaume si parfait, ce trône si riche de la majesté adorable » de DIEU. O bonté! que ne ferons-nous pas pour elle! Que vo- » lontiers je voudrais répandre mon sang pour son amour, et » même, s'il était à moi, celui de toutes les créatures. »

NOTE 9.

EDITS DE LOUIS XIV TOUCHANT LES BLASPHÈMES ET LES DUELS. (Page 220.)

On ne peut rien voir de plus chrétien que ces deux édits, et, pour l'édification des lecteurs, nous en rapporterons ici les motifs.

Dans celui contre les blasphèmes, le Roi s'exprimait ainsi : « Depuis le temps qu'il a plu à DIEU de nous appeler à la cou- » ronne, nous avons reçu tant de grâces singulières de sa bonté,... » que nous serions coupables d'une extrême ingratitude envers » la majesté divine, si nous ne lui rendions des louanges et des » grâces immortelles, en faisant régner sur nos sujets ses saints » commandements, et en imprimant dans leurs esprits la même » révérence de son très-saint nom, qu'il nous a gravée dans le » cœur. Et parce que nous savons qu'il n'y a rien qui déroge » davantage à sa bonté, ni qui s'oppose à son honneur avec plus » de témérité que le blasphème, nous avons cru que nous ne » pouvions choisir un meilleur moyen, pour nous concilier ses » bénédictions, que d'imiter, dès l'entrée de notre majorité, le

» zèle et la dévotion des rois nos prédécesseurs, qui ont laissé » des ordonnances dignes de leur titre de Très-Chrétiens, pour » réprimer ceux qui, méconnaissant leur Créateur, blasphèment » contre son saint nom, contre l'honneur de la très-sacrée Vierge » sa mère, ou des saints. » A ces causes, le Roi ordonne que les coupables seront condamnés à des amendes ou à la prison, les cinq premières fois qu'ils seront tombés dans ce crime, que la sixième fois on leur coupera la lèvre supérieure avec un fer chaud ; la septième, la lèvre de dessous ; et que la huitième fois, on leur coupera la langue, comme étant incorrigibles.

L'édit contre les duels n'est pas moins digne de la religion du monarque. « Toutes les lois devenant inutiles, dit le Roi, si » elles ne sont exécutées, nous commandons très-expressément à » nos cousins les maréchaux de France, de tenir la main exac- » tement à l'observation de notre présent édit, nonobstant tou- » tes lettres clauses et patentes, et tous autres commandements » qu'ils pourraient recevoir de nous, auxquels nous leur défen- » dons d'avoir aucun égard... A cette fin, nous jurons et promet- » tons, en foi et parole de Roi, de n'exempter à l'avenir aucune » personne, pour quelque cause et considération que ce soit, de » la rigueur du présent édit; et si des lettres de rémission étaient » présentées à nos cours souveraines, nous voulons qu'elles n'y » aient aucun égard, quelque cause *de notre propre mouve-* » *ment* et autres dérogations qui puissent y être apposées. Dé- » fendons très-expressément, à tous princes et seigneurs, d'in- » tercéder près de nous pour les coupables, sous peine d'encourir » notre indignation. Protestons que, ni en faveur d'aucun ma- » riage ou naissance de princes de notre sang, ni pour quelque » autre considération générale ou particulière que ce puisse » être, nous ne permettrons sciemment être expédiées aucunes » lettres contraires au présent édit, duquel nous avons résolu » de jurer expressément et solennellement l'observation au jour » de notre prochain sacre et couronnement, afin de rendre plus » authentique et plus inviolable une loi si chrétienne, si juste et » si nécessaire. »

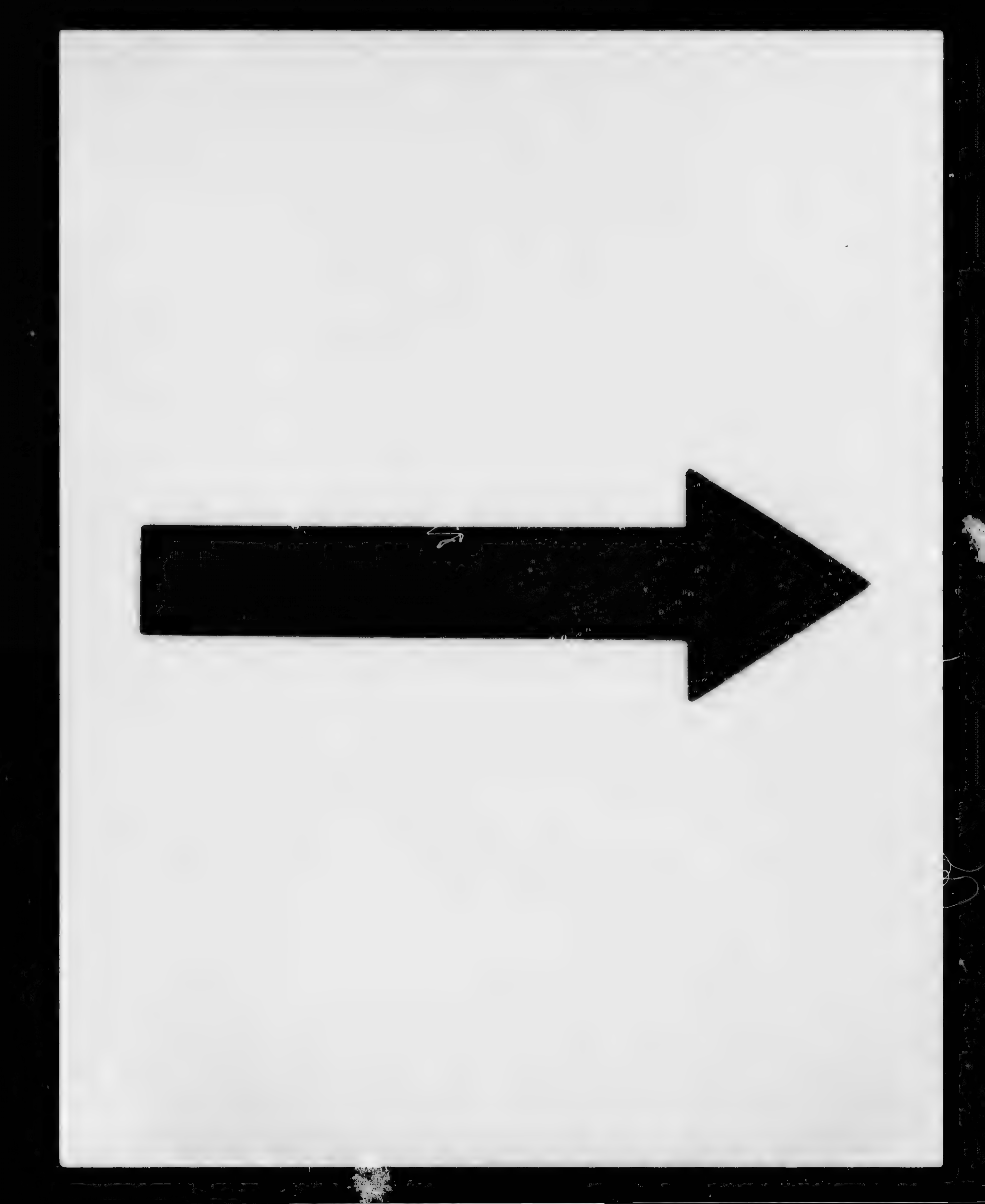
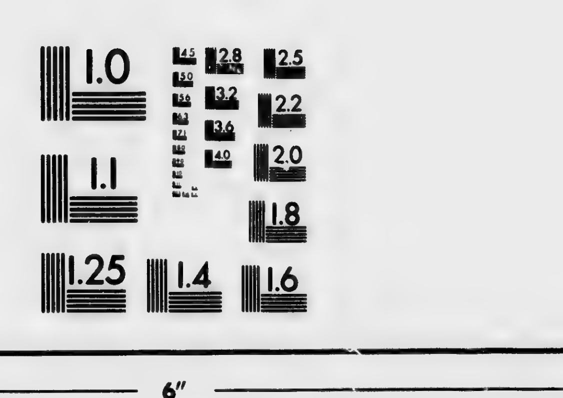
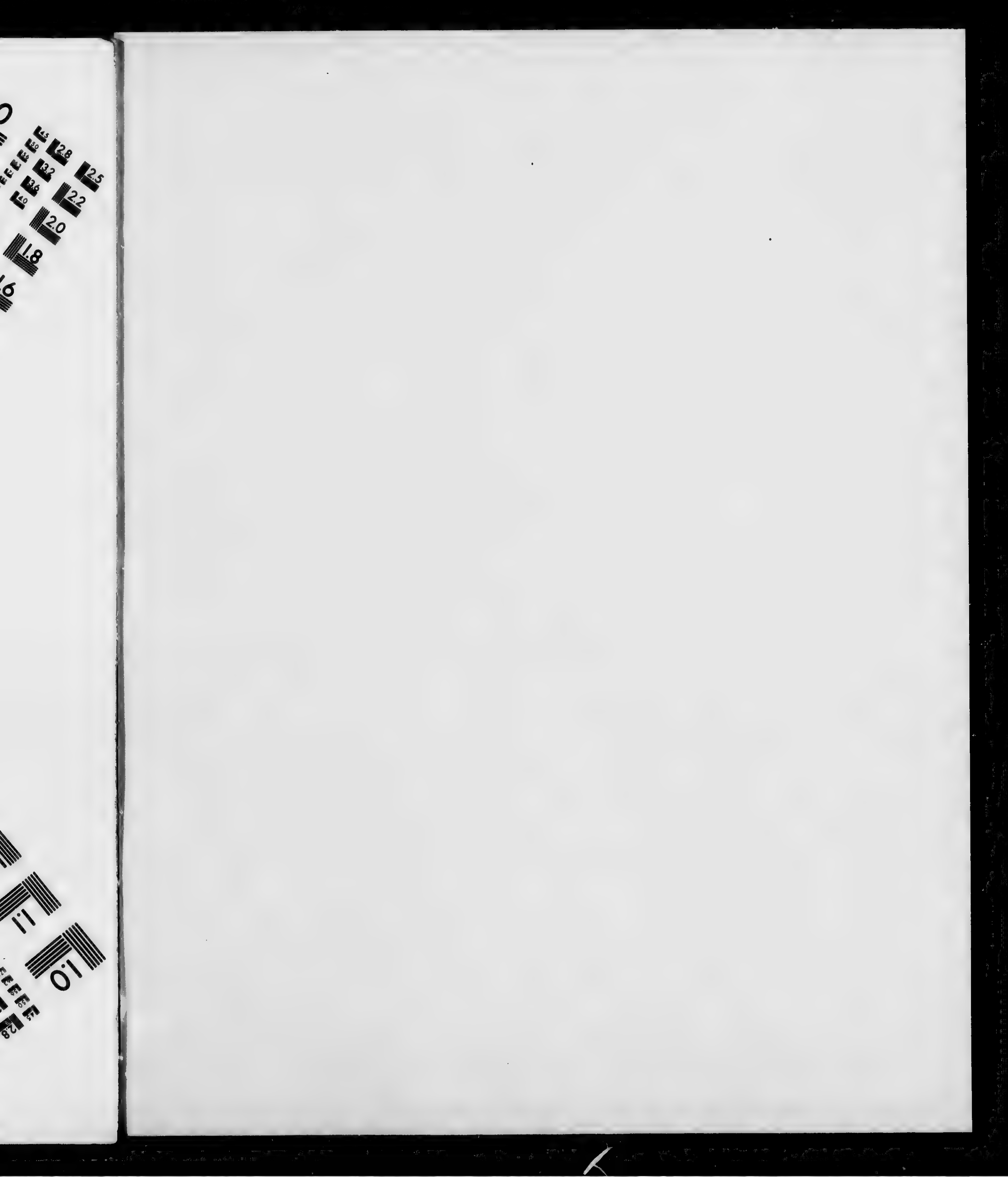


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

NOTE 10.

APPROBATION DE L'OFFICE DE L'INTÉRIEUR. (Page 286.)

La plus ancienne approbation que nous connaissions de l'Office de la Vie intérieure de Notre-Seigneur, fut donnée en 1668, par le cardinal de Vendôme, légat à *latere*, qui permit de le célébrer dans les maisons dirigées par les prêtres du séminaire de Saint-Sulpice, et dans toutes celles qu'ils dirigeraient dans la suite des temps. Voici un extrait de ses lettres : « Sanè exponi » nobis nuper fecerunt dilecti nobis in Christo presbyteri et cle- » rici seminarii Sancti-Sulpitii, quod ipsi pro singulari quem » erga Dominum nostrum JESUM CHRISTUM, ejusque Vitam in- » teriorem gerunt, pietatis et venerationis affectu, quoddam in » ejus honorem Officium et duas Missas, recitanda et celebranda » sibi composuerunt.

» Nos, attentis expositis, Officium et Missas hujusmodi, apos- » tolicâ auctoritate, quâ fungimur in hâc parte, tenore præsen- » tium approbamus et confirmamus, illisque inviolabilis Aposto- » licæ firmitatis robur adjicimus ; necnon eisdem presbyteris et » clericis exponentibus supradicti Sancti-Sulpitii, necnon etiam » aliorum ab eo dependentium, et sub directione ecclesiastico- » rum ejus existentium et constitutorum seminariorum et do- » muum, ac, ubicumque sit, canonicè et de licentiâ Ordinario- » rum locorum in posterum constituendorum : ut memoratum in » honorem Vitæ interioris Domini nostri JESU CHRISTI Offi- » cium, cum duobus Missis recitare et celebrare liberè et licitè » possint et valeant, eâdem auctoritate concedimus et indulge- » mus.

» Decernentes easdem præsentes litteras semper firmas, vali- » das et efficaces existere et fore ;... sicque, et non aliter, per » quoscumque judices ordinarios et delegatos etiam causarum » palatii apostolici auditores judicari et definiri debere ; ac ir- » ritum et inane, si secùs super his à quoquam, quâvis auctori- » tate, scienter vel ignoranter, contigerit attentari ; non obstan- » tibus apostolicis ac universalibus provincialibus conciliis, » edictisque generalibus, vel specialibus concessionibus, cons-

» titutionibus et ordinationibus cæteris contrariis quibus-
» cumque.

» Datum Parisiis, anno Incarnat. Dominicæ 1668, idibus maii,
» pontificatûs ejusdem Domini nostri Papæ, anno primo. »

L. CARDINALIS DE VENDOSME, Legatus.

» C. DE LIONNE, protonotarius apostolicus datarius.

» DE BONFILS, auditor et secretarius legationis.

» IMOMERT, secretarius.

» Lib. 1°, fol. 94. J. RIOLAN. *Sigill. Legati ex cerâ rubrâ.*

NOTE 11.

ORIGINE DE LA DÉVOTION A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

(Page 281.)

Jules César rapporte que, de son temps, les druides Gaulois en possession d'enseigner la religion à la jeunesse, et même de prédire l'avenir, se réunissaient tous les ans dans un lieu sacré du pays Chartrain. La tradition de cette province ajoute que, dès avant Jésus-Christ, ils avaient érigé, sur la hauteur même où fut bâtie dans la suite l'église cathédrale de Chartres, un autel dédié *à la Vierge qui devait enfanter*, et que, conformément à la pratique des Gaulois, de graver des inscriptions sur leurs autels, ils y avaient écrit ces mots : *Virgini pariturœ*, devenus depuis si célèbres. Telle est, dit-on, l'origine de ce pélerinage.

La croyance d'*une vierge qui devait enfanter* était généralement répandue chez les païens avant le christianisme, comme l'a démontré l'auteur de l'*Origine* prétendue *des cultes ;* et de nos jours, on a publié sur le même point des documents qu'on ne saurait contester. Pour expliquer l'origine de cette opinion, on peut, outre une tradition primitive, supposer encore une révélation divine faite aux païens. Les pères de l'Eglise pensent en effet communément que Dieu leur a fait annoncer la venue de son Fils, comme nous le savons très-certainement de Balaam, dont la prophétie était connue chez les Gentils, ainsi que semble

le montrer l'exemple des Mages. C'est aussi ce qu'ont pensé beaucoup d'auteurs modernes, d'après saint Thomas ; on sait que l'Église Romaine autorise cette opinion dans sa liturgie ; et telle est, relativement à l'autel des druides Chartrains, l'opinion adoptée par M. Olier : « Chartres, dit-il, cette sainte et dévote » ville, première dévotion du monde pour son antiquité, puis» qu'elle a été érigée par prophétie. »

On peut penser d'ailleurs que, depuis la traduction de la Bible en grec, et la diffusion des Juifs après les conquêtes d'Alexandre, les païens ont eu connaissance de leurs livres prophétiques, et ont su du moins qu'ils attendaient un libérateur prédit. Suétone nous apprend en effet que cette opinion ancienne et constante était universelle dans tout l'Orient, et Tacite ajoute que, d'après la persuasion commune, ces oracles étaient consignés dans les anciens livres des Juifs. Les païens ont donc pu connaître, par la lecture même des prophètes, ou par le commerce avec les Hébreux, plusieurs particularités relatives au libérateur, et entre autres la prophétie d'Isaïe qui avait annoncé le prodige de l'enfantement d'une vierge. De graves auteurs pensent même que la prédiction attribuée par Virgile à la sybille de Cumes n'en est qu'une imitation (1). Mais un fait qui tend à prouver que les druides Gaulois l'ont connue, c'est qu'au rapport de Faber, savant auteur anglais, cette prophétie d'Isaïe et celle de Balaam avaient été apportées dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, par les druides, disciples des Mages, et originaires de la Perse. Cela étant, il est indubitable que les druides Gaulois en eurent aussi connaissance, puisque César rapporte que les mystères druidiques, répandus dans les Gaules, y avaient été apportés d'Angleterre ; et que, de son temps encore, ceux qui voulaient en être

(1) D'après ces auteurs, le nouvel ordre de choses annoncé par la sibylle, et cet enfant qui doit venir du ciel, être Fils de Dieu, naître d'une Vierge, commander à tout l'univers, effacer les péchés des hommes, les délivrer du serpent, et ramener le bonheur pour toujours : tous ces traits ne sont qu'une imitation du prophète Isaïe. Du moins, il faut convenir, avec saint Augustin, que le Messie seul pouvait justifier le sens d'un si pompeux et si magnifique oracle : *Omnino non est cui alteri præter Dominum Christum dicat genus humanum :*

Te duce si qua manent sceleris vestigia nostri
Irrita perpetua solvent formidine terras.

bien instruits faisaient un voyage dans les îles Britanniques.

Au reste, cette croyance des Chartrains n'est pas, comme on se le persuade faussement, une tradition isolée; on en retrouve des traces dans plusieurs endroits où les druides avaient établi leurs siéges. Guibert, abbé de Nogent, l'un des hommes les plus graves de son siècle, rapporte que l'église de son monastère avait été bâtie sur l'emplacement d'un bocage sacré, où les druides sacrifiaient à la mère future du DIEU qui devait naître : *Matri futuræ Dei nascituri*. Ces paroles ne sont que l'explication littérale de l'inscription de Chartres, *Virgini pariturœ*, car les païens croyaient que les hommes d'une origine céleste avaient des vierges pour mères; opinion fondée peut-être sur ces paroles d'Isaïe : *Une vierge enfantera un fils qui sera Dieu avec nous*. Quoi qu'il en soit, la tradition attestée par Guibert n'est pas moins constante que celle des Chartrains, et maintenant on lit encore au-dessus de l'autel, dans l'église de Nogent, *Ara virginis pariturœ*. Chasseneux, dans son Histoire des coutumes de Bourgogne, raconte à peu près la même chose de deux autres églises, l'une près d'Autun, et l'autre près de Dijon. La même inscription se lisait aussi dans l'église de Fontaine, près du château où naquit saint Bernard. Aussi Schedius dit en général que les druides érigèrent des statues, dans leurs sombres sanctuaires, à la Vierge qui devait enfanter. Ces statues et ces autels furent sans doute un moyen ménagé par la Providence pour accréditer plus aisément parmi les Gaulois la foi chrétienne, lorsqu'elle leur serait annoncée, comme l'avaient été chez plusieurs peuples les autels élevés *au Dieu inconnu*, et dont saint Paul se servit avec tant d'avantage à Athènes, pour annoncer à cette ville le même Dieu qu'elle avait honoré sans le connaître.

Telle est, selon la tradition, l'origine de cette fameuse dévotion à laquelle la ville de Chartres a dû, non-seulement sa magnifique église, mais encore sa célébrité, ses priviléges, et plusieurs fois sa conservation.

NOTE 12.

SUR LA DISTRIBUTION DE TOUTES LES GRACES PAR LE MINISTÈRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE. (Page 288.)

Ce sentiment si honorable à la très-sainte Vierge, et si cher à la piété de ses dévots serviteurs, n'est point du reste particulier au fondateur du séminaire de Saint-Sulpice. Il est soutenu par plusieurs pères et théologiens des plus saints et des plus doctes; et, au jugement du célèbre évêque de Meaux, il n'est même que la conséquence d'une vérité clairement énoncée dans les livres saints. « DIEU, dit-il, ayant une fois voulu nous donner JÉSUS-» CHRIST par la très-sainte Vierge, cet ordre ne se change plus, » et les dons de DIEU sont sans repentance. Il est et sera tou-» jours véritable, qu'ayant reçu par elle une fois le principe uni-» versel de la grâce, nous en recevions encore par son entremise » les diverses applications dans tous les états différents qui » composent la vie chrétienne. » « Marie est la coadjutrice de » DIEU dans l'ordre de notre salut, dit encore Bourdaloue; et » comme le salut a commencé par elle, et par son consente-» ment à la parole de DIEU, c'est par elle et par sa coopération » qu'il doit être consommé. » Cette conséquence n'a pas été tirée, il est vrai, par le commun des anciens pères de l'Eglise, quoique quelques-uns l'aient aperçue; mais c'est le propre des vérités chrétiennes, de recevoir successivement leur développement, selon les âges de l'Eglise et les desseins de la Providence; et DIEU semblait avoir réservé l'exposition de celle-ci, principalement à l'âge des théologiens et des docteurs, qui écrivirent avec plus de précision et plus de méthode que n'avaient fait les pères. En effet, saint Jean Damascène, qui donna une nouvelle forme à la théologie, et dont les décisions sont reçues par les Grecs avec le même respect que celles de saint Thomas chez les Latins, saint Thomas lui-même, Albert-le-Grand son maître, saint Bonaventure, saint Anselme, Pierre de Blois, saint Antonin, Gerson, saint Bernardin de Sienne, et une multitude d'autres docteurs, enseignent par manière de simple affirmation, et comme on a coutume de faire lorsqu'on parle d'un point dont

tout le monde doit convenir, que Marie est le canal de toutes les graces.

S. Ephrem. tom. III, græcè, edit. 1746, page 532. « Per te omnis gloria, honor, et sanctitas ab ipso primo Adam, et usque ad consummationem seculi, Apostolis, Prophetis, justis, et humilibus corde, sola immaculatissima, derivata est, derivatur, ac derivabitur, atque in te gaudet, gratiâ plena, omnis creatura. »

S. Ildefons. « Omnia bona quæ illis summa majestas decrevit facere, tuis manibus decrevit commendare : commissi quippe sunt tibi thesauri et ornamenta gratiarum. »

S. Petr. Damiam. « In manibus tuis omnes thesauri miserationum. »

S. Bernard. Serm. de aquæductu, n° 6., tom. 1, col. 1014. « Altius intueamini quanto devotionis affectu a nobis eam voluerit honorari, qui totius boni plenitudinem posuerit in Maria : ut proinde si quid spei in nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea noverimus redundare. *Item*, n° 7, etc. »

S. Joan. Damascen. Serm. de Annunciation. tom. 2, page 235.

S. Thom. Opuscul. 8. « Quantum ad refusionem in omnes homines... tantum de gratia quod sufficeret ad salutem omnium hominum, de mundo, hoc est in Christo et in beatâ Virgine. »

Albert. Magn. Quæst. 147, page 101, tom. XX. « Per ipsam exivit quidquid gratiæ unquam creatum vel increatum, in hunc mundum venit, vel venturum fuit. Quæst. 164, page 116. Plena est gratiâ omnium, quantum ad numerum gratiarum, quæ omnes ad numerum transeunt per ipsius manus. »

S. Bonavent. Speculum. Lect. III, page 455. « Omnia flumina intrant in mare, dùm omnia charismata sanctorum intrant in Mariam. Flumen enim gratiæ Angelorum intrat in Mariam, et flumen gratiæ Patriarcharum et Prophetarum intrat, in Mariam, et flumen gratiæ Apostolorum,... flumen gratiæ Martyrum, Confessorum, Virginum,... id est omnes gratiæ intrant in Mariam. Lect. III, page 457. Per manus hujus Dominæ habemus, quidquid boni possidemus, testante Bernardo qui ait : Nihil nos Deus habere voluit quod per Mariæ manus non transiret. »

S. Anselm. à S. Bonaventura citatus, *Specul. Lect.* I, p. 455.

« O verè plena et plusquam plena, sicut testatur Anselmus de-
» votissimè exclamans et dicens : O femina plena, et superplena
» gratiâ, de cujus plenitudinis exundantiâ respersa, sic revivis-
» cit omnis creatura. »

Petri Blesensis Sermon. page 289. « Nusquam est hodiè dies » salutis nisi per Virginem. Hæc est enim unica mediatrix nos- » tra, et interventrix ad Filium. »

S. Antonin. « Qui petit sine ipsâ, sine alis tentat volare. »

Gerson. « Mediatrix nostra, per cujus manus Deus ordinavit » dare ea quæ dat humanæ naturæ. »

S. Bernardin. Senens. « Per Virginem à capite, Christi vitales » gratiæ in ejus corpus mysticum transfunduntur, à tempore » quo Virgo mater concepit in utero Verbum Dei, quando (ut » sic dicam) jurisdictionem obtinuit in omni Spiritûs sancti » processione temporali; ita ut nulla creatura aliquam à Deo » obtineat gratiam, nisi secundùm ipsius piæ matris dispensa- » tionem. Ideò omnia dona, virtutes, et gratiæ, quibus vult, » quandò vult, et quomodo vult, per ipsius manus dispensan- » tur. — *Nicol. Clarævallens. Serm.* II *de Nativitate Domini*, » page 566. *apud S. Bernard.* (Decernitur salus mundi), et per » ipsam, et in ipsa, et de ipsa : ut sicut sine illo nihil est factum, » ita sine illâ nihil refectum sit. »

Il n'est pas inutile de remarquer que saint Bernard, dont le sentiment sur la distribution des grâces est si honorable à la très-sainte Vierge, fait néanmoins profession de ne lui attribuer aucun privilége qui ne soit incontestablament reconnu par l'Eglise : *Honor Reginæ judicium diligit. Virgo regia falso non eget honore. Ego verò quod ab Ecclesiâ accepi, securus et teneo et trado ; quod non, scrupulosiùs fateor admiserim.* Bossuet s'est attaché à découvrir, dans l'Ecriture, les fondements de la même doctrine. Il montre que saint Jean-Baptiste, destiné à faire connaître le Messie au peuple juif, le connaît lui-même par Marie, comme saint Luc nous l'apprend ; et que les Apôtres, appelés à leur tour à en porter la connaissance dans tout l'univers, n'ont eux-mêmes la foi en sa divinité qu'à l'occasion du miracle de Cana, qui fut l'effet de la charité et des prières de Marie. Enfin il appelle cette doctrine, le fondement solide et inébranlable de la dévotion envers la bienheureuse Vierge, et dit en concluant :

« Puisqu'elle est si bien fondée, anathème à qui la nie et ôte
» aux chrétiens un si grand secours ! anathème à qui la diminue !
il affaiblit les sentiments de la piété. » Saint Alphonse de Liguori, qui a composé une dissertation pour montrer la solidité de cette doctrine, la termine par ces paroles : « J'ajoute à cela
» un motif des plus puissants; c'est de voir que communément
» les fidèles recourent toujours à l'intercession de notre divine
» mère, pour toutes les grâces qu'ils désirent ; c'est donc une
» preuve que ce pieux sentiment est comme général dans l'E-
» glise. Au surplus, ce sentiment me semblant très-pieux et très-
» probable, ainsi qu'il l'a paru à tant d'autres auteurs, tels que
» le père Segneri, le père Paccinccheli, le père Crasset, le père
» Mandoze, le père Nieremberg, le père Poiré, etc. Je m'ap-
» plaudirai toujours de l'avoir adopté, professé, recommandé,
» propagé, ne fût-ce que parce qu'il excite ma dévotion envers
» Marie, et que le sentiment opposé la diminue, ce qui ne me
» semble pas un petit malheur. » *Réponse à quelques critiques qui qualifient de pieuse hyperbole la proposition que toutes les grâces divines nous viennent par les mains de Marie.*

NOTE 13.

SUR LE SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE A VILLE-MARIE EN CANADA. (Page 366.)

Ce séminaire érigé en communauté par lettres patentes de Louis XIV, était soumis dans l'ordre temporel au Roi de France, à qui il devait foi et hommage, comme au seigneur Suzerain de ses fiefs, et au protecteur naturel de tous les établissements publics. Mais lorsque, par le traité de paix de 1763, la souveraineté sur le Canada fut transportée au roi d'Angleterre ; ces liens politiques étant rompus, la communauté de Montréal se trouva placée alors sous la tutelle de sa Majesté Britannique, à qui elle dut foi et hommage ; et comme l'intention de l'Eglise catholique est que ses institutions se prêtent aux changements qui surviennent dans les Etats, le séminaire de Paris, directeur naturel de toutes les maisons de l'institut de Saint-Sulpice, déclara alors qu'il abandonnait tous les biens du Canada à la

communauté de Montréal, conformément aux intentions connues du roi d'Angleterre. Car ce prince, consulté par les ecclésiastiques du séminaire de Paris, avait répondu à l'ambassadeur de France, M. de Guerchy, que la communauté de Montréal continuerait de jouir de ses biens, mais sans dépendance du séminaire de Saint-Sulpice.

L'effet suivit cette déclaration. Quoique le gouvernement anglais eût jugé à propos de laisser les communautés d'hommes s'éteindre progressivement, il permit néanmoins que le séminaire de Montréal continuât de renouveler ses membres, et conservât les mêmes droits qu'auparavant. Jusqu'à ce jour il a joui en effet, et a disposé de ses biens pour le soutien des œuvres dont il est chargé, savoir la desserte de la paroisse de Montréal, la mission du Lac-des-Deux-Montagnes, pour les Indiens, Algonquins et Iroquois, le petit séminaire ou collége de Montréal, les écoles pour les enfants de la même paroisse, enfin les pauvres invalides et les orphelins. Les actes les plus récents du gouvernement anglais confirment encore l'existence légale de la communauté des *Ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice de Montréal*, ainsi que la légalité de leurs titres seigneuriaux, dont la valeur et l'étendue sont reconnues être les mêmes qu'avant la conquête du Canada par les armes Britanniques. Seulement, le gouvernement manifeste l'intention de voir que la communauté, en conservant ses biens fonds, procure l'extinction graduelle des droits seigneuriaux, d'après des formes régulières qu'il a tracées; et aussi que, dans les matières civiles, elle soit toujours sujette au droit de visite qu'exerçaient autrefois les rois de France. Elle est prête de sa part à observer ces clauses avec la fidélité la plus religieuse, étant accoutumée à ne séparer point l'obéissance qui est due à César de celle qui est due à DIEU.

NOTE 14.

PÉLERINAGE DE NOTRE-DAME DU PUY. (Page 376.)

L'origine de cette cathédrale est assez semblable à celle de l'église de *Notre-Dame-des-Neiges*, à Rome. La tradition du Velay

rapporte qu'une pieuse dame ayant déclaré à l'évêque de cette province que la mère de DIEU voulait être honorée sur le mont Anis, dans une église qui y serait élevée à sa gloire, l'évêque, alors résidant à Velaune, appelé ensuite Saint-Paulien, vint en personne reconnaître ce mont encore désert, et, à sa grande surprise, le trouva couvert de neige, quoiqu'on fût au milieu de l'été. On ajoute qu'un cerf, ayant pris la fuite à l'abord du prélat, laissa imprimée sur la neige une trace qui marquait le circuit d'une église, et que, par respect pour ce lieu, l'évêque qui était pauvre, le fit entourer d'épines. Toutefois l'église ne fut point alors bâtie.

Il paraît que les habitants de Velaune refusèrent long-temps de consentir à ce dessein, pour conserver dans leur ville le siége de l'évêque. Mais le même prodige s'étant renouvelé, et chacun ayant vu de ses yeux subsister, malgré la chaleur, une neige assez épaisse, dans l'intérieur de cette enceinte, on consentit à transférer la cathédrale sur ce mont, et tous, riches et pauvres, voulurent contribuer à la construction de l'édifice. D'après l'opinion commune, ce fut saint Evode, vulgairement saint Vosi, qui fit cette translation. On bâtit quelques maisons tout autour de l'église, et telle fut l'origine de la ville appelée d'abord *Anicium*, et ensuite le Puy, de l'éminence où elle est assise ; car c'est encore la signification du mot *Puy* dans ces contrées, et principalement en Auvergne. On ajoute enfin que, l'église étant achevée, elle fut consacrée à DIEU par les Anges, avec diverses circonstances miraculeuses, et dont tout le peuple fut témoin. C'est de là qu'on appelle *Chambre angélique* le sanctuaire de cette cathédrale, qui paraît être le lieu où avait été bâtie cette première église, ainsi miraculeussment consacrée. Saint Thomas faisant remarquer que DIEU peut bien députer des Anges pour de pareilles commissions, ajoute qu'il y a en effet des églises qu'on dit avoir été consacrées par le ministère des esprits célestes; et il signale sans doute ici l'église du Puy, d'après la tradition si répandue alors, qui ne pouvait lui être inconnue.

NOTE 15.

SUR LA MAISON DE CAMPAGNE DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE A ISSY. (Page 380.)

Cette maison appartenait, en 1556, à Michel Marteau, marchand changeur, à Paris. Jean de la Haie, orfèvre du Roi, en devint ensuite possesseur; et ce fut lui qui, en 1599, obtint des religieux de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, la permission de construire, sous la rue de la Glaisière, la voûte qui conduit au parc de cette maison. De Jean de la Haie, elle passa à la reine Marguerite de Valois, première femme de Henri IV. Cette princesse ayant été obligée de sortir de Paris pour fuir la contagion, qui avait emporté deux ou trois de ses officiers, se retira pour un temps à Issy, et ce fut peut-être pour ce motif qu'elle acheta la propriété dont nous parlons (1). Dans le séjour qu'elle y fit, elle donna son nom à la rue dite depuis *de la Reine* ou *Réginale*. Comme elle aimait à conférer avec les gens de lettres, elle les attirait dans cette maison, où ils se rendaient volontiers; du moins Michel Bouteroue et Daniel Périer en ont chanté les jardins, le premier en vers français, l'autre en vers latins. Bouteroue n'a rien oublié, ni le parterre, ni le jet d'eau, ni le parc, ni même la voûte qui y conduit:

Par un double escalier de pierre
On descend dans un lieu voûté,
Qui traverse par dessous terre
Au verger de l'autre côté;
Sortant de cette grotte ronde
Par un degré plus spacieux,
On pense voir un autre monde,
D'autres terres et d'autres cieux.

Après la mort de Marguerite de Valois, la maison d'Issy qu'elle avait laissée avec tous ses biens à Louis XIII, encore Dauphin, fut vendue (2) à Michel Sarrus, conseiller au Parlement de Paris. Peu de temps après, ce nouveau propriétaire obtint la permis-

(1) Elle lui coûta trente-trois mille livres.
(2) Le 31 août 1618, pour la somme de 13,600 livres.

sion d'y faire célébrer la sainte Messe. Il laissa cette maison à Antoinette Le Prêtre, sa femme (1), qui la vendit à Antoine de Sève, abbé de Notre-Dame de l'Isle en Barrois, prieur d'Ulnoy et de Champdieu, et aumônier du Roi. Cet ecclésiastique, laborieux et savant, attira à Issy M. Louis Tronson, son neveu, qui y étudia long-temps avec lui, sous la direction d'un précepteur, homme de mérite. L'abbé de Sève avait une vénération singulière pour M. Olier, et tenait à honneur de le recevoir dans cette solitude. Il laissa une partie de sa bibliothèque au séminaire de Saint-Sulpice, et vendit à bon compte sa maison d'Issy, avec les meubles, à M. de Bretonvilliers, le 17 novembre 1655, afin que de lui elle passât à cette communauté. Celui-ci, en mourant, donna en effet au séminaire le choix de recevoir cette maison ou le prix qu'elle avait coûté ; mais, comme M. Olier l'avait habitée les dernières années de sa vie, on préféra la maison. Les bâtiments étaient alors peu considérables.

M. Tronson ayant succédé à M. de Bretonvilliers, engagea l'un de ses confrères, M. Bourbon, qui avait fait deux fois le pélerinage de Lorette, en Italie, à bâtir au milieu du parc d'Issy, une chapelle sur le modèle de cette sainte maison. Les devises, les emblêmes et les inscriptions qui en décorent les alentours, sont de touchants témoignages de la piété de ce vertueux ecclésiastique, dont Fénélon parle avec éloge dans ses lettres. Pour augmenter la dévotion envers ce nouveau sanctuaire, l'archevêque de Paris permit, en 1695, d'y conserver le très-saint Sacrement ; et on l'y déposa solennellement le Jeudi-Saint, 19 avril de l'année suivante. Depuis sa construction, cette chapelle a été en grande vénération au séminaire de Saint-Sulpice. « J'espère, écri» vait Fénélon à M. Leschassier, que M. Bourbon ne m'oubliera » pas dans la chapelle de la sainte Vierge à Lorette. » Nous lisons aussi que Bossuet allait y prier durant les conférences d'Issy. Comme on l'avait dédiée à la très-sainte Vierge, sous le titre de

(1) L'abbé Lebeuf qui visita cette maison, au milieu du siècle dernier, rapporte qu'on y voyait, dans la cour, le buste d'une personne qui avait la toque sur la tête. C'était apparemment le buste de Michel Sarrus, le seul des propriétaires connus à qui ce costume puisse convenir. On remarque, au plafond du vestibule, les monogrammes MS. et ALP. peints alternativement dans les rosaces. Ce sont apparemment les lettres initiales des noms de *Michel Sarrus*, et de sa femme *Antoinette Le Prêtre*.

la Reine des cœurs, les sauvages de Montréal, en Canada, y envoyèrent un grand cœur, composé de petites pierres taillées en forme de cœurs, de couleurs différentes, et en nombre égal à celui des nouveaux chrétiens qui se trouvaient parmi eux. On voyait encore, dans cette chapelle, des clefs d'or, qu'un chambellan du roi de Pologne y avait suspendues; mais surtout un grand nombre de cœurs en argent doré, offerts par des prélats et d'autres ecclésiastiques, et qui étaient tous attachés au treillis qui sépare la chapelle d'avec *la sainte camine*. Au moment de la révolution, quatre-vingt-seize de ces cœurs furent portés à la monnaie. Il y avait enfin, au-dessus de la chapelle de Lorette une bibliothèque, composée de la plupart des ouvrages relatifs à la très-sainte Vierge. Un poète chrétien, qui a fait, dans le dernier siècle, la description de la maison d'Issy, parle ainsi de cette chapelle :

Mitius hic lumen sublustri fulget in umbra;
Hic pietati addunt stimulos ars et locus ipse,
Sanctaque formido, et secretus corripit horror
Intrantes, pavidisque sacros inspirat amores,
Et replet attonitam præsenti Numine mentem.

On voit, dans l'enclos de la maison d'Issy, un pavillon en rocailles, dans lequel Bossuet, Fénélon et M. de Noailles se réunirent plusieurs fois, avec M. Tronson, pour leurs conférences sur le quiétisme, qui durèrent sept ou huit mois, et à la fin desquelles ils arrêtèrent les trente-quatre *Articles* appelés *d'Issy*. Cette maison fut illustrée encore par le séjour qu'y fit le cardinal de Fleury, premier ministre de Louis XV; comme il y était malade, les autres ministres y venaient régulièrement pour prendre ses ordres. Le cardinal Crescenzi, alors nonce en France, le visita dans sa maladie, et lui donna la bénédiction apostolique. Le Roi y vint aussi trois fois; la Reine et le Dauphin l'honorèrent également de leurs visites; et ce fut là que mourut ce ministre, le 29 janvier 1743, dans sa quatre-vingt-dixième année (1). La Dau-

(1) L'abbé Lebeuf assure que le cardinal mourut dans une autre maison, apparemment celle qui est en face du séminaire, et où les officiers de ce ministre avaient en effet leur logement. Mais il est certain qu'il demeurait lui-même dans la chambre qu'occupe aujourd'hui le supérieur

phine, mère de Louis XVI, fit en 1758, le pélerinage de Lorette à Issy, accompagnée du Dauphin, et donna, pour la bibliothèque de cette chapelle, un ouvrage allemand, contenant des pratiques pour sanctifier les pélerinages en l'honneur de la sainte Vierge. Ce fut peut-être dans cette occasion que le Dauphin suspendit au treillis de la chapelle autant de cœurs de vermeil qu'il y avait de membres dans sa famille.

Dans la chapelle du Sacré-Cœur, située sous celle de Lorette, on voit un tombeau où sont renfermés les ossements de Marie Olier, sœur du fondateur de Saint-Sulpice, qui mourut, comme on l'a raconté, pendant que son frère prêchait la seconde mission d'Auvergne. Le tombeau est surmonté des armes de la maison Olier, et de l'inscription suivante :

CY GIST
Le corps de Marie OLIER,
(Vivante fille de Jacques OLIER DE VERNEUIL
Et de Marie DOLU).
Laquelle décéda le 17 juillet 1657,
Aagée de 26 ans.
Priez DIEU pour son âme.

Enfin, cette même chapelle renferme encore les chairs du vénérable cardinal de Bérulle, fondateur de l'Oratoire, en France, et dont le séminaire de Saint-Sulpice de Paris possède aujourd'hui les ossements. Elles sont déposées dans un monument, sur lequel est gravé l'inscription suivante :

JESUS
MARIA
Hic Reconditæ Jacent Carnes
Em. Cardinalis
De Berulle,
Institutoris congregationis
Oratorii Jesu Christi
Domini nostri.

du séminaire de Saint-Sulpice, lorsqu'il est à Issy, et qu'il y mourut dans un lit très-commun qu'on y a conservé long-temps.

NOTE 16.

APPROBATION DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE PAR LE CARDINAL CHIGI, LÉGAT A LATERE ET NEVEU D'ALEXANDRE VII (1). (Pages 308 et 163.)

Flavius, miseratione divinâ, tituli sanctæ Mariæ de Populo sanctæ Romanæ Ecclesiæ presbyter Cardinalis, Chisius nuncupatus, ad serenissimum principem Ludovicum, Franciæ et Navarræ Regem Christianissimum, et universum illius regnum, ejusque provincias, dominia, civitates, oppida, terras et loca eidem Regi subjecta, ac dicto regno adjacentia, sanctissimi in Christo patris et Domini nostri, Domini Alexandri divinâ providentiâ Papæ VII, et apostolicæ sedis de latere legatus.

Dilectis nobis in Christo superiori et presbyteris secularibus seminarii, sancti Sulpitii nuncupati, in suburbio sancti Germani propè Parisios siti et fundati, salutem in Domino sempiternam.

Ex injuncto nobis legationis apostolicæ officio adstringimur ad ea quæ regiis diplomatibus, et auctoritate ordinariâ stabilita, et pro divini cultûs augmento ac religionis propagatione, necnon communitatum seu seminariorum, personarum ecclesiasticarum feliciori statu providè instituta fuerunt, nostræ solertiæ curas libenter dirigere; et ut firma et illibata persistant, cujus partes quantùm cum Domino possumus impendere efficaciter.

Sanè, pro parte vestrâ, nobis nuper expositum fuit, quòd altius vos, Deo inspirante, universam seu univer-

(1) L'original de cet acte se trouve aujourd'hui aux archives du royaume, section historique, M. 421.

sum clericorum secularium communitatem seu seminarium, in quâ, afflante Spiritu divino, virtutum semina crescerent et fidelium augeretur fides, fundastis, dotastis et instituistis, fundatioque dotatio et institutio hujusmodi, serenissimi Regis Christianissimi patentibus litteris et ordinarii loci auctoritate comprobatæ, annuente Deo, exitum habuere felicem. Non solùm enim clerici de vicinis, sed de pluribus Europæ partibus ad dictum seminarium quotidiè convolant, in quo ipsi eruditi et instituti ad suas partes revertuntur, operarii facti in missionibus ferventissimi ac in muniis ecclesiasticis subeundis peritissimi ; undè fit ut vinea Domini det odorem suaviorem et fructum uberiorem suum. Quarè, pro parte vestrâ, nobis fuit humiliter supplicatum quatenùs in præmissis opportunè providere benignè dignaremur.

Nos igitur, qui cultûs divini et religionis augmentum piaque personarum ecclesiasticarum vota confovere summoperè cupimus, vos ac vestras singulares personas à quibusvis excommunicationis suspensionis et interdicti aliisque Ecclesiæ interdictis, censuris et pœnis, si quibus quomodolibet innodati existitis, dummodò tunc in eis non insordueritis per annum ; ad effectum præmissorum duntaxat consequendum : harum serie absolvimus et absolutas fore censemus ; hujusmodi supplicationibus inclinati, fundationem, erectionem et institutionem seminarii hujusmodi, ac indè sequuta quæcumque licita tùm et honesta ac sacris canonibus conciliique Tridentini decretis minimè contraria, auctoritate apostolicæ sedis, quâ ad id per ejus litteras sufficienti facultate muniti fungimur, in hâc parte, tenore præsentium, sine ullo alicujus præjudicio ; approbamus et confirmamus ; illique inviolabilis apostolicæ firmitatis robur adjicimus, ac omnes et singulos tàm juris quàm facti defectus, si qui intervenerint in eisdem, supplemus : non obstantibus constitutionibus et ordinationibus apostolicis, cæterisque contrariis quibuscumque.

Datum apud Fontem-Bellæ-Aquæ, Senonensis diœcesis, anno Incarnationis dominicæ millesimo, sexcentesimo, sexa-

gesimo quarto, tertio nonas augusti, pontificatûs præfati sanctissimi Domini nostri papæ anno decimo.

V. VICECOMES Dat.

GUENINUS ROSELLUS, abb.

C. DREVOT.

Sigill. ex cerâ rubrâ.

TABLE
DES MATIÈRES.

A

B.

C.

† Ce nom est quelquefois écrit par les auteurs du temps : CONDRAN, et même GONDRAN, parce qu'on le prononçait en effet de cette dernière manière.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

Y.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.